



**HAL**  
open science

# Les relations diplomatiques franco-serbes entre 1871 et 1914 : histoire d'une montée en puissance

Marie Hassler

► **To cite this version:**

Marie Hassler. Les relations diplomatiques franco-serbes entre 1871 et 1914 : histoire d'une montée en puissance. Histoire. Université de Lorraine, 2021. Français. NNT : 2021LORR0262 . tel-03670704

**HAL Id: tel-03670704**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-03670704v1>**

Submitted on 17 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

**HUMANITÉS  
NOUVELLES**



**ÉCOLE DOCTORALE HUMANITÉS NOUVELLES – FERNAND BRAUDEL  
(ED 411) – Civilisations, Interculturalités, Imaginaire, Interactions**

**EA 3945 – Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire (CRULH)**

**THÈSE**

Présentée et soutenue publiquement le 14 décembre 2021,  
pour l'obtention du titre de

**Docteur de l'Université de Lorraine**

Mention : HISTOIRE

par **Marie HASSLER**

**Sous la direction de Jean-Noël GRANDHOMME**

**Les relations diplomatiques franco-serbes  
entre 1871 et 1914 :  
histoire d'une montée en puissance**

Membres du jury :

Directeur de thèse :

**M. Jean-Noël GRANDHOMME**, Professeur des Universités en Histoire contemporaine à l'Université de Lorraine

Co-directeur de thèse :

**M. Stanislav SRETENOVIC**, Directeur de recherches à l'Institut national d'Histoire contemporaine, Belgrade (Serbie)

Rapporteurs :

**M. Éric ANCEAU**, Maître de conférences HDR, Université Paris-Sorbonne

**Mme Sonja KMEC**, Associate Professor, Université du Luxembourg

Autres membres du jury :

**M. François AUDIGIER**, Professeur des Universités, Université de Lorraine

**Mme Isabelle DASQUE**, Maîtresse de conférences, Université Paris-Sorbonne



*À mon père,  
Lecteur absent mais éternel interlocuteur.*



# LISTE DES ABRÉVIATIONS

## **Fonds d'archives**

AMAE : Archives du ministère des Affaires étrangères

AN : Archives nationales

BNF : Bibliothèque nationale de France

CADN : Centre des Archives diplomatiques de Nantes

SHD : Service Historique de la Défense

## **Autres abréviations**

DT : Dépêche télégraphique

MAE : Ministère des Affaires étrangères

MC : Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes

MG : Ministère de la Guerre

PC : Président du Conseil

SA : Son Altesse

VE : Votre Excellence

## **CORRESPONDANCE DES NOMS ET DES TOPONYMIES**

Dans les citations d'extraits d'archives ou d'autres sources, nous avons maintenu l'orthographe choisie par les auteurs, qui ont généralement adopté une transcription phonétique des noms serbes. Dans notre développement, nous avons fait le choix d'utiliser une orthographe modernisée, en caractères latins. Ainsi, le lecteur peut lire « Pachitch » et Pasić, « Nich » et Niš.

On trouvera également, dans les citations de nos sources, le nom de la Serbie sous son ancienne forme, Servie.

Des villes ont connu une évolution dans leur toponymie, à l'exemple de :

Semlin – Zemun

Uskub – Skopje

Monastir – Bitola



# SOMMAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	5
CORRESPONDANCE DES NOMS ET DES TOPONYMIES .....	6
SOMMAIRE .....	7
INTRODUCTION.....	9
<b>Première partie :.....</b>	<b>27</b>
<b>1871 – 1893, une pratique diplomatique française mesurée face au projet d’indépendance serbe.....</b>	<b>27</b>
Chapitre 1 : Entre 1871 et 1875, une situation diplomatique entre normalisation et éloignement .....	31
Chapitre 2 : la France et la Serbie au Congrès de Berlin, deux États en quête de reconnaissance .....	59
Chapitre 3 : La diplomatie à l’âge de l’industrialisation croissante .....	83
<b>Deuxième partie : .....</b>	<b>123</b>
<b>1893 - 1908, la diplomatie à l’épreuve de la concurrence internationale .....</b>	<b>123</b>
Chapitre 4 : Des stratégies diplomatiques complexes dans un contexte de politique intérieure agitée en Serbie .....	127
Chapitre 5 : La défense des intérêts économiques français en Serbie, une diplomatie à part entière ? .....	163
Chapitre 6 : Des jeux d’alliances européennes en construction et leur influence sur les relations bilatérales .....	191
<b>Troisième partie : .....</b>	<b>227</b>
<b>1908 - 1914, une alliance franco-serbe entre interdépendance et divergences .....</b>	<b>227</b>
Chapitre 7 : Les relations franco-serbes mises à l’épreuve lors de la crise bosniaque (1908-1909).....	231

Chapitre 8 : Les guerres balkaniques comme catalyseur du renforcement de la relation franco-serbe (1912-1913) .....	259
Chapitre 9 : Une alliance informelle à l'épreuve de la guerre .....	297
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>329</b>
SOURCES .....	339
BIBLIOGRAPHIE .....	349
ANNEXES .....	363
TABLE DES MATIÈRES .....	397
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	403
INDEX DES NOMS PROPRES .....	405
REMERCIEMENTS .....	407

## INTRODUCTION

La perception de la péninsule balkanique par la diplomatie européenne connaît d'importantes variations à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Région des confins, espace européen de l'empire ottoman, territoire majoritairement chrétien, les pays balkaniques correspondent alors à plusieurs définitions et forment dans l'imaginaire ouest-européen un ensemble encore peu connu, à la proximité difficilement envisageable. L'indépendance grecque de 1830 permet une amorce de rapprochement : les soutiens aux indépendantistes sont nombreux, notamment en France, et font le récit des étapes de la guerre gréco-ottomane. Cette attention pour la cause grecque conduit à un éveil progressif de l'intérêt concernant l'Europe ottomane et les voyages se font alors plus nombreux. Même si les tours d'Europe des jeunes gens au XIX<sup>e</sup> siècle n'intègrent pas en priorité la péninsule des Balkans, Vienne, Athènes, Constantinople en sont des étapes régulières. L'accès à ces capitales est principalement maritime et fluvial : on encercle la péninsule sans y accéder aisément. La Serbie, principauté autonome de l'Empire ottoman depuis 1830, semble être pour les voyageurs venus d'Europe occidentale une porte d'accès à l'Orient. Guillaume Lejean (1824-1871), géographe français chargé par le gouvernement de parcourir la chaîne du Balkan afin d'en approfondir la cartographie, décrit en mai 1857 son voyage sur le Danube en direction de Belgrade : « J'ai débarqué à Semlin<sup>1</sup>, dernière possession autrichienne, dans l'intention de passer à Belgrade que je voyais en face, le Danube entre nous deux. J'y ai passé un quart d'heure, trajet fort court, où j'ai vraiment franchi la limite de deux mondes.<sup>2</sup> » On se trouve donc dans un espace de transition, à la géographie encore mal connue par les puissances occidentales, même si des relations diplomatiques sont déjà établies.

La présence consulaire française en Serbie date de 1838. On trouve à Belgrade une agence consulaire ainsi qu'un vice-consul. La Principauté serbe faisant toujours partie de l'empire ottoman, l'ambassade de France est à Constantinople. Les informations des agents français à Belgrade sont transmises indirectement à Paris. La place de Belgrade gagne néanmoins en importance dans l'organisation du Quai d'Orsay dès 1839, date à laquelle l'agence consulaire devient consulat. Cette évolution souligne le renforcement des compétences attribuées aux agents. La Serbie, bien que toujours considérée comme lointaine, apparaît dès lors comme une

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la ville actuelle de Zemun.

<sup>2</sup> LEJEAN Guillaume, *Voyages dans les Balkans (1857-1879)*, Paris, Non-Lieu, 2011, p 264.

entité propre dans la diplomatie française et Paris dispose d'informations régulières sur la Principauté dès la fin des années 1830. Le contact est établi. La relation est à construire.

### **1. Un intérêt ancien de la France pour la Serbie**

Cette curiosité s'inscrit dans un cadre ancien, au centre duquel se trouve l'alliance franco-turque. La France et l'Empire ottoman établissent une alliance dès 1535, à la suite des échanges de missions entre les cours de François I<sup>er</sup> et de Soliman I<sup>er</sup>. L'existence d'ennemis communs à Paris comme à Constantinople amène à envisager des actions coordonnées. De cette période datent également les capitulations, cette entente commerciale favorisant les marchands français dans les ports ottomans, grâce à des privilèges commerciaux et consulaires. Les siècles suivants permettent aux relations franco-ottomanes de s'approfondir, autour du même axiome : celui de la stratégie d'opposition aux Habsbourgs. Pour la monarchie française, le soutien à l'Empire ottoman revient à maintenir un équilibre des puissances en Europe : la médiation apportée par les diplomates français aux négociations austro-turques en 1739 en est une des illustrations. Elle aboutit à la signature du traité de Belgrade, qui permet de redessiner la frontière entre les deux États autour de la Save. Cet accord inclut la Serbie septentrionale. La Révolution de 1789 ne fait qu'accroître le besoin des deux acteurs d'établir des stratégies de diversion : pour Paris, il est nécessaire de trouver un appui sur le continent, alors que Constantinople envisage les guerres révolutionnaires comme un atout pour sa propre expansion. La politique napoléonienne de conquêtes n'est qu'un intermède, l'alliance entre les deux États traversant le XIX<sup>e</sup> siècle. Sous Napoléon III, en dehors de la guerre de Crimée qui se traduit par une coopération franco-britannico-ottomane face à la Russie, Paris conserve son rôle de protectrice des chrétiens de l'Empire ottoman. C'est l'affaiblissement progressif de Constantinople qui conduit Paris à envisager des relations plus étroites avec les principautés autonomes, comme la Serbie. Il s'agit de maintenir une situation favorable pour le commerce mais également de soutenir l'objectif d'équilibre européen. Cette tradition de l'alliance franco-ottomane a permis à la diplomatie française de développer ses connaissances sur l'organisation tant politique que géographique de son alliée orientale. Ces échanges ont ainsi constitué une approche indirecte de la Serbie.

En parallèle, des contacts directs entre Français et Serbes ont pu se développer, et ce dès le Moyen Âge. Les routes terrestres empruntées par les pèlerins chrétiens vers la Terre Sainte sont, pour une partie, balkaniques. Des guides précisant les itinéraires à suivre apportent des informations précieuses aux voyageurs occidentaux, comme la description des villes. Des contacts plus officiels ont également lieu. Mihailo Pavlović évoque ainsi les « rencontres amicales entre les seigneurs français et les souverains serbes comme celle de Scutari entre

Raymond IV, comte de Toulouse, et le roi serbe Bodin<sup>3</sup> » lors de la première croisade. Les Serbes se trouvent également évoqués dans les chroniques médiévales françaises, comme *La chanson de Roland*. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le mariage du roi de Serbie Stefan IV Uroš et d'Hélène d'Anjou, membre de la famille du roi de Sicile, participe aux échanges culturels et notamment artistiques entre les deux royaumes. Sur le plan politique, Philippe de Mézières, membre d'une mission épiscopale, s'intéresse à la dynastie des Nemanjić et écrit la biographie de Stefan Uroš IV Dušan, roi de Serbie de 1331 à 1346 et empereur des Serbes et des Grecs de 1346 à 1355. Ce personnage central de la construction nationale serbe se considère comme le défenseur de l'orthodoxie face à l'avancée des Ottomans et domine un large empire, qui s'étend du Danube jusqu'au centre de la Grèce, englobant la Macédoine et la Thessalie.

La domination turque sur les Balkans ne met pas fin aux contacts entre la France et les Serbes : l'alliance franco-ottomane a plutôt tendance à en permettre le renforcement. Alors que les relations interétatiques disparaissent, des Français sont tout de même amenés à traverser les régions serbes. Ce sont des diplomates en mission, des voyageurs et même des historiens. « Écrite au XVI<sup>e</sup> siècle, l'œuvre de l'historien Jacques-Auguste Thou [commence] à paraître tout au début du siècle suivant, en latin, sous le titre *Historiae sui temporis*, dans laquelle on a trouvé l'histoire serbe contemporaine.<sup>4</sup> » Mihailo Pavlović présente également les cas de Michel Bodier, d'Agrippa d'Aubigné, ainsi que ceux des diplomates Louis Deshayes, baron de Courmenin et Louis Gédoyen. L'augmentation des mobilités au XVIII<sup>e</sup> siècle entraîne une croissance des références aux Serbes dans la littérature française. Les guerres austro-turques et notamment la prise de Belgrade en 1717, trouvent ainsi un écho dans les écrits de Montesquieu et de Jean-Jacques Rousseau. Voltaire présente l'histoire des Slaves du Sud dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, paru en 1756. Le nombre de références augmente encore au siècle suivant.

« Il y a trois raisons principales qui expliquent cet intérêt accru pour les Slaves du Sud en général et pour les Serbes en particulier au XIX<sup>e</sup> siècle : la formation des "Provinces illyriennes" de Napoléon au début du siècle, l'apparition et l'essor du romantisme qui s'intéressait aux peuples moins connus, moins développés et à la création populaire et enfin, à l'évolution

---

<sup>3</sup> Mihailo PAVLOVIĆ, *Témoignages français sur les Serbes et la Serbie, 1912-1918*, Belgrade, Narodna knjiga, 1988, p 5.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p 7.

générale et au progrès des sciences, y compris l'histoire et la géographie.<sup>5</sup> »

C'est surtout la poésie populaire serbe qui éveille l'intérêt de la scène littéraire et universitaire française, au cours de la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, tournée vers une affirmation du romantisme. Ainsi, en 1840, alors qu'une chaire de langues slaves est créée au Collège de France, Adam Mickiewicz, poète polonais né en 1798, en obtient la charge. Ses cours apportent à la connaissance de la culture slave en général une avancée significative. Il illustre l'intérêt réel de nombreux intellectuels français pour ce monde balkanique et oriental. Cette perception romantique de la Serbie s'accompagne d'une curiosité pour la construction nationale serbe. Les empires médiévaux sont à nouveau étudiés et la situation contemporaine de la Serbie devient un objet d'étude à part entière. Louis Léger, né en 1843, successeur de Mickiewicz au Collège de France, est considéré comme le "premier slavisant français" : linguiste et historien, il consacre une de ses deux thèses de doctorat à *La Mission des Apôtres Cyrille et Méthode*. Son travail le conduit, au-delà de la question linguistique, à une approche globale de la civilisation slave. C'est à ce titre qu'il accompagne le mouvement d'études consacrées aux soulèvements serbes.

Une première insurrection serbe contre les autorités ottomanes éclate en 1804. Ses acteurs principaux sont des marchands. Par ses amitiés militaires, Đorđe Petrović, dit Kara, un marchand ayant fait fortune, prend la tête du mouvement. À la fin du mois de mai 1804, Kara adopte le nom de "conducteur suprême" de tous les rebelles, malgré les rivalités existant avec d'autres chefs de guerre serbes. En août 1805, les insurgés font reculer les troupes ottomanes : leurs victoires successives amènent Constantinople à négocier. Une autonomie serbe sous tutelle du sultan est proposée. Toutefois, cette proposition est rejetée par les partisans serbes, convaincus par la Russie de la possibilité d'autres avancées tant politiques que territoriales. Une mission diplomatique russe signe en effet une convention avec Karađorđe le 10 juillet 1807. Il s'agit en fait de la mise en place d'un protectorat russe. En 1809, l'armée ottomane menace cependant Belgrade, et les Serbes ne trouvent pas de soutien auprès de leur allié orthodoxe. C'est en octobre 1809 que Karađorđe fait appel à Napoléon. Mais alors que les rapports de ce dernier avec le tsar Alexandre I<sup>er</sup> se dégradent, la menace d'une présence russe à proximité des Provinces illyriennes pousse l'empereur français à préférer voir la Serbie retourner sous autorité turque. Georges Castellan écrit à ce sujet : « Les Serbes n'étaient pour [Napoléon] qu'un pion

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p 10.

modeste sur l'échiquier européen.<sup>6</sup>» En effet, dans le jeu diplomatique, l'alliance franco-ottomane ne permet aucun accord avec les rebelles serbes. Alexandre I<sup>er</sup>, face à cette situation, engage des négociations avec Constantinople. Ainsi, en mai 1812, le traité de Bucarest est signé par les belligérants. L'article VIII traite de la situation des Serbes, qui doivent détruire toutes les fortifications construites pendant la révolte et accepter le rétablissement des garnisons militaires ottomanes de 1804 en échange d'une amnistie générale ainsi que d'une autonomie interne limitée par un tribut. En parallèle à ce traité, les garnisons russes ont quitté la Serbie en août 1812, permettant ainsi à Constantinople d'envoyer trois armées vers Belgrade, pour faire face aux 41 000 hommes de Karađorđe. Devant la rapide avancée des Ottomans, la panique s'installe dans le pays et, le 8 octobre 1813, le chef des insurgés quitte la Serbie<sup>7</sup>. La première révolte s'achève par un échec sanglant. Malgré cette défaite, il faut souligner l'importance de l'influence française sur les idées politiques et la législation élaborée par les insurgés<sup>8</sup> : en 1805, la féodalité a été abolie et les paysans sont devenus propriétaires de leurs terres. Le premier projet de Constitution pour la Serbie rappelle quant à lui clairement la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, notamment sur l'autorité de la loi et sur l'égalité des citoyens devant cette loi. Cette influence se retrouve, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans plusieurs pays européens exposés aux idées attachées à la Révolution française : liberté et souveraineté nationale. Concernant la Serbie, selon Dušan Bataković, « si l'insurrection n'avait pas été brisée en 1813, l'influence intellectuelle de la France aurait certainement été présente, au moins sur le plan législatif.<sup>9</sup>» Dans l'imaginaire serbe, le nom de Karađorđe devient un symbole d'égalité sociale et de liberté nationale. Ainsi, même si la révolte a échoué, la Serbie a posé les fondations des institutions d'un État moderne.

En 1813-1814, après le retour des Ottomans, le ressentiment reste fort entre les deux populations : si les Turcs ont demandé des réparations pour leurs pertes, les Serbes ont enterré leurs armes plutôt que de les rendre. Ainsi, le 11 avril 1815, les notables serbes déclarent la guerre aux Turcs, avec à leur tête Miloš Obrenović qui, privilégiant l'action diplomatique, parvient à un accord en novembre 1815. Né en 1770 dans une famille pauvre de Šumadija, il est gardien de troupeaux. En 1804, son demi-frère est un lieutenant de Karađorđe et lui-même s'engage dans la rébellion, mais il s'oppose rapidement au dirigeant serbe. Il refuse l'exil en 1813. En juin 1817, Karađorđe revient en Serbie et veut entrer en contact avec Miloš afin

---

<sup>6</sup> Georges CASTELLAN, *Histoire des Balkans*, Paris, Fayard, 1994, p 252.

<sup>7</sup> Il trouve d'abord refuge dans la Sirmie autrichienne et est ensuite envoyé en Russie.

<sup>8</sup> Dušan BATAKOVIĆ, *Les sources françaises de la démocratie serbe*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p 53.

<sup>9</sup> *Ibidem*.

d'organiser un soulèvement sous les ordres du tsar. Le 13 juin, il est exécuté sur ordre de Miloš, qui envoie sa tête à Constantinople. Miloš est ensuite reconnu chef des Serbes au titre de "knez suprême", peut exercer la justice, en étant associé aux cadis et prélever les tributs. Entre 1814 et 1830, il établit l'autonomie serbe, pour parvenir en 1830 à faire admettre le titre de Principauté de Serbie.

En gouvernant, Miloš ne fait aucun cas du Conseil et de l'Assemblée [la Skupština]. Toutefois, le mécontentement croissant et surtout la tentative de révolte de 1834 conduisent le prince à s'intéresser à plusieurs projets d'organisation constitutionnelle. Ces derniers ont pour points communs de révéler l'influence des Lumières et de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*. C'est à Dimitrije Davidović que la mission de rédaction d'un texte constitutionnel serbe est confiée. Secrétaire de Miloš, il s'est inspiré de textes organiques français mais aussi de ses discussions avec Charles de Boislecote, émissaire de France en Serbie. Le projet est ratifié par une Skupština ayant réuni plus de 4 000 membres, le 15 février 1835, et Miloš prête serment d'en respecter le contenu. Toutefois, face aux inquiétudes des puissances impériales voisines, à savoir Vienne, Saint-Pétersbourg et Constantinople, qui estiment trop importante la place prise par un certain "esprit républicain", le prince abroge le texte et, en 1838, la Serbie retrouve l'autoritarisme antérieur<sup>10</sup>. Néanmoins les pouvoirs du prince sont limités par les attributions d'un Conseil d'État élu à vie. Par conséquent, Miloš abdique en 1839 en faveur de son fils aîné, Milan, qui meurt la même année. Son fils cadet, Michel III, est renversé par une révolution en 1842 et c'est le fils du rival de Miloš qui le remplace, Alexandre Karađorđević. La rivalité entre les deux dynasties serbes est manifeste. Sous le règne d'Alexandre, un Code Civil est adopté en 1844 et le système judiciaire est réorganisé.

L'intérêt serbe pour la France s'intensifie dans le contexte des insurrections anti-ottomanes en Bosnie et en Herzégovine, au début des années 1850. Le diplomate envoyé à Paris, Jovan Marinović, acquiert le concours de Napoléon III, qui au Congrès de Paris, parvient à obtenir pour la Serbie la protection des grandes puissances face à l'Empire ottoman. L'empereur a pour but de remanier l'Europe selon le principe des nationalités, notamment en faveur des Roumains et des Serbes<sup>11</sup>. Les liens de Napoléon III avec le prince Michel III Obrenović, de retour au pouvoir de 1860 à 1868, se concrétisent également en la personne d'Hyppolite Mondain, un colonel français, qui devient le ministre des Armées de la Principauté serbe, de 1861 à 1865<sup>12</sup>.

---

<sup>10</sup> *Ibid.*, p 91.

<sup>11</sup> Jean NOUZILLE, « L'intervention française en Dobroudja (juillet-août 1854) », *Etudes Danubiennes*. Tome XV, 2<sup>e</sup> semestre 1999, p 50.

<sup>12</sup> Dušan BATAKOVIC, *op.cit.*, p 169.



Néanmoins, les Obrenović apparaissent peu à peu comme assujettis aux autorités austro-hongroises. Les années 1870 sont cruciales, pour la France comme pour la Serbie.

## **2. 1871-1914, une période charnière pour les relations entre les deux États**

La question des relations diplomatiques franco-serbes entre 1871 et 1914 doit permettre de considérer une période charnière de l'histoire européenne mais aussi de l'histoire diplomatique. 1871, au-delà du changement de régime politique, marque un rapport nouveau de la France à l'Europe. Affaibli par la défaite, le gouvernement républicain entame un temps de recueillement diplomatique<sup>13</sup>, ouvrant sur des dispositions futures à définir. Mais, au-delà de la situation de la France, cette date correspond à un nouvel équilibre européen, dans lequel les principales puissances cherchent à consolider ou à retrouver leur influence. Le choix de cette année comme début de l'étude permet d'insister sur les possibilités nouvelles dont dispose la diplomatie française. Il permet aussi d'intégrer l'indépendance serbe. Revendiquée par les autorités princières depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, le thème de l'indépendance serbe se popularise en Europe au courant des années 1870. En 1876, au début de la guerre serbo-turque, Victor Hugo voit dans la situation des Serbes l'un des arguments à la promotion de la nécessaire construction franco-centrée des États-Unis d'Europe.

« Ce que les atrocités de Serbie mettent hors de doute, c'est qu'il faut à l'Europe une nationalité européenne, un gouvernement uni, un immense arbitrage fraternel, la démocratie en paix avec elle-même, toutes les nations sœurs ayant pour cité et pour chef-lieu Paris, c'est-à-dire la liberté ayant pour capitale la lumière. En un mot, les États-Unis d'Europe.<sup>14</sup>»

Victor Hugo se fait ainsi le relais français des révoltes serbes contre le pouvoir ottoman. C'est au cours du Congrès de Berlin de 1878 que les puissances européennes reconnaissent l'indépendance de la Serbie. Cette conférence diplomatique est une étape importante des relations franco-serbes : Paris est alors en retrait, toujours dans cette position de repli, issue de la défaite de 1871 alors que Belgrade est encore à la marge des discussions, ses représentants n'étant pas invités à participer aux conférences. Néanmoins, les affinités sont là, et 1878 modifie la nature des relations entre France et Serbie. À partir de cette date, il s'agit de deux États souverains. En 1880, le consulat français de Belgrade devient une légation. Paris y nomme le baron des Michels comme premier envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la

---

<sup>13</sup> Jean-Claude ALLAIN, Pierre GUILLEN, Georges-Henri SOUTOU, Laurent THEIS, Maurice VAISSE, Histoire de la diplomatie française, II. De 1815 à nos jours, Paris, Éditions Perrin, 2007.

<sup>14</sup> HUGO Victor, « Pour la Serbie », Rappel, 29 août 1876.

République française en Serbie. Dès lors, les représentations diplomatiques entre les deux pays ne connaissent pas d'interruptions et intensifient progressivement leurs échanges dans le courant des décennies suivantes. Notre étude prend fin à l'été 1914 alors que la guerre austro-serbe se transforme en conflit européen. On peut alors parler d'une alliance franco-serbe même si aucun traité n'a jamais été conclu. Les liens entre les deux États sont toutefois solides, car renforcés dans le courant des années 1890 et 1900 par les liens diplomatiques que les deux pays entretiennent avec la Russie. Les accords avec Saint-Petersbourg participent à accroître l'intérêt des diplomates français pour la situation de la capitale serbe. Il s'agit donc d'observer l'étendue des missions des diplomates français en Serbie entre ces dates clefs.

### **3. Comment étudier les relations diplomatiques franco-serbes ?**

Étudier les questions diplomatiques entre 1871 et 1914 revient à tenter de cerner les enjeux des représentations dans leurs aspects les plus multiples. Les perceptions politiques sont à considérer de façon systématique puisque le personnel diplomatique répond aux attentes des gouvernements en place. Pour la France des années 1870 à 1914, l'attachement aux discours et aux valeurs républicaines est un critère en évolution pour le recrutement au sein du ministère des Affaires étrangères : si la loyauté au régime est partagée par la plupart des personnels diplomatiques, le républicanisme se confirme lentement dans le courant de la période, notamment par le biais des concours d'entrée aux métiers des Affaires étrangères. C'est une évolution majeure pour le Quai d'Orsay. Au cours de la période pré-révolutionnaire, les ambassadeurs du roi de France sont des proches des princes, généralement issus de la noblesse, et sont reconnus au niveau international par le prestige de leur statut. « La fonction seule existe et non l'institution », selon Marie-Christine Kessler<sup>15</sup>. La Révolution et l'Empire voient naître des textes réglementaires, fixant notamment une hiérarchie du corps diplomatique. La III<sup>e</sup> République est « l'avènement de la rationalité, de l'impartialité dans le mode de recrutement des fonctionnaires » qui favorise paradoxalement « une collaboration entre classes dirigeantes et grands corps<sup>16</sup> ». La construction progressive d'une administration dévouée aux affaires étrangères impose donc d'en observer le fonctionnement mais aussi les valeurs et les idéologies qui accompagnent les tenants de la politique. Les hommes du Quai d'Orsay appartiennent à une institution en évolution. Leurs pratiques traduisent ces dynamiques.

---

<sup>15</sup> Marie-Christine KESSLER, *Les ambassadeurs*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 2012, p 37.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p 39.

Les projets de la diplomatie française en Serbie sont à envisager dans le cadre de cette évolution institutionnelle mais aussi géopolitique. C'est celle d'un retour en puissance de la France à partir des années 1880 et d'une volonté d'établir des alliances, de construire un réseau d'influence solide en Europe. Cette politique d'affirmation extérieure conduit les diplomates français à explorer des domaines d'action à la fois traditionnels et modernes. Les questions militaires et culturelles peuvent être considérées comme traditionnelles : elles relèvent en effet de l'activité diplomatique ancienne. Favoriser des accords militaires, des contrats d'armement, des échanges d'informations sont des missions partagées entre les ministères de la Guerre et des Affaires étrangères. Lorsque des officiers serbes souhaitent participer à des formations dans des Écoles militaires françaises, la réponse donnée par le gouvernement français dépend des observations faites par les deux ministères cités. La diplomatie culturelle est aussi à considérer dans le champ d'action traditionnel des diplomates. Renforcer l'influence française par le biais des écoles, de l'envoi des précepteurs au service de grandes familles et de la diffusion de journaux français, est un des objectifs classiques de la diplomatie du Quai d'Orsay. Il faut ajouter, pour cette période républicaine, la place des enjeux religieux. Si la séparation publique des affaires de l'État et de l'engagement religieux est croissante à partir des années 1880, l'influence du catholicisme est à envisager comme un outil des diplomates de la III<sup>e</sup> République. La défense de la pratique catholique des Français en résidence en Serbie est une mission récurrente des représentants républicains : elle est assumée et revendiquée par ces fonctionnaires de la République laïque en construction. L'activité diplomatique se renouvelle par ailleurs autour des aspects économiques et commerciaux. L'étude des relations diplomatiques franco-serbes, entre 1871 et 1914, peut conduire à envisager leur évolution à saisir dans un contexte d'industrialisation. Une des caractéristiques du XIX<sup>e</sup> siècle est la multiplication des interactions, dans des cadres nationaux et internationaux. Les quatre décennies qui précèdent la Première Guerre mondiale sont une période où le processus de mise en réseau connaît une accélération à l'intensité inconnue jusqu'ici. Or, le travail du diplomate est lié à ces interactions nouvelles : il est au cœur des réseaux d'informations internationaux, en tant qu'émetteur d'information ou médiateur. La progression de l'industrialisation conduit donc à faire évoluer l'action diplomatique tout comme les conditions de la pratique diplomatique. L'ouverture à l'industrie, dans un sens large, accompagne d'ailleurs les différentes réformes des services du Quai d'Orsay. En 1906, Philippe Berthelot<sup>17</sup> engage une réorganisation en profondeur du ministère, estimant qu'« en tous pays, commerce et politique

---

<sup>17</sup> Philippe Berthelot (1866-1934) est une des figures majeures du Quai d'Orsay au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il est à plusieurs reprises membres du cabinet du ministre.

vont aujourd'hui de pair et réagissent l'un sur l'autre. Il y a lieu de maintenir l'unité de la politique française sur les terrains où elle se développe : la France doit avoir une doctrine commerciale, financière, juridique...<sup>18</sup>» Pour envisager une étude de la pratique diplomatique entre 1871 et 1914, il faudra donc chercher à percevoir les enjeux et les évolutions des domaines d'action dévolus aux diplomates : politique, industrie, affaires religieuses, relations militaires sont les thèmes abordés par les diplomates de l'époque et sont donc les clefs de lecture de l'histoire de l'évolution des relations franco-serbes.

Le questionnement s'inscrit de fait dans le cadre d'un renouvellement profond de l'histoire de la diplomatie, engagé depuis les années 2000. Pour autant, il est impossible de l'aborder sans tenir compte du travail sur les relations internationales effectué par Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle et leurs héritiers. Ces historiens des relations internationales se sont intéressés en priorité au contenu des politiques étrangères mais n'ont pas négligé pour autant l'étude des agents et des structures<sup>19</sup>. C'est justement autour de la théorie des pratiques que se sont renouvelées les études des relations internationales. Pour comprendre une institution, un ordre ou un moment des relations internationales, il convient de se pencher sur les agents qui les portent. Il est donc question d'une approche prosopographique de la diplomatie : sans être l'objectif premier de la démarche, cette réflexion doit être prise en compte. Qui sont les personnels français envoyés à Belgrade ? À quel moment de leurs carrières y sont-ils parvenus ? Les travaux d'Yves Bruley sur le Quai d'Orsay sous Napoléon III<sup>20</sup> ou d'Isabelle Dasque sur la carrière diplomatique dans la première partie de la III<sup>e</sup> République<sup>21</sup> permettent d'envisager les portraits du corps diplomatique. Il est également nécessaire de prendre en compte le travail de Marion Aballéa sur l'ambassade de France à Berlin, entre 1871 et 1933<sup>22</sup>. Son étude porte tant sur l'espace de travail du diplomate que sur les personnalités d'une ambassade. Les enjeux biographiques apportent aussi une analyse renouvelée. Selon Stanislas Jeannesson, auteur de

---

<sup>18</sup> BREAL Auguste, *Philippe Berthelot*, Paris, Gallimard, 1937, pp 75-77, cité par DECEAUX Emmanuel, « la réforme du Ministère français des Affaires étrangères », *Annuaire Français de Droit international*, 1979, n°25, pp 792-805.

<sup>19</sup> LEQUESNE Christian, *Ethnographie du Quai d'Orsay, les pratiques des diplomates français*, Paris, CNRS Éditions, 2017, p 19.

<sup>20</sup> BRULEY Yves, *Le Quai d'Orsay impérial, Histoire du ministère des Affaires étrangères sous Napoléon III*, Paris, Éditions A. Pédone, 2012.

<sup>21</sup> ISABELLE DASQUE, *À la recherche de Monsieur de Norpois : les diplomates de la République (1871-1914)*, thèse de doctorat en histoire, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), soutenue le 24 novembre 2005, éditée sous le titre *Les Diplomates de la Républiques (1871-1914)*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2020, 766 p.

<sup>22</sup> MARION ABALLÉA, *Un exercice de diplomatie chez l'ennemi ; l'ambassade de France à Berlin, 1871-1933*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, 422 p.

*Jacques Seydoux, diplomate (1870-1929)*<sup>23</sup>, l'approche individuelle est un apport majeur à l'analyse des relations internationales :

« Le genre biographique, appliqué au diplomate, incite ainsi à constamment osciller du singulier au général, de l'individu au milieu, de la trajectoire personnelle à la vision d'ensemble. S'interroger sur l'influence de ce rouage ordinaire, sur ses moyens d'action et sa capacité à résister aux pressions externes et internes, est peut-être la meilleure façon d'appréhender la dialectique forces profondes/ décideurs mise en lumière par l'école française des relations internationales.<sup>24</sup> »

Cette approche quasi ethnographique est à associer à une étude des relations politiques, commerciales, militaires, culturelles entre la France et la Serbie afin de cerner au mieux les méthodes et objectifs du corps diplomatique, pendant la période 1871-1914. L'histoire des relations internationales peut s'enrichir de ces analyses car elles permettent d'identifier une diplomatie de terrain. Ce travail se situe ainsi résolument dans le cadre de l'histoire des relations internationales mais intègre des grilles de réflexion propres aux analyses mises en avant en histoire culturelle, économique, militaire, car elles apportent une dimension nouvelle à notre problématique. À l'image du travail engagé par Ludovic Tournès, dont les thématiques de recherche se situent à la croisée de l'histoire des relations internationales, de l'histoire culturelle et de l'histoire des techniques, nous cherchons à construire une étude élargie de la diplomatie<sup>25</sup>. Concernant la France et la Serbie, l'approche renouvelée de la diplomatie conduit ainsi à observer les relations interétatiques depuis la légation de France à Belgrade et non pas uniquement depuis les directives gouvernementales. La place des diplomates français dans la capitale serbe est l'expression de la politique que cherche à mener le Quai d'Orsay en Serbie. Notre objectif est de souligner les éléments de cette pratique diplomatique car ils permettent de poser un regard original sur l'évolution des relations franco-serbes. Il s'agit donc d'interroger les parcours individuels mais également les politiques engagées par le ministère français des Affaires étrangères à l'égard de la Serbie. Cela nous conduit à observer la vie quotidienne des diplomates en poste à Belgrade, leur gestion des affaires courantes mais aussi leur activité lors

---

<sup>23</sup> Stanislas JEANNESSON, *Jacques Seydoux, diplomate (1870-1929)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2013, 409 p.

<sup>24</sup> Stanislas JEANNESSON, « Les biographies de diplomates : questions méthodologiques et enjeux scientifiques », in DUMOULIN Michel, LANNEAU Catherine, *La biographie individuelle et collective dans le champ des relations internationales*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2016, p 24.

<sup>25</sup> Ludovic TOURNÈS, *Les États-Unis et la Société des nations (1914-1946). Le système international face à l'émergence d'une superpuissance*, Peter Lang, Bern, 2016.

des crises internationales. L'étude des sources s'est donc déroulée sous cette double approche : l'observation du message mais également du messenger.

#### **4. Les historiographies française et serbe sur la relation entre les deux États**

Les relations entre la République française et la Principauté puis le Royaume de Serbie sont l'objet de publications anciennes. C'est toutefois l'alliance de la Première Guerre mondiale qui a amorcé ce thème d'étude. Les deux pays construisent une profonde "fraternité d'armes" qui conduit à la disparition des nuances existantes dans l'opinion publique française au sujet de la Serbie. Il n'est ainsi plus question du massacre des Obrenović en 1903. Le lien avec la Serbie prend un caractère profondément affectif et plusieurs monuments se chargent de commémorer les combats communs. À Marseille, d'où sont partis les soldats français du front d'Orient, Gaston Doumergue inaugure en 1927 un arc de triomphe. À Paris, place de la Muette, on trouve depuis 1936 une statue de bronze figurant Pierre I<sup>er</sup> de Serbie, Alexandre I<sup>er</sup> de Yougoslavie et le maréchal Franchet d'Espèrey. À Belgrade se trouvent plusieurs édifices commémoratifs de la Grande Guerre. L'un d'entre eux est un bloc de rocher provenant du massif du Dobropolje, qui avait alors servi de poste de guet. Des plaques de bronze y sont apposées avec les figures des chefs de guerre français et serbes ; il s'agit du "Monument aux généraux français et serbes de la dernière offensive." Dans le parc de Kalemegdan<sup>26</sup>, face auquel se situe l'actuelle ambassade de France, se trouve le monument de la "Reconnaissance à la France", inauguré le 11 novembre 1930. Une inscription figure sur le piédestal du monument en serbo-croate et en français : « Aimons la France, comme elle nous a aimés ».

L'engagement français en faveur de la Serbie trouve rapidement un écho auprès de nombreux intellectuels. *La Grande Serbie* (Paris, 1915) et *Du Vardar à l'Istrie* (Paris, 1916) d'Ernest Denis, puis les livres d'Émile Haumant symbolisent cet engouement pro-serbe, contemporain du premier conflit mondial. En 1920 se crée à Paris l'Institut d'études slaves. L'historien Victor Bérard écrit plusieurs articles défendant la cause serbe (*La Serbie*, Paris, 1916). D'autres historiens, comme Charles Diehl et Gabriel Millet, suivent ce courant. Pour eux, il s'agit d'encourager la formation de la Yougoslavie, que la Serbie doit selon eux patronner. À la fin de la guerre, les échanges entre la France et la Serbie gagnent encore en intensité et les savants slavophiles français sont persuadés des aspects positifs apportés par les traités de paix de 1919-1920. L'historien Albert Mousset se place dans ce courant. C'est à cette période également que Jacques Ancel débute son travail sur les Balkans et la Serbie (*Manuel historique de la question*

---

<sup>26</sup> Le Kalemegdan est une ancienne forteresse construite au confluent du Danube et de la Save, au cœur de la ville de Belgrade. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la forteresse, n'étant plus que ruine, est transformée en un grand parc.

*d'Orient*, Paris, 1926)<sup>27</sup>. Les années 1930 marquent toutefois un certain affaiblissement de la relation, surtout suite à l'assassinat d'Alexandre I<sup>er</sup> à Marseille, en 1934. Dans le contexte des années 1940, la France déçoit et sa situation ne lui permet plus d'avoir une politique balkanique. Après la Deuxième Guerre mondiale et pendant la guerre froide, les Balkans n'ont eu qu'une place marginale dans les politiques françaises et cela n'est pas sans conséquence sur les études historiques. Les relations culturelles entre la France et les pays communistes des Balkans reprennent quelque peu avec l'ouverture progressive de ces États. En Yougoslavie, la position de la langue française n'a néanmoins plus rien en commun avec la situation de l'entre-deux-guerres. Dans la recherche française, les travaux menés dans les études slaves marquent un intérêt concentré sur la situation de la Russie, davantage que sur les Balkans. Les guerres des années 1990 conduisent cependant l'historiographie à interroger la spécificité d'une relation franco-serbe. Une phase de refroidissement touche en effet les relations entre les deux États au courant des guerres de Yougoslavie, notamment à la suite de la participation française aux bombardements de l'OTAN. L'une des manifestations publiques de cette mésentente est le dépôt d'un voile noir sur le monument de reconnaissance à la France, installé dans le parc de Kalemegdan, à Belgrade<sup>28</sup>.

C'est dans ce contexte que Dušan Bataković soutient une thèse de doctorat, en 1996, sous la direction de Georges-Henri Soutou, intitulée *La France et la formation de la démocratie parlementaire en Serbie (1830-1914)*, puis publiée sous le titre *Les sources françaises de la démocratie serbe* en 2013. Il s'applique dans cet ouvrage à montrer l'impact de l'influence française et des principes de la Révolution de 1789 sur les idées politiques serbes mais aussi sur la littérature. Il met ces liens en rapport avec les politiques étrangères des deux pays, que l'alliance franco-russe et les événements de 1903 mettent peu à peu sur la voie d'un rapprochement. Il présente toutefois une thèse où la Serbie semble être l'artisan quasiment unique des idées du rassemblement des peuples slaves du sud. En 1999, François Grumel-Jacquignon publie sa thèse, soutenue en 1996, titrée : *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'Entre-deux-Guerres (1918-1935). Aux origines du mythe serbe en France*<sup>29</sup>. Il a travaillé également sous la direction de Georges-Henri Soutou. Il constate, en s'appuyant sur de très nombreuses archives, l'échec de la politique de revers voulue par la France. Il explique cela par

---

<sup>27</sup> Paul GARDE, « Les Balkans vus de France au XX<sup>e</sup> siècle », *Esprit*, décembre 2000, p 27.

<sup>28</sup> Inauguré le 11 novembre 1930, ce monument est l'œuvre d'Ivan Meštrović (1883-1926). Il s'agit d'une sculpture en bronze, de plus de quatre mètres de haut, représentant la France apportant son aide à la Serbie. Sur le devant est inscrit « À la France » et sur l'arrière, on peut lire « Nous aimons la France comme elle nous a aimé ».

<sup>29</sup> François GRUMEL-JACQUIGNON, *La Yougoslavie dans la stratégie de l'Entre-deux-Guerres (1918-1935). Aux origines du mythe serbe en France*, Bruxelles, Peter Lang, 1999, 670 p.

les divergences profondes dans les objectifs stratégiques des deux pays dans la période de l'entre-deux-guerres. Vojislav G. Pavlović soutient sa thèse, intitulée *La France et l'espace yougoslave : la naissance de la Yougoslavie (1878 – 1918)*, en 2000<sup>30</sup>. Il insiste sur l'aspect polycentrique de la construction yougoslave, en appuyant notamment sur le rôle de l'Entente. Son étude est principalement centrée sur des acteurs institutionnels. En 2006, Stanislav Sretenović présente une thèse de doctorat qui apporte un nouvel approfondissement à la question : *La France et le nouveau Royaume des Serbes, Croates et Slovènes (1918-1929) : des relations inter-étatiques inégales*<sup>31</sup>. Son travail interroge le concept d'alliance franco-serbe à travers l'inégale puissance entre les deux États. Les recherches d'Aleksandra Kolaković portent davantage sur les liens culturels et intellectuels existant entre la France et la Serbie, au cours de la Belle Époque. Sa thèse, soutenue à Belgrade, en 2016, est intitulée *U službi otadžbine : saradnja francuskih i srpskih intelektualaca 1894–1914 [Au service de la patrie : coopération entre les intellectuels français et serbes, 1894-1914]*. Son travail permet d'envisager l'existence de courants serbophiles et francophiles. La thèse de doctorat d'Uroš Tatić, soutenue à Belgrade en 2017, intitulée *France et Serbie, 1860-1868*, a porté sur les relations consulaires, précédant l'indépendance de la Serbie. Enfin, il nous faut citer les recherches de Ksenia Smolović sur la représentation des Serbes et de la Serbie en France, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa thèse, soutenue en 2019, interroge l'évolution d'une image serbe dans la presse mais également dans le monde politique et intellectuel français : *Une « question serbe » en France ? Discours, représentations et usages politiques, 1804-1914*<sup>32</sup>. L'ensemble de ces études nous a permis d'envisager les caractères variés de la relation diplomatique franco-serbe.

## 5. Les sources et l'organisation de l'étude

Pour envisager au mieux ces relations franco-serbes, et en saisir la grande variété des dimensions, nous avons eu à travailler sur de nombreuses sources. Les archives diplomatiques officielles ont évidemment tenu une place centrale ; le travail diplomatique concernant plusieurs domaines, il a fallu tenir compte de plusieurs institutions publiques et privées. L'étude s'est également appuyée sur un mémoire de DEA, réalisé à l'Université de Strasbourg en 2004, qui portait sur les relations franco-serbes, entre 1903 et 1914 et aura constitué une introduction à

---

<sup>30</sup> PAVLOVIC Vojislav G., *De la Serbie vers la Yougoslavie, la France et la naissance de la Yougoslavie 1878-1918*, Belgrade, Institut des Etudes Balkaniques, 2015, 498 p.

<sup>31</sup> SRETENOVIĆ Stanislav, *La France et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, 1918-1929 : des relations inter-étatiques inégales*, thèse réalisée sous la direction de Laurence FONTAINE, Florence, Institut européen universitaire, 2006, 660 p.

<sup>32</sup> SMOLOVIĆ Ksenia, *Une « question serbe » en France ? Discours, représentations et usages politiques, 1804-1914*, thèse réalisée sous la direction d'Antoine MARÈS, Paris, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 2019, 548 p.



notre approche de la période et des problématiques précitées. Des éléments de ce mémoire, actualisés, ont pu trouver leur place dans ce travail de recherche, notamment au chapitre 6 consacré à la guerre douanière austro-serbe de 1906, dite « la guerre des cochons ».

Les archives du ministère des Affaires étrangères peuvent permettre de comprendre les objectifs et les actions françaises à l'égard de la Serbie. Pour cela, il convient de faire des recherches au centre des Archives Diplomatiques de la Courneuve, dans les fonds suivants : « Correspondance politique », pour la période 1871-1896 (dans les séries concernant la Turquie jusqu'en 1878, puis dans celles relatives à la Serbie, après l'indépendance de cette dernière), « Correspondance politique et commerciale – Nouvelle série », pour les années 1896 à 1918, « Personnel » avec les séries 1 et 2 pour connaître les dossiers individuels des agents du ministère des années 1850 à 1930, « Ambassades, consulats, réseau culturel et de coopération – XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle » dont la Série A comporte les documents consulaires puis légataires de 1838 à 1941. Ces dossiers sont composés des comptes rendus et rapports des ministres de France à Belgrade, mais aussi des dépêches, télégrammes et notes échangées entre l'administration centrale du Quai d'Orsay et ses représentants à l'étranger. Le centre de La Courneuve dispose aussi des papiers privés des personnels français à Belgrade : correspondance, télégrammes, coupures de presse.

La documentation conservée au centre des Archives Diplomatiques de Nantes est constituée des courriers envoyés à la légation française de Belgrade : il s'agit de documents officiels mais aussi des lettres de particuliers, demandant notamment le soutien de la représentation française pour des questions financières ou familiales. Les archives de la légation de Belgrade ont été à plusieurs reprises récolées, que ce soit à l'occasion des remises en service ou pendant les transferts lors des deux conflits mondiaux. Transférées à Salonique pendant la Grande Guerre, elles ont retrouvé Belgrade après le conflit. Mais c'est en 1940, lors du transport des archives françaises de Belgrade à Athènes, que de nombreuses caisses ont disparu. Sur les vingt-quatre caisses au départ, seules treize sont parvenues à Athènes. Cette documentation a ensuite connu d'autres transferts : en 1958, elle est transportée de Belgrade à Paris, puis à Nantes. Si pour la période consulaire, les dossiers sont assez complets, les cartons de la période suivante ont été davantage frappés par les destructions. Il nous a été possible de consulter l'intégralité des dossiers d'archives du consulat pour notre période ainsi qu'une partie importante des archives de la légation. Les recherches ont cependant été interrompues : la découverte de taux d'amiante élevés dans certaines salles de conservation du site de Nantes a d'abord entraîné une période de tests, entre l'été 2018 et la fin de l'hiver 2019. Depuis, les archives concernant l'action diplomatique française en Serbie sont devenues officiellement incommunicables, et cela pour

une durée indéterminée. Les services ne peuvent donner aucune indication de durée quant à cette situation. Cela nous a conduit à renoncer à la consultation de certaines sources qui auraient pourtant été dignes de figurer dans ce corpus.

Présents dans les deux centres d'Archives, les annuaires diplomatiques et consulaires ont permis de collecter de nombreuses informations sur les évolutions de carrière des personnels diplomatiques.

Il a également été très intéressant de travailler avec les archives du Service Historique de la Défense, à Vincennes. Nous avons pu y consulter les dossiers des missions militaires françaises auprès de l'armée serbe et des attachés militaires français, notamment celui du colonel Pierre-Victor Fournier, attaché aux légations de Serbie, Roumanie et Monténégro de juin 1912 à mars 1915. Ses rapports sur la situation de l'armée serbe accordent aussi de la place à une description générale du pays, à la situation de son gouvernement et aux liens que peuvent avoir les armées française et serbe. Il apporte des conseils et des analyses précises aux représentants diplomatiques, qui saluent à plusieurs reprises son travail et sa rigueur. Des tableaux statistiques ou des cartes des régions serbes complètent souvent ses rapports, ce qui indique le travail effectué sur le terrain et le souci de récolter un maximum d'informations en source directe. Il faut noter qu'avant la Première Guerre mondiale, il n'existe pas de poste d'attaché militaire spécifique à la Serbie. Les dossiers personnels des rois Pierre I<sup>er</sup> et Alexandre I<sup>er</sup> de Serbie ont aussi apporté des informations sur les liens entre les deux pays. Une attention particulière a pu être apportée à Kara Georges, identité sous laquelle le futur roi Pierre I<sup>er</sup> s'est illustré comme lieutenant du 5<sup>e</sup> bataillon de la Légion étrangère, en 1870. Ayant fait ses études militaires à Saint-Cyr, à titre étranger, de 1862 à 1864, dans la promotion Puebla, Pierre Karadžević a un lien particulier avec la France, lien qui devient, à partir de son accession au trône, un enjeu de la diplomatie franco-serbe. Il est particulièrement intéressant de voir comment le Quai d'Orsay a travaillé à rappeler cet investissement de Kara Georges à partir de 1903, alors que sous les règnes des Obrenović, l'intérêt pour cet ancien membre de la Légion étrangère est très lointain. Le dossier contenant la documentation sur Alexandre I<sup>er</sup> est nécessaire pour la période précédant la régence du prince, dont l'autorité s'accroît à partir des années 1910. D'autres informations ont pu être fournies par les documentations portant sur les chemins de fer en Orient, sur les bataillons universitaires serbes, sur les intérêts des usines françaises en Serbie... Les archives du Service Historique de la Défense sortent largement du cadre strictement militaire et sont des apports indispensables à l'étude des relations diplomatiques entre la France et la Serbie.

La documentation du Service des Archives économiques et financières, à Savigny-le-Temple, a été consultée en 2004, lors de la préparation du DEA. Différents rapports sur la situation économique de la Serbie, établis par des fonctionnaires français, ont pu compléter des archives diplomatiques ou permettre des approfondissements significatifs, notamment sur la question des emprunts d'État et celle des sociétés franco-serbes.

Les Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine, ont permis la découverte du fond photographique Paul Léon, directeur général des Beaux-Arts, dans lequel se trouvent trois clichés du roi Pierre I<sup>er</sup> de Serbie, visitant le champ d'aviation de Bois d'Arcy. Il a également été possible d'y lire un article d'Ernest Denis, intitulé « le principe des nationalités et la paix des Balkans », paru le 10 juin 1913. Afin de compléter nos recherches dans les archives françaises, nous nous sommes rendue au siège du Grand Orient de France. Cette piste a semblé pertinente au vu des différentes évocations de l'activité maçonnique dans les rapports de la légation française à Belgrade. Les fonds de la Bibliothèque Nationale de France ont aussi été très précieux pour nos recherches.

La question du travail sur les archives serbes s'est révélée plus complexe. L'apprentissage de la langue serbe a été et reste un objectif. Cela nous a permis de parvenir à un niveau de lecture toutefois insuffisant pour une documentation manuscrite de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En accord avec nos directeurs de recherche, nous avons choisi d'insister sur la documentation en langue française.

De cette masse documentaire, il ressort que les relations diplomatiques franco-serbes connaissent, au cours de la période étudiée, un approfondissement réel et une diversification. L'intensification des liens entre les deux pays passe par une multiplicité des approches diplomatiques, ces dernières suivant les chemins traditionnels de la diplomatie européenne, mais jouant également des nouveautés liées à l'essor industriel et économique des acteurs européens. Ainsi, les missions des diplomates s'étoffent et les relations entre États s'enrichissent progressivement de nouvelles négociations.

Afin d'envisager au mieux cet essor des relations entre la France et la Serbie, nous avons voulu mettre en avant trois périodes, chacune d'elles représentant une étape vers un renforcement des liens bilatéraux. Il faut noter que les caractéristiques de cette bilatéralité ne peuvent être perçues que dans le cadre complexe des relations européennes. Notre périodisation doit donc prendre en compte les évolutions de la vie diplomatique continentale. Cette perspective permet à la fois de mettre en avant les choix de Paris et de Belgrade dans des stratégies larges, d'autant que la

construction des alliances devient un des enjeux majeurs de la scène européenne à partir des années 1880. Ainsi, la première partie s'attache à observer, pour la période allant de 1871 à 1893, l'évolution de la diplomatie de la France et de la Serbie, entre la défaite française de 1871, le Congrès de Berlin et le processus croissant d'industrialisation. Elle permet de montrer la mise en place du cadre diplomatique de la République et d'évaluer la construction d'une politique balkanique, voire serbe, du Quai d'Orsay. Le rôle et les missions des représentants de la France à Belgrade sont alors l'expression de ces diverses dynamiques. La deuxième partie s'attache à souligner, pour la période 1893 – 1908, la complexité des stratégies diplomatiques françaises, dans un contexte où les bouleversements intérieurs de la Serbie peuvent participer au jeu des alliances internationales en construction. Le changement dynastique de 1903 s'effectue en parallèle à la progression des relations entre les pays de l'Entente. Au cours de cette période, les représentants diplomatiques sont amenés à prendre en compte la nouvelle donne de la monarchie serbe mais aussi participer à la défense des intérêts français dans un contexte de plus en plus concurrentiel. Enfin, la dernière partie, 1908-1914, conduit à observer la relation franco-serbe à travers une succession de crises : l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, les guerres balkaniques et enfin, les suites de l'attentat de Sarajevo. La position, devenue centrale, de la légation de France à Belgrade prend alors une dimension nouvelle dans la stratégie du Quai d'Orsay. Tout au long du développement, il s'agit d'observer les liens entretenus par les représentants de la France à Belgrade avec les autorités serbes, et de façon plus large, avec la société serbe, mais aussi d'envisager les stratégies construites depuis le Quai d'Orsay concernant le royaume de Serbie.

**Première partie :**

**1871 – 1893, une pratique diplomatique française mesurée face au  
projet d'indépendance serbe**



## INTRODUCTION

Entre 1871 et 1893, la France et la Serbie sont amenées à dépasser des obstacles internationaux majeurs. Il s'agit pour la première de dépasser la défaite face à l'Allemagne et, pour la seconde, de parvenir à achever un processus d'indépendance nationale entamé depuis le début du siècle.

Au cours de cette période, les représentants français présents à Belgrade sont des diplomates à la carrière déjà bien avancée. Ils ont, pour la plupart, plusieurs affectations européennes à leur actif, mais certains arrivent à Belgrade après avoir connu des postes en Asie, en Afrique ou en Amérique. Les notices de carrière de ces hommes, en annexe<sup>33</sup>, permettent de dresser un portrait-type de cet agent français en Serbie : expérimenté, il affiche une fidélité dévouée à son pays. En effet, aucun de ces diplomates ne semble avoir connu de disgrâce à la suite du changement de régime. La mission au service de l'État se poursuit malgré les événements politiques. À cette stabilité doit s'ajouter une connaissance globalement partagée des questions d'Orient. En dehors du comte de Sala, en poste à Belgrade de 1880 à 1882 et dont la carrière est davantage tournée vers l'Amérique, ces hommes ont eu à parcourir l'Empire ottoman et ses nombreux territoires. Belgrade est donc envisagée, depuis le Quai d'Orsay, comme un poste non négligeable. Pour autant, il est primordial d'envisager la question des rapports franco-serbes comme celle de la construction d'une légation. L'émancipation progressive de la Serbie modifie la stratégie du Quai d'Orsay, qui choisit d'envoyer sur place des personnalités en cours de carrière. Considérée alors comme une place diplomatique secondaire, la capitale serbe appartient néanmoins à un environnement relativement proche, dont l'avancée vers l'indépendance ouvre des perspectives intéressantes pour la politique étrangère française. Se pose ainsi la question de savoir comment, dans un contexte de construction nationale, les deux États envisagent leurs relations.

---

<sup>33</sup> Voir annexe 2.





## Chapitre 1 : Entre 1871 et 1875, une situation diplomatique entre normalisation et éloignement

Ce premier chapitre doit permettre de construire un état des lieux de la question au début de la période à étudier. Quelle est la situation des diplomaties française et serbe au début des années 1870 ? Cette démarche peut nous permettre de mieux rendre compte, dans les chapitres suivants, des différentes évolutions que connaissent les relations diplomatiques franco-serbes entre 1871 et 1914. 1871 est une année qui peut sembler comme un moment de rupture évident, du point de vue de la diplomatie française. La défaite du Second Empire, la capitulation de Louis-Napoléon Bonaparte, puis la mise en place progressive du régime républicain conduisent à une transformation des institutions et à de nombreux changements parmi les personnels ministériels. Si les figures principales du Quai d'Orsay sont effectivement changées dans les services centraux, les représentants de la nouvelle république à l'étranger ne connaissent pas un vent de transformation aussi rapide. En effet, on constate un maintien des personnels en place dans les légations de moyenne et petite envergure. Le passage d'un régime à l'autre ne change pas les réalités immédiates des personnels diplomatiques français dans les Balkans. Dans les suites directes du 4 septembre 1870, la représentation serbe à Belgrade doit obéir au changement de régime sans avoir les moyens d'une véritable transformation. Ainsi, ce courrier

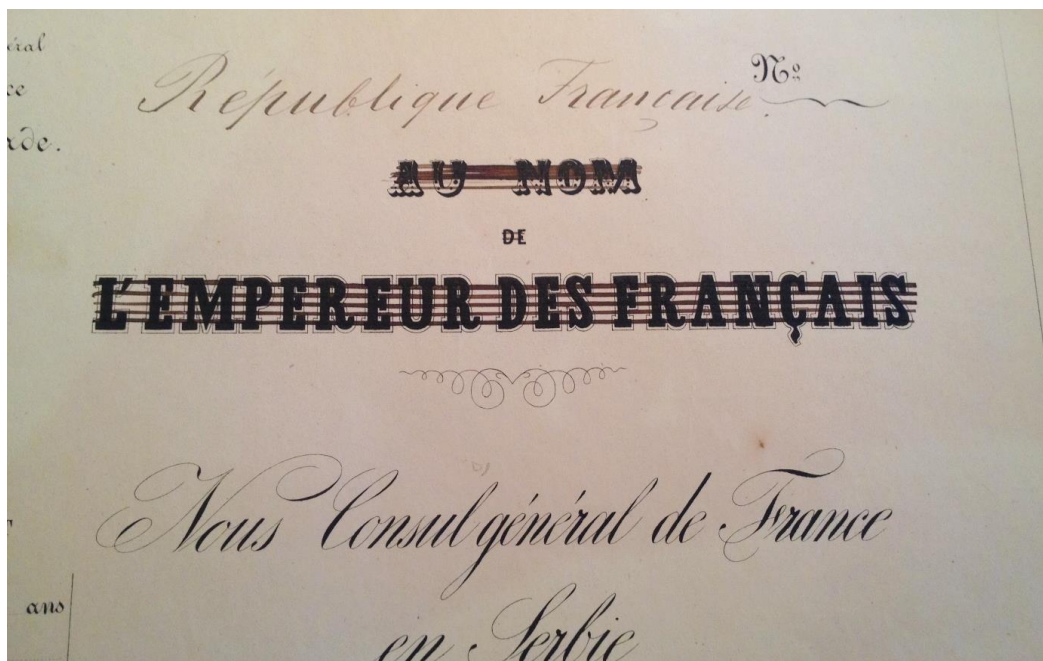


Figure 1 : En-tête d'un document consulaire, modifié manuellement à la suite du changement de régime en France. CADN, Serbie, 79PO, A/14, 5 novembre 1870

présenté ci-dessous, écrit sur un papier dont l'en-tête a dû être modifié manuellement pour suivre les changements politiques<sup>34</sup>, indique que les représentants français en Serbie ne vivent pas de rupture particulière en 1870.

Néanmoins, 1871 modifie l'équilibre géopolitique européen. Et en cela cette année paraît cruciale pour cerner au mieux les attentes et objectifs des différents corps diplomatiques. L'équilibre européen se trouve modifié par la victoire de la Prusse, la création de l'Empire allemand et le renforcement de l'Empire austro-hongrois. Il est donc intéressant d'envisager la politique serbe - de voir s'il existe une politique serbe - menée par la jeune République française dans ses premières années. Il faut pour cela faire un état des lieux de la situation de la diplomatie française, avant de préciser la place de la Principauté serbe dans la perspective française. Il nous faudra donc insister sur les différentes figures incarnant ces relations : comment se manifeste la présence consulaire à Belgrade, quels sont les rôles remplis par Constantinople et Vienne, qui sont les Français en Serbie, comment s'effectuent les circulations des personnes et des informations... Répondre à ces questions pourra être un point de départ pour l'observation de l'évolution des relations franco-serbes.

## **1.1 La situation du ministère des Affaires étrangères en 1871**

Avec la fin du Second Empire, quelle est la situation du Quai d'Orsay ? La défaite du régime impérial entraîne des modifications durables, qui touchent notamment les administrations. Il s'agit donc de présenter l'état des personnels et des objectifs de politique étrangère, durant ces premières années de la III<sup>e</sup> République. Percevoir au mieux la situation du ministère, concernant son personnel et ses objectifs, doit permettre de préciser la place accordée dans ce contexte aux Balkans et plus précisément à la Serbie. Cela nous conduira à poser la question de l'existence d'une éventuelle politique serbe des Affaires étrangères françaises.

### **1.1.1 Le personnel du Quai d'Orsay au début de la III<sup>e</sup> République**

Les premières années de la III<sup>e</sup> République sont celles d'une construction progressive du régime. Les conditions de sa naissance sont celles d'un rapport de forces entre différentes mouvances, républicaines, royalistes (légitimistes et orléanistes) et bonapartistes. Jusqu'en

---

<sup>34</sup> CADN, Serbie, 79PO, A/14, 5 novembre 1870.

1875 et l'adoption par l'Assemblée de projets de loi fixant l'organisation des pouvoirs publics, les luttes d'influence autour de la direction voulue pour la république sont telles que la plupart des travaux ne parlent de « républicanisation » de la République qu'à partir de la ratification de la « Constitution de 1875 » et des élections de 1876<sup>35</sup>. À partir de cette date, le régime se renforce et ses acteurs affirment un fort esprit républicain. Qu'en est-il du Quai d'Orsay dans ces premières années « pré-républicaines » ?

Dans son étude sur le corps diplomatique français, Jean Baillou souligne l'absence de bouleversement réel parmi les personnels du Département<sup>36</sup> après 1871. Il insiste plutôt sur la stabilité du Quai d'Orsay à cette période :

« Les directeurs politique, commercial et des Consulats, des Fonds et de la Comptabilité, les chefs de service du Chiffre et de la Chancellerie conservèrent leurs emplois. Le ministre en fut d'autant plus satisfait que l'effectif de l'administration centrale était très réduit. (...) Peu de changements intervinrent à la tête des postes diplomatiques. Celui de Vienne était vacant et il le demeura, bien que le Prince de La Tour d'Auvergne se fût galamment offert pour l'occuper. Il y eut trois démissionnaires, le marquis de Lavalette à Londres, le vicomte de La Gueronnière à Constantinople et le comte Fleury à Saint-Pétersbourg. (...) Dans les postes consulaires, les sanctions se bornèrent à la révocation du consul général à Londres, Fleury, et à la mise en disponibilité de deux agents, respectivement consul à Leeds et vice-consul à Jersey. Bure, comte d'Orx, consul à Assomption, démissionna. <sup>37</sup> »

---

<sup>35</sup> Vincent DUCLERT, *La République imaginée, 1870-1914*, Paris, Belin, 2010.

<sup>36</sup> Le nom de « Département », communément utilisé pour désigner le ministère des Affaires étrangères, remonte aux origines mêmes de cette institution, comme l'explique Bernard Barbiche, dans son travail sur les institutions de la monarchie française à l'époque moderne.

« Le département des affaires étrangères a été créé par le règlement du 1er janvier 1589, supprimé en 1624 puis définitivement rétabli en 1626. De 1624 à 1626, les pays étrangers furent répartis entre les quatre secrétaires d'État, comme au temps d'Henri II.

Le secrétaire d'État des affaires étrangères était chargé de la correspondance avec les chefs d'État et avec les ambassadeurs et autres agents diplomatiques accrédités par la France auprès de ceux-ci. Ses attributions s'étendaient au commerce extérieur, concurrentement avec le contrôleur général des finances et le secrétaire d'État de la marine, mais les consulats, depuis 1669, dépendaient uniquement de ce dernier département (sauf de 1762 à 1766). Comme ses collègues, le secrétaire d'État eut aussi à certaines époques à administrer plusieurs provinces métropolitaines. Il était presque toujours membre du Conseil d'En haut, c'est-à-dire ministre d'État, ce Conseil délibérant principalement sur la politique étrangère. » in BARBICHE Bernard, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, PUF, 2012, p 229.

<sup>37</sup> Jean BAILLOU, *Les affaires étrangères et le corps diplomatique français*, Paris, CNRS, 1984, p 21.

Le changement de régime et la construction lente de la république ne semblent donc pas être un moment de rupture pour le Quai d'Orsay et ses membres, ce que confirme finalement l'en-tête du courrier de novembre 1870, présenté plus haut. Cette stabilité peut s'expliquer par le conservatisme des tenants du pouvoir : l'aristocratie française reste présente au sommet et dans l'ensemble du corps des Affaires étrangères. Le service de l'État va, pour la majorité, au-delà de la nature du régime en place. D'autre part, la défaite de l'armée et la disparition de l'Empire étant subies comme des événements brutaux, l'idée du pouvoir en place est de préserver un maximum de solidité dans les institutions encore actives.

On note donc un maintien des structures de l'administration centrale au sortir de la période impériale. Les ministères des Affaires étrangères issus de la guerre franco-prussienne, dirigés par Jules Favre (du 4 septembre 1870 au 2 août 1871), par le comte Charles de Rémusat (du 2 août 1871 au 26 mai 1873), par Louis Decazes, duc de Glücksberg (du 26 novembre 1873 au 23 novembre 1877)<sup>38</sup> suivent l'organisation établie par le décret impérial du 26 décembre 1869, lui-même issu de la situation de 1825<sup>39</sup>. Le Département se compose de cinq organes en plus du Cabinet du ministre, qui réunit le bureau du Protocole et le bureau du Chiffre<sup>40</sup>. La Direction des Affaires politiques est subdivisée en sous-direction du Nord (pour la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie, l'Autriche, les États allemands puis l'Empire allemand, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, le Danemark ainsi que les colonies anglaises, néerlandaises, danoises), la sous-direction du Midi et de l'Orient (pour l'Espagne, le Portugal, l'Italie, le Saint-Siège, la Suisse, l'Empire ottoman, la Grèce, les Régences barbaresques, le Maroc, l'Empire Perse), la sous-direction de l'Amérique et de l'Indochine (Amérique, Indochine, Japon, Chine, côtes orientales et occidentales de l'Afrique) ainsi que la sous-direction du Contentieux. La Direction des Consuls et des Affaires commerciales reprend les mêmes sous-directions et zones géographiques, excepté le Contentieux. Le cinquième organe du Quai d'Orsay est la Direction des Archives et de la Chancellerie ainsi que la section des secrétaires-interprètes pour les langues orientales et les langues de la Chine. À ces cinq bureaux s'ajoute une agence à Marseille, dirigée par un consul général et un chancelier. Considérée comme un relais entre le Département et les consulats du bassin méditerranéen, cette agence est supprimée en 1873. À cette administration centrale, il faut ajouter les services extérieurs. On compte à la fin du Second

---

<sup>38</sup> *Ibid.*, p 979.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p 48.

<sup>40</sup> Le service du chiffre était l'unité chargée de transmettre et de recevoir la correspondance secrète. Il tirait son nom du chiffrement, opération consistant à protéger la confidentialité des correspondances par un code, un algorithme ou une clef de manière à les rendre illisibles par un tiers non autorisé. ([www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr))

Empire, sept ambassades (Londres, Vienne, Madrid, Berlin, Saint-Petersbourg, Rome et Constantinople) et trente-deux légations<sup>41</sup>. En 1914, la France entretient dix ambassades et dispose d'un réseau de trente-trois légations réparties en Europe, Afrique, Asie et Amérique. C'est au cours du Congrès de Vienne de 1815 qu'un classement des agents diplomatiques a été établi par les États européens. Cette hiérarchie attribue aux seuls ambassadeurs, légats ou nonces un caractère représentatif. Les envoyés extraordinaires ou ministres plénipotentiaires et les chargés d'affaires complètent le classement. L'usage instauré à Vienne est de distinguer les principales puissances des autres États: les postes d'ambassadeurs permettent de mettre en valeur les postes diplomatiques les plus exposés. Les envoyés extraordinaires ou ministres plénipotentiaires et les chargés d'affaires sont accrédités vers les nations considérées comme de moindre importance, telles la Serbie ou les États-Unis au début de la III<sup>e</sup> République.

Pour animer l'ensemble de cette administration, le personnel du ministère est très varié. Les modalités de recrutement pré-républicaines sont maintenues jusqu'en 1877<sup>42</sup>. Jusqu'à cette date, la recommandation et le patronage sont les principales voies de recrutement des personnels diplomatiques. La sélection des drogman<sup>43</sup> et des interprètes dépend davantage des résultats d'une longue formation, dans le cadre de l'École des langues vivantes orientales, installée au lycée Louis-le-Grand. Quant aux candidats à la carrière consulaire, ils doivent également se soumettre à une sélection : depuis l'ordonnance du 20 août 1833, il est attendu que ces agents soient diplômés d'une licence en droit et qu'ils aient réussi un examen sur les langues et sur les matières techniques. Les décrets de 1877 ont pour objectif de rationaliser et d'uniformiser ces formes de recrutement. Ils vont aussi être à l'origine des entreprises de démocratisation et de républicanisation des personnels du Quai d'Orsay.

### **1.1.2 Les idées-forces de la politique étrangère au début des années 1870**

Le personnel du ministère des Affaires étrangères est au service d'une politique, d'une stratégie internationale. Après la défaite face à l'Allemagne, le gouvernement français vise tout d'abord le règlement des conditions de paix établies lors du traité de Francfort, le 10 mai 1871. La politique étrangère s'en trouve évidemment affectée et ceci notamment sur l'aspect budgétaire.

---

<sup>41</sup> Jean BAILLOU, *op. cit.*, p 117.

<sup>42</sup> Isabelle DASQUE, *Les Diplomates de la République (1871-1914)*, Sorbonne Université, Paris, 2020, p 308.

<sup>43</sup> Les drogman sont des interprètes au service des Européens dans l'empire ottoman et de façon plus large, en Orient.

Dans l'ouvrage dirigé par Jean Baillou, on peut ainsi lire que « dans les années qui suivent la défaite de 1870, la Chambre diminue régulièrement les crédits inscrits au budget. De 13 143 millions en 1870, l'on est tombé à 11 255 millions en 1874, chiffre maintenu jusqu'en 1878. <sup>44</sup>» L'État a pour objectif de répondre au plus vite aux attentes du traité de Francfort : toutes les administrations sont donc contraintes à une gestion plus austère. L'action diplomatique s'en trouve contrainte et l'on trouve souvent sous la plume des historiens les termes d' « isolement » et de « recueillement » pour qualifier la politique étrangère française des années 1870.

Pour autant, les questions financières ne sont pas les seules explications à cette orientation. Pierre Guillen, dans le chapitre de *l'Histoire de la diplomatie française* qu'il consacre à la période de 1870 à 1898, évoque un profond débat au sein de l'État entre deux politiques antagonistes : le recueillement et l'expansion. Si la première, issue de la défaite, est majoritairement partagée, la seconde est davantage défendue par le Quai d'Orsay et le ministère de la Marine<sup>45</sup>. Ces deux institutions prétendent à une honorabilité intacte après la guerre de 1870. Selon elles, la défaite est stratégique et prouve la médiocrité de la force militaire française, sans atteindre leurs forces civiles. Elles souhaitent ainsi avoir les moyens de retrouver rapidement une place dans le concert des grandes puissances. Pour René Girault, le débat est plus large et s'explique par les rapports de forces politiques issus de la défaite de 1870. La question de la nature du régime suite à l'échec du Second Empire porte notamment sur un choix entre royauté et république. Choix qui, selon René Girault, « comporte une connotation diplomatique » : les royalistes français sont alors défenseurs de la paix et les républicains apparaissent comme champions de la défense nationale et de la revanche<sup>46</sup>. En témoigne Gambetta, dans un discours prononcé à Angers, en avril 1872 :

« Cette nation, qui a su sauver son honneur, saura reprendre véritablement le rang qui lui appartient dans le monde... C'est par l'expansion, par le rayonnement de la vie au-dehors, par la place qu'on prend dans la vie générale de l'humanité que les nations persistent et durent.<sup>47</sup> »

---

<sup>44</sup> Jean BAILLOU, *op. cit.*, p 194.

<sup>45</sup> Jean-Claude ALLAIN, Pierre GUILLEN, Georges-Henri SOUTOU, Laurent THEIS, Maurice VAISSE, *Histoire de la diplomatie française, II. De 1815 à nos jours*, Paris, Éditions Perrin, 2007, p 636.

<sup>46</sup> René GIRAULT, *Diplomatie européenne, Nations et impérialismes 1871-1914*, Paris, Armand Colin, 1997, p 73-74.

<sup>47</sup> Cité dans René GIRAULT, *Diplomatie européenne, Nations et impérialismes 1871-1914*, *op.cit.*, p 75.

Le régime républicain s'appuie finalement sur un consensus patriotique, auquel adhère l'opinion publique. René Girault insiste sur un « désir général de renouveau »<sup>48</sup> qui s'exprime par la reconstitution progressive d'une politique d'expansion, dont la « sagesse démocratique » impose d'en détourner le cours hors d'Europe : le programme colonial, dont les objectifs étaient déjà émis sous l'Empire, se trouve renforcé après la défaite de 1871. Cette politique active et dynamique est également celle du Quai d'Orsay.

Néanmoins, les objectifs de rayonnement et de regain d'honneur s'expriment aussi dans l'action diplomatique à l'égard de pays qui sont en-dehors des domaines coloniaux. Le projet d'expansion peut en effet se réaliser par différents biais : si les continents africain et asiatique sont les terrains des enjeux de colonisation, l'Europe sert également de scène aux entreprises diplomatiques de développement de l'influence française. Dans un article intitulé « Nouvelles colonies et vieux empires », Jane Burbank et Frederick Cooper insistent sur le parallèle à présenter entre le mouvement européen de colonisation et les politiques d'influence sur le continent, les deux dynamiques participant à une même compétition impérialiste<sup>49</sup>. Cet aspect des politiques des gouvernements d'Europe occidentale s'amplifie effectivement à partir de la décennie de 1870. Or nationalisme, ou soutien à des révolutions nationalistes comme la révolution grecque<sup>50</sup>, et impérialisme n'ont rien d'antagonistes dans la pratique diplomatique. Dans le cadre de la politique d'expansion, défendue après 1871 par le Quai d'Orsay, la

---

<sup>48</sup> *Ibid.*, p 75 : « S'il est excessif de considérer la défaite de 1870-71 comme à l'origine du mouvement colonial ou même à l'origine de la motivation économique de la colonisation, car ces objectifs étaient déjà explicités sous l'Empire, on peut considérer que l'actualisation de la volonté colonisatrice procède de ce besoin de renouveau. »

<sup>49</sup> Jane BURBANK, Frederick COOPER. « « Nouvelles » colonies et « vieux » empires », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 27, no. 1, 2009, pp 13-35.

« La lutte pour la domination impériale sur le continent s'est ainsi poursuivie tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du XX<sup>e</sup>. Alors qu'un nouvel empire apparaît (le Deuxième Reich allemand), des empires considérés comme anciens (l'empire tsariste) poursuivent leur expansion, s'affaiblissent (l'empire ottoman) ou se reconfigurent (l'empire des Habsbourg). Parallèlement, dans la partie occidentale du continent, des empires considérés comme modernes développent des réseaux clientélistes, imposent le libre-échange, provoquent des guerres ou usent de leur influence pour s'imposer en Europe et outre-mer. Les guerres qui opposent les empires ponctuent le siècle ; elles s'intensifient lors des retournements d'alliances. Partie intégrante de cette compétition, rébellions et révolutions fragilisent l'emprise sur un territoire, offrant à des empires rivaux autant d'opportunités exploitables. »

<sup>50</sup> Sous l'emprise des idées de la Révolution française, la Grèce aspire à son indépendance au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La population se soulève après la fondation en 1814 à Odessa d'une société secrète de patriotes grecs, l'Hétairie. Celle-ci a pour chef Alexandre Ypsilanti, aide de camp du tsar Alexandre. En attaquant Ali, le rebelle pacha de Janina, le sultan ottoman Mahmoud II provoque la première guerre gréco-turque. En 1822 le congrès d'Épidaure proclame l'indépendance de la Grèce. À partir de 1824 des comités de philhellènes se constituent en France. Hommes politiques et hommes d'affaires, artistes, intellectuels, bourgeois, aristocrates libéraux – dont Louis-Philippe – passionnés par l'action de Byron à Missolonghi, de Chateaubriand et de Victor Hugo, soutiennent les héritiers de la Grèce antique contre les barbares, devenus les chrétiens contre les musulmans. Les libéraux, opposés à tout despotisme, pressent les gouvernements réticents d'intervenir tandis que des réfugiés arrivent en France. En 1826, l'Angleterre et la Russie interviennent directement dans le conflit, avant d'être rejointes en 1827 par la France : le 27 octobre, l'alliance des trois puissances inflige à la flotte turco-égyptienne une sévère défaite à Navarin. En 1830, l'indépendance grecque est enfin reconnue.

diplomatie est un outil d'influence conséquent, qui peut être utilisé dans les relations avec les pays limitrophes, comme ceux des Balkans. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle est une période de profonde mutation de la diplomatie, qui s'enrichit de plus en plus des aspects économiques et industriels. Ainsi, travailler à renforcer l'influence française en Europe va progressivement correspondre à soutenir les entreprises industrielles. C'est d'ailleurs ce que Jean Baillou décrit :

« Favoriser l'extension du commerce extérieur de la France, protéger les intérêts existants et faciliter l'implantation de nouvelles positions économiques est apparu de plus en plus, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme un des objectifs importants de l'action diplomatique. Cette recherche de débouchés, au moment où s'intensifiait la rivalité entre les grandes puissances en quête de marchés où écouler une production sans cesse accrue, répondait au vœu de la société politique française dans son ensemble.<sup>51</sup> »

Les idées fortes de la politique défendue par le Quai d'Orsay à partir de 1871 sont donc de trouver de nouveaux moyens, sans abandonner les outils plus traditionnels, d'une diplomatie moderne et capable de soutenir la concurrence des autres puissances. En cela, il n'est donc pas question de maintenir une période de recueillement, consécutive à la défaite, sur une trop longue durée. Il s'agit de jouer des différents outils d'influence pour parvenir à soutenir le « désir de renouveau général » évoqué plus haut. La compétition économique sur les marchés mondiaux apparaît ainsi comme la forme moderne de la rivalité traditionnelle entre les États. L'expansion industrielle et commerciale est considérée comme un des aspects essentiels de la grandeur nationale, à laquelle veut participer le Quai d'Orsay. C'est dans cette perspective de diplomatie en renouvellement qu'il nous faut observer le regard porté par la France sur les pays d'Europe balkanique.

### **1.1.3 Quelle est la perspective française sur les Balkans ?**

Fort d'une volonté de développer une diplomatie dynamique et garante de l'expansion des intérêts français, le Quai d'Orsay envisage les Balkans selon une triple perspective : la relation traditionnelle qui lie la France à l'empire ottoman, la question des chrétiens d'Orient et enfin, la crainte du renforcement d'une zone d'influence pro-allemande.

---

<sup>51</sup> Jean BAILLOU, *op. cit.*, p 255.



En 1871, la plus grande partie des territoires du sud-est européen relève du pouvoir ottoman, même si celui-ci a déjà dû reconnaître des reculs. En effet, si les princes qui gouvernent en Serbie, en Roumanie, au Monténégro sont toujours officiellement dépendants de Constantinople, les mouvements nationaux se renforcent et les projets d'indépendance, sur le modèle de la Grèce, gagnent en popularité. Dans ce contexte, la politique traditionnelle de la diplomatie française, depuis le Congrès de Paris de 1856, est la défense de l'intégrité du territoire de l'Empire ottoman, au nom d'une alliance pluriséculaire mais surtout dans le cadre du maintien d'une harmonie des puissances du concert européen. En 1869, c'est le marquis de La Valette, ministre des Affaires étrangères et ancien ambassadeur à Constantinople, qui invite les représentants grecs et turcs à négocier pour éviter un nouveau conflit. La Valette insiste sur le respect du droit international et sur la nécessité de tenir un congrès, réunissant les sept signataires du Traité de Paris. Comme l'indique Yves Bruley, « la Grèce est clairement rendue responsable de la crise, puisqu'elle a fomenté l'insurrection candiote. La conférence se poursuit jusqu'au 18 février 1869, et la Grèce doit s'incliner devant la volonté de l'Europe.<sup>52</sup> » Cette conférence de 1869 est l'un des derniers succès diplomatiques de la France du Second Empire. Le Quai d'Orsay du nouveau régime ne remet cependant pas en cause ce souci de maintenir intact l'Empire ottoman, cette politique étant vue comme une garantie d'un équilibre européen.

Les Balkans sont aussi un des espaces de l'Empire ottoman où la problématique des chrétiens d'Orient est vive, particulièrement lorsque liberté religieuse et lutte pour l'indépendance peuvent s'imbriquer. Le fondement de la préoccupation française pour les chrétiens d'Orient, ou installés en Orient, remonte à la période des Croisades. Le souvenir du lien spécifique de la France aux Lieux saints ou à la présence de communautés chrétiennes, en particulier latines, comme des relations avec les chrétiens locaux est ravivé mais devient surtout très concret avec le système des capitulations, au XVI<sup>e</sup> siècle. Le renouveau religieux des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle se traduit par un intérêt pour une Terre Sainte redécouverte et pour la situation des chrétiens vivant dans les différentes régions de l'empire ottoman. La France du Second Empire apparaît alors comme protectrice des chrétiens catholiques. Or la III<sup>e</sup> République n'interrompt pas l'aide officielle aux communautés et aux institutions catholiques françaises établies à l'étranger. À ce titre, il est intéressant de citer à nouveau Jean Baillou :

« Au plus fort de la querelle entre l'Église et l'État, les ministres des Affaires étrangères, les diplomates et les consuls ont presque tous défendu et soutenu

---

<sup>52</sup> Yves BRULEY, *le Quai d'Orsay impérial, Histoire du ministère des Affaires étrangères sous Napoléon III*, Paris, Éditions A. Pédone, 2012, p 378.

les œuvres religieuses à l'étranger par tous les moyens. Ce sont eux qui ont probablement le plus contribué à donner son contenu à la formule célèbre : "l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation" qui fit alors écho à cette instruction que donnait la Convention au représentant de la France auprès de la Sublime Porte : "le citoyen Semonville n'oubliera pas qu'en Orient, le catholicisme, c'est la Nation".<sup>53</sup> »

La question religieuse est donc l'un des prismes par lesquels la région balkanique est observée depuis Paris. Cette problématique est également étudiée depuis le Quai d'Orsay pour le lien qu'elle établit avec les zones d'influence des puissances. Ainsi, les diplomates français ont cherché, pendant tout le Second Empire, la parade à l'expansion russe parmi les chrétiens d'Orient, du fait de l'orthodoxie commune<sup>54</sup>. Mais après 1871, la crainte de la France est plutôt de voir se développer des tendances pro-prussiennes parmi les peuples balkaniques et surtout au sein des gouvernements. Le 7 juillet 1871, on peut lire dans la dépêche d'Engelhardt, agent et consul général de la République française à Belgrade, ses craintes de voir les autorités serbes participer aux cérémonies de victoire allemande à Berlin :

« (...) je ne puis surmonter le dégoût que m'inspire leur conduite à l'égard de la France qui a donné à la Serbie, avant ses jours d'épreuve, des témoignages si ostensibles de sa générosité. Après avoir sollicité, à la suite des Conférences de Londres, les bonnes grâces de la Russie devenue selon l'expression du colonel Blaznavatz "l'arbitre de la situation orientale", la Régence s'est tournée obséquieuse et humble du côté de la Prusse. Elle a demandé et obtenu par l'entremise du consul général de l'empire germanique l'autorisation d'envoyer un délégué aux fêtes de l'entrée triomphale des troupes allemandes à Berlin et le lieutenant-colonel Beli Markovitch a été reçu "avec distinction" par le Roi Guillaume et par M. de Bismarck.<sup>55</sup> »

Le Quai d'Orsay surveille donc attentivement l'évolution de l'influence des autres puissances dans la région balkanique. À partir de 1871, il est surtout question d'observer les agissements allemands et autrichiens. Le ministère des Affaires étrangères s'intéresse aux Balkans comme

---

<sup>53</sup> Jean BAILLOU, *op. cit.*, p 269.

<sup>54</sup> Yves BRULEY, *op. cit.*, p 193.

<sup>55</sup> AMAE, CPC 63, P16335, Engelhardt à MAE, 7 juillet 1871, n°195.

un espace en construction. La proximité de cette région en fait un espace où la rivalité des puissances occidentales s'exprime particulièrement. L'affaiblissement ottoman, les revendications nationales et religieuses, les entreprises d'expansion des puissances font des Balkans un espace convoité.

## **1.2 Quelle est la place de la Serbie dans la politique étrangère de la France ?**

Après avoir présenté les dynamiques et enjeux de la politique du Quai d'Orsay au début des années 1870, il nous faut préciser, pour la même période, l'état de la relation diplomatique entre la France et la Serbie. Cette dernière se trouve encore à cette date intégrée à l'empire ottoman, comme nous l'avons déjà indiqué. Depuis la révolte de 1815, l'autonomie serbe est reconnue. Le prince de Serbie et son gouvernement développent au courant du XIX<sup>e</sup> siècle une politique étrangère leur permettant de consolider l'identité nationale, tout en respectant le cadre légal de la dépendance à Constantinople. Ainsi, jusqu'en 1878, la relation franco-serbe s'exprime par la présence consulaire française à Belgrade, mais aussi par les relais indispensables de Constantinople et de Vienne auprès du Quai d'Orsay. Au-delà des relais institutionnels, il nous faut aussi faire un état des lieux de la présence française dans la principauté et des conditions de communication entre la France et la Serbie.

### **1.2.1 La présence officielle de la France auprès de la principauté serbe : le rôle du consulat et de l'ambassade**

La présence consulaire française en Serbie date de 1838, année où a été ouverte une agence, occupée alors par un vice-consul. En 1839, la représentation devient un consulat. Il faut attendre 1880 pour que le Quai d'Orsay inaugure une légation à Belgrade, reconnue capitale du royaume de Serbie en 1878. Jusqu'à cette date, les affaires de la principauté relèvent de l'ambassade de France auprès de l'empire ottoman, à Constantinople. Au début de la III<sup>e</sup> République, le partage entre affaires politiques (diplomatiques) et commerciales (consulaires) est maintenu. Néanmoins, la pratique rend cette distinction moins définitive, comme l'explique Ferry de Goey dans un article intitulé « Les consuls et les relations internationales », paru en 2016<sup>56</sup>.

---

<sup>56</sup>« Les spécialistes de droit international du XIX<sup>e</sup> siècle insistent sur la différence des fonctions entre consuls et diplomates. En 1860, T. D. Woolsey (1801-1889) écrit dans son livre que « le rang des ambassadeurs n'avait rien à voir avec les transactions commerciales ». Woolsey rappelle qu'au congrès de Vienne (1815) et plus tard à Aix-la-Chapelle (1818) les gouvernements européens ont introduit quatre rangs diplomatiques, dans le but de limiter

L'article 9 du traité de Paris de 1856 accorde aux non-musulmans dans l'Empire ottoman des conditions juridiques égales à celles des sujets ottomans. Leurs biens ne peuvent plus être confisqués et ils peuvent acquérir des biens immobiliers. Les puissances européennes obtiennent aussi le privilège de garder en permanence des navires de guerre dans les ports ottomans pour protéger leurs ressortissants comme des lieux de refuge. Après 1856, les puissances européennes s'attachent à vérifier si les droits et les conditions juridiques et politiques prévues par le traité pour les chrétiens sont bien respectés. Cette mission est attribuée aux consuls, qui voient donc leurs rôles commerciaux s'enrichir. Les archives diplomatiques de La Courneuve ainsi que celle de Nantes permettent de comprendre cette grande variété de l'activité consulaire. Les courriers traitent des questions ferroviaires, des projets industriels, mais aussi des changements politiques concernant le gouvernement, la cour princière et la situation de l'influence des Puissances dans la principauté. Sur la période 1871-1878, à savoir la période précédant immédiatement l'indépendance de la Serbie, la France est représentée par : Edouard Engelhardt (jusqu'en 1873), Frédéric Debains (de 1874 à 1876), le comte de Kerjegu Monjard, Auguste Bersolle et le comte de Rochechouart (de 1877 à 1878). Ils sont soutenus par un chancelier d'agence : Monsieur Petreto d'Istria jusqu'en 1875 suivi de Charles Hecquard de 1875 à 1877 et de Monsieur de Saizieu qui arrive à Belgrade en 1877. Les archives du consulat de France à Belgrade sont constituées de la correspondance (dépêches, télégrammes), de rapports constitués pour le ministère, d'analyses de la situation politique en Serbie. On remarque donc que la mission du consul est plus large qu'un unique aspect commercial. Les questions politiques et militaires ont une place conséquente. La situation protocolaire est également suivie par les agents du consulat.

Jusqu'en 1878, la représentation française en Serbie est située à Constantinople, capitale de l'empire ottoman et donc siège de l'ambassade de France. L'évolution de la question d'Orient entraîne l'institution de six légations pendant la période 1871-1914 dont trois après la guerre russo-turque de 1877 et le Congrès de Berlin : Belgrade, Bucarest et Cettigné.

Mais compte-tenu de la proximité géographique entre Vienne et Belgrade, l'ambassade de France auprès de l'Empire austro-hongrois tient aussi un rôle important pour les représentants français en Serbie. Il est d'ailleurs souvent question des communications entre les deux postes.

---

le nombre de titres et de clarifier les différents privilèges attachés. Le quatrième rang comprend les chargés d'affaires accrédités auprès des ministres des Affaires étrangères, mais aussi, « les consuls investis de fonctions diplomatiques », Ferry de Goey, « Les consuls et les relations internationales au XIX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, n°93, 2016, p 10.

Le 19 octobre 1872, de Ring, agent à Vienne, écrit à Edouard Engelhardt, alors agent et consul général de France à Belgrade :

« Monsieur l'Agent,

Je vous prie d'agréer mes remerciements pour l'envoi des Documents joints à votre lettre du 6 de ce mois. Comme tout ce qui me vient de Belgrade, ils m'ont vivement intéressé. Je suis bien au regret de devoir vous avouer que depuis quelque temps le service de nos courriers de Cabinets est désorganisé. La périodicité de leurs voyages a cessé. On ne les expédie plus depuis Versailles que sous l'emprise d'un besoin plus ou moins pressant, c'est-à-dire à intervalles irréguliers et de loin et loin.

À Vienne, nous sommes contraints par la force des choses à procéder à peu près de même. Si cela vous arrange, j'aurai soin de vous prévenir par le télégraphe, du jour où nous en ferons partir pour Versailles.

Le service des Courriers autrichiens est mieux réglé. Il en partira un d'ici le mercredi 30 de ce mois. Et il y en aura d'autres tous les quinze jours, le mercredi.

Quand vous aurez des plis que vous voudrez confier à ces courriers, veuillez prendre vos mesures pour qu'ils m'arrivent le jour dit, avant 3h de l'après-midi. Les correspondances que vous m'avez adressées jusqu'ici ont été par moi distribuées entre les différents modes de transport, suivant les circonstances. J'en ai fait porter quelques-unes à la poste. Les autres vont partir par Courriers ou par le portefeuille de voyageurs dignes de confiance. C'est notamment ce qui a eu lieu pour votre dernier pli. Je vous prie de ne pas vous préoccuper de la question de l'affranchissement. Les sommes dont il s'agit sont minimales eu égard au chiffre total de nos dépenses de postes.

Veillez agréer, Monsieur l'Agent, les nouvelles assurances de ma considération la plus distinguée.<sup>57</sup>»

Pour les deux agents français, il est intéressant de partager leurs informations concernant les relations diplomatiques entre l'Autriche-Hongrie et la principauté de Serbie. Il est donc nécessaire de connaître les calendriers et horaires des différentes correspondances envisageables entre Vienne et Belgrade. Les communications entre les deux capitales sont

---

<sup>57</sup> CADN, 79PO/A/10, de De Ring à Engelhardt, Vienne, 10 octobre 1872, n°1500.

variées et portent également sur le traitement commercial des marchandises françaises, sur les projets ferroviaires...

On se rend donc compte que la Serbie est présente à plusieurs échelles de la diplomatie française : elle est un consulat dès 1838 et sous la responsabilité de l'ambassade de France à Constantinople jusqu'en 1878, elle est une interlocutrice importante pour l'ambassade de France à Vienne. Dans le cadre des institutions françaises, la Serbie est présente de façon directe et indirecte. Cela nous indique que, pour les autorités françaises, la principauté est un poste d'observation de la situation au sein de l'empire ottoman mais aussi des relations des pays balkaniques avec l'empire austro-hongrois. C'est d'ailleurs ce que peut confirmer le texte nécrologique consacré à Auguste Bersolle, dans l'annuaire diplomatique de 1877<sup>58</sup>. La carrière de cet agent est tout d'abord résumée dans ses grandes lignes : « M. de Bersolle (Auguste-Jules), entré au département en 1851, fut successivement attaché aux ambassades de Naples, Constantinople, Rome et Madrid et aux légations de la Haye, Hambourg, Francfort, Pékin et Bruxelles. » Sa nomination en Serbie est présentée comme une avancée dans la carrière de l'agent :

« Après avoir franchi les trois classes de secrétaire et avoir reçu la croix de la Légion d'honneur, il fut nommé, en septembre 1876, agent politique et consul général de France en Serbie, en récompense de ses anciens services. Il en rendit de nouveaux à Belgrade, dès le début des événements qui se passent sur le Danube, et c'est avec d'unanimes regrets que le département l'a vu succomber à son poste le 5 avril dernier, à peine âgé de 48 ans ».

Les différents postes attribués à Auguste Bersolle laissent à penser que sa maîtrise de questions méditerranéennes, ottomanes et balkaniques était suffisamment solide pour que lui soit attribué, pendant une période de crise, le poste de Belgrade. Bien que la nature même de ce type de document nécrologique ne soit pas destinée à apporter de critique au sujet de Bersolle, le texte met en avant l'expérience confirmée du diplomate. Le Quai d'Orsay semble donc sensible à la place occupée par la Serbie dans les enjeux des relations balkaniques et ottomanes. Pour approfondir cette question de la place de la Serbie dans la politique étrangère française, il nous faut aussi considérer la présence française sur le sol de la principauté.

---

<sup>58</sup> *Annuaire diplomatique de la République française pour 1877*, Paris, Berger-Levrault et Cie, 1877, p 206.

### 1.2.2 Des Français en Serbie

Au courant des années 1870, la présence française en Serbie est assez limitée. La colonie diplomatique française permanente est constituée de cinq personnes au maximum, en ajoutant aux agents du consulat à Belgrade l'attaché militaire. Mais ce dernier n'est pas fixé en Serbie : son attaché est l'ambassade de France à Constantinople. Il effectue donc des missions d'observation dans les différents pays balkaniques. Des citoyens français<sup>59</sup>, ouvriers, représentants commerciaux ou membres de congrégations religieuses sont aussi présents en Serbie. Mais pour la décennie de 1870, ils sont peu nombreux.

Cette faible représentation officielle pose des problèmes à l'activité des agents du consulat. Il est difficile de trouver des remplaçants pour assurer ces missions, de longue durée. Ainsi, à la fin de sa dépêche du 26 novembre 1873, Edouard Engelhardt présente au Duc de Broglie, alors ministre des Affaires étrangères, son vœu de quitter son poste en Serbie. Il insiste notamment sur la durée de sa mission et sur l'éloignement que cette dernière a créé entre le consul et ses proches.

« J'attacherai d'ailleurs le plus grand prix à pouvoir vous entretenir directement Monsieur le Duc, de ma situation personnelle et j'ose me persuader que Votre Excellence, accueillant avec bienveillance les vœux que j'aurai l'honneur de Lui exposer, m'autorisera à quitter définitivement la Serbie où pendant un séjour de sept ans, j'ai été si cruellement éprouvé dans mes affections.<sup>60</sup> »

À la lecture de cette lettre, on peut comprendre que l'une des principales difficultés du poste réside dans son éloignement. L'isolement dont fait part Edouard Engelhardt semble ici particulièrement difficile à vivre. Bien que située dans la zone géographique européenne, donc dans une relative proximité de la capitale de la France, la Serbie apparaît pour cet agent comme un poste très éloigné. L'expression des sentiments est une chose assez rare dans la correspondance diplomatique. Exprimer directement à son supérieur ses difficultés à vivre ce poste est donc la preuve que la situation est devenue plus qu'inconfortable. On comprend d'ailleurs que le sujet a déjà été abordé plus ou moins directement.

---

<sup>59</sup> Les premières années d'après-guerre (1872-1875) sont marquées par plusieurs requêtes auprès du consulat de France afin de confirmer la nationalité française de ressortissants provenant d'Alsace et de Lorraine annexée. CADN79PO/A/46.

<sup>60</sup> AMAE, CPC 63, P16337, dépêche du 26 novembre 1873, de Engelhardt à MAE.

Un autre évènement confirme cette impression d'isolement des agents français. Un télégramme du 9 avril 1877, envoyé par le représentant italien à Belgrade à l'ambassadeur d'Italie à Paris, évoque l'attaque d'apoplexie dont a été victime le 5 avril le consul de France, Auguste Bersolle, arrivé au poste en novembre 1876<sup>61</sup>. Dans ce télégramme, l'agent italien demande à ce que le Quai d'Orsay soit informé de la situation. Un autre télégramme, daté du même jour, envoyé cette fois par l'agent britannique à l'ambassadeur du Royaume-Uni à Paris, indique le décès d'Auguste Bersolle<sup>62</sup>. Le ministre serbe des Affaires étrangères, Jovan Ristić informe également en personne son homologue français par télégramme<sup>63</sup>.

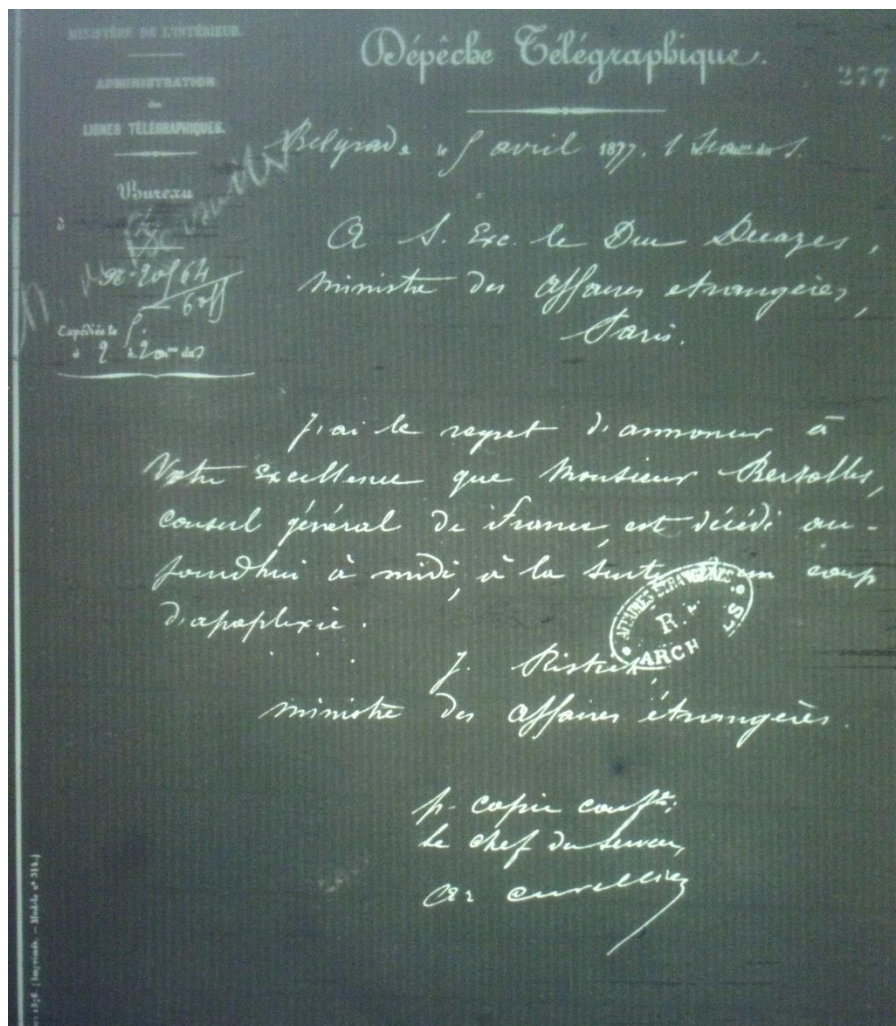


Figure 2 : L'annonce du décès d'un diplomate français par le ministre des Affaires étrangères serbes. AMAE, CPC 63, P16338, DT du 9 avril 1877

<sup>61</sup> AMAE, CPC 63, P16338, DT du 9 avril 1877.

<sup>62</sup> *Ibidem*.

<sup>63</sup> *Ibidem*.



À la suite de la mort d'Auguste Bersolle, des scellés sont apposés afin de garantir la sécurité de l'agence française<sup>64</sup>. L'inventaire des biens est effectué rapidement. Sont présents Madame Bersolle, Camille Bertolo, consul d'Italie et Eugène Hory, consul honoraire chancelier de l'ambassade de France à Vienne<sup>65</sup>. On comprend qu'il n'y a plus de représentant français capable d'assurer l'intérim. Le consul italien est alors chargé de la gérance de l'agence française. L'une de ses premières missions est d'assurer l'organisation des funérailles du défunt. Dans une lettre du 12 avril 1877, adressée au ministre français des Affaires étrangères, Louis Decazes, Camille Bertolo décrit le déroulement de la cérémonie et son implication personnelle : « J'ai employé à accomplir le triste mandat qu'il a plu à Votre Excellence de me confier, le même zèle qu'un de mes collègues français à l'étranger aurait sans doute employé envers un Italien dans des circonstances semblables. <sup>66</sup>» Pour remercier cet agent italien, le Quai d'Orsay envisage, au mois de mai 1877, de lui remettre la décoration d'Officier de la Légion d'Honneur.

À travers cet épisode transparait une certaine solidarité entre les agents présents à Belgrade. Au-delà de leurs appartenances nationales, ils vivent le même isolement, et face à la mort de l'un d'entre eux, cherchent à ce que les cérémonies funéraires et le transfert du corps se passent au mieux et au plus vite. Ils semblent attachés à ce que les volontés de la famille du défunt soient respectées au plus près.

Pour autant, malgré les liens qui peuvent unir ces hommes, les représentants restent très attachés à la défense du protocole. Les places attribuées lors des réceptions princières, l'ordre de présentation au cours des cérémonies officielles font l'objet d'une observation scrupuleuse. En juin 1874, un incident diplomatique a lieu à la Cour, lors d'un bal, entre les agents autrichien et russe<sup>67</sup>. Pour le souper prévu après le bal, le prince n'a pas suivi les usages traditionnels de placement des membres du corps diplomatique et consulaire. Cette modification non prévue entraîne ce soir-là le retrait de l'agent russe dans le fumoir, le temps du souper. Cet événement conduit à une clarification des questions protocolaires dans les jours suivants. Il existe alors un nouveau code du protocole, réglant l'attribution des rangs selon l'ancienneté du poste à Belgrade. Toutefois, à l'occasion des fêtes du nouvel an 1875, un nouvel incident a lieu, concernant cette fois les agents allemand et français<sup>68</sup>. Une querelle de préséance éclate entre les deux représentants : le consul allemand s'estime victime d'un manque de reconnaissance de

---

<sup>64</sup> AMAE, CPC 63, P16338, dépêche du 2 mai 1877.

<sup>65</sup> CADN79PO/A/46. La clôture de la succession Bersolle s'effectue en trois parties : les petits objets sont envoyés à la famille, le reste du mobilier est vendu aux enchères et une somme est aussi destinée au paiement des funérailles.

<sup>66</sup> AMAE, CPC 63, P16338, lettre du 12 avril 1877.

<sup>67</sup> AMAE, CPC 63, P16336, annexe à la dépêche du 25 juin 1874, n°299.

<sup>68</sup> AMAE, CPC 63, P16337, dépêche du 27 janvier 1875, n°7.

la part de son collègue français. Ce dernier explique dans son courrier au Quai d'Orsay qu'il a appliqué les nouvelles règles de protocole, établies quelques semaines plus tôt. Cette dispute entraîne de nombreux échanges entre Belgrade, Paris et Vienne et trouve également un écho dans la presse. L'ambassadeur de France à Vienne souligne la violence des articles à l'égard de Debains, le consul français, dans la presse allemande et autrichienne. Après quelques semaines, la querelle semble s'essouffler. Le Quai d'Orsay a entre-temps assuré son agent de son soutien et l'a maintenu à son poste :

« Votre départ de Belgrade ne pourrait avoir que des inconvénients. Restez à votre poste. Petersburg et Vienne rendent pleine justice à la sagesse de votre attitude.<sup>69</sup> »

L'explication mise en avant par Paris est que cet incident est le reflet des inquiétudes que provoque l'influence française croissante en Serbie, pour les puissances germanique et austro-hongroise<sup>70</sup>.

À plusieurs reprises, la question de l'accessibilité de la Serbie est revenue. Pour les échanges d'informations comme pour les déplacements des agents, la principauté apparaît comme particulièrement difficile d'accès au courant des années 1870. Au-delà de la distance entre la France et la Serbie, il est surtout question du manque de routes carrossables et de lignes de chemin de fer directes. La principauté est enclavée et l'accès fluvial varie selon les saisons.

### **1.2.3 Les problèmes de l'accessibilité**

Le sentiment d'isolement de ces agents consulaires et diplomatiques est, comme nous l'avons vu, perceptible dans plusieurs échanges. Afin d'en comprendre les raisons, il nous faut réfléchir aux questions de l'accessibilité de la Principauté serbe depuis l'Europe de l'ouest. La voie naturelle est celle du Danube. C'est la route prise par les agents mais aussi par les courriers et les valises diplomatiques. Depuis Paris, ils prennent le chemin de Vienne en train puis poursuivent par bateau jusqu'à Belgrade. Cela soumet ce trajet à plusieurs aléas : les conditions météorologiques, le passage des frontières... En mai 1877, le comte de Rochechouart, nouvellement investi de la mission d'agent au consulat général de France à Belgrade, fait part des inquiétudes que lui cause la correspondance via la voie fluviale :

---

<sup>69</sup> AMAE, CPC 63, P16337, DT du 4 février 1875.

<sup>70</sup> AMAE, CPC 63, P16337, dépêche du 10 février 1875, n°19.

« Le poste de Belgrade ferme à 7 heures et demie du soir et le bateau de Basias ne part que le lendemain matin, notre correspondance reste donc toute une nuit entre les mains des employés serbes, mais ce n'est pas tout : le bateau parti de Belgrade le matin arrive à Basias vers midi et les lettres ne repartent que par le train du soir, notre correspondance reste donc encore là six ou sept heures dans les bureaux autrichiens.

Si j'emploie le chiffre pour mes dépêches, entre le surcroît de travail que cela me donnerait ici, je tombe, soit dans l'inconvénient d'envoyer une correspondance que Monsieur de Vogüé – ambassadeur à Vienne – ne peut pas lire, soit d'écrire des lettres qu'on oublie de recharger à Vienne et qui vous arrivent incompréhensibles, comme cela a eu lieu pour mon rapport du 9 mai. (...) Le prix d'une place d'ici à Vienne par le bateau, aller et retour est de 30 florins. Joignez-y des frais de séjour montant environ à 5 francs par jour, cela fera un total de 50 à 100 frs, ce qui n'est pas exorbitant. En me prévenant du départ des valises de Paris, mon courrier pourrait arriver à Vienne à temps pour me la rapporter et économiser ainsi des frais de Poste assez considérables, la dernière valise ayant coûté 30 francs de Vienne à Belgrade. <sup>71</sup> »

On peut comprendre dans cette dépêche qu'en plus de la question de la rapidité de la communication, il y a celle de la sécurité des informations transmises entre le consulat et le ministère des Affaires étrangères. L'interception des courriers, lors des transbordements, apparaît en effet assez aisée, d'après les écrits du comte de Rochechouart. À plusieurs reprises, dans les semaines qui suivent, ce même agent évoque l'interception du courrier diplomatique, qu'il attribue aux bureaux de poste autrichien ou serbe<sup>72</sup>. Après que le comte de Rochechouart a été nommé de façon « inattendue »<sup>73</sup> comme ministre à Haïti, l'arrivée du nouveau consul, Monsieur de Saint-Quentin, est retardée par une interruption de la navigation sur le Danube, le fleuve étant gelé<sup>74</sup>. C'est un des autres éléments qui rend la communication par voie fluviale irrégulière : les conditions météorologiques peuvent bloquer les bateaux pendant plusieurs jours, quand il y a de forts orages ou des hivers trop rigoureux, avec un gel trop épais.

---

<sup>71</sup> AMAE, CPC 63, P16338, dépêche du 18 mai 1877, n°4

<sup>72</sup> AMAE, CPC 63, P16338, dépêche du 18 septembre 1877, n°26

<sup>73</sup> AMAE, CPC 63, P16338, DT du 25 novembre 1877.

<sup>74</sup> AMAE, CPC 63, P16338, dépêche du 4 janvier 1878, n°1.

Mais le XIX<sup>e</sup> siècle est également celui de la construction des réseaux de voies ferrées. Le train apparaît comme une solution face aux problèmes rencontrés avec le Danube : il peut garantir une communication plus régulière entre Paris et Belgrade. Il peut aussi permettre d'accélérer les échanges. La première ligne de chemin de fer européenne a été ouverte au transport public en 1825, en Angleterre. Pendant les trois décennies suivantes, la construction du réseau ferroviaire touche toutes les régions et tous les États de l'Europe, sauf la partie sud-est du continent. Dans cette région, les premières voies ferrées sont construites pendant les années 1860. Dans un article paru en 1995, Alexandre Kostov a établi les trois groupes de facteurs déterminant la construction du chemin de fer dans les Balkans<sup>75</sup>. Il met en avant le développement tardif des économies balkaniques au XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que la position géographique de la région, caractérisée par la présence de voies maritimes et navigables (la mer Noire, la mer Égée, la mer Adriatique et le Danube) mais aussi terrestres pour rejoindre le Levant. Enfin, il donne comme dernier facteur l'influence économique et politique des grandes puissances. Entre 1830 et 1860, il existe plusieurs projets et des tronçons de réseaux ferroviaires sont construits. Toutefois, l'intégralité des projets n'aboutit pas. Entre 1860 et 1877, avec l'influence grandissante des grands ports sur leur arrière-pays, des projets se font concurrence : l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Grande-Bretagne, l'empire ottoman ont des programmes différents. L'avancée irrégulière de la construction du réseau fait que le transbordement est nécessaire jusque dans les années 1880. Le raccordement des différents tronçons devient un enjeu industriel et diplomatique dès les années 1870.

Les entreprises françaises de travaux publics s'intéressent à l'ensemble du continent européen dès les années 1860. À l'ouest, elles œuvrent au sein d'un vaste marché francophone : la Belgique, le Luxembourg et la Suisse leur offrent des travaux de grande ampleur, comme la percée des grands tunnels alpins. En revanche, dans l'Empire austro-hongrois, les succès des années 1857-1873 ne résistent pas à la grande poussée protectionniste. Le bassin méditerranéen intéresse également les entreprises françaises : elles travaillent en Italie dans les années 1860, au Portugal entre 1870 et 1890, ainsi que dans les Balkans, en Serbie et en Roumanie, de 1870 à 1880, puis en Bulgarie à la fin des années 1890 et enfin en Grèce au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>76</sup>. La question ferroviaire prend alors une place de plus en plus importante dans les missions

---

<sup>75</sup> Alexandre KOSTOV, « Les Balkans et le réseau ferroviaire européen avant la Première Guerre mondiale », *Les réseaux européens transnationaux XIX-XX<sup>e</sup> siècles, quels enjeux ?*, ouest éditions, Nantes, 1995, p 49-60.

<sup>76</sup> Dominique BARJOT, « La mise en place des infrastructures européennes de transport : le rôle des entrepreneurs français de travaux publics (1857-1974) », *Les réseaux européens transnationaux XIX-XX<sup>e</sup> siècles, quels enjeux?*, ouest éditions, Nantes, 1995, pp 61-75.

consulaires et diplomatiques des agents dans les Balkans, et ceci, à deux titres : le train va modifier la relation entre le Bureau central du Quai d'Orsay et ses représentants à l'étranger mais il va aussi enrichir la mission de ces derniers. Les projets ferroviaires deviennent l'un des enjeux majeurs d'une diplomatie industrielle.

Afin de préciser la nature de la relation diplomatique pour la décennie 1870 entre la France et la Serbie, il nous faut également envisager la question sous l'angle des échanges interpersonnels.

### **1.3 Des contacts personnels, principalement entre les élites**

Au cours de la décennie étudiée dans ce chapitre, les relations entre les deux pays restent finalement assez réduites. Elles concernent principalement les mondes politique et industriel, et parmi eux, ce sont des minorités qui s'attachent à établir et renforcer le lien franco-serbe. On peut ainsi dire qu'il n'y a pas de réelle problématique spécifique à la Serbie dans la politique étrangère française. Toutefois, la réalité des échanges entre les deux pays est présente dans les archives : d'ordre protocolaire et officiel, ils sont aussi liés au développement de liens culturels croissants au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### **1.3.1 Protocole et échanges diplomatiques traditionnels**

Les contacts existants sont ceux que l'on retrouve traditionnellement entre deux gouvernements. Si à l'époque étudiée dans ce chapitre, il ne s'agit pas de relations entre deux États pareillement indépendants, les représentations sont pourtant actives, comme nous avons pu le noter auparavant. Néanmoins, à la vue de son statut de Principauté appartenant à l'empire ottoman, la Serbie ne reçoit pas de visite protocolaire de représentants du gouvernement français. Les échanges passent par la voie consulaire. Lors de ces différents voyages en Europe, le prince de Serbie effectue quant à lui des passages par la France. Ces visites sont parfois d'ordre privé mais peuvent aussi prendre un caractère officiel<sup>77</sup>. En 1873, le prince Milan se rend à Paris : envisagé dès le mois de juillet, le voyage a lieu au courant du mois d'octobre, et fait suite à une visite à la cour d'Autriche. Au mois de novembre 1873, le consul de France peut ainsi transmettre au Quai d'Orsay les sentiments du prince à son retour à Belgrade :

---

<sup>77</sup> Milan Obrenović a suivi des études à Paris, jusqu'à ce qu'il apprenne son accession au trône en 1868.

« Son Altesse m'a témoigné toute sa reconnaissance pour l'accueil distingué et même « cordial » qui lui a été fait à Versailles et dont Elle gardera, m'a-t-elle assurée, le plus précieux souvenir. « J'ai à vous remercier vous-même » a jouté le Prince, « car je n'ignore pas ce que vous avez dit de moi en amont. » Milan, qui était en habit de ville, portait la rosette de la Légion d'Honneur.<sup>78</sup> »

Quelques semaines après cette réception, le prince revient sur sa rencontre avec le Président de la République Mac-Mahon et voit dans la décoration qui lui a été attribuée « une nouvelle preuve de l'amitié et de l'estime qu'on a pour la nation serbe.<sup>79</sup> »

Les archives montrent ainsi l'existence d'échanges entre la cour princière serbe et les représentants diplomatiques français, mais aussi des rencontres entre les membres des deux armées. L'attaché militaire de l'ambassade de France à Constantinople visite les armées des États sous domination ottomane. Il rencontre des officiers et dresse un état des lieux de la nature des entraînements et de l'armement des militaires. Il fait aussi l'intermédiaire lorsque des demandes de stages d'élèves officiers serbes au sein de l'armée française sont formulées : la requête est alors présentée aux ministères des Affaires étrangères et de la Guerre. La formation d'officiers étrangers au sein d'écoles françaises est une tradition qui semble ancienne et ancrée. Elle est mise en avant dans les courriers diplomatiques pour présenter un lien franco-serbe concret. Ainsi, en avril 1873, à la mort du général Blaznavatz, président du ministère et membre de la régence serbe pendant la minorité du prince Milan, on peut lire, sous la plume du consul de France à Belgrade :

« Il n'a d'ailleurs aucun titre particulier aux regrets du pays qui lui a donné son éducation militaire. Quoique ancien élève de l'école d'application de Metz, il a pris en tâche de réformer l'œuvre du délégué français auquel la Serbie doit sa milice et son armée et c'est en pensant surtout à lui que j'ai cru pouvoir dire un jour "le Rhin n'a pas eu de plus joyeux échos que la Save pour le canon de Reichshoffen, de Gravelotte et de Sedan".<sup>80</sup> »

---

<sup>78</sup> AMAE, CPC 63, P16336, dépêche du 2 novembre 1873, n°272.

<sup>79</sup> AMAE, CPC 63, P16336, annexe à la dépêche du 5 décembre 1873, n°279.

<sup>80</sup> AMAE, CPC 63, P16336, dépêche du 8 avril 1873, n°250.

La question militaire apparaît donc dès les années 1870 comme étant un point de rencontre des intérêts français et serbes. Ils se trouvent liés aux aspects diplomatiques dans la mesure où les questions de géopolitique sont prégnantes pour la conduite de la politique des Affaires étrangères. Ces contacts restent dictés par les questions protocolaires et ne concernent que quelques membres des élites.

### **1.3.2 Des échanges culturels croissants, mais des clichés importants du côté français**

Dans son analyse de la nature de l'alliance entre la Serbie et la France, Dušan Bataković présente les origines des relations culturelles et politiques en évoquant les « Parisiens »<sup>81</sup>. Ces derniers sont de jeunes étudiants serbes, issus de familles aisées, qui sont envoyés étudier dans les capitales européennes, dont Paris. Ce mouvement existe également en Roumanie, que des jeunes gens issus des grandes familles quittent pour les universités françaises dans les années 1840. Mis en contact direct avec des réalités et la modernité occidentales, ils rentrent en Roumanie décidés à transformer les usages politiques et sociaux. Leurs attitudes françaises, et notamment le fait de se saluer en français, font qu'ils sont surnommés ironiquement les « Bonjouristes » par les générations plus anciennes<sup>82</sup>. À partir de 1839, le gouvernement de Serbie attribue des bourses d'études à ces personnes dont l'expérience à l'étranger participe à renforcer les relations diplomatiques, par le biais des liens personnels.

« À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les "Parisiens" formèrent une élite intellectuelle et politique francophile qui allait influencer sur le rapprochement entre la Serbie et la France (...), ils constituèrent un corps de fonctionnaires et de diplomates très liés à la France comme modèle politique et fidèles en grande partie à ses doctrines politiques. Les "Parisiens" furent également les premiers libéraux en Serbie à demander des libertés politiques, notamment la liberté de la presse et le droit de former des partis politiques.<sup>83</sup>»

---

<sup>81</sup> Dušan BATAKOVIĆ, *La Serbie et la France, une alliance atypique ; relations politiques, économiques et culturelles (1870-1940)*, Institut des Etudes balkaniques, Belgrade, 2010, p 35.

<sup>82</sup> Dan BERINDEI, « Paris-Bucarest : itinéraires roumains en 1848 », *Revue d'Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle – 1848*, n°6, 1990, pp 39-54.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p 37.

Dušan Bataković évoque la constitution d'une « petite colonie serbe à Paris »<sup>84</sup> dès la fin des années 1840. Pour Stanislav Sretenović, ce groupe de Serbes formés en France, qui tient ensuite des postes importants dans la diplomatie, l'administration et le gouvernement, « permet à la diplomatie française d'exercer son influence et de se procurer des informations valables et confidentielles » :

« La parfaite connaissance de la langue française de ces diplomates serbes et les contacts qu'ils ont noués pendant leurs études à Paris avec leurs futurs interlocuteurs français, jouèrent certainement un rôle important dans les rapports entre les diplomates français et serbes.<sup>85</sup> »

Les études dans les établissements français mais aussi allemands ou autrichiens sont des habitudes qui se développent encore davantage les années suivantes. Pour les membres de l'élite serbe, une éducation complète se doit d'être constituée d'années passées à l'étranger. On pourrait y voir un pendant balkanique au « Grand Tour » du XVIII<sup>e</sup> siècle. En novembre 1873, lorsque le nouveau président du cabinet princier entre en fonction à Belgrade, le consul Engelhardt précise, suite à son entrevue avec Marinović que ce dernier est « gagné aux idées occidentales » et que ses trois fils « ont été élevés dans des lycées de Paris où ils ont presque oublié leur langue maternelle.<sup>86</sup> » Cette information est, pour le consul français, une preuve de la confiance que le gouvernement français peut avoir dans ce nouveau cabinet serbe. Les liens personnels et les expériences individuelles participent donc au renforcement du lien diplomatique.

Ces contacts établis et ces expériences partagées n'empêchent pas que le point de vue français sur la culture serbe soit empreint d'une image globale assez condescendante. Au-delà de rencontres entre personnes et de l'estime accordée à certains individus, le préjugé du sous-développement est souvent exprimé lors de la description des institutions balkaniques. Dans une note sur le fonctionnement des institutions serbes, rédigée en février 1873 par le consul Engelhardt, on peut ainsi lire ceci :

« On voit par ce qui précède que la Serbie ne présente pas cet appareil majestueux, imposant et salubre qu'elle revêt dans les pays civilisés, que la magistrature serbe n'offre pas encore toutes les garanties désirables et que la

---

<sup>84</sup> *Ibid.*, p 39.

<sup>85</sup> Stanislav SRETENOVIĆ, *op.cit.*, p 37.

<sup>86</sup> AMAE, CPC 63, P16336, dépêche du 14 novembre 1873, n°274.



Principauté n'est pas encore suffisamment fondée à réclamer l'abolition des capitulations.<sup>87</sup> »

La Serbie, comme les autres pays de la péninsule balkanique, est présentée comme étant à la marge d'un ensemble civilisé, qui correspondrait à l'Europe occidentale. La période des années 1870 est à l'échelle mondiale celle d'un colonialisme en développement, où le critère de la civilisation européenne sert à justifier une expansion extra-européenne, davantage encore en croissance au courant de la décennie suivante. Avec les Balkans, nous nous trouvons dans un espace proche et lointain à la fois. L'Europe orientale est en-dehors de l'aire de la civilisation occidentale mais partage néanmoins avec cette dernière le christianisme. On note ainsi, dans les archives et d'autres écrits de l'époque, l'insistance sur une proximité religieuse, défendue et mise en avant. Il peut être intéressant de faire un parallèle entre le discours républicain et colonial et la perception de la Serbie en France. Le devoir de civilisation défendu par les gouvernements de ce début de III<sup>e</sup> République est présent dans les écrits de la diplomatie, comme nous l'a montré l'extrait de dépêche consulaire évoqué plus haut : on y comprend que la Serbie est vue comme une entité en cours de développement. Ce parti pris est présent dans la plupart des sources diplomatiques. Dans la mesure où les auteurs sont issus des mêmes milieux et des mêmes écoles de pensée, cela reste cohérent. Ainsi, l'entreprise de développement de l'influence française en Serbie est présentée comme une source de progrès futur pour les populations balkaniques. Cette perception d'une Serbie à civiliser est d'ailleurs partagée par des personnes qui se trouvent en dehors du monde républicain. Dans un ouvrage paru en 1888, écrit dans le but de défendre la cause de l'auteur dans la faillite de l'Union générale, Eugène Bontoux s'exprime ainsi :

« J'avais bien étudié ce pays de Serbie, si peu connu alors et si intéressant à tant d'égards ; je savais ce qu'il lui fallait réaliser de progrès pour passer de l'état sauvage d'un territoire turc, qu'elle était naguère, à l'état civilisé de ses voisins de l'Ouest.<sup>88</sup> »

Eugène Bontoux, monarchiste légitimiste, catholique, hostile au régime républicain, à la franc-maçonnerie, et antisémite, est à l'origine de l'Union générale, une banque d'investissement catholique, fondée en 1878, sur laquelle il nous faudra revenir. Son discours à l'égard de la

---

<sup>87</sup> AMAE, CPC 63, P16336, dépêche du 9 février 1873, n°90.

<sup>88</sup> Eugène BONTOUX, *l'Union générale, sa vie, sa mort son programme*, Paris, Albert Savine Éditeur, 1888, p 61.

Serbie recoupe cependant ceux des diplomates de la République française. La principauté figure comme un terrain de conquête culturelle et économique des entreprises occidentales.

Les différents contacts évoqués prouvent que les relations franco-serbes vont déjà, au courant de la décennie des 1870, au-delà de certains liens personnels. Comme l'indique Stanislav Sretenović, la relation est inégale dans les attentes et les représentations<sup>89</sup>.

---

<sup>89</sup> Stanislav SRETENOVIĆ, *op. cit.*

## CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE

Les politiques étrangères conçues depuis Paris et Belgrade dans les années 1870 ont pour objectif de conduire à une reconnaissance internationale. Alors que la France voit en la diplomatie un outil permettant de restaurer son image, à la suite de sa défaite de 1871, la Serbie envisage quant à elle ses rapports aux États voisins et, plus largement, européens, comme l'ultime étape permettant la reconnaissance de son indépendance.

Ces dynamiques peuvent conduire à un rapprochement franco-serbe, dans la mesure où les discours diplomatiques expriment des attentes similaires. Les événements internationaux et les mutations économiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle conduisent la France et la Serbie à faire l'expérience de ces parcours proches et à s'engager davantage dans une relation permettant à chacun deux acteurs de poursuivre sa propre stratégie.



## **Chapitre 2 : la France et la Serbie au Congrès de Berlin, deux États en quête de reconnaissance**

Le Congrès de Berlin (13 juin – 13 juillet 1878) est considéré comme la première expression du concert européen de grande ampleur, depuis le Congrès de Vienne (1814-1815). Consacré aux affaires d'Orient, ce Congrès doit être l'occasion de parvenir à des points d'entente entre les principales puissances européennes. Réunissant les représentants des États, les réunions berlinoises suivent un programme précis, reprenant celui suivi pour la conclusion du traité de San Stefano, en mars 1878. Le premier sujet abordé à Berlin est la situation de la Bulgarie. À partir du 28 juin, les délibérations portent sur la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie et la Roumanie. Le 2 juillet, le Danube devient le sujet des discussions diplomatiques. L'Asie, ou plutôt le territoire asiatique de l'empire ottoman, est à l'ordre du jour à partir du 6 juillet. Le Congrès de Berlin s'achève le 13 juillet. Présidé par le chancelier allemand Otto von Bismarck, les discussions réunissent des membres de gouvernement ainsi que de nombreux diplomates.

Représentants français et serbes participent à cet événement international, bien que leurs statuts officiels ne soient pas les mêmes. Paris et Belgrade peuvent néanmoins considérer ces rencontres comme une occasion de reconnaissance internationale. Pour le gouvernement français, le Congrès représente une occasion de revenir parmi les puissances, après les années de repli qui ont suivi la défaite de 1871. En ce qui concerne la Serbie, le moment est celui de faire définitivement reconnaître son indépendance. Les deux pays ont des programmes distincts à défendre à Berlin. Ceux-ci peuvent-ils se compléter ? Cet événement diplomatique international peut-il conduire la France et la Serbie à modifier leurs relations ?

### **2.1 Le projet d'indépendance serbe**

#### **2.1.1 Les guerres de 1876-1878 et leurs suites diplomatiques**

Les enjeux serbes de cette réunion internationale sont développés depuis plusieurs années par les intellectuels et hommes politiques serbes. Il s'agit de faire reconnaître la pleine indépendance de la Principauté. Pour appuyer au mieux les attentes serbes à Berlin, un mémoire

est rédigé à l'attention du chancelier Bismarck. Une copie en est transmise au Quai d'Orsay, pour information, par le consulat français de Belgrade. La présentation de ce texte est laissée au président du conseil et ministre des Affaires étrangères serbe, Jovan Ristić, qui souligne que la satisfaction des besoins du peuple serbe permettrait également la prise en compte des intérêts généraux : « Qu'il me soit permis d'ajouter que ma connaissance intime de ces populations me donne la conviction que les moyens exposés sont les plus propres à leur assurer d'une manière stable la paix et le bonheur et d'en faire un des éléments les plus sûrs pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité en Orient.<sup>90</sup>» Le projet serbe est celui d'une reconnaissance de l'indépendance, dans le cadre des frontières envisagées à San Stefano. Il prend en compte les avancées obtenues lors des conflits de 1876-1878.

En effet, en juillet 1875, une insurrection paysanne éclate en Herzégovine et les troupes ottomanes ne parvenant pas à rétablir l'ordre, les trois empires d'Allemagne, d'Autriche et de Russie se concertent pour éviter l'extension de la crise à la Serbie et au Monténégro, en proposant aux puissances occidentales d'appuyer un programme de réformes, présenté au sultan. Mais au printemps 1876, les troubles, dont les origines sont d'abord antifiscales, s'étendent en Bulgarie où des chrétiens sont massacrés. Cela conduit la Serbie le 22 juin, puis le Monténégro le 2 juillet à entrer en guerre. La Serbie vaincue demande l'aide de la Russie, et, à la suite d'un *ultimatum* russe, le gouvernement ottoman accepte un cessez-le-feu, le 1<sup>er</sup> novembre, ainsi que la tenue d'une conférence générale réunissant les Six Puissances, à savoir l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Russie et la Turquie, à Constantinople. Il est prévu de trouver un consensus pour rétablir la paix mais aussi d'envisager des réformes au sein de l'Empire ottoman, notamment des règlements organiques qui seraient appliqués en Bosnie-Herzégovine et en Bulgarie. Mais le nouveau sultan, Abd-ul-Hamid II promulgue une Constitution, le 23 décembre 1876, grâce à laquelle il pense se soustraire aux réformes proposées par les puissances. Le 20 janvier 1877, la Conférence est interrompue. Cependant la paix est signée avec la Serbie le 28 février 1877.

Le 31 mars 1877, les Six Puissances exigent la conclusion de la paix avec le Monténégro ainsi que l'application réelle des réformes promises par le gouvernement ottoman. Celui-ci, le 10 avril, pour préserver l'intégrité de l'Empire, rejette les projets de statuts relatifs à la Bosnie-Herzégovine et à la Bulgarie. Après avoir obtenu le passage de ses troupes par la Roumanie, la Russie déclare la guerre. Cependant la Grande-Bretagne, qui avait tenté de refaire contre Saint-

---

<sup>90</sup> AMAE, CPC 63, P16338, copie d'une lettre adressée au chancelier Bismarck par Ristić, émissaire serbe au Congrès de Berlin, 12/24 juin 1878.

Pétersbourg l'alliance de 1853 lors de la Guerre de Crimée, afin de maintenir le *statu quo* dans les Balkans et dans le Caucase, proteste contre la décision russe, mais, tandis que les autres Puissances déclarent leur neutralité, elle hésite à s'engager seule dans un conflit ouvert.

En mai 1877, la Roumanie proclame son indépendance et en décembre, la Serbie entre en guerre à nouveau<sup>91</sup>. Les troupes russes occupant Andrinople le 20 janvier 1878 et s'approchant de Constantinople, la Turquie obtient l'armistice le 31 janvier 1878 et les préliminaires de paix sont signés à San Stefano, un quartier périphérique de Constantinople, le 3 mars<sup>92</sup>. L'article 3 du traité concerne la Serbie<sup>93</sup>, dont le territoire connaît une expansion vers le sud.

L'Empire ottoman n'a d'autre choix que d'accepter les conditions du tsar. Cependant, les autres grandes puissances européennes ne peuvent admettre un tel affaiblissement de l'Empire ottoman et, de fait, l'extension de l'emprise de la Russie sur les Balkans. La flotte britannique s'installe près d'Istanbul afin de soutenir l'Empire ottoman. L'Autriche-Hongrie quant à elle, est encore plus menaçante, refusant catégoriquement de telles conditions. Cette menace d'un conflit européen conduit à la réunion, quatre mois plus tard, du Congrès de Berlin.

Dans ce contexte de fortes tensions internationales, Paris soutient le projet de réunion d'un nouveau congrès. C'est dans ce sens que communique le Quai d'Orsay. Au courant de l'hiver 1878, William Waddington, ministre des Affaires étrangères, envoie ses analyses et ses orientations aux principaux représentants diplomatiques français. On peut ainsi lire, en date du

---

<sup>91</sup> Ernest WEIBEL, *Histoire et géopolitique des Balkans de 1800 à nos jours*, Ellipses, Paris, 2002, p 138.

<sup>92</sup> Ernest WEIBEL, *op.cit.*, p 139.

<sup>93</sup> Article 3 du traité de San Stefano : « La Serbie est reconnue indépendante. Sa frontière, marquée sur la carte ci-jointe, suivra le thalweg de la Drina, en laissant le Petit-Zvornik et Zaker à la principauté et en longeant l'ancienne limite jusqu'aux sources du ruisseau Dezevo près de Stoïlac. De là, le nouveau tracé suivra le cours de ce ruisseau jusqu'à la rivière Raska, et puis le cours de celle-ci-jusqu'à Novi-Bazar. De Novi-Bazar, remontant le ruisseau qui passe près des villages Mekinje et Trgoviste jusqu'à sa source, la ligne frontière se dirigera par Bosur - Planina dans la vallée de l'Ibar et descendra le ruisseau qui se jette dans cette rivière près du village Ribanic. Ensuite, elle suivra le cours des rivières Ibar, Sitniza, Lab, et du ruisseau Batintze jusqu'à sa source (sur la Grapachnitza-Planina). De là, la frontière suivra les hauteurs qui séparent les eaux de la Kriva et de la Veternitza, et rejoindra, par la ligne la plus courte, cette dernière rivière à l'embouchure du ruisseau Miovatzka pour remonter celui-ci, traverser la Miovatzka-Planina et redescendre vers la Morava près du village de Kalimanci. A partir de ce point la frontière descendra la Morava jusqu'à la rivière Vlossina, près du village Staïkovtzi, — en remontant cette dernière ainsi que la Linberazda et le ruisseau Koukavitze, passera par la Sukha-Planina, longera le ruisseau de Vrylo jusqu'à la Nisava et descendra ladite rivière jusqu'au village de Kroupatz, d'où elle ira rejoindre, par la ligne la plus courte, l'ancienne frontière serbe au sud-est de Karaoul-Baré pour ne plus la quitter jusqu'au Danube.

Ada-Kalé sera évacué et rasé. Une commission turco-serbe établira sur les lieux, avec l'assistance d'un commissaire russe, le tracé définitif de la frontière, dans l'espace de trois mois, et réglera définitivement les questions relatives aux îles de la Drina. Un délégué bulgare sera admis à participer aux travaux de la commission lorsqu'elle s'occupera de la frontière entre la Serbie et la Bulgarie. », Charles SAMWER, Jules HOPF, *Nouveau recueil général de traités, Continuation du Grand Recueil de Martens*, Deuxième série, tome III, Librairie de Dieterich, Gottingue, 1878, p 246.

16 février 1878, dans un télégramme adressé à l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, le texte suivant :

« Vos télégrammes de ces derniers jours m'ont fait connaître l'émotion causée à Saint-Pétersbourg par l'arrivée de la flotte anglaise devant Constantinople. Celle qui régnait à Londres n'était pas moins vive. En ce moment, les deux Cours échangent des communications dont le résultat n'est pas encore connu. La situation est si compliquée et si grave, qu'il est impossible de prévoir l'issue de cette discussion. Dans l'état des choses, la prompte réunion de la Conférence semble à l'Angleterre et à l'Autriche le seul moyen de dénouer les difficultés actuelles, et j'ai lieu de croire que les deux Cabinets désirent que les Plénipotentiaires soient convoqués dans le plus bref délai possible. Bien que la Conférence n'ait pas un grand attrait pour nous, nous voulons trop sincèrement le maintien de la paix générale pour ne pas faire nous-mêmes des vœux en faveur de ce suprême effort de pacification. Je viens donc encore une fois, et d'une manière plus pressante, vous prier de faire entendre au Cabinet de Saint-Pétersbourg les conseils pacifiques que nous lui donnions récemment, lorsqu'il s'est agi de préparer les négociations entre lui et la Porte. Aujourd'hui d'ailleurs, comme il y a six semaines, nous tenons le même langage à Londres, et nous restons ainsi fidèles à nos sentiments amicaux pour les deux Puissances, en même temps qu'au rôle de conciliation qui seul peut nous convenir dans les conjonctures présentes<sup>94</sup>. »

On comprend dans ce message l'importance accordée aux Affaires d'Orient et surtout les craintes que créent à Paris les tensions entre Londres et Saint Pétersbourg. Dans son message, William Waddington insiste sur le rôle que doit tenir la diplomatie française : cette dernière doit être un renfort solide à la défense de la paix entre les Puissances européennes. Pour cela, Paris tente de se présenter en tant que médiatrice entre les cours britannique et russe : il est question de paix, de pacification, de conseils pacifiques que les diplomates français se doivent de répéter à leurs interlocuteurs respectifs. Ces principes de médiation sont au cœur des instructions du Quai d'Orsay aux agents à l'étranger. Le télégramme met ainsi en avant les

---

<sup>94</sup> Ministère des Affaires étrangères, *Documents diplomatiques, Affaires d'Orient : congrès de Berlin, 1878*, Paris, Imprimerie nationale, 1878, p 19.



principaux aspects de la politique étrangère française concernant les Affaires d'Orient au courant des années 1870.

### 2.1.2 La France comme garante du *statu quo*

Invitée à participer aux travaux diplomatiques de Berlin en tant que puissance européenne, la France a une lecture des événements guerriers de 1876-1878 animée par sa position ancienne sur la question d'Orient. L'un des soucis principaux qui émergent des correspondances diplomatiques françaises est la nécessité de maintenir un équilibre européen, et ainsi, de consolider la paix sur le continent. Dans son étude sur les relations franco-serbes entre 1871 et 1878, Čedomir Popov soulignait que « la paix et le *statu quo* sont deux points fondamentaux du programme de la politique étrangère de tous les gouvernements français qui ont régi la France pendant la III<sup>e</sup> République dans la première décennie de son existence, aussi bien que des hommes politiques français de cette époque.<sup>95</sup> » Le strict suivi du *statu quo* est donc à comprendre comme un axe central de la diplomatie française concernant les Balkans au courant des années 1870. Cette position est difficilement compatible avec le soutien aux tendances à l'indépendance dans les Balkans. Le respect des traités internationaux conduit à choisir le maintien des positions ottomanes telles qu'elles ont été fixées lors des accords précédents. Le rapport de forces entre les peuples, selon cette logique, ne doit pas conduire à une révision des conventions internationales, celle-ci pouvant amener à une perturbation territoriale et politique de grande échelle. Toutefois, pour Čedomir Popov, cette position orientale française n'entraîne pas une indifférence aux projets d'autonomie ou d'indépendance des peuples balkaniques :

« Certes, il serait injuste de conclure que la France était hostile ou indifférente au sort et à l'avenir historique des peuples balkaniques. Non, mais il s'agit uniquement du fait qu'elle était convaincue de la nécessité absolue de conserver les libertés, les droits et l'autonomie de certains pays et peuples balkaniques, tels que la Roumanie, la Serbie, le Monténégro etc, par exemple, acquis et réalisés auparavant. Elle considérait que dans les circonstances actuelles, il n'en est rien de l'élargissement des privilèges existants ni de leur transfert sur de nouveaux territoires balkaniques, car ceci dérangerait le *statu quo*, gênerait la relation existante de forces dans cette

---

<sup>95</sup> Čedomir POPOV, *Francuska i Srbija 1871-1878 [La France et la Serbie 1871-1878]*, Belgrade, Srpska Akademija nauka i umetnosti, 1974, p 434.

région et menacerait la paix mondiale, à laquelle la France tenait par-dessus tout.<sup>96</sup> »

Cette position diplomatique conduit les autorités françaises à adopter la voie d'un équilibre entre le soutien aux attentes des peuples balkaniques et le *statu quo*, logiquement favorable aux intérêts ottomans. Paris se trouve ainsi à insister auprès des autorités serbes pour que celles-ci remplissent leurs obligations envers Constantinople. On retrouve dans la correspondance consulaire de nombreux conseils de mesure, d'avertissements et de mises en garde pour le gouvernement serbe. L'un des exemples de cette attitude française est la question du Mali [Petit] Zvornik<sup>97</sup>, qui représente dans les années 1870, une pierre d'achoppement importante dans les relations serbo-ottomanes<sup>98</sup>. Il s'agit d'un territoire sous contrôle ottoman, revendiqué par la Principauté serbe. La régularité de l'évocation des tensions autour du Petit Zvornik permet de comprendre que cette question est perçue comme pouvant entraîner un conflit ouvert entre la Serbie et son suzerain ottoman. Le Quai d'Orsay se montre à l'écoute des revendications serbes mais insiste sur la modération à adopter et l'importance du respect des frontières.

En dehors des négociations concernant le Petit Zvornik, les conseils en modération sont régulièrement avancés par le représentant français dans ses entretiens avec le prince Milan. Ainsi, en date du 4 avril 1874, alors que se prépare un voyage princier à Constantinople, on peut lire :

« La Servie ne peut respirer dans ses étroites limites : il faut l'agrandir et la rendre indépendante, dut-on pour cela recourir à la force et en cas d'insuccès, ne vaut-il pas mieux cesser d'exister que de vivre dans de pareilles conditions ?

Tel est le thème connu que le jeune Milan a développé dans cette longue conversation. J'ai pensé qu'il était dans mon devoir de ne pas l'encourager dans cette voie et tout en tenant compte des légitimes aspirations de la Servie et des peuples qu'elle se croit appelée à délivrer, je me suis permis de lui faire observer que le moment ne me paraissait pas opportun. J'ai exprimé la crainte qu'il ne cédât aux excitations qui se sont produites dans la presse à la suite de l'entrevue de Saint-Pétersbourg, excitations dans lesquelles il me

---

<sup>96</sup> *Ibid.*, p 436.

<sup>97</sup> AMAE, CPC 63, P16335, Engelhardt à MAE, 12 mai 1872, n°4.

<sup>98</sup> Čedomir POPOV, *op. cit.*, p 437.

semblait voir un piège tendu au patriotisme serbe. Le lien qui vous rattache à la Serbie est moins réel que nominal et il constitue néanmoins votre sauvegarde, car personne ne songera à vous attaquer aussi longtemps que vous serez sous la garantie collective de l'Europe. (...)

Vous voulez jouer en Orient le même rôle que le Piémont en Italie ? Soit, mais alors imitez en tout son exemple : avant de songer aux conquêtes armées, faites des conquêtes morales, travaillez à votre développement intellectuel et matériel, qui vous permettra de mieux organiser vos forces militaires et lorsque l'Europe croira qu'il ne manque plus que son assentiment, elle ne vous le refusera pas. (...)

J'ai quitté le Prince en l'engageant à plus de modération et de réflexion.<sup>99</sup> »

La parole consulaire, dans cet échange, est en totale conformité avec les orientations du Quai d'Orsay. Cette insistance sur la modération est l'expression même de l'importance accordée au *statu quo* dans la péninsule balkanique. Elle doit composer une part importante des instructions données aux diplomates. Quelques jours après l'échange évoqué plus haut, dans une dépêche du 26 avril 1874, alors que le prince Milan est parti pour Constantinople, le consul Edouard-Philippe Engelhardt informe son ministère du désir princier de créer un ordre de chevalerie serbe<sup>100</sup>. Cette création serait envisagée comme une atteinte au protocole ottoman et est donc à comprendre comme une manifestation officielle d'indépendance serbe. Dans la marge de ce courrier, on peut lire une note manuscrite rédigée par l'un de ses destinataires parisiens : « Détournez le prince de cette idée ! » Cette note est développée dans un courrier ultérieur du Quai d'Orsay, en date du 4 mai 1874 : « À nos yeux la prospérité de la Serbie dépend de la stricte observation des traités qui ont assuré son autonomie et c'est avec raison que vous avez appelé l'attention du prince sur les conséquences périlleuses que la politique contraire pourrait avoir dans les circonstances actuelles pour les populations serbes.<sup>101</sup> » Afin d'insister sur le nécessaire respect des traités, le gouvernement français souligne les dangers auxquels pourraient conduire de trop audacieuses actions serbes. Le Quai d'Orsay se place ainsi, à la fois, comme garant de l'intégrité de la Principauté et des pouvoirs de son dirigeant, mais dans le cadre de la conformité aux attentes des traités.

---

<sup>99</sup> AMAE, CPC 63, P16336, d'Istria à MAE, 4 avril 1874, n°293.

<sup>100</sup> AMAE, CPC 63, P16336, Engelhardt à MAE, 26 avril 1874, n°294.

<sup>101</sup> AMAE, CPC 63, P16336, MAE à Engelhardt, 4 mai 1874 1874.

Néanmoins, la recherche du *statu quo* ne peut réussir que si les positions turques revêtent une certaine souplesse. Une rigidité trop importante de Constantinople ne pourrait qu'entraîner un renforcement du projet d'indépendance serbe. Ainsi, la diplomatie française s'efforce d'amener les autorités turques à des compromis. En 1873-1874, Paris s'attache à faire en sorte que la Sublime Porte donne son accord à la construction de la correspondance ferroviaire dans la vallée de la Morava. En 1876, la France s'oppose aux sanctions turques envers la Serbie : la destruction des droits obtenus par les peuples balkaniques ne peut pas être le socle à des relations internationales pacifiées.

La politique balkanique française est aussi à comprendre par son pragmatisme. La jeune république n'a pas, dans les années 1870, d'influence suffisante pour mener des programmes d'envergure, capables de concurrencer ceux de l'Autriche-Hongrie, de la Russie ou de la Grande-Bretagne, dans cette région. Le maintien du *statu quo* est donc un objectif concret et nécessaire, car il doit permettre à Paris de retrouver une place influente dans le concert européen. La participation de la France à un événement diplomatique de grande envergure peut être observée comme un atout pour le Quai d'Orsay, qui y voit une occasion de rompre l'isolement dans lequel se trouve le pays depuis la défaite face à l'Allemagne. Paris a donc un intérêt immédiat à défendre la tenue d'un congrès, au cours duquel elle pourra défendre des vues pacifiques. C'est le message qui transparaît dans la circulaire du Quai d'Orsay, envoyée le 27 avril 1877, au comte de Rochechouart, alors consul général de France à Belgrade :

« (...) Veuillez donc le déclarer très haut, la politique de la France, c'est la neutralité la plus absolue, garantie par l'abstention la plus respectueuse. Le sentiment le plus unanime du pays et de ses représentants, notre éloignement du théâtre de la lutte et enfin, la nature de nos intérêts essentiels, tout contribue à nous commander une semblable attitude et nous ne la modifierons que le jour où des circonstances nouvelles permettraient à l'action commune de l'Europe de préparer et de faciliter le retour de la paix.<sup>102</sup> »

---

<sup>102</sup> CADN, 79PO/A/5, MAE à Rochechouart, 27 avril 1877, n°3.

C'est donc animé des principes de *statu quo* et de pacification que la France envisage le Congrès de Berlin. L'objectif est pourtant proche de celui de la Serbie : s'assurer une reconnaissance internationale

## 2.2 Le Congrès de Berlin : acteurs et enjeux

Réuni pour permettre une évolution pacifique des relations diplomatiques en Europe, le Congrès de Berlin se situe dans la logique, née au début du XIX<sup>e</sup> siècle, du concert européen. Jacques-Alain de Sédouy présente, dans son ouvrage paru en 2009, une définition de cette structure diplomatique, dont il attribue l'invention du terme à Metternich, vers 1830 tout en précisant que son existence a précédé l'apparition de l'expression. « Ce qui est connu dans l'Histoire sous le nom de *concert européen*, ce sont donc d'abord les sept congrès, réunions solennelles de souverains et de ministres, qui se sont tenus entre 1814, avec le Congrès de Vienne, et 1878, avec celui de Berlin. Ce sont aussi, à un niveau inférieur, la vingtaine de conférences regroupant les ministres et les ambassadeurs, ou simplement les ambassadeurs, de manière tantôt formelle, tantôt informelle, qui jalonnent le siècle jusqu'en 1914. Ce sont enfin les actions entreprises en commun, démarches diplomatiques mais parfois aussi sur les lieux de crise de forces navales ou, plus rarement, de troupes (...).<sup>103</sup>» Le concert européen a pour objectif de réunir les représentants des Puissances européennes, afin de déjouer les conflits mais aussi de ne pas laisser la possibilité de la mise en place d'alliances, voire de coalitions. Ainsi, le Congrès de Berlin est à envisager comme une expérience diplomatique devant, de façon ouverte et explicite, permettre d'apporter des solutions aux questions d'Orient. Néanmoins, cette ouverture est davantage un idéal qu'un aspect concret de la diplomatie : des alliances stratégiques, des convergences d'intérêts existent parmi les participants. Yves Bruley rappelle, dans son article intitulé « Alliance diplomatique et concert européen au XIX<sup>e</sup> siècle », que le concert européen « est né d'une alliance générale mais n'a trouvé son efficacité et une certaine pérennité qu'en s'affranchissant du principe inapplicable d'une alliance unique et exclusive des puissances. Il a pu alors fonctionner avec des alliances particulières en son sein, alliances momentanées, plus ou moins larges et plus ou moins explicites, qui donnaient sa fluidité au

---

<sup>103</sup>Jacques-Alain DE SEDOUY, *Le concert européen. Aux origines de l'Europe (1814-1914)*, Fayard, Paris, 2009, p 11.

système.<sup>104</sup> » C'est pourquoi il est intéressant d'envisager la tenue du Congrès de Berlin autour de la question des acteurs diplomatiques en présence et de leurs programmes.

### 2.2.1 Quels acteurs ? Quelle Europe ?

« Les Puissances signataires du Traité du 30 mars 1856 ayant décidé d'examiner en commun dans une même pensée d'intérêt général et dans un même esprit de conciliation et de paix, la situation qui résulte en Orient des derniers événements, les Plénipotentiaires de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Russie et de la Turquie se ont réunis à Berlin en Congrès sur l'invitation qui leur a été adressée par le Gouvernement de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne<sup>105</sup>».

Il s'agit de la phrase d'introduction au Protocole n°1 du Congrès de Berlin, pour la journée inaugurale du 13 juin 1878. Pour chacune des Puissances citées, sont invités trois représentants. Ainsi, le gouvernement français a délégué William Waddington, ministre des Affaires étrangères, le comte Charles-Raymond de Saint Vallier, ambassadeur de France à Berlin et Hippolyte Desprez, ministre plénipotentiaire de première classe, chargé de la Direction des affaires politiques au Quai d'Orsay. Vienne est représentée par le comte Andrassy, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, Alajos Karolyi, ambassadeur d'Autriche à Berlin et Heinrich Karl von Haymerle alors ambassadeur d'Autriche à Rome. La délégation de la cour impériale de Russie est composée des princes Gortchakov et Chouvalov, respectivement ministre des Affaires étrangères russe et ambassadeur russe à Londres et de Pavel Ubri représentant russe à Berlin. La Sublime Porte envoie également trois personnes pour participer au Congrès : il s'agit d'Alexandros Karatheodoris, ambassadeur à Rome, de Mehmed Ali Pasha, maréchal de l'armée ottomane, à la tête des troupes turques lors du conflit opposant Constantinople à Saint-Petersbourg, et de Sadullah Bey. Les autorités britanniques ont fait le choix d'être représentées par Benjamin Disraeli, chef du gouvernement, Robert Arthur Talbot Gascoyne-Cecil, marquis de Salisbury, secrétaire d'État des Affaires étrangères ainsi qu'Odo

---

<sup>104</sup> Yves BRULEY, « Alliance diplomatique et concert européen au XIXe siècle », in Éric BUSSIÈRE, Isabelle DAVION, Olivier FORCADE et Stanislas JEANNESSON (dir.), *Penser le système international (XIXe- XXIe siècle), autour de l'œuvre de Georges-Henri SOUTOU*, PUPS, Paris, 2013, p 242.

<sup>105</sup> *Actenstücke in Orientalischen Angelegenheiten, Präliminarfriede von San Stefano, Congress-Protokolle und Vertrag von Berlin*, Vienne, Imprimerie nationale, 1878, p 17.

Russel, ambassadeur britannique auprès de l'Empire allemand. Luigi Corti est ambassadeur d'Italie à Constantinople quand il est invité à se rendre à Berlin, accompagné d'Eduardo de Launay. Ces diplomates sont les hôtes d'Otto von Bismarck, chancelier impérial d'Allemagne, secondé par le prince de Hohenlohe-Schillingsfürst, ambassadeur d'Allemagne à Paris et par Ernst von Bülow, alors ministre des Affaires étrangères. Ces hommes sont des acteurs centraux des négociations européennes depuis le début des années 1870, et ont une maîtrise solide des réunions diplomatiques à forts enjeux internationaux.

William Waddington appartient pleinement à ce cercle de diplomates de premier plan. Né en 1826, il est le fils d'un manufacturier anglais établi en France depuis 1870 et a fait le choix de la nationalité française. Sa vie professionnelle a tout d'abord été consacrée à l'archéologie, ce qui l'a mené sur des chantiers de fouilles en Asie Mineure, en Grèce et en Syrie. Il commence une carrière politique à partir de la fin des années 1860 et est élu député de l'Aisne aux élections du 8 février 1871. Son orientation républicaine lui ouvre la porte des ministères à partir de 1876 (Instruction publique, Affaires étrangères) et celle de la Présidence du conseil des ministres. En tant que chef de la diplomatie française, il veille notamment au maintien du *statu quo* territorial entre les puissances. Mais il apparaît sensible aux questions des nationalités balkaniques : lors du Congrès de Berlin, il soutient la nécessité d'une rectification des frontières entre la Turquie et la Grèce, en faveur de cette dernière<sup>106</sup>. William Waddington est secondé par l'ambassadeur de France à Berlin, le comte Charles-Raymond de Saint-Vallier. Né en 1833, dans une famille de la noblesse du Dauphiné, il entame sa carrière dans la diplomatie de manière classique, comme attaché d'ambassade à Lisbonne en 1852. Il passe ensuite avec la même qualité à Munich (1856), Vienne (1857) puis comme secrétaire d'ambassade à Constantinople (1860). Il remplit également des missions au Quai d'Orsay comme attaché au cabinet du ministre. Il devient ministre plénipotentiaire à Stuttgart en 1868. Au cours de la guerre de 1870-1871, il remplit plusieurs missions et est commissaire général auprès de l'armée d'occupation, de janvier 1872 à septembre 1873. Il entame ensuite, en parallèle de la diplomatie, une carrière politique en se présentant aux élections sénatoriales pour la circonscription du département de l'Aisne en janvier 1876. Il est nommé ambassadeur de France à Berlin en décembre 1877<sup>107</sup>. Le troisième représentant français est le directeur des Affaires politiques au Quai d'Orsay depuis octobre 1874, Hippolyte Desprez. Entré au ministère des Affaires étrangères en 1852, il

---

<sup>106</sup> Extrait du « Dictionnaire des Parlementaires français », Robert et Cougny, 1889.

<sup>107</sup> *Ibidem*.

dispose d'une solide expérience lorsqu'il est appelé à Berlin comme membre de la délégation française.

Des nations des Balkans sont également convoquées à Berlin : sont présents la Serbie, la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie, le Monténégro, mais aussi la ligue de Prizren, représentant la cause albanaise. Les émissaires des Balkans sont entendus mais seulement pour les sujets à propos desquels leurs nations ont un intérêt direct<sup>108</sup> : ils ne peuvent pas assister à toutes les sessions et n'ont pas de droit d'intervention. On ne peut donc pas à proprement parler évoquer une participation active des représentants des Balkans aux séances du Congrès. Une hiérarchie protocolaire est solidement respectée lors de ces réunions internationales et bien que les nations balkaniques soient au centre des réflexions, leurs représentants sont considérés comme des invités. Le représentant serbe est Jovan Ristić, alors ministre des Affaires étrangères. Né en 1831, il suit le chemin de nombreux étudiants serbes, qui, après avoir commencé leurs études à Belgrade, les poursuivent dans des universités de capitales européennes, comme Berlin et Paris. En 1861, il est chargé de représenter les intérêts serbes à Constantinople et participe aux négociations qui aboutissent au retrait des troupes turques de Serbie en 1867. Considéré comme l'un des dirigeants du Parti libéral, il fait partie du conseil de régence lors de la minorité du prince Milan. Son programme est celui de l'indépendance serbe et de la constitution d'un État qui réunirait les peuples serbes. À partir de 1872, il occupe à plusieurs reprises les fonctions de ministre des Affaires étrangères et de président du Conseil. Il y maintient ses projets expansionnistes, la Serbie devant, selon lui, devenir le centre d'un État regroupant les Slaves du Sud. C'est dans l'objectif de faire reconnaître l'indépendance de la Serbie et d'assurer un tracé de frontières qui soit favorable à Belgrade qu'il se rend à Berlin.

### **2.2.2 Quels sont les apports du traité ?**

Le traité issu du Congrès de Berlin n'apporte pas particulièrement de nouveautés à la situation diplomatique européenne. Les délégués ont entériné, au cours des séances des mois de juin et juillet 1878, des accords déjà conclus bilatéralement, en les précisant et les complétant. Les principales modifications apportées concernent les territoires bulgares : la « Grande Bulgarie » se trouvant divisée en trois parties, à la Bulgarie proprement dite s'ajoutent, avec des statuts

---

<sup>108</sup> Barbara et Charles JELAVICH, *The Establishment of the Balkan National States 1804-1920*, University of Washington Press, Seattle, 2000, p 156.





par ce document que sont reconnues officiellement les indépendances de plusieurs États, dont fait partie la Serbie. L'article 34 stipule que « les hautes parties contractantes reconnaissent l'indépendance de la Principauté de Serbie. » Les articles suivants sont consacrés à la nécessaire liberté religieuse dans le nouvel État (article 35), à la délimitation des frontières (article 36), aux relations commerciales entretenues avec les pays étrangers (article 37), aux questions ferroviaires (article 38), ainsi qu'aux spécificités nouvelles des relations entretenues par Belgrade et Constantinople (articles 39 à 42).

Au-delà du tracé des frontières étatiques, Jacques-Alain de Sédouy met en avant les nouvelles délimitations concernant les zones d'influence qui s'opèrent à partir des dispositions du traité. Il évoque un « partage nord-sud des Balkans<sup>111</sup> » : l'empire ottoman maintient son contrôle sur le sud, dans le cadre d'une surveillance des Puissances. La partie des Balkans libérée de l'autorité turque est placée à l'ouest sous l'influence de Vienne, à l'est sous celle de Saint-Petersbourg. Les différents articles du traité entérinent l'indépendance de la Roumanie, du Monténégro et de la Serbie. La Bosnie, l'Herzégovine et le Sandjak de Novi Pazar demeurent ottomans mais sont administrés « provisoirement » par l'Autriche-Hongrie. L'empire ottoman est ainsi considérablement affaibli par le traité : il perd la plus grande partie de ses possessions balkaniques, Chypre, cédée à l'Angleterre en échange de son soutien, ainsi que plusieurs provinces d'Anatolie orientale, cédées à la Russie. La question de la Macédoine, qui, replacée sous la domination turque, était l'objet de revendications serbes, grecques et bulgares, reste irrésolue.

En plus des questions de territoires, le traité de Berlin porte sur les libertés des individus. Sous une formulation proposée par la délégation française, il a proclamé l'égalité des droits civils et politiques pour tous, sans distinction de croyances religieuses, et la liberté de tous les cultes, dans tous les nouveaux États comme au sein des territoires encore sous autorité de Constantinople. L'article 35 concernant la Serbie prévoit ainsi :

« En Serbie, la distinction des croyances religieuses et des confessions ne pourra être opposée à personne comme un motif d'exclusion ou d'incapacité en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs ou l'exercice des différentes professions et industries, dans quelque localité que ce soit.

---

<sup>111</sup> Jacques-Alain DE SEDOUY, *op. cit.*, p 385.

La liberté et la pratique extérieure de tous les cultes seront assurées à tous les ressortissants de la Serbie aussi bien qu'aux étrangers, et aucune entrave ne pourra être apportée soit à l'organisation hiérarchique des différentes communions, soit à leurs rapports avec leurs chefs spirituels.<sup>112</sup> »

Cet article souligne le rôle que veut jouer la III<sup>e</sup> République dans l'émancipation des minorités et dans l'expansion des valeurs qui lui sont chères. L'influence diplomatique est également une question d'idéaux.

Pour Jacques-Alain de Sédouy, les dispositions territoriales du traité ont cependant « jeté les bases d'une compétition mortelle dans les Balkans entre la Russie et l'Autriche-Hongrie<sup>113</sup>. » En outre, ni les Roumains, ayant perdu la Bessarabie malgré leur participation à la guerre aux côtés des Russes, ni les Bulgares, désormais divisés, ni les Serbes, qui envisageaient une extension vers la Bosnie-Herzégovine et le Sandjak de Novi Pazar, ni les Monténégrins pour qui la frontière maritime a été réduite, ni les Grecs qui visaient la Thessalie, ne sont satisfaits. L'équilibre diplomatique issu du Congrès de Berlin ne repose pas sur une « pensée d'ordre européen », comme le présente le préambule du traité, mais davantage sur la prise en compte des rivalités des puissances. La *Revue des Deux Mondes* résume, le 15 juillet 1878, cet amer constat :

« Au fond, le congrès de Berlin reste ce qu'il est, le congrès d'un partage commencé, des annexions déguisées, des conquêtes sanctionnées, des compétitions organisées autour de la succession de « l'homme malade ». <sup>114</sup>»

Concernant la situation serbe, Vojislav Pavlović, dans son étude intitulée *De la Serbie vers la Yougoslavie*, insiste sur la portée élargie de cette indépendance serbe, confirmée par le Congrès de Berlin, en rappelant les conditions qui accompagnent cet acte diplomatique. En plus de l'obligation de respecter l'égalité confessionnelle de tous les citoyens serbes, comme nous l'avons vu plus haut, la Serbie doit également entreprendre la construction des chemins de fer permettant la liaison de l'Europe avec l'empire ottoman, accepter une partie de la dette ottomane et respecter les privilèges économiques et politiques issus des capitulations avant de

---

<sup>112</sup> *Actenstücke in Orientalischen Angelegenheiten, Präliminarfriede von San Stefano, Congress-Protokolle une Vertrag von Berlin, op. cit.*, p 160.

<sup>113</sup> Jacques-Alain DE SEDOUY, *op. cit.*, p 387.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p 388.

conclure de nouveaux traités économiques<sup>115</sup>. Après les années de guerre, il est juste d'évoquer une réelle désillusion, à l'issue du Congrès de Berlin. Pour Barbara et Charles Jelavich, c'est, parmi les États balkaniques, probablement en Serbie que ce sentiment a été le plus fortement ressenti<sup>116</sup> car aux attentes territoriales non entendues, s'ajoute le soutien entier apporté par la Russie aux questions bulgares. La Principauté sort donc financièrement ruinée de ces guerres, avec une économie dévastée par les réquisitions et les saccages. Le coût de l'indépendance est très dur, pour un État dont le système administratif est incapable de faire face à cette crise économique et financière. Or les articles du traité de Berlin supposent un investissement massif et rapide dans la construction d'infrastructures de transport ferroviaire et dans le règlement de la dette ottomane. Il est donc nécessaire pour Belgrade de recourir aux emprunts. C'est vers Vienne que se tourne Jovan Ristić, nommé président du Conseil serbe, en signant, dès le 8 juillet 1878, une Convention sur les chemins de fer, le commerce et la régulation des Portes de Fer, ce canyon danubien marquant la frontière entre la Roumanie et la Serbie. Par cet accord, le gouvernement serbe s'engage au préalable à construire les chemins de fer reliant le réseau austro-hongrois à celui de la Turquie en direction de Constantinople et de Salonique. Il l'oblige également à conclure un traité économique avec la Double-Monarchie<sup>117</sup>. L'influence de l'Autriche-Hongrie en Serbie sort donc fortement accrue par les dispositions du traité de Berlin. La convention ferroviaire serbo-austro-hongroise du 9 mars 1880 concrétise les articles évoqués précédemment, en prévoyant le raccordement des lignes. Belgrade s'engage à commencer les travaux dès 1880, pour rendre les lignes praticables dès 1883. Deux embranchements sont alors évoqués : l'un vers Vranje, la frontière turque, Skopje et Salonique, l'autre vers Pirot, la frontière bulgare, Sofia, Belova et Constantinople. La diplomatie rejoint alors l'industrie et la finance.

### **2.3 Les conséquences d'un traité international sur la représentation française à Belgrade**

La reconnaissance de la souveraineté de la Serbie marque le début d'une diplomatie serbe indépendante. Cela conduit également à modifier le statut des relations diplomatiques entretenues par la Serbie : celle-ci n'étant plus sous la tutelle ottomane, les pays étrangers ont

---

<sup>115</sup> Vojislav PAVLOVIĆ, *De la Serbie vers la Yougoslavie, la France et la naissance de la Yougoslavie, 1878-1918*, Belgrade, Institut des Etudes balkaniques, 2015, p 26.

<sup>116</sup> Barbara et Charles JELAVICH, *op. cit.*, p185.

<sup>117</sup> Vojislav PAVLOVIĆ, *op. cit.*, p 27.

à traiter directement avec Belgrade. Il nous faut donc observer les modifications institutionnelles mises en place dans les années suivant directement la signature du traité de Berlin, tout en considérant la place que prend la Serbie dans la politique européenne française.

### **2.3.1 L'élévation de la légation : évolution du protocole et intégration de nouveaux enjeux diplomatiques**

La reconnaissance internationale de l'indépendance de la Serbie conduit à modifier les relations diplomatiques entretenues jusqu'ici. Alors que la France disposait d'une agence consulaire à Belgrade, l'ambassade était jusqu'à cette date à Constantinople, capitale de l'Empire ottoman. À partir de 1878, les relations se font directement entre Paris et Belgrade. Le Quai d'Orsay doit modifier la titulature de la représentation française en Serbie. Un télégramme du 1<sup>er</sup> février 1879, expédié le 3 du même mois depuis Paris, annonce la mise en place d'un agent diplomatique dans le cadre de l'exécution du traité de Berlin. Le baron des Michels est désigné pour assurer cette mission en tant que ministre résident à Belgrade.

Né en 1836, Jules Alexis des Michels a entamé sa carrière en 1855. Il a été affecté à plusieurs représentations extra-européennes, notamment au Brésil, au Maroc et en Egypte. Mais il a surtout répondu à des missions en Europe centrale et méditerranéenne : Athènes, Munich, Rome, Bucarest. Il dispose donc d'une connaissance concrète des enjeux européens. Chargé des fonctions de ministre résident à Belgrade dès le 18 décembre 1878, il quitte Paris le 3 février 1879 pour la capitale de la Serbie. C'est dans une lettre du 19 février qu'il rend compte de son voyage et de sa prise de service de la légation le 12 février. Son arrivée à Belgrade, la veille, a été retardée par un « voyage rendu fort difficile par l'interruption de la navigation sur le Danube. <sup>118</sup>» Il évoque sa prise de contact avec le ministère serbe des Affaires étrangères ainsi que les visites protocolaires qu'il a dû rendre aux différents représentants diplomatiques européens en poste à Belgrade. « J'avais déjà rencontré la plupart d'entre eux dans différents postes et les excellentes relations que j'avais entretenues, à d'autres époques, avec les Ministres actuels de Russie, d'Autriche, d'Allemagne, de Roumanie à Belgrade, m'ont valu de leur part, l'accueil le plus empressé... la cordialité la plus parfaite. <sup>119</sup>» Cela confirme l'idée que la bonne connaissance de la vie diplomatique européenne et la solide expérience du baron des Michels ont favorisé sa nomination pour ce nouveau poste. Il souligne lui-même cette position

---

<sup>118</sup> AMAE, CP, P14117, Des Michels à MAE, 19 février 1879, n°1.

<sup>119</sup> *Ibidem*.

avantageuse dans la suite de ce même courrier : « le rôle de l'Agent français dans ce pays où nous n'avons guère d'intérêts directs me paraît être surtout un rôle d'observation et il me sera rendu plus facile par la confiance que veulent bien me témoigner mes collègues. »

Dans le cadre de cette prise de poste, le nouveau ministre résident se doit de présenter ses lettres de créance signées par le Président de la République française auprès du chef d'État serbe, le prince Milan<sup>120</sup>. Ce respect du protocole confronte le baron des Michels aux problématiques de transport propres aux hivers balkaniques : « Son Altesse a exprimé le désir que j'allasse lui présenter à Nish les lettres de Monsieur le Président de la République. Je me prépare donc à ce voyage qui ne demande pas moins de huit à dix jours, et qui ne [laisse] pas, en raison de l'état des voies de communication, d'être assez compliqué en cette saison. » Face aux difficultés prévisibles, le ministre résident repousse, dans la mesure du possible, ce voyage.

« Tant qu'il m'a été possible d'espérer le retour du Prince Milan à Belgrade dans un délai assez rapproché, j'ai pu différer, sous différents prétextes, la remise de mes lettres de créances. Mais Son Altesse s'étant définitivement décidée à passer encore deux mois à Nish, j'ai dû m'y faire annoncer et après avoir sollicité et reçu l'autorisation de Votre Excellence, j'ai quitté Belgrade le 2 de ce mois. Je n'y suis rentré qu'hier et je n'ai cependant passé que deux jours à Nish. En l'état du pays et dans cette saison ce voyage de huit jours est aussi fatigant que compliqué et je m'explique, après l'avoir fait, que Son Altesse désire retarder le retour de la Princesse et du Prince héritier jusqu'au moment où l'adoucissement de la température et l'état des routes rendront le voyage moins pénible.<sup>121</sup> »

Le baron des Michels insiste cependant dans la suite de sa lettre sur l'importance accordée à cette rencontre par le prince Milan :

« Ainsi que je l'ai télégraphié à Votre Excellence le 27 février, le Prince Milan m'attendait avec une certaine impatience. Parmi les Légations qui viennent d'être ou vont être créées, celle de France lui tenait particulièrement

---

<sup>120</sup> Le baron des Michels assume les fonctions d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire jusqu'au 15 juin 1880, date à laquelle il remet son service au chargé d'affaires, le comte Sala. Le baron interrompt son service pour des raisons familiales urgentes. Sa carrière le conduit ensuite à Athènes puis à Madrid, avec le titre d'ambassadeur, en octobre 1882.

<sup>121</sup> AMAE, CP, P14117, Des Michels à MAE, 10 mars 1879, n°3.

à cœur et S.A. a tenu à donner à mon voyage et à ma réception toute la solennité possible. Pendant toute la durée du voyage, ma voiture a été escortée militairement. Dans toutes les villes des députations sont venues au-devant de moi et, de district en district, les préfets et sous-préfets en uniforme m'ont fait cortège. La réception officielle a été également entourée de toute la solennité que permettaient les lieux et les circonstances. Je ne pouvais me méprendre sur la signification des marques d'empressement et de courtoisie qui m'étaient prodiguées. Le Prince s'est du reste chargé de m'en donner lui-même l'explication le jour de l'audience. Après avoir écouté les quelques paroles que je lui adressais suivant l'usage, et qui n'ont été pour ainsi dire que la paraphrase du dernier télégraphe de Votre Excellence, S.A. m'a répondu par un véritable discours où se retrouvait presque à chaque phrase l'expression de sa reconnaissance envers le gouvernement français et particulièrement envers les négociateurs du traité de Berlin. Le ton dont ont été prononcées et réitérées ces assurances ne saurait laisser le moindre doute sur leur sincérité et il est certain que le Prince Milan se rend un juste compte de l'esprit de bienveillance dans lequel les intérêts de son pays ont été traités au congrès par les plénipotentiaires français. Le Prince m'a adressé personnellement les paroles de bienvenues les plus gracieuses.<sup>122</sup> »

La retranscription de ce premier échange officiel est intéressante à plusieurs titres. Nous comprenons tout d'abord le rôle central de la parole ministérielle pour les représentants français à l'étranger. Le baron des Michels précise qu'il n'a finalement que répéter les mots employés par William Waddington lui-même. La réponse du prince Milan souligne quant à elle la nécessité qui est celle de la Serbie de se construire ou de s'assurer de la force de nouvelles alliances. Les années suivant la conclusion du congrès de Berlin sont celles de la nécessaire reconstruction suite aux guerres, mais aussi de la conclusion de partenariats permettant l'application des articles du traité de 1878 et la pleine reconnaissance de la souveraineté serbe.

Afin de donner à cette relation franco-serbe le poids souhaité par le prince, Belgrade s'assure que sa représentation en France est incarnée par des agents connus pour leur francophilie. Cet usage diplomatique doit garantir la qualité du travail des représentants mais également favoriser les relations avec les autorités françaises. Ainsi, dès le mois de novembre 1879, le projet de

---

<sup>122</sup> *Ibidem.*

nommer Jovan Marinović comme ministre plénipotentiaire de Serbie à Paris court dans la capitale serbe. Les courriers consulaires évoquent cette perspective avec un certain enthousiasme. Ainsi, le baron des Michels précise dans sa dépêche du 12 novembre 1879 :

« J'ai été avisé officieusement de la nomination prochaine de Mr Marinovitch, ancien Président du Conseil, grand officier de la Légion d'honneur et l'un des personnages le plus important de la principauté serbe. Je ne saurai quant à moi qu'y applaudir et je serai heureux que Votre Excellence voulût bien m'autoriser à répondre, le jour où je serai officiellement consulté, qu'il ne pouvait être fait de choix plus agréable au gouvernement de République.<sup>123</sup> »

Né en 1821, Jovan Marinović appartient à cette génération de personnalités serbes du XIX<sup>e</sup> siècle ayant poursuivi leurs études dans les capitales européennes. Il a ainsi étudié à Paris de 1841 à 1842 puis de 1847 à 1853. Il participe de plus en plus officiellement aux affaires politiques de son pays, tout en étant un représentant officieux de la Serbie en France. À partir de 1856, il occupe plusieurs postes au sein des gouvernements serbes : ministre des Finances (1856-1858), président du Conseil (1861-1873), ministre des Affaires étrangères (1873-1874). Ses actions politiques sont marquées par une volonté de réformes libérales, comme l'établissement des libertés d'expression et de presse, l'abolition des punitions corporelles, la réforme du système carcéral. Vaincu aux élections législatives de 1874, il reste cependant un personnage clef de la vie politique serbe. C'est en raison de ses liens personnels avec la France, mais aussi de sa proximité idéologique avec les idées libérales défendues par le régime de la III<sup>e</sup> République, que Jovan Marinović est désigné le 21 novembre 1879 pour représenter la Serbie à Paris. Il occupe ce poste jusqu'en 1889, avec le titre d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire.

Au-delà de l'élévation protocolaire des représentations diplomatiques, la portée du traité de Berlin s'étend aux enjeux concrets des relations franco-serbes. La pleine souveraineté de la Serbie amène notamment la création d'une nouvelle monnaie. Dès l'été 1879, la conception de cette monnaie est évoquée dans les échanges du baron des Michels avec Paris. Le 31 mai 1879, un contrat est signé entre le ministre des Finances de Serbie et la société Frémy & C<sup>ie</sup>, installée à Paris<sup>124</sup>. Cette dernière s'engage à frapper des monnaies d'or, d'argent et de bronze. Cette

---

<sup>123</sup> AMAE, CP, P14117, Des Michels à MAE, 12 novembre 1879, n°35.

<sup>124</sup> AMAE, CP, P14117, Des Michels à MAE, 10 juin 1879.



signature est le résultat d'un appel du gouvernement serbe auprès de plusieurs industries européennes. Le choix final se porte sur la proposition française, ce que le baron des Michels explique comme étant le fruit d'une décision princière. Il soutient d'ailleurs la candidature de la société Frémy & C<sup>ie</sup> auprès du Quai d'Orsay avec ces termes : « la tendance que manifeste le gouvernement princier à recourir aux sociétés financières et industrielles de notre pays mérite d'être encouragée et je serais heureux de pouvoir donner au ministère des Affaires étrangères du prince Milan une réponse conforme au désir qu'il m'a exprimé.<sup>125</sup> » Le contrat précise que la société Frémy & C<sup>ie</sup> devra fournir pour la somme de 13 150 000 francs de pièces, frappées à l'effigie du prince Milan. Pour les monnaies d'or et d'argent, la fabrication doit s'effectuer sous le contrôle de l'administration des monnaies de France. Quatre livraisons sont prévues, sur une période de six mois. Une copie du contrat, construit sur vingt articles, est transmise dès le début du mois de juin 1879 au Quai d'Orsay. Cette commande symbolise l'ouverture du marché serbe aux industries françaises. Ces dernières étaient déjà présentes sur le sol serbe, mais à partir de 1878, les contrats sont passés directement avec le gouvernement serbe, et non plus via Constantinople.

Dans la suite de la reconnaissance de l'indépendance serbe, un nouveau marché se crée pour les industries européennes. Les projets d'équipement liés aux moyens de communications, à l'extraction minière se développent. Il est alors nécessaire de mettre en place de nouveaux rapports commerciaux. Dès 1878, des négociations bilatérales se tiennent entre Belgrade et plusieurs capitales européennes, comme Vienne, Londres... Pour les agents français présents en Serbie, il s'agit à la fois de tenir le Quai d'Orsay au courant de ces négociations, mais aussi de défendre au mieux la place des intérêts français, tout en affichant une certaine impartialité diplomatique. C'est ce qu'exprime en mai 1879 le baron des Michels :

« Plusieurs maisons françaises ont envoyé ici des représentants pour différentes affaires. Je seconde leurs démarches autant qu'il m'est possible, tout en évitant avec le plus grand soin d'assumer aucune responsabilité. Jusqu'à ce jour, une seule concession a été accordée, c'est celle qui est relative à la fourniture de 17 millions de francs<sup>126</sup> en monnaies serbes d'or, d'argent et de bronze. J'ai la satisfaction d'annoncer à Votre Excellence que cette fourniture a été donnée à une

---

<sup>125</sup> *Ibidem.*

<sup>126</sup> Le contrat évoque une somme de 13 150 000 francs.

maison française représentée ici par Mr Chauveau. La création d'une banque nationale est en ce moment à l'étude et bientôt après se présentera la question des chemins de fer.<sup>127</sup>»

Des Michels semble suivre avec attention cette commande, tout en veillant à maintenir l'impartialité nécessaire à sa fonction. Néanmoins, l'ouverture du marché serbe conduit à faire évoluer les attributions des diplomates.

### **2.3.2 Un poste qui reste néanmoins « secondaire »**

L'élévation de la Serbie au rang de Principauté indépendante, puis de Royaume, en 1882, amène à un dialogue diplomatique direct entre les deux capitales. Des représentants français sont à Belgrade, des représentants serbes sont à Paris. L'intensification des échanges commerciaux, la conclusion d'accords entre des industries françaises et serbes conduisent à voir dans l'indépendance de la Principauté l'un des moteurs évidents de ce qu'on appelle plus tard l'alliance franco-serbe.

Néanmoins, le poste serbe garde un statut de légation secondaire dans l'éventail des représentations dirigées depuis le Quai d'Orsay. Il ne s'agit pas d'émettre une opinion de valeur mais de mettre en avant la hiérarchie des différentes légations. Belgrade est, à la fin des années 1870, considérée comme un poste d'importance secondaire dans la mesure où les intérêts français y sont encore peu représentés. Par ailleurs, le nombre de citoyens français dont la légation a la charge est peu élevé. De ce fait, le baron des Michels présente à son ministère la requête suivante :

« Je remercie Votre Excellence d'avoir bien voulu me communiquer la dépêche circulaire n°3 en date du 31 mai dernier. Au milieu des nouvelles intéressées ou contradictoires qui circulent ici, il était d'un grand intérêt pour moi d'avoir sur les affaires orientales quelques indications précises et de pouvoir dans mes rapports avec les hommes politiques du pays, régler mon langage sur des données certaines. À ce point de vue, je serais très heureux que l'ancienne tradition des circulaires de quinzaine pût être reprise. Cette pratique avait, pour les postes secondaires qui ne sont pas appelés à recevoir

---

<sup>127</sup> AMAE, CP, P14117, Des Michels à MAE, 28 mai 1879, n°12.

des départements des communications fréquentes, l'inappréciable avantage de donner aux agents des idées générales sur les questions qui préoccupent l'opinion en Europe et de multiplier avec leurs collègues et avec les ministres locaux des conversations dont le Service ne peut que profiter<sup>128</sup>. »

On comprend par ces mots que le baron des Michels estime souffrir d'un certain isolement. Il considère les orientations ministérielles comme trop peu nombreuses, ce qui le conduit à devoir faire preuve de vigilance voire d'une certaine méfiance envers les informations qui circulent à Belgrade, dans le petit milieu des représentants diplomatiques. Il utilise lui-même le terme de « poste secondaire » pour évoquer sa mission. Face à cette situation, dont son professionnalisme semble souffrir, il souhaite l'envoi de circulaires ministérielles régulières. Ces documents sont à considérer comme une mise à jour régulière des enjeux défendus par le Quai d'Orsay. Il s'agit, selon le baron des Michels, de permettre aux agents des postes secondaires de disposer de consignes sûres et récentes. Cette pratique doit permettre de consolider la présence française dans les Balkans mais aussi de rendre plus dynamiques les missions des représentants français.

---

<sup>128</sup> AMAE, CP, P14117, Des Michels à MAE, 12 juin 1879, n°15.

## CONCLUSION DU DEUXIÈME CHAPITRE

Cette perception depuis le Quai d'Orsay, de la Serbie comme un partenaire diplomatique secondaire nous conduit à présenter ce partenariat franco-serbe sous l'angle du déséquilibre. La relation entre les deux pays ne peut pas être envisagée comme un rapport d'égalité. Les attentes ne sont pas de même importance. Cependant, le contexte particulier des années 1870 pour les deux États peut amener à présenter une proximité particulière : la Serbie comme la France sont à cette période en recherche de reconnaissance internationale. Le Congrès de Berlin se trouve être l'un des outils politiques pour parvenir à la réalisation de cet objectif commun. Concernant la France, il s'agit de retrouver un statut de Puissance européenne suite à la défaite de 1871. Pour la Serbie, la question de l'indépendance défendue depuis plusieurs décennies parvient à son dénouement en 1878.

Les deux pays s'engagent donc, au début des années 1880, dans une phase de légitimation diplomatique. Il leur est nécessaire, voire vital, de se construire des réseaux d'alliances solides. Du fait de cette situation, on peut mettre en avant une certaine proximité des discours. La France est présentée dans les courriers des agents diplomatiques comme une Puissance devant retrouver son statut et son influence en Europe. Le Royaume de Serbie est, quant à lui, un État neuf dont la voix a besoin de relais pour se faire entendre et respecter.

### Chapitre 3 : La diplomatie à l'âge de l'industrialisation croissante

Travailler sur les relations diplomatiques franco-serbes à partir des années 1870 conduit à envisager leur évolution à travers le processus d'industrialisation. Une des caractéristiques du XIX<sup>e</sup> siècle est la multiplication des interactions, dans des cadres nationaux et internationaux. À partir de 1870 s'ouvre une période où le processus de mise en réseau connaît une accélération à l'intensité inconnue jusqu'ici. Or, le travail du diplomate est lié à ces interactions : il est au cœur des réseaux internationaux d'information. Il produit de l'information, il est dans l'attente d'informations. La progression de l'industrialisation conduit donc à faire évoluer l'action diplomatique tout comme les conditions de la pratique diplomatique.

Cela est perceptible de façon quantitative dans les archives. La place accordée à l'économie et à la finance se renforce considérablement à partir de 1880. Ainsi, pour les archives du consulat de France à Belgrade, constituées de dossiers comprenant des documents de 1838 à 1879, on ne compte qu'un seul carton pour les affaires économiques et financières, réunissant les courriers adressés au consulat. Les archives de la légation de France à Belgrade, pour la période suivante, à savoir 1880 à 1941, réunissent 9 cartons, dont les thèmes sont nettement plus précis : questions financières (deux cartons), questions économiques et commerciales (deux cartons), entreprises françaises en Serbie (cinq cartons). Il s'agit d'une augmentation significative, d'autant qu'il existe de nombreuses lacunes documentaires pour la deuxième période évoquée : les transferts d'archives pendant les conflits ont causé la disparition de nombreuses caisses<sup>129</sup>. L'intégration de l'industrialisation dans le champ de l'action diplomatique doit aussi être considérée de façon qualitative. Les questions liées à l'industrie atteignent les diplomates en service à l'étranger de manière très diversifiée. En observant la documentation diplomatique, issue du ministère des Affaires étrangères ou du ministère de la Guerre, on remarque que les services légataires à Belgrade apparaissent peu à peu comme des relais des industries françaises, cherchant à investir en Serbie.

À travers l'exemple des relations franco-serbes, nous allons chercher à présenter l'évolution, voire la transformation de la pratique diplomatique dans le contexte de l'industrialisation de l'Europe.

---

<sup>129</sup> En 1940, lors du transfert de la légation à Athènes, seules 13 caisses sur les 24 au départ de Belgrade arrivent à destination.

### 3.1 L'impact de l'ouverture des Balkans et de la Serbie à l'industrialisation

L'une des innovations symboliques de l'industrialisation est le chemin de fer. Né de l'application de la machine à vapeur à la locomotion, il révolutionne les conditions de transport et de communication. Suivre sa progression en Europe revient à observer l'industrialisation progressive du continent. Le réseau ferroviaire européen est achevé en 1880 en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, une vingtaine d'années plus tard dans le reste de l'Europe. Les techniques du rail se diffusent au-delà des frontières nationales mais les développements se font de manière séparée. Ainsi, la question de l'écartement des voies ralentit les trajets, mais en 1910, on pouvait voyager en train de Lisbonne à Pékin moyennant de petites interruptions dues au changement d'écartements<sup>130</sup>.

Dans le sud-est du continent européen, les premières voies ferrées sont construites à partir de 1860. La mise en place du réseau est déterminée, selon Alexandre Kostov<sup>131</sup>, par des éléments de contexte propres aux pays balkaniques. Les premières lignes sont tout d'abord isolées puis la construction connaît une réelle accélération lors de la décennie 1880-1890, au cours de laquelle 27,7% de la longueur des lignes existant en 1913 sont construits. La formation du réseau et la mise en place des grands axes sont déterminées par les plans nationaux des gouvernements balkaniques mais également par la politique des grandes puissances occidentales qui ont pour but de relier l'Europe occidentale à l'Empire ottoman en assurant la jonction avec les chemins de fer de la Turquie d'Asie et les grands ports des mers Noire, Égée et Adriatique. La construction de nouvelles voies ferrées est d'ailleurs un point central des négociations du Congrès de Berlin. Les chemins de fers balkaniques sont construits sous l'action de ces deux conceptions, interne et externe. Et si les projets austro-hongrois visent à relier les lignes autrichiennes aux turques via Bucarest, les projets britanniques envisagent eux la construction d'une voie ferrée vers l'Inde en traversant les Balkans à partir de l'Adriatique via Belgrade et Sofia. Par la suite, l'influence grandissante des ports de la région favorise les projets de lignes au départ de Trieste ou de Fiume. Le Congrès de Berlin impose finalement la construction d'une ligne reliant Vienne à Constantinople et à Salonique par Budapest, Belgrade et Niš. Ce qui permet de fixer la construction des premiers axes en Serbie. En 1884, les chemins

---

<sup>130</sup> Jürgen OSTERHAMMEL, *La transformation du monde, une histoire globale du XIXe siècle*, Nouveau monde éditions, Paris, 2017, p 970.

<sup>131</sup> Alexandre KOSTOV, « Les Balkans et le réseau ferroviaire européen avant la Première Guerre mondiale », in *Les réseaux européens transnationaux, XIXe-XXe siècle, quels enjeux ?* Michèle MERGER dir., Ouest éditions, Nantes, 1995, p 49-60.

de fer hongrois sont reliés à ceux de Serbie grâce à un pont sur le Danube, entre Zemun et Belgrade. En 1888, le réseau serbe est connecté aux réseaux turc et bulgare. En 1906, l'ouverture du tunnel du Simplon assure une liaison Paris-Belgrade par Milan et Zagreb.

À partir des années 1870, en parallèle à la densification du réseau de chemin de fer se développent également les lignes de télégraphe, électrifiées au courant du siècle à partir d'expérimentations effectuées en 1837. La télécommunication a pour principe de faire voyager l'information plus vite que les hommes et les objets. Ainsi l'information commerciale se densifie et favorise la construction de conglomérats économiques internationaux. Grâce au télégramme, les délais de réaction se font plus courts. Ceci a également une influence sur les communications politiques : les négociations, les conférences se font plus rapidement. Dès les débuts du XX<sup>e</sup> siècle, les premiers réseaux téléphoniques sont installés mais ils ne prennent réellement de l'importance qu'après la Première Guerre mondiale.

L'industrialisation progressive de l'Europe conduit à une modification des expériences économiques, à une transformation des paysages, mais également à intégrer l'industrie, au sens large, dans le champ de l'action diplomatique.

### **3.1.1 Des missions diplomatiques classiques renforcées**

Parmi les instructions données aux représentants français à l'étranger, certaines missions relevant du maintien des liens interétatiques peuvent être qualifiées de traditionnelles. Les gouvernements attendent de leurs diplomates des renseignements concernant la vie politique, la force des autorités et les influences des autres pays. Ces missions peuvent être qualifiées de traditionnelles, car elles se maintiennent au courant de cette période de transformation des relations internationales. Sont alors mis en avant l'ancienneté des relations, leurs particularités, les enjeux qu'elles représentent pour les deux États en question. On retrouve ainsi dans les archives de nombreuses retranscriptions d'entretiens des représentants français avec les autorités serbes, que ce soient des ministres, des conseillers ou le roi, mais aussi des informations concernant les relations des États balkaniques entre eux. Ainsi, pour les premiers mois de l'année 1884, le vicomte de Bresson puis le marquis de Reverseaux, tous deux envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires de la République à Belgrade, font part des événements de la vie politique serbe, comme la dissolution de la Skupština en janvier, des

résultats des élections législatives en février<sup>132</sup>, des visites officielles envisagées à Belgrade<sup>133</sup>, de la cérémonie d'ouverture de la Skupština en avril, des déplacements du couple royal, des incidents de frontières serbo-bulgares... Les relations entre les différents membres de la famille royale serbe sont aussi régulièrement l'objet des informations transmises par les représentants français. La mésentente croissante entre le roi Milan et la reine Nathalie inquiète le gouvernement serbe tout comme les membres du corps diplomatique, pour les conséquences politiques que peut avoir la séparation du couple royal. Ce désaccord conjugal est d'ailleurs évoqué jusque dans la presse parisienne. Dans *Le Figaro* du 8 juillet 1888, un article intitulé « Les dessous d'un divorce » de Jacques Saint-Cère, expose la situation aux lecteurs français.

« Au mois d'octobre 1875, la Serbie était heureuse. Elle n'était qu'une petite principauté de rien du tout, gouvernée par un prince qui passait pour un très brave homme, et vivant avec ses voisins dans une paix balkanique, c'est-à-dire toute relative. Belgrade était en fête : le prince Milan épousait la fille du colonel russe Kecjko. Mlle Nathalie Kechko était merveilleusement belle, elle était très bien en cours à Saint-Pétersbourg. (...)

Treize ans se sont passés. La Serbie est malheureuse. Elle est devenue un royaume. Le prince Milan est devenu le roi Milan. Il a beaucoup engraisé et le temps n'a pas fait de lui un émule de Talleyrand et de M. de Bismarck. La Serbie est devenue l'alliée, la protégée de l'Autriche ; la reine Nathalie est à Wiesbaden, le roi Milan est à Belgrade, les époux se détestent, et les métropolitains, les archimandrites travaillent leur code ecclésiastique pour trouver des raisons de divorce.<sup>134</sup> »

La suite de l'article souligne les conséquences traumatisantes que peuvent avoir les disputes royales sur l'évolution du prince Alexandre, qualifiée de « pauvre petite altesse serbe ». *Le Figaro* se fait l'écho régulier de la situation du couple, en accordant à la reine Nathalie une image positive, au contraire de son époux. Cette opposition est ancienne dans la presse française, où Nathalie est mise en avant pour sa beauté et son caractère aimable. Pour Ksenia Smolović, ce sont les traits occidentaux de la reine qui en font un personnage apprécié de la

---

<sup>132</sup> Ces élections marquent la déroute des radicaux et renforcent l'influence du roi Milan.

<sup>133</sup> AMAE, CP, P14119, de Bresson à MAE, dépêche du 12 avril 1884, n°11. Ce document annonce l'arrivée prochaine du prince impérial d'Autriche à Belgrade.

<sup>134</sup> « Les dessous d'un divorce », *Le Figaro*, 8 juillet 1888, p 2.



presse française<sup>135</sup>, au contraire du roi, présenté comme brutal et rustre, ce qui correspond aux stéréotypes courants à l'encontre des populations slaves. Les membres de la dynastie Obrenović font également l'objet de l'attention de l'opinion publique française lors de leurs voyages à Paris, Biarritz ou sur la Côte d'Azur.

En juin 1888, on peut lire dans une dépêche adressée à René Goblet, alors ministre des Affaires étrangères, que la question d'un divorce royal « continue de préoccuper l'attention publique et d'entraver la marche des affaires.<sup>136</sup> » René Patrimonio, au poste d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire depuis 1886, précise ensuite la situation : « Le Roi est agité, inquiet. Il tient de fréquents conciliabules avec les représentants d'Autriche et d'Allemagne mais il se montre peu communicatif avec le reste du corps diplomatique. Il a fait évidemment de grands efforts pour amener le ministère à partager ses vues dans la question du divorce, et l'on dit qu'il y a réussi, mais non sans peine : certains ministres ont donné leur démission, puis l'ont reprise, sauf à répéter demain cette petite comédie. Il y a des allées et venues mystérieuses. Le ministre de la Guerre est parti subitement chargé, dit-on, d'aller signifier à la Reine les intentions du Gouvernement, et de ramener le jeune Prince à Belgrade.<sup>137</sup> » On note dans ces phrases le trouble apporté au sommet de l'État par un éventuel divorce entre le roi et la reine de Serbie. Néanmoins, René Millet ne paraît pas croire en une implication soutenue de la population serbe dans ce qui, selon lui, reste avant tout une histoire domestique : « la masse de la population, profondément rurale, n'est touchée que par ses intérêts immédiats, et reste fort indifférente aux intrigues de Belgrade. D'ailleurs ces paysans, dont la plupart traitent leurs femmes en bêtes de somme, n'ont aucun penchant pour la politique sentimentale. » L'inquiétude du diplomate français porte davantage sur la récupération possible de cette séparation, par Vienne et Saint-Pétersbourg, pour alimenter des projets d'expansion dans les Balkans. L'éventualité de voir se transformer la mésentente d'un couple en une opposition de partis prorusse et pro austro-hongrois sur le sol serbe conduit René Millet à rester attentif aux suites données à cette question et à en informer régulièrement le Quai d'Orsay. Il s'agit pour le représentant de la France de se tenir au courant des dangers possibles auxquels peuvent conduire les luttes d'influences entre les deux empires, tout en se montrant, à titre personnel, peu intéressé par les démêlés conjugaux du couple royal. La conclusion de cette dépêche permet d'ailleurs de comprendre que la

---

<sup>135</sup> Ksenia SMOLOVIĆ, *op. cit.*, p 184. « Le physique de Nathalie, aussi la présente donc comme une souveraine occidentalisée : la beauté de la reine n'émeut pas pour ses origines étrangères, mais bien parce qu'elle correspond aux canons français. »

<sup>136</sup> CADN, 79PO/A/175, de Millet à MAE, dépêche du 28 juin 1888, n°5.

<sup>137</sup> *Ibidem.*

situation serbe est observée depuis Paris dans un ensemble international de tensions, parmi lesquelles l'éventuel divorce royal est compris comme une étincelle devant être surveillée, malgré sa faible portée : « Aussi, tout en restant attentif, je me garderai bien d'entrer à cet égard dans des détails qui n'intéresseraient pas le gouvernement de la République.<sup>138</sup> » L'abdication du roi Milan, en février 1889, en faveur de son fils, Alexandre, conduit cependant les représentants français à Belgrade à rester attentifs aux évolutions des rapports entre les membres de la famille royale. Dans le contexte de mise en place d'une régence, les aspects protocolaires semblent troublés : quelle est alors la place de la reine-mère Nathalie ? Peut-elle voir son fils ? Quelle est l'influence de Milan sur la régence ? Ces questions animent plusieurs courriers de Salvator Patrimonio, en mission à Belgrade de 1889 à 1898, notamment lorsqu'Alexandre I<sup>er</sup> souhaite se rendre à Paris incognito, pour rencontrer son père<sup>139</sup>. À chaque fois que les aspects familiaux et dynastiques sont mentionnés, il s'agit de voir en quoi ils pourraient être des enjeux de politique internationale. L'attention portée à la vie politique intérieure est une des missions classique et habituelle des diplomates. Ils doivent pouvoir informer leurs ministères des évolutions possibles, des éventualités de déséquilibres nationaux et formuler des hypothèses sur les conséquences que ces événements pourraient avoir à une échelle régionale. On peut ainsi parler de ce travail d'observation diplomatique comme d'une analyse multiscalair des enjeux serbes.

À cette lecture nécessairement fine de la vie politique intérieure s'ajoutent les questions militaires. Celles-ci peuvent aussi être reliées à ces missions classiques de la diplomatie, dans la mesure où les relations entre les armées, par temps de paix, participent à la bonne entente entre les États. Entre la France et la Serbie, il est question de stages d'officiers, d'observation des manœuvres, d'informations sur l'armement des différents corps d'armée. En 1886, le ministre de la Guerre français exprime le souhait de compléter les renseignements concernant l'armée serbe. Il s'adresse alors à l'attaché militaire, en poste à Constantinople :

« En vue de compléter les collections formées pour l'instruction des élèves, dans les Écoles de tir et dans les autres écoles militaires, je vous invite à faire des démarches pour vous procurer les armes et les munitions désignées ci-après, qui devront être expédiées au Dépôt central de l'artillerie.

10 fusils Mauser serbe dits Milanovic-Koka

4000 cartouches Milanovic-Koka,

---

<sup>138</sup> *Ibidem*.

<sup>139</sup> CADN, 79PO/A/175, MAE serbe à Patrimonio, 17 juillet 1891.

Il importe que ces armes et ces munitions soient du dernier modèle réglementaire et de fabrication récente.<sup>140</sup> »

Cette démarche doit permettre de compléter et d'actualiser les collections du dépôt central de l'artillerie. Il s'agit d'une demande issue du service de renseignements de l'armée française, aussi appelé le deuxième bureau, afin de pouvoir présenter aux élèves officiers un catalogue récent de la composition de l'armement des différents États. Les liens entre les armées françaises et serbes vont néanmoins au-delà du simple renseignement. Dès l'indépendance de la Serbie, il est question d'élèves officiers serbes dans les écoles militaires françaises. Pour René Millet, il est nécessaire de renforcer ces contacts, afin de participer au développement de l'influence française en Serbie. Il exprime ainsi son opinion, dans un courrier du 11 avril 1887, sur la situation d'étudiants serbes ayant suivi les cours de l'École militaire de Saint-Cyr ou de l'École d'artillerie de Fontainebleau :

« Plusieurs d'entre eux ont le désir de pousser plus loin leurs études - École de cavalerie de Saumur ou École Supérieure de Guerre.

Une question plus délicate m'a été adressée : le Gouvernement de la République serait-il disposé à permettre qu'un officier serbe fût attaché à titre exceptionnel et pendant un temps déterminé, une année par exemple, à l'État-major d'un corps d'armée pour y étudier dans leur ensemble et dans leur fonctionnement complexe les divers services administratifs qui composent notre organisation militaire ? (...) j'ai pu me rendre compte depuis dix-huit mois que je suis en Serbie des vives sympathies qui règnent parmi les officiers serbes à l'égard de notre pays et de notre armée. Ces sympathies ne sont pas à dédaigner et peuvent contribuer à un moment donné au développement de notre langue, peut-être même de notre influence. La Russie et la France exercent ici à titres divers une attraction sur laquelle le Gouvernement lui-même serait forcé de composer dans un conflit général.<sup>141</sup> »

Les bénéfices envisagés par René Millet à ces stages d'observation dans l'armée française sont à percevoir à différents niveaux. Il s'agit dans un premier temps de créer des liens personnels

---

<sup>140</sup> CADN/79PO/A/151, MG à l'attaché militaire à Constantinople, 7 janvier 1886.

<sup>141</sup> AMAE, CP, P316, Millet à MAE, 11 avril 1887, n°8.

entre les élèves serbes et leurs homologues français. Le ministre plénipotentiaire voit également dans ce projet un moyen de renforcer l'usage de la langue française en Serbie, en allant au-delà des cercles diplomatiques. Enfin, la concrétisation de ces relations entre armées est un moyen d'accentuer l'influence française dans le royaume.

À côté de ces aspects, il est souvent question d'informations visant à favoriser l'extension du commerce extérieur de la France. Les représentants évoquent les différents chantiers projetés ou entamés dans le royaume. On comprend que leur mission est de protéger les intérêts français existants et de faciliter l'implantation de nouvelles positions économiques. Cela apparaît de plus en plus, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme un des objectifs importants de l'action diplomatique. Cette recherche de débouchés s'accroît, au moment où s'intensifie la rivalité entre les grandes puissances en quête de marchés où écouler une production sans cesse accrue, que ce soit sur le terrain européen ou au-delà.

### **3.1.2 De nouveaux enjeux pour les représentants diplomatiques**

L'industrialisation s'accompagne d'une ouverture à des capitaux et des investissements. En effet, les travaux d'équipement des Balkans favorisent les transferts de technologie depuis les pays d'Europe occidentale. Les entreprises françaises bénéficient ainsi des vagues de construction de chemins de fer : elles s'intéressent à l'Espagne, à l'Italie, à la Russie et aux Balkans. Il faut citer le nom de Philippe Vitali, fondateur de la Régie Générale pour la Construction et l'Exploitation des Chemins de fer, qui obtient, notamment, la concession des chemins de fer de l'État serbe. Des firmes métallurgiques, comme la Société de Construction des Batignolles et Schneider et C<sup>ie</sup>, du Creusot, édifient plusieurs lignes de chemin de fer, ponts et autres ouvrages. Ce processus d'industrialisation nécessitant des capitaux réguliers et très importants, les États choisissent l'ouverture aux investisseurs étrangers. Cela peut être des banques ou des particuliers. Le principal mode d'exportation des capitaux est alors le placement, par les banques françaises, de titres étrangers auprès du public, les banques servant d'intermédiaires entre gouvernements étrangers et épargnants français. Des agents installés à l'étranger ou des filiales peuvent suivre les opérations et intervenir dans les affaires économiques internationales. À partir de 1871, un titre étranger ne peut être admis à la Bourse de Paris qu'après un avis du ministère des Affaires étrangères. En 1908, les titres étrangers

représentent 55% du capital total des valeurs cotées à la Bourse de Paris<sup>142</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'association entre industriels et banquiers donne naissance à de véritables consortiums : en plus de l'exemple de la Société de Construction des Batignolles déjà citée, qui travaille avec la Régie générale des Chemins de fer en Serbie, on y trouve également, de manière non exhaustive, l'association entre la Banque française pour le commerce et l'industrie et la Société des grands travaux de Marseille.

Les questions liées à l'industrie française atteignent les diplomates en service à l'étranger de manière très diversifiée. En observant la documentation diplomatique, issue du ministère des Affaires étrangères ou du ministère de la Guerre, on remarque que les services légataires à Belgrade apparaissent peu à peu comme des relais des industries françaises, cherchant à investir en Serbie.

Datée du 9 mars 1885, une lettre du marquis de Reverseaux, ministre de France à Belgrade, adressée à Jules Ferry, alors Président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères, montre explicitement le rôle joué par la légation dans le choix que le gouvernement serbe effectue pour une commande de matériel d'artillerie<sup>143</sup>. Dans un contexte de rivalités entre les usines allemande Krupp, britannique Armstrong et française De Bange, le ministre souligne la longue indécision du gouvernement serbe. Il évoque aussi l'influence exercée par le ministre d'Allemagne : « les membres de la commission, circonvenus tout d'abord par Krupp et influencés par le Ministre d'Allemagne, s'étaient déclarés partisans des pièces allemandes ». Pour parvenir à un choix différent, favorable à l'industrie française, le ministre français s'appuie sur l'influence du roi Milan mais insiste fortement sur l'action de la légation. Il souligne que cette approche s'est faite avec l'autorisation du ministère des Affaires étrangères français. L'appui aux industries nationales est donc un élément constitutif de la politique de la jeune III<sup>e</sup> République qui cherche à s'affirmer davantage sur la scène européenne, après des années de repli. Le marquis de Reverseaux montre que selon lui, la victoire du système De Bange par la commande de 23 batteries de canons de campagne de 80 mm, permet à la fois une avancée de l'industrie française en Serbie mais aussi de façon plus large, une avancée de la diplomatie française, face à ses concurrents, notamment l'Allemagne.

Si l'armement est un objet traditionnel des enjeux de relations entre États, les archives permettent également de comprendre l'action des membres de la légation au sujet d'objets plus

---

<sup>142</sup> Dominique BARJOT, *Histoire économique de la France*, Nathan Université, Paris, 1995, p 281.

<sup>143</sup> SHD, 7N1574, lettre du marquis de Reverseaux, ministre de France à Belgrade à Jules Ferry, PC et MAE, 9 mars 1885.

récents, comme le téléphone. En juin 1898, le ministre des Affaires étrangères serbe annonce à la légation française le choix du gouvernement de Belgrade d'adopter pour l'installation des appareils téléphoniques en Serbie le système autrichien de la fabrique Berliner, qualifié de « système hongrois »<sup>144</sup>. Le ministre remercie néanmoins les membres de la légation française d'avoir présenté au mieux les différents aspects de l'offre française. Pour renforcer leur argumentation, les diplomates peuvent s'appuyer sur la documentation envoyée directement par les différentes sociétés industrielles, cherchant à investir à l'étranger<sup>145</sup>. Ces sociétés présentent leurs catalogues et leurs échantillons de matériel mais cherchent surtout l'appui de la légation : elles insistent donc sur leur probité et leur honorabilité, celles-ci pouvant être mises au service de la diplomatie française.

Ce rôle de médiateur, la diplomatie le développe pour les différents aspects de l'industrie française. Nous avons évoqué l'armement et les communications téléphoniques. Les chantiers liés à la mise en place du réseau ferré serbe conduisent tout autant à une implication diplomatique.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que s'opère le renouvellement radical de la géographie des réseaux de communication en Europe orientale, sous l'effet conjoint de la crise de l'Empire ottoman et de l'influence politico-économique croissante des puissances occidentales. Le mouvement ne se développe pourtant que très lentement, la date principale étant très certainement celle de 1878, avec le Congrès de Berlin. Dans son article publié en 1998, Frédéric Barbier souligne le rôle décisif du congrès dans les projets de construction ferroviaire, selon la volonté des puissances de pousser à l'ouverture des débouchés sud-est européens<sup>146</sup>. Il montre que la Serbie se situe dans le nœud principal du réseau. D'une part, il est prévu que la ligne de Roumélie soit poursuivie au-delà de Bjelovo en direction de Sofia, tandis que l'article X du traité impose de fait à la Bulgarie de garantir un profit de 7000F/km. À l'opposé, le comte Andrassy et Jovan Ristić signent le 8 juillet 1878 un accord aux termes duquel la ligne serbe à construire est conçue comme une branche de la ligne reliant la Hongrie (via Zemun et Niš) à la Bulgarie (en traversant la Stara Planina) et à la Roumélie ottomane. Une convention quadripartite entre l'Autriche-Hongrie, l'empire ottoman, la Serbie et la Bulgarie passée en 1881 complète le dispositif et

---

<sup>144</sup> CADN, 79PO/A/157, lettre du ministère des Affaires étrangères serbe à la Légation de France à Belgrade, 9 juin 1898.

<sup>145</sup> CADN, 79PO/A/157, lettre de la Société industrielle des Téléphones au ministre de France à Belgrade, 15 mars 1898.

<sup>146</sup> Frédéric BARBIER, « Entre les réseaux ? La Péninsule balkanique revisitée », in Michèle MERGER et Dominique BARJOT, *Les entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1998, pp 297-310.

prévoit l'achèvement des lignes le 15 octobre 1886, date repoussée à 1888 suite à la guerre de 1885. À cette date, Vienne est effectivement reliée par le rail à Istanbul et à Salonique, sous l'égide du groupement d'intérêts représenté par le baron Hirsch. L'espace balkanique devient ainsi le lieu de concurrence des grandes puissances entre elles et des États balkaniques les uns avec les autres. La concurrence politique se double d'une influence économique et financière : la Turquie et les États balkaniques connaissent des crises financières constantes, l'équipement de leur territoire mais aussi les guerres successives coûtent très cher, de sorte qu'il faut sans cesse négocier des emprunts sur les places bancaires d'Europe occidentale – le lancement de l'emprunt étant assorti par les puissances de conditions drastiques concernant les fournitures civiles et militaires. Dans ce jeu de balance, la puissance de la place financière de Paris permet à la France d'exercer son influence sur la Turquie et sur la Grèce mais aussi sur la Bulgarie et la Serbie. Cette dernière a principalement développé son réseau ferroviaire en voie normale et voie métrique grâce aux prêts de l'Union générale, qui met à sa disposition 71 millions de francs et dont le relais est pris, après la faillite de 1882, par le Comptoir national d'Escompte de Paris. La Banque franco-serbe joue également un rôle très important. Les puissances centrales exercent surtout leur influence sur la Roumanie et s'efforcent de progresser en Bulgarie. Les intérêts des uns et des autres peuvent d'ailleurs diverger : ainsi, en Serbie, la position autrichienne reste longtemps intransigeante sur la question de l'accès à l'Adriatique, alors que les Allemands étaient beaucoup plus ouverts sur ce point.

Dans une géographie des transports qui est bien de « type colonial » selon l'expression de Frédéric Barbier, les voies ferrées sont toujours organisées vers les principaux ports du Danube, de la mer Noire, voire de l'Adriatique, pour faciliter le plus possible les exportations de matières premières. Du coup, les trajets ne fonctionnent que comme une succession de tronçons mis à la suite les uns des autres et non pas comme des ensembles globaux et intégrés. Bien évidemment, la multiplication, l'instabilité des frontières et une situation de crise politique permanente accroissent les difficultés. Le chemin de fer arrive à Belgrade en 1883, mais même lorsque deux ans plus tard, la ligne est achevée jusqu'à Niš et que l'on transfère par l'itinéraire méridional une partie du service, la liaison n'est toujours pas complète. Les voyageurs abandonnent en effet le rail à Niš, pour remonter en voiture la vallée encaissée de la Nisava et gagner Sofia et Pazrdjik, où ils retrouvent la ligne de Roumélie jusqu'à Constantinople. L'ensemble du voyage depuis Paris dure sept jours. Le trajet ne peut être accompli par le rail qu'à partir du 1<sup>er</sup> juin 1889.

Soutenir des entreprises de travaux publics, des compagnies d'investissement, des ingénieurs devient une des missions des agents français. Il en est de même avec le secteur des mines. La découverte de différents gisements en Serbie attire plusieurs entreprises européennes : la légation française appuie les investisseurs nationaux. En mai 1886, dans une dépêche d'informations générales, Millet, alors récemment nommé comme envoyé extraordinaire et ministre extraordinaire à Belgrade, fait un bilan des aspects politiques induits par les chantiers ferroviaires.

« Les chemins de fer de l'État serbe nous intéressent à d'autres titres. Construits avec des capitaux français, ils sont dirigés par des mains françaises. Nos compatriotes ont été ainsi les promoteurs de l'entreprise qui tient la première place dans la civilisation de la Serbie. Il est facile de comprendre que notre propre commerce est directement intéressé au succès et à la continuation de l'œuvre commencée.

Au point de vue politique, il faut reconnaître que ni le mérite de nos ingénieurs, ni l'activité de nos capitaux ne sauraient contrebalancer les influences plus puissantes, et particulièrement celle de l'Autriche. Il ne serait même pas désirable que la Compagnie française posât en adversaire des intérêts autrichiens. Ce serait entreprendre une lutte inégale dans laquelle elle serait infailliblement brisée. Mais la présence de nos compatriotes contribuera peut-être à retarder l'absorption de ces contrées par des grands empires voisins. Si nous avons un intérêt politique en Orient, c'est le maintien du *statu quo*, qui dans les circonstances actuelles, ne saurait être modifié qu'à notre détriment. Nous devons donc envisager d'un œil favorable les combinaisons financières qui assurent à la Serbie l'indépendance de ses voies de communication, et plus tard, à l'Europe entière, la liberté du transit international, alors surtout que les Français sont les gardiens de cette indépendance et les dépositaires de ce transit.<sup>147</sup> »

On retrouve dans cette note l'importance donnée par le Quai d'Orsay au *statu quo* pour les affaires d'Orient. À cette date, cette stratégie est aussi perçue comme étant source de bénéfices pour les intérêts industriels et commerciaux français, car elle permet d'obtenir des parts de marchés nouveaux : elle donne la possibilité de concurrencer les influences austro-hongroise,

---

<sup>147</sup> AMAE, CP, P315, Millet à MAE, 21 mars 1886, n°21.



russe, allemande et britannique nettement plus dynamiques dans cette partie orientale de l'Europe. René Millet voit dans une situation de concurrence économique plus ouverte entre les puissances une impasse pour les intérêts français dans les Balkans. La France n'aurait pas alors les moyens de défendre réellement ses intérêts. Il estime donc que dans le cadre d'un *statu quo* des traités, la France se trouve dans une situation avantageuse, qui va lui permettre de faire progresser au fur et à mesure sa présence en Serbie. Les questions politiques sont intrinsèquement liées au développement industriel, selon cette logique.

« Est-ce dire que le ministère se met à la remorque des milieux d'affaires soucieux de trouver à l'étranger des possibilités d'activités et des perspectives de profit que ne leur offre pas l'étroitesse d'un marché national maussade et en faible expansion ? » La question est posée par Jean Baillou<sup>148</sup>. Selon lui, ce nouveau rôle acquis par la diplomatie s'explique surtout par une évolution des conceptions de la classe politique française et des « grands commis » de l'État sur les facteurs de la puissance et sur les moyens de l'affirmer. Dans le contexte européen de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la compétition économique sur les marchés mondiaux apparaît comme la forme moderne de la rivalité traditionnelle entre les États. L'expansion industrielle et commerciale est considérée alors comme un des aspects essentiels de la grandeur nationale. Jean Baillou précise que « la pénétration économique et commerciale semble un moyen efficace d'exercer une influence, d'affirmer des prétentions, d'écarter des puissances rivales, de préparer progressivement une alliance ou une mise sous tutelle.<sup>149</sup> » Dans un ouvrage publié en 1889, René Millet, qui à cette date est en poste à Stockholm, présente ce qu'il estime devoir être le rôle des représentants de la République.

« Nos négociants se trompent sur la mission du gouvernement, lorsqu'ils croient que l'État peut se charger de leur donner des jambes, et sur le rôle des fonctionnaires, lorsqu'ils réclament de nous un genre de service que nous ne pouvons pas leur rendre. Nous ne sommes plus, comme jadis en Orient, des espèces de pachas se faisant obéir à coups de cravache ; nos Pandours, nos Cavas et nos Janissaires ne sont plus des spadassins. Nous ne sommes pas davantage des courtiers en vins, ni des placiers en articles de modes. Avant tout, notre tâche consiste à renseigner le commerce, en lui laissant le mérite et les charges de l'initiative. Mais dans cet ordre d'idées, nous pouvons lui être très utiles. Mon opinion est qu'on devrait ouvrir partout une enquête sur

---

<sup>148</sup> Jean BAILLOU, *op. cit.*, p 256.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p 257.

l'état actuel des populations, sur leurs besoins, sur leurs mœurs, sur leur production et sur les chances que les différents marchés présentent au commerce français.<sup>150</sup> »

Pour celui qui a été ministre plénipotentiaire de France à Belgrade, les intérêts à développer sont réels et la mission des agents diplomatiques est de permettre la réussite des ambitions françaises en Serbie. C'est pour participer à cette entreprise que René Millet réunit en un livre, publié en 1895 sous le titre *L'expansion de la France et la diplomatie, hier et aujourd'hui*, les informations qu'il a recueillies au cours de sa mission, pour que cet ouvrage serve d'outil de travail aux négociants et entreprises françaises. En dix-huit chapitres, il y liste les exportations de produits serbes (mines, céréales, plantes textiles, bétail, vins et spiritueux, bois, artisanat) et les importations étrangères (confections et modes, meubles, céramique et verrerie, papeterie, cuirs, parfumerie, produits chimiques, médicaments, produits métallurgiques). Le diplomate indique ensuite, dans le vingtième chapitre, les moyens d'action à disposition en présentant les caractéristiques de la législation commerciale, des tarifs douaniers. Le souhait de René Millet est que le même travail de recherche soit effectué par les légations et les consulats français du bassin méditerranéen. « Nos travaux juxtaposés, réunis dans un tableau d'ensemble, formeraient les plans successifs d'une même perspective. J'imagine une espèce de circonférence tracée autour de la Méditerranée, avec Marseille comme centre maritime, et, comme rayons, les différentes voies ferrées qui aboutissent à la mer.<sup>151</sup> » Ce travail de René Millet présente les aspects concrets de la mission des représentants diplomatiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Son entreprise, motivée par un souci personnel de clarifier les missions des agents français à l'étranger, participe à construire cette diplomatie nouvelle. Il répond également à la question de Jean Baillou : le ministère des Affaires étrangères doit participer à développer l'influence française par tous les moyens, notamment le commerce et les négociations industrielles.

Dans ce contexte d'ouverture industrielle et de croissance des liens commerciaux entre Belgrade et Paris, le travail des agents diplomatiques est aussi de garantir la fiabilité des partenaires français dans les négociations austro-serbe. Des enquêtes sont menées dans l'hexagone afin d'assurer la réputation et l'influence française<sup>152</sup>. Il s'agit de contrôler les antécédents des négociants souhaitant investir en Serbie. En 1875, dans une dépêche

---

<sup>150</sup> René MILLET, *La Serbie économique et commerciale*, Paris, Berger-Levrault et C<sup>ie</sup>, 1889, p VII.

<sup>151</sup> *Ibidem.*

<sup>152</sup> CADN, 79PO/A/167.

télégraphique, Frédéric Debains, gérant de l'agence de Belgrade, s'inquiète de la réception par le prince Milan d'un négociant français, nommé Bernar. Frédéric Debains souhaite avoir auprès du ministre des Affaires étrangères la confirmation de la lettre de recommandation présentée par le négociant. Il justifie ainsi sa demande :

« Je viens de prier instamment les Ministres serbes de ne nouer aucune négociation de ce genre avec un groupe français avant d'avoir obtenu des informations pour lesquelles je réclamerai, le cas échéant, l'obligeante entremise de Votre Excellence. Il serait très impolitique de laisser nos compatriotes entamer ici des affaires, si on n'est sûr qu'elles seront honorablement et intelligemment conduites.<sup>153</sup> »

L'affaire Bontoux illustre justement les difficultés diplomatiques issues de la faillite d'une entreprise d'envergure, impliquée dans l'industrialisation de la Serbie.

### **3.1.3 Diplomatie et accident industriel : l'affaire Bontoux**

Dans son ouvrage déjà cité, Vojislav Pavlović présente les circonstances du développement de l'Union générale, banque d'affaires, dirigée à partir de 1878 par Eugène Bontoux<sup>154</sup>. Ingénieur originaire des Hautes-Alpes, né en 1820, il appartient à un milieu catholique conservateur. Il entame sa carrière dans les compagnies ferroviaires autrichiennes des Pereire, puis des Rothschild et conçoit alors le projet de développer des activités industrielles et financières dans les Balkans. Il s'intéresse à la Serbie dès 1869 et envisage le tracé de lignes de chemin de fer permettant de rallier le Danube à Salonique par la vallée de la Morava. En 1878, Eugène Bontoux est nommé président du conseil d'administration de l'Union générale, banque de dépôts fondée en 1875 et recréée en 1878, dont l'essentiel des capitaux est fourni par les milieux catholiques et légitimistes. Il investit en même temps dans d'autres importantes entreprises, comme la création de l'*Österreichische Länderbank* en 1880. Son ambition est d'attirer du capital français vers l'Europe centrale, pour concurrencer la forte position des Rothschild dans le groupe bancaire *Credit Anstalt* à Vienne. La *Länderbank* reçoit le soutien du gouvernement de Vienne, qui lui accorde des privilèges équivalents à ceux de la Banque de France, à l'exception de l'impression des billets de banque. Eugène Bontoux présente aux investisseurs

---

<sup>153</sup> AMAE, CPC, P16337, Debains à MAE, 8 mai 1875, DT.

<sup>154</sup> Vojislav G PAVLOVIĆ., *op. cit.*, p 29.

la possibilité de bénéfices rapides d'une compagnie de chemins de fer capable de traverser les Balkans pour relier Vienne à Constantinople et ouvrir des marchés aux entreprises françaises après la défaite de l'Empire ottoman.

L'Union générale se développe au courant des années 1879-1881, période de reprise économique et d'intense activité boursière. Elle connaît un essor très rapide et ouvre plusieurs succursales et agences, en France et à l'étranger. En juillet 1878, Eugène Bontoux est nommé président du conseil d'administration. Par ses participations dans des établissements financiers et industriels, son activité boursière et ses engagements envers plusieurs entreprises, l'Union générale se rapproche d'une banque d'affaire dont les intérêts se situent dans l'empire austro-hongrois et les Balkans. Les concurrences y sont vives : la banque Rothschild qui dispose d'un quasi-monopole des emprunts autrichiens, le Crédit Foncier de Paris, qui réunit la *Deutsche Bank*, la Banque de Paris et des Pays-Bas et la *Wienerbankverein*. En ce qui concerne les Balkans, les rivalités sont renforcées par le traité de Berlin : la constitution des nouveaux États est associée à la construction, à la jonction et l'ouverture de lignes ferroviaires transbalkaniques. La *Staatsbahn* est déjà bien implantée. L'Union générale obtient la concession de la ligne Budapest-Semlin et celle du chemin de fer serbe : un télégramme du 4 février 1881 du ministre plénipotentiaire français à Belgrade en informe le Quai d'Orsay<sup>155</sup>. Il est question d'un contrat pour la construction et l'exploitation du chemin de fer de Belgrade à Salonique, approuvé par l'Assemblée serbe, suite à sept jours de débats.

« Selon cette convention, l'Union générale accorde à la Serbie un emprunt de 100 millions de francs nominaux, dont 30% fournis par la *Länderbank*, pour la construction et l'exploitation de la ligne de chemins de fer serbes de Belgrade jusqu'à Vranje sur la frontière ottomane. Les conditions de cet emprunt sont très onéreuses pour la Serbie. D'abord l'emprunt de 100 millions est conclu à un taux de 71,4% effectif. L'Union générale propose de construire les voies ferrées serbes au prix de 198 000 francs par kilomètre, dont Bontoux estime le profit à 45 000 francs, soit presque 23%. Les chemins de fer restent la propriété de la Serbie qui fixe le prix du transport, mais l'Union générale garde le droit d'exploitation moyennant un revenu fixe pendant 25 ans.<sup>156</sup> »

---

<sup>155</sup> AMAE, CP Serbie, P14118, Canclaux à MAE, DT, 4 février 1881.

<sup>156</sup> Vojislav G PAVLOVIĆ, *op. cit.*, p 30.

Comme le souligne Vojislav Pavlović, le projet d'Eugène Bontoux est vaste : au-delà des questions ferroviaires, il souhaite placer l'Union générale comme intermédiaire financier principal du gouvernement serbe<sup>157</sup>. Ces succès dans les Balkans exacerbent les rivalités entre banques. Pour financer ces investissements, le capital de l'Union générale doit être augmenté. Il est réévalué une première fois à 50 millions de francs en 1879, et une seconde fois en 1881 à 100 millions de francs. Eugène Bontoux trouve facilement de nouveaux actionnaires attirés par des distributions de dividendes importants. Le cours de l'action connaît donc une envolée rapide au même rythme que la frénésie d'investissements de la banque. L'action est émise en 1878 à 500 francs, en mars 1881, elle passe à 1250 francs, pour atteindre fin décembre 1881, plus de 3000 francs.

Dans son travail consacré à l'Union générale, Jean Bouvier présente les circonstances de la crise de novembre 1881-janvier 1882<sup>158</sup>. À partir du troisième trimestre de 1881, la place de Lyon est en proie à une fièvre de spéculation. C'est à cette époque d'ailleurs que s'ouvrent diverses officines d'agiotage soutenues par la Haute Banque lyonnaise et une création assez remarquable de cette époque de forte spéculation, fut celle de la Banque de Lyon et de la Loire, apparemment constituée pour concurrencer l'Union générale notamment en Autriche-Hongrie. À l'annonce du lancement d'une nouvelle augmentation de capital en décembre, la bulle spéculative explose et la valeur de l'action commence à chuter : une baisse brutale des cours suspend les transactions boursières, le marché à terme étant paralysé par l'impossibilité des spéculateurs à régler les différences. Le 19 janvier 1882, l'action ne vaut plus que 1300 francs contre 3000 début janvier. Le 28 janvier, elle tombe à 500 francs. Le 29 janvier, la banque ferme ses portes. Le 30, elle se déclare en cessation de paiement. À la suite de l'ouverture d'une instruction judiciaire, Eugène Bontoux est arrêté et l'Union générale est déclarée en faillite. Les débats judiciaires qui ont suivi la chute de l'Union, ont mis en lumière des irrégularités de gestion, des opérations aventureuses sur le plan financier tandis qu'Eugène Bontoux a fondé sa défense sur les manœuvres dont il aurait été victime de la part de ses concurrents ou ennemis. Dans son plaidoyer écrit lors de son exil en Espagne, Eugène Bontoux lance des accusations à caractère antisémite pour expliquer cette faillite<sup>159</sup>. Il ne reconnaît aucune erreur de gestion ou de placement. Selon Jean Bouvier, en dépit de toute polémique, il est apparu que des causes internes ont contribué à la faillite de la banque car elle avait gaspillé ses ressources à racheter

---

<sup>157</sup> Eugène BONTOUX, *L'Union générale, sa vie, sa mort, son programme*, Albert Savine Éditeur, Paris, 1888, p. 61.

<sup>158</sup> Jean BOUVIER, *Le Krach de l'Union générale (1878-1885)*, PUF, Paris.

<sup>159</sup> Eugène BONTOUX, *op. cit.*, p. 136.

une partie de ses titres pour soutenir les cours et en outre, des augmentations de capital partiellement falsifiées ont accentué sa faiblesse.

La mise en faillite de l'Union générale secoue tout le système financier français : les bourses de Paris et surtout de Lyon chutent fortement. La crise s'étend à l'Europe. Les épargnants notamment ceux en situation de reports ne peuvent plus honorer leurs positions. Les débats judiciaires relatifs à la faillite de la banque s'entremêlent à ceux qui concernent Bontoux et Feder, le directeur de la banque. Les tribunaux ont annulé les augmentations de capital et condamné les deux hommes à cinq ans de prison et 3000 francs d'amende, et le conseil d'administration à déboursier vingt millions de francs demandés à titre de provision pour les actions de l'Union générale souscrites par la banque et non vendues à des tiers. La faillite est clôturée en avril 1891 seulement.

Le contrat signé entre le gouvernement serbe et l'Union générale conduit logiquement à ce que les effets de la faillite touchent Belgrade : la banque est redevable à la Serbie d'une somme totale de 43 millions de francs. Selon les calculs de Vojislav Pavlović, cela représente 187% du budget annuel serbe. Une dépêche politique du 1<sup>er</sup> février 1882, rédigée par le comte de Sala, secrétaire de deuxième classe de la légation française, souligne l'amplitude probable de la crise.

« La crise financière dont le marché de Paris a été le théâtre et l'Union générale la victime pourrait bien, selon la tournure que prendront les événements, amener en Serbie une crise gouvernementale, le Ministère étant, au point de vue financier, complètement inféodé au groupe représenté par Mr Bontoux<sup>160</sup>. »

Il précise sa pensée en rappelant les aspects du contrat de concession de chemin de fer, les emprunts serbes émis à Vienne et à Bruxelles, la promesse d'Eugène Bontoux de fournir dix millions de francs pour la rénovation de l'armée serbe. Un télégramme envoyé deux jours après cette dépêche évoque les mesures prises par les autorités serbes.

« Le Gouvernement serbe vient de faire poser les scellés sur les bureaux de l'Union générale et sur ceux de Mr Vitali, entrepreneur général des travaux. Le représentant de celui-ci a protesté, se disant entièrement indépendant de

---

<sup>160</sup> AMAE, CP Serbie, P14118, Sala à MAE, 1er février 1882, DP n°9.

l'Union générale. Il me demande mon intervention. Que dois-je faire ?

Mr Vitali doit aller demain nous donner les explications nécessaires.<sup>161</sup> »

Les bureaux de l'Union générale à Belgrade sont dans le même bâtiment que ceux d'un ingénieur français, Vitali. Lors de l'apposition des scellés, tout l'immeuble se trouve bloqué. L'intervention du comte Sala permet la levée des scellés pour Vitali dès le 6 février. Après cet incident, l'évocation de l'Affaire Bontoux par les représentants français à Belgrade prend une dimension plus importante. La proclamation de la royauté serbe est évoquée dès le début du mois de mars et se trouve confirmée le 6 mars 1882. Pour le comte de Canclaux, encore en poste à Belgrade en tant qu'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, les deux événements sont liés. Il explique à Charles de Freycinet, ministre des Affaires étrangères, que la faillite de l'Union générale a entraîné « des embarras financiers » de la Serbie et a créé dans le pays « une agitation dangereuse pour l'existence du Ministère mais même pour le maintien de la dynastie des Obrenović » : « il fallait trouver un dérivatif et aucun ne pouvait être meilleur qu'un appel à l'amour propre des Serbes.<sup>162</sup> » On comprend que pour les diplomates français, la proclamation de la royauté serbe est à concevoir comme une des répercussions de la faillite de l'Union générale : elle permet de consolider le pouvoir par une action symbolique forte, dans des temps où les contestations sont polyformes. Il est ainsi question de bruits en faveur de la dynastie Karađorđević au courant de l'hiver 1881<sup>163</sup>. Ce lien entre la proclamation de mars 1882 et la faillite de l'Union générale n'est néanmoins qu'une des causes avancées. La reconnaissance de la souveraineté entière de la Serbie lors du Traité de Berlin permettait d'envisager la proclamation de la royauté comme une suite logique. Il en a été de même pour la Roumanie en 1881.

Les effets financiers de la faillite de l'Union générale se font ressentir sur le long terme : en février 1884, les dégâts pour le gouvernement serbe sont estimés à un déficit de 18 millions de francs par le compte Roger de Richemond, secrétaire de deuxième classe de la légation de Belgrade<sup>164</sup>. Mais dès le mois de février 1882, le gouvernement serbe cherche une alternative à la disparition de l'Union générale : il conclut un accord avec le syndic des créanciers de la société. Cela conduit à la création de la Compagnie de construction et d'exploitation des chemins de fer serbes, par le Comptoir d'Escompte et la *Länderbank*. Cette nouvelle société

---

<sup>161</sup> AMAE, CP Serbie, P14118, Sala à MAE, 3 février 1882, DT.

<sup>162</sup> AMAE, CP Serbie, P14118, Sala à MAE, 11 mars 1882, DP n°10.

<sup>163</sup> AMAE, CP Serbie, P14118, Canclaux à MAE, 9 février 1881, DT.

<sup>164</sup> AMAE, CP Serbie, P14118, Richemond à MAE, 25 février 1884, n°6.

reprend les droits et les devoirs de l'Union générale. Si son siège social se situe à Paris, ce sont bien les intérêts austro-hongrois qui sortent renforcés de cette crise.

L'affaire Bontoux conduit les représentants français à Belgrade à devoir travailler sur des questions encore considérées comme nouvelles, dans les années 1880. L'industrialisation et la croissance d'intérêts financiers aux enjeux européens transforment les missions diplomatiques. L'influence que peut exercer un État prend une nouvelle dimension. Ce qui conduit également à accroître l'intérêt pour la Serbie, considérée, comme les autres États des Balkans, comme un territoire à conquérir, commercialement et financièrement. On assiste donc à partir des années 1880 à la croissance de la présence française en Serbie.

### **3.2 Un intérêt croissant de la France pour la Serbie**

Face à l'évolution de la diplomatie européenne et devant le renforcement de la relation franco-serbe, les représentations officielles doivent être renforcées, tant en termes du nombre de fonctionnaires que de l'étendue de leurs compétences. Il devient primordial d'être capable d'assurer les nouvelles missions rendues nécessaires par l'industrialisation mais aussi de répondre aux attentes individuelles plus nombreuses : le nombre de Français en Serbie augmente, les enjeux franco-serbes gagnent en importance. On assiste donc à la mise en place progressive de chancelleries capables de faire face à ces nouveaux devoirs.

#### **3.2.1 Une dynamique de croissance pour la légation**

Au début de la période choisie pour notre étude, le poste consulaire de Belgrade est composé de deux personnes : l'agent et consul général ainsi que le chancelier. Cette organisation évolue sur la forme, en 1874, quand on évoque un secrétaire d'ambassade de 1<sup>ère</sup> classe, gérant d'agence et consul général. Suite au Congrès de Berlin et à la reconnaissance internationale de la souveraineté serbe, la tutelle de l'ambassade de Constantinople n'a plus lieu d'être. En 1879, le baron des Michels est ainsi le premier représentant diplomatique français en Serbie avec le titre de chargé de fonction de ministre résident et de ministre plénipotentiaire de 2<sup>ème</sup> classe. À partir de 1880, le corps diplomatique français gagne en consistance : au côté du baron des Michels, on trouve un secrétaire de 2<sup>ème</sup> classe et un chancelier. Une antenne de la légation française est ouverte à Niš, dont le fonctionnement est assuré par un agent vice-consul. En 1884,



un attaché d'ambassade et un chancelier complètent le trio de représentants français à Belgrade. Cette structure reste quasiment identique jusqu'en 1914. Le ministre résident ayant en priorité vocation à prendre en charge les tâches extérieures (démarches, représentation, communication), il revient à son chancelier de s'occuper du fonctionnement de la représentation : centralisation de la correspondance, coordination entre les services techniques. Il supervise l'administration quotidienne. En cas d'absence du chef de mission, il le remplace en qualité de " chargé d'affaires". La chancellerie comprend également un ou deux secrétaires, selon les périodes. Lorsqu'ils sont plusieurs, chacun traite une catégorie de dossiers : l'un suit par exemple la situation dans le pays de séjour, l'autre les relations avec la France.

En parallèle, la Serbie compose son corps diplomatique en France à partir d'une légation à Paris, constituée d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire ainsi que d'un secrétaire. Il y a trois consulats serbes en France : Paris, Bordeaux et Marseille.

À partir de 1888, deux attachés militaires sont associés à la représentation diplomatique à Belgrade<sup>165</sup>. Jusqu'à l'indépendance de la Serbie, la principauté relevait du domaine de compétence de l'attaché militaire pour l'ambassade de France à Constantinople. Sa mission était d'observer et de rendre compte de la situation des armées de l'empire ottoman et de ses États vassaux. C'est pourquoi il est question de plusieurs voyages effectués en Serbie. À partir de l'indépendance serbe, le poste d'attaché militaire est institué au côté de la chancellerie. Il s'agit de ce que le Quai d'Orsay appelle un service technique. De 1888 à 1893, cette présence militaire française en Serbie est assurée par deux officiers. Il s'agit d'un chef d'escadron d'artillerie, d'un capitaine de cavalerie ou d'un lieutenant-colonel d'infanterie. Après 1893, cette mission est confiée à un seul officier. Sous l'autorité de plus haut représentant diplomatique, l'attaché militaire relève du ministère de la Guerre et assure, à ce titre, la représentation des différentes autorités du ministère dans son pays d'accréditation. Il est ainsi responsable de tous les aspects des relations bilatérales militaires et de défense. Il peut être amené à donner des conseils militaires aux autorités serbes, à établir des missions d'étude et doit rendre des rapports d'observation au ministère de la Guerre. Il s'informe de l'état des forces du pays de séjour et entretient les relations militaires (échanges de visites et de stagiaires, parfois consultations stratégiques).

---

<sup>165</sup> Le poste d'attaché militaire est né au XVII<sup>e</sup> siècle à l'époque de la Guerre de Trente Ans, lorsque le Duc de Richelieu envoyait ses officiers militaires à l'étranger pour établir une liaison avec les forces alliées, pour surveiller les développements militaires et pour récolter des informations. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que la pratique d'assignement d'attaché militaire aux ambassades fut initiée, et à partir du XIX<sup>e</sup> que la plupart des pays établirent un système d'attaché militaire. Cette pratique fut notamment encouragée par l'émergence des établissements de forces nationales et la construction d'empires coloniaux.

### 3.2.2 Des Français de plus en plus nombreux en Serbie

À l'étranger, le consulat ou l'ambassade sont les points de référence des voyageurs en cas de problème. Mais on note une évolution, lorsqu'on observe les archives relatives à la Serbie : à partir des années 1880, le nombre de Français faisant appel aux services de la Légation augmente. L'industrialisation du pays conduit en effet à attirer différentes figures : ingénieurs mis à disposition de compagnie de transport, ouvriers. La Légation se trouve également en charge de la situation d'individus recherchant appui ou aide, dans le cadre de la mise en place de ces contrats et de ces chantiers. Cette assistance n'est pas en tant que telle une nouveauté dans le champ d'action diplomatique, c'est plutôt l'évolution de la mission traditionnelle du diplomate.

L'industrialisation progressive des Balkans conduisant à voir l'intérêt des entreprises françaises pour la Serbie s'accroître, le nombre de Français augmente logiquement à partir des années 1880. Parmi eux, il est régulièrement question, dans les archives diplomatiques, de la présence d'ouvriers. En 1880, un groupe d'ouvriers français écrit au consulat pour connaître l'avancée des travaux. Ils sont à la recherche d'emploi et veulent connaître l'ouverture de chantiers de construction du chemin de fer<sup>166</sup>. En 1884, on compte six mille ouvriers français et italiens venus en Serbie pour participer aux chantiers de construction des lignes de chemin de fer<sup>167</sup>. En mars 1885, lors d'une de ses visites sur le chantier de la ligne Niš-Vrania, le marquis de Reverseaux, ministre plénipotentiaire de France à Belgrade, constate la bonne impression que ces populations ouvrières font auprès des autorités serbes :

« J'ai été heureux de constater les merveilleux résultats acquis par les ingénieurs entrepreneurs et ouvriers dont bon nombre sont français et de recueillir partout sur mon passage les éloges des autorités serbes à l'égard de nos compatriotes qui donnent l'exemple d'un travail opiniâtre, d'une abnégation admirable et d'un patriotisme éclairé. Car ces hommes, qui se condamnent à une vie de privation et de labeur dans un pays à demi sauvage pour se faire les pionniers de la civilisation, font aimer et respecter le nom de la France.<sup>168</sup> »

---

<sup>166</sup> CADN, 79/PO/A/124, lettre de Jules N. Elisée au gérant du consulat français de Belgrade, 12 mai 1880.

<sup>167</sup> AMAE, CP Serbie, P14119, Reverseaux à MAE, 12 mai 1884, n°17.

<sup>168</sup> AMAE, CP Serbie, P14119, Reverseaux à MAE, 23 mars 1885, n°15.

Il est intéressant d'observer que le souci principal du ministre est l'image donnée par les ouvriers présents sur ce chantier. Il est satisfait des éloges rendus et estime que leur attitude face au travail participe à la bonne réputation de la France en Serbie. Le royaume, évoqué ici comme un « pays à demi sauvage » nous rappelle le contexte global d'expansion coloniale de l'époque. Bien qu'européenne et chrétienne, la Serbie se situe, pour les diplomates français, dans une sorte de catégorie intermédiaire entre civilisation et primitivité. En cela, le marquis de Reverseaux conçoit la présence française comme devant être irréprochable. Sa correspondance souligne que sa vigilance à ce sujet est continue. Il veille notamment à ce que les relations entre les Français en Serbie et le service d'imposition du royaume se passent au mieux. Lorsque des ouvriers ou ingénieurs estiment être victimes de taxations abusives sur leurs salaires, le ministre étudie la situation et se fait leur intermédiaire auprès des autorités serbes. Il essaie aussi de faire preuve de pédagogie pour expliquer les aspects spécifiques de la loi serbe sur l'imposition<sup>169</sup>. Pour la chancellerie, répondre précisément aux questions et demandes des Français en Serbie, quel que soit leur statut social, doit permettre de garantir la sérénité des relations franco-serbes. On comprend ainsi l'investissement important des représentants diplomatiques dans la bonne tenue des contrats passés entre les compagnies serbes et des ingénieurs français. En 1886, René Millet, alors envoyé extraordinaire de France en Serbie, constate lors d'une excursion du corps diplomatique le long de la ligne de chemin de fer, qu'il y a « peu d'ouvriers français sur les chantiers de construction mais l'état-major et les cadres sont remplis de Français<sup>170</sup>. » Les ingénieurs français sont effectivement liés à la question ferroviaire dès les années 1870.

En 1874, le consulat français est sollicité par le gouvernement serbe, pour obtenir la désignation d'un ingénieur pour la construction du chemin de fer<sup>171</sup>. L'affaiblissement de la puissance française depuis la défaite de 1871 est alors considéré comme une garantie d'impartialité dans le choix de cet ingénieur. Pendant plusieurs mois, les échanges sont réguliers : présentation des conditions de travail, du traitement, de la durée de l'engagement... Le consul présente plusieurs candidats possibles pour la mission. En 1875, le choix est finalement fixé sur Poncin, qui devient ainsi Directeur des Chemins de fer serbes. Par la recherche de cet ingénieur, le consulat a pu montrer sa fiabilité auprès des autorités serbes mais a surtout pu placer un ingénieur français à un poste clef, dans cette période de construction du réseau ferré. Les guerres

---

<sup>169</sup> CADN, 79/PO/A/125, échanges concernant les prélèvements sur les salaires en Serbie, 1885-1889.

<sup>170</sup> AMAE, CP Serbie, P315, Millet à MAE, 30 mai 1886, n°31.

<sup>171</sup> CADN, 79/PO/A/49, lettre de M. Marinovitch, ministre des Affaires étrangères de Serbie à M. d'Istria, gérant de l'Agence et du consulat, 16 février 1874.

empêchent l'achèvement de la mission de Poncin. Mais après le traité du Berlin, alors que la construction du réseau ferré devient un enjeu majeur pour la Serbie, Belgrade constitue une commission formée d'ingénieurs étrangers, dont le rôle est d'étudier les différentes propositions des compagnies ferroviaires. Le baron des Michels indique alors que :

« le gouvernement princier aurait désiré voir figurer au premier rang parmi ces ingénieurs Mr Poncin, dont on ne cesse de faire l'éloge autour de moi. Mr Poncin n'étant pas libre en ce moment, l'administration a choisi, pour le remplacer, un autre français, Mr Zaleski, ancien élève de l'École des Ponts et Chaussées, actuellement ingénieur au service de la *Staatsbahn* autrichienne.<sup>172</sup> »

Ces ingénieurs, comme les ouvriers, sont des acteurs importants de ces relations franco-serbes en construction. Ils apportent leur expérience au terrain serbe et sont en contact avec les autorités. Ces aspects expliquent l'attention accordée par la légation à leur attitude. À nouveau, la moralité des Français en Serbie apparaît comme un souci constant des diplomates. Ceci explique aussi l'intérêt accordé à leur accompagnement religieux. En terre orthodoxe, la pratique du catholicisme par des personnes étrangères est un enjeu diplomatique.

La présence croissante de Français en Serbie conduit la chancellerie à s'interroger sur la mise en place d'une représentation catholique dans le royaume. Il s'agit de permettre aux ouvriers, ingénieurs et négociants de trouver un interlocuteur sûr. Répondre à cette demande est aussi un moyen de concurrencer les influences italienne et autrichienne, davantage installées en Serbie. Ainsi, en 1884, le marquis de Reverseaux évoque à plusieurs reprises le Père Condini, un religieux barnabite. Celui-ci débute sa visite au mois de mai, avec la mission de rendre visite aux catholiques du royaume, et plus précisément aux personnels étrangers. En juillet, l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire informe le Quai d'Orsay d'une demande de secours formulée par le Père Condini auprès des chancelleries italienne et française. L'ecclésiastique souhaite voir s'établir un prêtre catholique ambulant à Niš, pour la durée des travaux du chemin de fer. Pour le marquis de Reverseaux, cette demande doit être acceptée.

« Il me semble difficile que le Gouvernement de la République refuse de s'associer à une œuvre qui intéresse nos nationaux employés à des titres différents à la construction des chemins de fer serbes. Il y a là une question

---

<sup>172</sup> AMAE, CP Serbie, P14117, Des Michels à MAE, 26 mars 1879, n°4.

d'influence qui ne manquerait pas d'être exploitée contre nous par l'Italie si avide de saisir toutes les occasions de nous disputer l'autorité religieuse que nous exerçons en Orient. Si la somme de 500 francs paraissait trop élevée pour les fonds dont Votre Excellence dispose, cela pourrait être réduit à 300 francs et j'aurais soin de faire ressortir que notre concours, étant proportionné au nombre d'employés, ne peut pas être aussi large que celui de l'Italie qui compte près de 4000 ouvriers sur la ligne.<sup>173</sup> »

Cette subvention est accordée au mois de septembre, à la hauteur de 300 francs<sup>174</sup>. Néanmoins, la présence du Père Condini suscite des tensions. En juillet 1885, le marquis de Reverseaux alerte le Quai d'Orsay de l'ordre d'expulsion adressé au religieux au motif que ce dernier aurait fait de la propagande religieuse. Pour le diplomate, il s'agit du résultat d'une action autrichienne :

« Le Père Condini vient de recevoir l'ordre de quitter sans retard la Serbie, sous prétexte qu'il a fait de la propagande religieuse, mais en réalité parce que l'Autriche voit d'un mauvais œil un prêtre étranger représenter le culte catholique dans le royaume et pouvant de ce fait exercer une influence. Cet ordre d'expulsion a été arraché au Roi pendant son séjour à Vienne en dépit des protestations de Mgr Strossmayer<sup>175</sup> dont le Père Condini est le Grand Vicaire. Quant à l'église installée, elle continuera de fonctionner sous la direction du Père Czock, un prêtre prussien dont le plus grand mérite est de ne pas porter ombrage à l'omnipotence de la Légation d'Autriche.<sup>176</sup> »

---

<sup>173</sup> AMAE, CP Serbie, P14119, De Reverseaux à MAE, 6 juillet 1884, n°34.

<sup>174</sup> AMAE, CP Serbie, P14119, MAE à De Reverseaux, 30 septembre 1884.

<sup>175</sup> Josip Juraj Strossmayer (1815-1905) est issu d'une famille aux origines autrichiennes et croates. Après des études au séminaire catholique de Djakovo, il obtient un doctorat de philosophie au grand séminaire de Budapest. Il devient vicaire en 1838 puis, après un autre doctorat en philosophie et droit canon obtenu en 1840 à Vienne, il est nommé chapelain du palais des Habsbourg et recteur de l'Augustineum (1847). Il est nommé évêque de Bosnie et de Syrmie en 1850. Il défend l'identité slave et une fédéralisation de l'empire austro-hongrois qui donnerait davantage d'autonomie aux autorités croates. En 1860, il devient le chef du Parti Populaire Croate et est élu au Parlement croate en 1866. Son opposition à l'accord croato-hongrois de 1868, qu'il juge défavorable aux intérêts croates, lui fait prendre ses distances avec le combat politique. En 1888, il est accusé de favoriser les intérêts de la Russie et de s'opposer à la Hongrie. Il défend également une unification religieuse autour des rites catholique et orthodoxe et sert de nonce apostolique auprès de la Serbie, où il effectue sept voyages entre 1852 et 1886.

<sup>176</sup> AMAE, CP Serbie, P14119, De Reverseaux à MAE, 9 juillet 1885, n°40.

Par cette lettre, on comprend que l'influence diplomatique peut prendre toutes les formes. Pour les représentants de la III<sup>e</sup> République, la place du catholicisme en Serbie est vue comme un moyen d'accroître la position française à l'étranger. En cela, soutenir financièrement une œuvre religieuse est une action d'expansion des intérêts français dans le royaume. Cela correspond d'ailleurs à une pratique courante, au-delà du cas serbe La subvention, accordée en 1884, est d'ailleurs maintenue les années suivantes, même lorsque le Père Condini est remplacé par le Père Czock. En 1888, il est ainsi question d'une « subvention accidentelle de 500 francs » accordée suite à la demande de René Millet<sup>177</sup>.

L'intérêt pour la Serbie ne touche pas uniquement des populations en lien avec le monde industriel. Il concerne également la société intellectuelle et universitaire. Cela correspond à un engouement pour les Balkans, issu d'une hellénophilie plus ancienne et d'un enthousiasme concernant l'Orient constant depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les diplomates français à Belgrade sont amenés à répondre aux attentes de Français arrivés dans le royaume, en créant ou en soutenant la création de structures de sociabilité francophones. Cela permet également d'apporter de nouveaux éléments d'influence : l'intérêt pour la culture française et pour la francophonie sont pour les représentants diplomatiques, des atouts certains. En 1891, il est question de fonder un cercle français à Belgrade, pour répandre l'usage de la langue française. Ce projet ne s'adresse pas aux Français en Serbie, mais aux Belgradois. Cela permet tout de même de rendre compte de la croissance de la présence française dans le royaume. Pour Salvator Patrimonio, représentant de la III<sup>e</sup> République de 1888 à 1897, le Quai d'Orsay à tout intérêt à soutenir cette initiative. Il est d'ailleurs prêt à avancer la subvention demandée au ministère<sup>178</sup>. Pour renforcer sa demande, Salvator Patrimonio joint les statuts du club français à sa dépêche. Le premier article précise ainsi que le but de la société est de populariser la langue française. Le deuxième article énonce les moyens employés à cette mission : « En raison de ce programme, la langue française sera la seule admise dans le Club qui sera exclusivement abonné à des revues et journaux français. Il y sera également tenu des conférences et il sera organisé des soirées où seule la langue française sera parlée. » Les articles suivants exposent l'organisation de ce Club. Le 18 avril, le ministère assure de son soutien au projet de subvention pour la création de cette institution en mettant la somme de 300 francs à la disposition de Salvator Patrimonio, en précisant que cette disposition doit être rendue publique : « Vous aurez soin de ne pas laisser ignorer au promoteur de cette œuvre que notre subside à un caractère tout

---

<sup>177</sup> AMAE, CP Serbie, P316, Millet à MAE, 9 février 1888, n°2.

<sup>178</sup> AMAE, CP Serbie, P320, Patrimonio à MAE, 6 avril 1891, n°33.

à fait exceptionnel.<sup>179</sup> » Au cours de la même année, il est question de l'ouverture d'un cercle français dans la ville de Niš.

La culture française se développe également en Serbie par un biais plus institutionnel. Il existe des échanges entre les systèmes scolaires du secondaire et universitaires. Nous avons déjà évoqué les études parisiennes de certains membres de l'élite serbe, encouragées par la mise en place de bourses étatiques. Les enseignants sont aussi concernés. Ainsi, en juillet 1891, Salvator Patrimonio informe le Quai d'Orsay de la visite envisagée de cinq professeurs serbes en France, dans le but d'étudier le fonctionnement du système secondaire pendant quinze mois<sup>180</sup> :

« Je n'ai pas besoin de faire ressortir tout l'intérêt que nous avons d'encourager ces dispositions nouvelles du gouvernement de la Régence. Jusqu'à l'avènement au pouvoir du parti radical, les boursiers de l'État serbe prenaient de préférence le chemin des universités allemandes. Aujourd'hui, c'est vers la France ou la Russie qu'ils sont dirigés ; nous ne pouvons que savoir gré au cabinet Pachitch de cette tendance, et l'encourager dans cette voie en aidant ces boursiers à remplir utilement la mission dont ils sont chargés. »

La réponse du cabinet Ribot à cette requête date du 29 juillet et rend compte de l'accord de Léon Bourgeois, alors ministre de l'Instruction publique, à ce voyage d'étude. L'échange entre Salvator Patrimonio et son ministère permet de rendre compte de l'occasion pour la diplomatie française que représente cette demande serbe. Dans le cadre d'un rapprochement entre les deux États, et de la volonté française d'accroître son influence dans le royaume, permettre à ces cinq professeurs serbes de venir en France est un engagement concret et symboliquement fort. Il en est de même lorsqu'un enseignant français est amené à exercer ses fonctions en Serbie. En septembre 1889, Magrou, ancien élève de l'École normale et agrégé de Lettres est nommé comme professeur de littérature française à l'Université de Belgrade. Il doit également se charger de donner des cours au roi Alexandre, alors âgé de 13 ans<sup>181</sup>. Salvator Patrimonio se montre satisfait de l'attitude du professeur, car ce dernier s'est mis à disposition de la

---

<sup>179</sup> AMAE, CP Serbie, P320, MAE à Patrimonio, 18 avril 1891.

<sup>180</sup> AMAE, CP Serbie, P320, Patrimonio à MAE, 12 juillet 1891, n°67.

<sup>181</sup> Milan ayant abdiqué en sa faveur le 6 mars 1889, Alexandre est proclamé roi de Serbie. Le pouvoir est confié à une régence jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 18 ans. Il se proclame majeur en avril 1893.

chancellerie : « Je dois ajouter que Mr. Magrou est venu dès la première heure, en bon Français, se mettre à ma disposition et me demander les directions que je suis à même, avec la connaissance du milieu, de lui donner. Je ne doute pas qu'il en profitera et contribue dans la sphère de ses attributions à entretenir les tendances favorables à notre pays qui existent parmi la jeunesse serbe. <sup>182</sup> » Le professeur exerce cette double mission jusqu'en juillet 1893. Avec la fin de la régence, il n'est plus question pour le Roi de suivre ces cours. Le travail et la personne de Magrou sont salués tant par Alexandre I<sup>er</sup> et le gouvernement que par « le monde lettré de Belgrade »<sup>183</sup> et cette affection conduit les autorités à lui conférer la croix de Commandeur de l'ordre de Saint-Sava, instauré en janvier 1883 par Milan, pour les sciences et les arts. La place à la fois officielle et intime prise par Magrou auprès du roi est pour la chancellerie une grande avancée dans la construction d'un lien franco-serbe particulier. En cela, le ministre plénipotentiaire insiste auprès du Quai d'Orsay pour que le ministère de l'Instruction publique reconnaisse officiellement les services rendus à la République par ce professeur.

La mission d'Albert Malet revêt des caractères identiques. En septembre 1892 est conclu un contrat qui lie ce professeur à la régence pour deux années, pour des cours d'histoire diplomatique donnés au roi Alexandre<sup>184</sup>. Les sphères privées et publiques sont à nouveau mêlées. Dušan Bataković, dans un article intitulé « La mission en Serbie d'Albert Malet, 1892-1894 : du précepteur du roi au conseiller diplomatique », paru en 2013<sup>185</sup>, souligne que le rôle d'Albert Malet est entièrement d'ordre diplomatique : « [il] se trouvait aux côtés du jeune roi, exerçant une influence non seulement sur ses connaissances de l'histoire politique et diplomatique mais également sur la formation de ses opinions politiques. » Ayant notamment suivi une formation d'historien à la Sorbonne, Albert Malet a été l'élève d'Ernest Lavisse et d'Alfred Rambaud et s'est intéressé, lors de la préparation de sa thèse de doctorat, à la diplomatie française, à travers le portrait de Vergennes, mais également au monde slave des Balkans. Il obtient son agrégation d'histoire en 1889 à l'âge de vingt-cinq ans et commence à enseigner à partir de septembre 1891. Ami d'Auguste Boppe, alors secrétaire de la légation française à Belgrade, il est informé de la situation de la capitale serbe avant même son départ. Ses études comme ses fréquentations lui ont d'ailleurs permis une première approche de la Serbie : il a pu faire la rencontre de certains étudiants serbes, comme Milovan Dj. Milovanović,

---

<sup>182</sup> AMAE, CP Serbie, P318, Patrimoine à MAE, 10 septembre 1889, n°62.

<sup>183</sup> AMAE, CP Serbie, P322, Patrimoine à MAE, 14 juillet 1893, n°53.

<sup>184</sup> AMAE, CP Serbie, P321, Patrimoine à MAE, 5 septembre 1892, DT.

<sup>185</sup> Dušan T. BATAKOVIĆ, « La mission en Serbie d'Albert Malet, 1892-1894 : du précepteur du roi au conseiller diplomatique », in Eric BUSSIÈRE, Isabelle DAVION, Olivier FORCADE et Stanislas JEANNESSON (dir.), *Penser le système international (XIX<sup>e</sup>- XXI<sup>e</sup> siècle), autour de l'œuvre de Georges-Henri SOUTOU*, PUPS, Paris, 2013, pp 311-335.



Milenko R. Vesnić, tous deux futurs hommes politiques d'orientation radicale. C'est ce radicalisme serbe qui, selon Dušan Bataković, explique l'engagement d'un professeur français d'histoire diplomatique. Si la Serbie du début des années 1880 est marquée par les liens forts de Milan et de la cour de Vienne, cette austrophilie reste relativement impopulaire chez les Serbes. Les accords austro-serbes<sup>186</sup> issus du traité de Berlin ainsi que la convention secrète de 1881 donnent à la diplomatie habsbourgeoise une place prépondérante en Serbie. Afin de garantir sa place sur le trône de Serbie, Milan accepte en effet de signer cette convention du 28 juin 1881<sup>187</sup>. Il renonce ainsi à tout projet d'expansion ou de propagande nationale dans les provinces de Bosnie-Herzégovine et dans le *sandjak* de Novi Bazar et accepte de ne signer aucun accord en matière de politique extérieure sans l'approbation de Vienne. L'article IV de cette convention interdit en effet à la Serbie toute diplomatie indépendante : « À moins d'une entente préalable avec l'Autriche-Hongrie, la Serbie ne négociera ni ne conclura de traité politique avec un autre gouvernement et n'admettra pas sur son territoire une force armée étrangère, régulière ou irrégulière, même à titre de volontaires.<sup>188</sup> » Vienne accorde une possible expansion à la Serbie en direction du sud, sauf en direction du *sandjak* de Novi Bazar, de Skopje et de la vallée du Vardar<sup>189</sup>. Selon Dušan Bataković, ces accords font de la Serbie une sorte de protectorat de l'Autriche-Hongrie.

En opposition complète avec la politique de Milan, le radicalisme serbe s'oriente à cette époque vers un programme progressiste dont certaines idées le poussent à rejoindre les doctrines politiques françaises. La régence permet au gouvernement radical de s'orienter davantage vers la France, et la Russie, ce qui conduit à rechercher un précepteur français pour le Roi Alexandre.

« Malet prit très au sérieux sa future mission en Serbie qu'il savait être éminemment politique. Il écrit dans une lettre « ce n'est pas moi qu'on envoie là-bas, c'est le pays ». Malet le professeur est conscient que Malet le diplomate l'emportait et que le professeur avait un devoir moins pédagogique que diplomatique, voire politique.<sup>190</sup> »

---

<sup>186</sup> Le traité de commerce de 1881 et la convention ferroviaire issus du traité de Berlin, signés entre Vienne et Belgrade accordent à l'Autriche-Hongrie un poids considérable sur la vie économique de la Serbie. Renouvelé en 1892 et jusqu'en 1906, il est suspendu lors de la guerre douanière qui éclate en 1906.

<sup>187</sup> La convention secrète est signée à la suite de la création de la Ligue des trois empereurs qui accorde notamment à Vienne le droit d'annexer la Bosnie et l'Herzégovine. L'accord du prince de Serbie permet d'en garantir la réalisation.

<sup>188</sup> Cité par Dušan T. BATAKOVIĆ, *Les sources françaises de la démocratie serbe*, CNRS Éditions, Paris, 2013, p 190.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p 200.

<sup>190</sup> Dušan T. BATAKOVIĆ, « La mission en Serbie d'Albert Malet, 1892-1894 : du précepteur du roi au conseiller diplomatique », *op. cit.*, p 318.

Dans son *Journal de Serbie*<sup>191</sup>, Albert Malet décrit Belgrade comme une ville animée et attachante. Il s'intègre rapidement à la vie mondaine belgradoise et se lie d'amitié avec son élève. Son influence sur la formation du roi est donc directe, ce qui conduit la presse à s'interroger sur le rôle tenu par le professeur dans la décision du roi de mettre fin à la régence, par un coup d'État, en avril 1893. Il revient alors à la légation de préciser à Albert Malet les tenants de sa mission de précepteur : la diplomatie nécessite réserve et discrétion. Salvator Patrimonio indique ainsi qu'il est primordial de ne pas publier de textes publics pendant la durée de la mission<sup>192</sup>, ce qui n'est pas entendu.

« Les correspondances de Serbie, qui paraissent depuis un mois dans le *Journal des débats* sont inspirées par le Roi et rédigées par M. Malet, dans un esprit hostile au parti radical serbe, c'est-à-dire au gouvernement. M. Malet à qui j'avais recommandé, il y a quelques mois, de s'abstenir de toute publication politique durant le cours de la mission qu'il doit à mon intervention et à mon crédit personnel, ne paraît pas vouloir tenir compte de ces avis. Je prévois que la presse russe, mise en éveil par ces attaques contre un parti qu'on a intérêt en Russie et en France par conséquent, à maintenir au pouvoir, pour certaines éventualités, finira par savoir que c'est un Français, investi d'une mission strictement limitée à un cours d'histoire diplomatique, qui en est l'auteur, et que ce Français travaille inconsciemment peut-être, à amener aux affaires un gouvernement progressiste, lequel est condamné à faire en Serbie de la politique austrophile. Mon devoir est de signaler à Votre Excellence les effets inévitables de la correspondance excessive de M. Malet à l'égard du jeune roi, et d'avance je tiens à dégager ma responsabilité.<sup>193</sup> »

---

<sup>191</sup> Le manuscrit du *Journal de Serbie* est conservé par la famille Virolle, cousine d'Albert Malet.

<sup>192</sup> AMAE, CP Serbie, P322, Patrimonio à MAE, 19 mai 1893, n°35. Il est question d'un article paru dans *le Figaro*, le 10 mai 1893. « Mr Tambourini (c'est le signataire de l'article) donne à entendre que M. Malet aurait usé de son influence personnelle auprès du Roi pour le pousser au coup d'Etat, et cela accompagné d'éloges personnels et de commentaires dont le moindre inconvénient a été de désigner M. Malet aux attaques et aux railleries de nos ennemis. La gazette de Cologne n'y a pas manqué et l'a fait dans des termes, comme toujours, grossièrement offensants. Suivant mes conseils, M. Malet s'est expliqué au sujet de ce désagréable incident avec M. Nicolitch qui en a entretenu le Roi. (...) Après tout, c'est moi qui lui ai valu cette mission et nul ne désire autant que moi qu'il réussisse. »

<sup>193</sup> AMAE, CP Serbie, P322, Patrimonio à MAE, 12 décembre 1893

Le retour en Serbie de l'ex-roi Milan, père du roi Alexandre, au début de l'année 1894 marque le début d'une nouvelle phase de politique austrophile. Ce nouveau coup d'État met fin à la mission d'Albert Malet qui quitte la Serbie en mai 1894 alors que la Constitution de 1888 est suspendue et que celle de 1869 est remise en vigueur ce qui conduit à une restriction de la liberté de presse, du droit de réunion, à l'implication directe du roi dans l'administration et le gouvernement et un renforcement des positions pro-autrichiennes. Son action diplomatique est qualifiée de défailante par Dušan Bataković. À la lecture des dépêches rédigées par Salvator Patrimonio, on ne peut que confirmer cette affirmation. Les libertés prises par Albert Malet avec la rigueur diplomatique participent à amplifier la campagne de presse anti-radical, alors que le gouvernement radical est une garantie d'une position privilégiée de la France en Serbie. Cette mission de précepteur pouvait laisser envisager de la part du gouvernement français une reconnaissance officielle à travers l'obtention d'un poste diplomatique ou d'une chaire universitaire pour Albert Malet, il n'en est finalement rien. Alors que Salvator Patrimonio mettait en avant la valeur de Magrou et souhaitait que des honneurs officiels lui soient rendus pour la réussite de sa mission, on peut parler d'une disgrâce diplomatique d'Albert Malet.

Le renforcement de la présence française en Serbie amène la légation à devoir suivre des visiteurs aux profils disparates : ouvriers, ingénieurs, négociants, intellectuels. La mission des représentants diplomatiques se complexifie. On assiste au courant de cette période à la constitution d'une réelle colonie française en Serbie. Ce développement donne à la mission du représentant de la France un caractère nouveau, qui s'exprime notamment dans le faste donné aux célébrations des 14 juillet<sup>194</sup>. L'industrialisation progressive des Balkans et l'ouverture de la Serbie font donc évoluer la gestion de la légation française. Un autre aspect de l'industrialisation conduit également à en modifier la pratique, c'est la modernisation des moyens de communication.

---

<sup>194</sup> AMAE, CP Serbie, P14119, De Reverseaux à MAE, 15 juillet 1885, n°42. « La Fête nationale a été célébrée hier à Belgrade de la même façon que les années précédentes. La colonie française qui a triplé depuis l'année dernière et venue féliciter le Représentant de la République sous la conduite de Mr Latour de Brie, Directeur de l'exploitation des chemins de fer serbes. Le soir, j'ai réuni à ma table les notables et la Légation a été pavoisée et illuminée. » On apprend dans ce document qu'il n'y a pas de message du roi ou du ministère des Affaires étrangères pour la Légation, coutume qui s'explique par le refus des autorités serbes de devoir envoyer des compliments à la Turquie.

### **3.3 Industrialisation et diplomatie : une transformation de la pratique ?**

L'intensification de la vie internationale, la diversification des activités diplomatiques liées à l'industrialisation croissante du continent conduisent à modifier la pratique et les méthodes de travail des représentants diplomatiques. Comme l'écrit Isabelle Dasque, « si leur mission de représentation est inchangée dans le système interétatique de l'avant-guerre, leur approche de l'information et de la négociation est renouvelée.<sup>195</sup> » Toujours amenés à suivre l'évolution de la situation intérieure de la Serbie, l'installation de citoyens français ainsi que le développement des investissements français, les agents du Quai d'Orsay en poste à Belgrade sont les témoins, et les acteurs, de l'évolution de la pratique de leur métier.

#### **3.3.1 Une révolution des communications**

À partir des années 1870, en parallèle à la densification du réseau de chemin de fer se développent également les lignes de télégraphe, électrifiées au courant du siècle à partir d'expérimentations effectuées en 1837. La télécommunication a pour principe de faire circuler l'information plus vite que les hommes et les objets. L'information commerciale se densifie et favorise la construction de conglomérats économiques internationaux. Grâce au télégramme, les délais de réaction se font plus courts. Ce qui a également une influence sur les communications politiques : les négociations, les conférences se font plus rapidement.

Le changement le plus flagrant apporté par la révolution des communications est la vitesse. La densification des réseaux de chemin de fer et de télécommunication permet une accélération des déplacements et des communications, deux éléments essentiels dans l'action diplomatique. La situation de la Serbie, au cœur des Balkans, rend les contacts avec Paris assez complexes jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils sont en effet très dépendants des conditions climatiques. Ainsi, en janvier 1884, la difficulté des communications fait une fois de plus l'objet de quelques lignes dans un télégramme : « Dans les rudes hivers de Serbie, en effet, les communications deviennent difficiles ; les routes de l'intérieur du pays sont obstruées par les neiges, la congélation des rivières arrête la navigation, et comme il n'y a pas encore de chemins de fer, toute activité politique se trouve forcément enrayée pendant quelques semaines<sup>196</sup> ». La mise en place du réseau ferré et des télécommunications va rapprocher Belgrade de Paris au cours

---

<sup>195</sup> Isabelle DASQUE, *op. cit.*, p 433.

<sup>196</sup> AMAE, CP Serbie, P14119, télégramme du 4 janvier 1884.

de la décennie suivante. L'information circule plus vite et cela change profondément la pratique diplomatique. Ainsi, le télégraphe augmente la pression directe sur les diplomates en poste à l'étranger et sur les instances décisionnaires. Les représentations diplomatiques sont alors soumises au temps réel des instructions venues des capitales. Les diplomates à l'étranger perdent en autonomie d'action, autonomie que leur laissait la lenteur des communications. Au contraire, cette autonomie devient finalement un élément désagréable car imposé quand un diplomate se voit coupé du réseau de câbles ou de train.<sup>197</sup>

Albert Sorel, professeur d'histoire diplomatique, écrivain et, pour un temps, acteur de la politique du Quai d'Orsay en tant que secrétaire particulier du duc Decazes, publie en 1894 ses *Essais d'Histoire et de Critique* dans lesquels il inclut un chapitre intitulé « La Diplomatie et le Progrès »<sup>198</sup>. Il présente dans ce texte une opinion assez sévère de la diplomatie française de son époque. Mais il cherche surtout à montrer les transformations subies par la pratique diplomatique, suite aux innovations technologiques industrielles. Pour lui, il est question d'une véritable révolution de la diplomatie :

« Il y a une forme toute matérielle, toute tangible, du progrès, qui change moins l'esprit de l'homme que le milieu dans lequel il vit, influe moins sur ses idées que sur ses habitudes, affecte moins ses mœurs que sa manière de vivre. Je veux parler des applications pratiques des sciences et du progrès des inventions. L'une de ces applications scientifiques est la merveille de ce siècle. Le télégraphe, et plus encore que le télégraphe, le téléphone, ont modifié plus profondément les rapports politiques des nations que les chemins de fer n'en ont modifié les rapports économiques. (...) C'est dans le domaine de la diplomatie une révolution véritable. Les avantages pratiques en sont évidents, et il serait oiseux de les rappeler. Mais il en résulte en même temps des conséquences morales qui échappent plus facilement à l'attention et qui méritent cependant d'être considérées de très près.<sup>199</sup> »

Pour l'auteur, toutes les conditions de la diplomatie classique ont été bouleversées par la télégraphie et la téléphonie. Ces technologies ont apporté à la pratique diplomatique ce qui est

---

<sup>197</sup> Jürgen OSTERHAMMEL, *La transformation du monde, une histoire globale du XIXe siècle*, Nouveau monde éditions, Paris, 2017, p 978.

<sup>198</sup> Albert SOREL, « La Diplomatie et le Progrès », *Essais d'Histoire et de Critique*, Paris, Plon, 1894, pp 271-285.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p 272-273.

redouté par les chancelleries : la passion. Selon Albert Sorel, l'accélération des communications réduit le temps de réflexion accordé aux courriers. Ces derniers sont transmis en réaction immédiate aux événements. Cela peut conduire à regretter une certaine sagesse issue de la lenteur des communications préindustrielles mais surtout à accorder davantage de prudence à la rédaction des dépêches.

« Les courriers maintenant prennent le train rapide. Rapprochez un almanach des postes, vieux d'un demi-siècle, du Livret des chemins de fer paru le mois passé, comparez les délais, et vous aurez la mesure exacte de la supériorité d'esprit et de caractère que nos gouvernants doivent avoir sur leurs devanciers. Il n'est point d'homme d'État subalterne ou de mince plénipotentiaire à qui il ne faille aujourd'hui, rien que pour éviter les fautes lourdes et les sottises funestes, dix fois plus de prudence qu'en avait Mazarin, et plus d'emprise sur lui-même que n'en possédait Talleyrand.<sup>200</sup> »

Face à cet éloge de la lenteur, la lecture des archives diplomatiques laisse entrevoir toutefois un enthousiasme de la part des agents diplomatiques. La plupart aspirent à pouvoir se déplacer et s'informer avec davantage de facilité. Rappelons pour exemple la description du trajet Belgrade-Niš par le baron des Michels au mois de mars 1879<sup>201</sup>. Il indiquait la lenteur du trajet, sa fatigue. Le développement du train comme des télécommunications apparaissent donc comme des avancées attendues par les diplomates de terrain.

L'accélération des communications est évidente en Europe dès les années 1880. Mais l'une des problématiques majeures pour les diplomates n'est pas forcément celle évoquée par Albert Sorel, à savoir le danger de l'immédiateté. Certes, l'usage du télégraphe tient une place grandissante dans le traitement des affaires. La difficulté provient plutôt du décalage entre les informations plus ou moins partielles fournies par le télégraphe, et l'arrivée des dépêches ou correspondances habituelles plus fiables et plus complètes. Une dépêche d'août 1883, du vicomte de Bresson, illustre cette confusion.

« La Valise du 26 août m'a apporté une dépêche politique en date du 9 de ce mois, dans laquelle Votre Excellence me priait de me concerter avec mes collègues... Lorsque cette dépêche m'est parvenue, la démarche qu'elle

---

<sup>200</sup> *Ibid.*, p 276.

<sup>201</sup> AMAE, CP Serbie, P14117, Des Michels à MAE, 10 mars 1879, n°3.

m'enjoignait n'avait plus d'objet. Le Gouvernement royal en effet, avait déjà, par l'entremise de son Représentant à Londres fait connaître à Lord Granville qu'il accédait au Traité du 10 mars. Bien qu'il soit probable que Votre Excellence ait déjà entre les mains les 2 lettres échangées à ce propos par le Chef du Foreign Office et par Mr. Christitch, je crois cependant, pour ordre, devoir les lui adresser ci-jointes<sup>202</sup>. »

La communication subit plusieurs temporalités. Comme le précise Yves Bruley, ce décalage n'a pas disparu au cours du Second Empire mais il a déjà pu se réduire : les chemins de fer accélèrent l'acheminement des courriers, le contenu des dépêches télégraphiques s'élargit, le réseau des lignes télégraphiques s'est multiplié partout<sup>203</sup>. Mais en aucun cas le télégraphe n'a aboli la correspondance. « Il s'est ajouté à un système traditionnel, qui loin de souffrir de la concurrence, n'a jamais été aussi riche. (...) La correspondance officielle n'a jamais perdu de son intérêt, même si elle parvenait avec retard par rapport à une information télégraphique. <sup>204</sup>» Dans de nombreux cas, télégraphie et téléphonie servent à annoncer l'arrivée d'instructions écrites. Il en résulte une augmentation logique de la quantité d'informations en circulation.

### **3.3.2 Le souci de la sécurité de l'information**

La mise en place de réseaux de communication permet l'accélération de l'information mais conduit également à s'inquiéter de la subversion de la télégraphie. La surveillance des communications diplomatiques est bien plus ancienne et n'attend pas la mise en place des systèmes modernes de communication. Des valises sont parfois ouvertes ou retenues par des douanes étrangères : en 1875, des lettres venues de Paris sont retenues à la frontière serbe par la direction des postes hongroises. Cependant, avec les télégrammes, la question de la sécurité des communications prend de l'ampleur. Les messages sont chiffrés c'est-à-dire codés mais il est régulièrement question de la sécurité des transmissions : les services diplomatiques sont à la recherche de moyens de communication les plus sûrs. On craint que les télégrammes soient interceptés et lus. Ainsi, en janvier 1881, le comte de Canclaux, chef de la Légation française à Belgrade, soumet au Quai d'Orsay la demande du consulat de Niš d'obtenir un chiffre :

---

<sup>202</sup> AMAE, CP Serbie, P14118, De Bresson à MAE, 29 août 1883, n°24.

<sup>203</sup> Yves BRULEY, *op. cit.*, p 103.

<sup>204</sup> *Ibidem*.

« Mr de Maricourt, notre Agent à Nisch, m'a écrit pour me demander de lui servir d'intermédiaire auprès du Département afin d'obtenir l'envoi d'un chiffre destiné à assurer le secret de sa correspondance avec la Légation. Je ne puis qu'appuyer le désir de Mr de Maricourt, car j'ai déjà eu l'occasion de regretter de ne pouvoir me faire adresser par cet Agent des informations qui m'eussent été utiles mais les habitudes d'indiscrétion de la poste serbe m'ont empêché de lui demander.<sup>205</sup> »

Une part importante de l'activité diplomatique se concentre dès lors autour du chiffrement et du déchiffrement des télégrammes. La tâche nécessite beaucoup de méticulosité, car les erreurs et les confusions sont rapides. Selon le destinataire (Département, consulats ou autre poste diplomatique), le degré de confidentialité de l'information et le sujet de la correspondance, il existe différentes tables, à chiffres, à mots ou combinant les deux, consignées dans le coffre-fort des chancelleries. Dans son ouvrage sur la diplomatie française, Isabelle Dasque précise que la correspondance classée confidentielle dispose de plusieurs séries de chiffres selon qu'il s'agisse d'affaires d'intérêt général ou particulier. Les diplomates ont à disposition des chiffres Viaris et Bazeris<sup>206</sup> en usage au Quai d'Orsay, et différents codes de la Marine et de l'Office national du commerce extérieur<sup>207</sup>. Les tables de chiffres sont régulièrement renouvelées afin de conserver l'efficacité du système en cas d'interception, bien que le droit international interdise ce type de piratage.

Pour cette raison, plusieurs moyens de communication sont employés en parallèle : lettres par valises, dépêches, télégrammes. En 1889, le ministre résident à Belgrade choisit de faire accompagner les valises jusqu'à Vienne par un coursier, par réaction à des tentatives d'effraction. Il fait prolonger cette surveillance en juin 1890, suite à l'ouverture illégale d'une valise italienne<sup>208</sup>. Aux préoccupations concernant l'intégrité des envois, s'ajoutent parfois celles liées aux questions de sécurité sanitaire. En 1892, une épidémie conduit le cabinet du ministre des Affaires étrangères à demander à ce que la Légation de Belgrade s'abstienne de

---

<sup>205</sup> CADN, 79PO/A/54, Canclaux à MAE, 6 janvier 1881.

<sup>206</sup> Le chiffre de Viaris est mis au point par Gaëtan de Viaris (1847-1901) qui conçoit une machine à chiffrer dotée d'un système d'impression sur un ruban de papier, et qui s'inscrit dans la recherche de procédés mécaniques de chiffrement associée au développement industriel. Le chiffre de Bazeris est un système de chiffrement créé par Etienne Bazeris (1846-1931) mélangeant deux grilles de Polybe qui consiste à remplacer chaque lettre par les coordonnées de sa position dans une grille, et un système de clé constituant un surchiffrement.

<sup>207</sup> Isabelle DASQUE, *op. cit.*, p 466.

<sup>208</sup> CADN, 79PO/A/58, télégramme du 22 juin 1889.



confier au courrier de Constantinople « des valises qui ne peuvent pas être ouvertes et désinfectées.<sup>209</sup> »

---

<sup>209</sup> CADN, 79PO/A/58, MAE à Patrimonio, 5 septembre 1892.

## CONCLUSION DU TROISIÈME CHAPITRE

« La période est marquée par l'avènement d'une diplomatie de plus en plus professionnelle qui s'adapte à l'évolution de la vie internationale et à la démocratisation de la vie publique des États » précise Isabelle Dasque<sup>210</sup>. Accompagnant l'industrialisation, cette transformation de la diplomatie ne change pas la mission des représentants des États mais elle la rend plus large. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle voit cohabiter des pratiques séculaires et des usages modernes. La forme du métier de diplomate change. Si la collecte des informations auprès des cercles officiels, des autorités est toujours présente dans le métier, les déplacements, les enquêtes de terrain (sur les chantiers de chemin de fer par exemple), la lecture des journaux, la rencontre avec des milieux non officiels nécessitent que les diplomates s'adaptent. Il s'agit d'une période de transition, que les relations diplomatiques franco-serbes illustrent en tous points.

---

<sup>210</sup> Isabelle DASQUE, *op. cit.*, p 485.

## CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

La première période de notre étude, portant sur les années 1871 à 1893, permet de mettre en avant les attentes serbes et françaises concernant leurs politiques étrangères. Les stratégies se rencontrent et permettent d'envisager un soutien, des accords, des échanges solides et diversifiés.

Il est intéressant de souligner une des composantes de la perception française de ce royaume serbe lointain. Alors que l'Empire ottoman correspond aux critères de puissance partagés par la plupart des diplomates, il n'en est pas de même pour les nouveaux États balkaniques. Selon Maria Todorova, « il était bien plus facile à l'écrasante majorité des élites occidentales de s'identifier aux seigneurs ottomans qu'aux jeunes États indépendants des Balkans.<sup>211</sup> » Et, de fait, la perception française de la Serbie est marquée par un schéma perceptif oscillant entre condescendance et mépris. Pour Maria Todorova, cela s'explique notamment par les origines sociales des deux groupes en présence: les observateurs occidentaux, dont font partie les diplomates, sont issus de l'aristocratie ou de la bourgeoisie, alors que les populations des Balkans sont majoritairement paysannes. « Le préjugé aristocratique contre les sociétés paysannes égalitaires des Balkans devenait, en passant chez les bourgeois, le préjugé de la culture rationnelle urbaine contre les traditions superstitieuses, irrationnelles et arriérées de sociétés n'ayant d'autre intérêt que d'offrir à l'observateur un *Volksmuseum* grandeur nature de l'Europe.<sup>212</sup> » Ce qui a également été qualifié d'orientalisme peut être envisagé pour définir, en partie, le regard des diplomates français envers les Serbes<sup>213</sup>. Les stéréotypes sont présents dans la correspondance diplomatique, qu'elle soit officielle ou privée. Les diplomates sont à ce titre les interprètes des valeurs occidentales.

La période suivante, 1893-1908, conduit à une remise en question de cette perception. En effet, dans une Europe davantage soumise aux tensions entre puissances, les États balkaniques semblent devenir plus proches. Ils ne sont plus une région de marge mais entrent de plus en plus dans les stratégies politiques et militaires européennes.

---

<sup>211</sup> Maria TODOROVA, *Imaginaire des Balkans*, Éditions EHESS, Paris, 2011, p 167.

<sup>212</sup> *Ibid.*, p 169.

<sup>213</sup> Edward SAÏD, *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980. Le concept d'orientalisme forgé par Saïd a été à l'origine de discussions et de travaux dont les résultats dépassent largement les quelques perspectives que nous avons retenues pour nos propres analyses.



**Deuxième partie :**

**1893 - 1908, la diplomatie à l'épreuve de la concurrence  
internationale**



## INTRODUCTION

Entre 1893 et 1908, la légation de France à Belgrade connaît une double dynamique de stabilisation et de renforcement. En effet, on note que la constitution des équipes en place dans la capitale serbe est marquée par des figures marquantes, dont les missions en Serbie sont envisagées sur la longue durée. Parmi ces personnalités, il faut tout d'abord évoquer Salvator Patrimonio. Né en 1836, il intègre le corps consulaire en 1860, comme attaché indemnisé à Florence. Il occupe par la suite plusieurs postes consulaires dans l'Empire ottoman, comme à Jérusalem et Beyrouth. En février 1886, il est nommé chargé d'affaires au Monténégro et c'est en décembre 1888 qu'il est affecté à Belgrade, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Il occupe ce poste jusqu'en octobre 1897, après quoi il est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Sa longévité dans le poste lui confère une position privilégiée au sein du corps des diplomates étrangers en Serbie mais lui permet aussi d'établir une relation de confiance avec les représentants de la dynastie Obrenović. Son successeur, Hyppolyte Marchand, né en 1847, parvient également à Belgrade après une carrière importante, qui l'a conduit à travailler à Constantinople, mais également à Vienne, Buenos Aires, Stockholm et Rome. Il occupe la fonction d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade d'octobre 1897 à octobre 1900, avant de rejoindre à nouveau Stockholm, où il finit sa carrière, comme ministre plénipotentiaire de première classe. Le rapide passage du comte de Vauvineux, qui ne reste qu'une année à la tête de la légation de France à Belgrade, est suivi des sept années de présence de Georges-Charles Benoît, représentant la République en Serbie de décembre 1902 à janvier 1907. Benoît présente un parcours similaire à ceux de Patrimonio et de Vauvineux dans la mesure où c'est en fin de carrière qu'il parvient à Belgrade. Ses affectations l'ont principalement conduit en Afrique du Nord. En tous les cas, il s'agit de personnalités expérimentées. Cela nous permet d'envisager la place accordée à Belgrade par le Quai d'Orsay : située au croisement des influences de nombreuses puissances européennes, la capitale serbe nécessite que les représentants diplomatiques soient capables d'initiatives, toujours conformes aux instructions données, et fins connaisseurs des aspects protocolaires, dont le respect est une des garanties de la stabilité continentale.

Stable par la durée globalement longue des missions, la légation de France dans le Royaume de Serbie connaît également un réel renforcement dans la mesure où les équipes en place gagnent en solidité. Aux côtés du ministre, on peut trouver un secrétaire 2<sup>ème</sup> classe, un consul chargé de la chancellerie, un chargé d'affaires mais aussi un attaché militaire. Il s'agit donc d'observer

comment ces équipes sont amenées à traiter de situations très variées, en relation avec l'instabilité politique du royaume, le développement des intérêts financiers et industriels français mais aussi l'intensification des alliances continentales.



## Chapitre 4 : Des stratégies diplomatiques complexes dans un contexte de politique intérieure agitée en Serbie

Les années 1890 sont, pour la France, une décennie d'affirmation du régime républicain. Après l'échec du mouvement boulangiste, les républicains modérés voient leurs positions consolidées. Le ministère des Affaires étrangères est marqué, à cette période, par deux personnages clefs : Alexandre Ribot et Gabriel Hanotaux. Le premier a été ministre de mars 1890 à janvier 1893 et le second de mai 1894 à novembre 1895 puis d'avril 1896 à juin 1898. Cette stabilité a permis la continuité de l'action gouvernementale et le renforcement de la position française à l'étranger. Ce consensus intérieur se traduit par une politique d'affirmation nationale. La période de recueillement issue de la défaite de 1871 est alors achevée. « On ne voit plus de contradiction entre politique coloniale et politique européenne, au contraire, la seconde se nourrit de la première, les positions acquises hors d'Europe renforcent l'autorité et le poids de la France au sein du concert européen<sup>214</sup> ». C'est ainsi que Pierre Guillen présente ce qu'il qualifie de période d'expansion. Une importante évolution du Quai d'Orsay accompagne cette affirmation de la III<sup>e</sup> République. Le ministère s'adapte en effet aux exigences nouvelles d'une politique extérieure ambitieuse. Le personnel de l'administration centrale passe ainsi de 31 personnes en 1880 à 144 en 1895 puis 152 en 1900<sup>215</sup>. À l'étranger, on note une stabilisation des diplomates de haut rang à leurs postes. Souvent issus de l'aristocratie ou de la haute bourgeoisie, ils se sont accommodés d'une république modérée qu'ils servent loyalement et avec efficacité. Ce dynamisme du Quai d'Orsay conduit à envisager les terrains coloniaux et européens sous de nouveaux angles. Néanmoins, en ce qui concerne les Balkans, la prudence reste de mise. La France avait toujours refusé de se laisser entraîner dans les affaires balkaniques, où ses intérêts vitaux n'étaient pas en jeu, comme nous l'avions présenté dans la première partie. La stratégie de Gabriel Hanotaux est donc de maintenir tant bien que mal le concert européen pour réfréner les « passions » des peuples balkaniques. Cette attitude prudente n'exclut pas les efforts pour développer les intérêts français : sur le plan culturel, on peut alors évoquer le soutien aux activités des congrégations religieuses, la création des centres culturels, la mise en œuvre de la « diplomatie du franc » (emprunts liés à des commandes à l'industrie

---

<sup>214</sup> Pierre GUILLEN, *Histoire de la diplomatie française, II. De 1815 à nos jours*, Paris, Éditions Perrin, 2007, p 654.

<sup>215</sup> *Ibid.*, p 660.

française) afin de faire sortir la Serbie, le Monténégro, la Roumanie, la Bulgarie de l'orbite de la Triplice.

Face à cette politique étrangère française plus dynamique, la Serbie connaît quant à elle une période de remous. Les relations avec les États voisins, les problématiques économiques et l'instabilité de la famille royale préoccupent la chancellerie de France à Belgrade. Pour autant, la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle est une période où les relations franco-serbes semblent gagner en amplitude.

#### **4.1 Une intensification des relations franco-serbes entre 1893 et 1903 ?**

En avril 1893, la majorité du roi Alexandre est proclamée, à la suite d'un coup d'État royal. Éloignant les régents, le roi, âgé de 17 ans, entend gouverner directement. Succédant à son père à la suite de l'abdication de ce dernier en 1889, Alexandre I<sup>er</sup> Obrenović mène alors une politique plutôt populaire en Serbie. Il semble vouloir se démarquer de la voie favorable à l'Autriche-Hongrie, défendue par son père. Cependant, la légation de France doit prendre en compte les répercussions diplomatiques des relations complexes qu'entretiennent les membres de la famille royale de Serbie entre eux.

##### **4.1.1 Les craintes de la représentation française face à l'évolution de la dynastie Obrenović**

La mésentente entre le roi Milan et la reine Nathalie a déjà été évoquée : elle était suivie par les représentants de France à Belgrade, dans la mesure où cette affaire privée pouvait avoir des conséquences sur les relations internationales. Si Milan souhaitait maintenir une proximité de vues avec l'Autriche-Hongrie, son épouse désirait renforcer les liens de la Serbie avec la Russie<sup>216</sup>. Les années 1890 voient les relations entre les membres de la famille royale se tendre davantage.

Dans la communication émanant de la chancellerie de France à Belgrade, on doit noter que les agents diplomatiques évoquent de façon récurrente les problématiques de la famille royale. À partir de 1893, il est ainsi question des réactions d'Alexandre I<sup>er</sup> face à la mésentente entre ses

---

<sup>216</sup> Née en 1859, Nathalie Obrenović est issue d'une famille moldave, favorable à la Russie : son père Pjotr Keško est un colonel moldave engagé dans l'armée russe.

parents et de sa jeunesse, considérée comme un synonyme d'une potentielle faiblesse politique. En 1897, Salvator Patrimonio est l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Belgrade depuis décembre 1888 et, à ce titre, dispose d'une solide expérience de la vie politique serbe<sup>217</sup>. Ses rencontres régulières avec Alexandre I<sup>er</sup> lui confèrent un rôle de conseiller du roi. À ce titre, il est amené à évoquer régulièrement des questions concernant la situation de la dynastie Obrenović. Au début de l'année 1897, à la suite d'une entrevue avec le roi de Serbie, Salvator Patrimonio transmet à Gabriel Hanotaux ses impressions quant à la conduite du pouvoir royal.

« Il me semble que le reproche qu'on pourrait faire au jeune Roi, c'est d'avoir manqué de fermeté dans ces circonstances. Il a eu peur du scandale, il a cédé, sachant bien qu'il s'exposait en Russie au soupçon de duplicité, mais il ne désespère pas de se justifier. Son excuse est qu'il n'a que vingt ans et qu'il a hérité d'une situation des plus difficiles. Avec l'âge et l'expérience, il acquerra peut-être les qualités de commandement qui lui font encore défaut. Il est, en ce moment, en proie à un découragement dont j'ai recueilli l'expression dans mes entretiens avec lui et contre lequel je lui ai vivement conseillé de réagir. Il y a bien assez de causes d'agitation dans cette partie de l'Europe pour ne pas éviter encore les complications qui résulteraient d'une crise dynastique en Serbie.<sup>218</sup> »

Les circonstances évoquées au début de cet extrait concernent le rétablissement progressif de Milan Obrenović au centre du pouvoir serbe. À partir de son retour à Belgrade en janvier 1894, le père du roi Alexandre s'attache à fournir conseils et avis sur la conduite du pouvoir. Il retrouve à cette fin la nationalité serbe, qu'il avait délaissée en 1892. Cette position privilégiée se confirme avec sa nomination au poste de commandant en chef des armées serbes par un ukase royal. La légation en avertit le Quai d'Orsay en janvier 1898<sup>219</sup>. La crainte des diplomates français est de voir avec Milan se consolider encore davantage les positions austro-hongroises en Serbie. Alors que le règne d'Alexandre I<sup>er</sup> a débuté par la nomination d'un gouvernement radical et un rapprochement avec Saint-Pétersbourg, le rôle croissant de l'ancien roi apparaît

---

<sup>217</sup> Salvator Patrimonio reste en poste à Belgrade de décembre 1888 à octobre 1897. Il obtient le grade de ministre plénipotentiaire de première classe le 14 août 1896.

<sup>218</sup> AMAE, NS, P18765, Patrimonio à MAE, 8 janvier 1897, n°2.

<sup>219</sup> AMAE, NS, P18765, Reverseaux à MAE, 7 janvier 1898, n°4.

comme un gage donné à la cour de Vienne. Plusieurs sources contribuent à accentuer ces inquiétudes. L'une d'entre elles se trouve être la reine Nathalie, mère d'Alexandre et divorcée de Milan<sup>220</sup>. Dans les cartons d'archives, on peut ainsi trouver une copie d'une de ses lettres, adressée à Mme Patrimonio, l'épouse de l'ancien représentant de la République française à Belgrade<sup>221</sup>. Ce dernier transmet une copie de ce courrier au ministère des Affaires étrangères, estimant l'importance de son contenu comme particulièrement cruciale. En date du 20 mai 1898, écrit à Belgrade, ce texte est à la fois une entreprise d'auto-légitimation mais aussi l'expression des craintes de Nathalie concernant le retour de Milan à Belgrade :

« Non seulement il [Milan] ne craint pas une révolution mais il la désire et l'appelle de tous ses vœux afin de provoquer une intervention étrangère qui prendrait son trône à son fils, ce qui lui est parfaitement indifférent, si on lui paye une commission. L'Autriche sait-elle ce but caché des agissements du Roi Milan, a-t-elle des engagements avec lui, ceci n'est rien moins que certain. »

Cet extrait souligne de manière évidente la combinaison des tensions intra-familiales avec les relations internationales. Les intérêts personnels pour le trône de Serbie sont liés à des rapprochements diplomatiques. La France, bien que toujours garante d'un *statu quo* balkanique, est, depuis 1892, liée à la Russie par une convention militaire défensive. À ce titre, la légation de France à Belgrade est particulièrement soucieuse des jeux d'influence austro-russe sur le sol serbe. Ce contexte explique les inquiétudes émises par Patrimonio quant à une faiblesse supposée du roi Alexandre I<sup>er</sup> à l'égard de son père. Les représentants diplomatiques mettent en rapport cette place nouvelle de Milan dans la vie politique serbe, avec les difficultés rencontrées par le parti radical, réputé favorable à la Russie. À l'hiver 1897, il est question d'une épuration de l'administration et d'une chasse aux membres du parti radical.

Ces tensions politiques en Serbie conduisent jusqu'à un attentat fomenté contre Milan, en juillet 1899. Cet acte d'un ancien pompier, Đura Knežević, devient rapidement un sujet de politique

---

<sup>220</sup> Après plusieurs années de tensions, en 1887, la reine quitte la Serbie avec le jeune prince Alexandre en 1887. L'année suivante, tandis qu'elle prend les eaux à Wiesbaden, le roi Milan reprend son fils avec l'aide de la police allemande. Il demande et obtient le divorce qui sera par la suite annulé à la demande de la reine. Après l'abdication de Milan en 1889, la reine Nathalie devient régente et gouverne pour son fils Alexandre. En 1891, un cabinet radical, favorable à la Russie, est formé. La reine semble triompher. Mais, par crainte d'une révolution et par peur du retour en Serbie du roi Milan, la reine est invitée à quitter le pays. En 1893, Alexandre I<sup>er</sup> entamant son règne personnel, rappelle son père auprès de lui et la reine Nathalie, qui était en exil à Biarritz, revient à Belgrade en mai 1895.

<sup>221</sup> AMAE, NS, P18765, Patrimonio à MAE, 9 juin 1898. Salvator Patrimonio est admis à faire valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 1898.

internationale, en plus d'un enjeu interne à la Serbie. À la suite de la proclamation de l'état de siège à Belgrade, et de la mise en accusation de suspects, les représentants diplomatiques sont amenés à prendre position. En effet, les suspects demandent l'appui du corps diplomatique pour leurs procès devant la cour martiale, qui s'ouvre dès septembre 1899<sup>222</sup>. Le secrétaire 2<sup>e</sup> classe Desportes présente les principales accusations dans un télégramme adressé à la Direction politique du Quai d'Orsay :

« Le procès de l'attentat a commencé ce matin par la lecture de l'acte d'accusation. Sauf pour l'assassin<sup>223</sup> et l'instigateur, le colonel Nicolitch, les preuves contre les inculpés sont peu concluantes. Le procureur général a néanmoins requis l'application de l'article 87 du code pénal, c'est-à-dire la peine de mort contre vingt-neuf d'entre eux. L'ex préfet Augelitch, l'un des principaux accusés a été trouvé pendu dans sa prison. »

Les personnalités accusées sont connues pour leur opposition ancienne au roi Milan ou à la politique de rapprochement entre Belgrade et Vienne. Des membres du parti radical sont également soupçonnés pendant l'enquête. La Légation de Russie est aussi mise en cause : elle aurait apporté un soutien indirect au projet d'attentat. Le verdict est prononcé le 29 septembre 1899. La cour martiale condamne vingt-trois inculpés : les peines varient de la mort, aux travaux forcés et à la prison. À la suite de cette décision de justice, les représentants diplomatiques russes et français entament des démarches conjointes afin d'obtenir du roi des mesures de clémence. Un télégramme annonce la remise en liberté de Nikola Pašić plus tard dans la journée du 29 septembre<sup>224</sup>. Chef du parti radical et partisan déclaré d'un rapprochement entre la Serbie et la Russie, Nikola Pašić est considéré comme un opposant au retour de Milan. Il est en état d'arrestation dès 1898. Libéré à la suite de la pression diplomatique, il doit néanmoins signer un texte reconnaissant sa responsabilité dans la tentative d'assassinat. Ayant la vie sauve, mais discrédité par la publication de ce document, Nikola Pašić se retire de la vie politique, durant les dernières années du règne d'Alexandre I<sup>er</sup>. La chancellerie de France se retrouve confrontée à une double problématique, à savoir son alliance avec la Russie et sa politique balkanique visant le *statu quo*. Les tensions apportées par l'activité de Milan

---

<sup>222</sup> AMAE, NS, P18765, Desportes à MAE, télégramme du 8 septembre 1899.

<sup>223</sup> Milan Obrenović n'est pas victime de cette tentative d'assassinat.

<sup>224</sup> AMAE, NS, P18765, non signé à MAE, télégramme du 29 septembre 1899. Né en 1845 à Zaječar et mort en 1926 à Belgrade, Nikola Pašić était un diplomate et un homme politique serbe. Fondateur et chef du Parti radical, il est plusieurs fois élu maire de Belgrade (en 1890-1891 et en 1897), devient premier ministre en 1891-1892 et à de nombreuses reprises entre 1904 et 1918, puis est premier ministre du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes en 1918, de 1921 à 1924 et de 1924 à 1926.

compromettent la poursuite de ces deux objectifs, qui se révèlent peu conciliables. C'est la réalisation de la crainte exprimée dès janvier 1897 par Salvator Patrimonio.

L'année 1900 apporte une nouvelle source d'inquiétude pour les représentants diplomatiques. Un télégramme du 22 juillet annonce les fiançailles du roi Alexandre avec Draga Mašin. Hippolyte Marchand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade depuis le 14 octobre 1897, décrit la surprise créée par la proclamation de ce futur mariage :

« Le journal officiel publie une proclamation du Roi annonçant ses fiançailles avec Madame Draga Machin, ancienne dame d'honneur de la Reine Nathalie. La future reine de Serbie est la veuve d'un ingénieur serbe ; de beaucoup plus âgée que le Roi, elle passe ouvertement depuis assez longtemps pour entretenir avec Sa Majesté des relations intimes<sup>225</sup>. Cette nouvelle, à laquelle personne ne pouvait s'attendre, et qui a déterminé la crise ministérielle dont mon télégramme d'hier vous a informé, produit ici une impression défavorable. La démission du Cabinet a été acceptée. Il est probable que Mr Nicolas Christitch formera le nouveau Ministère.<sup>226</sup>»

Dans une dépêche rédigée le même jour, Hippolyte Marchand exprime son opinion plus nettement en qualifiant ces fiançailles « d'acte de folie » et précise que ses craintes portent sur « l'existence même de la dynastie.<sup>227</sup> » Le roi Milan et la reine Nathalie expriment d'ailleurs leur opposition à cette union, le père d'Alexandre I<sup>er</sup> mettant fin à ses fonctions officielles au sein de l'armée serbe en guise de protestation<sup>228</sup>. Le projet d'union rencontre cependant le soutien du tsar Nicolas II, lequel accepte d'être le témoin du roi. Le chargé d'affaires de Russie à Belgrade représente ainsi le tsar pour les cérémonies du mariage, qui se tient le 5 août 1900.

---

<sup>225</sup> Draga Mašin, née en 1861 (date incertaine), est la fille de Panta Lunjevica, un notable et préfet de la région d'Arandelovac, et d'Anđelija Koljević. En 1883, elle épouse Svetozar Mašin, un ingénieur civil serbe. Après la mort de son mari en 1886, Draga Mašin s'installe à Petrovac na Mlavi. Veuve et sans grandes ressources, elle se rapproche de la bonne société de Belgrade et parvient à devenir dame de compagnie de la reine Nathalie. C'est en 1897, à la suite d'une visite à sa mère à Biarritz où elle réside, que le roi tombe amoureux de Draga. Malgré l'opposition de la reine-mère, de son père l'ancien roi Milan, du gouvernement et du peuple serbe, Alexandre épouse Draga le 5 août 1900.

<sup>226</sup> AMAE, NS, P18765, Marchand à MAE, télégramme du 22 juillet 1900.

<sup>227</sup> AMAE, NS, P18765, Marchand à MAE, 22 juillet 1900, n°38.

<sup>228</sup> Déterminé à épouser Draga Mašin, le roi Alexandre chasse sa mère de la Cour. Son père, le roi Milan, suit le même chemin de l'exil. Il meurt l'année suivante en 1901 à Vienne. En exil en France, la reine Nathalie se convertit à la religion catholique pour montrer son opposition à la politique menée par son fils.

« Autant que je puisse en juger, l'impopularité du Roi et de la Reine n'a fait que s'accroître depuis quelques mois et ce sentiment me semble résulter de certaines mesures prises par le Souverain et dont quelques-unes étaient, il faut le reconnaître, indispensables ; je veux parler notamment des économies, évaluées à près de cinq millions, déjà réalisées sur le budget de la guerre et que les inspecteurs étrangers de l'administration des Monopoles demandent de voir réduire encore. Ceux-ci insistent également pour obtenir une diminution des pensions, qui atteignent aujourd'hui le chiffre de trois millions, chiffre hors de proportion avec un budget comme celui du Royaume. (...) »

À ces motifs se joignent aussi certaines réintégrations dans l'armée, exigées par le Roi, qui ont mécontenté l'opinion publique et motivé la récente démission du Ministre de la Guerre.

Je dois également mentionner l'intention prêtée au Souverain de proclamer comme héritier présomptif le frère cadet de la Reine, presque un enfant, qui est encore au lycée. Si la crainte de ne pas avoir d'enfants décidait le Roi à prendre ce parti, on devrait s'attendre, selon moi, à voir le mécontentement qui règne déjà, s'accroître dans des proportions inquiétantes, l'adoption d'une semblable mesure ne pouvant qu'être fort mal accueillie par toutes les classes de la population.<sup>229</sup>

Cette lettre, datée du 29 septembre 1901, du comte de Vauvineux, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France en Serbie depuis octobre 1900, souligne les tensions qui animent le pays dans l'année qui a suivi le mariage royal. On note la diversité des causes de mécontentement à l'égard de la pratique du pouvoir par Alexandre I<sup>er</sup> : instabilité ministérielle, rejet populaire de certaines législations et crainte d'une crise dynastique forment un ensemble qui conduit le diplomate à craindre un avenir tumultueux. Dans les semaines qui suivent, il fait part d'une émeute devant le palais royal : un attroupement de 4 000 à 5 000 personnes, issues de tous les milieux sociaux, manifeste son rejet d'un projet de loi sur la presse, considéré comme réactionnaire. En mars 1902, un vote par le Sénat d'une restriction du droit de réunion conduit à des mouvements de foule estudiantine. Des bruits de potentielles candidatures au trône serbe émanent du Monténégro, de Saint-Pétersbourg participent à inquiéter le comte de Vauvineux.

---

<sup>229</sup> AMAE, NS, P18765, Vauvineux à MAE, 29 septembre 1901, n°70.

Le 6 avril 1903, Georges-Charles Benoît, qui a pris la tête de la légation de France à Belgrade à la fin de l'année 1902, évoque la reprise en main brutale du pouvoir par Alexandre I<sup>er</sup> à la suite d'une nouvelle manifestation étudiante. Il qualifie l'action royale de coup d'État ayant conduit à ce que « le calme règne à Belgrade »<sup>230</sup> et au succès important du parti gouvernemental aux élections législatives de juin 1903.

Alors que les tensions internes à la monarchie serbe se font de plus en plus fortes, l'activité de la légation de France à Belgrade connaît un dynamisme constant au courant de la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. Bénéficiant d'une position favorable auprès de la Cour, elle est à la fois proche des enjeux de pouvoir principaux de la région et soucieuse de sa neutralité, de par les choix du Quai d'Orsay d'une politique de *statu quo* dans les Balkans. Pour les diplomates, il est possible de voir s'accroître l'influence de la France par des biais culturels et politiques et cette modalité s'intensifie à partir des années 1890.

#### **4.1.2 Une intensification des relations qui conduit à la diversification des missions de la légation de France à Belgrade**

Au-delà des questions politiques et économiques, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est une période où les aspects culturels de la relation franco-serbe se renforcent. Les représentants diplomatiques accompagnent et rendent compte des différentes avancées d'un courant francophile en Serbie. Dans son article intitulé « L'Élite serbe et le modèle culturel français dans la revue *Delo* (*L'Œuvre*) de 1894 à 1915 »<sup>231</sup>, Aleksandra Kolaković expose la façon dont la culture française imprègne la société serbe par le biais de la connaissance de la langue française, de formations universitaires mais aussi de la fondation d'associations et la création de revues. Ces actions concernent un milieu cultivé et urbain : c'est donc d'une minorité, d'une élite dont il est question. Aleksandra Kolaković utilise la revue *Delo* (*L'Œuvre*) pour préciser sa démonstration. Cette publication est parue de 1894 à 1915, tout en connaissant une interruption de 1902 à 1914. Sous-titrée « revue de sciences, de littérature et de vie sociale », elle est constituée de poèmes, romans, reportages et articles de vulgarisation scientifique. Les fondateurs et les rédacteurs de *Delo* sont membres ou sympathisants du Parti radical serbe,

---

<sup>230</sup> AMAE, NS, papiers d'agents, Benoît à MAE, 6 avril 1903, n°20.

<sup>231</sup> Aleksandra KOLAKOVIĆ, « l'Elite serbe et le modèle culturel français dans la revue *Delo* (l'œuvre) de 1894 à 1915 », *La Serbie et la France, une alliance atypique*, Institut des Etudes balkaniques, Belgrade, 2010, p 205-216.



francophiles convaincus. On retrouve parmi eux Milovan Dj. Milovanović. Homme d'État, député radical, diplomate, ministre des Affaires étrangères, il lit régulièrement la presse française et en propose des comptes rendus. Les thématiques politiques de la revue concernent le développement de la Serbie mais aussi les relations internationales. Pour les rédacteurs, la France de la III<sup>e</sup> République est vectrice de valeurs de progrès telles que la constitutionnalité, la liberté, la démocratie : ce modèle français leur apparaît comme étant adoptable en Serbie, sous une forme plus ou moins modifiée. Ils cherchent « à pénétrer dans sa substance la diplomatie d'une grande puissance qui, au contraire de celles qui entouraient la Serbie, n'avait pas d'intérêts directs dans les affaires balkaniques. L'objectivité française, selon eux, était indispensable à l'élite serbe. Ils se félicitèrent ainsi du rétablissement de l'équilibre européen qu'avait marqué la signature de l'alliance franco-russe en 1893 »<sup>232</sup>. Ainsi, cette revue souligne les liens intellectuels et politiques entre la France et la Serbie, liens qui se consolident par des actions officielles mais également individuelles. L'influence française dans le royaume s'enracine dans le paysage belgradois ce dont la légation s'attache à faire part dans ses différentes communications.

Il est important de mettre en avant le rôle joué par les enjeux idéologiques dans l'affermissement de la relation franco-serbe. La III<sup>e</sup> République s'attache à construire un certain parallèle entre le régime français, désormais établi et en plein essor, et le royaume serbe dont la construction identitaire ne fait que se renforcer depuis le Congrès de Berlin en 1878. Malgré les difficultés que rencontre le règne d'Alexandre I<sup>er</sup>, les sources diplomatiques maintiennent un soutien et une certaine sympathie pour le royaume. Ainsi, en 1895, le gouvernement est confié à Stojan Novaković, dont les choix en matière de politique extérieure sont de mener une stratégie de propagande nationale parmi les populations slaves, de Macédoine notamment. Ce choix est rendu possible par l'affaiblissement de l'Empire ottoman et par un rapprochement avec la Russie et la France<sup>233</sup>. Ce dernier aspect permet d'élargir les partenaires économiques au-delà des accords entre Vienne et Belgrade. Pour Stojan Novaković, cette orientation nouvelle doit permettre de diversifier les débouchés du commerce extérieur serbe, de poursuivre l'industrialisation par l'ouverture financière et enfin de maintenir les commandes de matériel militaire français pour l'armée serbe.

Cette dynamique s'opère dans un contexte où l'on peut observer des échanges croissants entre les représentants des partis radicaux français et serbe. Pour les radicaux de Serbie, la

---

<sup>232</sup> *Ibid.*, p 211.

<sup>233</sup> Stanislav SRETENOVIC, *op. cit.*, p 44.

réorientation de la politique étrangère serbe doit s'opérer dans le but de libérer le royaume de la tutelle austro-hongroise. Cet aspect doit permettre une émancipation de l'État vers une constitutionnalisation et une démocratisation progressive. Tout en maintenant son assise électorale dans la campagne serbe, le parti radical s'appuie sur une idéologie commune à celle des radicaux français. Au pouvoir, ils encouragent l'inclination de l'opinion publique en faveur de la France : les valeurs démocratiques sont mises en avant, notamment par l'intermédiaire du journal *Odjek*, et certains radicaux ne cachent pas leurs convictions républicaines.

« Pleins de reconnaissance pour les grands services que la France a rendus à l'humanité et à la civilisation, nous saluons avec enthousiasme le centenaire du triomphe de la Révolution française, et nous considérons comme notre devoir, nous autres Serbes, de rappeler à cette occasion que notre chère patrie fut aussi l'œuvre d'une révolution nationale et que le grand mouvement de liberté qui, parti de France, a ébranlé toute l'Europe, n'a pas été sans influence sur notre succès.<sup>234</sup> »

Ces phrases, publiées dans *Odjek*, permettent de comprendre la place accordée au modèle français pour les radicaux serbes. En outre, le gouvernement radical encourage discrètement l'association franco-serbe (que le Quai d'Orsay soutient) et envoie une délégation pour étudier le système éducatif français, avec pour objectif de développer la scolarisation de Serbes en France. La célébration en Serbie de la fête nationale française, ou même du centenaire de la proclamation de la Première République française, sont d'autres occasions de noter un certain enthousiasme pour la France. Le vice-consul Maricourt écrit à ce titre, quelques jours après la célébration du 14 juillet 1881 à Niš : « Cette journée m'a fourni une fois de plus l'occasion de constater la sincère affection des Serbes pour la France.<sup>235</sup> »

Si les radicaux serbes insistent sur leurs liens idéologiques avec la démocratie française, des responsables politiques français mettent aussi en avant leur intérêt pour la Serbie. C'est notamment le cas du député d'extrême gauche Camille Dreyfus qui se rend ainsi en Serbie en 1891, lors d'un voyage dans les Balkans. Son voyage, évoqué dans les archives diplomatiques, lui permet de mettre en avant son expérience des bonnes relations entre les Serbes et les Français, en insistant sur le monde politique :

---

<sup>234</sup> *Odjek*, Belgrade, 22 septembre 1891. Cité par Dušan BATAKOVIĆ, *op. cit.*, p 296.

<sup>235</sup> CADN, 79PO/A/114, lettre de Maricourt à Lanclaux, 17 juillet 1881.

« [...] j'ai rencontré dans ce pays de nombreuses et de vives sympathies pour la France parmi les membres du Parlement serbe, de la Skoupchtina, qui avaient fait leurs études à Paris, et qui avaient conservé pour leur pays d'adoption une vive amitié ; j'ai également rencontré parmi les officiers serbes un certain nombre d'entre eux qui étaient venus soit dans nos écoles, soit dans nos régiments, et qui avaient été les compagnons d'armes de nos officiers français. <sup>236</sup>»

Camille Dreyfus est très bien reçu en Serbie : un important banquet est ainsi organisé en son honneur et l'enthousiasme serbe illustre les idéaux politiques partagés entre les radicaux serbes et la gauche française, comme le montre Dušan Bataković, dans son ouvrage consacré aux « sources françaises de la démocratie serbe »<sup>237</sup>. La question des intérêts des petits propriétaires ruraux est un point sur lequel le Français reste cependant en désaccord avec ses hôtes serbes. Bien qu'assez isolé, le voyage de Camille Dreyfus traduit une curiosité française pour la Serbie et les Balkans de manière générale. En 1897, les insurrections crétoises contre la domination ottomane relancent d'ailleurs les débats parlementaires français sur la question d'Orient et permettent de souligner la façon dont une sensibilité de gauche s'exprime pour les populations balkaniques. Cet épisode, en effet, mérite d'être développé : s'il ne concerne pas directement la Serbie, il permet de comprendre l'intérêt de la gauche française pour les populations de l'Europe orientale. Le *statu quo* jusque-là défendu par le Quai d'Orsay fait l'objet de débat. Pour Jean Jaurès, la France se doit d'intervenir et de proposer une politique orientale plus active au nom du principe des nationalités. Cet exemple permet de préciser les échanges opérés entre Français et Serbes. L'intérêt mutuel progresse et participe à amplifier l'action diplomatique. Pour accompagner cette activité, la légation de France à Belgrade, s'appuie sur une organisation solide. Sa composition connaît une certaine stabilité à partir du milieu des années 1890 : au côté de l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire se trouvent un secrétaire de 2<sup>e</sup> classe, un attaché militaire ainsi qu'un consul ou vice-consul chargé de la chancellerie. Cette formation doit faire face, en 1903, à un brutal changement dynastique, dont les conséquences diplomatiques doivent être précisées.

---

<sup>236</sup> *Journal officiel de la République française. Débats parlementaires. Chambre des députés : compte rendu in-extenso*, Séance du 20 janvier 1893. Cité par Ksenia SMOLOVIĆ, *op cit.*, p 232.

<sup>237</sup> Dušan BATAKOVIĆ, *op. cit.*, p 297.

## 4.2 Le coup d'État de 1903

Le 11 juin 1903, le roi Alexandre I<sup>er</sup> et la reine Draga sont assassinés par des conjurés, appartenant principalement à l'armée serbe. Cet événement met fin au règne de la dynastie des Obrenović en Serbie. Ses répercussions se situent à plusieurs niveaux : le coup d'État entraîne évidemment un trouble profond en Serbie. Mais il nous faut aussi chercher à voir comment la diplomatie européenne réagit au récit de ce double assassinat.

### 4.2.1 Le récit des événements par les représentants français en Serbie

Ce sont des télégrammes qui informent le Quai d'Orsay du coup d'État à Belgrade. Le 11 juin, dès 3h40, l'agence Havas<sup>238</sup> présente en quelques lignes la situation et précise qu'il s'agit d'un communiqué officiel du gouvernement serbe :

« Certaines difficultés qui se sont produites à la Cour ont provoqué l'intervention de l'armée et un conflit dans lequel ont péri le Roi Alexandre et la Reine Draga. En vue du maintien de l'ordre et de la paix dans le pays en cet instant difficile et fatal, les représentants de tous les groupes politiques se sont hâtés de s'entendre et de former un gouvernement provisoire, de rétablir l'État constitutionnel qui existait avant le 28 mars et de convoquer la représentation nationale élue sous le règne de la constitution du 6 avril 1901.<sup>239</sup> »

La suite du texte précise les premières décisions prises par le gouvernement provisoire. Le télégramme de la légation n'est envoyé qu'à 8h30<sup>240</sup>, ce qui conduit Théophile Delcassé<sup>241</sup> à réagir directement sous ces termes : « Je m'étonne de n'avoir reçu de vous que le

---

<sup>238</sup> Le premier bureau de l'agence Havas est ouvert par Charles Henri Havas en 1825. Ce dernier se donne pour mission de fournir aux journaux des informations reprises et traduites de la presse étrangère. En 1835, Havas absorbe même des bulletins concurrents, telle la *Correspondance Garnier*. Lorsqu'il se met à expédier des nouvelles françaises vers l'étranger, le Bureau devient l'Agence Havas et acquiert certaines correspondances étrangères installées à Paris, telle la *Correspondance allemande*. L'utilisation rapide du télégraphe a permis à l'agence Havas d'accélérer la transmission des nouvelles.

<sup>239</sup> AMAE, NS, P18766, télégramme de l'agence Havas au Quai d'Orsay, 11 juin 1903.

<sup>240</sup> AMAE, NS, P18766, Benoît à MAE, télégramme du 11 juin 1903.

<sup>241</sup> Théophile Delcassé est ministre des Affaires étrangères du 28 juin 1898 au 6 juin 1905, au sein de six gouvernements successifs.

télégramme 17 alors que l'Agence Havas reçoit d'heure en heure des télégrammes. Que se passe-t-il exactement ?<sup>242</sup> » Un télégramme envoyé de Vienne par le marquis de Reverseaux, ancien envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, alors ambassadeur de France en Autriche-Hongrie, prévient également le Quai d'Orsay de l'évènement en fin de matinée<sup>243</sup>. On observe là un exemple de cette accélération de la circulation de l'information, déjà évoquée. Le télégraphe donne à la connaissance des nouvelles du monde une certaine immédiateté, avec laquelle le représentant de la France à Belgrade doit composer. Le diplomate doit également rivaliser avec la concurrence des agences privées de presse, telle Havas, dont la rapidité devient peu à peu un modèle. Aussi, Georges-Charles Benoît utilise deux voies différentes pour rendre compte de la situation du royaume de Serbie à Paris. Il envoie le 12 juin 1903 un rapport détaillé des circonstances du coup d'État par l'Orient Express, qualifié de « voie sûre »<sup>244</sup>. Le courrier arrive à Paris le 14 juin. Mais pour répondre à l'impatience exprimée par le ministre des Affaires étrangères, un télégramme est aussi envoyé, dans la même après-midi du 12 juin, annonçant la venue prochaine de la dépêche politique et résumant les derniers éléments.

Au lendemain du coup d'État, l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France a pu réunir un nombre important d'informations concernant les événements du 11 juin :

« Vers 2h du matin, un coup de canon était tiré de la citadelle, où se trouve caserné le 6<sup>e</sup> régiment d'Infanterie. Pendant que ce régiment se mettait en marche vers le Palais Royal, un autre régiment, le 7<sup>e</sup> d'Infanterie, stationné à l'autre extrémité de la ville, se portait également, au signal convenu, dans la même direction. La Garde, qui avait été gagnée, se retirait devant les conjurés lesquels cernaient le Palais de tous les côtés. (...) Quelques officiers pénétraient dans les appartements, ils ne rencontraient aucune résistance. (...) Le lieutenant-colonel Pierre Michitch entra alors chez le Roi, et le sommait de signer son abdication. Le Roi s'y étant refusé et s'étant mis sur la défensive, était aussitôt tué. Puis c'était le tour de la Reine, dont le cadavre a été, assure-t-on, jeté par la fenêtre dans le jardin du Palais. (...)

---

<sup>242</sup> AMAE, NS, P18766, Delcassé à Belgrade, télégramme du 11 juin 1903.

<sup>243</sup> AMAE, NS, P18766, Reverseaux à MAE, télégramme du 11 juin 1903.

<sup>244</sup> AMAE, NS, P18766, Benoît à MAE, télégramme du 12 juin 1903.

En même temps qu'ils envahissaient le Palais, les conjurés avaient pris possession des différents ministères de la Poste, du Télégraphe etc, et des portes de la ville.

Ce matin, à son réveil, la population de Belgrade a appris les tragiques événements de la nuit. Elle paraît les avoir assimilés, partie avec insuffisance, partie avec une satisfaction non déguisée. Des bandes de jeunes gens, étudiants et ouvriers, traversent les rues en chantant des chansons patriotiques et en criant : Vive Karageorgevitch ! (...) Un certain nombre de curieux se portent du côté du Palais.<sup>245</sup> »

La suite de la dépêche est consacrée à un état du royaume dans sa globalité : Benoît constate qu'aucun acte de violence n'a été commis, en dehors des victimes du Palais et de l'assassinat du chef de la Police. L'organisation minutieuse du coup d'État est dès à présent confirmée par l'affichage dans les rues de Belgrade d'une proclamation de la composition du gouvernement provisoire et de l'intention de ce dernier de proposer « le trône de Serbie au Prince Pierre Karageorgevitch. » Dans l'immédiat, la constitution du 6 avril 1901 est remise en vigueur, avec les lois existantes à la veille du dernier coup d'État du roi Alexandre I<sup>er</sup>. Dans son télégramme du 12 juin, Benoît revient sur la démarche effectuée par les conjurés auprès du Prince Karađorđević et met en avant le bruit selon lequel Saint-Pétersbourg et Vienne auraient déjà approuvé ce choix. Un télégramme du même jour, plus tardif, souligne le calme avec lequel les Belgradois accueillent ces changements :

« Aucun incident ne s'est produit dans la soirée d'hier ni cette nuit. Les nouvelles de l'intérieur sont également rassurantes. Les corps du Roi et de la Reine ont été inhumés cette nuit dans un caveau familial. Contrairement aux premières informations, les sœurs de la Reine n'ont pas été tuées et ont pu quitter Belgrade. La garnison de Semlin a été renforcée de deux régiments.<sup>246</sup> »

Un rapport de douze pages du capitaine d'artillerie Pellarin, attaché militaire à Belgrade auprès du général André, ministre de la Guerre, en date du 13 juin complète la documentation du Quai d'Orsay. Il est déjà clairement établi que le coup d'État a été organisé par des membres de

---

<sup>245</sup> AMAE, NS, P18766, Benoît à MAE, 12 juin 1903, n°34.

<sup>246</sup> AMAE, NS, P18766, Benoît à MAE, télégramme du 12 juin 1903.

l'armée<sup>247</sup>. Le capitaine Pellarin approfondit son analyse en précisant la dégradation de la situation de l'armée au courant du dernier règne, surtout après le mariage impopulaire du Roi Alexandre. « La Reine prit une part prépondérante dans la direction des affaires ; elle introduisit dans l'armée un système de favoritisme insupportable. Ses deux frères et ses neveux, jeunes officiers sortant de l'école, furent gratifiés de situations exceptionnelles (...). » Mais l'attaché militaire met également en cause la politique personnelle du roi et évoque des « fautes politiques » qui ont rendu le coup d'État acceptable pour la population serbe. Il revient ainsi sur les manifestations du mois d'avril 1903, portant sur la défense des libertés mises à mal par le retrait de la Constitution de 1901. La répression policière avait alors réduit à néant le soutien de la population à Alexandre I<sup>er</sup>. La liste des conjurés, telle que la connaît alors Pellarin, comprend 180 noms de militaires issus de tous les corps de la garnison de Belgrade et de province. Dans son ouvrage intitulé *Les sources françaises de la démocratie serbe*, Dušan Bataković souligne que les origines du complot remontent à 1900, année où le budget militaire diminue fortement. Alors que le roi Milan s'assurait la fidélité de son armée par des largesses financières, les restrictions budgétaires de son successeur ont été perçues comme un dénigrement manifeste. À ce mécontentement s'ajoute, selon Dušan Bataković, le sentiment que le règne d'Alexandre I<sup>er</sup> affaiblissait les efforts constitutionnels engagés depuis 1888.

« Le cercle des mécontents était très vaste, de sorte que les instigateurs du coup d'État, les lieutenants Dragutin Dimitrijević et Antonije Antić, marqués par l'impuissance des partis à sortir la Serbie de son apathie politique, et par l'amour obsessionnel du roi pour une reine détestée, mobilisèrent facilement plusieurs dizaines de jeunes officiers, les obligeant à s'engager par écrit à mettre le putsch à exécution.<sup>248</sup> »

Afin d'assurer le succès du complot, ses organisateurs ont fait le choix d'impliquer des personnalités politiques, afin de faire du régicide le résultat de la volonté nationale. Plusieurs anciens ministres libéraux et radicaux sont ainsi impliqués<sup>249</sup>.

La précision des détails présentés par Benoît et Pellarin, dans les heures qui suivent le coup d'État nous conduisent à mettre en avant la solide connaissance que ces deux représentants de la France ont de la Serbie. Malgré la surprise de l'événement, les analyses sont rapides et

---

<sup>247</sup> AMAE, NS, P18766, Pellarin à MG, 13 juin 1903.

<sup>248</sup> Dušan BATAKOVIĆ, *op. cit.*, p 348.

<sup>249</sup> « Lorsqu'il prit connaissance de la préparation du coup d'État, Nikola Pašić quitta la Serbie quelques jours avant le régicide, pour éviter toute implication dans le complot », Dušan BATAKOVIĆ, *op. cit.*, p 351.

détaillées. Les deux hommes bénéficient de relations personnelles plus ou moins directes parmi les conjurés et ont donc des sources fiables pour alimenter leurs rapports. Ceux-ci permettent au Quai d'Orsay d'envisager l'ampleur du complot et ses racines. Très rapidement, Paris est informé de façon sûre des circonstances du régicide et de l'accueil du coup d'État par la population serbe. Les informations sont ensuite transmises à l'ensemble des chancelleries européennes, qui vont s'attacher à décrire les réactions des gouvernements étrangers. L'événement serbe devient européen.

#### **4.2.2 Comment le coup d'État est-il perçu en Europe ?**

Le coup d'État et le régicide de juin 1903 ont entraîné la rupture des relations diplomatiques entre la Serbie et les autres États. En effet, l'accréditation des représentants des pays étrangers auprès de l'État serbe se traduit par un engagement personnel auprès du souverain. Celui-ci étant décédé sans qu'un successeur ne soit officiellement établi, les liens sont rompus. Le rituel diplomatique de l'accréditation se trouve brisé. Cette situation ne peut trouver de solution qu'après la désignation d'un nouveau souverain et la présentation par le corps diplomatique de nouvelles lettres d'accréditation.

Pour Ljiljana Aleksić-Pejković, le rétablissement des rapports avec la Serbie est aussi lié à la situation des conjurés : le crime de régicide doit être puni et les conjurés présentés comme coupables<sup>250</sup>. Cet aspect paraît d'autant plus sensible pour les autres monarchies européennes. Néanmoins, la nécessité de rétablir au plus vite des relations diplomatiques pour des questions politiques et économiques a pu conduire à des attitudes variées de la part des chancelleries européennes. Ainsi, à Londres, la situation des conjurés et la condamnation des crimes du 11 juin semblent empêcher tout contact officiel entre les deux États. La rupture est alors profonde.

« On ne parle, à Londres, que de l'horrible drame de Belgrade. Je dois dire que le ministère entier, sans exception, a résolu de ne reprendre des relations diplomatiques avec la Serbie que lorsque les assassins seront châtiés. J'ajoute qu'au "Lever" de vendredi dernier, on disait que le Roi Édouard VII avait déclaré qu'il ne recevra aucun Serbe à sa cour, tant que les meurtriers du roi Alexandre et de la reine Draga restent impunis. On

---

<sup>250</sup> Ljiljana ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Les relations entre la Serbie, la France et l'Angleterre, 1903-1914*, Éditions de l'Institut d'Histoire, Belgrade, 1965, p 899.



n'avait, à Londres, aucune sympathie pour ce malheureux souverain, et encore moins pour sa femme ; mais enfin, de pareils crimes ne peuvent être pardonnés en Angleterre.<sup>251</sup> »

Ce rejet de tout échange avec la Serbie revient pour la Grande-Bretagne à placer les intérêts moraux au premier plan. Pour Ljiljana Aleksić-Pejković, cette intransigeance britannique s'explique par la faiblesse des intérêts de Londres en Serbie. Ne devant pas défendre de position particulière sur les plans économiques ou politiques, la diplomatie britannique peut supporter une suspension relativement longue des échanges avec le royaume balkanique: « le gouvernement anglais était à même de tenir compte, plus longtemps que les autres, du dégoût ressenti par son souverain et l'opinion publique anglaise.<sup>252</sup> » Il ne peut en être de même pour des États dont les intérêts stratégiques dans les Balkans sont plus importants, comme l'Autriche-Hongrie et la Russie. La reprise de relations diplomatiques régulières avec la Serbie est alors une nécessité. Ainsi, après qu'une période de deuil officiel a été respectée, le coup d'État est présenté à Vienne comme étant le résultat d'un conflit interne à la Serbie. Il n'est pas considéré comme une manifestation d'hostilité à l'égard de l'Autriche-Hongrie, ce qui permet de stabiliser rapidement les relations : le comte Goluchowski, alors ministre austro-hongrois des Affaires étrangères, donne pour mission à son ministre à Belgrade de rétablir des rapports diplomatiques officiels. Pour Vienne, le règlement de la question des conjurés ne doit pas être un préalable nécessaire à la reprise des relations austro-serbes : la priorité est la consolidation du régime afin de pouvoir reprendre des relations politiques et économiques régulières. Saint-Pétersbourg défend une position assez similaire : la crainte de voir s'établir une république dans les Balkans conduit le ministre russe des Affaires étrangères, le comte Lambsdorff, à vouloir rétablir une représentation russe en Serbie dans les meilleurs délais. L'Autriche-Hongrie et la Russie soutiennent donc la proposition faite dès la nuit du 11 juin de laisser l'Assemblée serbe en appeler au Prince Karađorđević comme successeur au trône de Serbie.

Le 13 juin, alors que plusieurs messages ont permis de tenir le Quai d'Orsay informé de la situation à Belgrade et des échos du coup d'État dans les différentes chancelleries d'Europe, Delcassé envoie les consignes suivantes aux représentants de la France à Belgrade : « Je vous prie, jusqu'à nouvel avis, de borner vos rapports avec le Gouvernement provisoire aux questions concernant la sécurité et les intérêts de nos nationaux. Veuillez d'ailleurs vous concerter d'une

---

<sup>251</sup> SHD, 7N1574, 15 juin 1903.

<sup>252</sup> Ljiljana ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *op. cit.*, p 900.

manière générale avec votre collègue de Russie.<sup>253</sup>» Le 15 juin, Benoît informe le ministre français des Affaires étrangères de la proclamation par l'Assemblée serbe du début du règne du prince Pierre Karađorđević. Théophile Delcassé demande donc à Maurice Bompard, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, de s'informer des actions prévues par la Russie<sup>254</sup>. Il apparaît alors très clairement que le Quai d'Orsay cherche à faire preuve de prudence en coordonnant ses actions avec celles des autres puissances et, surtout, de suivre la voie choisie par la Russie. Très rapidement, Pierre I<sup>er</sup> est reconnu par la Russie et par l'Autriche, mais le roi n'ayant pas encore notifié au gouvernement français son élection au trône, Delcassé ne peut que maintenir ses premières consignes<sup>255</sup>. À cette période, le représentant anglais à Belgrade est invité par son gouvernement à rentrer à Londres. Pour le Quai d'Orsay, il est primordial d'agir avec prudence, afin d'éviter les impairs diplomatiques : une notification officielle de Pierre I<sup>er</sup> au Président de la République française est nécessaire avant toute action de la part des représentants de la France à Belgrade. Afin d'éviter le faux pas, Georges-Charles Benoît est autorisé à quitter Belgrade pour Budapest : cette absence momentanée du premier agent français est un usage tout diplomatique qui permet de respecter le protocole et de maintenir une attitude prudente face aux événements. Il apparaît cependant que les représentants d'Autriche et de Russie ont reçu comme consigne d'assister à l'arrivée de Pierre I<sup>er</sup> à la gare en tenue de ville et que les autres ministres sont disposés à se joindre à eux. Delcassé modifie alors ses instructions, et, grâce à la rapidité du télégraphe, donne l'ordre de suivre ce que décide la majorité du corps diplomatique. Benoît ayant déjà quitté Belgrade, c'est donc Henri Desportes, chargé d'affaires et premier secrétaire de la légation, qui doit assurer la mission. Alors même que Delcassé affirmait deux jours auparavant que « dès la première heure nous n'avons pas cru, et aujourd'hui encore nous ne croyons pas davantage devoir entrer en relations avec le Gouvernement qui s'est constitué après le meurtre du Roi et de la Reine <sup>256</sup>», le Quai d'Orsay adopte une stratégie réaliste et s'adapte en fonction des autres puissances. Pour Ksenia Smolović, « l'intérêt pour la France est de se maintenir visible en Serbie, entre les influences russe et autrichienne.<sup>257</sup> »

Le 25 juin, Desportes rapporte finalement que les ministres de Russie et d'Autriche-Hongrie sont les seuls à se présenter à la gare :

---

<sup>253</sup> *Documents diplomatiques français. 1871-1914. 2e série, 1901-1911. Tome 3, Ministère des affaires étrangères. Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre de 1914, Imprimerie nationale, 1931-1955, p 394.*

<sup>254</sup> *Ibid.*, p 394.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p 409.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p 412.

<sup>257</sup> Ksenia SMOLOVIĆ, *op. cit.*, p 305.

« Ainsi qu'il avait été arrêté, le corps diplomatique s'est abstenu de paraître à la gare, seuls les Ministres de Russie et d'Autriche-Hongrie s'y sont rendus en uniforme avec tout leur personnel, heureux de saisir cette occasion, m'a dit M. Dumba<sup>258</sup> d'affirmer solennellement l'entente austro-russe en-dehors de laquelle il ne saurait y avoir de paix pour les Balkans.<sup>259</sup> »

Les ministres d'Angleterre, de Turquie et des Pays-Bas ont quitté Belgrade alors que les ministres d'Allemagne, d'Italie, de Grèce et de Roumanie demeurent à Belgrade en s'abstenant de paraître à la gare ou aux autres festivités<sup>260</sup>. Suivant les ordres de Delcassé, le représentant français s'est aussi refusé à participer à cet accueil. Le 26 juin, les relations diplomatiques franco-serbes sont officiellement renouées, avec la réception par Émile Loubet d'une lettre de Pierre I<sup>er</sup>. Après cette notification officielle, Benoît peut présenter ses lettres de créances au nouveau roi de Serbie.

Dans son travail sur les représentations françaises des Serbes et de la Serbie, Ksenia Smolović explique la position officielle de la France au courant du mois de juin 1903 par l'importance des stéréotypes orientaux, qui associent nécessairement vie politique balkanique et violences<sup>261</sup>. C'est ce qui transparait d'ailleurs dans la presse française. Dès le 13 juin, en une du *Temps*, on peut lire un article intitulé « la tragédie de Belgrade » :

« Il n'est pas nécessaire de s'arrêter au côté dramatique de l'affreux coup d'État militaire de Belgrade. Une fade odeur de sang et de mort se dégage de ces scènes tragiques. Les soldats de Slivnitza ont pris leur revanche sur des femmes et des personnes surprises dans leur sommeil. Il n'est pas jusqu'à la jeune et innocente fille d'un ministre qui n'ait payé de sa vie le crime de chérir son père jusque dans la mort.

On a donné le nom, demeuré classique, de *Noche triste* à une nuit dont les ténèbres ensevelirent infiniment moins d'horreurs<sup>262</sup>. Ce qui écœure

---

<sup>258</sup> Il s'agit du ministre d'Autriche.

<sup>259</sup> AMAE, NS, P18766, Desportes à MAE, 25 juin 1903, n°48.

<sup>260</sup> Ksenia SMOLOVIĆ, *op. cit.*, p 305.

<sup>261</sup> *Ibid.*, p 307.

<sup>262</sup> Il s'agit d'une allusion à la nuit du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1520, au cours de laquelle Hernán Cortés et ses hommes doivent fuir Tenochtitlan face à une révolte aztèque. Cette lourde défaite dans la conquête espagnole est ainsi connue sous le nom de *Noche Triste*, c'est-à-dire Nuit triste.

surtout, c'est le mélange de barbarie et de discipline, l'association des mœurs de l'abattoir et des règles de la caserne.<sup>263</sup> »

Ce court extrait permet de rendre compte de la vivacité des stéréotypes concernant les populations slaves des Balkans dans l'opinion publique occidentale. Dans cet article, il est fait mention du coup d'État comme d'un événement relevant de la tragédie classique, qui appartiendrait à un cycle continu de violences propres à la région. L'expression « mœurs d'abattoirs » résume à elle seule cette image brutale et sanglante que la presse occidentale associe aux populations slaves. Dans son ouvrage consacré aux représentations balkaniques, Maria Todorova évoque le coup d'État de Belgrade à travers un article du *New York Times*, qui met en avant la défenestration dont ont été victimes le roi et la reine de Serbie comme une « caractéristique raciale », un « trait primitif des Slaves »<sup>264</sup>. Elle insiste sur l'intériorisation des stéréotypes balkaniques par les auteurs occidentaux, pour qui les Balkans sont forcément synonymes de cruauté, d'instabilité et d'imprévisibilité, au contraire d'une Europe de l'ouest qui en serait le négatif, avec des valeurs considérées comme étant des signes de civilisation plus développée, telles que la justice, l'ordre, la maîtrise de soi<sup>265</sup>. Dans *Le Figaro* du 12 juin 1903, deux pages sont consacrées aux événements de Serbie : les articles exposent le déroulé des faits, mais apportent aussi des éclairages sur la réaction de la Légation de Serbie à Paris, avec des témoignages, comme celui de René Millet, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Belgrade de 1885 à 1888. Ce dernier insiste sur la fatalité, comme une des sources d'explication au coup d'État : il parle de « destin tragique » et de Serbie encore « sur les voies de la civilisation »<sup>266</sup>.

Pour les chancelleries occidentales, le déroulé des événements s'explique effectivement par un certain fatalisme, qui bien que choquant par sa violence, ne peut être empêché. Il s'agit donc pour le Quai d'Orsay de s'adapter à la nouvelle situation, tout en veillant à maintenir une position favorable. Le souci de Delcassé est de faire comme la majorité : la recherche d'un climat pacifié est l'objectif principal car celui-ci doit permettre à Paris de poursuivre le développement de ses intérêts en Serbie. À cette fin, les liens du nouveau roi avec la France sont étudiés de près, afin de permettre à la diplomatie d'user de nouveaux intermédiaires.

---

<sup>263</sup> *Le Temps*, 13 juin 1903.

<sup>264</sup> Maria TODOROVA, *Imaginaire des Balkans*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2011, p 177.

<sup>265</sup> *Ibid.*, p 180.

<sup>266</sup> *Le Figaro*, 12 juin 1903.

#### 4.2.3 Quels sont les liens de Pierre I<sup>er</sup> de Serbie avec la France, au moment de son accession au trône ?

Pierre I<sup>er</sup> est âgé de 59 ans lorsqu'il accède au trône de Serbie. Jusqu'à cette date, il a représenté l'héritage de la dynastie des Karađorđević, concurrente des Obrenović depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Son parcours le fait apparaître à plusieurs reprises dans les archives françaises, avant 1903. Ainsi, lorsque les rois Milan ou Alexandre I<sup>er</sup> se rendent impopulaires, il est régulièrement question de rumeurs de complot. Ces bruits ne sont pas toujours fondés. Mais les représentants de la France à Belgrade sont attentifs aux déplacements de Pierre Karađorđević en Europe. Installé à Genève avec ses trois enfants, à la mort, en 1890, de son épouse, la princesse monténégrine Ljubica Petrović-Njegoš, fille du roi Nicolas I<sup>er</sup> de Monténégro, Pierre Karađorđević représente la principale alternative dynastique pour la Serbie. Il s'agit donc pour la diplomatie française de rendre compte de ses potentiels soutiens internationaux. En juin 1894, Salvator Patrimonio établit le constat suivant pour le Quai d'Orsay :

« Il ne me semble pas qu'il y ait lieu d'attacher une trop grande importance à la nouvelle du départ imprévu du Prince Pierre Karageorgevitch pour Vienne que notre Ministre Résident à Cettinié a télégraphié à Votre Excellence. Comme j'ai eu l'honneur de l'écrire à maintes reprises à vos prédécesseurs, le Prince Pierre Karageorgevitch ou tout autre membre de sa famille ne deviendrait un compétiteur sérieux que si l'une ou l'autre des Puissances rivales, qui se disputent la prédominance en Serbie, favorisait leurs menées. Or, ce n'est pas l'Autriche, qui en ce moment, encouragerait une action révolutionnaire en ce pays ; elle est trop satisfaite, au fond, d'avoir ramené, grâce à Milan, le Roi Alexandre à subir ses directions. Et à Saint-Pétersbourg, on connaît trop bien le prétendant et sa complète nullité pour faire fond sur lui. Aucun Serbe avisé ne se compromettrait pour un tel personnage. Ce qui est vrai, c'est que s'il se rencontrait un homme de caractère, disposant de quelques fonds, c'en serait fait des Obrenovitch. Milan a lassé la patience de ce peuple qui a l'air d'assister avec une apparente indifférence à des

coups d'État successifs mais qui au fond n'a plus de confiance en son souverain.<sup>267</sup> »

Au-delà du jugement définitif et très négatif porté sur la personne de Pierre Karađorđević, on comprend que les mouvements du prince sont analysés dans un contexte de relations internationales marqué par la concurrence entre Saint-Pétersbourg et Vienne dans les Balkans. Pour Patrimonio, il ne peut y avoir de mouvements de contestation de la dynastie Obrenović sans un appui, ou du moins un accord, extérieur à la Serbie. En cela, les mouvements de Pierre Karađorđević n'émeuvent pas le représentant de la France à Belgrade.

En 1901, dans un contexte d'impopularité croissante du couple royal de Serbie, Souhart, alors ministre de France à Cettigné, n'est plus aussi catégorique que Patrimonio concernant l'impossibilité de mouvements de soutien en faveur de Pierre Karađorđević. Il n'apporte aucune certitude mais évoque également les prétentions possibles de la dynastie monténégrine des Petrović :

« L'incident qui vient de se produire au Palais de Belgrade et ruiner à jamais toutes probabilités les espérances de postérité de la Reine Draga<sup>268</sup>, a été vu avec une certaine satisfaction par le Prince Nicolas<sup>269</sup> qui n'a pas abandonné son rêve de devenir un jour ou l'autre le chef de la race serbe des Balkans. (...) On a répandu ces jours-ci à Cettigné le bruit que le Prince Karageorgevitch serait dans l'intention de sortir de sa retraite pour se poser de nouveau en prétendant et qu'il aurait même envoyé à cet effet des émissaires en Serbie. Je ne sais si le fait est exact, mais le Prince Nicolas ne semble pas pour le moment prêter une grande attention à son gendre.<sup>270</sup> »

Souhart poursuit sa dépêche en présentant les différentes alternatives de succession au trône de Serbie en évoquant notamment le Prince de Leuchtenberg, époux de la Princesse Anastasia et gendre de Nicolas I<sup>er</sup> et le Prince de Mirko, fils du prince du Monténégro. Pour le représentant français, les ambitions venant du Monténégro apparaissent comme plus inquiétantes pour l'équilibre régional que celles de l'héritier des Karađorđević.

---

<sup>267</sup> AMAE, CP, Serbie, P323, Patrimonio à MAE, 26 juin 1894, n°62.

<sup>268</sup> Après avoir été annoncée officiellement, une grossesse de la reine est finalement interrompue.

<sup>269</sup> Nicolas I<sup>er</sup> (1841-1921) est prince souverain du Monténégro de 1860 à 1910, puis roi du pays de 1910 à 1918.

<sup>270</sup> AMAE, NS, P18765, Souhart à MAE, 29 mai 1901, n°20.

Les archives du ministère de la Défense apportent une autre vision du personnage. À la suite du coup d'État de 1903, les états de service du Prince sont demandés : il s'agit pour le gouvernement français d'avoir une idée plus précise du rôle joué par le nouveau roi serbe dans l'armée française. Autorisé à suivre les cours de l'École Impériale spéciale militaire, plus communément appelée Saint-Cyr, en qualité d'élève étranger, Pierre Karađorđević a intégré la promotion de « Puebla »<sup>271</sup> entre 1862 et 1864. Sous les nom et prénom de Georges Kara, il participe à la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Sergent au régiment étranger, il intègre le 5<sup>e</sup> bataillon, 1<sup>ère</sup> compagnie avant d'être nommé sous-lieutenant le 25 septembre 1870 puis lieutenant au titre étranger le 1<sup>er</sup> novembre suivant, attaché à l'état-major de la 1<sup>ère</sup> division d'infanterie du 18<sup>ème</sup> corps d'armée comme officier d'ordonnance à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1871. Ses états de service indiquent qu'il est payé jusqu'au 31 mars 1871<sup>272</sup>. L'enquête demandée en 1903 a aussi pour objectif d'établir l'exactitude des faits concernant une action de guerre du nouveau roi pendant la campagne de 1870-1871, évoquée par l'*Écho de Paris* du 12 juin 1903<sup>273</sup>. L'article reprend les propos d'un cousin du roi, le prince Bojidar Karađorđević :

« Fait trois fois prisonniers par les Prussiens, il s'échappa trois fois, et par sa valeur et ses capacités militaires, le général Bourbaki reconnaissant toute la part qu'il avait eue dans le haut fait d'armes de Villersexel tint à décorer lui-même sur le champ de bataille le capitaine Pierre Karageorgevich.

Malheureusement, mal inspiré, le gouvernement de 1871 ne ratifia pas cette décoration cependant si méritée et lorsque, en 1881, mon cousin le prince Pierre rentra en France, le gouvernement d'alors, reconnaissant l'erreur de son prédécesseur de 1871 lui offrit le grand cordon de la Légion d'honneur. Très modestement, le prince Pierre crut devoir décliner cette distinction, alors que dix ans plus tôt il eût éprouvé, certes, une réelle satisfaction à accepter la simple, mais combien honorifique, "croix de chevalier ". »

Le dossier militaire se poursuit avec une présentation plus précise des faits de guerre du roi de Serbie en tant qu'engagé volontaire dans la Légion étrangère le 10 août 1870. Ses combats ont lieu tout d'abord dans les rangs de l'Armée de la Loire, autour de la ville d'Orléans puis, alors

---

<sup>271</sup> Ce nom fait référence à la prise de Puebla, au Mexique, par le corps expéditionnaire du général Forey en 1863.

<sup>272</sup> SHD, 9M598, Dossier célébrité, Kara Georges (Pierre I<sup>er</sup> Karageorgevitch, roi de Serbie).

<sup>273</sup> *Ibidem*.

que cette ville est prise par les Prussiens, il rejoint l'Armée de l'Est. Au printemps 1871, le prince s'installe à Nice, après avoir transmis sa lettre de démission. Daté du 6 mars 1871, rédigé à Bordeaux, ce document souligne l'importance de l'expérience militaire pour Pierre Karadorđević.

« Lorsque la guerre a éclaté, j'ai tenu à l'honneur que ma carrière militaire débutât sous le drapeau français, tant à cause de mes sympathies pour la France que pour reconnaître l'éducation militaire que j'avais reçu d'elle.

Ancien élève de l'école de Saint-Cyr et de l'école d'état-major, j'ai voulu combattre à côté de mes anciens camarades.

Engagé volontaire dans la légion étrangère, j'ai été nommé officier le 25 septembre 1870. C'est à ce titre que j'ai participé à toutes les opérations de l'armée de la Loire, puis j'ai été attaché à l'état-major de l'armée de l'Est, dans laquelle j'ai combattu jusqu'au moment où elle a passé en Suisse, d'où je suis revenu pour me mettre de nouveau à votre disposition. La guerre étant terminée aujourd'hui, des intérêts de famille impérieux réclament ma présence au milieu des miens, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien accepter ma démission. Je ne vous l'aurais certainement pas adressée si la paix n'était pas signée et si l'on avait pu s'attendre à une nouvelle campagne.

Je considérerai comme un précieux souvenir de ma carrière le temps que j'ai eu l'honneur de passer sous les drapeaux, et si je n'ai d'autre souvenir de cette période, que le grade qui m'a été conféré, la mémoire en restera néanmoins dans nos traditions de famille, où l'on retrouve depuis de longues années une fidèle affection envers la France, à laquelle la Serbie doit, surtout depuis cinquante ans, la consolidation de son autonomie et les meilleurs éléments de son indépendance.<sup>274</sup> »

Cette lettre est intéressante à plus d'un titre. Elle fait partie d'un dossier constitué en juin 1903, au moment où le gouvernement français cherche à rétablir sa position diplomatique en Serbie, auprès du nouveau souverain. Il est alors essentiel de connaître les détails de la période française de la vie de Pierre I<sup>er</sup>. La composition de ce dossier permet une certaine occidentalisation du

---

<sup>274</sup> *Ibidem.*



nouveau roi : son parcours ainsi présenté semble le distinguer des personnages évoqués précédemment, notamment des rois Milan et Alexandre, et, dans un contexte où les stéréotypes concernant les Balkans sont fortement réactivés, rend légitime *a posteriori* le rétablissement des liens diplomatiques. Pour les ministères des Affaires étrangères et de la Guerre, ce dossier est un élément de travail essentiel car il porte les bases de ce que doit être l'approche française des affaires serbes. Par ailleurs, le dernier document cité souligne l'attachement réel du roi pour ses camarades de Saint-Cyr en particulier et pour l'armée française de manière générale. Cette donnée est essentielle pour la politique française à l'égard de la Serbie à partir de son accession au trône. Si des jugements négatifs ont été établis dans les années 1890, il n'en est plus rien après 1903. Pierre I<sup>er</sup> de Serbie est présenté comme un ami proche de la France et son attachement intime est alors envisagé comme une nouvelle source d'influence de la République dans le royaume serbe.

Après sa participation à la guerre franco-prussienne, Pierre Karađorđević, sous le nom de Petar Mrkonjić, prend la tête d'une troupe lors de l'insurrection en Bosnie entre 1875 et 1878. Il s'installe ensuite à Zurich, en Suisse. Dans son livre intitulé *La formation de la Yougoslavie, XV-XX<sup>e</sup> siècle*, Émile Haumant présente le surnom alors attribué au prince serbe en exil : « le Prince rouge »<sup>275</sup>. La réputation d'homme libéral accompagne en effet Pierre Karađorđević depuis sa traduction de l'ouvrage de John Stuart Mill, *De la Liberté*, en 1867. Dans la préface à cette publication, le prince affirme que la liberté est « un principe existant depuis toujours dans l'âme serbe » et que « tout ce qui a élevé la dignité humaine, qui a renforcé le peuple – tout ceci est le fruit de la Liberté de l'homme, de la Liberté nationale.<sup>276</sup> » Ce discours a pu convaincre les conspirateurs de 1903 de faire appel au prince afin de succéder au trône de Serbie. En 1883, Pierre Karađorđević épouse la fille aînée du prince Nicolas de Monténégro, Ljubica Petrović-Njegoš. Le couple donne naissance à trois enfants : Georges, Alexandre et Hélène. Veuf en 1890, le prince s'établit alors à Genève. C'est donc depuis la Suisse qu'il est informé du projet de coup d'État militaire. Selon Dušan Bataković, l'accord princier n'est obtenu que lorsque des garanties démocratiques sont données par les complotistes. La représentation nationale serbe doit élire le nouveau roi, qui accepterait alors le rôle de monarque constitutionnel. C'est effectivement ce qui se passe lors des événements de juin 1903.

À partir de cette période, la diplomatie française s'emploie donc à mettre en avant les liens personnels qu'entretient Pierre I<sup>er</sup> de Serbie avec la France, tout en présentant les aspects

---

<sup>275</sup> Emile HAUMANT, *La formation de la Yougoslavie, XV<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Éditions Bossard, Paris, 1930, p 549.

<sup>276</sup> Cité dans Dušan BATAKOVIĆ, *op. cit.*, p 349-350.

libéraux de son régime comme des liens idéologiques favorisant une proximité forte entre la III<sup>e</sup> République et le Royaume de Serbie.

### **4.3 La place de la France sort-elle renforcée du changement dynastique serbe ?**

Nous avons pu observer la progression des liens franco-serbes sous le règne de Milan et d'Alexandre Obrenović. En parallèle à une représentation diplomatique étoffée et organisée de façon durable, les enjeux défendus par la France en Serbie se sont complexifiés. Le changement dynastique, dans un premier temps dénoncé par la chancellerie comme par le Quai d'Orsay mais finalement reconnu assez rapidement de façon officielle, permet à la diplomatie française de disposer d'une nouvelle occasion pour renforcer sa position dans le royaume balkanique. En effet, la vie personnelle de la famille royale Karađorđević constitue un atout diplomatique dont le Quai d'Orsay va chercher à jouer. Bien que les Obrenović, notamment la reine Nathalie et le roi Alexandre I<sup>er</sup>, aient eu des relations directes et personnelles avec la France, la nouvelle famille royale développe une francophilie profonde.

#### **4.3.1 La mise en avant d'une relation particulière de la famille royale avec la France par la construction d'une image occidentalisée**

À son arrivée à Belgrade, le 25 juin 1903, Pierre I<sup>er</sup> est accompagné de sa maison militaire, d'une délégation parlementaire serbe qui avait été au-devant de lui jusqu'à Genève, et de celui qui est présenté dans la dépêche du secrétaire de la chancellerie Desportes comme étant « un ami français, Monsieur de Rose.<sup>277</sup> » La situation de cet homme est éclairante de l'intérêt que va porter le Quai d'Orsay au passé et aux amis français du nouveau roi de Serbie. Ce dernier ayant vécu plusieurs années en France, que ce soit pour sa formation à Saint-Cyr ou sa participation à la guerre franco-prussienne, il a développé de nombreuses relations. Celles-ci sont minutieusement étudiées par les autorités françaises, qu'il s'agisse du ministère des Affaires étrangères ou du ministère de la Guerre, dans l'objectif d'établir un contact direct avec le roi. Ainsi, dès le mois de juin 1903, le marquis Tricornot de Rose, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, est considéré avec attention. En novembre 1903, Benoît, l'envoyé extraordinaire

---

<sup>277</sup> AMAE, NS, P18766, Desportes à MAE, 25 juin 1903, n°48.

et ministre plénipotentiaire de France à Belgrade présente, dans un courrier adressé à Delcassé, l'attitude du marquis dès son arrivée en Serbie.

« Dès son arrivée, le Lieutenant-colonel de Rose s'est présenté à la Légation et s'est mis entièrement à ma disposition pour le cas où son concours pourrait nous être utile. C'est par son intermédiaire officieux qui nous avons pu, à un moment où nous n'avions pas de relations régulières avec le nouveau Gouvernement, reprendre les pourparlers précédemment engagés par la Compagnie des Aciéries de Saint Chamond pour la transformation de l'artillerie serbe.<sup>278</sup> »

Ces premiers contacts entre le lieutenant-colonel de Rose et les membres de la légation sont donc empreints de loyauté. L'ami de Pierre I<sup>er</sup> offre ses services aux représentants de la France afin que ceux-ci puissent normaliser leurs relations avec le nouveau gouvernement. Cette attitude est particulièrement appréciée, au-delà du contexte de rétablissement d'une pratique diplomatique régulière entre la France et la Serbie. En effet, pour la chancellerie, le lieutenant-colonel de Rose offre des services précieux : il peut renseigner sur la situation et les préoccupations du roi, il peut servir d'intermédiaire ou de médiateur pour des questions concernant les intérêts français. C'est d'ailleurs ce qui est mis en avant dans ce document : son rôle dans la reprise de discussions concernant une importante commande d'artillerie est considéré comme crucial. On comprend que la rupture diplomatique entraînée par le coup d'État a conduit à la suspension de toutes les négociations en cours. Il s'agit donc pour les représentants de la France à Belgrade d'établir un nouveau réseau de relations avec la Serbie de Pierre I<sup>er</sup>. Dans ce contexte, la position et la loyauté du lieutenant-colonel de Rose apparaissent comme des avantages précieux. Après quelques mois passés à Belgrade, l'ami de Pierre I<sup>er</sup> est retourné en France, mais en rendant public son projet d'une installation définitive en Serbie. « Ses relations personnelles avec le roi Pierre I<sup>er</sup>, l'influence dont il jouit après de S. M., peuvent nous être très avantageuses, tant au point de vue politique, que pour la défense des intérêts français.<sup>279</sup> » Il s'agit alors pour la légation de consolider la position du lieutenant-colonel de Rose auprès de la cour de Serbie. Ainsi, Benoît et Pellarin, attaché militaire, font des demandes similaires à leurs ministères : tous deux souhaitent voir le lieutenant-colonel de Rose obtenir du gouvernement français l'autorisation de résider à l'étranger mais également un grade

---

<sup>278</sup> SHD, 7N1574, Benoît à MAE, 2 novembre 1903, en complément du courrier de Pellarin à MG, 3 novembre 1903, n°130.

<sup>279</sup> *Ibidem*.

supérieur au sien, afin de se trouver en position de préséance lors des cérémonies officielles. Benoît et Pellarin présentent des arguments identiques à leurs demandes: les relations personnelles du lieutenant-colonel de Rose avec le roi en font un élément central de la diplomatie franco-serbe renaissante<sup>280</sup>. La nécessité de s'appuyer sur des intermédiaires est une pratique ancienne de l'administration diplomatique. Elle est perçue comme un échange de bons procédés, au bénéfice d'un particulier comme de l'influence de la France à l'étranger.

La réponse du ministre de la Guerre, le général André, est datée du 10 décembre 1903 : son refus est argumenté. Ayant été mis à la retraite, le lieutenant-colonel de Rose ne peut être promu à un grade supérieur dans la réserve. Il est aussi question de la santé de l'ancien officier, qui, selon le général André, l'empêcherait de supporter des obligations officielles sur le long terme. Dans la dernière partie de son texte, le ministre de la Guerre expose un élément en lien avec le contexte de politique intérieure française : « Je ne dois pas vous laisser ignorer, en outre, que cet ancien officier supérieur est signalé comme manifestant ouvertement des sentiments hostiles à nos institutions politiques.<sup>281</sup> » À l'hiver 1903, le général André est ministre de la Guerre depuis trois ans. Polytechnicien, franc-maçon, il est dreyfusard. À ce titre, il soutient le lancement de la « troisième » affaire Dreyfus par Jean Jaurès et les proches du capitaine. Cette entreprise conduit à la révision du second procès Dreyfus, à partir de janvier 1904. En parallèle à cette action en faveur de la réhabilitation du capitaine, le général André fait ouvrir une enquête au sein du ministère de la Guerre, qui aboutit à des conclusions accablantes pour l'ancien état-major. Il fait aussi organiser, par les membres de son cabinet, un système de « fiches », présentant les orientations politiques et religieuses des officiers français. Ces informations doivent conduire à favoriser l'avancement des officiers républicains anticléricaux, dans le contexte du conflit entre la III<sup>e</sup> République et l'Église, ouvert depuis 1901 et l'adoption de la loi sur les associations dont l'article 13 soumet les congrégations religieuses à une autorisation préalable. Le gouvernement Combes, auquel appartient le général André, s'inscrit dans un combat anticlérical fort, en faisant notamment fermer des écoles religieuses. Le système de « fiches » du ministère de la Guerre appartient à cette politique. Les officiers jugés trop proches de l'Église voient leurs avancements bloqués. Au moment où Pellarin et Benoît sollicitent l'appui de leurs ministères pour renforcer la position du lieutenant-colonel de Rose à Belgrade, les enquêtes secrètes sur les officiers sont à leur apogée. Il est donc fort probable que le refus

---

<sup>280</sup> SHD, 7N1574, Pellarin à MG, 3 novembre 1903, n°130. « Ses relations personnelles avec le Roi lui permettent d'avoir, à toute heure, accès auprès de sa personne et l'autorisent à lui parler très ouvertement sur toutes choses. Cette situation peut être très avantageuse pour nous, au point de vue diplomatique et pour nos intérêts français. »

<sup>281</sup> SHD, 7N1574, MG à MAE, 10 décembre 1903, n°1488.

du général André est à expliquer par l'attachement à la religion catholique de l'ami de Pierre I<sup>er</sup>. On comprend donc que la diplomatie du ministère Combes est encadrée par des questions d'ordre intérieur, relevant de l'idéologie républicaine. Malgré les atouts précieux que peut représenter l'amitié de l'ancien officier avec le souverain serbe, le contexte anticlérical de l'époque empêche la réalisation du projet de la chancellerie de France à Belgrade. La diplomatie de terrain est soumise aux orientations gouvernementales : les analyses des représentants de la France à Belgrade, bien que pertinentes et animées d'un solide pragmatisme, ne peuvent être validées dans le contexte du combisme. L'attachement à la position de la France à l'étranger, compatible avec une certaine souplesse idéologique sur le plan politique et défendu ici par les représentants de la France à Belgrade entre en opposition avec la défense de la république, incarnée par la position du général André.

La proximité de Pierre I<sup>er</sup> avec la France reste cependant un atout que la chancellerie cherche à exploiter au mieux. Ainsi, lorsqu'il est question de désigner un gouverneur pour le prince héritier, Georges, la candidature française apparaît au roi comme la plus légitime. Le commandant Levasseur est ainsi autorisé par le ministère de la Guerre à prendre ses fonctions à Belgrade, au début du mois de septembre 1904. La mission apparaît délicate, telle que la décrit le chargé d'affaires de Fontenay, Georges pouvant se montrer « grossier et brutal »<sup>282</sup>. Les relations semblent avoir été houleuses entre le gouverneur et son élève. À la majorité du prince, alors que le départ du commandant Levasseur est prévu, un incident éclate et vaut à Georges de passer dix jours en prison<sup>283</sup>.

« Dès que le commandant Levasseur ne fut plus en fonction, le Prince Georges, accompagné d'un officier d'ordonnance, avait été le trouver et, en termes très violents, lui avait fait certaines remarques très désobligeantes. Ce fait parvint aux oreilles du Roi, qui fit aussitôt interner à la citadelle de Belgrade l'Héritier du Trône et renvoya dans un régiment l'officier qui avait assisté, sans intervenir, à cette scène. En outre, le Roi Pierre, en envoyant à notre compatriote les insignes de commandant de l'Aigle Blanc, lui fit exprimer par le Maréchal de la Cour, tous ses regrets pour la conduite de son fils. L'incident se borne là et ne mériterait pas

---

<sup>282</sup> AMAE, NS, P18770, De Fontenay à MAE, 3 septembre 1904, n°94.

<sup>283</sup> En 1909, Georges est écarté de la succession au trône au profit de son frère cadet Alexandre, pour avoir battu à mort son valet de chambre.

d'être si les journaux de l'opposition ne s'en étaient emparés pour attaquer la personne du Prince Georges, déjà peu populaire en Serbie.<sup>284</sup> »

Être dans l'entourage proche de la famille royale n'est pas toujours chose aisée. Mais on peut voir dans l'expérience du commandant Levasseur une continuité diplomatique, puisqu'un gouverneur français avait déjà été désigné pour Alexandre Obrenović, en la personne d'Albert Malet. Il s'agit donc d'un aspect de diplomatie traditionnelle : une position de proximité au sein de la famille royale est envisagée comme un atout pour la défense des intérêts français.

Si les expériences du lieutenant-colonel de Rose et du commandant Levasseur sont finalement de courte durée et de portée assez limitée, les représentants diplomatiques ont à cœur de cultiver au mieux les relations françaises de Pierre I<sup>er</sup>. En août 1904, plusieurs officiers français, ayant appartenu à la promotion « Puebla » de Saint-Cyr, sont invités à se rendre à Belgrade en tant qu'anciens camarades du roi<sup>285</sup>. Il s'agit pour eux de participer à la réunion annuelle des anciens élèves officiers. Avec les autorisations du ministère de la Guerre, et après avoir réglé des questions d'ordre protocolaire comme celle du port des uniformes lors des réceptions officielles, quarante-huit officiers français se rendent à Belgrade du 16 au 19 octobre 1904<sup>286</sup>. Dans la préparation de ce voyage, le ministre plénipotentiaire doit s'assurer que la visite des anciens élèves de Saint-Cyr conserve un caractère privé. Or le 15 octobre, Benoît doit avertir en urgence le Quai d'Orsay d'une situation fâcheuse :

« J'apprends que, indépendamment du dîner de promotion qui aura lieu demain, le Roi aurait l'intention d'offrir lundi à nos officiers un dîner auquel seraient invités divers officiers de l'état-major général et de la garnison de Belgrade gravement compromis dans les événements du 11 juin de l'année dernière.

Je me propose de signaler au général Hardy de Persini l'impression fâcheuse que produirait soit ici soit à l'étranger la présence à la même table, fût-ce à celle du Roi, de nos officiers et des principaux conjurés et de lui demander de faire tous ses efforts pour qu'il ne soit pas donné suite à ce projet.<sup>287</sup> »

---

<sup>284</sup> CADN, 79PO/A/59, Benoît à MAE, non daté, n°166.

<sup>285</sup> AMAE, NS, P18770, MG à MAE, 6 septembre 1904, n°15.

<sup>286</sup> AMAE, NS, P18770, Benoît à MAE, 9 octobre 1904, n°108.

<sup>287</sup> AMAE, NS, P18770, Benoît à MAE, 15 octobre 1904, télégramme n°24.

Le télégramme de réponse ne tarde pas à arriver à Belgrade et confirme le danger protocolaire qu'aurait la réunion d'officiers français avec des officiers serbes compromis dans le coup d'État de 1903. Dès le lendemain, Benoît peut annoncer l'annulation de ce dîner<sup>288</sup>. Le voyage des camarades de Pierre I<sup>er</sup> à Belgrade se déroule finalement sans incident. Si l'organisation de ce type de rencontre n'est pas sans complexité pour la diplomatie française, dans la mesure où la question des officiers serbes complotistes n'est pas entièrement résolue, il est évident qu'il renforce la place de la France en Serbie. En cela, on peut affirmer que l'attachement de Pierre I<sup>er</sup> à ses relations françaises constitue un avantage précieux dans cette période de confusion diplomatique qui suit le coup d'État de 1903. Dans un des discours prononcés à l'occasion du voyage des membres de la promotion « Puebla », le roi exprime son émotion par ces mots : « Je savais bien que je vous aimais, mais je n'aurais jamais cru éprouver une émotion aussi forte qu'hier au soir, au moment où je me suis dit que mes plus vieux amis arrivaient de France pour me voir et entraient dans Belgrade.<sup>289</sup> » Ces discours emprunts d'amitié et de loyauté sont publiés dans la presse serbe, en langues française et serbe. C'est ainsi qu'un événement à caractère privé acquiert une dimension politique. *Le Temps* évoque le voyage des officiers ainsi que la réunion à Belgrade pendant plusieurs jours. Dès le 13 octobre 1904, on peut ainsi découvrir les noms des différents participants français mais aussi les souvenirs du général Dodds concernant Pierre I<sup>er</sup> <sup>290</sup>.

A propos de ce voyage, l'*Eclair* a recueilli de la bouche du général Dodds, empêché de se rendre à Belgrade, quelques intéressants souvenirs sur les années passées à Saint-Cyr par celui qui est aujourd'hui le roi Pierre I<sup>er</sup> :

— Kara était très aimé de ses camarades de Saint-Cyr, avec lesquels il a toujours entretenu d'excellents rapports. Pendant qu'il habitait Genève, il venait presque tous les ans à Paris, pour assister à nos dîners de promotion.

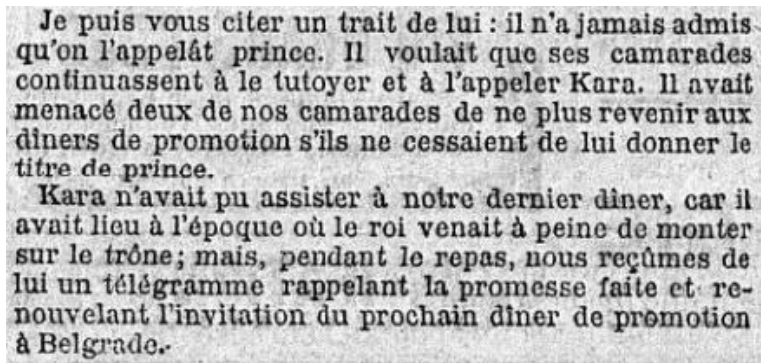
Dans un de ces dîners, plusieurs camarades avaient exprimé le souhait de le voir bientôt sur le trône de Serbie. Le prince avait répondu, mi-plaisant, mi-sérieux, qu'il nous inviterait à faire le dîner de promotion qui suivrait son avènement à Belgrade. Ce souhait, il l'a réalisé...

Il est très Français de cœur, très Français de caractère, très gai, très spirituel, ayant la répartie prompte et fine.

<sup>288</sup> AMAE, NS, P18770, Benoît à MAE, 16 octobre 1904, télégramme n°25

<sup>289</sup> AMAE, NS, P18770, Benoît à MAE, 19 octobre 1904, annexe à DP n°118.

<sup>290</sup> *Le Temps*, 13 octobre 1904.



Je puis vous citer un trait de lui : il n'a jamais admis qu'on l'appelât prince. Il voulait que ses camarades continuassent à le tutoyer et à l'appeler Kara. Il avait menacé deux de nos camarades de ne plus revenir aux dîners de promotion s'ils ne cessaient de lui donner le titre de prince.

Kara n'avait pu assister à notre dernier dîner, car il avait lieu à l'époque où le roi venait à peine de monter sur le trône; mais, pendant le repas, nous reçûmes de lui un télégramme rappelant la promesse faite et renouvelant l'invitation du prochain dîner de promotion à Belgrade.

Figure 4: Souvenirs d'un ancien camarade du roi de Serbie. *Le Temps*, 13 octobre 1904 (Gallica – BNF).

Il est intéressant d'observer que les qualités de Pierre I<sup>er</sup> mises en avant par son ancien camarade sont celles qui lui donnent un caractère français. On retrouve ici l'approche stéréotypée étudiée par Maria Todorova<sup>291</sup> : la représentation des populations slaves suppose une différenciation notamment morale. Si le roi de Serbie est présenté dans cet article comme un compagnon fidèle et humble, ce serait principalement du fait de son acculturation. Le Quai d'Orsay est un des acteurs de la construction de l'occidentalité du roi de Serbie.

La publicité faite autour du voyage des anciens élèves-officiers de Saint-Cyr permet toutefois de renforcer la relation franco-serbe, par le biais d'une diplomatie de l'intime et des sociabilités amicales, amenée à renforcer naturellement la diplomatie officielle.

#### **4.3.2 Quelles sont les répercussions du changement dynastique à l'échelle de la diplomatie européenne ?**

Entre la fin de l'année 1903 et jusqu'au début de 1904 a eu lieu à Belgrade une sévère crise diplomatique, dont l'origine est la question du traitement des officiers complotistes. Au cours de cette période, les intérêts de la France pour la Serbie sont envisagés dans une perspective européenne : il s'agit pour le Quai d'Orsay de ne pas aller à l'encontre des politiques des autres puissances européennes.

En décembre 1903, Benoît informe le ministère des Affaires étrangères que les représentants d'Autriche, d'Allemagne et le chargé d'affaires de Russie ont reçu pour instruction de n'accepter aucune invitation et de n'assister à aucune réception au palais tant que le roi n'a pas

---

<sup>291</sup> Maria TODOROVA, *op. cit.*, p 180.



éloigné les officiers mêlés à l'assassinat d'Alexandre. Si le nouveau roi est légitime, les conjurés restent infréquentables. Le retrait ponctuel de ces représentants est suivi par les ministres de Turquie et de Roumanie. Le ministre de France attend alors les instructions du Quai d'Orsay. Mais une manifestation a eu lieu le 16 décembre devant la légation pour remercier Benoît de ne pas avoir quitté Belgrade, à la différence des autres ministres étrangers<sup>292</sup>. Le représentant de la France cherche alors à faire annuler cette manifestation en faisant appel au gouvernement serbe, en vain : « vers une heure environ, 300 personnes, principalement des étudiants, précédés d'une musique, se sont groupés devant la légation ; on a joué la Marseillaise et crié "Vive la France !". Après dix minutes, les manifestants se sont retirés sans incident.<sup>293</sup> » Cette manifestation populaire apparaît pour Benoît et le Quai d'Orsay davantage comme un souci qu'un atout. Ksenia Smolović estime que : « cet épisode, pourtant bref, met en évidence la frilosité du gouvernement français vis-à-vis de la Serbie et sa crainte de se mettre à dos les autres puissances.<sup>294</sup> » Ces dernières réagissent d'ailleurs rapidement. Le marquis de Reverseaux, alors ambassadeur à Vienne, explique dans ses dépêches que l'on considère que la France manque de loyauté dans cette affaire, en ne se solidarissant pas davantage avec les autres chancelleries, au sujet des l'affaires des officiers conjurés. Le préjugé oriental et la condamnation des violences commises apparaissent comme plus puissants que les rivalités intra-européennes. Paris estime que Benoît a manqué de discernement : le ministre de France quitte finalement lui aussi Belgrade, le 12 janvier 1904, pour une quinzaine de jours<sup>295</sup>. Face aux événements serbes, la France cherche avant tout à suivre la conduite de la Russie et de l'Autriche et cette manifestation d'amitié de la part de la Serbie la met donc dans une situation délicate.

Alors que les relations diplomatiques avec la Serbie se renouent pour la plupart des capitales européennes au courant de l'année 1904, ce n'est toujours pas le cas de Londres. En novembre 1905, le vicomte de Fontenay, secrétaire 2<sup>e</sup> classe à Belgrade, informe le Quai d'Orsay que le gouvernement serbe va entreprendre des démarches auprès du roi d'Angleterre, pour connaître les conditions pour renouer leurs relations diplomatiques. Les autorités serbes souhaitent passer par l'intermédiaire de l'Italie<sup>296</sup>. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, présente à Maurice Rouvier, ministre des Affaires étrangères, ses réticences à ce que la France s'implique

---

<sup>292</sup> AMAE, NS, P18770, Benoît à MAE, 17 décembre 1903.

<sup>293</sup> *Ibidem*.

<sup>294</sup> Ksenia SMOLOVIĆ, *op. cit.*, p 325.

<sup>295</sup> AMAE, NS, P18770, Benoît à MAE, 12 janvier 1904.

<sup>296</sup> AMAE, NS, P18770, Fontenay à MAE, 14 novembre 1905.

davantage dans cette affaire : « je trouverais souverainement imprudent de nous mêler d'une affaire qui ne nous regarde pas et dont le gouvernement serbe a confié la direction à d'autres qu'à nous.<sup>297</sup> » Lorsque, en 1906, Belgrade sollicite une intervention française pour faciliter les échanges avec Londres, Cambon ne le fait que de façon discrète : pour lui, l'alliance franco-anglaise ne mérite pas d'être assombrie par les affaires serbes.

---

<sup>297</sup> AMAE, NS, P18770, Cambon à MAE, 25 novembre 1905.

## CONCLUSION DU QUATRIÈME CHAPITRE

Le coup d'État de 1903 et le changement de dynastie en Serbie sont un événement particulièrement intéressant à observer car il révèle la stratégie diplomatique du Quai d'Orsay à l'égard du royaume. La frilosité du gouvernement français à l'égard de la Serbie montre le pragmatisme dont la France fait preuve dans la défense de ses intérêts. Dans les semaines qui suivent la désignation du nouveau roi, les représentants diplomatiques à Belgrade sont avant tout attentifs à respecter les consignes venues de Paris concernant l'attitude à avoir vis-à-vis des autres représentants en poste dans la capitale serbe. Alors que le coup d'État de 1903 semble un atout pour ses intérêts et qu'une affection réelle pour la France est exprimée par les autorités serbes, et notamment Pierre I<sup>er</sup>, Paris cherche avant tout à se maintenir dans une logique diplomatique commune avec les autres Puissances européennes.

Quand la reconnaissance de Pierre I<sup>er</sup> semble générale, le portrait du roi mis en avant par les autorités françaises est marqué par ses expériences françaises. Le roi de Serbie apparaît ainsi d'autant plus légitime que ses caractères occidentaux sont mis en avant. Ainsi, le Quai d'Orsay, tout comme la presse française proche du gouvernement, participe au maintien des stéréotypes balkaniques en associant les qualités du nouveau roi à des traits de caractères et un mode de pensée qui l'éloignent de l'image négative encore classique d'un souverain balkanique.



## Chapitre 5 : La défense des intérêts économiques français en Serbie, une diplomatie à part entière ?

Entre 1893 et 1908, les relations économiques entre la France et la Serbie se renforcent et gagnent en diversité. Alors que les premiers contacts commerciaux avaient été établis au début des années 1840, il faut attendre la reconnaissance internationale et la proclamation de la royauté en 1882 pour que la Serbie devienne une actrice à part entière des enjeux de diplomatie internationale. Indépendante, la Serbie a la possibilité de conclure des emprunts, de décider de ses orientations budgétaires. Dans le contexte de l'industrialisation du continent européen, il est nécessaire au gouvernement serbe de s'appuyer sur des capitaux étrangers afin de développer des infrastructures modernes, notamment en ce qui concerne le chemin de fer, comme le stipulait le traité issu du Congrès de Berlin.

À cette même période, le Quai d'Orsay envisage l'expansion commerciale comme une politique d'affirmation à l'échelle internationale. Malgré une concurrence allemande et états-unienne de plus en plus marquée, le ministère français des Affaires étrangères envisage l'économie comme un moyen efficace d'exercer une influence, d'affirmer des prétentions ou de soutenir des rivalités. Afin de répondre à ces objectifs, le Quai d'Orsay entreprend plusieurs réformes : adaptation de la carte des consulats, fondation de chambres de commerce à l'étranger, création en 1898 de l'Office national du Commerce extérieur, organisation de missions d'enquête commerciales<sup>298</sup>. Le développement des échanges commerciaux devient une nouvelle tâche dévolue aux agents diplomatiques et consulaires.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'une des formes de rivalités entre les puissances européennes est la concurrence commerciale. On peut évoquer une « course aux contrats »<sup>299</sup> qui touche une grande diversité de fournitures : matériel d'équipement industriel, armements. Les négociations commerciales prennent une place croissante dans les questions diplomatiques, tant par la défense des intérêts économiques existants que par l'appui donné à des projets nouveaux. Pour le Quai d'Orsay, la conclusion de contrats et l'obtention de concessions sont des armes diplomatiques visant à faire reconnaître l'influence de la France.

---

<sup>298</sup> Jean-Claude ALLAIN, Pierre GUILLEN, Georges-Henri SOUTOU, Laurent THEIS, Maurice VAISSE, *op. cit.*, p 657.

<sup>299</sup> *Ibidem*.

## **5.1 Vers la mise en place de relations financières solides entre la France et la Serbie.**

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la France s'affirme comme une grande puissance financière. Les capitaux placés à l'étranger s'élèvent à 26,6 milliards de francs, alors qu'ils montaient à 17,8 milliards en 1881<sup>300</sup>. Avec ce niveau d'investissement, le secteur bancaire français joue un rôle essentiel. Pierre Guillen expose les caractéristiques de cette diplomatie du franc en prenant une métaphore météorologique : « dans l'ensemble, ces mouvements de capitaux s'établissent spontanément, de la zone de haute pression financière qu'est la France vers les zones de basse pression que sont les Etats "besogneux" et les pays peu développés.<sup>301</sup> » Dans ce système, légations, consulats, administration centrale jouent un rôle d'information et d'intermédiaire dans la négociation et la conclusion des contrats. Le Quai d'Orsay cherche également à soumettre, en contrepartie des prêts, des contrats avec des entreprises françaises : ce sont les emprunts liés. Les relations diplomatiques entre la France et la Serbie participent pleinement au développement de ce système.

### **5.1.1 Jusqu'à 1895, un intérêt encore limité de la France pour le marché serbe**

En janvier 1888, René Millet, alors envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Belgrade, adresse un courrier aux présidents des Chambres de commerce de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Le Havre, Saint-Nazaire et Cette<sup>302</sup>. Il leur présente l'ouverture prochaine d'une ligne de chemin de fer reliant la Serbie au port de Salonique.

« Cette circonstance ne peut manquer de produire des résultats avantageux pour le commerce français. En effet, le sol de la Serbie est plus fertile que celui de la Macédoine, et les habitants du pays plus actifs, plus accessibles à la civilisation que les populations voisines qui vivent sous la domination ottomane. Or si imparfaits que soient encore les débouchés de l'empire turc, nous importons à Salonique pour 9 à 10 millions de produits français tandis que notre commerce total avec la Serbie, entrée et sortie réunies, atteint à peine 1 million de francs.<sup>303</sup> »

---

<sup>300</sup> *Ibid.*, p 658.

<sup>301</sup> *Ibidem.*

<sup>302</sup> Il s'agit de Sète, orthographiée Cette jusqu'en 1927.

<sup>303</sup> CADN, 79PO/A/119, Millet aux présidents de Chambre de commerce de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Le Havre, Saint-Nazaire et Cette, 3 janvier 1888.

Pour Millet, ce déséquilibre s'explique par l'absence de relations directes entre la France et la Serbie et la nécessité d'emprunter les voies de transport continentales dont le coût élevé traduit les diverses commissions et taxes prélevées par les pays traversés. L'ouverture d'une voie ferrée reliant la Serbie à un port méditerranéen est envisagée par le Quai d'Orsay comme un désenclavement du royaume, avec lequel la France pourrait alors accroître ses relations commerciales. Millet précise, dans sa lettre, que le ministère envisage de mettre à disposition les moyens nécessaires pour faciliter la tâche des négociants qui seraient intéressés par cette entreprise. Il évoque notamment la constitution de musées d'échantillons<sup>304</sup>, c'est-à-dire des catalogues de produits serbes susceptibles d'être recherchés pour le marché français mais souhaite que ses correspondants lui détaillent les éléments pratiques nécessaires à la mise en œuvre de ce projet. Plusieurs lettres de réponse sont archivées : elles émanent notamment des Chambres de commerce du Havre et de Marseille. L'accès à la mer Méditerranée rend la réponse marseillaise la plus appropriée. À défaut des propositions de musées d'échantillons ou de magasins de dépôt de marchandises envisagées par Millet, le président de la Chambre de commerce de Marseille envisage plutôt de choisir des agents parmi les négociants serbes, qui agiraient en tant qu'intermédiaires, au bénéfice du commerce français. Il fait ensuite une liste des produits que la France pourrait exporter vers la Serbie et poursuit par les importations serbes envisageables : « quant aux produits naturels que notre circonscription tire d'Orient et qui pourraient être exportés de Serbie en France, nous ne pouvons guère citer que les grains, les raisins secs et les peaux, l'importation de viandes fraîches et salées ne paraissant par, pour le moment, devoir présenter d'avantages.<sup>305</sup> » On note l'enthousiasme assez limité du président de la Chambre de commerce pour une intensification des échanges entre la France et la Serbie. Selon lui, malgré la mise en place d'un nouvel axe de transport, les importants délais de livraison et le faible intérêt pour les marchandises serbes ne conduisent pas à mobiliser davantage les entrepreneurs français vers le marché serbe. Le projet de mise en place de relations commerciales franco-serbes plus intenses, envisagée par Millet et le Quai d'Orsay, ne trouve à cette date pas de réponse favorable parmi les entrepreneurs français.

---

<sup>304</sup> Cette pratique est renouvelée dans les années suivantes. En 1901, le secrétaire de 2<sup>e</sup> classe Desportes expose son action à Delcassé : « Comprenant l'intérêt que ce dépôt d'échantillons pouvait avoir pour l'expansion de notre commerce en Serbie, j'y ai consacré mes soins et j'ai pu obtenir, de la bienveillance du Gouvernement royal, l'exemption pour l'œuvre de M. Vaillant, du paiement des droits de patente, d'impositions et de toutes taxes envers l'Etat et la Ville. Grâce à ses facilités, qu'aucun autre pays ne s'est vu accorder jusqu'à ce jour en Serbie, le Musée a pu s'ouvrir dans des conditions fort avantageuses et j'ai tout lieu d'espérer qu'il sera fécond en résultat. Depuis le 1er mai qu'il fonctionne, il est achalandé du matin au soir et les commandes enregistrées et payées au comptant ont dépassé en un mois la somme de 3 000 francs. » AMAE, NS, P18780, Desportes à MAE, 18 juin 1901, n°9.

<sup>305</sup> CADN, 79PO/A/119, du président de la Chambre de commerce de Marseille à Millet, 6 février 1888.

En 1895 et 1896, des contingents de bétail serbes sont exportés via Salonique pour Marseille mais ne trouvent pas d'acquéreur sur le marché français. Pour Stanislav Sretenović, les explications à cet échec sont d'une part l'éloignement géographique, imposant un transport long et fatiguant pour les animaux et, d'autre part, l'absence d'intérêt économique du côté français<sup>306</sup>.

L'un des éléments conduisant à une intensification des contacts économiques entre les deux États est le changement gouvernemental opéré en Serbie en 1895 : le roi Alexandre confie alors la charge de présider le Conseil des ministres à Stoyan Novaković, issu du parti progressiste. Pour parvenir à renforcer l'économie serbe, Novaković veut diversifier les partenaires commerciaux et financiers du pays. Il se tourne ainsi davantage vers la Russie, la France et l'Allemagne, tout en maintenant les liens politiques forts de Belgrade avec Vienne. Pour lui, cette ouverture doit permettre d'affaiblir la dépendance du commerce serbe envers l'Autriche-Hongrie. À cette date, les exportations serbes sont presque à 95% tributaires des décisions de Vienne : que l'empire dualiste soit le destinataire ou une étape de transit des marchandises, il peut, en choisissant de fermer sa frontière, bloquer les exportations serbes. Pour Novaković, il est important de parvenir à conclure de nouveaux partenariats, afin de consolider et de viabiliser le commerce serbe. La construction des voies ferrées et les connexions vers la Méditerranée permettent d'envisager de telles perspectives. Le président du Conseil serbe envisage de lier ces questions commerciales au domaine financier. En effet, l'ouverture de la Serbie aux capitaux étrangers est nécessaire pour assurer son équipement et sa modernisation.

Cette perspective d'ouverture financière rencontre davantage d'écho en France, dont la politique d'investissement capitaliste gagne en envergure à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Alors que les ventes allemandes en Serbie et dans les Balkans en général ont nettement augmenté entre 1890 et 1898, les ventes françaises sont restées stationnaires : elles ne représentent que le septième des ventes allemandes, comme on peut l'observer sur les tableaux en annexe<sup>307</sup>. Mais le dynamisme de la finance française est tout autre. En effet, le principal mode d'exportation des capitaux est alors le placement, par les banques françaises, de titres étrangers auprès du public, ces banques servant d'intermédiaire entre gouvernements étrangers et épargnants français. Si les banques s'appuient sur des filiales à l'étranger pour surveiller le suivi des opérations, l'État joue également un rôle de contrôle. À partir de 1872, un titre étranger ne peut être admis à la cote de la Bourse de Paris qu'après un avis du ministère des Affaires étrangères. Les

---

<sup>306</sup> Stanislav SRETENOVIĆ, *op. cit.*, p 44-45.

<sup>307</sup> Voir annexe 3.



représentants diplomatiques ont donc la mission de transmettre des informations concernant la viabilité des finances des pays avec lesquelles les banques françaises pourraient traiter. Dès la fin des années 1880, Millet peut présenter à son ministre un état des placements français dans le royaume serbe. Il accompagne ainsi un rapport complet sur la situation de la dette serbe des remarques suivantes :

« Ce document servirait également à éclairer notre Ministère des finances et le parquet des agents de change sur la situation financière du Royaume, dans le cas où des démarches seraient faites pour inscrire quelques-unes des valeurs serbes à la cote de la Bourse de Paris. Au point de vue du développement de nos relations et de notre influence, Votre Excellence y trouvera des indications très utiles sur la participation plus ou moins étendue des capitaux français aux opérations de crédit de l'État Serbe. On voit par cet exposé que nos compatriotes ont su prendre ici une position très avantageuse : ils ont gardé une bonne partie du premier emprunt, dont les titres bien cotés sont garantis par les produits de l'exploitation des chemins de fer, c'est-à-dire par une œuvre française. Les emprunts subséquents ont été placés surtout en Allemagne mais le groupe français s'est réservé les opérations de banque et le compte courant qui offraient le caractère le moins aléatoire. D'autre part, Votre Excellence remarquera les inconvénients de l'association trop étroite que notre comptoir d'escompte a contracté avec des banquiers de Vienne et la défaveur qui en a rejailli sur eux, à la suite de certains procédés imputables à la *Landerbank* et dont les Français ne sauraient être rendus directement responsables.<sup>308</sup> »

Pour envisager au mieux cette question des rapports financiers entre la France et la Serbie, il nous faut nous pencher sur le premier établissement français qui se soit intéressé sur le long terme à la Serbie, à savoir la Banque impériale ottomane.

---

<sup>308</sup> CADN, 79PO/A/58, Millet à MAE, 9 janvier 1888, n°2.

### 5.1.2 La Banque impériale ottomane (BIO) : la légation de France face à l'essor des aspects financiers dans l'évolution des relations franco-serbes

La Banque impériale ottomane est un établissement à capitaux anglais et français, né d'une convention, signée le 4 février 1863 avec le gouvernement ottoman, immédiatement ratifiée par le sultan Abdulaziz pour mettre un terme à la crise financière traversée par l'Empire. La Banque impériale ottomane reprend alors les agences et le personnel de *l'Ottoman Bank* fondée en 1856 et entre en activité le 1<sup>er</sup> juin 1863. À ses débuts, sa mission consistait à approvisionner les fonds du Trésor et à contribuer au désendettement public de l'Empire ottoman. Son rôle d'émission est prolongé pour vingt ans le 17 février 1875 par une nouvelle convention qui, en lui attribuant la fonction de Trésorier Payeur Général, lui permet d'asseoir son rôle de banque d'État. En 1886, le rétablissement du crédit puis le désengagement partiel de la Banque impériale ottomane du financement public ottoman lui permet d'accroître son activité commerciale, ce qui génère une croissance rapide du réseau de ses succursales dans l'Empire ottoman et même au-delà.

Dans son ouvrage consacré à la Banque impériale ottomane, André Autheman, qui a dirigé l'établissement de 1975 à 1986, dédie un chapitre à ses « affaires de Serbie »<sup>309</sup>. L'intérêt de la banque pour les Balkans s'est en effet maintenu après l'accès à l'indépendance des anciennes principautés ottomanes, comme la Roumanie, la Bulgarie et la Serbie. C'est en octobre 1890 que la BIO<sup>310</sup> rachète des obligations serbes d'une valeur totale de 24 286 400 francs à la Banque des Fonds d'État de Genève, alors en liquidation. Pyrame Naville, directeur de la BIO à Paris et à l'origine de cette transaction, prend alors contact avec la *Berliner Handelsgesellschaft*, dont le rôle sur le marché des fonds serbes était jusque-là majeur. « Ces fonds sont de type varié : cinq sont cotés à Berlin, un seul à Paris, d'autres nulle part, et leur échéance est en général courte, ce qui pose au gouvernement serbe de continuels problèmes de trésorerie. Naville voudrait en réaliser l'unification, ce qui améliorerait leur négociabilité et permettrait à la fois la réduction de l'intérêt à 4% (contre 5 en général) et l'allongement de la durée d'amortissement.<sup>311</sup> » Malgré le rejet par l'Assemblée serbe de ce projet, la BIO se joint à la *Berliner Handelsgesellschaft* et à la *Länderbank* pour répondre aux besoins financiers de la Serbie. Selon Raymond Poidevin, l'initiative de la BIO répond au souci de la banque

---

<sup>309</sup> André AUTHEMAN, *La Banque impériale ottomane*, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, Paris, 1996, pp 295.

<sup>310</sup> Banque impériale ottomane.

<sup>311</sup> *Ibid.*, p 197.

allemande de diminuer son emprise sur des finances serbes, considérées comme trop fragiles<sup>312</sup>. Les trois établissements associés émettent un emprunt en 1893, destiné à consolider la dette flottante, à la hauteur de 44 millions de francs avec un taux d'intérêt à 5%. Un nouvel emprunt est accordé en 1894 : 98 millions de francs à 4% garanti par les recettes de divers monopoles. À la suite des élections législatives de 1895, les autorités serbes reprennent les suggestions avancées par Pyrame Naville : une loi du 20 juillet 1895 consacre la création de l'Administration autonome des monopoles, chargée de la gestion du sel, du pétrole, des allumettes, du papier à cigarette, du timbre. Cette loi décide aussi de l'unification de l'ensemble de la dette serbe pour un montant total de 355 290 000 francs portant intérêt à 4% et amortissable en 72 ans. C'est la réalisation du projet de Naville. Cette Administration autonome des monopoles est confiée par le roi à un conseil de six membres : quatre Serbes et deux étrangers, représentants des porteurs. L'un d'eux est le comte de Saint-Balmont : délégué des porteurs français, il siège comme représentant de la BIO<sup>313</sup>. À partir de 1901, ce n'est plus à titre privé que siège le représentant des porteurs français mais comme représentant officiel du ministère des Finances. Succède ainsi au comte de Saint-Balmont, Charles Sallandrouze de Lamornaix, inspecteur des finances, qui siège au Conseil d'administration des monopoles serbes jusqu'en 1907.

Cette immixtion progressive des capitaux français dans l'économie serbe inquiète toutefois la légation de France à Belgrade. Alors que les négociations sont encore en cours, en novembre 1894, Patrimonio expose dans un courrier ses réticences en insistant sur les dangers de banqueroute de l'économie serbe. Selon lui, une éventuelle participation d'acteurs français au projet d'emprunt serbe ne pourrait être envisagée qu'après une réforme des finances publiques du royaume. « Quand tout cela sera effectué, alors seulement il sera possible d'entreprendre sur cette base solide, et d'un commun accord avec les banquiers l'amélioration réelle et profitable à tous des finances serbes.<sup>314</sup> » Les années suivant la création de l'Administration autonome des monopoles semblent lui donner raison. Le budget serbe reste en déficit et la dette flottante continue à grossir. Les trois banques associées accordent alors des avances à court terme au gouvernement. En 1901, face à la situation critique des finances serbes, le gouvernement français refuse de laisser inscrire à la cote de la Bourse de Paris le titre du nouvel emprunt serbe. Cette fermeté est source d'inquiétude pour les représentants de la République en Serbie. Le

---

<sup>312</sup> Raymond POIDEVIN, *Les relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne de 1898 à 1914*, Paris, Armand Colin, 1969, p 61.

<sup>313</sup> Stanislav SRETENOVIC, *op. cit.*, p 45.

<sup>314</sup> AMAE, CP Serbie, P 323, Patrimonio à MAE, 27 novembre 1894, n°100.

secrétaire Desportes adresse un télégramme au Quai d'Orsay à la suite des nouvelles reçues concernant les difficiles négociations d'un nouvel emprunt serbe pour 1902 :

« Tout en reconnaissant pleinement l'utilité des garanties réclamées par M. le Ministre des Finances, je me permets d'appeler l'attention de Votre Excellence sur ce point que si le Gouvernement de la République fait rejeter le nouvel emprunt, ce sera acheminer le Gouvernement serbe vers la banqueroute qui, en définitive, deviendrait à bref délai la seule issue de la situation inextricable où il se trouverait.<sup>315</sup> »

On comprend le difficile jeu d'équilibre adopté par les représentants diplomatiques : amenés à défendre les intérêts économiques français, ils doivent chercher à ce que les placements financiers soient les plus sûrs possibles. Mais leur prudence ne les conduit pas à une paralysie des investissements. Ainsi, dès 1901, Vauvineux et Desportes soutiennent, contre des garanties, l'émission d'un nouvel emprunt serbe et le placement des titres à la Bourse de Paris. Stanislav Sretenović souligne d'ailleurs que le changement d'attitude des autorités françaises a pour origine les informations positives transmises par la légation et le représentant des porteurs français sur la situation financière du royaume. Delcassé peut ainsi assurer Caillaux, ministre des Finances, de la relative solidité du placement : « Ainsi que vous le verrez, les appréciations émises par nos agents donnent à penser que, dans les conditions qu'ils indiquent, la rente serbe se trouverait assez sérieusement gagée. Le rendement des Monopoles affectés au service de la dette tend à suivre en effet une marche ascendante, parallèle au développement économique du pays.<sup>316</sup> » Delcassé souligne néanmoins que la prudence reste nécessaire et, afin de garantir la sécurité des intérêts des porteurs français, propose que l'autorité du représentant de la BIO soit accrue au sein de l'Administration autonome des monopoles.

En avril 1902, le gouvernement serbe entame des négociations afin de contracter un nouvel emprunt en France. Il s'appuie sur une intervention russe mais doit accorder de nouvelles garanties. Le ministre français des Finances ne consent à inscrire l'emprunt serbe à la cote de la Bourse de Paris qu'à la condition que des commandes d'armement soient passées par Belgrade auprès d'industries françaises. Se pose en effet à la même période la question de l'armement de l'artillerie serbe par l'acquisition de canons modernes à tir rapide. Parmi les six systèmes européens les plus renommés se trouvent les compagnies de Saint-Chamond,

---

<sup>315</sup> AMAE, NS, P18765, Desportes à MAE, 21 septembre 1902, n°39.

<sup>316</sup> Cité par Stanislav SRETENOVIĆ, *op. cit.*, p 46.

Schneider, Krupp, Erhard, Škoda et Vickers. Ce projet de commande est donc associé à celui de l'emprunt. Il s'agit là de ce que Pierre Guillen nomme les « emprunts liés »<sup>317</sup>. Cette pratique fait des contrats d'ordre financier un outil diplomatique majeur : l'utilisation de l'autorisation d'admission à la cote de la Bourse de Paris permet d'obtenir avantages et commandes pour des entreprises françaises. Avec la conclusion de cet accord en juillet 1902, la BIO devance peu à peu la *Berliner Handelsgesellschaft* et la *Landerbank* : la France devient en effet le premier marché des titres serbes<sup>318</sup>. Le 10 mars 1903, Benoît peut affirmer à Delcassé que l'emprunt serbe rencontre un vif succès en France : quelques semaines après son émission, il évoque « un succès complet, puisque les souscriptions ont atteint une somme trois fois supérieure au montant de la demande ».



Figure 5: Affiche présentant les conditions de l'emprunt serbe au public français. AMAE, NS, P18776, Benoît à Delcassé, 10 mars 1903, n°14.

<sup>317</sup> Jean-Claude ALLAIN, Pierre GUILLEN, Georges-Henri SOUTOU, Laurent THEIS, Maurice VAISSE, *op. cit.*, p 658.

<sup>318</sup> André AUTHEMAN, *op. cit.*, p 199.

Il joint à sa dépêche un exemplaire du document, en copie ci-dessus, expliquant les détails de l'opération financière au public français<sup>319</sup>. Dans cette même dépêche, Benoît souligne « l'heureuse influence que cet événement ne pouvait manquer d'avoir sur les relations de la France et de la Serbie.<sup>320</sup>»

Mais le développement de liens de plus en plus étroits entre les questions financières et industrielles conduit à modifier les zones d'influence dans les Balkans. Quand Vienne apprend la portée de ces emprunts liés, elle manifeste son vif mécontentement. L'Autriche-Hongrie dispose d'un quasi-monopole sur le commerce serbe et exige à ce titre que les commandes d'armements soient passées avec son industrie. La crainte austro-hongroise est de voir se développer une réelle indépendance économique serbe, ce qui pourrait paraître comme une initiative attractive aux autres populations slaves, notamment à celles de l'empire. Les craintes de l'Allemagne s'éveillent également : la maison Krupp souffre de la concurrence française et le discours selon lequel l'argent allemand permet à la Serbie de passer des commandes auprès des industries françaises se renforce<sup>321</sup>. Mais la réaction des autorités allemandes est surtout de pousser les industriels du Reich à ne pas se concurrencer, alors que les Français ont tendance à s'unir davantage pour défendre leurs intérêts. On ne peut donc pas parler de rivalité entre banques allemandes et françaises à cette époque dans les Balkans : la BIO et la *Berliner Handelsgesellschaft* travaillent ensemble en Serbie. Ainsi, malgré certaines hésitations serbes dues à ces possibles tensions, la totalité de l'emprunt est admis à la Bourse de Paris. Dès le mois de mars 1903, Benoît, alors nouveau ministre de France à Belgrade, souligne auprès du gouvernement serbe les attentes de Paris, à savoir la conclusion de contrats de fourniture de matériel auprès d'industries d'armement françaises et l'approbation donnée à des demandes de concessions (mines, forêt). À la même période, on voit s'opérer une association de plus en plus étroite entre industriels et banquiers, donnant naissance à de véritables consortiums. C'est le cas de la BIO, la Régie générale des chemins de fer et la Société de construction des Batignolles qui vont principalement opérer dans l'Empire ottoman et en Serbie<sup>322</sup>.

## 5.2 Une systématisation des interventions économiques après 1903

Le changement dynastique de juin 1903 a entraîné la rupture des relations diplomatiques et des négociations financières en cours. Il faut donc attendre la reconnaissance de l'accession au trône

---

<sup>319</sup> AMAE, NS, P18776, Benoît à Delcassé, 10 mars 1903, n°14.

<sup>320</sup> *Ibidem*.

<sup>321</sup> Raymond POIDEVIN, *op. cit.*, p 63.

<sup>322</sup> Dominique BARJOT, *Histoire économique de la France*, Paris, Nathan Université, 1995, p 282.

de Serbie de Pierre I<sup>er</sup> Karađorđević par le gouvernement français pour que les projets d'emprunt soient à nouveau étudiés. Mais les circonstances qui ont conduit à l'arrivée au pouvoir de Pierre I<sup>er</sup> modifient le contexte des négociations. Stanislas Sretenović expose ce changement : « Le programme politique du roi Pierre I<sup>er</sup> Karageorgevitch et du gouvernement radical en faveur d'une nouvelle constitution, de la démocratisation du pays et d'une réforme administrative augmentait la confiance des Français. Désormais, la question des emprunts était devenue politique. <sup>323</sup> » Nous avons observé la modération du gouvernement français à la suite du coup d'État de 1903 : la ligne diplomatique à suivre était alors de ne pas se démarquer de celles des autres puissances européennes. Les questions financières conduisent quant à elles à une alliance plus concrète des intérêts français et serbes.

### **5.2.1 La reprise des négociations après le changement dynastique : emprunt serbe et concurrences internationales**

Les négociations relatives à un nouvel emprunt serbe en France reprennent à l'automne 1903. Pour le gouvernement radical, il doit permettre de financer des projets cruciaux : une réforme de l'armée et de l'armement ainsi que la poursuite du développement du réseau de chemin de fer. Du point de vue français, le principe de l'emprunt lié est maintenu. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la France assure 20% du total mondial d'exportations des capitaux, ce qui la situe au deuxième rang mondial, après la Grande-Bretagne (40%). Ainsi, entre 1901 et 1903, la moitié des valeurs mobilières émises sur le marché français correspond à des titres étrangers : si l'attrait pour la Russie faiblit après la révolution de 1905, les quatre cinquièmes des capitaux prêtés à ce pays sont d'origine française. Outre la Russie, les capitaux français s'orientent vers l'Empire ottoman, et notamment l'Égypte<sup>324</sup>. La Serbie entre donc dans un mouvement global de la diplomatie française de l'époque : les placements à l'étranger sont envisagés comme une force, favorisant les industries. Pour Dominique Barjot, la puissance financière participe à renforcer l'impérialisme français du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>325</sup>. C'est dans ce contexte général que Maurice Rouvier, ministre des Finances, établit en 1904, la règle suivante : la participation de la France aux emprunts serbes doit être proportionnée aux commandes obtenues par les industries françaises. Il précise ainsi les conditions de la mise en place des emprunts liés. Selon Stanislas

---

<sup>323</sup> Stanislav SRETENOVIĆ, *op. cit.*, p 49.

<sup>324</sup> Dominique BARJOT, *op. cit.*, p 281.

<sup>325</sup> *Ibid.*, p 282.

Sretenović, cette décision permet de ne pas heurter frontalement les intérêts austro-hongrois, car il n'est pas question pour Paris de chercher à construire un monopole sur l'emprunt serbe<sup>326</sup>. Le Quai d'Orsay envisage à ce moment les placements en Serbie comme devant être le résultat d'une action conjointe aux puissances. La fragilité du budget serbe participe à défendre la collaboration internationale.

Le coup d'État de 1903 marque les débuts d'une politique serbe plus nationaliste, comme le soutient le programme radical. Cette orientation nouvelle affecte la collaboration financière franco-allemande décrite plus tôt. La réorganisation de l'armée entraîne en effet des commandes militaires et de ce fait, des rivalités entre les sociétés industrielles. Celles-ci conduisent à créer des désaccords entre les membres des groupes financiers, la question des commandes étant liée à celle de l'emprunt.

En mai 1904, le gouvernement serbe présente un projet d'emprunt de 30 millions de francs, dont les deux tiers doivent être consacrés à la modernisation de l'armement et le tiers restant au remboursement d'une créance austro-hongroise de 1898. Les agents des firmes Krupp et Schneider, très actifs à Belgrade, font des propositions. Mais le projet rencontre les réticences des partenaires financiers habituels. Ainsi, la BIO, à laquelle s'associe la Société Financière d'Orient<sup>327</sup> n'est pas, dans un premier temps, disposée à prendre l'emprunt. En effet, Maurice Rouvier s'inquiète du volume des titres serbes placés en France : 233 millions de francs, ce qui équivaut à trois fois le montant annuel du budget serbe, selon Raymond Poidevin<sup>328</sup>. En Allemagne, alors que le ministère des Finances se montre tout aussi réticent, celui des Affaires étrangères désire que l'emprunt se fasse sur le marché allemand. Un accord est finalement trouvé entre les groupes financiers : le 12 décembre 1904, la BIO et la *Berliner Handelsgesellschaft* décident d'un partage égal de l'emprunt. Les commandes d'armement doivent aussi être partagées par moitié. C'est la violente réaction austro-hongroise qui conduit à l'échec du projet. En 1905, des pourparlers similaires conduisent à une vive campagne de presse anti-française à Belgrade : Benoît évoque notamment les articles de *La Stampa*, dont le contenu diffamatoire est selon lui inspiré directement de la légation d'Autriche. Pour informer au mieux le Quai d'Orsay de la violence des attaques, le représentant de la France transmet de

---

<sup>326</sup> Stanislav SRETENOVIĆ, *op. cit.*, p 49.

<sup>327</sup> L'association de la Banque Impériale ottomane et de la Société Financière d'Orient prend le nom de « Groupe Naville ».

<sup>328</sup> Raymond POIDEVIN, *op. cit.*, p 324.



nombreuses traductions d'articles<sup>329</sup>. Ces tensions conduisent au rejet du projet d'emprunt par l'assemblée serbe.

Pour faire face à l'alliance franco-allemande, Vienne envisage de nouer une entente austro-allemande contre les intérêts français, sur la question des finances serbes tout en accentuant sa pression sur Belgrade. L'Empire austro-hongrois fait des commandes une des conditions de la conclusion d'un traité de commerce austro-serbe. Ces concurrences conduisent le ministère français des Affaires étrangères à reconsidérer son action et à envisager une action financière unilatérale. Il est en cela suivi par d'autres membres du gouvernement: dans une dépêche envoyée le 19 avril 1906 à Léon Bourgeois, Raymond Poincaré, alors ministre des Finances, expose l'intérêt politique qu'a pris la question des emprunts serbes.

« Il n'est pas douteux en effet que l'affaire est passée du terrain industriel et financier sur le terrain politique et l'attribution de l'emprunt et des commandes de matériel de guerre affermira auprès du Gouvernement serbe l'influence de la Nation qui l'obtiendra et impliquera, par contre, l'abstention financière des pays éliminés au point de vue des commandes.<sup>330</sup> »

Malgré le danger financier que cela peut représenter, il estime que la France doit prendre l'opération entièrement à son compte. Selon le ministre des Finances, il est primordial de ne pas laisser le royaume sous une influence qui serait hostile à la France. « Le point de vue de Poincaré se basait sur la conviction que l'attribution de l'emprunt et des commandes de matériel de guerre affermirait auprès du gouvernement serbe l'influence de la nation qui l'obtiendrait et impliquerait, par contre, l'abstention financière des pays éliminés au point de vue des commandes.<sup>331</sup> » Ce durcissement de la politique française est à placer dans le contexte de la crise de Tanger et des fortes tensions entre les puissances européennes<sup>332</sup>. Ainsi, pour des raisons politiques principalement, le gouvernement français renonce à exiger que la part des

---

<sup>329</sup> AMAE, NS, P18768, Benoît à MAE, 7 juin 1905, n°24.

<sup>330</sup> AMAE, NS, P18768, Poincaré à MAE, 19 avril 1906, copie de la lettre présente dans le dossier.

<sup>331</sup> Stanislav SRETENOVIC, *op. cit.*, p 51.

<sup>332</sup> En 1904, la France et la Grande-Bretagne concluent un accord d'Entente cordiale : la France laisse les mains libres à la Grande-Bretagne en Égypte et, en contrepartie, peut instaurer un protectorat au Maroc. En mars 1905, pour rappeler ses prétentions sur le Maroc, l'empereur allemand Guillaume II débarque à Tanger et rencontre le sultan marocain Moulay Abd al-Aziz. C'est le « coup de Tanger », qui provoque des tensions entre les puissances européennes jusqu'à la conférence internationale d'Algésiras, en 1906. L'Allemagne y obtient un droit de regard sur les affaires marocaines, et la France et l'Espagne obtiennent des droits particuliers sur le Maroc en matière de police et de banque.

commandes à réserver à l'industrie française soit égale à la part prise par Paris dans l'emprunt. Dès lors, le groupe austro-allemand se disloque. Le contrat définitif est signé entre Belgrade et le groupe Naville pour un emprunt de 95 millions de francs, à 4,5% en novembre 1906<sup>333</sup>. Le Creusot obtient la totalité de la commande d'artillerie. Après un arrangement conclu en mars 1907, le groupe allemand s'assure tout de même de 25% des bénéfices financiers.

Au cours de cette période, la finance française s'est considérablement engagée dans les affaires serbes, avec le soutien actif du Quai d'Orsay. Paris semble peu à peu abandonner sa politique de modération envers les autres puissances : la défense des intérêts des industriels se fait de façon énergique et les représentants de la France à Belgrade participent pleinement à cette entreprise. Un télégramme d'avril 1905 en témoigne. Alors que le gouvernement serbe doit choisir à quelle entreprise attribuer une commande d'armements, il y a une divergence entre les propositions de Saint-Chamond et du Creusot quant aux délais de livraison. La Légation de France intervient directement, comme le souligne Benoît : « Le Président du Conseil vient de me prier de mettre Votre Excellence au courant de cette situation et de faire appel à votre bienveillante intervention pour amener le Creusot à modifier dans ce sens ses propositions.<sup>334</sup> » La diplomatie est ainsi, au début du XX<sup>e</sup> siècle, une actrice à part entière du développement industriel de l'Europe. Et, de fait, l'industrie est devenue une composante sensible de l'action diplomatique.

### **5.2.2 Une ouverture industrielle et commerciale en voie de diversification et accompagnée par la diplomatie**

Les négociations liées aux emprunts serbes et la participation de plus en plus importante des banques françaises au développement financier de la Serbie ont accru l'intérêt des Français pour le royaume. Nous avons noté que les investissements étaient assez réduits, autour des années 1890. Ils gagnent en intensité à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle et connaissent aussi une importante diversification. Des entreprises françaises s'intéressent ainsi aux potentialités minières de la Serbie. Les forêts du royaume apparaissent également comme des ressources intéressantes. Cette croissance des relations économiques franco-serbes et des échanges entre les deux pays conduit à l'élaboration d'un accord de commerce plus abouti que les précédents, en 1906. Ces différents aspects soulignent la diversification des échanges entre les deux pays mais également la complexification croissante de l'action diplomatique.

---

<sup>333</sup> Raymond POIDEVIN, *op. cit.*, p 326.

<sup>334</sup> AMAE, NS, P18780, Benoît à MAE, 14 avril 1905, DT n°9.

La Serbie possède de nombreuses ressources naturelles telles que le charbon, le plomb, le zinc, le cuivre et l'or, mais, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le cuivre est le métal le plus recherché. Plusieurs cas sont évoqués dans les archives diplomatiques : les mines de Bor et celles de Valjevos sont plus particulièrement suivies. Exploitées par des entreprises françaises, elles ont toutes deux amené à des interventions de la légation de France à Belgrade. Ainsi, à Bor, une localité à l'est du royaume, se trouve l'une des plus grandes mines de cuivre d'Europe. Comme pour les autres exploitations minières serbes, la mise en valeur a débuté dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment par des capitaux étrangers. Les caractéristiques de cette entreprise nous sont notamment connues par les recherches de Bernard Michel<sup>335</sup>. En 1904, un groupe français crée avec des associés serbes une société pour l'exploitation d'une mine de cuivre sur le territoire de la commune agricole de Bor : il s'agit de la Compagnie française des mines de Bor. La découverte du minerai revient à un ingénieur autrichien, Franz Schiestek, qui est le premier directeur de la mine, jusqu'à sa mort en 1907. Les partenaires serbes sont un avocat, Ferdinand Gramberg, et son oncle, Đorđe Weifert, un industriel proche du roi Pierre I<sup>er</sup>. Du côté français, c'est la banque Mirabeaux, Puerari et Compagnie de Paris et de Genève qui est le principal actionnaire. La concession englobe alors 2 400 hectares et un permis de recherche de 6 500 hectares. Il y a trois niveaux de galeries, à 42, 67 et 92 mètres. Le minerai, de très haute teneur, se prête à une transformation sur place : l'installation d'une usine de traitement est donc envisagée. La qualité du minerai peut permettre d'espérer des exportations vers les marchés mondiaux. Le capital initial s'élève à 5,5 millions de francs, versés par les investisseurs français. Les partenaires serbes apportent à l'entreprise la concession ainsi que leurs relations : dès septembre 1906, Pierre I<sup>er</sup>, son fils Alexandre et le Président du Conseil des ministres viennent visiter les usines de transformation. Mais le site étant assez isolé, il a été compliqué d'y acheminer le matériel nécessaire. Le coke vient d'Allemagne par Anvers : déchargé à Galatz, en Roumanie, il est acheminé par bateau le long du Danube, jusqu'à Radujevatz. De là, il faut ensuite utiliser le train, puis des chars à bœufs pour les derniers kilomètres. Lorsque le fleuve est gelé, toutes les livraisons sont bloquées. Il faut attendre 1911 pour qu'une ligne de chemin de fer permette de réduire les temps de transport et d'en assurer la régularité. Mais la difficulté la plus importante vient du recrutement des ouvriers. La population locale se montre hostile au travail à la mine. Selon Bernard Michel, malgré des salaires attractifs, peu de Serbes sont désireux d'abandonner leurs champs. Et les personnes engagées pour la mine restent des travailleurs saisonniers : lors

---

<sup>335</sup> Bernard MICHEL, « La Compagnie française des mines de Bor : une entreprise française en Serbie (1905-1940), in *Les entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1998, pp 487- 498

des mois de travaux agricoles, le personnel ouvrier est à son minimum. Dans le rapport du conseil d'administration, présenté à l'Assemblée générale de la Compagnie française des mines de Bor le 28 novembre 1908, il est question de grèves, qui se sont succédées au courant de l'hiver 1907-1908 :

« L'abandon du travail, de la part de nos mineurs, n'a pas été spontané. Il a été le résultat des excitations secrètes de diverses personnes parmi lesquelles se trouvaient quelques employés de la Compagnie. Les agitateurs provoquaient les ouvriers à l'abandon des travaux, en formulant contre la Direction locale des accusations passionnées, en même temps qu'ils ameutaient les paysans des communes voisines en prenant pour prétexte les dommages que les fumées, inséparables du traitement métallurgique des minerais sulfurés, sont de nature à causer aux propriétés. Ces excitations étaient d'ailleurs profondément injustes. Les ouvriers mineurs, traités avec bienveillance et équité par la Direction, recevaient des salaires élevés, bien supérieurs à ceux payés dans les autres mines de Serbie. En qui concerne les propriétaires voisins, la Compagnie n'a jamais refusé de les indemniser des dommages causés par les fumées, mais elle ne pouvait le faire tant que ces dommages n'étaient ni évalués ni même régulièrement signalés par les intéressés.<sup>336</sup> »

Dans la suite de ce compte rendu, il est question de l'intervention de la gendarmerie serbe, sur ordre du gouvernement et de l'installation des forces de l'ordre à Bor. Afin de reprendre le cours normal des travaux dans la mine, une épuration du personnel est effectuée. Bernard Michel souligne que ces incidents sont à observer comme des révélateurs d'une révolte paysanne contre l'industrie : le travail des mines est décrié car souterrain, dangereux et de nature à transformer les paysages. En effet, les grévistes sont des mineurs, encore proches de paysans, alors que les ouvriers métallurgistes, déjà professionnels, n'ont pas suivi le mouvement. La légation de France à Belgrade est tenue informée des incidents, mais ne semble pas avoir joué de rôle particulier. Il n'y a en tout cas pas d'archive qui pourrait en attester. En 1909, la médiation diplomatique est cette fois avérée. Alors que la compagnie minière rencontre des difficultés avec les acheminements de matériel, ses dirigeants font appel au Quai d'Orsay<sup>337</sup>.

---

<sup>336</sup> AMAE, NS, P18773, bilan de l'Assemblée générale de 1908 de la Compagnie française des Mines de Bor.

<sup>337</sup> AMAE, NS, P18773, Descos à MAE, 10 juillet 1909, n°84.

Il est demandé aux membres de la légation à Belgrade d'intervenir auprès du gouvernement serbe afin de trouver une sortie à la crise qui oppose la société de transport belge chargée du transport ferroviaire existant jusque-là et l'État serbe. Selon Descos, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, les autorités serbes ont le projet de racheter la voie ferrée et ont cherché à interdire les transports de voyageurs et de marchandises par la compagnie belge. À la fin de sa dépêche, Descos indique que l'intervention française a permis de trouver une solution et que les transports, nécessaires à l'exploitation de la mine de Bor, vont reprendre à leur rythme habituel.

Une autre exploitation minière fait l'objet de l'attention de la légation de France : la Société d'Exploitation minière en Serbie, constituée en 1906 après rachat des concessions à la *Servian Dredging and Minning Syndicate*, société anglaise créée en 1903. Les opérations de dragage dans la vallée du Pek, à l'est de la Serbie, notamment réputée pour ses filons aurifères, éveillent l'hostilité des prêtres et des paysans serbes<sup>338</sup>. La direction de la société, représentée par M. Mustelier, s'estime sous la menace de grèves et de diverses intimidations, qui ne font pas réagir les autorités serbes. C'est donc pour une médiation auprès du gouvernement qu'il est fait appel aux représentants diplomatiques français. Mustelier s'adresse également au Métropolitain de Belgrade, pour faire cesser les actions des prêtres, en dénonçant leur cupidité et leur emprise sur les paysans et les ouvriers. Les religieux font, quant à eux, appel au tribunal de commerce de Neresnitza pour dénoncer le manque de respect par la compagnie des lois de l'Église et des lois civiles en demandant aux ouvriers de travailler les dimanches. Les suites données à cette affaire ne sont pas évoquées dans les dossiers d'archives.

Les mines de Valjevo, situées au sud-ouest de Belgrade, amènent à une intervention plus soutenue des représentants de la France en Serbie. Fondée en 1901, la Société française des Mines de cuivre de Valjevo a pour objet l'achat de concessions minières, l'exploitation des minerais, la transformation et la vente du cuivre. Elle est déclarée en faillite par le tribunal de Valjevo au printemps 1904. Adressé en avril 1904 au ministre français du Commerce, transmis au Ministère des Affaires étrangères, un courrier anonyme souligne la nécessité d'une intervention officielle de la France dans cette affaire<sup>339</sup>. Il revient alors aux membres de la légation de recueillir tous les renseignements possibles sur la situation de cette société. Des réponses sont envoyées dès le mois de mai 1904 au Quai d'Orsay et permettent d'avancer que

---

<sup>338</sup> AMAE, NS, P18773, copie d'une note jointe à une lettre de M. Mustelier à Benoît, 11 janvier 1908.

<sup>339</sup> AMAE, NS, P18773, anonyme au Ministre du Commerce, copie à MAE. La lettre est signée par « quelques intéressés, qui pour des raisons plutôt personnelles se contentent pour le moment d'indiquer les faits, pour réclamer plus tard en tout nom et dans toute forme. »

« les divers directeurs qui se sont succédés à Valiévo, à l'exception du dernier qui se serait signalé surtout par son incapacité, sont loin d'avoir offert des garanties d'honorabilité et d'honnêteté qu'on était en droit d'attendre d'eux.<sup>340</sup>» Benoît évoque ensuite de possibles malversations financières, notamment spéculatives. Après la déclaration de la faillite de la société, un compromis concernant les créances est prévu mais il est également envisagé d'en arriver à une vente aux enchères. Le gouvernement serbe se place en soutien aux ouvriers de la mine en apportant notamment une avance sur les salaires non payés. Benoît évoque également des négociations avec des sociétés allemandes, belges, autrichiennes et hongroises pour le rachat de la Société française des Mines de Valjevo. La situation de cette Compagnie est l'objet de plusieurs échanges entre la légation et le Quai d'Orsay jusqu'en 1907. En mars 1905, les administrateurs français en appellent directement à Benoît pour qu'il intervienne auprès des autorités serbes afin de faire reporter la décision de retrait de la concession minière.

« Conformément à vos instructions, j'ai pu entretenir à nouveau M. Radovanovitch, Ministre du Commerce de l'affaire dont il s'agit et j'ai insisté sur les graves conséquences qui résulteraient pour les capitaux français engagés dans cette entreprise de maintenir la décision prise par lui à l'égard de ladite société. Le Ministre du Commerce m'a répondu qu'aucun acheteur ne s'étant présenté aux dernières adjudications, il s'était vu, sur la demande du Tribunal de Valiévo et par application de la loi minière, dans l'obligation de retirer à la Société française la concession des Mines de Rebel et de Vis, qui font retour au Domaine.<sup>341</sup> »

Le ministre serbe du Commerce évoque tout de même la possibilité de confier la concession des mines à une société qui pourrait être reconstituée. Il est intéressant d'observer que la légation maintient sa défense des intérêts français, malgré la très mauvaise situation de l'entreprise minière. Dans son échange avec le ministre serbe, il semble que Benoît ait insisté sur l'importance des intérêts français en Serbie, de façon générale, afin d'appuyer sa demande sur le cas précis de Valjevo. En avril 1907, la concession de la mine est finalement attribuée à une société anglaise. Mais en 1910, le problème des créances n'est toujours pas résolu.

La médiation de la légation est sollicitée très régulièrement par des investisseurs et des entrepreneurs français. Ceux-ci souhaitent pouvoir établir des contacts ou résoudre des

---

<sup>340</sup> AMAE, NS, P18773, Benoît à MAE, 16 mai 1904, n°23.

<sup>341</sup> AMAE, NS, P18773, Benoît à MAE, 5 avril 1905, n°14.

différends qui les opposent à des particuliers mais aussi aux autorités serbes. En février 1902, c'est le Directeur technique de la Société française d'Exploitation des Forêts en Serbie, A. Baudun, qui s'adresse ainsi au Ministre français des Affaires étrangères<sup>342</sup>. Cette entreprise a signé au courant du mois de janvier un contrat avec le gouvernement serbe portant sur l'achat de 40 000 chênes, appartenant à une forêt d'Etat, destinés à la fabrication de douelle<sup>343</sup>. S'il s'adresse au Quai d'Orsay, c'est sur les conseils de Vauvineux, alors envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France en Serbie. Au vu de l'importance du contrat signé, Baudun souhaite pouvoir bénéficier de l'arbitrage de la Légation, en cas de différends qui pourraient l'opposer à l'avenir au gouvernement serbe. Il s'agit en quelque sorte d'une garantie d'honorabilité pour la société. Avant de répondre positivement à cette demande, le Quai d'Orsay fait établir une fiche informative sur Baudun et ses entreprises passées. La préfecture des Bouches-du-Rhône apporte ainsi les renseignements demandés<sup>344</sup> : la carrière du négociant est détaillée et on peut ainsi avoir les précisions sur ses réussites et ses revers dans les affaires. Le courrier préfectoral apporte aussi des éléments concernant l'honorabilité de Baudun. On comprend ainsi que les soutiens apportés par la légation de Belgrade ne se font qu'une fois assurée la bonne considération des investisseurs français. Ces enquêtes sont nombreuses et visent ouvriers comme personnels de direction. Il est nécessaire aux diplomates d'écarter les individus peu scrupuleux ou malhabiles, afin de ne pas mettre en péril la réputation des investissements français. Le rôle de membres de la légation est d'assurer un contrôle étroit sur les citoyens français voulant nouer des partenariats en Serbie.

### **5.3 Diplomatie et travaux publics : le cas du chemin de fer de Timok**

Le développement du réseau de chemin de fer en Europe a déjà été évoqué plus tôt. Nous avons pu observer comment la diplomatie avait accompagné l'industrialisation progressive du continent, en modernisant ses propres outils mais aussi en s'attachant à défendre les intérêts nationaux. Dans ce contexte, les entreprises françaises de travaux publics ont opté depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour l'exportation et ont ainsi puissamment œuvré à la mise en place des infrastructures européennes de transport. Leur évolution est suivie par les chancelleries, qui accompagnent les projets d'implantation à l'étranger, tout en veillant à ce que l'image de la France conserve toute son intégrité.

---

<sup>342</sup> AMAE, NS, P18773, Baudun à MAE, 10 février 1902.

<sup>343</sup> Les douelles sont les éléments formant les parois de tonneaux et cuves.

<sup>344</sup> AMAE, NS, P18773, Préfecture des Bouches-du-Rhône à MAE, 6 mars 1902.

La Serbie appartient à cette région du sud-est européen disputée par les entrepreneurs des différentes puissances pour son équipement en différentes infrastructures de transport. Dès les années 1860, les entreprises françaises se sont tournées vers la Méditerranée : elles travaillent en Italie, au Portugal, entre 1870 et 1890, ainsi que dans les Balkans, en Serbie et en Roumanie, de 1870 à 1880, puis en Bulgarie à la fin des années 1890 et enfin en Grèce au début du XX<sup>e</sup> siècle. On observe alors un nouvel afflux d'entrepreneurs français malgré une concurrence internationale qui se fait de plus en plus forte. Le chiffre d'affaires hors métropole des entreprises françaises augmente entre 1896 et 1913 à un rythme trois fois supérieur au moins à celui des exportations françaises<sup>345</sup>. En 1914, la France se place au second rang mondial des exportateurs mondiaux de travaux publics, devançant même la Grande-Bretagne dans des spécialités comme l'équipement des ports ou la construction de tunnels.

### **5.3.1 Un modèle français tourné vers l'exportation**

Le modèle français de l'exportation, tourné vers la réalisation extérieure d'investissements de base s'oppose notamment à celui de l'Allemagne, davantage orienté vers la vente de produits industriels. Il oblige les entreprises françaises de travaux publics, dont les débouchés coloniaux demeuraient médiocres, à s'intéresser aux pays en développement dont les faibles capacités de paiement rendent toutefois leurs succès fragiles. Ces entreprises peuvent s'appuyer sur le prestige international dont jouissent les ingénieurs français hors de leurs frontières. Initialement, leurs interventions à l'étranger s'étaient limitées à effectuer des missions officielles pour le compte du gouvernement français mais au début du XX<sup>e</sup> siècle, les « X Ponts »<sup>346</sup>, ces ingénieurs issus de Polytechnique, exercent une influence conséquente dans les pays méditerranéens. En s'imposant comme des experts auprès de gouvernements désireux de pourvoir leur pays d'équipements modernes, les ingénieurs des Ponts et Chaussées ouvrent la voie aux entreprises de travaux publics.

Les réseaux de transport gagnent en complexité dans la région des Balkans dans les années qui suivent le Congrès de Berlin dont les articles imposent notamment la construction d'une ligne reliant Vienne à Constantinople et à Salonique, par Budapest, Belgrade et Niš.

---

<sup>345</sup> Dominique BARJOT, « La mise en place des infrastructures européennes de transport : le rôle des entrepreneurs français de travaux publics (1857-1974) », *Les réseaux européens transnationaux XIX-XX<sup>e</sup> siècles, quels enjeux ?* dir. Michèle MERGER, Albert CARRERAS et Andrea GIUNTINI, Ouest éditions, Nantes, 1995, p 63.

<sup>346</sup> *Ibid*, p 66.



« En 1888, le réseau serbe fut connecté au réseau turc (Ristovac – Zibefce) et à celui de la Bulgarie (Pirot – Caribrod) après l’achèvement de la ligne partant de Belovo et Sofia. Ces connexions facilitèrent considérablement le commerce entre l’Europe centrale et occidentale, les Balkans et l’Orient. L’ouverture du chemin de fer reliant l’Europe centrale à Constantinople ainsi qu’à Salonique a bouleversé les traditions des négociants et des industriels étrangers qui jusqu’alors, ne connaissaient que les ports de la mer Égée, de la Mer Noire et du Danube.<sup>347</sup> »

En 1906, l’ouverture du tunnel du Simplon modifie également le tracé du réseau européen. Reliant le Valais suisse au Piémont italien, c’est un ouvrage majeur qui mesure 19,823 km. La liaison Paris-Belgrade par Milan et Zagreb est alors plus courte de 100 km au moins que celle passant par Vienne et Budapest.

À l’échelle nationale, le gouvernement serbe fait appel à des ingénieurs étrangers pour l’extension de son réseau, notamment à partir de 1896. L’élargissement du réseau de chemin de fer à des lignes secondaires est alors décidé. Cela permet de densifier les équipements et de faciliter les communications internes et régionales. Mais lorsqu’il est question de chemin de fer, un ensemble d’installation est à envisager. Les constructions d’ensembles métalliques sont en effet essentielles dans la constitution d’un réseau ferré optimal : il s’agit des voies de chemin de fer, des ponts. Parmi les sociétés françaises dont Dominique Barjot développe le parcours, deux firmes parisiennes s’imposent à l’étranger, à savoir la Société de Construction des Batignolles et les Établissements Cail, tout comme une maison du Nord, La Compagnie de Fives-Lille, et surtout Schneider et C<sup>ie</sup>, du Creusot. Fives-Lille a été fondée en 1861 par Parent et Schaken et est devenue société anonyme en 1865. Parmi ses réalisations, il faut citer la ligne de Pest à Semlin (420 km), pourvue de deux ponts, celui de Neusatz sur le Danube (432 m) et de Belgrade sur la Save (460 m) en 5 travées. La Société des Batignolles, créée en 1846 par le polytechnicien Ernest Gouïn sous le nom d’Ernest Gouïn et C<sup>ie</sup> s’oriente dès l’origine vers la construction de locomotives. Elle fait aussi édifier des ponts à poutres à parois ajourées en Russie et en Italie. En 1872, son nom évolue et devient Société de Construction des Batignolles. Les principaux ouvrages sont alors des ponts en Hongrie (île Marguerite), sur la Néva à Saint-Pétersbourg. En 1902, la société obtient la concession de la construction et exploitation du

---

<sup>347</sup> Alexander KOSTOV, *op. cit.*, p 57.

chemin de fer du Pirée à Salonique (441 km). Ce sont également des entreprises françaises qui participent à la modernisation de l'équipement urbain de la capitale serbe. La légation de France intervient ainsi en 1891-1892 pour l'obtention d'un contrat par une société de Pont-à-Mousson, pour la fourniture en tuyaux de fonte nécessaires à la canalisation en eau de Belgrade<sup>348</sup>. Patrimonio insiste sur les difficultés rencontrées face à la concurrence allemande mais aussi sur sa nécessaire médiation entre la société de Pont-à-Mousson et les autorités serbes. Malgré un calendrier de livraison établi lors de la conclusion du contrat par les différentes parties, la fonderie française a assuré ses livraisons avec retard et s'est trouvée pénalisée d'une amende par le Conseil Municipal de Belgrade. Le ministre de France a dû jouer de son influence pour parvenir à « lever tout ou une grande partie de l'amende.<sup>349</sup> » En 1901, il est fait appel à un Français pour occuper la fonction de Directeur des Travaux Publics de Belgrade : Légé. La légation participe alors aux négociations concernant le traitement dont il doit bénéficier pour sa mission<sup>350</sup>. Pour Vauvineux, il est indispensable que le nouveau Directeur des Travaux Publics prenne ses fonctions rapidement, afin de pouvoir peser dans les adjudications prochaines, concernant notamment la poursuite de la canalisation de la ville, la construction des quais, l'asphaltage de certaines rues. Quelques mois après son arrivée en Serbie, et avec l'autorisation du maire de Belgrade, Légé fait venir quatre conducteurs de travaux : deux d'entre eux sont issus de l'association des anciens élèves externes de l'École des Ponts et Chaussées, dont il est également membre. Les deux autres conducteurs sont plus jeunes mais sont issus de la même école.

« Une vingtaine d'offres étaient venues de France ; quelques-unes émanées de conducteurs des Ponts et Chaussées, seraient arrivées trop tardivement et pourront être examinées en cas de nouveaux engagements. Le choix s'est porté sur MM. Andjus et Guironnet. Le premier est un Serbe de Dalmatie, qui a fait toute son éducation en France et habite Paris : il était recommandé par l'Association des anciens élèves de l'École des Ponts et Chaussées. Il travaillait en dernier lieu, à Monastir, comme employé à la Société Générale d'Entreprise des routes de

---

<sup>348</sup> CADN, 79PO/A/165, Patrimonio à MAE, sans date.

<sup>349</sup> CADN, 79PO/A/165, Rogé (Fonderie de Pont-à-Mousson) à MAE, 11 octobre 1892.

<sup>350</sup> CADN, 79PO/A/165, Vauvineux à MAE, 30 mars 1901. « D'après les renseignements qui me sont fournis, la Légation de Serbie à Paris aurait fait parvenir à la Municipalité un projet de contrat présenté par M. Légé, qui doit être soumis à l'approbation du Maire de la Ville ; afin d'éviter toutes difficultés et d'inextricables discussions à ce sujet, je crois que M. Léger serait bien inspiré de s'en tenir à un petit nombre de conditions simples et précises ; le plus important serait qu'il spécifiât un traitement net de tout impôt ; car les taxes pour un traitement de 20 000 francs s'élèvent à près de 20% ».

l'Empire ottoman. Le deuxième, ancien élève de l'École Centrale, est actuellement attaché à la Mairie de Clichy, comme surveillant des travaux pour le service de la voirie. (...)

Le Maire a également accepté le principe de faire venir de Paris un architecte paysagiste, sans doute M. Berthier, qui a fait le projet et l'exécution des parcs de Tunis, afin de procéder à Belgrade à une étude identique. (...) <sup>351</sup> »

Il est donc fait appel à des ingénieurs et entreprises français à plusieurs reprises. Évidemment, il en est de même pour des sociétés allemandes, italiennes etc. L'ouverture et la modernisation de la Serbie attirent par la quantité de contrats à conclure. La concurrence touche tous les secteurs de l'industrialisation, qu'il s'agisse des grands équipements de transports comme des aménagements urbains. Pour la légation de France, la mission constante est de défendre les intérêts des particuliers et des sociétés françaises attirés par le marché serbe. Les représentants diplomatiques participent aux négociations en conseillant les citoyens et les entreprises françaises, comme c'est le cas pour le traitement de Légé, mais en cherchant également à ce que ces ressortissants soient à la hauteur de leurs engagements. On se méfie des aventuriers et les retards de livraison sont condamnés dans la mesure où ils jettent du discrédit sur l'ensemble de l'industrie française, dans un contexte concurrentiel fort.

### **5.3.2 La voie adriatique**

À partir des années 1890, la Serbie cherche un débouché sur la mer Adriatique pour disposer ainsi d'une alternative à son commerce, en évitant la voie à travers l'Autriche-Hongrie. La loi de 1896 projette la construction du « Chemin de fer du Timok » qui devait constituer l'amorce de l'axe reliant le Danube à l'Adriatique tout en se soudant à la mer Noire, aux chemins de fer russes grâce au réseau roumain. Cette ligne doit avoir comme point de départ un port danubien : se dirigeant vers Niš et la Turquie (Mitrovića), elle doit atteindre le Monténégro puis Bar (Antivari), grand port sur l'Adriatique. Le gouvernement entame alors des négociations avec Constantinople afin d'obtenir une concession en faveur du tronçon situé sur le territoire turc. En 1898, la Serbie peut conclure une convention avec la Roumanie pour la construction d'un pont sur le Danube, entre Kladovo et Turnu Severin, mais cette convention n'est pas

---

<sup>351</sup> CADN, 79PO/A/165, Vauvineux à MAE, 12 décembre 1901.

appliquée<sup>352</sup>. De 1906 à 1911, la Serbie se tourne à nouveau vers le projet Danube – Adriatique favorable au tracé Prahovo (sur le Danube) - Niš- Prizren - San Giovanni di Medua : ce tracé exclut toujours l’Autriche-Hongrie. Cette ligne assure aussi à la Turquie un débouché direct sur la mer Adriatique puisqu’il ne traverse que le territoire turc. Cependant, les démarches serbes de 1908 sont accueillies avec réserve à Constantinople.

La ligne Danube-Adriatique ainsi que la question de sa construction rapide sont d’une grande importance également pour la Russie, l’Italie et la France. La construction des lignes de chemin de fer à travers les Balkans répond en effet aux intérêts des investisseurs occidentaux et à ceux des grandes puissances : chacun pousse ses pions en fonction de sa propre politique et c’est la logique de l’itinéraire qui tend à se perpétuer, de la route que l’on contrôle et qui permettra d’étendre son influence tout en dégagant des profits et en favorisant la diffusion de ses produits. C’est pourquoi le projet serbe de voie adriatique rencontre l’appui de Delcassé : le Français cherche en 1896 « les moyens de resserrer les liens avec la Russie et de dissocier l’Italie de la Triplice.<sup>353</sup> » Dans cette perspective de défense de ses intérêts stratégiques, l’Autriche-Hongrie se montre hostile à cette idée. L’équilibre régional mais aussi européen peut être modifié par ces tracés. C’est pourquoi la question de la voie adriatique se retrouve régulièrement dans les échanges entre les représentants des puissances à Belgrade mais aussi dans la réflexion générale sur les jeux d’influence européens. Dans son ouvrage, Stanislas Sretenović souligne la position de Camille Barrère, ambassadeur de France à Rome de 1897 à 1924, qui voit dans la voie adriatique une « œuvre importante » permettant de détacher la Serbie de l’influence austro-hongroise mais aussi de rapprocher l’Italie des intérêts français et russes. Barrère suit en cela la politique générale de Delcassé<sup>354</sup>.

La voie adriatique est donc un outil de diplomatie majeur, car elle permet de rapprocher des États ou de consolider des alliances. Elle est aussi envisagée comme un projet intéressant pour les industries et les investisseurs. Le gouvernement serbe envisage en effet de constituer une société au capital de 60 millions de francs environ, afin d’établir les 400 km de voies ferrées. En mars 1901, pour Desportes, alors chargé d’affaires à Belgrade, il semble nécessaire que la France s’associe à cette entreprise.

---

<sup>352</sup> Alexandre KOSTOV, *op. cit.*, p 57.

<sup>353</sup> Stanislas SRETENOVIĆ, *op.cit.*, p 55.

<sup>354</sup> *Ibid*, p 57.

« Je me permets de signaler dès aujourd'hui au Département l'intérêt qu'il pourrait y avoir à porter, en temps utiles, le projet de chemin de fer adriatique à la connaissance de nos grandes maisons de construction : en dehors même de la garantie de 6% assurée par le gouvernement serbe, le trafic éventuel de la voie Scutari-Nich avec la France et l'Italie paraît devoir être considérable, surtout si une compagnie de vapeurs marseillais s'installe entre notre grand port méditerranéen et l'Adriatique, et les capitaux français pourraient trouver là un emploi lucratif, tout en ajoutant encore au prestige de notre industrie dans la péninsule balkanique.<sup>355</sup> »

Pour Delcassé, les deux arguments, diplomatiques et financiers, se complètent. Soutenir le projet serbe de voie adriatique permet de s'associer à l'allié russe mais également d'accroître la puissance financière française en Serbie<sup>356</sup>. Il écrit ainsi, en réponse à Desportes, que « le Gouvernement royal y trouvera une preuve nouvelle de la bienveillance dont nous venons de lui témoigner sur un terrain financier. » C'est le refus de Constantinople de voir se développer ce qui pourrait être une base nouvelle à l'influence italienne dans les territoires ottomans d'Albanie et de Macédoine qui met un terme au développement de ce projet à l'été 1901.

Dans le contexte de la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine en 1908, la question de la voie adriatique est à nouveau d'actualité. Alors que l'émancipation économique de la Serbie apparaît comme un point très sensible des tensions entre Vienne et Belgrade, les deux capitales soutiennent des projets concurrents. Alors que l'Autriche-Hongrie envisage un tracé qui permettrait de relier le réseau autrichien à Salonique en passant par la Bosnie-Herzégovine et Novi Bazar, la Serbie, forte des soutiens russe et italien, propose une ligne Danube-Adriatique<sup>357</sup>. Des négociations entre banquiers investisseurs et diplomates occupent une partie de l'année, jusqu'à la constitution d'un syndicat international, avec la participation majoritaire de la France et la participation égale de la Russie, de l'Angleterre, de l'Italie et de la Serbie, en novembre 1908. Un groupe financier est ainsi créé à Paris pour prendre en charge les dépenses et une entreprise française est chargée de la construction du tronçon reliant la vallée de la Morava à celle du Timok, permettant d'ailleurs le désenclavement ferroviaire des mines

---

<sup>355</sup> AMAE, NS, P18765, Desportes à MAE, 14 mars 1901.

<sup>356</sup> AMAE, NS, P18765, Delcassé à Desportes, 24 mai 1901.

<sup>357</sup> Stanislas SRETENOVIC, *op.cit.*, p 58.

de Bor, évoquées plus tôt. Mais les événements politiques dans les Balkans ajournent l'exécution du projet.

## CONCLUSION DU CINQUIÈME CHAPITRE

L'intégration des questions financières aux relations internationales et la mise en place de conditions d'emprunts conduisant à établir des accords entre États et partenaires privés conduisent d'une part à accroître les missions des diplomates et, d'autre part, à amener de nombreuses sociétés françaises à négocier avec le gouvernement serbe. Ces Français, représentants d'industrie, ouvriers, ingénieurs sont ainsi intégrés aux relations franco-serbes et participent à leur diversification. Le tournant du XX<sup>e</sup> siècle permet d'observer la dynamique renforcée des liens entre les deux États, par les stratégies des gouvernements mais aussi par des parcours individuels intégrant la Serbie dans leurs attentes et expériences.

À ce stade de notre étude, il convient également de prendre davantage en compte les enjeux de diplomatie européenne et d'observer leurs influences sur les relations franco-serbes. Nous avons pu souligner le renforcement des rapports bilatéraux, notamment par le biais des travaux publics et des grands chantiers ferroviaires. À partir des années 1906-1907, la diplomatie française intègre la Serbie dans sa réflexion globale sur le jeu des alliances européennes.





## Chapitre 6 : Des jeux d'alliances européennes en construction et leur influence sur les relations bilatérales

À partir des années 1890, le maintien du *statu quo* est le principe qui sous-tend la politique des puissances en Orient et dans les Balkans. Le concert européen semble permettre une certaine modération des concurrences entre les puissances. Mais cet équilibre des forces connaît une profonde modification autour des années 1903-1905, notamment après le coup d'État en Serbie, qui conduit au remplacement de la dynastie Obrenović par celle des Karađorđević, nettement moins favorable à une orientation pro-autrichienne de son gouvernement. Dès lors, l'antagonisme entre Belgrade et Vienne devient un élément clef des relations diplomatiques européennes<sup>358</sup>. Le second facteur de changement est, à partir de 1905, le regain d'intérêt de la Russie pour sa zone d'expansion naturelle en Europe, les Balkans. La défaite essuyée face au Japon conduit Saint-Pétersbourg à orienter sa stratégie d'expansion vers l'ouest.

Mais l'équilibre européen et le principe de la concertation régulière entre les puissances sont surtout affectés par la constitution de deux blocs antagoniques. Les notions de Triple-Entente et de Triple-Alliance vont peu à peu entrer dans le vocabulaire courant des cabinets. L'Allemagne noue de solides alliances diplomatiques et militaires avec l'Autriche-Hongrie, puis avec l'Italie : la Triple-Alliance est scellée en 1882. Traditionnellement, la Russie, empire autocratique dirigé par la dynastie Romanov, est tournée vers la Prusse, son modèle économique. Cependant, tout aussi traditionnellement, les empires russe et prussien se disputent une vaste zone d'influence en Europe orientale. La fin des années 1880, période de crise économique, voit la Russie du tsar Alexandre III et la République française se rapprocher. Malgré la dimension politiquement contre-nature de cette alliance qui réunit un régime autocratique et une démocratie républicaine, les deux pays signent une convention militaire en 1892, finalement ratifiée en 1894. Le rapprochement avec Londres se concrétise en août 1907. Avec la naissance du XX<sup>e</sup> siècle, deux blocs ont émergé et cette situation, étrangère aux pratiques du concert européen fondées sur la recherche de consensus, modifie les enjeux diplomatiques. Il s'agit d'observer la traduction de ces modifications sur le terrain balkanique, et plus précisément serbe.

---

<sup>358</sup> Jacques-Alain DE SEDOUY, *op. cit.*, p 426.

## 6.1 De nouveaux enjeux diplomatiques autour de l'alliance franco-russe

À la fois commerciale, financière avec le lancement des fameux emprunts russes en 1888, militaire avec la convention de 1891 finalement ratifiée en 1894 et politique, l'alliance résulte du rapprochement opéré depuis les années 1880 entre la République et les tsars Alexandre III puis Nicolas II, à partir de 1896. Elle se traduit par de nombreux événements d'ordre diplomatique, comme la visite de la flotte russe à Toulon en 1893 ou encore le déplacement du président Félix Faure en Russie en août 1897. La construction d'une concertation franco-russe est toutefois progressive. Ainsi, la seule conclusion concrète de la convention de 1891 est un échange de notes qui consacre l'entente cordiale entre les deux pays. La France veut obtenir des garanties militaires pour assurer sa défense, tandis que la Russie a besoin des capitaux français pour financer son industrialisation. Les militaires français et russes signent en 1892 une convention, dont les clauses restent secrètes, prévoyant leur alliance défensive en cas d'attaque de l'Allemagne ou de l'Autriche. Cette convention ne sera ratifiée par Alexandre III qu'en décembre 1893.

L'évolution des négociations franco-russes est attentivement observée depuis Belgrade. Ainsi, la réception de Félix Faure à Saint-Pétersbourg en 1897 conduit Patrimonio à insister sur l'enthousiasme serbe, mesuré mais néanmoins profond, devant les nouvelles d'un rapprochement entre les deux Puissances.

« Les nouvelles de St Pétersbourg ont provoqué dans les milieux officiels serbes et dans le public un véritable enthousiasme. S'il n'y a pas eu de manifestations pour exprimer le sentiment du pays à l'occasion de la proclamation de l'alliance entre la France et la Russie, c'est pour éviter de fournir aux voisins d'Outre-Danube l'occasion de reprendre leurs accusations de menées hostiles contre l'Autriche-Hongrie et aussi par déférence aux conseils de prudence que les Russes et nous-mêmes ne cessons de donner au Gouvernement royal.<sup>359</sup> »

Pour comprendre l'importance accordée par les autorités ainsi que par la population serbes aux relations entre Paris et Saint-Pétersbourg, il nous est nécessaire de présenter les éléments conduisant à cette consolidation de l'alliance franco-russe.

---

<sup>359</sup> AMAE, NS, P18770, Patrimonio à MAE, 29 août 1897, n°65

### 6.1.1 La consolidation de l'alliance franco-russe

Lorsque Delcassé devient ministre des Affaires étrangères en juin 1898, l'alliance franco-russe a donc les apparences de la solidité. Mais en de nombreux domaines, les intérêts divergent. Lorsqu'au moment de la grande rivalité franco-anglaise en Afrique, Serge Witte, le ministre des Finances sous les règnes d'Alexandre III et de Nicolas II, sonde la bourse de Londres pour d'éventuels investissements russes, l'alliance semble plus que fragile. Aussi, l'action de Delcassé vise à consolider les engagements déjà pris. À l'été 1899, lors d'un voyage à Saint-Petersbourg, le ministre français développe trois idées, lors de ses pourparlers avec les autorités russes. Il s'agit tout d'abord de réaffirmer les conditions politiques et économiques antérieures, en précisant que l'équilibre entre les forces européennes, ainsi que le maintien de la paix doivent être le souci premier des diplomaties française et russe. Concrètement, cela se traduit par un développement des liens financiers entre les deux États : en mai 1901, un contrat pour un nouvel emprunt russe de 425 millions de francs est signé par la banque Rothschild<sup>360</sup>. Il est également convenu qu'une voie ferrée transaralienne, entre Orenbourg et Tachkent, soit construite grâce à des fonds français<sup>361</sup>.

La guerre russo-japonaise marque un changement important dans les relations internationales et notamment dans les relations diplomatiques entretenues par les puissances européennes. La Russie tsariste, secouée par les défaites militaires et ébranlée par la révolution de 1905-1906, semble ne plus pouvoir jouer son rôle traditionnel en Europe. René Girault souligne les modifications stratégiques entraînées par ce nouvel état de fait :

« En Europe, les attitudes des principaux États intéressés dépendent de quatre facteurs essentiels : les considérations militaires, les points de vue financiers et économiques, les réalités géographiques, les concepts idéologiques. Les militaires partent d'une constatation claire : pour quelques années, l'armée russe est incapable d'une action importante ; dès lors, pour ceux qui, tels les Français, avaient fondé leur stratégie sur une alliance avec les forces russes, un choix est à faire : ou bien chercher ailleurs un appui militaire, ou bien aider au redressement accéléré de la puissance russe ; au contraire la liberté de manœuvre des adversaires

---

<sup>360</sup> René GIRAULT, *op. cit.*, p 215.

<sup>361</sup> Cette ligne doit servir à faciliter les communications vers l'Asie centrale. Elle peut donc être envisagée comme un atout pour la Russie en cas de conflit avec la Grande-Bretagne.

potentiels paraît augmentée : ainsi l'Autriche-Hongrie dans les Balkans, la Grande-Bretagne en Asie, peuvent s'enhardir et satisfaire de vieilles revendications. Mais la témérité n'est pas de mise ici, car la Russie n'est pas abattue, même si elle est atteinte ; ses réserves en hommes demeurent, ses moyens naturels (charbon, fer, bois) également ; les réalités géographiques subsistent.<sup>362</sup>. »

La défaite russe de 1905 a eu pour réponse de la part des investisseurs français une rupture assez brutale d'un accord déjà conclu concernant le placement d'un emprunt. Ce rejet par les banques françaises trouve un écho dans la presse où des critiques envers l'allié russe s'expriment de façon de plus en plus ouverte, malgré les vœux de Delcassé. La fragilité de l'alliance franco-russe ne peut pas échapper à la diplomatie allemande, pour qui un rapprochement continental, à savoir entre Berlin et Saint-Pétersbourg, reste un objectif stratégique attirant.

En parallèle, un autre événement diplomatique conduit à générer des tensions entre les puissances européennes. Il s'agit de la question marocaine<sup>363</sup>. Lors d'un voyage de Guillaume II à Tanger, l'empereur allemand évoque la légitimité des droits allemands sur le Maroc et réclame l'application de la « porte ouverte » « sans annexion ni monopole », comme cela a aussi été établi pour la Chine<sup>364</sup>. L'expression de ces ambitions allemandes se fait dans un contexte international qui laisse présumer d'un isolement français : la Russie n'est pas à même d'honorer son alliance militaire et la Grande-Bretagne paraît peu disposée à soutenir son alliée sur la question marocaine. Les états-majors sont consultés par les autorités politiques, la probabilité d'interventions militaires étant très forte. Mais alors que Londres maintient son soutien diplomatique à Paris, la majorité des dirigeants français rejettent la politique de Delcassé, accusée d'être trop risquée, pour celle de la conciliation et de la négociation avec Berlin. Delcassé quitte le Quai d'Orsay le 6 juin 1905. Une conférence internationale est prévue pour arriver de façon négociée à une sortie de crise. Fort du succès qu'est cette ouverture des pourparlers sur la question marocaine, Berlin maintient son offre d'alliance auprès de Saint-

---

<sup>362</sup> René GIRAULT, *op. cit.*, p 226.

<sup>363</sup> En 1880, un premier accord commercial signé entre les puissances européennes et le sultan marocain avait ouvert le pays aux entrepreneurs européens. Ces derniers défendent les intérêts de l'Espagne, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. Pour Paris, la pénétration au Maroc répond aux objectifs stratégiques de contrôle du Maghreb mais aussi à des besoins économiques. Un accord financier entre des banques françaises et le sultan Abd el Aziz est conclu en juin 1904 et consacre la primauté de la France sur le Maroc. Delcassé parvient à négocier cette position en obtenant les désistements italien (juin 1902), britannique (avril 1904) et espagnol (octobre 1904). À Berlin, on estime avoir été lésé par ces solutions auxquelles l'Allemagne n'a pas été associée.

<sup>364</sup> René GIRAULT, *op. cit.*, p 229.

Pétersbourg. Le 24 juillet 1905, Guillaume II et Nicolas II se retrouvent lors d'une croisière dans la mer Baltique. Le tsar signe à cette occasion un projet d'alliance défensive, qui prévoit qu'en cas d'attaque d'un des deux signataires par une puissance européenne, son allié le soutiendrait militairement<sup>365</sup>. Même si le traité de Björkö n'est pas en contradiction formelle avec l'alliance franco-russe, il empêche tout soutien de la Russie à la France contre l'Allemagne. Pour Nicolas II, intégrer Paris dans cette alliance continentale est le moyen d'assurer un équilibre solide. Cette perspective est rejetée par les autorités françaises, pour qui une telle alliance ne ferait qu'accroître la puissance allemande. L'Entente cordiale franco-britannique est d'ailleurs fermement rappelée, d'autant qu'au *Foreign Office*, Edouard Grey impose son choix d'une alliance solide avec Paris. Cette fermeté rend caduque le traité de Björkö : les accords financiers entre la Russie et la France sont absolument nécessaires à Nicolas II. Il n'est donc pas possible d'envisager de mettre fin à l'alliance franco-russe, alors qu'un nouvel emprunt de 1 250 millions de francs est évoqué en janvier 1906. Rouvier subordonne cette aide à un alignement complet de la Russie sur les positions françaises à propos du Maroc lors de la conférence prévue à Algésiras, du 14 janvier au 7 avril 1906.

Onze nations européennes participent à cet événement diplomatique international, auxquelles s'ajoutent les États-Unis et le Maroc. La conférence se donne pour objectif de trouver les moyens pour moderniser et internationaliser l'économie de l'Empire chérifien. Il est prévu en particulier de discuter de la régulation du commerce et des douanes, de la politique fiscale et financière, de l'établissement d'une banque d'État et du maintien de l'ordre. Les lignes n'ont pas bougé depuis le printemps 1905 : l'Allemagne cherche à obtenir de nouveaux droits en faisant valoir le principe de la porte ouverte, la France souhaite préserver sa position privilégiée sans prétendre à l'exclusivité<sup>366</sup>. Le 7 avril, les délégations s'accordent sur l'« Acte général de la conférence » composé de sept chapitres, de 123 articles et d'un protocole additionnel. Le texte garantit l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité du Maroc mais l'Empire chérifien est placé sous la protection des douze pays signataires par l'intermédiaire de leur corps diplomatique à Tanger. Ceux-ci prennent le contrôle de la police, de la Banque d'État, des impôts, des douanes, des travaux publics et se faisant établissent une forme de protectorat international sur le Maroc. L'Allemagne semble avoir obtenu satisfaction en officialisant la reconnaissance du principe de la porte ouverte mais en fait le règlement va dans le sens des

---

<sup>365</sup> Pour Nicolas II, le traité vise surtout la Grande-Bretagne, mais pour l'Allemagne, il permet de mettre fin au système Delcassé.

<sup>366</sup> Hélène HARTER, « La conférence d'Algésiras de 1906 ; un nouveau rôle pour les Etats-Unis dans le concert des nations ? » *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°42, automne 2015, p 81.

intérêts de la France qui conserve sa position privilégiée au Maroc. La sécurité des ports est ainsi de son ressort, conjointement avec l'Espagne, tandis qu'elle devient majoritaire dans la banque d'État créée pour accompagner la modernisation du pays. Dans son article sur la conférence d'Algésiras et le rôle diplomatique tenu par les États-Unis, Hélène Harter évoque la formule prêtée à Theodore Roosevelt<sup>367</sup>, « l'Allemagne a gagné l'organisation d'une conférence, la France a gagné le Maroc »<sup>368</sup>. Le déroulement des négociations d'Algésiras tend à confirmer cette opinion : les alliés britannique et russe ont soutenu les points de vue français alors que seule l'Autriche-Hongrie a paru partager les thèses allemandes.

Saint-Pétersbourg et Londres voient dans le renforcement de leurs alliances avec Paris, et le rapprochement progressif qui s'effectue entre elles, des avantages stratégiques concrets. Aplanir les contentieux asiatiques pour les Britanniques, avoir accès à la bourse anglaise pour les Russes sont des éléments participant à la construction de la Triple-Entente. Ainsi, dès le 31 août 1907, la Grande-Bretagne et la Russie signent un accord concernant leurs litiges asiatiques : les clauses concernent l'Afghanistan, le Tibet et la Perse. Pour Alexander Isvolsky, le ministre russe des Affaires étrangères, il est dès lors davantage question d'orienter sa politique vers les Balkans et les Détroits.

Pour la Serbie, les soubresauts dans la construction de l'alliance franco-russe ont des implications directes, le royaume étant lié aux deux puissances. Les autorités serbes sont donc particulièrement attentives à la qualité des relations qu'entretiennent la France et la Russie.

### **6.1.2 Les réactions serbes face à l'alliance franco-russe**

Pour les membres de l'élite serbe, la ratification des premiers accords conclus entre la France et la Russie en décembre 1893 est l'annonce du rétablissement d'un équilibre européen, plus favorable aux États balkaniques. En 1896 et 1897, les voyages officiels de Nicolas II en France et de Félix Faure à Saint-Pétersbourg sont des manifestations publiques du rapprochement entre

---

<sup>367</sup> « La participation américaine à la conférence d'Algésiras, quelques mois après leur médiation dans le conflit russo-japonais, témoigne de la place nouvelle qu'occupent les États-Unis dans le concert des nations longtemps dominé par les seules puissances européennes. Les États-Unis ne s'interdisent plus de se mêler des affaires européennes tandis que Theodore Roosevelt fait figure d'arbitre des relations internationales, ce qui lui vaut le prix Nobel de la paix en 1906 », *ibid.*, p 86.

<sup>368</sup> *Ibid.*, p 84.

les deux États. Patrimonio peut à cette occasion transmettre au Quai d'Orsay les réactions des autorités et de la population serbes.

« Si les Serbes ont fait taire leurs sentiments en cette circonstance, ils n'en voient pas moins dans les accords concertés à St Pétersbourg une précieuse garantie pour leur indépendance.

Les mots de justice et d'équité<sup>369</sup> ont soulevé bien des commentaires et bien des espérances ici comme ailleurs. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre, a-t-on dit, et rien n'exprime mieux l'impression ressentie en ces contrées.

Tout intérêt s'efface devant cet événement ; même les affaires de Turquie et les négociations pour le rétablissement de la paix entre la Turquie et la Grèce passent en ce moment au second plan.

Toute l'attention parmi les Slaves du Sud est dirigée sur ce qui vient de se passer à Saint Pétersbourg et sur les conséquences qui en découleront dans un avenir que l'on désire prochain.<sup>370</sup> »

Poursuivant son compte-rendu des réactions suscitées, Patrimonio fait part des articles de presse parus les jours suivants.

« Le journal officieux du Cabinet Simitch a publié dans son numéro d'aujourd'hui un nouvel article sur l'alliance de la France avec la Russie. Je crois devoir en adresser ci-joint la traduction à Votre Excellence. (...) Il a été reproduit par la presse de province de tous les partis. Il n'y a eu, d'ailleurs, dans cette circonstance, aucune note discordante dans la presse serbe, comme celle de tous les pays jougo-slaves environnant la Serbie. Elle a salué avec enthousiasme la proclamation de l'alliance franco-russe dans laquelle elle s'accorde à voir une précieuse garantie contre les tendances envahissantes des Allemands et des Magyars. De l'autre côté du Danube, les journaux publiés en langue serbe et en langue croate ont exprimé leur sentiment avec un ensemble qui a sa signification. (...) C'est pourquoi il m'a paru intéressant de signaler à Votre Excellence les démonstrations de chaleureuse sympathie avec lesquelles les principaux

---

<sup>369</sup> Les deux mots sont soulignés dans le texte original.

<sup>370</sup> AMAE, NS, P18770, Patrimonio à MAE, 29 août 1897, n°65.

organes de la publicité serbe et croate ont salué l'événement historique de Cronstadt.<sup>371</sup> »

Il est question de l'arrivée de Félix Faure en Russie et de l'échange des toasts à cette occasion, au nom des « nations amies et alliées<sup>372</sup> ». Il apparaît clairement que la presse serbe voit dans cet acte diplomatique un renforcement des positions slaves face à l'Autriche-Hongrie dans les Balkans. À ce moment pourtant, le gouvernement français maintient une attitude de neutralité pour les questions balkaniques : le *statu quo* est toujours à l'ordre du jour.

C'est avant tout sur des enjeux financiers et industriels que l'alliance franco-russe est apparue solide. Dominique Barjot, dans son article sur les entrepreneurs français, insiste sur l'essor apporté aux investissements français à la suite de la conclusion de l'alliance, malgré les fortes concurrences allemande et autrichienne dans les Balkans<sup>373</sup>. En avril 1906, Benoît en atteste directement dans sa correspondance avec le Département. Il insiste sur l'influence que peut avoir la Russie sur les choix du gouvernement serbe, notamment dans la conclusion des contrats d'armement.

« Messieurs Schneider et Cie qui poursuivent depuis un certain temps une importante affaire d'artillerie en Serbie ont à lutter depuis plusieurs mois contre les efforts simultanés des Usines et des banques allemandes et autrichiennes qui se sont unies pour essayer de faire échec à l'industrie française.

Les sentiments russophiles bien connus du Général Grouich, le nouveau Président du Conseil des Ministres de Serbie, permettent de supposer qu'une intervention de la diplomatie russe à Belgrade en faveur de l'industrie française serait très utile en ce moment, et de nature à contrebalancer efficacement la pression que l'Autriche-Hongrie cherche à exercer sur le Gouvernement serbe au profit des intérêts austro-allemands, en se servant du prétexte des traités de commerce et de l'union douanière serbo-bulgare.<sup>374</sup> »

---

<sup>371</sup> AMAE, NS, P18770, Patrimoine à MAE, 2 septembre 1897, n°67.

<sup>372</sup> René GIRAULT, *op. cit.*, p 183.

<sup>373</sup> Dominique BARJOT, *op. cit.*, p 64.

<sup>374</sup> AMAE, NS, P18768, Benoît à MAE, 1<sup>er</sup> avril 1906, n°46.



C'est effectivement autour de 1906 que l'alliance franco-russe, consolidée par l'issue de la conférence d'Algésiras, trouve une traduction concrète dans les Balkans. Les enjeux commerciaux et militaires sont alors soumis à une double tension : celle des relations bilatérales mais aussi celle des alliances. Pour la diplomatie française, la guerre douanière austro-serbe comme "l'Affaire des canons" conduit à envisager la Serbie sous ces deux aspects. Il s'agit d'observer en quoi les intérêts français pourraient être renforcés mais aussi d'afficher une solidarité durable avec les États alliés. En ceci, la période marque la transition entre l'Europe du concert des nations et celle des alliances.

## **6.2 Guerre douanière et jeux balkaniques**

Face au poids de l'Empire habsbourgeois dans la vie intérieure et extérieure de la Serbie, le royaume cherche le soutien de la Russie, traditionnellement protectrice des Slaves. Cependant le soutien de l'Empire tsariste fait défaut aux Balkans entre 1904 et 1905 : la guerre russo-japonaise puis la révolution détournent les intérêts de Saint-Pétersbourg de la péninsule balkanique. Les relations de la Serbie avec les autres puissances, bien que d'importance moindre, sont croissantes : l'Allemagne voit dans le royaume serbe un lieu possible de débouchés pour ses produits manufacturés. Quant à la France, elle est devenue le principal bailleur de fonds de l'État serbe. Les rapports entretenus avec les voisins balkaniques sont, eux, faits d'alliances et de rivalités. Une dépêche adressée au Quai d'Orsay, datée du 9 août 1905, par Fontenay, chargé d'affaires à Belgrade, expose les différents éléments caractérisant la situation diplomatique de la Serbie :

« La convocation de tous les représentants diplomatiques de Serbie à l'étranger à une réunion qui vient d'avoir lieu à Belgrade sous la présidence du Ministre des Affaires étrangères a donné lieu à des commentaires assez erronés de la part de la presse étrangère et même des journaux serbes. (...)

D'après ce que j'ai pu apprendre toutes les questions de politique extérieure ont été traitées et examinées lors de cette conférence. Un journal a prétendu qu'on l'y avait résolu de montrer moins de conciliation envers la Bulgarie et de resserrer les liens avec la Roumanie et la Grèce ; il n'en est rien : les relations avec la Roumanie sont parfaites depuis bien des années et rien ne menace de troubler cette harmonie ; on se montre

moins enthousiaste pour la Grèce qui s'obstine à ne vouloir se dessaisir en faveur des autres peuples des Balkans d'aucune partie des patrimoines qui lui sont échus ; enfin en ce qui concerne la Bulgarie on serait décidé à ne pas se laisser rebuter et à continuer sans se lasser les tentatives d'une politique de rapprochement dans l'intérêt commun des deux États.

En cas de crise grave, la Serbie croit pouvoir compter sur les sympathies de la France, de l'Italie et même de l'Angleterre, bien que les rapports officiels avec ce dernier pays n'aient pas encore été rétablis<sup>375</sup>. La Russie reste toujours la grande protectrice de la Serbie et celle-ci est décidée à ne rien faire qui pût avoir l'apparence d'une défection dans les heures d'épreuves ; on espère ici qu'une paix prochaine permettra au gouvernement du Tsar de reprendre le rôle qu'il pouvait tenir jusqu'à présent dans les affaires des Balkans et dont il fut momentanément distrait. Vis-à-vis de l'Allemagne, la politique de la Serbie paraît imprécise, on se demande encore quelles intentions peuvent cacher les politesses et les amabilités venant de Berlin.

La situation la plus délicate est naturellement celle du Royaume vis-à-vis de l'Autriche et de la Hongrie. Chacun de ces deux associés s'empresse maintenant auprès de la Serbie rejetant sur l'autre les fautes commises ensemble. Les Serbes se montrent sceptiques, ils doivent bien cela à l'expérience. (...) <sup>376</sup>»

Ce texte montre les différentes tensions existantes dans les Balkans et en Europe de façon générale. Les concurrences commerciales et financières s'ajoutent aux alliances en cours d'élaboration ou déjà conclues. Les rapports de force entre puissances, sur le terrain balkanique, sont de nature très variée. Pour le diplomate français, le compte rendu de la conférence serbe permet d'établir un état des lieux des enjeux balkaniques, mais aussi d'envisager les orientations de la politique étrangère du royaume de Serbie.

---

<sup>375</sup> À la suite des régicides de 1903, la Grande-Bretagne a suspendu ses relations officielles avec la Serbie. La reprise intervient en 1907.

<sup>376</sup> AMAE, NS, P18775, Fontenay à MAE, 9 août 1905, n°99.

### 6.2.1 Origines et aspects de la crise austro-serbe

À la suite du changement de dynastie en Serbie en 1903, l'Autriche-Hongrie voit sa position évoluer. Alors qu'elle avait pu s'attacher la Serbie au travers des liens tissés avec la dynastie Obrenović et la signature de la convention secrète accompagnant l'accord commercial de 1881, elle maintient la Serbie, même proclamée royaume indépendant, comme un élément de la sphère habsbourgeoise face aux intérêts russes. Cet objectif est envisagé depuis le traité de Berlin, qui ouvre le vaste marché balkanique à l'économie autrichienne. L'article 4 du traité de 1881 spécifie en outre que la Serbie n'a pas le droit de conclure de traité avec un autre État sans l'accord préalable de l'Autriche-Hongrie<sup>377</sup>. Les échanges entre les deux pays sont régis par un traité commercial, signé le 9 août 1892. Les tarifs douaniers sont alors fixés pour les différentes catégories de marchandises et sont abaissés de façon importante par rapport au tarif général. Vienne jouit de droits de douane réduits pour ses produits ; la Serbie peut exporter son bétail vivant en Autriche-Hongrie grâce aux conditions de la convention vétérinaire annexée au traité. Il s'agit d'un privilège, accordé, dans les Balkans, uniquement à la Serbie. Toutefois, cette convention est également un moyen de pression de Vienne sur le royaume serbe du fait de l'importance des exportations d'animaux pour Belgrade et des difficultés de conservation des aliments à l'époque. « Rien qu'en menaçant de fermer la frontière aux porcs (...) le cabinet de Vienne est sûr d'arrêter net à Belgrade toute velléité d'émancipation politique.<sup>378</sup> » Cela est d'ailleurs le cas à huit reprises entre 1882 et 1901<sup>379</sup>. Néanmoins, ce traité commercial est prolongé jusqu'en 1905, date à laquelle il est prévu de renégocier un nouveau contrat.

L'empire habsbourgeois se garde ainsi un droit de regard sur la politique menée par les États balkaniques ainsi que sur les rapports entretenus entre ces pays. Dans cette perspective, le rapprochement serbo-bulgare qui est manifeste à partir de 1905, mécontente les autorités impériales et royales. En Serbie, l'émancipation économique est à l'ordre du jour. Le problème de la Macédoine étant un obstacle majeur au développement de relations approfondies, les gouvernements de Belgrade et de Sofia s'attachent tout d'abord à élaborer un accord commercial. En septembre 1904, les négociations s'ouvrent à ce sujet. Mais c'est un traité de commerce ambitieux qui est signé en juillet 1905 entre les deux pays : cette véritable union

---

<sup>377</sup> Alfred PRIBRAM, *Die politischen Geheimverträge Österreich-Ungarns 1879-1914 nach den Akten des Wiener Staatsarchivs*, Vienne, 1920, pp 18-19.

<sup>378</sup> René PINON, *France et Allemagne, 1870-1913*, Paris, p 641.

<sup>379</sup> Catherine PARDIEU, *La "guerre des cochons" entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie (1906-1911), l'une des premières guerres commerciales modernes*, Alfort, 1995, p 19.

douanière est rendue publique à partir de janvier 1906. L'accord entre les deux royaumes des Balkans déplaît à Vienne, où l'on considère ce traité comme un « échec sérieux de la politique austro-hongroise <sup>380</sup> ». Il peut en effet être envisagé comme l'amorce de la formation d'une alliance slave, à proximité de l'empire austro-hongrois. De plus, ce traité représente, pour le gouvernement serbe, une façon d'échapper à l'hégémonie commerciale de Vienne. C'est d'ailleurs ce que note le comte Goluchowski devant les diplomates serbes :

« Le comte Goluchowski se montre fort mécontent de ce qu'il considère comme un mauvais procédé contre l'Autriche-Hongrie : il a déclaré aux délégués serbes qu'il n'admettrait jamais une convention qui exclut l'Autriche-Hongrie du bénéfice de la nation la plus favorisée et qu'il suspendait les négociations commerciales avec le gouvernement serbe. <sup>381</sup> »

Sur le plan économique, cette union douanière n'aurait cependant pas eu de conséquences graves : le commerce serbe avec la Bulgarie reste secondaire par rapport à celui avec l'Autriche-Hongrie. Mais il est vrai qu'elle peut être une stimulation pour les échanges entre les deux royaumes. Toutefois, le traité prévoit que certains articles soient revus s'ils sont contraires à ceux, en cours de négociations, du traité de commerce austro-serbe. Les raisons politiques semblent donc l'emporter sur la réaction de Vienne, tenue à l'écart de tous les pourparlers et surprise par l'annonce de traité de commerce serbo-bulgare. L'Autriche-Hongrie invoque alors la violation à l'article 8 du traité de Berlin, qui spécifiait que « le commerce de toutes les puissances serait traité, en Bulgarie, sur le pied d'une parfaite égalité <sup>382</sup> ». Lorsqu'il évoque cette période des années 1900-1910, et surtout les tensions austro-serbes, Stefan Zweig souligne les « perpétuelles chamailleries », qui « n'étaient nées que de certains traités de commerce relatifs à l'exportation des porcs serbes <sup>383</sup> ».

---

<sup>380</sup> AMAE, NS, P18779, Reverseaux à MAE, 9 janvier 1906, n°1.

<sup>381</sup> *Ibidem*.

<sup>382</sup> Catherine PARDIEU, *op. cit.*, p 25.

<sup>383</sup> Stefan ZWEIG, *Le monde d'hier ; Souvenirs d'un Européen*, Paris, Belfond, 1993, p 271-272. Le porc possède une importance économique et symbolique considérable pour la Serbie. Selon Alphonse MUZET, dans *Aux pays balkaniques : Monténégro, Serbie, Bulgarie*, Paris, 1913, on peut lire, p 142 : « Les Serbes consacrent à l'élevage des porcs tellement de soins, que les journaux satiriques de la Péninsule ont pour habitude, lorsqu'ils représentent un Serbe, de toujours le faire suivre d'un porc. La vérité est que le pays s'est surtout adonné à cet élevage, parce que les porcs s'engraissent très vite et résistent aux épidémies. »

Soutenue par Berlin<sup>384</sup>, Vienne est rejointe dans son attitude d'opposition au traité serbo-bulgare par l'empire ottoman qui n'a pas été consulté par la Bulgarie, encore tributaire de Constantinople, pour les négociations. La Russie fait remarquer quant à elle qu'elle ne voit pas d'atteinte aux articles du traité de Berlin, alors que la France soutient les deux États balkaniques. Une dépêche du 24 janvier 1906, adressée à Émile Rouvier, résume ainsi la position française :

« L'Autriche-Hongrie s'est habituée à considérer la Serbie comme une vassale ; en maintes occasions elle a abusé de sa puissance pour la dominer et l'humilier sans que jamais elle ait trouvé d'opposition ni de la part du souverain ni de celle du peuple dont elle méprise la condescendance et s'étonnant de la première résistance qu'elle rencontre, elle n'hésite pas à la briser par la violence, le seul moyen efficace d'après elle, pour l'amener à une prompt capitulation. Elle a peut-être raison sur ce dernier point, mais elle a tort de ne pas calculer combien de pareils procédés font le jeu de l'Allemagne, dont les tentatives pour supplanter l'Autriche en Serbie ne sont un mystère pour personne sauf pour les Autrichiens qui ne veulent pas le voir. <sup>385</sup>»

À cette manifestation d'entente slave, l'Autriche répond donc à la Serbie par une note où elle se déclare opposée à toute reprise de négociations pour le traité de commerce et où elle se dit résolue à fermer sa frontière si l'accord douanier entrerait en vigueur. On est persuadé à Vienne que la menace est suffisante pour faire reculer le royaume serbe<sup>386</sup>. Le gouvernement serbe de Styanović s'engage d'ailleurs à différer la ratification du traité serbo-bulgare afin de le modifier pour qu'il n'entrave pas les conclusions des pourparlers entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie. Or, comme il est possible de le lire dans un télégramme de l'ambassadeur de Vienne au ministre des Affaires étrangères, daté du 12 janvier 1906 : « Le Conseil des Ministres a décidé de ne reprendre les négociations commerciales avec la Serbie qu'après l'engagement écrit de cette

---

<sup>384</sup> AMAE, NS, P18779, Reverseaux à MAE, 9 janvier 1906, n°3.

<sup>385</sup> AMAE, NS, P18779, Reverseaux à MAE, du 24 janvier 1906, n°10.

<sup>386</sup> AMAE, NS, P18779, Reverseaux à MAE, 14 janvier 1906, n°6. « Quant à la Serbie qu'elle tient sous sa dépendance économique, l'Autriche-Hongrie ne semble pas craindre sa résistance, et serait fort étonnée qu'elle ne cédât pas devant la menace de sa frontière. Elle devrait peut-être se préoccuper un peu plus de l'effet produit sur l'opinion publique serbe par ses procédés autoritaires et des difficultés qu'elle va créer au gouvernement et au roi en leur imposant une humiliation que ressentira toute la nation ».

dernière de renoncer à son traité avec la Bulgarie.<sup>387</sup>» Pour le gouvernement radical serbe, cela revient à remettre en cause l'indépendance commerciale, voire nationale du pays.

Le 23 janvier 1906, les négociations austro-hongroises avec la Serbie sont rompues et la frontière de l'empire est fermée au bétail et aux volailles venant du royaume par application de la convention vétérinaire qui autorise l'adoption de pareille mesure, si des cas de maladies ou des germes d'épizooties sont signalés. Un arrêté rendu le 23 janvier justifie en effet l'ordre de fermeture de la frontière par la constatation de plusieurs cas de maladie. Ceux-ci remontent toutefois aux mois d'octobre et de décembre 1905.<sup>388</sup> Il apparaît clairement que la fermeture des frontières ne répond pas uniquement à des questions d'ordre sanitaire. Les négociations reprennent entre les deux États au courant du mois de février 1906. Un article du quotidien *Le Temps* revient le 6 juin 1906 sur cette période :

« Il est toujours pénible d'être en désaccord avec ses voisins. Mais quand on dépend d'eux par des relations commerciales nécessaires, ces désaccords deviennent insupportables. C'est le cas pour la Serbie vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie. Elle ne peut se passer de cet acheteur sûr et commode des produits de son élevage. Et elle ne veut pas s'incliner devant les prétentions parfois bien indiscretes de ce très sérieux client. Il faut donc trouver des transactions acceptables.<sup>389</sup>»

L'Autriche-Hongrie demande de faire supprimer certains articles du traité de commerce serbo-bulgare, transformant ce dernier en simple convention commerciale. Le gouvernement serbe adhère aux modifications réclamées. Il est donc prévu de reprendre les négociations en cours pour le renouvellement du traité de commerce austro-serbe. Au 24 février, l'ambassadeur de France à Vienne considère le conflit comme clos<sup>390</sup>. Mais au cours du mois de mars, les tensions se ravivent. Une résolution est votée à la Skupština, qui demande le rattachement au prochain traité de commerce d'une convention vétérinaire. Par cette démarche, la Serbie entend défendre davantage ses intérêts. Une guerre des tarifs s'instaure dès lors, l'Autriche-Hongrie appliquant aux marchandises serbes des taxes habituellement réservées aux produits des pays n'ayant conclu aucune convention commerciale avec le pays importateur. Ce tarif est alors très élevé.

---

<sup>387</sup> AMAE, NS, P18779, Reverseaux à MAE, 14 janvier 1906, n°8.

<sup>388</sup> AMAE, NS, P18779, Reverseaux à MAE, 24 janvier 1906, n°10.

<sup>389</sup> *Le Temps*, 6 juin 1906.

<sup>390</sup> AMAE, NS, P18779, Reverseaux à MAE, 24 février 1906, n°28.

Catherine Pardieu, auteure d'une thèse de doctorat en études vétérinaires intitulée *La "guerre des cochons" entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie (1906-1911), l'une des premières guerres commerciales modernes*, soutenue à Alfort en 1995, fait une comparaison entre les anciens et les nouveaux tarifs appliqués aux produits de l'agriculture et de l'élevage serbes. On peut donc noter que les 100 kg de blé passent de 1,50 à 6,30 couronnes, les 100 kg de viande de 12 à 30 couronnes<sup>391</sup>. Cette situation entraîne la démission du gouvernement de Stoyanović : le refus austro-hongrois d'octroyer une nouvelle convention vétérinaire rend un accord difficile entre les deux pays et ce, d'autant que Vienne veut limiter l'entrée du bétail à 25 000 bêtes à cornes et 80 000 porcs, sachant que la moyenne des exportations serbes est de 60 000 bêtes à cornes et 150 000 porcs<sup>392</sup>. Dès lors, l'Autriche-Hongrie associe en outre la question du renouvellement de ce traité de commerce avec celle de la reconstitution de l'armement serbe ainsi que du nouvel emprunt voulu par Belgrade. La rupture austro-serbe est officielle à partir du 6 juillet 1906. La question est autant d'ordre économique que d'ordre politique et c'est ce qu'observe l'envoyé extraordinaire de France à Sofia, le 10 juillet :

« Le renouveau des hostilités douanières entre l'Autriche et la Serbie a donc causé en Bulgarie une réelle surprise et une certaine préoccupation à cause de la répercussion que cet état de choses peut avoir sur les rapports ultérieurs de la Principauté avec l'Autriche-Hongrie et avec l'Allemagne.(...) On sent parfaitement ici que le conflit actuel s'ouvre dans des conditions particulièrement graves, qu'il ne s'agit pas seulement pour la Serbie de défendre ses prérogatives d'État souverain, mais que c'est l'indépendance politique et économique des peuples slaves des Balkans qui est actuellement en jeu, indépendance menacée par les tendances à l'expansion du Pangermanisme dont l'Autriche n'est en cette occasion que l'instrument plus ou moins conscient. On recommande donc au gouvernement de solidariser ses intérêts avec ceux de la Serbie et de faire cause commune avec le Royaume voisin. <sup>393</sup>»

Dès le 15 juillet également, le consul de France à Budapest s'interroge sur les motivations profondes de Vienne. Il est convaincu du soutien de l'Allemagne dans cette opération et se

---

<sup>391</sup> Catherine PARDIEU, *op. cit.*, p 37. La couronne est l'unité de base du système monétaire austro-hongrois depuis 1892. 1 couronne équivaut en 1906 à 1,05 francs.

<sup>392</sup> AMAE, NS, P18779, Reverseaux à MAE, 1<sup>er</sup> avril 1906.

<sup>393</sup> AMAE, NS, P18779, Légation de France à Sofia à MAE, 10 juillet 1906, n°48.

questionne sur la solidité de l'alliance austro-hongroise face à cette crise : « On se demande si l'Autriche ne se préparerait pas à faire un coup de force contre la Serbie, certaine qu'elle serait de l'assentiment et de l'appui moral de l'Allemagne et aussi pour réparer la faute qu'elle se reproche d'avoir commise en n'occupant pas Belgrade après l'assassinat du roi Alexandre. <sup>394</sup>»

Après la rupture économique avec l'Autriche-Hongrie, la Skupština adopte, au début du mois d'août 1906, un projet de loi autorisant le gouvernement à conclure de nouveaux traités de commerce. Il s'agit de chercher de nouveaux débouchés aux productions. Vue l'importance qu'a toujours représentée le marché austro-hongrois pour le royaume, il devient en effet urgent de pallier cette perte. Dans un rapport de l'inspecteur des Finances en mission, membre du Conseil de l'Administration des Monopoles en Serbie, Sallandrouze de Lamornaix, on peut lire un appel au gouvernement serbe de la part de Nikola Pašić<sup>395</sup>. Conscient de l'impasse dans laquelle se trouvent la Serbie et l'Autriche-Hongrie, le chef du cabinet serbe veut s'assurer des constantes dispositions des banques françaises à se charger de l'émission de l'emprunt et de son admission à la cote de la Bourse de Paris. Il veut également avoir des garanties de la part de la France pour l'exportation des produits agricoles et de la viande de porcs.

### **6.2.2 Le soutien commercial et logistique français**

L'enjeu majeur du gouvernement serbe est d'assurer le maintien des exportations serbes. Beaucoup d'articles bénéficiaient jusqu'ici de la clause de la nation la plus favorisée et étaient taxés selon le traité de commerce austro-serbe de 1892, prévoyant un abaissement des droits de douane sur de nombreuses fournitures. Avec la rupture douanière, ces articles sont désormais taxés d'après un nouveau tarif général, dont les droits sont plus élevés. Les exportations serbes sont de ce fait compromises. Le gouvernement de Belgrade doit se charger de redéfinir rapidement les tarifs douaniers avec les différents pays importateurs<sup>396</sup>. Contemporain de cette crise, René Pinon fait le point en 1907 sur les conséquences de cette situation dans un article intitulé « Le conflit austro-serbe », publié dans la *Revue des Deux Mondes* :

« La rupture des relations commerciales avec l'Autriche laissait sans bases et sans règles nos relations commerciales avec la Serbie ; nos

---

<sup>394</sup> AMAE, NS, P18779, Fontenay à MAE, 15 juillet 1906, n°80.

<sup>395</sup> AMAE, NS, P18777, Rapport sur la situation économique, financière et politique de la Serbie de 1901 à 1906. 29 décembre 1906.

<sup>396</sup> Catherine PARDIEU, *op. cit.*, p 57.



marchandises jouissaient, en effet, du traitement de la nation la plus favorisée auquel un traité de commerce apportait des modifications pour quelques articles. La nation la plus favorisée étant l'Autriche-Hongrie, l'état de guerre économique, entre elle et la Serbie, nous mettait dans la nécessité urgente de négocier un nouveau traité, d'autant plus que nos relations commerciales tendaient à se développer.<sup>397</sup>»

Dès juin 1906, la France fait ainsi connaître sa position et son accord pour importer une partie des productions serbes. Toutefois, le ministre des Affaires étrangères, Léon Bourgeois, reste prudent. Il ne veut pas que la France donne l'impression de s'engager ouvertement contre l'Autriche. La politique de prudence souvent évoquée est toujours de mise et il n'est pas question pour le Quai d'Orsay de rompre l'équilibre des puissances dans les Balkans, malgré ses fragilités. Bourgeois souhaite donc être certain du refus de Vienne de poursuivre les négociations avec la Serbie. Sallandrouze de Lamornaix écrit à ce sujet dans un rapport de décembre 1906: « Le ministre des Affaires étrangères me fit connaître que, malgré tout son désir de ne pas paraître user à l'égard de l'Autriche d'un procédé peu amical, il ne lui semblait pas possible de sacrifier les intérêts français engagés en Serbie (...): "Si l'Autriche refuse, chaque pays sera alors libre de tenter sa chance".<sup>398</sup>» Bourgeois insiste d'ailleurs par la suite pour que les négociations relatives à l'emprunt n'aient pas lieu à Paris, afin d'éviter de paraître prêter à la Serbie un appui diplomatique dans sa lutte contre la Double-Monarchie. Néanmoins, il est possible d'envisager pour cette intervention française une stratégie répondant à la théorie de l'alliance de revers : l'Autriche-Hongrie est perçue comme une composante du système allemand en Europe et la logique des blocs conduit la France à considérer la Serbie comme un rempart contre les puissances germaniques. Dans une dépêche commerciale, Roger Clause, chargé d'affaires à Belgrade en juin 1907, exprime clairement les intentions ministérielles.

« Travailler pour l'accroissement des relations économiques de la France et de la Serbie, c'est donc soutenir le crédit de la Serbie pendant les crises périodiques qu'elle doit subir ; c'est encore émanciper la Serbie de la tutelle autrichienne ; c'est l'affranchir de l'influence allemande ; c'est fortifier les pays des Balkans contre la poussée germanique.<sup>399</sup>»

---

<sup>397</sup> René PINON, *op. cit.*, pp 655-656.

<sup>398</sup> AMAE, NS, P18777, Rapport sur la situation économique, financière et politique de la Serbie de 1901 à 1906. 29 décembre 1906.

<sup>399</sup> AMAE, NS, P18777, Clause à MAE, 10 juin 1907, n°25.

Toutefois, les négociations financières relatives à l'emprunt serbe montrent que Paris ne cherche pas la rupture avec Vienne : les membres de la légation française à Vienne proposent à plusieurs reprises de se faire les intermédiaires d'un rapprochement austro-serbe sur cette question. Il s'agit pour le Quai d'Orsay de parvenir à un équilibre entre le développement de ses intérêts en Serbie et la gestion des tensions internationales.

De son côté, la Serbie tente d'ouvrir ses relations commerciales à d'autres partenaires. Dans les Balkans, elle trouve les associés indispensables pour l'acheminement des produits vers l'Europe occidentale. Elle conclut ainsi une convention de commerce avec la Roumanie, en décembre 1906. Avec la Bulgarie, elle applique le régime de la nation la plus favorisée, la convention d'union douanière ayant dû être abandonnée. Le premier traité de commerce à proprement dit est le renouvellement d'un accord entre l'Empire ottoman et la Serbie : il est ratifié dès mai 1906 par Constantinople. Les partenariats concernent également l'Europe occidentale. L'Italie conclut un traité de commerce et de navigation avec le royaume serbe au mois de janvier 1907. Elle se trouve rapidement prête à importer le bétail serbe, débarqué au port de Gênes. C'est en février 1907 que la Grande-Bretagne, la Russie et la Suisse concluent un traité avec la Serbie, rejointes en avril de la même année par la Belgique. L'Espagne signe cet accord au début du mois de novembre 1908. Des négociations sont également conduites pour assurer les relations commerciales avec la Suède, la Norvège et le Danemark. La Serbie avait déjà signé un traité de commerce avec l'Allemagne en novembre 1904. Cet acte est complété en 1907. Bien qu'alliée de l'Autriche-Hongrie depuis 1879, l'Allemagne défend ses intérêts commerciaux et concurrence ceux de la Double-Monarchie dans les Balkans pour placer au mieux ses capitaux, dans un marché alors disponible.

Dans ce contexte, la France et la Serbie entament les discussions pour la conclusion de leurs nouveaux rapports commerciaux à partir d'octobre 1906<sup>400</sup>. Les deux pays ont cependant des attentes différentes. Si le royaume veut conclure un traité, la forme de l'accord à venir selon Paris est, non celle d'un traité, mais d'une convention additionnelle à celle déjà passée le 5 juillet 1893<sup>401</sup>. Mais la question commerciale se trouve imbriquée à celle de la commande en

---

<sup>400</sup> AMAE, NS, P18777, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes au président du Conseil et MAE, 14 février 1906, n°43. Il est déjà question de ces négociations au mois de février 1906, avant la rupture définitive des échanges entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie.

<sup>401</sup> AMAE, NS, P18777, Clause à MAE, 26 septembre 1906, n°38.

Arrangement du 5 juillet 1893 « Les deux hautes parties contractantes se garantissent réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée en tout ce qui touche l'établissement des nationaux, ainsi qu'en matière de commerce et de navigation, tout pour l'importation, l'exportation et le transit, et en général, tout ce qui concerne les droits de douane et les opérations commerciales que pour le paiement des taxes qui s'y rapportent. (...) Même traitement

armement, que nous développerons plus tard. Les négociations sur la teneur des relations commerciales se trouvent allégées lorsque, le 5 décembre 1906, les députés de la Skupština votent à 89 voix contre 62 en faveur de l'approbation d'une commande à l'industrie française<sup>402</sup>. Il s'agit de 47 batteries de campagne, chacune de 4 pièces avec 12 caissons et 750 coups par pièces ainsi que 9 batteries de montagne, de 4 pièces chacune avec 110 caissons et 750 coups par pièces<sup>403</sup>. À la suite du règlement de ces aspects, la question commerciale est finalement décidée par la signature, le 5 janvier 1907, d'une "Convention de commerce et de navigation entre la France et la Serbie"<sup>404</sup>. Promulguée au *Journal Officiel* le 11 mars 1907, la convention entre en vigueur le jour même.

Les modalités de l'exportation des différentes marchandises serbes ayant été réglées pour la plupart au cours de l'hiver 1906-1907, l'écoulement de la production agricole de la campagne d'octobre-mars peut avoir lieu. L'élément le plus important des exportations serbes restant le bétail et surtout le porc, c'est autour de lui que les aménagements les plus importants sont faits. Le gouvernement serbe a donc favorisé la construction d'abattoirs. Aux trois existants depuis 1903, se sont ajoutés deux nouveaux en 1906 ; à Belgrade, Mladenovatz, Velika Plana et Yagodina, les abattoirs d'État pratiquent des prix incitant les éleveurs à y amener leurs bêtes. Se pose également le problème de la conservation : lorsque les viandes étaient vendues sur les marchés austro-hongrois, la proximité permettait la fraîcheur. Maintenant qu'elles sont destinées à des acheteurs plus lointains, il faut trouver un moyen d'éviter toute altération. La méthode traditionnelle de salage du cochon est maintenue. La nouveauté se trouve davantage dans les expériences de réfrigération : cette technique est cependant encore trop récente et son application reste coûteuse. Elle n'est pas suivie. Le commerce avec des pays lointains a toutefois poussé au développement d'entreprises de conservation de la viande en Serbie<sup>405</sup>.

Afin de faire face à ces nouvelles exportations, il devient indispensable de développer les moyens de transport. Le chemin de fer est privilégié : l'État serbe doit maintenir le programme de construction du réseau ferré, faire construire de nouvelles lignes, passant de ce fait de nouvelles commandes aux industries européennes. À partir de septembre 1906, les tarifs de chemins de fer sont réduits en Serbie pour faciliter l'exportation. Dans toutes les stations serbes

---

pour le transport par chemins de fer (...) En échange du tarif minimum français, la Serbie accorde des réductions sur les droits inscrits à son nouveau tarif. »

<sup>402</sup> AMAE, NS, P18777, Benoît à MAE, 5 décembre 1906, n°96.

<sup>403</sup> AMAE, NS, P18777, Rapport sur la situation économique, financière et politique de la Serbie de 1901 à 1906. 29 décembre 1906.

<sup>404</sup> AMAE, NS, P18777, Convention commerciale franco-serbe de 1907.

<sup>405</sup> Catherine PARDIEU, *op. cit.*, pp 68-69

aux frontières de Bulgarie et de Turquie une diminution de 50% est accordée pour le transport des céréales, de 20% pour le transport du gros bétail et de 50% pour le transport des porcs vivants, de toutes les gares de Serbie jusqu'aux abattoirs de Belgrade, à condition que les porcs soient réexpédiés abattus. Enfin, les viandes salées et les extraits de viandes bénéficient d'un tarif de 2,50 francs par tonne et par an lorsqu'ils sont transportés par voie de chemin de fer<sup>406</sup>. Ces tarifs réduits ne sont prévus que pour la durée d'une année. Toutefois, on peut penser qu'ils ont été reconduits tout au long de la guerre douanière. Pour accéder aux marchés des pays les plus éloignés, le transport sur l'eau est indispensable. Sans façade maritime, le royaume serbe utilise le Danube sur lequel il peut faire croiser des bateaux de ses propres compagnies. Ils desservent surtout l'Allemagne, la France, mais aussi la Bulgarie et la Roumanie. Le gouvernement serbe fait également appel à des compagnies étrangères pour accélérer les échanges et pour limiter les dépenses entraînées par de nouvelles constructions. Des conventions navales sont ainsi conclues avec, par exemple, une compagnie de Gênes pour l'Italie. Pour atteindre la mer Noire, la Serbie a traité avec la compagnie de navigation roumaine du Danube. Une fois arrivées à la mer Noire, il est possible de transporter les marchandises par voie maritime. Cependant, le port méditerranéen de Salonique est beaucoup plus pratique pour ce type d'exportations : il est accessible aux échanges serbes à la suite d'un accord avec Constantinople. En fait, les céréales vont surtout prendre la voie du Danube et les chemins de fer alors que le bétail passe par Salonique. En septembre 1907, Nikola Pašić peut dire à Descos, ministre plénipotentiaire de France à Belgrade : « nos porcs vont en France et en Italie, nos blés en Belgique, nos prunes et nos maïs en Allemagne, nos farines en Macédoine et en Grèce, nos bœufs en Égypte. <sup>407</sup> »

Deux sociétés françaises vont tirer avantage de cette situation. Il s'agit d'une part d'une compagnie de navigation, qui se charge des transports méditerranéens et continentaux, ainsi que d'une entreprise importatrice de viandes salées. Ces deux établissements remplissent des tâches que le ministère des Affaires étrangères juge très avantageuses pour le développement de l'influence française en Serbie. La Compagnie Marseillaise de Navigation à vapeur, aussi appelée Compagnie Fraissinet, du nom de son propriétaire, est la principale interlocutrice des autorités serbes pour la question des transports de bétail. Dans un article du journal *Le Temps*, le ministre des Finances serbe, Paću l'évoque comme étant, en janvier 1907, la seule société en contrat avec l'État serbe<sup>408</sup>. Il est déjà fait mention de la Compagnie Fraissinet dans la

---

<sup>406</sup> AMAE, NS, P18777, Clause à MAE, 15 septembre 1906, n°71.

<sup>407</sup> AMAE, NS, P18780, Descos à MAE, 26 septembre 1906, n°48.

<sup>408</sup> *Le Temps*, article du 16 janvier 1907, "La politique économique de la Serbie".

correspondance diplomatique au mois de septembre 1906. Roger Clausse note en effet que pour profiter au mieux de la situation, la Compagnie Fraissinet doit se hâter d'envoyer dans la capitale serbe, son agent résident à Constantinople, afin que celui-ci organise les transports de bétail par le port bulgare de Varna et par Salonique<sup>409</sup>. Dès le mois d'octobre 1906, un agent est d'ailleurs nommé pour Belgrade : il s'agit d'un M. Vaillant, secondé pour la mise en place du trafic par le fondé de pouvoir de la Compagnie et agent général dans le Levant, M. Schrimpf.

C'est au début du mois de septembre qu'une convention est signée entre la Serbie et la compagnie française. Cette dernière peut alors transporter des marchandises vers Marseille et Gènes. Il est à noter qu'à partir du mois de décembre 1907, la Compagnie des Messageries maritimes obtient également ce droit de transport sur la ligne Salonique-Marseille. Ces deux sociétés de transport maritime se voient accorder par le gouvernement serbe la même réduction de 10% sur les tarifs de chemins de fer, pour acheminer le bétail de Belgrade jusqu'au port macédonien. À la suite de l'entrée en vigueur de la convention commerciale et navale entre la France et la Serbie, la Compagnie Fraissinet effectue également des transports sur le trajet France-Serbie. Elle suit deux parcours vers le royaume serbe : via Salonique, en partant de Marseille un jeudi par quinzaine puis en réexpédiant les produits par chemin de fer ; via Braila (Roumanie), en partant de Marseille un dimanche par quinzaine avec transbordement sur des bateaux fluviaux pour remonter le Danube<sup>410</sup>.

Il faut cependant régler des problèmes liés à la durée des arrêts entre la capitale serbe et le port égéen, au parage des animaux en attendant leur transfert sur les navires. Ces questions sont d'ailleurs évoquées dans la correspondance diplomatique :

« Ces affaires paraissent donner en ce moment de très beaux bénéfices, à cause du bas prix des porcs en Serbie et de leur prix élevé en France et en Espagne ; mais elles comportent d'assez grands risques, car le trajet de 48 h en chemin de fer, l'absence de parcs ouverts à Salonique, et le trajet assez long de la gare au bateau peuvent causer l'étouffement d'un nombre appréciable de porcs, amenés à leur maximum d'engraissement. <sup>411</sup>»

Les exportations serbes par Salonique augmentent malgré ces difficultés. Les chiffres du commerce des bovins sont indiqués dans les archives du ministère des Affaires étrangères.

---

<sup>409</sup> AMAE, NS, P18780, Clausse à MAE, 15 septembre 1906, n°81.

<sup>410</sup> AMAE, NS, P18796, lettre de la Compagnie Fraissinet à MAE, 30 juillet 1907.

<sup>411</sup> AMAE, NS, P18777, Descos à MAE, 25 novembre 1907, n°87.

Ainsi, on passe de 1 950 têtes en 1906 à 7 950 en 1907 et 16 550 en 1908 pour finir à 34 050 têtes en 1910<sup>412</sup>. La compagnie navale transporte la marchandise achetée à Belgrade par la Maison Bigeon, de Bordeaux. Cette société achète de la viande issue des abattoirs de Belgrade et se charge de la revendre en France, mais aussi dans les pays du nord de l'Europe et surtout l'Angleterre. La Maison Bigeon signe au courant du mois de septembre 1906 un contrat avec les abattoirs serbes qui garantit à la maison française l'achat pour cinq ans de toutes les viandes de porcs. S'agissant comme nous avons déjà pu le souligner du plus important des produits serbes, ce contrat revêt une importance indéniable. Dès le mois d'octobre 1906, Roger Clausse souligne cet aspect dans une dépêche :

« Il y aura lieu de tenir compte du développement qui doit résulter pour notre commerce avec la Serbie de la rupture commerciale de ce pays avec l'Autriche-Hongrie et du besoin pour la Serbie de trouver de nouveaux débouchés pour son exportation (besoin qui s'est manifesté par la convention conclue avec la compagnie Fraissinet céréales et fruits par le Danube-Braïla et les lignes Bulgarie-Varna, bêtes à cornes et viandes via Salonique et Marseille, et par l'important contrat conclu par la maison Bigeon pour l'exportation de tous les porcs provenant des abattoirs de Belgrade). Il faudra également tenir compte de l'extension qu'il y aura lieu de donner à nos demandes par suite de l'absence de l'ancien tarif conventionnel austro-serbe.<sup>413</sup>»

Le contrat de la Maison Bigeon, s'il est valable avec les cinq abattoirs de Serbie, est suspendu en cas de réouverture de la frontière entre l'Autriche-Hongrie et le royaume. Toutefois, la société bordelaise envoie à Belgrade quatre de ses commissionnaires. Ils expédient des cochons vivants par Salonique vers Marseille mais aussi vers l'Espagne pour la manufacture de saucissons de Vich. Ils envoient également des bœufs et des moutons en Espagne ainsi qu'en Suisse<sup>414</sup>.

La mise en place de ces exportations d'animaux vivants et de viandes salées est toutefois observée de façon mitigée. Ainsi à la fin de l'année 1907, soit près de deux ans après le début de la guerre douanière, les autorités françaises soulignent que l'entreprise de la Maison Bigeon est durable, car elle ouvre au commerce serbe les pays d'Europe du nord. Cependant, en ce qui

---

<sup>412</sup> AMAE, NS, P18796, Descos, à MAE, 1<sup>er</sup> février 1911, n°23.

<sup>413</sup> AMAE, NS, P18795, Clausse à MAE, 1<sup>er</sup> octobre 1906, n°79.

<sup>414</sup> AMAE, NS, P18796, Descos à MAE, 25 novembre 1907, n°87.

concerne les exportations vers la France, on est conscient que le fort développement des expéditions de cochons est dû à la situation particulière de la guerre douanière et « ne saurait être considéré comme l'établissement d'un courant définitif.<sup>415</sup> » En effet, la réouverture de la frontière entraînerait une hausse des prix des porcs en Serbie, ce qui produirait une augmentation du coût en France.

Au 25 décembre 1907, le ministre des Affaires étrangères reçoit le bilan du commerce serbe en 1906 et peut donc faire une première estimation des résultats de l'intensification des échanges. Le ministère royal des Finances indique que sur 71 604 098 francs d'importations, la France ne figure que pour 1 142 623 francs soit 2,58% de l'importation totale, en augmentation de plus de 300 000 francs sur l'année précédente. Par contre l'exportation vers la France, qui jusqu'alors était à peu près nulle, atteint pour la première fois, le chiffre de 3 353 221 francs, soit 4,69% des exportations totales. C'est la conséquence de la rupture commerciale avec l'Autriche et de l'introduction des porcs serbes en France<sup>416</sup>.

### 6.2.3 Un conflit douanier aux conséquences diverses

Ce conflit douanier austro-serbe, aux origines politiques anciennes, conduit la Serbie à chercher de nouveaux partenaires commerciaux, afin de maintenir son activité économique à un niveau acceptable. Pour le Quai d'Orsay, il y a une stratégie fine à jouer : maintenir et développer son influence en Serbie, en jouant également de l'appui russe, ou maintenir un équilibre des forces pour éviter de tendre davantage les relations entre États européens. Selon un rapport sur la *Situation économique et financière de la Serbie de 1906 à 1908*, établi le 16 mars 1909, la Serbie arrive à trouver de nouveaux marchés<sup>417</sup>. Entre de 1906 et 1907, l'inspecteur des finances en mission en Serbie note que les valeurs de l'exportation serbe vers l'Autriche-Hongrie sont passées de 30 032 000 à 12 932 000 dinars sur un total de 71 604 000 en 1906 et 81 491 000 dinars en 1907. Catherine Pardieu présente dans sa thèse des chiffres confirmant ceux du rapport de 1909<sup>418</sup>. Elle souligne en outre que la diminution de la part des exportations vers la Double-Monarchie est de l'ordre de 26,2%. L'empire passe de ce fait de la première à la troisième place des pays importateurs de produits animaliers serbes. À ces chiffres, il faut

---

<sup>415</sup> *Ibidem*.

<sup>416</sup> *Ibidem*.

<sup>417</sup> SAEF, B 0031 269/2, *Note sur la situation économique et financière de la Serbie de 1906 à 1909*, 16 mars 1909. Le nom de son auteur, inspecteur des finances en mission, reste illisible.

<sup>418</sup> Catherine PARDIEU, *op. cit.*, p 79.

apporter une nuance : la contrebande du bétail serbe a en effet été constante, et autorisée tacitement lorsque le prix de la viande se révélait trop élevé à Budapest et à Vienne<sup>419</sup>. Le pays qui tire le plus d'avantages de ce conflit douanier est l'Allemagne, qui se substitue en grande partie à l'Autriche-Hongrie en tant qu'importatrice comme en tant qu'exportatrice. D'après le rapport du ministère des Finances, la valeur des exportations serbes vers l'Allemagne passe de 19 053 000 dinars en 1906 à 32 925 000 dinars en 1907, soit une différence de 13,4 millions. Par ailleurs, la Belgique, l'Italie et la Russie voient augmenter leurs parts avec respectivement, une hausse de 7,1%, 5,9% et 3,6%<sup>420</sup>. Pour la France, il faudra attendre 1909 pour pouvoir constater une évolution significative. Selon ces sources, la guerre commerciale permet à la Serbie d'arriver à l'acquisition d'une relative indépendance économique vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie. On peut alors lire en 1908, dans la correspondance du ministère des Affaires étrangères : « Si la Serbie a dû faire des concessions, elle a cependant fait un grand pas dans la voie de son émancipation économique et politique.<sup>421</sup> » Toutefois, d'autres sources nous poussent à relativiser ces affirmations. Ainsi, en mai 1907, Roger Clause note que la Serbie subit des pertes importantes du fait de la guerre douanière : il estime qu'elles sont de l'ordre de 2,5 millions (il n'indique pas s'il s'agit de dinars ou de francs)<sup>422</sup>. D'autre part, Philippe Crozier, ambassadeur de France à Vienne affirme en décembre 1907 que les échanges entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie n'ont pas cessé et qu'ils ont même « conservé une importance assez inattendue.<sup>423</sup> » Il ajoute que Vienne tient toujours la première place en ce qui concerne les importations en Serbie avec 21 700 000 francs pour 1907. Ces données modifient quelques peu l'image du royaume serbe, empêché de commercer par la fermeture de sa frontière avec la Hongrie et obligé de se tourner vers d'autres marchés, ce qu'il entreprend avec réussite. Il paraît en effet clair que le pouvoir d'achat des Serbes a diminué. La vente du bétail, même si elle s'est poursuivie, s'est trouvée retreinte par la limitation des débouchés.

Les conséquences politiques de cette guerre économique sont plus évidentes. Le royaume serbe, qu'il s'agisse des élites ou du peuple, se rallie davantage encore au programme indépendantiste des radicaux et au nationalisme<sup>424</sup>. Ce constat est d'ailleurs fait dès 1907, puisqu'on peut lire sous la plume de Roger Clause.

---

<sup>419</sup> AMAE, NS, P18780, Clause à MAE, 14 mai 1907, n°22.

<sup>420</sup> Catherine PARDIEU, *op. cit.*, p 79.

<sup>421</sup> AMAE, NS, P18780, d'Apckier le Maugie à MAE, 18 mars 1908, n°27.

<sup>422</sup> AMAE, NS, P18780, Clause, chargé d'affaires à MAE, 14 mai 1907, n°22.

<sup>423</sup> SAEF, B 0031269/2, copie d'une note du 30 décembre 1907 de Philippe Crozier, ambassadeur à Vienne à Stephen Pichon, ministre des affaires étrangères.

<sup>424</sup> Ernest WEIBEL, *Histoire et géopolitique des Balkans de 1800 à nos jours*, Paris, 2002, p 169.



« (...) il n'est guère de paysans qui ne se soient résignés à la diminution de leurs gains, et beaucoup de fonctionnaires offrent même au gouvernement de réduire de moitié leurs émoluments. Une sorte d'exaltation de l'indépendance à conquérir sur l'Autriche-Hongrie soutient la population toute entière et les plus irréductibles sur les questions intérieures ont toujours appuyé le gouvernement dans cette lutte nationale.<sup>425</sup>»

La reprise des négociations entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie est donc surtout à mettre en rapport avec un certain appauvrissement du royaume. Cependant, il ne faut pas oublier que la pression des journaux viennois a été constante tout au long de la crise, notamment sur la dynastie des Karađorđević et sur le gouvernement de Nikola Pašić. Il paraît de ce fait qu'un retour à des relations plus pacifiées entre les deux pays assurerait la stabilité intérieure de la Serbie. Ainsi, dès mai 1907 les pourparlers en vue de la conclusion d'un nouveau traité de commerce austro-serbe sont entamés. Mais le contentieux reste important et la légation de France à Belgrade peut affirmer qu'on « n'oubliera pas de longtemps en Autriche l'humiliante résistance de la Serbie ; et les violences de la pression exercée par le gouvernement austro-hongrois pour en venir à bout, laisseront d'inoubliables rancunes de ce côté-ci de la Save.<sup>426</sup>» Le gouvernement serbe se sent en effet en situation de réclamer un traitement meilleur que par le passé et surtout de négocier sur un pied d'égalité avec le ministre commun des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, le baron d'Aehrenthal. Tendues et plusieurs fois interrompues, les négociations aboutissent à la signature d'un nouveau traité, le 14 février 1908. Cet accord commercial conduit Descos au constat suivant : « L'Autriche permettait à la Serbie d'exporter annuellement sur son territoire 35 000 bœufs et 70 000 porcs ; le transit des viandes serbes paraît illimité. (...) Les Serbes n'obtiennent aucune faveur mais ils accentuent leur émancipation vis-à-vis de l'Empire voisin.<sup>427</sup> » Le ministre plénipotentiaire de France à Belgrade poursuit un mois plus tard :

« Le nouveau traité amènera certainement une amélioration des rapports politiques entre les deux pays. Si les industries austro-hongroises estiment que leurs intérêts ont été sacrifiés aux revendications agrariennes, ils sont cependant obligés de reconnaître qu'une paix

---

<sup>425</sup> AMAE, NS, P18780, Clause à MAE, 14 mai 1907, n°22.

<sup>426</sup> AMAE, NS, P18780, Clause à MAE, 1<sup>er</sup> mai 1907, n°17.

<sup>427</sup> AMAE, NS, P18780, Descos à MAE, 18 février 1908, n°18.

boiteuse est préférable à une guerre douanière dont ils faisaient les frais. Les agrariens ont réussi à maintenir vis-à-vis de la Serbie (...) l'intangibilité du tarif minimum et l'interdiction de l'importation du bétail vivant.<sup>428</sup>»

En effet, ni le transit ni l'exportation d'animaux vivants ne sont autorisés, à l'exception des volailles. La Serbie jouit par contre d'un droit de transit illimité pour ses viandes ainsi que de celui, limité, d'exporter des bœufs et des porcs abattus dans l'Empire. Les quotas fixés représentent en fait l'équivalent de la moitié des effectifs d'animaux que le royaume exportait avant la guerre douanière. Avec ce traité, des contrôles vétérinaires sont prévus. Enfin les droits de douane restaient assez protecteurs pour l'industrie serbe.

Si le traité est signé, il n'est pas pour autant ratifié. En Serbie, l'opposition à la Skupština fait d'ailleurs chuter le cabinet Pašić sur cette question. Elle accuse le chef radical d'avoir fait perdre à la Serbie tous les bénéfices « du grand effort national de ces dernières années » et fait retomber le royaume « sous la férule austro-hongroise.<sup>429</sup> » La présidence du conseil est alors assurée par Velimirović. Il est à dominante radicale. C'est pourtant avec une courte majorité que le traité est ratifié le 12 août 1908. Il est promulgué en Autriche-Hongrie le 30 août, malgré l'opposition des agrariens. Son entrée en vigueur reste cependant provisoire pour la période incluse entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 1908<sup>430</sup>.

La reprise des échanges entre la Serbie et l'Empire voisin change les données des relations instaurées depuis 1906 entre le royaume et la France. Cette dernière avait pu se placer sur le marché serbe grâce à l'absence de l'Autriche-Hongrie. Se pose donc dès l'été 1907 la question de savoir quel impact aura la normalisation des rapports austro-serbes sur les avancées commerciales françaises. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, reçoit un rapport sur ce sujet le 10 juin 1907 :

« La reprise prochaine des relations commerciales entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie aura-telle pour conséquence de modifier le courant des échanges qui ont été heureusement établis entre la France et la Serbie pendant la durée de la fermeture de la frontière austro-serbe ?

---

<sup>428</sup> AMAE, NS, P18780, Descos à MAE, 5 mars 1908, n°46. Le passage souligné l'est dans le document original.

<sup>429</sup> AMAE, NS, P18794, Clause à MAE, 14 mai 1907, n°46

<sup>430</sup> L'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine est annoncée par Vienne le 6 octobre 1908.

Si on considère l'élément le plus important de la richesse et de l'exportation de la Serbie : les porcs, on voit que la ville de Bordeaux en absorbant la plus grande part de viandes salées provenant de l'abattoir de Belgrade (sans que le prix des jambons ait cessé d'augmenter en France) a donné un exemple qui attire aujourd'hui l'attention de plusieurs villes du Midi de la France et en particulier de Marseille où l'établissement d'un parc de porcs vivants est à l'étude. Cette première expérience et la contagion du succès obtenu prouvent aux éleveurs et aux négociants serbes qu'ils n'ont pas désormais à s'inquiéter, outre mesure, d'une interruption plus ou moins longue des anciennes relations commerciales entre leur pays et l'Autriche-Hongrie. À toute éventualité, le gouvernement compte prendre ses dispositions pour que les porcs vivants ou salés, vendus en France, soient aussi rémunérateurs pour le paysan que les animaux vendus en Autriche-Hongrie. Des arrangements seront pris en conséquence avec les compagnies de transports. (...)

Quant aux connaissements directs, j'ai déjà plusieurs fois entretenu le ministre du Commerce de cette méthode qui ne peut manquer de fournir à une compagnie française de navigation un élément fort rémunérateur et de consolider le développement des transactions franco-serbe en donnant lieu à un mouvement d'affaires considérable entre la Serbie et la France. (...)

Travailler pour l'accroissement des relations économiques de la France et de la Serbie, c'est donc soutenir le crédit de la Serbie pendant les crises périodiques qu'elle doit subir ; c'est encore émanciper la Serbie de la tutelle autrichienne ; c'est l'affranchir de l'influence allemande ; c'est fortifier les pays des Balkans contre la poussée germanique.<sup>431</sup>»

Pour les diplomates français à Belgrade, la place gagnée par Paris en Serbie semble durable. Ils comptent sur les traités commerciaux déjà signés pour favoriser un développement des capitaux français en Serbie. Il semble aussi que les motivations politiques de la Serbie les rassurent. En effet, il leur paraît clair que la crise douanière a renforcé le parti de la France, déjà favorisé depuis 1903, face à la Triple-Alliance. En décembre 1907, Descos peut faire part au Quai

---

<sup>431</sup> AMAE, NS, P18777, Clause à MAE, 10 juin 1907, n°25.

d'Orsay de sa confiance: « Il a fallu la forte secousse de cet automne et la démonstration bien évidente qu'il était indispensable, pour défendre l'existence nationale, menacée par l'Autriche, de faire appel à l'opinion européenne (...) L'apparition de la question serbe constitue un heureux témoignage d'énergie nationale et de désillusion germanique.<sup>432</sup>» Au cours de l'année 1908, il est d'ailleurs prévu de réorganiser la légation de France en Serbie. Il s'agit d'ajouter un vice-consul chancelier et un commis auxiliaire au corps diplomatique déjà en place. Pour Descos, cette réorganisation est essentielle « vue l'extension prise en Serbie par nos affaires et notre culture.<sup>433</sup>» Toutefois, l'attaché militaire à la légation de Belgrade est nettement plus réservé quant à la réalité des victoires commerciales françaises. Il souligne, comme nous avons déjà pu le montrer, que c'est l'Allemagne qui tire le plus de bénéfices de la crise austro-serbe. Il argumente dans cette direction dans un rapport et conclut : « Ainsi l'Allemagne éliminait l'Autriche du marché de Belgrade : là est tout le secret du conflit qui n'est qu'un épisode de la politique mercantile de l'empire allemand.<sup>434</sup> »

Si les principaux réseaux d'alliances sont déjà constitués en 1906-1907, il n'y a donc pas de situation figée. Le marché serbe intéresse autant la France, que l'Italie ou l'Allemagne. En parallèle à cette "guerre des cochons" aux conséquences continentales, il nous faut également examiner les répercussions des négociations liées aux commandes en armement, envisagées par le royaume serbe à la fois sur l'évolution des relations bilatérales mais également sur la pratique diplomatique.

### **6.3 L'Affaire des canons : les enjeux diplomatiques de la médiatisation des négociations commerciales**

Dans cette période de tensions importantes entre les puissances, si la question des alliances est une donnée de plus en plus prise en compte, il s'agit aussi pour les diplomates de traiter les répercussions médiatiques des négociations auxquelles ils participent. En cela, le travail de la légation française à Belgrade est assez révélateur de la nécessaire prise en compte de la publicité donnée aux questions commerciales. Les commandes en équipement militaire effectuées par le gouvernement serbe sont l'objet de concurrences entre industriels européens. Pour parvenir à

---

<sup>432</sup> AMAE, NS P18777, Descos à MAE, 3 décembre 1907, n°103.

<sup>433</sup> AMAE, NS P18798, Descos à MAE, 19 décembre 1908, n°108.

<sup>434</sup> SHD, 7N1574, 2° Bureau au chef d'état-major et MAE, 23 février 1906, rapport n°844.

se démarquer des autres industriels, les entreprises utilisent la presse comme appui à leurs opérations. Dans cette perspective, elles peuvent trouver le soutien des diplomates.

### 6.3.1 Les enjeux d'une nouvelle commande d'artillerie

« En dépit de tous ses efforts, M. Vouitch n'a pu amener le comte Goluchowski à renoncer à subordonner la continuation des négociations pour le traité de commerce austro-serbe à la commande des canons de l'usine Skoda. Le ministre impérial, maintenant son ultimatum, lui a annoncé, qu'à partir du 1<sup>er</sup> juin la guerre douanière serait ouverte sur la frontière serbo-hongroise, si le cabinet de Belgrade ne se soumettait. <sup>435</sup>»

Dans cette dépêche, le marquis de Reverseaux souligne les liens explicites entre le conflit douanier évoqué plus tôt et les questions de commande militaire. Nous avons déjà observé la part considérable que prennent les aspects financiers et industriels dans les relations internationales. Les diplomates sont donc amenés à traiter de plus en plus d'affaires économiques. Les années 1900 amènent à la constitution d'une véritable diplomatie de l'économie, dont les enjeux ne sont pas reliés systématiquement aux développements diplomatiques contemporains, à savoir la constitution de réseaux alliances. Face à l'ouverture de marchés commerciaux et financiers, les États peuvent soutenir des orientations diverses : maintenir un engagement politique compatible avec un équilibre régional voire continental et soutenir les industriels dans leurs luttes contre la concurrence.

Dans la suite des négociations concernant les emprunts serbes<sup>436</sup>, le gouvernement français a pris une place essentielle en Serbie en tant que puissance financière. Sur le plan commercial, sa position est davantage soumise à la concurrence de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne, dont les parts commerciales sont plus représentées dans le royaume serbe. Ainsi, lorsque le gouvernement serbe doit décider de l'attribution d'une importante commande d'armements, différentes propositions sont faites. Elles émanent des principales industries européennes et c'est aux membres d'une commission d'officiers serbes que revient le choix final. Ces officiers doivent procéder à des comparaisons entre les matériels d'artillerie des usines Krupp, Škoda, Ehrhardt et Schneider. La valise diplomatique française est alors utilisée pour faire parvenir la

---

<sup>435</sup> AMAE, NS P18771, Reverseaux à MAE, 2 juin 1906, n°65.

<sup>436</sup> Chapitre 5.

documentation des usines du Creusot nécessaire à la commission serbe. On trouve des plaquettes montrant les caractéristiques de différents objets d'artillerie, des plans, des photographies. Les membres de la légation française prennent donc une part active dans cette campagne commerciale. Les autorités françaises jouent également de leurs poids financiers, pour tenter de parvenir à garantir le choix serbe sur l'artillerie issue du Creusot. La question est d'une importance politique avérée et Raymond Poincaré, ministre des Finances, écrit à Léon Bourgeois, ministre des Affaires étrangères, en avril 1906 que « l'attribution de l'emprunt et des commandes de matériel de guerre affermira auprès du gouvernement serbe l'influence de la nation qui l'obtiendra.<sup>437</sup>» Ces aspects commerciaux et financiers sont observés par les diplomates en parallèle de leurs préoccupations concernant les jeux d'influence des puissances en Serbie. Ainsi, l'ambassadeur de France à Vienne présente le 11 avril 1906 son analyse de la situation, en soulignant l'entrelacement des différents enjeux :

« Le gouvernement serbe s'étant formellement refusé à admettre une liaison quelconque entre les négociations pour le traité de commerce et les questions de commande d'artillerie et de matériel de chemins de fer en relation avec le projet d'emprunt, le ministre impérial & royal des affaires étrangères, sans insister actuellement sur ce point, porte tout d'abord ses revendications sur un autre terrain, et réclame que les intérêts austro-hongrois soient mieux et plus directement défendus dans le conseil des monopoles institué à Belgrade pour la défense des porteurs de titres des emprunts garantis (...).

L'action exercée par le gouvernement austro-hongrois en vue de rappeler la Serbie à ses devoirs envers la monarchie voisine, mérite d'autant plus d'attirer notre attention qu'elle paraît concorder avec les efforts faits par ailleurs par le ministre I&R pour obtenir que l'Allemagne tienne compte des services qui lui ont été rendus à Algésiras, en cessant, ou tout au moins, en atténuant la concurrence dangereuse qu'elle lui fait dans les Etats balkaniques qu'on s'était, jusqu'à ces derniers temps, habitué à considérer au Ballplatz, comme un terrain réservé à l'influence, sinon exclusive, tout au moins prépondérante, de l'Autriche-Hongrie.<sup>438</sup>»

---

<sup>437</sup> AMAE, CPC/NS, Serbie 7, lettre du 19 avril 1906 de Raymond Poincaré, ministre des finances à Léon Bourgeois, ministre des affaires étrangères.

<sup>438</sup> AMAE, NS P18770, Reverseaux à MAE, 11 avril 1906, n°48.

Face à ce constat et à la pression qui en découle, le gouvernement français est d'accord pour admettre à la cote de Paris la totalité de l'emprunt serbe, soit 70 millions. Dans sa lettre à Léon Bourgeois, Raymond Poincaré note qu'il est de l'intérêt de « la République de ne pas laisser inféoder le Royaume balkanique à une influence hostile à la France.<sup>439</sup> » Cet épisode de diplomatie industrialo-financière se conclut par la commande des autorités serbes auprès des usines Schneider du Creusot, à la suite du vote du 5 décembre 1906 par les députés serbes en faveur des choix émis par la commission des officiers<sup>440</sup>. La commande porte sur 47 batteries de campagne ainsi que sur 9 batteries de montagne<sup>441</sup>. Au-delà de la question de la commande en matériel d'artillerie, les échanges soulignent l'importance accordée par les diplomates, sur le terrain ou au Département, à la publicité donnée aux négociations. Le poids de l'opinion publique s'intensifie avec le début du XX<sup>e</sup> siècle, et devient une nouvelle composante des préoccupations des diplomates.

### 6.3.2 Diplomatie et médiatisation de l'information

« J'ai déjà eu l'occasion de signaler au département les violentes attaques dirigées contre la société du Creusot par le journal *Stampa* qui est notoirement inspiré par la légation d'Autriche-Hongrie et est à la solde de la fabrique autrichienne Skoda.

Cette perfide campagne de diffamation et de calomnies a eu lieu principalement sous la forme de lettres adressées de Paris par un soi-disant commandant en retraite de l'armée française. En raison du grave préjudice que ladite campagne était de nature à lui causer, l'administration du Creusot s'est livrée à une enquête approfondie, pour découvrir le nom du correspondant de la *Stampa*. Elle a acquis la conviction que les allégations de ce journal au sujet de l'auteur des lettres en question étaient absolument mensongères et qu'aucun officier de notre armée ne pouvait être soupçonné d'avoir pris part à cette odieuse campagne.

---

<sup>439</sup> AMAE, NS P18770, lettre de Raymond Poincaré à MAE, 19 avril 1906.

<sup>440</sup> AMAE, NS, P18777, Benoît à MAE, 5 décembre 1906, n°96.

<sup>441</sup> AMAE, NS, P18777, Rapport sur la situation économique, financière et politique de la Serbie de 1901 à 1906. 29 décembre 1906

L'administration du Creusot attribue cette correspondance au directeur de l'usine Skoda et elle est portée à croire que l'attaché militaire de la légation d'Autriche-Hongrie à Belgrade n'y aurait pas été étranger.

Afin de permettre à Votre Excellence de se rendre compte du tort qu'une pareille campagne ne pouvait manquer de faire à nos compatriotes, je crois devoir lui adresser la traduction du dernier article publié par la *Stampa*. Votre Excellence jugera peut-être à propos de transmettre ce document à M. le ministre de la Guerre.

J'ajoute que le représentant à Belgrade de la société du Creusot m'a tenu exactement au courant des attaques dirigées contre elle dans la presse de Belgrade et spécialement dans la *Stampa*. Ladite société s'empresserait sans doute, si le Département en exprimait le désir, de lui communiquer le dossier qu'elle possède à ce sujet.<sup>442</sup> »

Dans cette dépêche, Benoît dénonce la violence d'une campagne de presse lors des négociations concernant les commandes d'artillerie, à Belgrade. Pour exprimer au mieux l'intensité des articles décrédibilisant les industries françaises du Creusot, le ministre français évoque la « perfide campagne de diffamation et de calomnies » et le « grave préjudice » qui en découle. Il s'agit selon lui d'une opération de désinformation, servant à soutenir les propositions autrichiennes faites au gouvernement serbe.

Cet épisode permet de souligner le rapport ambigu des diplomates avec l'opinion publique dans les enjeux internationaux. Pour renforcer l'influence des différents acteurs français sur le marché serbe, il est nécessaire d'utiliser les moyens modernes de communication de l'information et la presse joue un rôle déterminant dans cette dynamique. Les représentants de la France à Belgrade s'attachent à lire attentivement les différents journaux publiés à Belgrade et dans les pays voisins, pour informer le Quai d'Orsay des échos données à des événements incluant la France ou des prises de position pouvant intéresser la politique étrangère française. C'est dans cette perspective que Benoît traduit et commente les articles issus de *La Stampa*. L'attention accordée par la diplomatie à la publicité de l'information est chose ancienne. Dans son étude sur les flux d'informations entre Istanbul, Londres et Paris au XVII<sup>e</sup> siècle, John-Paul A. Ghobrial démontre que l'une des missions principales du diplomate est d'être la source et le

---

<sup>442</sup> SHD, 7N1574, Benoît à MAE, 2 avril 1906, n°49.



relais de nouvelles touchant des domaines les plus variés<sup>443</sup>. À cette fin, il s'agit d'être capable de défendre au mieux les intérêts de la nation représentée, mais aussi, selon les cas, de pouvoir user des outils de la désinformation. Dans "l'Affaire des canons", qui occupe Belgrade en 1906 et 1907, les différentes chancelleries représentant les intérêts concurrents des industries d'armement cherchent à gagner l'approbation de la commission d'officiers serbes. Elles utilisent la presse pour apporter du discrédit aux entreprises adverses. En cela, le procédé apparaît comme étant de la désinformation pour Benoît. Il s'agit cependant d'un usage classique de l'information : elle peut susciter des réactions dans l'opinion publique, que les autorités serbes auraient des difficultés à ignorer. Selon Isabelle Dasque, la méfiance du corps diplomatique envers la publicité accordée aux affaires de politique étrangère est ancienne. Elle insiste sur l'importance croissante accordée à l'opinion publique à partir des années 1900 : « Les diplomates constatent l'influence déterminante que l'opinion exerce sur les décisions politiques, notamment par le biais des journaux et des revues, reléguant au second plan leur expertise et leurs propositions. (...) Conscients du poids de l'opinion et soucieux de peser sur elle, les diplomates concourent eux-mêmes à l'élaboration de l'information, indépendamment des courroies officielles du service de presse et en dépit des instructions du Département.<sup>444</sup> » Cela éclaire la position de Benoît vis-à-vis des articles publiés dans *La Stampa* : s'il lui est nécessaire d'utiliser les voies de la presse, sa méfiance quant aux sources réelles des articles est constante et fondée.

---

<sup>443</sup> John-Paul A. GHOBRIAL, *The Whispers of Cities: Information Flows in Istanbul, London, and Paris in the Age of William Trumbull*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

<sup>444</sup> Isabelle DASQUE, *op. cit.*, p 600.

## CONCLUSION DU SIXIÈME CHAPITRE

La prise en compte de la publicité donnée à l'information et du rôle croissant de l'opinion publique dans les affaires de politique étrangère est un des caractères de cette diplomatie nouvelle avec laquelle les agents du Quai d'Orsay sont amenés à travailler. La vitesse et la quantité d'informations connaissent une croissance rapide au cours de la période étudiée. Alors que les diplomates français sont amenés à défendre les intérêts nationaux, tout en veillant à maintenir des relations avec les autorités serbes qui soient conformes à l'équilibre des puissances ainsi qu'aux alliances conclues par Paris, ils doivent aussi maîtriser les outils de communication les plus modernes de l'époque.

Les enjeux de la guerre douanière (ou guerre des porcs) austro-serbe, des commandes en armement sont, d'une part, observés à une vitesse accélérée par les différents acteurs publics et privés mais doivent également entrer dans le cadre des alliances internationales. Ces dernières ont tendance à conforter les liens existants entre Paris et Belgrade. En effet, la Serbie gagne en importance dans les jeux diplomatiques construits depuis le Quai d'Orsay. Ainsi, malgré la situation de second plan que l'on peut attribuer à la légation de France à Belgrade, dans une certaine hiérarchie diplomatique européenne, les enjeux du métier sont identiques à ceux des grandes capitales : travailler quotidiennement sur les enjeux politiques et les négociations économiques et « chiffrer et déchiffrer les télégrammes, compiler les revues de presse, recopier et classer des correspondances, traiter d'insipides contentieux<sup>445</sup> », comme l'a également remarqué Marion Abbaléa, dans le cadre d'une grande ambassade.

---

<sup>445</sup> Marion ABALLÉA, *op. cit.*, p 17.

## CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

La période des années 1893 à 1908 marque une réelle intensification de la relation franco-serbe. En effet, la nature de cette dernière devient plus diversifiée. Les représentants diplomatiques en poste à Belgrade voient leurs missions gagner en technicité et en complexité. Ils sont confrontés à l'intérêt croissant des Français pour le royaume, dont les besoins en travaux publics, armement et capitaux conduisent à une ouverture sans précédent. Dans ce contexte, la diplomatie est à la fois vectrice de ce renforcement mais apparaît également spectatrice. La Serbie quant à elle, voit dans la France une alliée dans le jeu des concurrences continentales. La différence de régime politique n'empêche pas d'envisager, en tout cas pour les membres des partis radicaux et pour les acteurs de la vie politique inspirés par une réelle francophilie, un parallèle en termes de construction nationale. Que ce soit lors de la mise en place de la dynastie des Karađorđević ou au cours de la guerre douanière austro-serbes, les attentes de Belgrade envers Paris sont fortes. Or, la politique française à l'égard du royaume de Serbie se distingue par son jeu de balance entre un soutien ouvert et un attentisme prudent. Dans un contexte continental marqué par une hausse des tensions, Paris n'accorde à Belgrade qu'une place secondaire. La période suivante est à observer à travers ce déséquilibre des attentes.



### **Troisième partie :**

## **1908 - 1914, une alliance franco-serbe entre interdépendance et divergences**

## INTRODUCTION

Entre 1908 et 1914, la représentation de France en Serbie se renforce. Jusqu'en 1911, un secrétaire 2<sup>e</sup> classe et un attaché militaire travaillent aux côtés de l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. À partir de 1911, un vice-conseiller chancelier complète l'équipe. Ainsi, en 1914, sept personnes composent la présence diplomatique de la France en Serbie : quatre sont à Belgrade (un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, un secrétaire 1<sup>ère</sup> classe, un attaché militaire et un secrétaire archiviste chancelier) mais il faut aussi compter avec l'agent consulaire de Negotin, le vice-consul de Monastir et le chancelier, chef du vice-consulat de Skopje.

La principale figure de la période 1908-1914 est Léon Coullard-Descos<sup>446</sup> : il occupe le poste d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire du 23 janvier 1907 au 23 juillet 1914. Né en avril 1863, il est licencié en droit puis attaché au cabinet du ministre, au service de presse, à partir de janvier 1885. Sa carrière le conduit à Athènes, Constantinople, Caracas, Vienne, au Caire et Madrid. En décembre 1897, il est nommé sous-chef du cabinet du ministre. Après ce passage à Paris, il est chargé de l'intérim des fonctions de premier secrétaire à Bucarest avant d'être nommé à ce poste en septembre 1898. Il obtient le grade d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire pour sa mission à Port-au-Prince, en mai 1904. Après un court passage par Téhéran, il parvient à Belgrade. Le 1<sup>er</sup> août 1910, il obtient le grade de ministre plénipotentiaire de 1<sup>ère</sup> classe. C'est donc un diplomate confirmé à son arrivée en Serbie. Il a une connaissance et une expérience solides de l'empire ottoman et de son évolution mais également de l'Europe en général. Sa nomination à Belgrade apparaît comme une volonté du Quai d'Orsay d'assurer à cette légation une réelle dynamique.

La date de sa mise en disponibilité, le 23 juillet 1914, indique quant à elle, le souci de la diplomatie française de s'appuyer sur un représentant davantage connu pour sa serbophilie que Descos. Ce dernier semble en effet ne pas correspondre aux attentes du Quai d'Orsay pour la période de crise, ouverte le 28 juin 1914. Si Descos appartient à cette diplomatie républicaine moderne et dévouée, il semble cependant nécessaire, en temps de guerre, de confier la représentation de France en Serbie à un homme dont l'expérience traduit davantage l'existence de l'alliance franco-serbe. Il s'agit alors d'Auguste Boppe. Écrivain et diplomate, il va

---

<sup>446</sup> Voir annexe 2.

accompagner le royaume au courant des moments les plus cruciaux de la Première Guerre mondiale.

Au-delà des modifications apportées à la conduite de la légation par ces figures principales, il convient d'observer comment, entre 1908 et 1914, la représentation de France à Belgrade s'attache à observer, rendre compte de l'évolution de la Serbie, mais également à traduire la position de Paris lors des trois crises majeures que le royaume rencontre : l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie, les guerres balkaniques puis, les suites de l'attentat de Sarajevo.





## Chapitre 7 : Les relations franco-serbes mises à l'épreuve lors de la crise bosniaque (1908-1909)

La première décennie du XX<sup>e</sup> siècle est celle de l'innovation, des inventions modernes et des technologies. Un objet parmi d'autres mis au point à cette période trouve une place centrale dans la communication diplomatique : il s'agit de la machine à écrire<sup>447</sup>. À partir de 1908, les documents tapuscrits sont de plus en plus fréquents dans les archives. L'outil rend d'une part certains textes plus lisibles mais il permet aussi d'intensifier les échanges. Les copies sont plus aisées à constituer et les personnels du Département voient s'accroître la quantité de documents qu'ils ont à traiter. Les machines à écrire se répandent dans les administrations. En parallèle au développement de diverses technologies de communication s'opère une réorganisation des chancelleries. Dans un rapport du 19 décembre 1909 adressé au ministère, Descos, alors envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Belgrade depuis 1907, émet le souhait de voir entrer en vigueur le rapport Deschanel de 1908 qui prévoit l'installation d'un vice-consul chancelier ainsi que d'un commis auxiliaire auprès de la Légation de France à Belgrade<sup>448</sup>. Pour souligner la nécessité de la réalisation de sa demande, Descos s'appuie sur le contexte régional des Balkans :

« Par ma dépêche du 24 Février dernier j'ai fait connaître au Département l'extension prise en Serbie par nos affaires et par notre culture : la grave question politique qui, depuis lors, a surgi dans les Balkans, et plus particulièrement dans les pays serbes, fait ressortir davantage encore l'intérêt qu'il y aurait à procéder sans plus de retard à la réorganisation prévue de ce poste.<sup>449</sup> »

La question politique mentionnée dans cette note est l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie ainsi que les tensions régionales et européennes qui en sont issues. Cet événement conduit les différents acteurs européens à considérer leurs alliances et la réalité d'une intervention militaire de soutien à la Serbie.

---

<sup>447</sup> Le premier brevet concernant une machine à écrire date du début du XVIII<sup>e</sup> siècle et a été établi en Grande-Bretagne. Mais c'est la révolution industrielle qui, en créant une demande immense de moyens de communication rapides, popularise l'outil. La standardisation des machines s'opère par plusieurs entreprises européennes ou nord-américaines.

<sup>448</sup> CADN, 79PO/A/61, Descos à MAE, 19 décembre 1909, n°108.

<sup>449</sup> *Ibidem*.

## 7.1 L'annexion de la Bosnie-Herzégovine et la réaction de la France

Le 5 octobre 1908, Vienne annexe officiellement la Bosnie-Herzégovine en échange d'une évacuation du Sandjak de Novi Bazar, rendu à la souveraineté de l'Empire ottoman<sup>450</sup>. Le congrès de Berlin de 1878 avait placé la Bosnie-Herzégovine sous la juridiction de l'Empire austro-hongrois, tout en la maintenant officiellement sous la dépendance de Constantinople. Pour cette dernière, l'annexion ainsi que la proclamation d'indépendance de la Bulgarie, également au 5 octobre 1908, sont des violations du traité de 1878 et engagent ainsi les puissances signataires. Pour Catherine Horel, « la crise de 1908 joue un rôle de révélateur, voire de catalyseur de l'état des relations intereuropéennes de l'époque.<sup>451</sup> » Dans l'introduction à l'ouvrage collectif issu du colloque de 2008, elle insiste sur les perturbations apportées à la diplomatie traditionnelle du concert européen : « en 1908, la situation n'est plus celle de 1878 : le concert européen ne fonctionne plus comme auparavant, car il est perturbé par les nouveaux systèmes d'alliances, par la constitution des blocs qui bipolarise les relations internationales.<sup>452</sup> » Il faut donc envisager l'opération austro-hongroise dans la continuité des tensions qui opposent Vienne et Belgrade, mais aussi dans l'écho qu'elle a obtenu dans les autres pays européens, et notamment en France.

### 7.1.1 Une annexion envisagée dans la continuité des tensions austro-serbes

Dans son article consacré aux événements de 1908, Vojislav Pavlović insiste sur la continuité des crises entre l'Empire austro-hongrois et le Royaume serbe depuis le coup d'État de 1903 : la guerre douanière ainsi que le projet de chemin de fer en direction de l'Adriatique sont à envisager comme à l'origine de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Il s'agit selon lui des « deux volets d'un même conflit dont l'enjeu était la capacité de la Serbie à décider librement de son avenir.<sup>453</sup> » Vojislav Pavlović insiste sur l'impact similaire des commandes d'artillerie et des emprunts à la Bourse de Paris. Tous ces éléments constituent une crise profonde. Cette indépendance serbe en matière de politique étrangère est en effet un des aspects centraux du programme des gouvernements radicaux qui se succèdent à Belgrade à partir de 1903. Afin de

---

<sup>450</sup> Ernest WEIBEL, *op.cit.*, p 243.

<sup>451</sup> Catherine HOREL (dir.), *1908, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, cent ans après*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p 10.

<sup>452</sup> *Ibidem*.

<sup>453</sup> Vojislav PAVLOVIĆ, « Le volet serbe de la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine », in Catherine HOREL (dir.), *op. cit.*, p 101.

mener à bien le projet, des contacts sont établis avec les Serbes de Bosnie et les autres populations slaves de l'Empire austro-hongrois. On peut voir la construction du mouvement yougoslave. Face à la naissance de ce processus unitaire slave, Vienne tranche pour une gestion plus vigoureuse des territoires sous son administration. C'est en tout cas dans ce sens que travaille le baron von Aehrenthal à partir de son arrivée au poste de ministre des Affaires étrangères, en octobre 1906. Il souhaite « sortir la politique étrangère de la Double Monarchie de la torpeur d'une démarche consensuelle.<sup>454</sup> » C'est ce qui conduit directement à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine au mois d'octobre 1908. Celle-ci est envisagée comme une avancée nécessaire des positions habsbourgeoises dans les Balkans afin d'isoler la Serbie de potentiels soutiens. Dans la continuité de l'embargo sur les productions porcines qui devait mener à un affaiblissement économique, l'annexion doit, selon Aehrenthal, permettre un isolement politique du royaume, empêchant la réussite de toute dynamique nationaliste future. Le moment apparaît comme étant particulièrement propice à cette action puisque l'Empire ottoman, puissance tutélaire de la Bosnie-Herzégovine jusqu'ici, est touché par la révolution Jeune-Turque<sup>455</sup>, dont l'un des éléments du programme concerne une démocratisation des provinces balkaniques, afin de parvenir à une régénération de la puissance ottomane. La situation de la Russie conduit également Aehrenthal à décider du moment de l'annexion : la défaite face au Japon rend une réaction armée russe assez peu probable. On voit par l'entrelacement de ces différentes tensions que l'annexion est une question qui va au-delà des relations strictement austro-serbes : « les ramifications d'un tel acte ont à la fois une dimension européenne, bilatérale austro-turque, mais aussi régionale et notamment austro-serbe.<sup>456</sup> »

C'est également dans cette perspective que le gouvernement serbe et notamment son ministre des Affaires étrangères, Milovan Milovanović, cherchent à construire la stratégie de réaction face à l'annexion : avant même l'exécution de la décision austro-hongroise, Belgrade est consciente de son isolement. Izvolski, à la tête de la politique étrangère russe, a pu, dès l'été de 1908, apporter des éléments de certitudes à Milovanović : d'une part l'inévitabilité de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, d'autre part, l'absence de soutien des puissances auprès de la Serbie. Selon le ministre russe, la Serbie doit se contenter de compensations territoriales,

---

<sup>454</sup> *Ibid.*, p 102.

<sup>455</sup> La révolution des Jeunes-Turcs de l'Empire ottoman en juillet 1908 est un soulèvement au cours duquel un mouvement nationaliste et libéral restaure la Constitution de 1876, supprimée depuis 1878 par Abdul Hamid II. La révolution des Jeunes-Turcs est suivie d'une vague de libertés, de mouvements d'émancipation féminine et de soutien ouvrier. Des travaux de modernisation débutent. Mais le mouvement réveille également l'irrégentisme des Balkans.

<sup>456</sup> Vojislav PAVLOVIĆ, *op. cit.*, p 102.

mais ne peut espérer empêcher une annexion, qui ne mobilise aucun autre pays européen en sa faveur. *A contrario*, l'événement provoque une profonde réaction populaire en Serbie. Articles de presse et manifestations se multiplient dès le 5 octobre 1908 et appellent à une réaction militaire rapide. Vojislav Pavlović insiste sur l'étendue de la mobilisation serbe à l'annexion en soulignant le succès de la création de l'Organisation de Défense nationale (*Narodna Odbrana*) :

« Le succès est immédiat, car on dénombre 6 000 volontaires au bout de quelques jours seulement. Le 9 octobre l'organisation prend la forme d'un réseau qui couvre tout le pays. Le Conseil de direction est constitué d'hommes politiques de première importance, tels que Voja Marinković, Ljuba Davidović, Ljuba Jovanović, représente tous les partis politiques. Les volontaires sont organisés en compagnies et leur entraînement au maniement des armes se poursuit jusqu'au mois de mars 1909. Lorsque la crise s'achève, les compagnies sont dissoutes mais non l'organisation.<sup>457</sup> »

Cette vague de mobilisation en Serbie, ainsi que les informations données par Izvol'ski à l'été de 1908, conduisent les membres du gouvernement serbe à chercher des soutiens auprès de Paris, Londres, Berlin et Saint-Pétersbourg sur le projet de demande de concessions territoriales. À cette fin, Milovanović se rend en Europe occidentale et Nikola Pašić en Russie. Les résultats de ces voyages sont révélateurs de la situation du concert diplomatique à cette date. Un article de René Pinon, paru dans la *Revue des Deux Mondes* en 1908, expose les attentes contemporaines autour des tensions austro-serbes, dont les enjeux sont déjà envisagés à une échelle continentale.

« C'est donc en Orient que les nations européennes ont, sinon peut-être leurs intérêts les plus importants, du moins ceux qui sont le plus exposés à des modifications dangereuses. Et c'est pourquoi c'est en fonction des affaires d'Orient que les hommes d'État disposent leur politique et combinent leurs alliances. L'Europe, encore aujourd'hui, vit dans le moule où l'a jetée, au Congrès de Berlin, le génie de Bismarck. Ce qui s'est fait en Orient ne sera modifié qu'à propos de l'Orient. C'est ce qui

---

<sup>457</sup> *Ibid.*, p 106.

rend le jeu diplomatique si passionnant à suivre chaque fois qu'apparaissent des complications orientales.<sup>458</sup> »

Néanmoins, cette analyse et cette réflexion sur l'importance des Balkans dans l'équilibre géostratégique européen sont relativement isolées en France, où l'on n'a pas conscience des tensions potentielles, avant qu'elles ne se transforment en véritable crise. Cette absence de discernement se trouve tant au Quai d'Orsay que parmi le corps diplomatique. Ainsi, le 28 juillet 1908, Thomasson, l'attaché militaire auprès de la légation de France à Belgrade, évoque une réelle amélioration des relations austro-serbes, qu'il attribue au départ du comte Goluchowski, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie de 1895 à 1906<sup>459</sup>. Pour Thomasson, le danger principal est l'évolution de la question de la Macédoine, entre la Serbie et la Bulgarie. La crise de l'annexion n'est même pas envisagée.

Georges-Henri Soutou a consacré un article à la position de la France face à ces événements<sup>460</sup>. Afin d'identifier au mieux les lignes d'analyse de la crise balkanique par le gouvernement Clemenceau (1906-1909), il insiste tout d'abord sur la forte polarisation en matière de politiques intérieure et extérieure. Il évoque ainsi une ligne de clivage entre les partisans du concert européen traditionnel, « au sein duquel tout le monde parlait avec tout le monde au nom de la solidarité européenne <sup>461</sup> » et ceux d'un jeu européen construit sur une opposition entre deux systèmes d'alliances, la Triple-Entente et la Triple-Entente. Pour les tenants d'un ordre traditionnel de débats entre les puissances européennes, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine ne doit pas être une source de préoccupations dans la mesure où l'Autriche-Hongrie concédait le Sandjak de Novi Bazar à l'Empire ottoman : l'équilibre du concert européen est donc maintenu. Au contraire, pour le courant partisan de la construction des nationalismes et de l'opposition entre puissances par le biais de réseaux d'alliances, la France doit porter son attention sur la situation du royaume de Serbie en tant que défenseuse des « petites nations opprimées », dans le but de remettre en cause l'ordre de 1871 « en prenant la tête des petites et moyennes puissances contre

---

<sup>458</sup> René PINON, « La crise balkanique – chemins de fer et réformes », *Revue des Deux Mondes*, Paris, 1908, p 49. L'article est rédigé avant l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Il n'est donc pas à utiliser comme une analyse de l'événement, mais les propos de René Pinon permettent de rendre compte de la préoccupation des autorités françaises concernant les tensions entre Vienne et Belgrade. Collaborateur à la revue dès 1900, l'auteur s'est imposé comme un spécialiste des affaires d'Orient. Il est proche du Quai d'Orsay et notamment de Gabriel Hanotaux.

<sup>459</sup> AMAE, NS, P18770, Thomasson à MG, 28 juillet 1908.

<sup>460</sup> Georges-Henri SOUTOU, « La France et le concert européen dans la crise bosniaque », in Catherine HOREL (dir.), *op. cit.*, pp 21-36.

<sup>461</sup> *Ibid.* p 22.

les empires et en particulier contre l'Allemagne.<sup>462</sup> » Pour Georges-Henri Soutou, ce sont les débats entre ces deux positions qui expliquent les différentes phases de la réaction française à l'annonce de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Ainsi, il faut d'abord évoquer une certaine indifférence prudente. Le 23 octobre 1908, après avoir été informé de la modification d'un article du traité de Berlin, le président Fallières répond à l'empereur François-Joseph sans faire d'objection et le gouvernement Clemenceau ne soutient que de façon très distante le projet d'une conférence européenne sur les dernières modifications du traité de Berlin. « Même Paul Cambon, pourtant soucieux de ne pas compromettre l'entente entre Paris et Saint-Pétersbourg, écrivait à son fils le 27 novembre 1908 : "Nous sommes les moins exposés, les moins intéressés [dans la crise bosniaque]. Aussi, tenons-nous cois et tranquilles ; attendons qu'on ait recours à nous".<sup>463</sup> » À l'origine de cette attitude de réserve des autorités françaises se trouve la crise marocaine : Paris ne souhaite pas compromettre les négociations en cours avec Berlin, en prenant ouvertement position contre Vienne. Mais à cela, il est important d'ajouter une sous-estimation des projets autrichiens : leurs caractères offensifs ne sont pas considérés comme tels depuis Paris, qui n'envisage pas les différentes crises balkaniques comme des éléments d'un même ensemble stratégique. L'hésitation du gouvernement français se manifeste à nouveau lorsqu'il est question de la tenue d'une conférence européenne afin de régler la crise, comme c'est le cas classiquement dans le système du concert européen. Dans un premier temps, l'Autriche refuse logiquement la tenue d'une telle conférence mais, à la fin du mois de novembre 1908, pour soulager les tensions internationales, elle semble soutenir le projet. C'est ensuite Izvolski qui rejette toute réunion internationale, à cause de la Douma et des États balkaniques. Alors qu'au début de l'année 1909, les tensions entre Vienne et Belgrade s'aggravent, Saint-Pétersbourg reconnaît la modification du traité de Berlin. Londres et Paris semblent encore envisager une conclusion collective à la crise avant de reconnaître à leur tour l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, à la fin du mois de février 1909. Le 31 mars, Belgrade accepte donc de remettre à Vienne une note reconnaissant l'annexion tout en s'engageant à maintenir avec la puissance voisine de bonnes relations. Dans son article consacré à cette même question, Uroš Tatić insiste sur ce manque de soutien de la France envers la Serbie en l'expliquant par le souci de ne pas perturber les relations de Paris avec Vienne<sup>464</sup>. Pour les deux

---

<sup>462</sup> *Ibid.*, p 24.

<sup>463</sup> *Ibid.*, p 26.

<sup>464</sup> Uroš TATIĆ, « Francuska u Aneksionoj krizi 1908-1909 » [La France dans la crise de l'annexion 1908-1909], *Zbornik matice srpske za istoriju*, n° 81, 2010.

auteurs, le résultat de ces hésitations conduit à donner une image confuse de la fidélité de la France envers ses alliances.

### 7.1.2 La médiatisation de l'annexion en France

L'écho de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine n'est pas uniquement politique, en France. Il concerne une sphère médiatique plus large, constituée de personnalités déjà intéressées par la situation de la Serbie et des Balkans en général, mais également de journaux plus généralistes. Pour ces derniers, la perception des événements d'octobre 1908 est envisagée selon des perspectives idéologiques variées.

Pour le milieu serbophile français, la réaction à l'annexion par l'Autriche-Hongrie est quasiment immédiate. Le danger de voir le royaume isolé et affaibli conduit des intellectuels français à s'engager dans une défense publique des intérêts serbes. Ainsi, dès 1909, est publiée une traduction française d'un ouvrage de Jovan Cvijić, professeur à l'université de Belgrade, intitulée *l'Annexion de la Bosnie et la question serbe*. La préface est écrite par Albert Malet, ancien précepteur d'Alexandre Obrenović et devenu depuis auteur d'une importante série de manuels d'histoire. L'objectif de Malet est de présenter l'auteur du texte, mais aussi d'établir un réquisitoire contre l'action austro-hongroise. Il cherche également à souligner la nécessité d'une réaction de soutien à la Serbie de la part des autorités françaises. Selon Malet, la constitution d'un ensemble yougoslave est inévitable, et il rapproche le processus naissant de la construction nationale italienne :

« C'est à la résurrection de ce peuple serbe que nous assistons aujourd'hui : un peuple de dix millions d'hommes, dont les enfants encore séparés et soumis à des dominations diverses, Serbes, Monténégrins, Croates, Herzégoviniens, Bosniaques, gens du Banat et de la Salvonie, de la Rascie et de la Macédoine du Nord, ont pris ou commencent à prendre, par les meilleurs d'entre eux, pleine conscience de leur fraternité. Entre ceux de ces groupes qui paraissent les plus éloignés les uns des autres, catholiques de Croatie et de Dalmatie, orthodoxes de Serbie et du Monténégro, musulmans de Bosnie et d'Herzégovine, les dissemblances ne sont pas plus profondes qu'il y a cent ans, en Italie, entre Piémontais, Vénitiens, Toscans et Siciliens.<sup>465</sup> »

---

<sup>465</sup> Albert MALET, préface à JOVAN CVIJIĆ, *l'Annexion de la Bosnie et la question serbe*, Paris, 1909, p 7-8.

La mise en place de ce parallèle avec le nationalisme italien permet à Malet d'apporter une légitimité politique et historique au processus d'unité slave en germe dans les Balkans. Cela lui donne également la possibilité d'insister sur le rôle présenté comme réactionnaire et autoritaire de la politique de Vienne :

« L'un des acteurs est du reste le même, l'Autrichien – l'Allemand au fond – qu'attire depuis des siècles, invinciblement, loin des brumes, la splendeur du midi, le mirage bleu de la Méditerranée. À moins de cent ans d'intervalle l'histoire se répète trait pour trait. Aerenthal copie Metternich : l'annexion de la Bosnie et de la Herzégovine en 1909, c'est l'occupation de la Vénétie et du Milanais en 1815, au lendemain des traités de Vienne la main tendue vers Salonique, c'est la main mise hier sur Venise.<sup>466</sup> »

L'appel au sentiment de revanche français contre ce qui est présenté comme un mouvement d'expansion germanique est ici évident. Pour Malet comme pour d'autres auteurs partisans de la Serbie, le soutien au Royaume serbe va au-delà que la géographie balkanique : c'est davantage dans le contexte d'une opposition entre deux alliances continentales que la France devrait, selon l'historien, s'engager de façon plus évidente<sup>467</sup>. Cette position est partagée par d'autres défenseurs des Slaves, tels Louis Léger ou Jean Pélissier<sup>468</sup>.

La presse française s'intéresse également à la question, et c'est dans les jours qui suivent l'annexion de la Bosnie-Herzégovine que les premiers articles sur le sujet sont publiés. *Le Temps* présente, sous le titre « L'émotion en Serbie », la réaction de la population belgradoise, en insistant sur le soutien populaire apporté aux autorités. L'article reste assez descriptif.

« Une foule énorme de manifestants rassemblés devant le ministère des affaires étrangères proteste contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine ;

---

<sup>466</sup> *Ibid.*, p 8.

<sup>467</sup> « Lorsqu'en 1867, à la citadelle de Belgrade, le dernier drapeau turc, suprême symbole de la suzeraineté, descendait enfin du mât du pavillon, c'était la main de la France qui l'abattait : les Serbes, eux, ne l'ont pas oubliée. Un pays qui a fait la Grèce indépendante, préparé l'unité roumaine, favorisé l'union des Bulgares, qui a versé son sang pour la liberté de la Belgique, qui inscrit sur ses drapeaux Magenta et Solférino, ce pays-là ne peut, sans manquer à lui-même, assister spectateur passif à l'étranglement d'un peuple. Alors qu'il porte béante au flanc la plaie de la trouée des Vosges et qu'il est un des maîtres de la Méditerranée, il ne peut pas enregistrer, sans plus, un progrès nouveau du germanisme et donner par avance son assentiment au futur établissement d'un redoutable rival sur cette même Méditerranée. », *ibid.*, p 9-10.

<sup>468</sup> Georges-Henri SOUTOU, « La France et le concert européen dans la crise bosniaque », in Catherine HOREL (dir.), *op. cit.*, p 22-23.



on fait ensuite des ovations au roi devant le palais, puis les manifestants se sont rendus devant la légation de Turquie pour affirmer la solidarité des intérêts serbes et turcs ; ils ont poussé des cris enthousiastes de "Vivent les Jeunes-Turcs !". Mêmes manifestations de sympathie devant les légations française, russe, anglaise et italienne<sup>469</sup>. »

Les mois suivants, le sujet est récurrent : les articles traitent de la situation en Serbie comme de la gestion de la crise par le Quai d'Orsay. *Le Temps* restant un quotidien proche des orientations du gouvernement, on y trouve une défense continue de la position adoptée par Paris. Ainsi, le 1<sup>er</sup> novembre 1908, on peut lire une analyse favorable en tous points à la position du Quai d'Orsay dans ce qui est qualifiée de "crise orientale". À la différence de Saint-Pétersbourg et de Londres, Paris aurait trouvé une position de médiation, seule capable de maintenir un dialogue entre les parties prenantes, afin de garantir un état de droit en Europe, au contraire de ses deux alliées, qui seraient davantage animées par des intérêts particuliers. L'action de l'Autriche-Hongrie est finalement envisagée comme un événement mineur, ne devant pas entraîner de conséquences diplomatiques majeures<sup>470</sup> :



Le superflu, dans les circonstances actuelles, c'eût été de prendre une attitude désagréable pour l'Autriche. Sans doute, le gouvernement autrichien est allé de l'avant avec une ardeur juvénile qui a surpris. Il a traité la question bosniaque avec une liberté d'allures qui appelle une ratification internationale. Mais pratiquement, il n'a rien pris qu'il n'eût déjà, et il a offert à la Turquie une compensation en évacuant le sandjak, compensation que des négociations ultérieures pourront compléter dans l'ordre financier. Les pourparlers continuent d'ailleurs entre Vienne et Constantinople. En tout cela, aucun intérêt français n'était directement atteint. Nous n'avions qu'un devoir ; nous l'avons rempli et nous continuerons à le remplir : c'était d'appuyer la diplomatie turque dans ses justes revendications. Il était inutile d'afficher une indignation du genre de celle qui s'est déchaînée dans la presse anglaise, oublieuse, en l'occurrence, des territoires ottomans sur lesquels la Grande-Bretagne a mis la main. Aussi bien, l'indignation — c'est Bismarck qui l'a dit — n'est pas un état d'esprit politique.

Figure 6 : La crise orientale vue par le journal *Le Temps*, 1<sup>er</sup> novembre 1908 (Gallica – BNF)

<sup>469</sup> *Le Temps*, 7 octobre 1908.

<sup>470</sup> *Le Temps*, 1<sup>er</sup> novembre 1908.

Il est intéressant de noter que la Serbie n'apparaît jamais dans cette analyse. Seuls les États considérés comme acteurs du concert européen sont envisagés. Il n'en est pas de même dans *L'Humanité*. Dans son travail sur la question des perceptions françaises de la Serbie, Ksenia Smolović souligne l'évolution majeure qu'apporte la crise de l'annexion sur le regard que porte le journal socialiste sur la Serbie. Jusqu'à l'automne 1908, le royaume était envisagé de manière très critique, de par ses liens avec la Russie tsariste. À partir du mois d'octobre 1908, les revendications serbes sont présentées comme légitimes car en réaction à une politique autrichienne jugée réactionnaire et cynique. Ksenia Smolović évoque notamment les articles de Jean Longuet, au sujet de la consultation nécessaires des populations : « Il ne faut plus, écrit-il, " [traiter] les peuples comme des troupeaux de moutons que se volent les uns aux autres les grands brigands couronnés ", dans le numéro du 4 novembre 1908.<sup>471</sup> » La question de la représentativité politique des populations de Bosnie-Herzégovine reste l'axe central de la réflexion dans *L'Humanité*. Ainsi, le journal maintient sa critique ancienne envers le royaume serbe et insiste surtout sur la nécessaire prise en compte de la volonté des peuples. Dans cette perspective, Pierre I<sup>er</sup> est décrit en homme d'État cherchant à mobiliser autour de lui la société serbe dans un combat nationaliste, qui n'est que peu intéressé par le sort des habitants des régions annexées. « Et c'est un regret pour nous de voir Pierre I<sup>er</sup>, qui s'est assis dans un trône souillé du sang d'une femme, reconquérir une popularité qu'il n'avait plus.<sup>472</sup> »

Dans *Le Figaro*, dès le 6 octobre 1908, un article, bien qu'en deuxième page, reprend les arguments serbes face à l'annexion entreprise par l'Autriche-Hongrie. La position de la Serbie semble davantage prise en compte. L'auteur se présente comme le relai « d'un de nos amis de Serbie, jurisconsulte des plus distingués, qui fait du droit international l'objet de ses études constantes.<sup>473</sup> » La thèse serbe est déclinée en cinq points : le rejet de la libre expression des populations de Bosnie-Herzégovine, l'absence de recours aux avis des puissances européennes de la part de Vienne, le mensonge autrichien concernant le développement économique de la Bosnie-Herzégovine depuis 1878, la violation que revêt l'annexion des traités internationaux et des engagements pris à Berlin et enfin l'émigration bosniaque vers la Serbie, le Monténégro, la Turquie et l'Amérique, envisagée comme la preuve de l'échec de l'administration autrichienne. L'article traite ensuite de l'avidité austro-hongroise. L'auteur insiste sur l'attentisme des puissances européennes, notamment sur celui des États libéraux, à savoir la France et la Grande-

---

<sup>471</sup> Ksenia SMOLOVIĆ, *op. cit.*, p 360-361.

<sup>472</sup> Léon RÉMY, « La crise orientale, Les Serbes et l'Autriche », *L'Humanité*, 12 octobre 1908, cité par Ksenia SMOLOVIĆ, *op. cit.*, p 362.

<sup>473</sup> *Le Figaro*, 6 octobre 1908.

Bretagne. La critique de la position du Quai d'Orsay et du gouvernement français dans son ensemble est donc bien plus précise.

Il n'en est rien dans la presse d'extrême droite. En présentant les positions de Jacques Bainville dans *L'Action française*, Ksenia Smolović montre que la crainte principale est l'affaiblissement français, qui résulterait d'un engagement trop marqué contre l'Autriche-Hongrie. Pour Bainville, le régime républicain ne peut que se fourvoyer dans une politique extérieure incohérente et trop à l'écoute des nationalités, au contraire d'un gouvernement allemand plus autoritaire<sup>474</sup>.

La médiatisation de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine a pour résultat une grande diversité d'opinions concernant l'action de l'Autriche-Hongrie, la réaction serbe comme le positionnement de la France. On ne peut pas mettre en avant une ligne claire de soutien à la Serbie. Le royaume est davantage observé, depuis Paris, comme une victime collatérale d'enjeux qui concernent avant tout les puissances. En cela, il y a une homogénéité des vues entre la presse politique et celles du Quai d'Orsay. Paris tient d'abord à maintenir son rôle de médiation, tout en ménageant ses intérêts propres, notamment marocains, qui conduisent à une certaine indulgence envers Vienne. Ces choix amènent à décevoir des alliés directs.

## **7.2 Une recomposition des attentes entre alliés, suite à la crise de l'annexion ?**

Dans les semaines et les mois qui suivent l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, les choix adoptés par le Quai d'Orsay face à la crise internationale conduisent à interroger les relations entretenues par Paris avec ses alliés serbe, russe et britannique. En effet, pour chacun des cas, on peut observer une modification des attentes : le faible investissement de la France en faveur des revendications serbes suscite des déceptions mais permet également aux intérêts britanniques de trouver une plus large représentation à Belgrade.

### **7.2.1 Les déceptions russe et serbe remettent-elles en cause le système d'alliance ?**

Après un soutien renforcé de l'Empire allemand à Vienne face à la demande de contreparties de la part de la Serbie, la crainte d'un embrasement militaire est réelle en Europe. Le Quai d'Orsay maintient alors sa position initiale, celle de la recherche d'un équilibre. Pichon

---

<sup>474</sup> Ksenia SMOLOVIĆ, *op. cit.*, p 364.

télégraphie à Belgrade, le 24 février 1909, afin d'engager les autorités serbes à renoncer aux compensations territoriales<sup>475</sup>. Une démarche parallèle est entreprise le lendemain auprès de la Russie : Paris s'emploie à rappeler que les intérêts vitaux de la Russie ne sont pas engagés avec la modification du traité de Berlin. Cela revient à reprendre les éléments constitutifs de l'alliance franco-russe : la mobilisation des deux pays n'est prévue qu'au cas où l'une des puissances de la Triple-Entente attaquerait la Russie, c'est-à-dire en cas de menace sur les intérêts vitaux. Le projet de conférence internationale n'est cependant pas abandonné, dans la mesure où il permet d'éviter l'humiliation de la Serbie et surtout de la Russie. La défense de cette initiative suit la logique de la fidélité à l'alliance franco-russe. On comprend la diplomatie délicate que mène alors Paris.

Néanmoins, malgré certaines bonnes volontés apparentes, le projet de conférence n'aboutit pas : il s'agit alors davantage d'une impasse dans laquelle se retrouvent les puissances européennes. Dans son article, Georges-Henri Soutou explique que, sur proposition de Londres, un échange de notes se substitue à l'idée initiale<sup>476</sup>. Il modifierait l'article 25 du traité de Berlin consacré à la Bosnie-Herzégovine et permettrait une sortie de crise globale. Toutefois, Berlin exige, le 22 mars 1909, que Saint-Petersbourg reconnaisse cette modification immédiatement : « Sinon l'Autriche attaquerait la Serbie. Cette formule revenait à un ultimatum déguisé.<sup>477</sup> » Vienne a en effet envoyé un *ultimatum* à la Serbie où des manifestations violentes contre l'annexion se succèdent et où la mobilisation semble sur le point d'être ordonnée<sup>478</sup>.

Cette menace concrète entraîne la capitulation de Saint-Petersbourg, puis celle de Belgrade. Le 31 mars, la Serbie remet à Vienne une note reconnaissant l'annexion et s'engageant à maintenir de bonnes relations avec l'empire voisin. La Serbie et la Russie sortent de la crise en n'ayant obtenu aucune satisfaction et avec un allié français peu sensible à leurs intérêts. Néanmoins, il n'y a aucune intention de leur part de remettre en question les liens politiques établis avec la France. Certes, le désintérêt de la France est apparu comme particulièrement blessant, mais la menace la plus concrète a été celle de l'Allemagne. La rupture de la Triple-Entente et des liens

---

<sup>475</sup> Georges-Henri SOUTOU, « La France et le concert européen dans la crise bosniaque », in Catherine HOREL (dir.), *op. cit.*, p 32.

<sup>476</sup> *Ibid.*, p 34. « Pour sortir de l'impasse, et du danger de guerre imminent car l'on s'attendait à un *ultimatum* très prochain de l'Autriche à la Serbie, et donc à la guerre, Londres proposa le 22 mars de suggérer à Belgrade de remettre à Vienne une note reconnaissant l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Dès que Vienne aurait accepté cette note, en échange, on renoncerait définitivement au projet de conférence et on réglerait définitivement la crise par un échange de notes entre les grandes puissances, modifiant l'article 25 du traité de Berlin et en entérinant l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. »

<sup>477</sup> *Ibid.*, p 35.

<sup>478</sup> René GIRAULT, *op. cit.*, p 372.

franco-serbes ne sont donc pas à l'ordre du jour. C'est d'ailleurs ce que note Descos dans un rapport adressé au ministère des Affaires étrangères, le 1<sup>er</sup> décembre 1908. La parution à Belgrade d'un hebdomadaire français, *La Question serbe*, permet au diplomate français de souligner l'effet causé par la crise de l'annexion sur les influences allemande et française en Serbie.

« C'est la première fois qu'un journal rédigé en langue française apparaît comme viable en Serbie. Il a fallu, pour secouer la torpeur serbe, la forte secousse de cet automne et la démonstration bien évidente qu'il était indispensable, pour défendre l'existence nationale, menacée par l'Autriche, de faire appel à l'opinion européenne.

Je dois ajouter que cette publication marque un grand changement dans les habitudes du pays. Bien qu'un nombre d'étudiants serbes envoyé en France tende constamment à s'accroître et que la connaissance de notre langue se répande de plus en plus, la Serbie n'en restait pas moins complètement livrée à l'influence germanique ; c'était la culture allemande qui l'avait touchée la première et, par paresse de penser et d'agir, elle y restait inévitablement attachée. Le commerce allemand, la science allemande pesaient sur elle, les colonies allemandes du sud de la Hongrie la pénétraient insensiblement. De même que les Serbes de Hongrie ont la naïveté de chercher dans l'Empereur d'Autriche un point d'appui contre la pression hongroise, la Serbie avait la candeur de croire à un concours possible de l'Allemagne contre le danger autrichien. Elle s'y voyait poussée d'ailleurs par les influences russe et italienne, sans cesse employées à éliminer des Balkans l'influence française. A la différence des Bulgares et des Grecs, toutes les publications serbes relatives à la Macédoine ont été faites en allemand ; à peine prenait-on la peine de traduire les principales en français.

L'apparition de la « Question serbe » constitue un heureux témoignage d'énergie nationale et de désillusion germanique.<sup>479</sup> »

Saint-Pétersbourg comme Belgrade ont par ailleurs besoin des investissements financiers et industriels français pour envisager une réelle alternative. En outre, comme le souligne Vojislav

---

<sup>479</sup> CADN, 79PO/A/61, Descos à MAE, 1<sup>er</sup> décembre 1908, n°103.

Pavlović, « le mécontentement russe qui suit la crise, force ses alliés occidentaux à être particulièrement attentifs à ses visions géostratégiques, y compris dans les Balkans.<sup>480</sup> » En ce qui concerne la situation de la Serbie, on peut aussi évoquer un renforcement à moyen terme : après la crise, le royaume a acquis une nouvelle place dans la hiérarchie des chancelleries européennes. Les tensions austro-serbes ne peuvent plus désormais rester dans un cadre uniquement bilatéral : elles sont devenues d'intérêt régional, voire continental.

Le moment est davantage à une réflexion globale autour des usages diplomatiques : maintenir un concert européen multilatéral ou garantir un équilibre des alliances. Lors de sa rencontre avec Izvolski à l'été de 1909, il réaffirme l'alliance avec la Russie et la Triple-Entente, tout en justifiant les nécessaires relations cordiales avec Vienne et Berlin<sup>481</sup>. Georges-Henri Soutou cite, au sujet de cette rencontre, les propos de Paul Cambon : « Pichon continue à partager les avis de tout le monde. » Le ministre des Affaires étrangères français résume, dans ses hésitations, ce débat entre les deux systèmes diplomatiques : concert multilatéral ou équilibre des alliances.

### **7.2.2 Une place accrue accordée aux intérêts britanniques en Serbie**

Si les alliances ne sont pas remises en question, les rapports entre les pays partenaires restent soumis aux intérêts particuliers. C'est dans ce cadre que la France observe d'un regard attentif les intérêts britanniques se développer en Serbie.

Dès le début de l'année 1908, donc avant le début de la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, Descos informe le Quai d'Orsay de la situation de l'influence britannique en Serbie<sup>482</sup>. Pour l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Belgrade, la présence de Londres dans les Balkans connaît une forte intensification. Il rend compte de ce dynamisme en précisant que « Londres est vu comme le nouveau sauveur des Balkans.<sup>483</sup> » En effet, dans sa rivalité croissante avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne s'attache à soutenir davantage les États balkaniques. En Serbie, on envisage d'ailleurs l'Entente cordiale, et plus encore la Triple-Entente, comme une garantie solide de sécurité. Ainsi, en juin 1908, à

---

<sup>480</sup> Vojislav PAVLOVIĆ, *op. cit.*, p 112.

<sup>481</sup> Georges-Henri SOUTOU, « La France et le concert européen dans la crise bosniaque », in Catherine HOREL (dir.), *op. cit.*, p 36.

<sup>482</sup> CADN, 79PO/A/61, Descos à MAE, 22 janvier 1908, n°7.

<sup>483</sup> *Ibidem.*

l'occasion d'un voyage du président Fallières à Londres, Descos transmet au Département les échos donnés à cet événement jusqu'à Belgrade.

« Les rapports franco-anglais ont déjà pris une allure trop stable pour que l'attention serbe fut vivement attirée sur le voyage de M. le Président de la République à Londres. Deux journaux seulement, les *Beogradské Noviné* et le *Trgovinski Glasnik* ont fait ressortir l'éclat de la réception, en exprimant l'espoir que l'entente entre les deux puissances occidentales finisse par détacher complètement la Russie du germanisme ce qui assurerait les destinées de la race slave, notamment du serbisme. [...] Depuis que l'Angleterre s'est mise à agiter la masse balkanique, le serbisme, comme les autres races, a cru voir surgir en elle le Messie attendu et s'émeut à la manifestation publique de son rapprochement avec la Puissance orthodoxe qui reste toujours proche, sinon de l'intelligence, au moins du cœur des populations yougoslaves. À n'en pas douter, l'entrevue de Reval<sup>484</sup> tend à exciter dans ces pays l'enthousiasme national et à relever les espoirs.<sup>485</sup> »

Dans sa dépêche, Descos évoque deux jeux diplomatiques opérés par la Grande-Bretagne. Il est tout d'abord question de l'entente anglo-russe. Inaugurée le 31 août 1907 à Saint-Pétersbourg, par la signature d'une convention, elle est le résultat de négociations bilatérales portant sur les zones d'influences des deux puissances impériales. La Russie et la Grande-Bretagne concluent ainsi une rivalité ancienne, connue sous le nom de « Grand Jeu » : en se lançant dans la conquête de l'Asie centrale au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les Russes se confrontent aux Britanniques le long d'un arc allant du Caucase au Xinjiang, en passant par l'Inde et l'Afghanistan<sup>486</sup>. L'accord de 1907 permet une définition des sphères d'influence. Le rapprochement entre les deux empires est particulièrement encouragé par leur alliée commune, la République française. Cette dernière voit ainsi se constituer la Triple-Entente. Dans son analyse, Descos insiste également sur le rôle pris par la Grande-Bretagne dans les Balkans. S'il insiste sur ce qu'il présente comme une évolution récente, c'est que, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la diplomatie britannique au Proche-

---

<sup>484</sup> Reval est le nom porté par la ville de Tallinn jusqu'en décembre 1918. Nicolas II et Edouard VII s'y rencontrent le 10 juin 1908 afin d'envisager une démilitarisation des provinces européennes de l'Empire ottoman.

<sup>485</sup> CADN, 79PO/A/61, Descos à MAE, 25 juin 1908, n°55.

<sup>486</sup> Étienne PEYRAT, « Face aux Anglais », *L'Histoire*, n°485-486, « Les Russes et leur Empire », juillet-août 2021, pp 72-73.

Orient diffère de celle d'autres puissances européennes puisqu'elle cherche à préserver l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman. Il s'agit pour Londres de défendre des intérêts économiques, mais surtout, de garantir le passage vers la route des Indes. Cependant, avec l'ouverture en 1869 du Canal de Suez, le rachat, en 1875, des parts de la Compagnie du Canal de Suez appartenant jusque-là au khédivé d'Égypte et enfin, la prise de contrôle du pays en 1882, l'accès maritime aux Indes est acquis aux Britanniques. L'établissement d'un protectorat sur le Koweït en 1899 achève de constituer une route sécurisée vers les possessions britanniques en Asie. Aux yeux de Londres, l'Empire ottoman n'est donc plus un enjeu géostratégique à préserver. Et dans le cadre d'un rapprochement avec la Russie mais aussi d'une concurrence croissante avec l'Allemagne, l'intérêt britannique pour la région des Balkans se trouve effectivement affirmé.

Lors de la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, les positions de la France et de la Grande-Bretagne sont très proches, dans la mesure où les deux États ne veulent pas s'engager dans ce qui reste, pour eux, une affaire austro-ottomane. Les deux puissances occidentales s'engagent ensuite dans le projet d'une conférence internationale, pour régler ce qui est devenu une problématique régionale, voire continentale. Néanmoins, Londres ne soutient pas son allié russe lorsque ce dernier souhaite obtenir l'ouverture des Détroits du Bosphore et des Dardanelles en compensation à son accord de modification du traité de Berlin. La Grande-Bretagne et la France conseillent finalement la résignation, acceptée par la Russie et la Serbie en mars 1909.

La crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine est donc avant tout révélatrice des lignes de fracture entre les puissances européennes. En ce qui concerne les relations franco-serbes, si on peut envisager un sentiment de déception de Belgrade face au faible investissement puis à la volonté de médiation de Paris, il n'est jamais question de remettre en cause des liens de nature variée. Au contraire, la France voit ses positions économiques se renforcer, notamment face à son concurrent allemand.

### **7.3 Des projets annexes en voie de consolidation**

Dans ce contexte de tensions européennes, la diplomatie ne se résume pas pour autant à la gestion des relations interétatiques. Les aspects économiques, qu'ils soient financiers, commerciaux ou industriels restent, au cours de cette période, des éléments permanents de



l'action diplomatique. Par plusieurs de ces aspects, les relations franco-serbes tendent même à se renforcer.

### 7.3.1 La Banque franco-serbe : l'aboutissement d'un projet majeur

L'annexion de la Bosnie-Herzégovine provoque entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie une crise qui va au-delà du domaine politique. Alors que les banques serbes se sont multipliées depuis l'indépendance du royaume, elles restent très sous-capitalisées : les 133 banques existantes en 1907 n'atteignent qu'un total de 29 millions de francs<sup>487</sup>. Cette situation a rendu jusque-là un « refinancement » permanent nécessaire, comme l'écrit André Autheman : les sources de cet apport en liquidités sont alors Vienne et Budapest. La rupture entre les deux États entraîne ainsi une importante crise des liquidités en Serbie, se traduisant notamment par des faillites. Lorsque la situation politique redevient normale, vers l'automne 1909, la Serbie peut conclure un emprunt de 150 millions de francs, principalement destiné à la construction de voies ferrées et à l'équipement de l'armée, comme nous le verrons plus loin. Le syndicat de banques chargé de prendre en charge l'emprunt est constitué pour 20% de la Banque impériale ottomane, de ses sociétés affiliées et de ses partenaires habituels tels la Société Générale, le Comptoir d'Escompte, la Banque de Paris et des Pays-Bas et la maison Bardac ainsi que d'un groupe allemand formé par la *Berliner Handelsgesellschaft* et la maison Bethmann de Francfort<sup>488</sup>.

C'est la dernière affaire jouée par la BIO en Serbie. Est créée en mars 1910 la Banque franco-serbe. Le projet remonte à 1907, lorsque le gouvernement serbe exprime l'idée de créer une banque associant capitaux français et serbes. Il est d'abord question de reprendre la Banque d'Exportation, constituée en 1901. Cette entreprise privée, dotée légalement de privilèges importants apparaît cependant comme peu capable d'attirer de nouveaux investisseurs. Il est donc décidé de créer un nouvel organisme bancaire. Le 24 mars 1910, la Banque franco-serbe est constituée de quatre actionnaires, participant chacun pour un quart des investissements. Il s'agit de la BIO, de la Financière d'Orient, de la maison Bardac et de la Banque de l'Union Parisienne. Avec un capital de 12 millions de francs, son siège est situé à Paris mais elle dispose d'une agence à Belgrade. Son champ d'action est principalement le financement du commerce d'exportation et de travaux publics. Le conseil d'administration est constitué de nobles, de représentants de grandes banques et d'hommes d'affaires. Le premier président de ce conseil est issu du comité de direction de la BIO : Arsène Henry (1848-1931). Tout d'abord avocat à

---

<sup>487</sup> André AUTHEMAN, *op. cit.*, p 201.

<sup>488</sup> *Ibidem*.

la Cour d'appel de Paris, Henry entre dans la haute administration publique en 1873 : il est préfet du Lot-et-Garonne, puis du Loiret et enfin des Alpes-Maritimes. Il est ensuite nommé ministre plénipotentiaire en Roumanie où il reste en poste de 1897 à 1904. Après un passage au Quai d'Orsay où il occupe les fonctions de directeur des consulats et des affaires commerciales, entre 1904 et 1907, il est nommé ministre plénipotentiaire en Suède<sup>489</sup>. Il appartient à ce groupe de diplomates administrateurs que présente Isabelle Dasque dans son étude<sup>490</sup>. Henry présente les qualités nécessaires à savoir une bonne connaissance des administrations et surtout un réseau solide de sociabilités, pour prendre la tête d'une institution internationale, où se mêlent étroitement les intérêts diplomatiques et économiques. Après la Première Guerre mondiale, Henry appartient aux comités de la Banque franco-serbe, de la Compagnie du port, des quais et des entrepôts de Beyrouth et de la Compagnie générale du Maroc<sup>491</sup>. La Banque franco-serbe appartient donc bel à bien à cette diplomatie industrielle alors en plein essor<sup>492</sup>.

Par ces différents aspects, on comprend que la création et le développement de la Banque franco-serbe sont particulièrement suivis par la légation de France à Belgrade. Il est régulièrement question des opérations menées par la banque, mais aussi de l'écho que son activité a auprès des autorités et de la presse serbes. Ainsi, dès le 12 mai 1910, soit environ trois semaines après la création de la banque, Descos peut faire un rapport sur l'accueil réservé par le gouvernement serbe au projet ainsi que sur les appuis dont disposent les acteurs financiers : « Nos compatriotes se seraient déjà assurés le concours de MM. Patchou, comme Président, Milovanovitch et Drachkovitch.<sup>493</sup> »

---

<sup>489</sup> Stanislav SRETENOVIC, *op. cit.*, p 69.

<sup>490</sup> Isabelle DASQUE, *op. cit.*, p 425.

<sup>491</sup> *Ibid.*, p 593.

<sup>492</sup> En 1914, la Banque franco-serbe reprend les agences de la BIO à Monastir (Bitolj) et Üsküb. Elle est nationalisée en 1939.

<sup>493</sup> CADN, 79PO/A/62, Descos à MAE, 12 mai 1910, n°50.

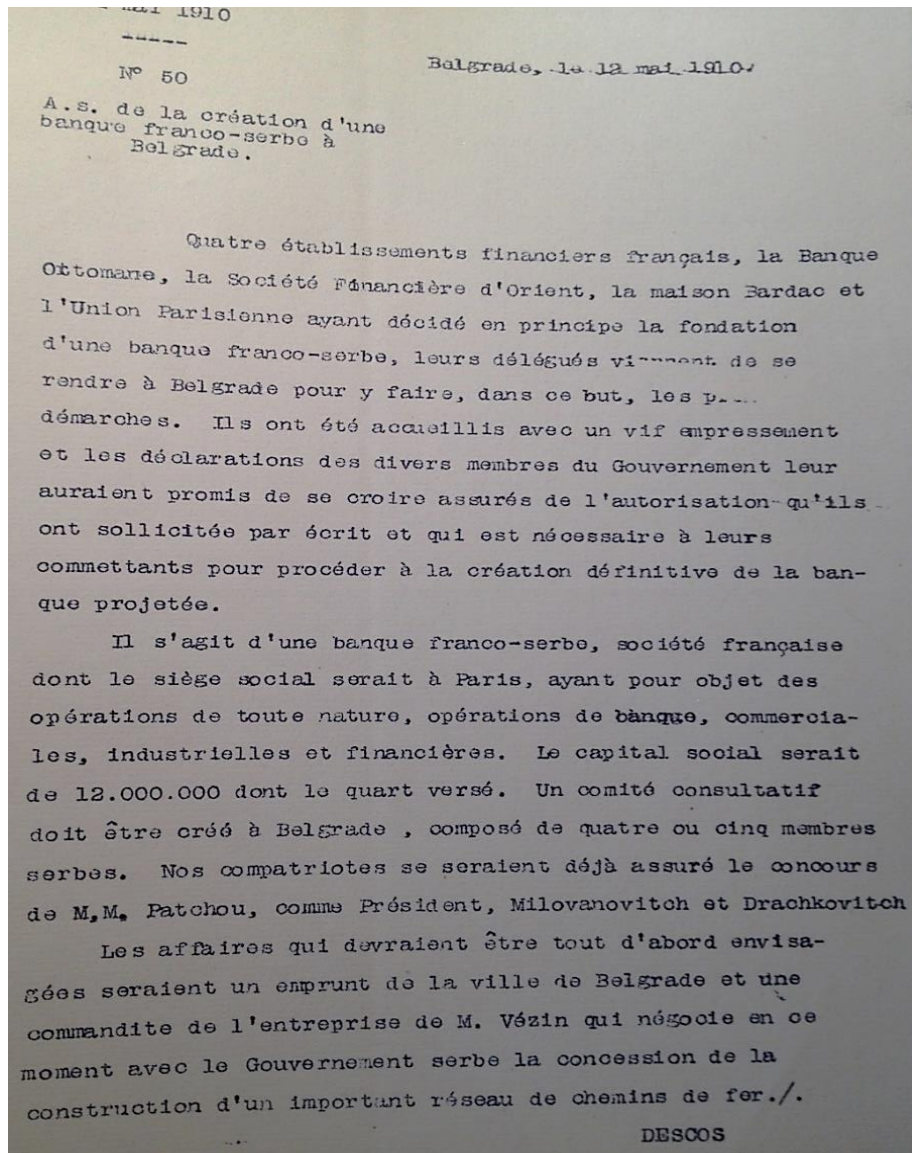


Figure 7 : Rapport de Descos sur l'accueil réservé à la création de la Banque franco-serbe à Belgrade. CADN, 79PO/A/62, Descos à MAE, 12 mai 1910, n°50.

Dès le mois de novembre, Descos peut faire un premier bilan de la situation de la Banque franco-serbe<sup>494</sup>. Il indique ainsi que l'une des premières conséquences de sa fondation est une baisse du taux d'intérêt dans le royaume, « ce dont les Serbes ne lui ménagent point leur reconnaissance » : ce taux aurait baissé d'un point par rapport à ce qui était proposé jusque-là. Ce changement permet de sortir de la crise des liquidités de 1908-1909.

« La Banque franco-serbe s'est empressée d'ouvrir des crédits aux nombreuses banques locales qui, jusque dans les plus modestes bourgades du pays, s'adressent à la petite clientèle ; elle a ainsi groupé autour d'elle plus de 50 banques ou caisses d'épargne, réparties dans

<sup>494</sup> AMAE, P18777, Descos à MAE, 18 novembre 1910, n°124.

toute la Serbie ; les plus importantes d'entre elles ont même été mises directement en contact, et cela pour la première fois, avec les Banques de Paris.<sup>495</sup> »

Il est aussi question de liens établis avec des entreprises locales, notamment pour l'exportation de produits agricoles. Descos insiste sur le fait que ces premiers mois d'exercice ont permis de concurrencer directement les organismes autrichiens et hongrois, auprès des banques locales en Serbie. Le diplomate exprime l'espoir de voir la Banque franco-serbe permettre de participer activement au développement des intérêts français dans le royaume. Comme l'indique Stanislav Sretenović, la banque augmente progressivement son chiffre d'affaires et maintient un bilan positif dans ses opérations<sup>496</sup>. Cela permet à la structure de s'implanter durablement en Serbie, notamment autour du développement du réseau ferré.

### **7.3.2 La reprise du projet ferroviaire vers l'Adriatique**

C'est sous l'impulsion de Saint-Pétersbourg que les autorités serbes reprennent le projet du chemin de fer Danube-Adriatique, en juin 1909. Le gouvernement présente la nécessité de la construction de cette ligne comme une compensation légitime aux intérêts serbes, suite à la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine<sup>497</sup>. Les représentants diplomatiques italien et français sont chargés de transmettre la demande auprès de leurs gouvernements respectifs. La discussion concerne également les intérêts ottomans et c'est donc à ce titre que Pichon fait appel à Maurice Bompard, ambassadeur de France à Constantinople, afin de réunir les principaux acteurs du projet. Se tient alors une réunion entre le président du Conseil serbe, son ministre des Affaires étrangères, les ambassadeurs russe et italien ainsi que Sallandrouze de Lamornais, chargé des négociations relatives au chemin de fer « Danube-Adriatique » par le syndicat financier constitué en vue de la construction de la ligne ferroviaire<sup>498</sup>. Les intentions du gouvernement ottoman servent à conduire les débats. Pichon fait un compte-rendu à Descos quelques jours après ces entretiens, en en présentant les principaux aspects ainsi que ses remarques.

---

<sup>495</sup> *Ibidem*.

<sup>496</sup> Stanislav SRETENOVIĆ, *op. cit.*, p 70.

<sup>497</sup> CADN, 79PO/A/161, Descos à MAE, 9 juin 1909, n°72.

<sup>498</sup> Stanislav SRETENOVIĆ, *op. cit.*, p 61.

« À la suite des échanges de vues qui ont eu lieu à cette occasion, il a été convenu unanimement qu'il valait mieux ne pas insister quant à présent auprès de la Sublime Porte pour la construction de cette voie ferrée.

J'estime également que cette manière de voir est plus sage et correspond à celle de mon Département. Il serait en effet prématuré et inopportun que la France se mit en avant dans une affaire dans laquelle nous n'avons jamais eu aucun intérêt direct et spécial, tant qu'un accord définitif entre la Turquie et les pays limitrophes qui doivent surtout bénéficier de l'ouverture de cette nouvelle ligne ne soit trouvé.<sup>499</sup> »

La situation de la « ligne Danube-Adriatique » concerne en partie les territoires albanais de l'Empire ottoman. Pour les diplomates français, la révolution des Jeunes-Turcs modifie les projets préexistants : en effet, le projet nationaliste met en avant une revitalisation des provinces de l'empire, en développant notamment les infrastructures de transport. Il semble donc pour Constantinople que cette question ferroviaire est avant tout d'ordre intérieur, et ne concerne pas les pays voisins. Cette vision ottomane du projet va évidemment à l'encontre de la version serbe et Paris préfère ne pas prendre position entre les deux. Cela permet ainsi à la France de maintenir sa politique traditionnelle de *statu quo* dans la région des Balkans et envers Constantinople. La question reste cependant ouverte : en janvier 1911, le prolongement des lignes ferroviaires existantes, afin de rejoindre la mer Adriatique, est toujours discuté. Bompard informe alors le Quai d'Orsay, ainsi que ses homologues concernés, de l'évolution du projet.

« Djavid bey et Haladjian effendi ont entretenu tout d'abord M. Delaunay<sup>500</sup> du réseau albanais : le gouvernement ottoman serait disposé, lui ont-ils dit, à concéder à la Régie générale ou au groupe constitué par elle, sans adjudication et avec garantie d'intérêts, une ligne à voie normale de Prichtina à l'Adriatique par Djakovo et Scutari, avec embranchements sur Ipek et Prizrend, et une ligne à voie étroite de Karaféria à Avlona sur l'Adriatique par Trapezika avec un embranchement sur Janina. De la jonction de la première ligne avec le réseau serbe à Merdaré le Gouvernement ottoman n'entend pas s'occuper en ce moment, car il ne veut pas construire un Danube-Adriatique pour

---

<sup>499</sup> CADN, 79PO/A/161, MAE à Descos, 21 avril 1910, n°48.

<sup>500</sup> Delaunay est le représentant à Constantinople de la Régie générale de chemins de fer et de travaux publics.

la convenance des Serbes et par condescendance à des vues étrangères de politiques générale mais bien un réseau ottoman conforme aux intérêts ottomans. Sans doute il ne se refusera pas plus tard à s'entendre avec la Serbie pour la construction des 40 kilomètres qui séparent Prichtina de Merdaré ; c'est même en prévision du trafic international que la ligne sera construite à voie normale, mais pour bien marquer son indépendance qu'on a été tenté de méconnaître dans cette affaire, il est résolu à rester tout d'abord chez lui et à n'agir qu'à sa guise.<sup>501</sup> »

Le rapport de force n'a donc pas évolué et la France conserve la même position. Elle est d'autant moins encline à défendre les intérêts serbes que des entreprises françaises sont envisagées par Constantinople pour la réalisation des travaux. La concession de plus de 2 160 kilomètres de voies dans l'Empire ottoman ne semble pas participer à modifier la situation en faveur de la Serbie.

Pour autant, des négociations entre le gouvernement serbe et des investisseurs français se maintiennent. Le thème de la « ligne Danube-Adriatique » est récurrent jusqu'au début de la guerre en 1914 dans la documentation diplomatique. Alors que son tracé n'est pas encore totalement fixé, des discussions se succèdent entre les autorités serbes et les représentants de la Banque franco-serbe au sujet de la concession des lignes ferroviaires. Une Société franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics est constituée afin de répondre à la demande en gros œuvre : son siège se situe dans les locaux de la Banque franco-serbe à Paris et son conseil d'administration réunit plusieurs personnalités connues des affaires franco-serbes, telles Dessoliers, Mallet et Naville<sup>502</sup>. En parallèle, des études de terrain sont menées dans le sud du royaume. Du point de vue des diplomates et des investisseurs français, lorsqu'ils évoquent le sujet, les guerres balkaniques ne sont qu'une « crise ponctuelle »<sup>503</sup>, qui ne doit pas empêcher la réalisation de ces lignes. Un avant-projet est finalisé en décembre 1912. Au printemps 1913, la Société franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics peut estimer la durée des travaux à quatre années : il est envisagé qu'ils débutent dès la signature de la paix avec la Turquie<sup>504</sup>. De nouveaux retards sont enregistrés du fait de désaccords ou de malentendus entre

---

<sup>501</sup> CADN, 79PO/A/161, Bompard à MAE, 21 janvier 1911, n°22.

<sup>502</sup> CADN, 79PO/A/166, MF à PC et MAE, 28 juin 1912, n°244.

<sup>503</sup> CADN, 79PO/A/166, Descos à MAE, 3 octobre 1912, n°138.

<sup>504</sup> CADN, 79PO/A/166, Descos à MAE, 27 mai 1913, n°127.

les acteurs français et serbes et le chantier semble interrompu à partir de mai 1914<sup>505</sup>. Toutefois, le réseau ferroviaire apparaît comme relativement dense, comme on peut l'observer sur la carte des chemins de fer balkaniques, présentée en annexe<sup>506</sup>.

Cet exemple d'investissement français en Serbie est intéressant à observer car il permet de rendre compte de plusieurs enjeux diplomatiques : les relations interétatiques sont soumises à celles qu'entretient la France avec les autres puissances. Cela permet de comprendre les priorités du Quai d'Orsay. Si la Serbie apparaît comme un champ d'investissements nombreux et dynamiques, il n'est pas question pour autant de quitter une ligne de conduite française ancienne, celle du *statu quo* balkanique. À ces données s'ajoute l'influence des alliances et notamment celle de la Russie. Ces éléments se retrouvent également dans les affaires courantes traités par la légation de France

### **7.3.3 La légation face aux affaires courantes, nombreuses et diversifiées**

Tout au long de la crise austro-serbe, les relations commerciales entre la France et la Serbie sont maintenues. Des colis de marchandises sont envoyés vers Belgrade via le port de Salonique, avec l'autorisation de Constantinople. Pour les transferts de documentations commerciales, le Quai d'Orsay permet aux industries d'utiliser la valise diplomatique. Cela garantit le passage des frontières<sup>507</sup>. Ainsi, en octobre 1909, les usines Schneider du Creusot demandent au directeur des Affaires politiques et commerciales du ministère des Affaires étrangères l'autorisation d'envoyer des dossiers concernant leurs matériels de guerre à leur représentant à Belgrade, Laignelet, via la valise diplomatique. La demande ne semble pas exceptionnelle, puisque les usines Schneider connaissent par avance le calendrier des

---

<sup>505</sup> La mise en service de la voie ferrée a eu lieu en mai 1976, pour la totalité de la ligne.

<sup>506</sup> Voir annexe 5.

<sup>507</sup> Jean BAILLOU, *op. cit.*, p 102. « Suivant les destinations, les cadences de la valise variaient. En 1898, les liaisons étaient assurées directement de Paris par les courriers de cabinet avec Londres (tous les dix jours), avec Saint-Pétersbourg via Berlin (tous les quinze jours) et avec Constantinople, via Munich, Vienne, Belgrade, Bucarest et Sofia (tous les quinze jours). Mais pour les autres postes, le service était assuré par des courriers d'ambassade qui résidaient près des villes frontières (Modane, Pontarlier, Bayonne) ou dans une ambassade, d'où il assurait la liaison avec le port le plus voisin (Washington-New York, Téhéran – Trébizonde), la valise leur parvenant par le chemin de fer ou par des paquebots français. Il est probable que les fonctions de courriers d'ambassade étaient tenues par des courriers-facteurs.

Les frais de transport étaient réglés soit au forfait (en 1906 : 1350 F pour Constantinople) soit sur service fait. Il arrivait assez souvent que les courriers fussent bloqués par la neige ou les inondations (en février 1895, le courrier de Constantinople est retardé de quatre jours par les inondations sur le Danube) ou les quarantaines (en avril 1894, le courrier est bloqué à 70 km de Constantinople en raison de la peste, il n'est autorisé à continuer son voyage qu'après avoir été passé au phénol. »

mouvements diplomatiques<sup>508</sup>. Cette médiation pratique permet de rappeler le rôle inévitable de la sphère diplomatique dans les échanges militaires, industriels et commerciaux.

La situation économique favorable aux intérêts français conduit de nouveaux investisseurs en Serbie. La légation doit envisager de conseiller, guider, encadrer des individus aux activités de plus en plus diversifiées : représentants d'industries, banquiers, ingénieurs. Ils trouvent en Serbie un accueil de plus en plus favorable et des usages professionnels simplifiés. Ainsi, l'adoption d'une nouvelle convention commerciale franco-serbe en février 1907 permet d'établir un cadre juridique et fiscal connu de tous<sup>509</sup>. Les exportations serbes en France connaissent également un dynamisme nouveau. En mai 1910, Descos reçoit un courrier du consul honoraire du Royaume de Serbie à Marseille, Vaillant<sup>510</sup>. Ce dernier expose les raisons ayant entraîné l'institution d'une agence commerciale serbe en France : il s'agit pour lui d'accompagner le « développement successif des relations commerciales » entre les deux pays et de favoriser « l'importation de produits serbes en France tout en facilitant l'exportation de produits français en Serbie ». Le document permet d'envisager l'ampleur de l'implication de Descos dans la construction de cette entreprise.

« Dès l'année 1900, sur la demande de la Légation de France, le Gouvernement royal serbe a bien voulu m'accorder l'autorisation de créer à Belgrade un dépôt d'échantillon de l'industrie et du commerce français, en me donnant toutes les facilités pour l'entrée en franchise des échantillons de provenances françaises et ceci par décret de S.E. Monsieur le Ministre des Finances du 19 février 1901.<sup>511</sup> »

Vaillant insiste également sur les répercussions positives pour son entreprise de la rupture des relations commerciales entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie. « Je me mis alors à la disposition de S.E. Monsieur Kosta Stoyanovitch, qui était Ministre du Commerce, j'eus la chance de pouvoir lui être de quelques utilités, Son Excellence voulut bien le reconnaître en m'accordant la plus haute décoration du Royaume de Serbie (chevalier de l'Aigle blanc). » Les liens entre le monde diplomatique et la constitution de réseaux commerciaux sont ici très forts. Cela rend compte des réformes adoptées progressivement au Quai d'Orsay et visant à supprimer le

---

<sup>508</sup> AMAE, NS, P18768, Usines Schneider au Directeur des Affaires politiques et commerciales, 30 octobre 1909.

<sup>509</sup> AMAE, NS, P18780, Descos à MAE, DT, 27 février 1907, n°11.

<sup>510</sup> CADN, 79PO/A/129, Vaillant à Descos, 8 mai 1910.

<sup>511</sup> *Ibidem*.



dualisme politique et commercial du ministère<sup>512</sup>. En 1907, Pichon charge une commission d'étudier une réorganisation des services du Département. Philippe Berthelot en est le rapporteur. Les travaux aboutissent au décret du 29 avril 1907 qui établit un nouveau partage d'attributions fondé uniquement sur un critère géographique. Quatre sous-directions sont alors créées pour traiter respectivement l'ensemble des affaires politiques, commerciales, financières et contentieuses. Jean Baillou souligne que cette réforme a eu « pour conséquence de subordonner à la politique tous les autres éléments qui entrent en jeu dans l'examen des problèmes extérieurs.<sup>513</sup> » L'organigramme du Département distingue dès lors quatre sous-directions : Europe, Asie et Océanie, Afrique et Amérique. Dans ce nouveau cadre, il est demandé aux légations d'apporter toute leur aide pour développer l'activité des consuls. La compétition économique est clairement observée comme la forme moderne de la rivalité traditionnelle entre les Etats.

Mais au-delà de cette activité de médiation et de soutien aux activités économiques, la légation de France à Belgrade est aussi invitée à prendre position sur des aspects aux enjeux de politique régionale. C'est notamment le cas lors du procès d'Agram<sup>514</sup>, au printemps 1909. Suite à l'impression d'une brochure intitulée *Finale* en août 1908, les autorités austro-hongroises procèdent à l'arrestation de 53 personnes accusées de complot en faveur de la constitution d'un État slave, sous l'égide de la Serbie. Les accusés sont des membres du Parti indépendant serbe, qui forme, avec le Parti croate du droit, la force majoritaire au pouvoir au Parlement croate. Les arrestations ont lieu en même temps que la prise de décision de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Lors du procès, qui débute en janvier 1909, la défense arrive à prouver l'absence de preuve et le rôle central d'un agent austro-hongrois dans la constitution du pseudo-complot. Au vu du contexte général de l'époque, la presse européenne s'intéresse au déroulé des événements. Dans *Le Temps* du 11 avril 1909, en première page, un compte-rendu des interventions de l'accusation est exposé. L'article se conclut sur « la répression de la propagande panserbe » menée par le baron d'Aehrenthal.

« Aujourd'hui que cette politique triomphe, que le gouvernement de Vienne règne sans conteste sur la Bosnie-Herzégovine, que Belgrade et Cettigné ont fait les déclarations pacifiques que souhaitait le ministre des Affaires étrangères, qu'elles ont renoncé à leurs ambitions, ne serait-il

---

<sup>512</sup> Jean BAILLOU, *op. cit.*, p 55.

<sup>513</sup> *Ibidem*, p 58.

<sup>514</sup> Agram est l'ancien nom allemand de Zagreb.

pas juste et habile de modérer la rudesse des procédés de justice appliqués en Croatie ?<sup>515</sup>»

Il est essentiel pour les accusés mais aussi pour la Serbie, dont le rôle est considéré comme actif dans la construction du complot, que des journalistes étrangers assistent aux séances du procès. C'est dans cette perspective que le ministre des Affaires étrangères serbe s'adresse à Descos, en février 1909, comme le présente le document ci-dessous<sup>516</sup>.

17 160  
6 mars 1909  
Belgrade, le 20 février 1909  
N° 23  
A.s. du procès d'Agram.

H. Milovanovitch a dit officieusement à H. Descos qu'il attacherait le plus grand prix à ce que des journalistes français vinssent suivre les audiences du procès d'Agram. Il y verrait un utile contrôle exercé par l'opinion étrangère, sur l'activité de la magistrature croate-magyare, en même temps qu'une réclame utile, faite à la nationalité serbo-croate dans le sud de la monarchie austro-hongroise. Comme on le sait, il s'agit d'un procès purement politique, fait à un certain nombre d'individus, coupables d'avoir proclamé leur nationalité serbe, et la seule énonciation de ce vocable réprouvé, les fait poursuivre pour haute trahison. La présence de quelques journalistes français à Agram, serait donc un acte d'humanité; elle leur permettrait en même temps, d'étudier, sous l'aspect local croate, la question jougo-slave que les circonstances actuelles, quelque soit l'avenir réservé aux Etats serbes, tendent à placer au premier rang des affaires européennes.

D'après les journaux autrichiens, le procès d'Agram commencera le 7 mars prochain; s'il n'était pas terminé dans les premiers jours d'avril, les séances seraient suspendues pendant une semaine, pour être reprises le 14 de ce mois. M.M. René Pinon, René Henry ou Georges Guilla paraissent particulièrement qualifiés pour suivre utilement un tel procès./.

DESCOS

Figure 8: Note concernant le procès d'Agram. AMAE, NS, P18772, Descos à MAE, 20 février 1909, n°23

<sup>515</sup> *Le Temps*, 11 avril 1909.

<sup>516</sup> AMAE, NS, P18772, Descos à MAE, 20 février 1909, n°23.

Pour le gouvernement serbe, la présence de représentants de la presse française doit garantir une bonne tenue du procès, qualifié ici de « purement politique ». Elle permettrait également de donner une réelle publicité à ce projet yougoslave, dans le contexte de la crise de l'annexion. Cela n'empêche pas une conduite partielle du procès, en défaveur des accusés. Dans un article du 25 juillet 1909, publié dans les colonnes du *Temps*, on peut lire que les « procédés employés envers la défense sont absolument asiatiques et que les mesures vexatoires appliquées par la cour aux défenseurs sont une satire de justice.<sup>517</sup> » Cette partialité du procès et du verdict conduit à la libération des 31 condamnés, après appel. Alors que la diplomatie française n'a pas pris de position particulière dans ce procès, officiellement considéré comme une affaire interne à l'Autriche-Hongrie, la presse parisienne, et même ses organes les plus proches du gouvernement, ne cachent pas son soutien à la cause des accusés. Pour le Quai d'Orsay, il s'agit donc de maintenir une ligne de neutralité tout en accordant une couverture médiatique plus partielle. Cela participe à la construction d'une réciprocité dans la relation franco-serbe.

---

<sup>517</sup> *Le Temps*, 25 juillet 1909.

## CONCLUSION DU CHAPITRE 7

L'évolution des rapports de force internationaux au cours de la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine met en lumière une certaine asymétrie des relations diplomatiques entretenues par la France et la Serbie. Si Belgrade attend un appui français et russe face à Vienne, il n'y a rien d'évident dans la prise de position de Paris. Le Quai d'Orsay n'abandonne pas sa vision d'un nécessaire *statu quo* balkanique pour préserver l'équilibre européen, alors que la constitution des réseaux d'alliances ne peut que conduire à des prises de parti.

En parallèle à ces questions politiques, Paris tend à soutenir les entreprises françaises en Serbie. Ces acteurs commerciaux et industriels sont de plus en plus nombreux et diversifiés dans le royaume. Se développe une réelle sociabilité franco-serbe autour de contrats, chantiers et autres accords commerciaux. Ainsi, la France se construit une image positive en Serbie, alors que la relation entre les deux gouvernements reste davantage encadrée par les objectifs français en matière de politique étrangère, davantage tournée vers les autres puissances européennes.

## Chapitre 8 : Les guerres balkaniques comme catalyseur du renforcement de la relation franco-serbe (1912-1913)

La politique française de maintien d'un *statu quo* politique et territorial dans la région des Balkans est ancienne et, nous avons pu l'observer, a été respectée tout au long de la période étudiée. En parallèle, un soutien économique et culturel concret et durable s'est mis en place. Ces dynamiques sont les deux aspects d'une même diplomatie, exercée depuis 1871. Les années 1910 apparaissent toutefois comme une période charnière<sup>518</sup>, au cours de laquelle un soutien politique plus affirmé de la France à la Serbie est mis en avant par le Quai d'Orsay. La visite de Pierre I<sup>er</sup> à Paris en novembre 1911 se situe à un moment clef de cette évolution : celui où la dualité entre affaires politiques et économiques est la plus marquée. Tout d'abord envisagé pour le printemps 1911<sup>519</sup>, le voyage officiel a lieu du 16 au 19 novembre de l'hiver suivant<sup>520</sup>. Afin de le préparer au mieux, une note de Descos envoyée à Paris insiste sur la nécessité de limiter les entretiens officiels et officieux aux aspects économiques, afin de ne pas heurter les relations de la France avec les autres puissances européennes.

« En général, il paraîtrait inopportun d'aborder soit avec le Roi de Serbie, soit avec son ministre des Affaires étrangères des questions de politique générale afférentes à l'Affaire serbe. Celle-ci qui est la pierre d'achoppement dans les rapports entre l'Autriche et la Russie, est particulièrement délicate et ne peut nous intéresser que très indirectement. En cas de besoin, une allusion très discrète à la conformité de notre attitude avec celle de la Russie pourrait suffire.<sup>521</sup> »

Cette note exprime l'équilibre diplomatique que veut conserver la France dans son rapport à la Serbie. L'essentiel des entretiens doit porter sur des entreprises à caractère économique et culturel. Le voyage permet cependant de rappeler au grand public le lien personnel que le roi de Serbie entretient avec la France. Une cérémonie de remise de décoration est organisée, afin de célébrer l'engagement de Pierre Karađorđević au sein de l'armée française dans la guerre de

---

<sup>518</sup> L'expression est employée par Stanislav SRETENOVIC, *op. cit.*, p 62.

<sup>519</sup> Le voyage officiel est reporté à deux reprises, tout d'abord à la suite de la mort accidentelle de Maurice Berteaux, ministre de la Guerre, puis en raison de la catastrophe du cuirassé "Liberté", le 25 septembre 1911, qui a entraîné des funérailles nationales.

<sup>520</sup> Voir annexe 6.

<sup>521</sup> AMAE, NS, P18771, Descos à MAE, 10 mai 1911. L'adjectif barré l'est dans le document d'origine.

1870 : le 17 novembre 1911, le Président Fallières remet au roi le premier exemplaire de la médaille commémorative de la guerre<sup>522</sup>. Ce moment est évoqué dans plusieurs journaux, comme *Le Temps*, *Le Figaro*, *L'Aurore*. Il est également en première page de *Petit Journal*, *supplément du dimanche*, du 26 novembre 1911<sup>523</sup>.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 9: Le Petit Journal, supplément illustré. 26 novembre 1911 (Gallica – BNF)

<sup>522</sup> *Le Temps*, 18 novembre 1911. Le grand cordon de la Légion d'Honneur a été remis au Roi dès le mois de juin 1911, afin de pallier la première annulation de la visite royale à Paris.

<sup>523</sup> *Le Petit Journal*, supplément du dimanche, 26 novembre 1911.

Cet accueil public est très apprécié par la délégation serbe et par la population serbe en général, comme l'indique la légation de France à Belgrade dans son courrier du 22 novembre 1911.

« Les Serbes, qui tiennent la dynastie Karageorgevitch en médiocre estime, ont été surpris et charmés de l'accueil fait par les pouvoirs publics en France et par la population parisienne à leur souverain. Les acclamations de Paris s'adressaient surtout à l'ancien combattant de 1870. Mais les Serbes se les sont naturellement attribuées.

La presse serbe publie des articles enthousiastes, exaltant la France comme la nation la plus civilisée du monde. (...)

Le Roi avait, en rentrant au Palais, un air satisfait qui ne lui est pas habituel. Il a été acclamé par la foule ce qui ne lui arrive pas souvent. L'amitié de la France l'a rehaussé dans l'estime de ses sujets.

Ce voyage, en somme, aura rendu la France plus populaire dans un pays d'esprit démocratique, où l'on ne demande qu'à mieux la connaître.<sup>524</sup> »

Les diplomates français en Serbie paraissent pour le moins surpris par cet enthousiasme de la population serbe à l'égard de Pierre I<sup>er</sup>. Le roi est d'ailleurs parfois décrit de manière assez rude dans les échanges confidentiels. En septembre 1912, l'attaché militaire Fournier, après une audience royale, transmet à Millerand, alors ministre de la Guerre, ses impressions : « Type de vieux militaire. Très sourd. Conversation peu intéressante.<sup>525</sup> » Au-delà de ces expressions peu flatteuses, il est intéressant de noter le décalage entre la représentation de la Serbie dans la presse française, notamment au cours du voyage royal de novembre 1911, et dans la documentation gouvernementale. Pour Ksenia Smolović, il s'agit de la preuve de la construction d'une nouvelle image de la Serbie en France à une période où le Quai d'Orsay maintient un engagement en Serbie concentré autour des intérêts économiques et culturels<sup>526</sup>. Les guerres balkaniques imposent un changement radical de position pour la diplomatie française, par le choix plus assumé du soutien à la Serbie.

---

<sup>524</sup> CADN, 79PO/A/63, Dard à MAE, 22 novembre 1911, n°150.

<sup>525</sup> SHD, 7N1576, Fournier à MG, 25 septembre 1912.

<sup>526</sup> Ksenia SMOLOVIĆ, *op. cit.*, p 390.

## **8.1 L'abandon du *statu quo* ? La mobilisation de la diplomatie et de la presse françaises aux côtés de la Serbie pendant les guerres balkaniques**

C'est dans les suites de la révolution des Jeunes-Turcs que se trouvent les éléments déclencheurs des guerres balkaniques. Le programme de modernisation nationaliste de l'Empire ottoman suivi par le Comité Union et Progrès inquiète les minorités nationales et religieuses. Il n'empêche pas les révoltes, comme celles qui agitent la société albanaise de 1909 à 1912. Face à cette remise en question de l'ordre turc, les autorités centrales répondent par de sanglantes répressions. Ces révoltes sont soumises à l'influence des puissances voisines, voyant dans leur existence un moyen de conforter leurs situations régionales. C'est dans ce contexte que l'Autriche-Hongrie annexe la Bosnie-Herzégovine<sup>527</sup>. L'Italie, quant à elle, a ses réseaux auprès des populations catholiques de l'Empire ottoman. Rome souhaite ainsi développer une politique coloniale, à l'instar des autres pays occidentaux, en visant à la reconstitution d'un "Mare nostrum" à l'image de l'Antiquité<sup>528</sup> : les territoires libyens sont donc particulièrement visés. Après avoir obtenu pour la Tripolitaine et la Cyrénaïque la reconnaissance d'intérêts spéciaux de la part de la France et de la Grande-Bretagne, l'Italie entame une œuvre de pénétration économique, suivie d'une mission géologique à l'été de 1911. Les tensions entre Rome et Constantinople débouchent sur une entrée en guerre et un débarquement de troupes italiennes en Libye, en septembre. Le terrain des combats est large et touche une grande partie de la Méditerranée orientale, notamment autour des Dardanelles. Les affrontements durent plus d'un an et s'ils ne permettent pas à l'Italie de l'emporter de façon incontestable sur tous les terrains, ils accélèrent l'affaiblissement de l'Empire ottoman. Lors de la signature du traité de Lausanne-Ouchy<sup>529</sup>, le 18 octobre 1912, la présence italienne en Afrique du Nord est avalisée : le sultan déclare la Tripolitaine et la Cyrénaïque autonomes. Le Dodécannèse est maintenu sous autorité ottomane d'après l'article 2 du traité, mais l'Italie refuse de l'évacuer<sup>530</sup>. C'est à la suite de la signature de ce traité qu'éclate la Première Guerre balkanique.

Entre 1912 et 1913, les deux guerres ont bouleversé la région des Balkans, sans toutefois entraîner d'intervention directe des grandes puissances, comme l'indique Catherine Horel dans son introduction à la publication des actes du colloque de 2013 consacré aux guerres

---

<sup>527</sup> Chapitre 7.

<sup>528</sup> Ernest WEIBEL, *op. cit.*, p 254.

<sup>529</sup> Les négociations officieuses entre les deux États belligérants ont commencé en Suisse en juillet 1912.

<sup>530</sup> Ernest WEIBEL, *op. cit.*, p 257.



balkaniques<sup>531</sup>. Mais la question d'Orient, qui déstabilise la région depuis 1878, oblige les puissances à redéfinir leurs objectifs.

### 8.1.1 Le suivi de la crise par le Quai d'Orsay

« D'accord avec les autres États balkaniques, la Serbie a déclaré la guerre à la Turquie le 18 de ce mois. Votre Excellence trouvera ci-joint la note remise à la Porte par le Ministre de Serbie, qui quitte aussitôt Constantinople. Le même jour, le Roi Pierre partait à l'aube pour Niš accompagné de M. Pachitch ; il traversait la ville encore endormie aux côtés du Métropolit. Une communion générale était ordonnée dans l'armée, des prières furent faites dans toutes les églises pour le succès des armées serbes.<sup>532</sup> »

C'est en ces termes que la légation de France à Belgrade explique la situation d'entrée en guerre serbe. Le début de cette note présente la mobilisation comme organisée et profonde. Elle est surtout décidée dans le cadre d'une ligue balkanique, réunissant les populations chrétiennes des Balkans. Ces dernières, inquiètes du programme de renforcement impérial voulu par les Jeunes-Turcs, ont vu dans la guerre italo-turque les conditions favorables au déclenchement de ce qui doit être une campagne d'expulsion des Ottomans d'Europe. L'agitation politique intérieure à l'empire achève de les convaincre. Cette entreprise est soutenue par la Russie : plusieurs diplomates russes, et notamment Hartwig, le représentant du tsar à Belgrade, ont travaillé à soutenir un rapprochement des États balkaniques en vue d'une coalition contre l'Empire ottoman. Il s'agit pour Saint-Pétersbourg d'entamer une politique européenne active. La réussite de cette entreprise s'observe dès janvier 1912, quand les princes héritiers du Monténégro, de Serbie, de Roumanie et de Grèce participent ensemble aux fêtes en l'honneur du prince héritier de Bulgarie, à Sofia. Un traité d'amitié et d'alliance serbo-bulgare est par la suite signé à Sofia<sup>533</sup> : l'accord secret qui lui est associé comporte une convention militaire ainsi

---

<sup>531</sup> Catherine HOREL, *Les guerres balkaniques (1912-1913), conflits, enjeux, mémoires*, Peter Lang, Bruxelles, 2014, p 11.

<sup>532</sup> CADN, 79PO/A/64, Descos à MAE, 19 octobre 1912, n°144.

<sup>533</sup> Le traité d'amitié et d'alliance ainsi que la convention militaire sont signés le 29 février et le 29 avril.

qu'un arrangement entre les états-majors<sup>534</sup>. Des conventions similaires sont conclues avec les autres États balkaniques en septembre 1912.

Informée dès son origine de la construction de la ligue balkanique, la Russie s'engage tout d'abord sans en avertir son alliée française. C'est l'ambassadeur de Russie à Paris qui informe le Quai d'Orsay de la conclusion du traité serbo-bulgare, le 1<sup>er</sup> avril. Il faut attendre août pour que Saint-Petersbourg présente le texte de l'accord à Poincaré, alors en visite officielle en Russie. Le Président du Conseil français se montre particulièrement inquiet. « Il redoute que cette entente ne contienne en germe "une guerre contre l'Autriche". Il qualifie du reste cette entente bulgare-serbe de "convention de guerre".<sup>535</sup> » Le Royaume-Uni, également informé, exprime les mêmes réserves. Face à l'attitude de ses deux alliées, la Russie tente de donner des conseils de prudence aux membres de la ligue balkanique. Mais pour ces derniers, le temps n'est plus aux négociations. Les diplomates français tiennent particulièrement rigueur à la Russie de cette situation. Dans la note du 19 octobre dans laquelle Descos présente les circonstances du déclenchement de la guerre contre l'Empire ottoman, on peut lire : « Malgré l'apathie de l'opinion et la sourde résistance du Gouvernement, le fouet panslaviste vigoureusement manié par la Légation de Russie a poussé vers la croisade un peuple mou et récalcitrant qui témoigne, à l'heure actuelle par, son prodigieux silence, de la violence qui lui est faite.<sup>536</sup> » Le jugement de Descos sur le gouvernement et la population serbes est sévère : le diplomate n'imagine pas que la Serbie puisse participer de son plein gré à une opération hostile à l'Empire ottoman. C'est ce que confirme Vojislav Pavlović en évoquant une position française « attentiste et nullement favorable à des opérations unilatérales serbes dans les Balkans.<sup>537</sup> ». Descos poursuit :

« Quand tombèrent, à la fin d'août, les premières pluies de l'automne, la Serbie, maîtresse encore de ses destinées, était un pays heureux et prospère, diplomatiquement bien placé, en plein développement économique. La voici, deux mois plus tard, satellite impuissant de forces incontrôlables, lancée contre ses intérêts propres, dans la plus grave aventure où se trouvent compromis à la fois son indépendance politique et son bien-être matériel.<sup>538</sup> »

---

<sup>534</sup> Ernest WEIBEL, *op. cit.*, p 259.

<sup>535</sup> *Ibid.*, p 263.

<sup>536</sup> CADN, 79PO/A/64, Descos à MAE, 19 octobre 1912, n°144.

<sup>537</sup> Vojislav PAVLOVIĆ, « Les guerres balkaniques : une victoire diplomatique et nationale – Le cas de la Serbie », in Catherine HOREL, *op. cit.*, p 107.

<sup>538</sup> CADN, 79PO/A/64, Descos à MAE, 19 octobre 1912, n°144.

Descos, pourtant présent à Belgrade depuis plusieurs années, semble passer à côté du nationalisme serbe, pourtant au cœur du programme radical. Or, ce processus a des racines politiques anciennes, qui vont même bien au-delà de l'idéologie radicale. L'identité nationale serbe est en construction depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle et se trouve mise en œuvre par l'État, par les voies de l'éducation, de l'administration et de l'armée. Les figures politiques des années 1900 ont été formées à une politique nationale active. Vojislav Pavlović insiste sur la popularisation de ce nationalisme à la suite de la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine en évoquant les manifestations à Belgrade et dans le reste du pays. À ce moment du développement de leur pays, les Serbes « s'accordent pour considérer que la patrie n'avait jamais été autant menacée et que la réponse ne pouvait être que la guerre.<sup>539</sup> » Cette dynamique populaire n'est pas prise en compte par la diplomatie française. Est-ce du fait d'un biais occidental, tenant à considérer les petits États européens comme dénués de ce nationalisme identitaire vigoureux que les puissances ont développé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle ? À la lecture des archives diplomatiques, il apparaît effectivement que l'un des stéréotypes véhiculés sur la Serbie est sa politisation encore en ébauche.

Également informés de la constitution de la ligue balkanique, les gouvernements allemands et austro-hongrois s'appliquent, comme la Grande-Bretagne, la France et la Russie, à désamorcer le conflit. Les cinq grandes puissances demandent aux États balkaniques de présenter publiquement à Constantinople les conditions qui permettraient le maintien de la paix<sup>540</sup>. La Serbie, la Bulgarie et la Grèce adressent ainsi une note au gouvernement ottoman, exigeant des réformes administratives des provinces turques d'Europe, réformes revenant à une autonomie de fait<sup>541</sup>. Le refus de Constantinople entraîne la rupture des relations diplomatiques. Les combats commencent le 4 octobre. Face à cette déclaration de guerre, les autorités françaises sont divisées. Pour certains, comme Bompard, ambassadeur de France à Constantinople, ou les dirigeants de la BIO, il est nécessaire de préserver l'intégrité de l'Empire ottoman. Pour d'autres comme Poincaré ou Cambon, il est préférable de se montrer plus pragmatiques et d'accepter un nouveau partage territorial, afin d'accroître les zones d'influence françaises. C'est le second courant qui prend le dessus au sein de la diplomatie française. Cette ligne politique permet

---

<sup>539</sup> Vojislav PAVLOVIĆ, *op. cit.*, p 114.

<sup>540</sup> Ernest WEIBEL, *op. cit.*, p 264.

<sup>541</sup> Cette note commune demande la réalisation de réformes envisagées dès le Congrès de Berlin et prévues dans le traité de 1878 (article 23) : elles devraient conduire à la mise en place de l'autonomie administrative des provinces turques d'Europe avec des gouverneurs chrétiens et l'institution d'assemblées provinciales élues.

également de conforter les alliances passées et surtout le lien franco-russe dans un climat général jugé très instable<sup>542</sup>.

En trois semaines, les combats tournent à l'avantage des États balkaniques : les Serbes prennent la Macédoine, les Grecs la région de Salonique, les Bulgares la Thrace. Ces rapides conquêtes bouleversent la géographie des frontières. Les avances des armées bulgare et serbe paraissent trop importantes pour les puissances : que la Serbie puisse atteindre l'Adriatique n'est admissible ni à Vienne ni à Rome. Dès novembre 1912, la proposition d'une conférence internationale<sup>543</sup>, chargée de résoudre les problèmes du sud-est européen, est mise en avant par les principales chancelleries européennes, ainsi que par le gouvernement ottoman. Des négociations commencent à Londres en novembre, après signature d'un armistice, toutefois rompu après un retour au pouvoir des Jeunes-Turcs. Les armées balkaniques maintiennent leur dynamique et gagnent encore du terrain. Lorsque les discussions reprennent à Londres au printemps 1913, la Turquie est plus qu'affaiblie. Le traité de Londres du 30 mai 1913 conduit Constantinople à céder tous ses territoires européens situés au nord-ouest d'une ligne Enos-Midia, à abandonner la Crète ainsi que sa souveraineté sur l'Albanie. Signé par les plénipotentiaires des quatre États de la ligue balkanique et par la Turquie, le traité n'est pas ratifié.

Si l'action diplomatique prend toute sa place au sein des chancelleries et des conférences internationales, la guerre amène aussi les représentants de terrain à envoyer un maximum d'informations auprès de leurs hiérarchies. Cette collecte de renseignements est assurée par des correspondants de guerre, des attachés militaires, mais aussi des agents consulaires, dont les sources d'information locale sont précieuses. Ainsi, au mois de novembre 1912, la légation de Belgrade se fait l'intermédiaire entre le Département et le consul de France à Uskub. Il semble que les télégrammes directs ne soient à ce moment-là plus utilisables, aussi, le consul a-t-il fait envoyer « une lettre particulière à Belgrade par le Ministre du Commerce.<sup>544</sup> ». Carlier, le consul de France, présente les circonstances de la prise de la ville par l'armée serbe et la rapidité de la déroute ottomane.

---

<sup>542</sup> René GIRAULT, *op. cit.*, p 406.

<sup>543</sup> On parle d'une conférence des ambassadeurs pour évoquer les entretiens tenus à Londres entre les ambassadeurs accrédités des cinq puissances européennes auprès de la Grande-Bretagne : Cambon pour la France, Imperiali pour l'Italie, Mensdorff pour l'Autriche-Hongrie, Lichnowsky pour l'Allemagne, Benckendorff pour la Russie. La conférence est présidée par le secrétaire d'État aux *Foreign Office*, Sir Edward Grey. Il s'agit de trouver des solutions aux principaux problèmes causés par la guerre : le sort de l'Albanie et l'avance de l'armée serbe jusqu'à l'Adriatique. L'Italie et l'Autriche-Hongrie s'opposent à cet accès à la mer.

<sup>544</sup> CADN, 79PO/A/64, Descos à MAE, 8 novembre 1912, n°161.

« J'ai assisté à Uskub au désastre inouï et à la panique des Turcs. En 48 heures, une armée turque de 60 000 hommes s'est volatilisée : il n'en reste plus un seul homme. L'armée serbe est merveilleusement disciplinée ; tout y révèle l'ordre et la méthode.

Des collègues et moi avons été en parlementaires au-devant de l'armée serbe pour prier cette dernière d'entrer le plus vite possible à Uskub. En effet, depuis trente heures, les Consulats étaient la seule autorité existante et un terrible pillage avait commencé, tandis que les Albanais tiraient de tous côtés des coups de fusils. Heureusement aucun Français n'a été tué. Le Consulat de France était rempli de réfugiés musulmans, juifs, chrétiens... et cela pendant trois jours.<sup>545</sup> »

Le Quai d'Orsay travaille selon deux logiques complémentaires, lors de cette crise. Il participe à la défense des intérêts et des stratégies français lors des négociations internationales mais maintient, voire accroît, ses contacts avec ses agents de terrain. Ces derniers permettent de connaître l'avancée des opérations ainsi que la situation des Français restés dans la région. Il est intéressant de remarquer, dans l'extrait de la lettre de Carlier, le rôle que peut être amené à jouer le consulat français pour les populations civiles. Mais pour le Quai d'Orsay, recueillir ces informations doit surtout permettre de prendre conscience de l'évolution des rapports de force dans la région et notamment de la relation entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie. Pour Vojislav Pavlović, l'objectif principal du gouvernement Poincaré est alors de maintenir un rôle modérateur, afin de préserver cet équilibre si cher à la diplomatie française, malgré un nouveau contexte dans lequel il faut compter sans l'Empire ottoman<sup>546</sup>. Cette volonté de modération n'est toutefois plus celle de la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Elle a évolué vers un soutien plus pragmatique à la Russie et à la Serbie : en 1912, la guerre intéresse Paris dans la mesure où elle a des conséquences sur son système d'alliances. Chercher à maintenir une médiation entre Vienne et Belgrade est un moyen de retenir des alliées parfois envisagées comme trop téméraires depuis Paris. Lors des négociations de Londres, Poincaré et Isvolsky conseillent à Novaković, le délégué serbe, de renoncer à l'accès à l'Adriatique, afin d'éviter une certaine attaque austro-hongroise en réplique<sup>547</sup>.

---

<sup>545</sup> *Ibidem*. L'adjectif inouï est souligné dans le document original.

<sup>546</sup> Vojislav PAVLOVIĆ, *De la Serbie vers la Yougoslavie, la France et la naissance de la Yougoslavie 1878-1918*, Belgrade, Institut des Etudes balkaniques, 2015, p 166.

<sup>547</sup> *Ibid.*, p 167.

Malgré les avancées certaines obtenues par la ligue balkanique, les questions territoriales ne permettent pas d'apporter satisfaction à ses membres. Après avoir appris l'impossibilité d'obtenir l'accès à la mer Adriatique et de mettre fin au désenclavement du royaume, Novaković soutient alors de nouvelles exigences serbes : des renégociations avec la Bulgarie afin d'obtenir des compensations en Macédoine. Cela permettrait à la Serbie de contrôler la ligne de chemin de fer Skopje-Salonique. Le Quai d'Orsay est rapidement informé de cette demande, formulée officiellement par le gouvernement serbe. Paléologue, directeur des Affaires politiques, fait preuve de compréhension car la logique du renforcement de l'Entente se maintient. « L'impression que les véritables relais de la politique française dans les Balkans étaient la Serbie, la Roumanie et la Grèce faisait son chemin au Quai d'Orsay.<sup>548</sup> » Cet avis est partagé par plusieurs ministres de France. En mai 1913 est conclu un traité entre la Grèce et la Serbie, prévoyant un nouveau partage de la Macédoine, qui ne laisserait à la Bulgarie que la rive gauche du Vardar et de la Struma ainsi qu'un pacte d'alliance secret gréco-serbe. Les pourparlers du mois de juin 1913 n'aboutissent pas et, dans la nuit du 29 au 30 juin, les troupes bulgares attaquent les armées serbes et grecques. Les forces roumaines soutiennent la résistance des soldats serbes et grecs. Les circonstances amènent l'Empire ottoman à entrer également dans ce qui est la deuxième guerre balkanique, afin de reconquérir Andrinople. Le 10 juillet 1913, Ferdinand I<sup>er</sup> de Bulgarie demande la paix. Les puissances jouent à nouveau un rôle de médiation. Saint-Pétersbourg est sollicité par Sofia pour régler la cessation du conflit, mais Belgrade et Athènes rejettent le projet russe, souhaitant traiter directement avec leur ennemi commun. Le roi bulgare s'adresse alors à l'Autriche-Hongrie. Il est intéressant de noter que, de par son pragmatisme, le jeu mené par les Puissances dans la région est complexe.

Des négociations s'ouvrent à Bucarest le 17 juillet, avec des délégués de tous les États belligérants, à l'exception de la Turquie. Sous la menace des troupes ennemies, la Bulgarie accepte toutes les conditions : on ne peut donc pas parler de débats. Le traité de paix, signé le 28 juillet 1913, résout temporairement la question de la Macédoine. La province est accordée en partage à la Serbie et à la Bulgarie, selon un principe de "juste équilibre". L'indépendance de l'Albanie est reconnue, mais le territoire est amoindri : le nouvel État doit céder le Kosovo et la région de l'Ohrid à la Serbie, les régions de Pec et de Djakovica au Monténégro et l'Épire à la Grèce. La Roumanie obtient des territoires au sud du Danube, la Dobroudja du Sud et la Grèce des îles égéennes. La réaction des puissances à l'annonce du contenu des articles du traité de Bucarest est mitigée. Vienne s'inquiète de l'écho enthousiaste des victoires serbes en Bosnie-

---

<sup>548</sup> *Ibid.*, p 170.

Herzégovine et met en avant le déséquilibre apporté à la région par l'écrasement de la Bulgarie. L'Autriche-Hongrie a désormais à sa frontière du sud, entre le Danube et l'Adriatique, deux États slaves, à l'influence grandissante, la Serbie et le Monténégro. La Russie souhaite assurer Kavala à la Bulgarie, mais n'a pas le soutien de la France et renonce à son opposition au traité. Pour Gabriel Leanca, le traité de Bucarest est le résultat d'une nouvelle conception des Balkans, « mis en quarantaine à cause de l'instabilité au centre du système international », les États balkaniques deviennent eux-mêmes un sous-système international, un « corps intermédiaire dans l'architecture du système global.<sup>549</sup> » Cela conduit à envisager, en 1913, deux systèmes internationaux, liés l'un à l'autre : régional et continental. Ces deux conceptions de la diplomatie sont toutefois reliées par les réseaux d'alliance.

Les puissances ont donc à prendre en compte des intérêts parfois divergents : les leurs et ceux de leurs alliés. Les diplomates sont confrontés à des analyses à plusieurs échelles et doivent nécessairement travailler selon des logiques de réseaux. En outre, au cours de ces deux guerres, une mission traditionnelle de la diplomatie prend un caractère prégnant. Il s'agit de l'aide humanitaire. Parmi les missions classiques des légations et des consulats, il y a le devoir de secours aux ressortissants nationaux. C'est notamment ce que mettait en avant la lettre de Carlier, le consul de France à Uskub, évoquée plus haut. Mais au lendemain de la signature du traité de Bucarest, une nouvelle institution est créée afin de poursuivre une enquête impartiale et indépendante sur la situation des populations civiles lors des conflits. Il s'agit de la commission Carnegie. Créée en décembre 1910, elle vise trois objectifs : « promouvoir une meilleure compréhension des enjeux internationaux, étudier les causes et les impacts des guerres auprès des populations civiles, et soutenir le droit international encore à ses débuts.<sup>550</sup> » Ce type d'intervention est alors nouveau : c'est la naissance d'acteurs originaux, les organisations non gouvernementales. Pour les tenants de la diplomatie traditionnelle, l'action de la commission est à envisager de façon particulière, même si les trois personnes ayant eu un rôle décisif dans le cadre du rapport balkanique appartiennent de manière plus ou moins proche au monde diplomatique. Il s'agit d'Andrew Carnegie (1835-1919), son fondateur, états-unien d'origine écossaise, ayant fait fortune dans l'industrie de l'acier, internationaliste et philanthrope, d'Elihu Root (1845-1943) avocat spécialisé en arbitrage international et ancien secrétaire d'État à la Guerre et enfin de Paul d'Estournelles de Constant (1852-1924), entré au

---

<sup>549</sup> Gabriel LEANCA, « L'annexion de la Dobroudja du Sud par la Roumanie en 1913 et l'alliance franco-russe », in Catherine HOREL, *op. cit.*, p 150.

<sup>550</sup> Nadine AKHUND, « une enquête internationale dans les Balkans – la Commission Carnegie de l'expédition au rapport de 1913-1914 », in Catherine HOREL, *op. cit.*, p 201.

Quai d'Orsay après avoir réussi le concours de recrutement en 1876, membre de la commission de délimitation de la frontière entre le Monténégro et l'Empire ottoman en 1879. Proche de Paul Cambon, d'Estournelles de Constant connaît un avancement de carrière rapide et est nommé ministre plénipotentiaire et chargé d'affaires à Londres en 1890. Sénateur de la Sarthe à partir de 1904, il maintient une activité diplomatique intense et participe aux conférences de la Haye qui conduisent à la création d'une Cour permanente d'arbitrage. Il est lauréat du prix Nobel de la paix en 1909. En août 1913, la commission prévoit de faire une enquête de terrain afin d'étudier la réalité des affirmations concernant les massacres de populations civiles pratiqués lors des deux guerres balkaniques et d'en établir un rapport public. D'Estournelles de Constant préside la commission, composée de deux groupes : l'un évoluant sur le terrain<sup>551</sup> et l'autre restant à Paris pour préparer le rapport<sup>552</sup>. L'enquête de terrain débute le 20 août et se poursuit jusqu'au 28 septembre<sup>553</sup>. La conduite du travail n'est pas fluide : malgré les relations personnelles dont disposent les membres de la commission, les autorités balkaniques et ottomanes ne perçoivent pas l'objet de l'enquête et l'envisagent comme une ingérence dans les affaires intérieures aux Balkans. Le rapport élaboré à la suite des enquêtes est le quatrième volume d'une série, il est composé de sept chapitres. « Cette dénonciation de la guerre se veut rigoureuse et suit une approche scientifique », selon Nadine Akhund, et « met en avant un nouvel acteur : le civil.<sup>554</sup> » Le rapport souligne les cruautés dont ont été victimes des populations civiles au cours des deux guerres : violences (faites aux femmes et aux enfants), pillages, incendies, tortures, viols, mutilations, famine, conversions forcées, profanations, etc.

« Au-delà de l'étude de la guerre en tant que phénomène, le rapport dénonce la politique des grandes puissances et montre de quelle manière les peuples balkaniques ont été ignorés durant les 35 dernières années, du traité de Berlin à celui de Bucarest. Selon d'Estournelles de Constant, les peuples des Balkans ont été les victimes des décisions prises et imposées par les grandes puissances soucieuses de préserver leurs zones d'influence respective. D'une façon peut être excessive, il accuse même les grandes puissances d'avoir suscité et encouragé le développement des

---

<sup>551</sup> Malgré les connaissances de Paul d'Estournelles de Constant du terrain balkanique, il refuse de se rendre sur le terrain, en raison de différends qui l'opposent au roi du Monténégro, responsable, selon le diplomate, du déclenchement de la guerre.

<sup>552</sup> *Ibid.*, p 205.

<sup>553</sup> « Partie de Paris, la commission s'arrête successivement à Vienne, Belgrade, Salonique, Istanbul et Sofia avant de retourner à Paris. », *ibidem*, p 207.

<sup>554</sup> *Ibid.*, p 212.



idées nationales et le concept de "grande" Bulgarie, Serbie, Grèce etc. Par conséquence, le rapport, et au-delà, l'équipe Carnegie appellent à plus de "transparence" en politique internationale.<sup>555</sup> »

Dans sa réflexion sur la notion de brutalisation, Annette Becker observe la violence exprimée à l'égard des populations civiles au courant de ces deux guerres. Les violences confessionnelles et nationales sont toutefois anciennes et bien connues, notamment dans l'Empire ottoman : les massacres de civils ne sont pas des nouveautés, en 1912 et 1913<sup>556</sup>. Pour Annette Becker, cependant, ces conflits sont caractérisés par la catalysation de plusieurs éléments tels le racisme et le mépris ethnique et social. « Une fois les guerres déclarées, et particulièrement dans le temps de l'anomie qui caractérise les invasions, les exactions contre les civils permettent de s'affranchir de sa propre peur.<sup>557</sup> » Pour identifier au mieux la diversité des violences commises, la connaissance du terrain est essentielle. La légation de France à Belgrade est de ce fait particulièrement sollicitée par la commission. Un questionnaire d'enquête<sup>558</sup> est en effet envoyé à Descos : l'enquêteur n'ayant pas pu parvenir à finir son étude, il sollicite le ministre de France afin de compléter ses connaissances.

« Mon cher Ministre,

Je prends la liberté de vous envoyer le questionnaire de mon enquête économique, questionnaire que je me serais efforcé de remplir si les événements me l'avaient permis. Je vous serais reconnaissant de me venir en aide étant bien entendu que l'origine de mes renseignements demeurera ignorée de tous.

J'espère vous revoir à mon passage. Je veux encore vous remercier de votre cordial accueil et vous dire combien votre parfaite connaissance des choses de ces pays m'a été utile.

Croyez, mon cher Ministre, à l'assurance de mes sentiments dévoués,

Justin Godard.<sup>559</sup> »

---

<sup>555</sup> *Ibid.*, p 213.

<sup>556</sup> Pour ne citer qu'un exemple, on peut retenir le massacre de Chios, en 1822, dont l'ampleur entraîne le développement du philhellénisme, notamment par la représentation qu'en fait Eugène Delacroix, en 1824 (*Scènes des massacres de Scio*)

<sup>557</sup> Annette BECKER, « Cruauté, brutalité, brutalisation : les Balkans des Guerres balkaniques à la Grande Guerre (1912-1914), in Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Fabrice D'ALMEIDA, Nicole EDELMAN, *Des gestes en Histoire, Formes et significations des gestualités médicale, guerrière et politique*, Paris, Seli Arslan, 2006, p 129.

<sup>558</sup> Voir annexe 8.

<sup>559</sup> CADN, 79PO/A/130, Justin Godard à Descos, 25 août 1913.

Justin Godard (1871-1953), docteur en droit, député de Lyon, est membre du parti radical-socialiste. Il est proche de d'Estournelles de Constant et est nommé vice-président du bureau Carnegie de Paris. Le contenu de la lettre souligne la cordialité des relations de l'enquêteur avec les représentants diplomatiques français. Il n'en est pas toujours de même avec les autorités locales, comme l'indique Nadine Akhund dans son article. Ce soutien, même anonyme, est un moyen pour les diplomates de faire connaître les événements de la guerre et de participer à une construction d'une politique internationale construite sur le respect des droits. La commission Carnegie permet d'aller au-delà du cadre strictement diplomatique.

### 8.1.2 La presse française face aux guerres balkaniques

Les guerres balkaniques de 1912-1913 représentent « un des conflits les plus médiatisés d'avant la Grande Guerre », selon Nicolas Pitsos, qui, dans son étude consacrée au suivi de deux conflits par la presse française, indique que « pendant les mois d'octobre et novembre 1912, près de la moitié de la surface de la « une » des quatre grands quotidiens de la Belle Epoque était consacrée à des informations sur les guerres balkaniques.<sup>560</sup> » Journalistes, photographes, illustrateurs sont missionnés afin de rendre compte des événements. Ainsi, Georges Scott est envoyé, par la rédaction de *L'Illustration*, suivre le conflit depuis les rangs bulgares, puis grecs<sup>561</sup>. Ses photographies, ses croquis ne montrent pas les combats mais rendent compte de leur intensité en présentant les morts, les blessés et les destructions<sup>562</sup>.

La couverture médiatique de cette presse française est évidemment différenciée, en raison des orientations politiques des principaux journaux de l'époque. Le clivage essentiel se situe entre une interprétation des événements relevant de guerres de libération, résultant d'un dynamisme national slave ancien ou, comme de guerres de conquête, ayant permis l'expression de violences qui seraient propres à l'Orient, aux Balkans, selon les stéréotypes en vogue. C'est ce que souligne Jean-Jacques Becker dans un article consacré à la guerre dans les Balkans : « (...) la violence des mœurs dont des Serbes avaient fait preuve à cette occasion leur donnait mauvaise réputation en Europe — ainsi d'ailleurs, d'une façon générale, qu'à l'ensemble des Balkaniques. Il était donc plus difficile aux Européens de reconnaître dans leur action

---

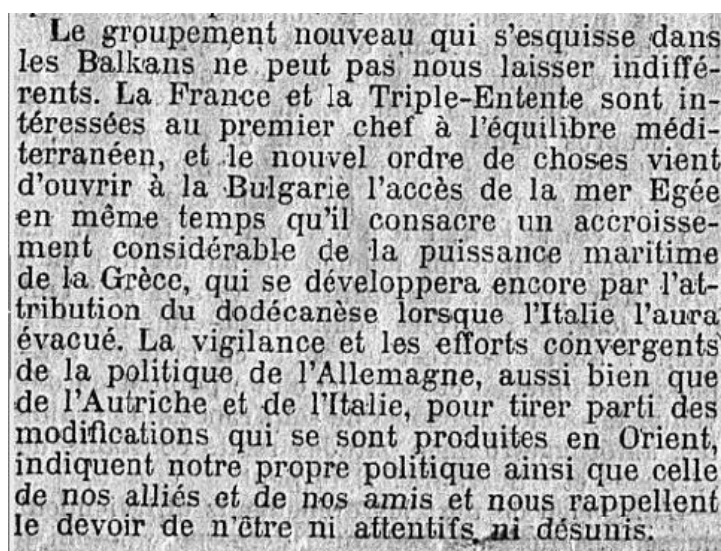
<sup>560</sup> Nicolas PITSOS, « Les guerres balkaniques dans la presse française », in Catherine HOREL, *op. cit.*, p 243.

<sup>561</sup> Frédéric GUELTON, « Georges Scott et la fabrication de l'information. Un illustrateur français avec l'armée grecque en 1913 », in Catherine HOREL, *op. cit.*, p 267.

<sup>562</sup> *Ibid.*, p 269.

l'expression de mouvements nationaux tels que ceux que le reste du continent avait pu connaître au XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>563</sup> » À cet éloignement, s'ajoute donc l'approche divergente des guerres, en raison des narrations et des opinions se partageant l'espace médiatique français<sup>564</sup>.

Dans un article du *Temps*, du 12 août 1913, quelques semaines après la signature du traité de Bucarest, on peut lire des portraits avantageux des délégués grecs, serbes et monténégrins, dont la modération a « libéré l'Europe des angoisses qui l'oppressent depuis longtemps<sup>565</sup> ». L'auteur s'inquiète toutefois de la viabilité de l'accord international, au vu de la déception bulgare. Il espère la constitution d'un système diplomatique propre aux Balkans, qui permettrait à ces États de maintenir le dialogue. Cela se traduit par un rôle jugé dangereux des empires voisins : la Bulgarie n'aura dès lors « d'autre ressource que de chercher à équilibrer les forces en se mettant à la remorque d'autres puissances. »



Le groupement nouveau qui s'esquisse dans les Balkans ne peut pas nous laisser indifférents. La France et la Triple-Entente sont intéressées au premier chef à l'équilibre méditerranéen, et le nouvel ordre de choses vient d'ouvrir à la Bulgarie l'accès de la mer Egée en même temps qu'il consacre un accroissement considérable de la puissance maritime de la Grèce, qui se développera encore par l'attribution du dodécaneze lorsque l'Italie l'aura évacué. La vigilance et les efforts convergents de la politique de l'Allemagne, aussi bien que de l'Autriche et de l'Italie, pour tirer parti des modifications qui se sont produites en Orient, indiquent notre propre politique ainsi que celle de nos alliés et de nos amis et nous rappellent le devoir de n'être ni attentifs, ni désunis.

Figure 10: extrait d'un article du *Temps*, consacré aux suites du traité de Bucarest, 12 août 1913 (Gallica – BNF)

La conclusion de l'article du *Temps* souligne bien l'imbrication entre les alliances à l'échelle européenne et celles existant dans la région des Balkans. Pour ce journal d'orientation plutôt libérale, les guerres balkaniques sont une étape de libération des peuples européens, que doivent soutenir les puissances de l'Entente.

Dans le numéro de *L'Humanité* du 9 juillet 1913, un article signé de Marcel Sembat insiste sur la déception causée par le déclenchement de la deuxième guerre balkanique. Alors que le

<sup>563</sup> Jean-Jacques BECKER « La guerre dans les Balkans (1912-1919) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°71, 2003, p 4.

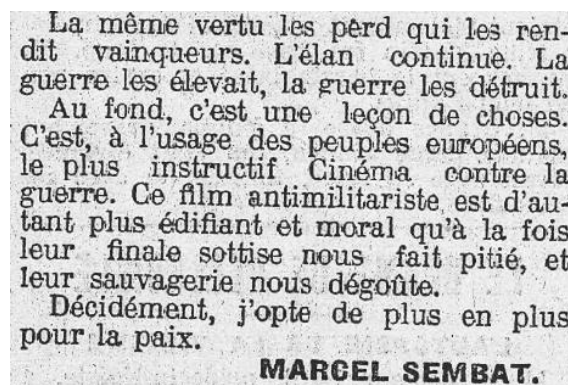
<sup>564</sup> Nicolas PITSOS, *Marianne face aux Balkans, Perceptions françaises de la question d'Orient à la veille de la Grande Guerre*, Paris, L'Harmattan, 2017, p 395.

<sup>565</sup> *Le Temps*, 12 août 1913.

premier conflit est envisagé avec des propos très laudatifs, la victoire serbe, décrite dans l'article, est montrée comme le symbole d'un échec collectif.

« On leur pardonnait presque leur sauvagerie contre les Turcs parce qu'au moins on les croyait d'accord et vainqueurs de leurs vieilles haines en même temps que de leurs vieux maîtres. Et puis quoi ! Ils avaient réussi ! Il n'y a pas à dire, c'était brillamment enlevé ! Voilà maintenant qu'ils s'exterminent ? Malgré soi, on leur crie : "Arrêtez donc, idiots ! Vous gâchez toute votre affaire ! Ne voyez-vous pas que demain l'armée roumaine va passer le Danube ? Ignorez-vous que l'Autriche réserve ses intérêts et refuse de s'engager ? Belgrade, victorieuse insolente, es-tu sûre de ne pas voir demain l'envahisseur ? Les troupes autrichiennes défileront peut-être dans ces rues où tu fais aujourd'hui défiler les captifs ?"<sup>566</sup> »

Pour Sembat, ces guerres de conquête ne sont que révélatrices d'une idéologie militariste et réactionnaire, contraire à une émancipation profonde des populations.



La même vertu les perd qui les rendit vainqueurs. L'élan continué. La guerre les élevait, la guerre les détruit. Au fond, c'est une leçon de choses. C'est, à l'usage des peuples européens, le plus instructif Cinéma contre la guerre. Ce film antimilitariste est d'autant plus édifiant et moral qu'à la fois leur finale sottise nous fait pitié, et leur sauvagerie nous dégoûte. Décidément, j'opte de plus en plus pour la paix.

**MARCEL SEMBAT.**

Figure 11: Extrait d'un article de Marcel Sembat au sujet de la deuxième guerre balkanique, paru dans L'Humanité, le 9 juillet 1913 (Gallica – BNF)

C'est bien l'aspect moral qui apparaît comme déterminant dans cet extrait. La description de la situation des Balkans se fait par le biais occidental, qui soumet les royaumes balkaniques à un stéréotype de sauvagerie ancien. Dans le journal *La Croix*, du 17 juillet 1913, on insiste plutôt sur une modération serbe. « Repoussée de partout, brimée par l'Europe, contrecarrée tour à tour par les Autrichiens, les Grecs, les Albanais et les Bulgares, la Serbie n'a jamais placé son recours dans une violence inutile. Jusqu'à cette heure-ci – car il ne fait point préjuger de l'avenir – la

<sup>566</sup> L'Humanité, 9 juillet 1913.

Serbie s'est conduite honorablement et sagement.<sup>567</sup> ». *La Croix* appartient à un courant de presse nationaliste et contre-révolutionnaire. Ce soutien à la Serbie, humiliée et injustement traitée par des pays voisins doit trouver un écho particulier dans une France toujours marquée par la défaite de 1871 et par les tensions franco-allemandes récentes. Soutenir la Serbie et légitimer ses combats permet de renforcer l'idée d'une revanche nécessaire.

La presse française se divise de façon assez dualiste entre un rejet des horreurs de la guerre et un soutien aux motivations nationalistes. La lecture des événements européens est finalement très révélatrice des débats intérieurs de la vie politique française. Les deux positions traduisent les partis pris de journaux dans un contexte de tensions internationales successives. Pour Maria Todorova, les guerres balkaniques ont également vu naître le mot "balkanisation"<sup>568</sup> : ce terme traduit un mélange de violences, de pratiques barbares du pouvoir considérées comme propres à l'identité slave. Il permet le maintien du stéréotype occidental sur cette région considérée comme "trop orientale" pour être compréhensible par des lecteurs occidentaux. Nicolas Pitsos insiste également sur cette distanciation culturelle : « la guerre est perçue comme éloignée de l'horizon français et européen hors des Balkans, étant donné que les mœurs de ces sociétés sont désormais pacifiées et leurs passions guerrières domestiquées.<sup>569</sup> »

Tout au long de cette période où la diplomatie française dans les Balkans suit une stratégie évoluant en raison de ses alliances à différentes échelles, les liens établis entre les états-majors français et serbes ainsi qu'entre les industries d'armement françaises et les autorités serbes ont tendance à gagner en importance. Cette tendance, déjà observée les années précédant les guerres balkaniques, se renforce.

## **8.2 Une approche militaire française de la Serbie de plus en plus globale**

Les liens établis entre les deux États autour des questions d'armement sont anciens : la constitution d'une armée serbe est envisagée tant par les industries françaises que par le Quai d'Orsay comme un élément essentiel de la relation inter-étatique. Il y va des opportunités pour les entreprises françaises de conclure de nouveaux contrats, mais aussi pour les milieux militaires et diplomatiques de construire des liens personnels et d'accroître les connaissances de terrain. Le rôle de l'attaché militaire auprès de la légation de France à Belgrade prend, au

---

<sup>567</sup> *La Croix*, 17 juillet 1913.

<sup>568</sup> Maria TODOROVA, *op. cit.*, p 183.

<sup>569</sup> Nicolas PITSOS, *op. cit.*, p 402.

cours des années 1912-1913, une ampleur nouvelle, qui se caractérise par une connaissance humaine et géographique de la Serbie de plus en plus précise.

### **8.2.1 Un attaché militaire aux connaissances précieuses**

Le poste d'attaché militaire auprès de la légation de France à Belgrade permet une assistance aux diplomates sur les questions militaires et techniques. Cette mission inclut, en plus d'une connaissance des effectifs et de la composition des corps d'armée du royaume serbe, des voyages sur le terrain, afin de pouvoir rendre compte au ministère de la Guerre ainsi qu'à celui des Affaires étrangères de la situation précise de la Serbie sur un plan géographique. Pierre Fournier, chef d'escadron, lieutenant-colonel d'artillerie, succède au capitaine Desprès en tant qu'attaché militaire auprès de la légation de France à Belgrade en septembre 1912. Son travail a permis de préciser les connaissances françaises sur la Serbie de façon considérable. En plus de ses rapports adressés au ministère de la Guerre, il a tenu un journal quotidien pour la période du 8 novembre au 4 décembre 1912. À partir de ses notes et papiers personnels, il a également rédigé une synthèse *a posteriori*, intitulée *Ma mission dans les Balkans (1912-1915)*. Lorsqu'il arrive à Belgrade, c'est en tant qu'officier expérimenté : il a effectué deux séjours en Amérique avant d'être nommé attaché militaire aux légations françaises de Roumanie, de Serbie et du Monténégro. Soucieux de connaître au mieux l'environnement de cette affectation, il consulte les archives du ministère de la Guerre relatives aux Balkans. La spécificité de sa mission, sur trois États, devrait le conduire à résider de façon permanente à Bucarest tout en visitant régulièrement la Serbie et le Monténégro. Les guerres balkaniques donnent une autre dimension à sa mission première : il doit rendre compte de la situation des forces armées et décrire l'avancée des combats. Son rapport est en effet construit sur ses observations personnelles : il recueille des informations en s'entretenant avec des officiers serbes, fait des croquis des crêtes et des sites de combats et prend des photographies. Dès son arrivée à Belgrade, sa sympathie pour la Serbie est affichée. Reçu en audience privée par Pierre I<sup>er</sup>, le 21 septembre 1912, il multiplie ensuite les propos élogieux dans son rapport :

« Au cours de l'entretien, le Roi s'est montré fort gracieux ; il s'est plu à rappeler les souvenirs de jeunesse qui le rattachent à notre armée. Il a exprimé tout particulièrement sa satisfaction de l'accueil qui a été fait cette année à son fils le Prince George dans notre École supérieure de



guerre et s'est répandu en termes élogieux sur la valeur de notre enseignement militaire.<sup>570</sup>»

La ville de Belgrade elle-même le séduit, par sa situation, entre la Save et le Danube<sup>571</sup>. Avec le début des combats, Fournier est amené à effectuer un voyage que l'on peut qualifier d'étude de terrain, en compagnie des attachés militaire d'Italie, d'Autriche, d'Angleterre et de Russie. À ses notes écrites, il ajoute des croquis, permettant de mieux visualiser les mouvements de troupes décrits.

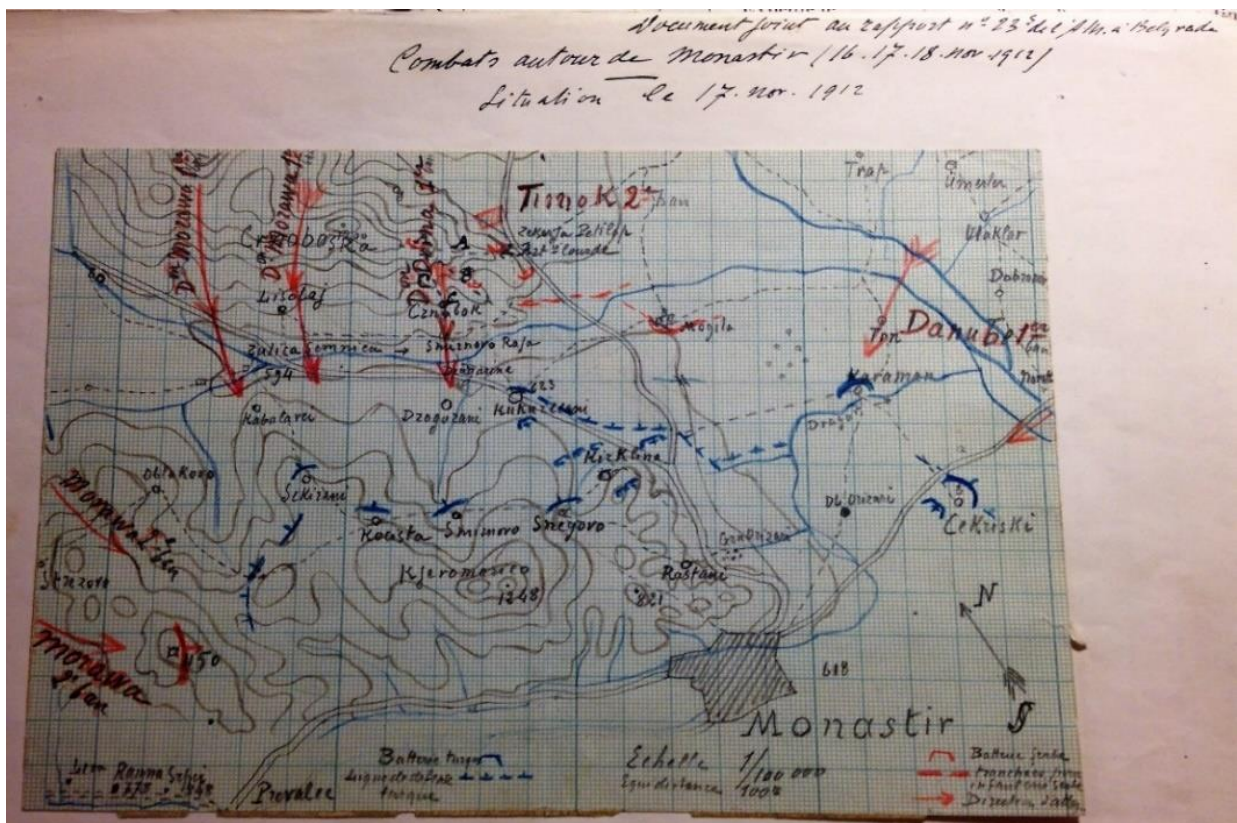


Figure 12: Croquis des combats menés autour de Monastir, réalisé par le lieutenant-colonel Fournier. SHD, 7N1576, 16 septembre 1912.

Son journal est aussi enrichi de quelques photographies : il s'agit de montrer les destructions à l'issu des combats, comme celle d'un pont sur le Vardar ou d'un village au sud de Kumanovo, de présenter les prises de matériels d'artillerie turcs par les troupes serbes<sup>572</sup>.

<sup>570</sup> SHD, 7N1568-1, rapport de Fournier au MG. Des remarques nettement moins flatteuses, citées plus haut, sont formulée quelques jours après par Fournier.

<sup>571</sup> SHD, 7N1576, papiers personnels de Fournier, 16 septembre 1912.

<sup>572</sup> SHD, 7N1568-1, rapport de Fournier au MG.

Village de Cerkesköj (au S. de Kumanovo)  
brûlé à la suite du combat



Gare de Kumanovo - Matériel d'artillerie  
pris aux Turcs



Figure 13: Photographies prises par le lieutenant-colonel Fournier lors de sa mission d'observation des zones de combat.  
SHD, 7N1568-1, rapport au ministre de la Guerre



Mais l'essentiel des informations est présenté dans un journal quotidien, rédigé au courant de ce voyage. Il apparaît que Fournier se lie surtout avec le colonel Artamonoff, l'attaché militaire russe. Les deux hommes ont les faveurs des autorités serbes, qui se méfient notamment du représentant militaire autrichien. Ainsi, le 13 novembre, c'est en compagnie du colonel russe que Fournier est reçu par le prince Georges, qui leur propose d'assister aux opérations devant Monastir. Le 23 novembre 1912, il note :

« Aujourd'hui, je consacre toute la journée à faire à cheval avec mon collègue russe, le tour des positions qu'occupaient les Turcs, en partant de Monastir par le col de Prevalec, Srpei, Leva, la vallée de la Semnia, Zulica et Kukurećina. Malheureusement, nous ne pouvons monter sur les hauteurs où les traces du combat sont couvertes par la neige récente. Il y avait encore avant-hier, vers la cote 1150 des centaines de cadavres et je doute qu'ils aient pu être inhumés. (...) »

Les positions des Turcs forment un massif montagneux, complètement isolé et entouré d'un véritable chemin de ronde tracé par l'itinéraire que nous avons adopté. Il a l'importance des montagnes du Dauphiné dans les environs de Grenoble que ce pays me rappelle tout-à-fait par sa richesse et sa beauté. (...) »

Le pays que nous traversons est loin d'être épuisé. Dans la vallée de la Semnica, nous voyons de nombreux troupeaux de moutons et de vaches. Sur la route de Prevalec, je rencontre un officier d'artillerie qui commande la colonne de munitions de la Division de Morawa 3<sup>e</sup> ban et se rend à Resna avec une partie de ses voitures. Il me donne quelques indications sur la consommation en munitions de sa division qui, comme on sait, a fait d'abord partie de la 3<sup>e</sup> armée, s'est battu à Pristina, à Ferizovitch, a exécuté la poursuite de Fethi Pacha par Tatoro Gostivar et Kicevo (combat) et a enfin donné l'effort décisif dans les combats autour de Monastir à l'extrême droite de l'armée.

Jusqu'à ce jour, elle a consommé 3 000 000 de cartouches, ce qui représente pour les 15 000 fusils environs qu'elle compte actuellement une consommation moyenne de 200 cartouches par homme.<sup>573</sup> »

---

<sup>573</sup> SHD, 7N1568-1, Fournier à MG, journal du samedi 23 novembre 1912.

À travers ces extraits, on peut comprendre l'étendue de l'enquête de l'attaché militaire français. Il suit les mouvements de troupes, caractérise au mieux la forme des combats et de leurs violences et tente de rendre compte du coût des affrontements et ainsi des besoins de l'armée serbe. Le journal de ce voyage permet également à Fournier de souligner son impression très positive quant à la situation de l'armée serbe. Il insiste aussi sur le soutien que trouvent les soldats auprès de la population, qui apporte les vivres nécessaires aux troupes. L'attaché militaire exprime clairement son admiration pour la Serbie, « où [il] trouve partout un ordre réel et une grande activité avec une grande simplicité de moyens.<sup>574</sup> » Les guerres balkaniques confirment ainsi un attachement concret entre la France et la Serbie, attachement dont l'origine est la question militaire. Bien que Paris maintienne sa neutralité dans le conflit, des liens réels et solides s'expriment entre militaires français et serbes. Jean-Noël Grandhomme décrit notamment le cas du général Herr en insistant sur son « préjugé nettement serbophile<sup>575</sup> » lors de son voyage dans les Balkans entre novembre et décembre 1912. Herr apprécie l'organisation de l'armée serbe et la résistance solide de la population civile. Il va jusqu'à participer à une collecte au profit des sinistrés de Kumanovo. Des officiers français de l'aéronautique s'intéressent également aux guerres balkaniques et ce d'autant plus que l'aviation, encore peu employée dans les combats, y joue un rôle novateur. Ainsi, le capitaine Georges Bellenger, artilleur de formation mais également détenteur d'un brevet militaire de pilotage depuis 1911, prend un congé de deux mois pour observer et approfondir ses réflexions sur l'usage de l'artillerie et de l'aviation en temps de guerre<sup>576</sup>. Le capitaine accompagne alors le colonel Georges-Léon Piarron de Montdésir, envoyé en mission officielle comme observateur. Ce dernier évoque ce séjour dans *Souvenirs et pages de route : France, Algérie, Corse, Madagascar, Uruguay, Balkans*, publié en 1930. Il présente notamment sa rencontre avec le prince Alexandre, à Uskub mais également avec le consul de France, chez qui lui et Bellenger sont invités à dîner<sup>577</sup>. Cette mission donne lieu à plusieurs publications, comme celle du

---

<sup>574</sup> *Ibid.*, journal du 16 novembre 1912.

<sup>575</sup> Jean-Noël GRANDHOMME, « Un observateur et commentateur français de la première guerre balkanique : le général Georges Herr (1855-1932) », in Jean-Paul BLEDE et Jean-Pierre DESCHODT (dir.), *Les guerres balkaniques*, Paris, PUPS, p 193.

<sup>576</sup> Marie-Catherine VILLATOUX, « La France et les débuts de l'aéronautique militaire serbe », *Revue historique des Armées*, n°280, 3<sup>e</sup> trimestre 2015, p 68

<sup>577</sup> Georges-Léon Piarron de Montdésir, *Souvenirs et pages de route : France, Algérie, Corse, Madagascar, Uruguay, Balkans*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 1930, p 334. « Nous travaillons un peu dans l'après-midi et finissons la journée en dînant chez le Consul de France. Mme Carlier, sa femme, nous fait gentiment et simplement, comme une Française sait le faire, les honneurs de son home. Les renseignements que nous donne le Consul sur l'époque de la domination turque sont des plus intéressants. Lui aussi, comme M. Cuinet à Andrinople, n'a eu qu'à se louer des Turcs qui lui montraient une grande confiance. La remise des clefs de la poudrière entre ses mains en est bien la preuve. »

capitaine de Ripert d'Alauzier, intitulée *Sur les pas des Alliés, Andrinople, Thrace, Macédoine* et préfacée par le colonel Piarron de Montdésir<sup>578</sup>. Le colonel Édouard Barès s'engage quant à lui comme observateur, auprès de l'armée grecque et suit, comme le souligne Marie-Catherine Villatoux, l'emploi de l'aviation sur tout le front par les différents belligérants<sup>579</sup>. De nombreux officiers français partagent ainsi l'intérêt de l'attaché militaire en mission.

Par les enquêtes qu'il mène, le colonel Fournier met également en avant les besoins en matériel de l'armée serbe. Les deux guerres balkaniques nécessitent un approvisionnement constant. Les commandes passées par la Serbie au cours de la dernière décennie lui ont permis de moderniser ses équipements. C'est aussi le cas pour les autres États balkaniques. L'une des explications données à la défaite ottomane réside notamment dans l'autorisation accordée par Constantinople, pendant la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, au transit par Salonique d'une commande d'armement lourd passée par la Serbie à la France<sup>580</sup>.

### **8.2.2 Commandes d'armements et emprunts : une constante malgré les guerres balkaniques**

La question de l'armement est évidemment un élément crucial de la conduite d'une guerre. Concernant l'armée serbe, les achats auprès des principales usines européennes ont permis de moderniser les équipements. Les commandes ont été passées progressivement auprès d'un fournisseur principal : les usines Schneider du Creusot, notamment pour les canons à tir rapide. Ces armes sont employées par 80 000 Serbes de l'armée régulière, qui peuvent compter sur d'importantes réserves. Le royaume peut ainsi réunir entre 200 000 et 250 000 hommes<sup>581</sup>. Concernant la formation des officiers serbes, le choix se porte, au tournant des années 1910, principalement auprès des écoles militaires allemandes et françaises. On connaît l'affection portée par Pierre I<sup>er</sup> à l'armée française en général et à Saint-Cyr en particulier. Il est à noter qu'à la suite de la révolte militaire et du régicide de 1903, une certaine discorde règne au sein du corps des officiers : l'influence des conjurés dans les affaires du royaume, par leur proximité avec le roi, suscite des oppositions, parfois très vives<sup>582</sup>. La légation de France à Belgrade en

---

<sup>578</sup> Louis de RIPERT D'ALAUZIER, *Sur les pas des Alliés, Andrinople, Thrace, Macédoine*, Paris, Berger-Levrault, 1914, 333 p.

<sup>579</sup> Marie-Catherine VILLATOUX, *op. cit.*, p 68. Barès est nommé en septembre 1914 chef du service aéronautique du GQG du général Joffre. En 1933, il devient le premier chef d'état-major général des forces aériennes.

<sup>580</sup> Enis TULÇA, « Une étude politique et militaire de la défaite rapide des armées ottomanes lors de la Première Guerre balkanique », in Catherine HOREL, *op. cit.*, p 20.

<sup>581</sup> Ernest WEIBEL, *op. cit.*, p 267.

<sup>582</sup> Dušan BATAKOVIĆ, *op. cit.*, p 462.

informe d'ailleurs le Quai d'Orsay dès le mois de janvier 1912 : alors que le document présente un état général du royaume, il est clairement fait mention du mécontentement d'une partie des officiers de l'armée serbe.

« Bien que quelques officiers aient été comblés de faveurs par le gouvernement radical, la plupart des militaires ambitieux sont confinés dans des emplois subalternes, exilés dans des garnisons isolées ou lointaines, bref mécontents. Ce mécontentement s'est lentement organisé. Il a trouvé sa forme en une association bien mystérieuse qui s'est dénommée la "Main Noire" et à laquelle appartient quantité d'officiers. (...) jusque dans la garde du Roi, la "Main Noire" a de nombreux adhérents. Irait-elle jusqu'à ourdir un complot sanglant, à tenter un coup de force, rien n'autorise jusqu'à présent à le dire. Elle vise nettement à prendre une action importante sur le Gouvernement, comme a fait en Turquie le comité "union et progrès".<sup>583</sup> »

Pour Dusan Bataković, cette organisation trouve ses origines dans le coup d'État de 1903 et dans la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine.

« L'annexion de la Bosnie-Herzégovine en 1908 ouvrit la question serbe et donna lieu à une nouvelle polarisation des cercles militaires. La majeure partie des conjurés s'était déjà rassemblée autour d'un chef incontesté, le commandant Dragutin T. Dimitrijević Apis, qui avait une influence considérable à la Cour, à la fois en tant que suivant et ami des fils du roi, en particulier du prince George qui abdiqua rapidement, puis ensuite du nouvel héritier du trône, le Prince Alexandre. Rassemblant autour lui la jeune génération des conjurés, Apis participa activement au travail des comités qui préparaient et surveillaient l'action de guérilla serbe (*četnička akcija*) en Macédoine slave. (...)

Tandis que les vieux radicaux s'efforçaient d'adapter la politique nationale aux réalités de la politique extérieure, un groupe de jeunes officiers conjurés de 1903, ayant déjà une expérience du travail hors des frontières en Macédoine, fonda, en mai 1911, aidé par les civils, une

---

<sup>583</sup> CADN, 79PO/A/63, Dard à MAE, janvier 1912, n°12.

organisation secrète "L'unification ou la mort", connue du public sous le nom de la "Main noire".<sup>584</sup>»

Cette explication par Dušan Bataković de l'évolution des rapports entre l'État et l'armée en Serbie permet de comprendre, outre les tensions internes au pays, la nécessaire modernisation de cette armée. Que ce soit pour le gouvernement ou pour les officiers proches de la conjuration de 1903, le royaume doit maintenir un effort constant de modernisation de son armée. Ceci explique la diversité des commandes passées avant et au cours de la période des guerres balkaniques. En juillet 1912, Descos informe le Quai d'Orsay du désir du gouvernement serbe d'établir une fabrique d'explosifs dans le royaume. Pour cela, il est fait appel à une maison française, la Société Générale pour la fabrication de dynamite<sup>585</sup>. En décembre 1912, Fournier, l'attaché militaire auprès de la légation, indique ainsi les changements à apporter dans les modalités de livraison de huit avions, destinés à être utilisés au cours de la guerre en cours. À défaut des airs, ces engins vont emprunter la voie ferrée depuis Salonique. Des officiers aviateurs serbes accompagnent les avions depuis la France, où ils ont reçu l'instruction technique nécessaire<sup>586</sup>. Toutefois, comme l'indique Marie-Catherine Villatoux : « si le gouvernement serbe commande et achète à la France des Farman, des Blériot, puis des Deperdussin sur lesquels les premiers pilotes ont été formés, aucun accord n'est passé d'État à État, ni même d'armée à armée. Ainsi, les pilotes serbes sont titulaires du seul brevet de l'Aéroclub de France et ne sont pas accueillis au sein des écoles militaires de pilotages.<sup>587</sup> » Il faut cependant souligner la présence de quatre volontaires français aux côtés des six pilotes serbes, en octobre 1912. Il s'agit de trois pilotes sous contrat et d'un mécanicien qui participent aux missions de reconnaissance ainsi qu'à l'une des premières opérations de bombardement, à proximité de Skadar, en mars 1913<sup>588</sup>.

Dès le mois d'octobre 1913, il est aussi question d'une nouvelle commande de fusils et de carabines : il s'agit pour Belgrade de reconstituer le stock de matériel de guerre. Le Quai d'Orsay est informé des préférences serbes pour des entreprises allemandes. Paléologue donne alors au chargé d'affaires de la légation de France à Belgrade la mission de « signaler au gouvernement serbe le mauvais effet qu'aurait sur l'opinion française un tel avantage

---

<sup>584</sup> Dušan BATAKOVIĆ, « Nikola Pašić, les radicaux et la "Main noire" - Les défis à la démocratie parlementaire serbe 1903-1917 », Institute for Balkan Studies, vol 27, 2006, p 156.

<sup>585</sup> AMAE, NS, P18769, Descos à MAE, 28 juillet 1912, n°95.

<sup>586</sup> SHD, 7N1568, Fournier à MG, 22 décembre 1912, n°26.

<sup>587</sup> Marie-Catherine VILLATOUX, *op. cit.*, p 67.

<sup>588</sup> *Ibid.*, p 68.

économique accordé à l'industrie rivale de celle qui a outillé la Serbie pour la guerre.<sup>589</sup> ». Le ministre de la Guerre serbe souligne lors dans un entretien avec le diplomate français les possibilités existantes pour d'autres commandes, notamment de munitions, auprès des usines Schneider du Creusot. Ces dernières, voulant maintenir leur position favorable dans le royaume, envisagent alors de renforcer leur présence à Belgrade par la résidence permanente de leur représentant officiel. Pour les autorités serbes, l'un des problèmes pouvant amener à envisager d'autres fournisseurs que l'usine française est le retard régulier dans les livraisons. Une commande de munitions d'artillerie auprès du Creusot est néanmoins signée le 25 décembre 1913, pour une valeur de 3,6 millions de francs. La livraison est prévue dans un délai allant de six mois à un an<sup>590</sup>.

On voit l'ampleur des dépenses envisagées : elle rend donc nécessaire la conclusion d'un nouvel emprunt. Belgrade se tourne alors vers Paris et la Banque franco-serbe. Un emprunt de 250 millions de francs est signé le 8 septembre 1913 entre le gouvernement serbe et un consortium réunissant l'Union parisienne, le Comptoir général, la Banque ottomane, la Banque de Paris et la Société financière d'Orient. Il est prévu que la première tranche de 125 millions de francs soit émise dès la fin du mois d'octobre 1913 et que la seconde le soit dans les six mois suivants. Pour le gouvernement français, cet accord pose problème : il a été conclu alors que la guerre fait encore rage, quand les autorités françaises s'étaient engagées à ne « conclure aucun emprunt des États balkaniques aussi longtemps que ceux-ci n'auront accepté, au moins en principe, de contribuer au service de la Dette ottomane pour une part à déterminer ultérieurement par la commission française.<sup>591</sup> » Cela revient à évoquer la position de neutralité attendue des puissances pendant la durée des guerres balkaniques mais aussi la question du devenir des dettes ottomanes. La crainte de la concurrence allemande ainsi que la sécurité financière des investisseurs français en Serbie conduit le ministère des Affaires étrangères à donner son accord final. Il est seulement demandé au gouvernement serbe de déclarer officiellement la reconnaissance de principe de la proportionnalité de la contribution de la dette extérieure de

---

<sup>589</sup> AMAE, NS, P18769, Paléologue au chargé d'affaires de Belgrade, 19 novembre 1913, n°581.

<sup>590</sup> SHD, 7N1568 – 3, Fournier à MG, 25 décembre 1913.

<sup>591</sup> AMAE, NS, P18778, copie d'un rapport envoyé au MAE, 22 octobre 1913.

l'Empire ottoman<sup>592</sup>. Stanislav Sretenović souligne que cet emprunt de 1913 est le premier lancé en France au bénéfice de la Serbie sans participation étrangère<sup>593</sup>.

La seule question de l'armement serbe amène donc à prendre en compte un large domaine d'intervention, qui concerne autant l'industrie que le secteur bancaire. Et ces aspects sont d'ordre éminemment diplomatique, car ils soulignent l'influence que le gouvernement français veut avoir en Serbie. Cette influence, à partir des années 1912-1913, peut même prendre des aspects de prépondérance dans l'espace serbe, tant les domaines concernés gagnent en diversification.

### **8.3 Une volonté française de mieux connaître la Serbie qui se traduit par une diversification de la nature des relations**

Pour Paris, la défaite de Constantinople face aux États balkaniques entraîne une nécessaire réorientation des intérêts français placés dans les territoires de l'Empire ottoman, souvent depuis des siècles. Pour maintenir les positions anciennes sous une nouvelle forme et parvenir à une prépondérance française, le gouvernement s'engage dans le soutien à de nombreuses entreprises, de nature variée : elles concernent tant les domaines culturels que techniques. Les autorités serbes répondent favorablement à cette dynamique, qui lui permet de soutenir davantage son programme d'indépendance économique et politique vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie. On assiste ainsi à une augmentation du nombre de Français en Serbie : leur action individuelle soutient le travail engagé par les diplomates. Ces derniers s'intéressent également au développement de la franc-maçonnerie dans le royaume, tout en suivant les débats autour d'un possible concordat. Selon Stanislav Sretenović, ces liens « contribuèrent à la transformation de la société de la ville serbe selon le modèle d'une société urbaine moderne de l'époque.<sup>594</sup>

---

<sup>592</sup> AMAE, NS, P18778, MAE au chargé d'affaires de la légation, 25 octobre 1913, DT n°553. « Veuillez faire savoir au gouvernement royal que le Gouvernement de la République est disposé à admettre immédiatement à la cote l'emprunt serbe, si le Gouvernement royal acquiesce, de son côté, à la déclaration suivante : "Le Gouvernement royal reconnaît, en principe, que les territoires annexés à la Serbie doivent contribuer au service de la Dette Extérieure de l'Empire ottoman. Le Gouvernement de la République se réserve d'invoquer, en temps utile, auprès du Gouvernement royal les résultats auxquels conduit le système de proportionnalité proposé à la Commission financière par la délégation française. D'après ce système, la quote part de la Serbie est calculée selon la capacité financière des territoires annexés. Cette capacité sera notamment déterminée par la proportion des recettes de toute nature que l'administration de la Dette publique ottomane opérait antérieurement dans lesdits territoires. Le Gouvernement royal consent, dès à présent, à ce que le système proposé par le gouvernement de la République serve de base à l'évaluation de sa participation à la Dette publique ottomane. »

<sup>593</sup> Stanislav SRETENOVIĆ, *op. cit.*, p 71.

<sup>594</sup> *Ibid.*, p 73.

### 8.3.1 La poursuite du déploiement d'ingénieurs français, d'entrepreneurs et d'enseignants en Serbie

Déjà évoquées plus tôt, ces aides techniques gagnent en densité à partir de 1912. Ainsi, au courant du printemps de cette année, la légation de France à Belgrade est avertie de la venue de trois conseillers municipaux parisiens, Girou, Guillard et le baron Merlin. Les trois hommes résident à Belgrade du 18 au 21 mai, après avoir séjourné à Sofia et avant de se rendre à Bucarest<sup>595</sup>. Cette visite fait écho à celle entreprise à Paris par une délégation du conseil municipal de Belgrade, en novembre 1911, en parallèle au voyage officiel du roi Pierre I<sup>er</sup>. À cette occasion, les Serbes avaient voulu observer « les égouts, les usines des eaux avec filtres, les halles centrales, l'usine de Colombes, les abattoirs et le marché aux bestiaux, les usines du Métropolitain, le port sur le Canal Saint-Martin, les hôpitaux et les asiles.<sup>596</sup> » Ces détails soulignent l'importance technique du voyage entrepris : il s'agit bien d'échanger sur les éléments de modernisation des équipements de la capitale serbe. On note des objectifs identiques pour des fonctionnaires serbes, envoyés auprès du ministère des Finances de la République, en janvier 1912<sup>597</sup>.

Plusieurs ingénieurs sont engagés après 1910, pour des travaux concernant Belgrade ou le reste du pays. Ainsi, suite aux inondations qu'a connues le royaume au printemps 1910, une annonce est passée pour l'engagement d'un ingénieur français, chargé des travaux d'aménagement de l'eau et de régularisation des rivières. Le gouvernement serbe porte sa préférence sur M. Théophile Ferréol Butavard, en avril 1911. Toutes les négociations concernant la conclusion de son contrat sont supervisées par le Quai d'Orsay<sup>598</sup>. En mars de la même année, la municipalité de Belgrade conclut un contrat avec Edouard Légé, ingénieur des Ponts et Chaussées, alors employé par la Ville de Paris mais qui avait déjà effectué une mission relativement semblable en Serbie, au début des années 1900<sup>599</sup>. La prise de poste a lieu le 8 mai 1911 : Légé a alors la fonction de Directeur des travaux techniques de la Ville de Belgrade<sup>600</sup>. Quelques mois plus tard, Descos doit informer le Quai d'Orsay des difficultés rencontrées par l'ingénieur :

---

<sup>595</sup> AMAE, NS, P18771, Clément-Simon à MAE, 18 mai 1912.

<sup>596</sup> CADN, 79PO/A/63, Dard à MAE, 1<sup>er</sup> novembre 1902.

<sup>597</sup> CADN, 79PO/A/63, Dard à MAE, 30 janvier 1912.

<sup>598</sup> AMAE, NS, P18774, Descos à MAE, 10 avril 1911, n°51.

<sup>599</sup> AMAE, NS, P18774, Descos à MAE, 15 mars 1911. Voir chapitre 5.

<sup>600</sup> AMAE, NS, P18774, Descos à MAE, 12 septembre 1911, n°114.



« Il a généralement produit bonne impression, et, depuis lors, je n'entends que des éloges sur son compte. De son côté, il se loue beaucoup du concours qu'il trouve auprès du Maire, M. Davidovitch, et des membres du Conseil Municipal. Comme M. Mayet, au ministère des Finances, M. Légé est tombé en pleine anarchie à la Municipalité de Belgrade, plus complète encore, semble-t-il, que dans les administrations de l'État. Aucun service de voirie n'y existe ; dans le service des eaux, de la canalisation, du cadastre et des constructions, des ingénieurs et des architectes serbes végètent, instables et mal payés, inspirant peu de confiance à la Municipalité qui les emploie et n'attendant qu'une occasion propice pour trouver une autre situation. Elevés en Allemagne ou en Autriche, ils ne parlent que l'allemand, tandis que dans le Conseil et dans les commissions techniques, la plupart des conseillers municipaux parlent, ou du moins comprennent le français.<sup>601</sup>»

Comme lors de sa première mission, Légé souhaite constituer une équipe, composée de deux anciens élèves de l'École des Ponts et Chaussées et de deux conducteurs de la même école.

Des entreprises privées sont également évoquées dans la documentation diplomatique. En juin 1912, il est question de l'ouverture d'une agence immobilière française à Belgrade<sup>602</sup>. Au printemps 1914, alors que le chantier de décoration du nouveau palais royal est envisagé, plusieurs maisons françaises proposent leurs candidatures, tout en informant le ministère des Affaires étrangères français de leurs projets.

En octobre 1913, la légation de France à Belgrade s'implique dans la recherche d'institutrices françaises. En s'adressant au Directeur de l'Office national des Universités et des Écoles françaises à l'Étranger, l'objectif est de répondre au souci de familles serbes qui « avaient été obligées de recourir à des institutrices autrichiennes ou allemandes en raison des difficultés qu'elles avaient rencontrées en cherchant à engager de préférence des Françaises.<sup>603</sup> » Clément-Simon, le secrétaire 2<sup>e</sup> classe de la légation, souhaite pouvoir être mis en rapport avec des « jeunes filles, des jeunes femmes fournissant sous tous rapports des garanties désirables, et [qui] consentiraient à venir à Belgrade, dans les familles, en qualité d'institutrices ou de

---

<sup>601</sup> *Ibidem*.

<sup>602</sup> AMAE, NS, P18774, Descos à MAE, 6 juin 1912, n°69.

<sup>603</sup> CADN, 79PO/A/130, Clément-Simon au Directeur de l'Office national des Universités et des Ecoles françaises à l'Étranger, 23 octobre 1913.

gouvernantes. » Pour Clément-Simon, il s'agirait là d'encourager le désir de culture française qu'il estime être en développement dans la capitale serbe. Une réelle francophilie semble s'installer au sein de la bourgeoisie belgradoise. Avec une population à 90% rurale, cet intérêt pour la France peut paraître bien minoritaire. Mais il y a cependant un réel attrait pour un mode de vie à la française, voire à la parisienne, qui se développe autour de la présence des institutrices, des enseignants, des ingénieurs et des banquiers.

### **8.3.2 Le développement de la franc-maçonnerie en Serbie : un atout diplomatique ?**

C'est à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que le développement de la franc-maçonnerie s'accélère dans les Balkans, suivant ainsi le mouvement observé dans le reste de l'Europe. Cette évolution est différente, selon que la domination soit austro-hongroise ou ottomane ou que l'État soit indépendant. Plusieurs loges sont ainsi créées par des officiers de l'Empire de Napoléon I<sup>er</sup> puis dans le Royaume d'Illyrie : elles se situent principalement dans les territoires croate et slovène. Une loge aurait existé à Belgrade dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais les informations la concernant sont assez imprécises<sup>604</sup>. En 1848, lors du Printemps des peuples, une loge est créée à Belgrade : elle porte le nom *Ali Kotch* et réunit plus d'une centaine de membres, qui sont principalement des dignitaires turcs, hongrois et serbes. La répression succédant à cet épisode libéral amène à la disparition d'*Ali Kotch*. L'indépendance du Royaume de Serbie en 1878 permet un nouvel élan maçonnique.

En 1878, le Grand Orient d'Italie fonde à Belgrade la loge *Lumière des Balkans*. La Grande Loge de Hongrie maintient sous sa protection des loges serbes, telles *L'Avenir*, *Pobratim (Le Confrère)* et *Zoraqui*. Mais la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine amène à une désolidarisation de cet ensemble : les protestations des frères maçonniques serbes ne sont pas soutenues par la Grande Loge de Hongrie, ce qui conduit à l'indépendance de la loge *Pobratim*. Cette dernière va entraîner une nouvelle dynamique dans le royaume, avec les protections française, italienne et allemande. En 1909, une loge serbe est créée, sous l'obédience du Grand Orient de France : elle porte le nom d'*Unije (Union)*. Elle réunit des frères serbes, français et belges<sup>605</sup>. De nombreuses personnalités de la vie publique serbe en sont des membres actifs. En 1912 est fondé le Suprême Conseil du Rite écossais ancien et accepté (REAA) dont la mission

---

<sup>604</sup> Jean STAVREVITCH, « La Franc-Maçonnerie en Serbie », Humanisme – Revue des Francs-Maçons du Grand Orient de France, Hors-Série, septembre 2014, p 117.

<sup>605</sup> *Ibidem*, p 118.

est de regrouper toutes les loges de Serbie. *Unije* reste cependant liée au Grand Orient de France.

Cette franc-maçonnerie serbe, reconnue indépendante au printemps 1912, est dirigée par Georges Weifert (Đorđe Weifert ou Đorđe Vajfert), comme l'indique l'archive suivante<sup>606</sup>. Les principaux membres de son organisation sont issus des fonctions publiques et ont exercé au sein des ministères mais le monde de l'industrie trouve également une place importante au sein de la hiérarchie maçonnique serbe. Georges Weifert nous est déjà connu par son implication dans les mines de Bor<sup>607</sup>. Les recherches entreprises par Stanislav Sretenović permettent de préciser son parcours : né en Voïvodine en 1850, il suit les cours de l'École de commerce de Budapest puis de l'Académie de l'Agriculture en Bavière. Après son installation en Serbie, il est à l'origine de la fondation de la plus grande industrie de bière mais développe aussi des activités minières. Il est l'un des fondateurs de la Banque nationale de Serbie en 1883 et en sera le gouverneur de 1890 à 1901 puis après 1901. En 1903, il est concessionnaire des mines de Bor et peut compter sur sa proximité avec Pierre I<sup>er</sup> pour la conduite de ses affaires. Il transmet sa concession à la Société française des mines de Bor en 1904. Il est également le président honoraire de la Chambre de commerce et d'industrie serbe<sup>608</sup>. Ses différentes fonctions en font un personnage de premier plan de la vie économique serbe et en cela, lui confère un rôle important dans les relations internationales que peut tenir le pays.

---

<sup>606</sup> GODF, AR/92-1, Yougoslavie, lettre du 29 juin 1912

<sup>607</sup> Voir à ce sujet le chapitre 5.

<sup>608</sup> Stanislav SRETENOVIĆ, *op. cit.*, p 65.

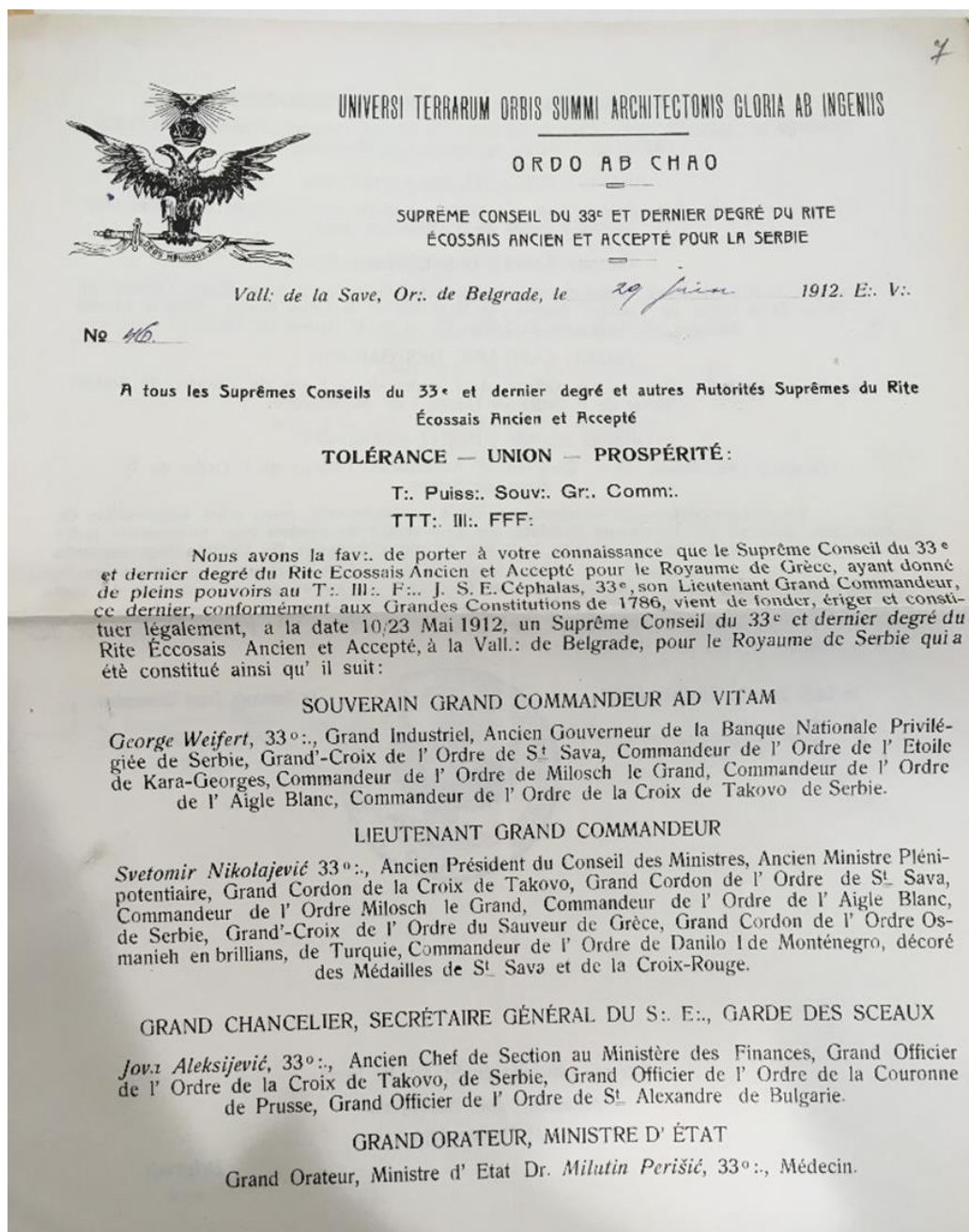


Figure 14: Annonce de la constitution du Suprême Conseil du Rite écossais ancien et accepté de Serbie. GODF, AR/92-1, Yougoslavie, lettre du 29 juin 1912.

L'évolution de la franc-maçonnerie en Serbie est attentivement suivie par la légation de France à Belgrade. En octobre 1911, lorsque la loge *Union* est encore en construction, une note très approfondie fait une synthèse de la situation de la franc-maçonnerie dans le pays. Tous les éléments permettant d'apporter des soutiens à l'influence française y sont reportés. Ainsi, la culture française des fondateurs d'*Union* est soulignée<sup>609</sup>. Selon Descos, les trois loges existantes en 1911 en Serbie, à savoir *Pobratim*, *Union* et *Choumadia*, réunissent une centaine

<sup>609</sup> CADN, 79PO/A/63, Descos à MAE, 20 octobre 1911, n°133.

de membres. Le ministre de France souligne que l'influence allemande est prédominante au sein de *Choumadia* et *Pobratim*. Mais ses espoirs de voir une évolution francophile sont réels.

« Néanmoins, nos gens de la loge Union, qui ont tous été élevés en France ou en Belgique m'affirment que leur action tend à se faire dominante, que leurs tenues sont les plus suivies, les conférences faites en français, les documents rédigés en [serbe] et en français, la correspondance, même avec Hambourg, en français. »

Malgré ces aspects prometteurs, Descos s'inquiète de l'opposition existante entre une franc-maçonnerie occidentale et une solidarité slave d'inspiration russe, la Russie tsariste rejetant les valeurs maçonniques. Il considère cette dichotomie comme défavorable aux membres serbes des loges. Son argument prend pour exemple la situation de Milovanović : ancien diplomate, plusieurs fois ministre des Affaires étrangères, il est alors le Président du Conseil. Franc-maçon<sup>610</sup>, il est, selon Descos, davantage considéré comme un « modeste paravent à l'usage des démocraties occidentales » alors que le gouvernement et le monde politique sont plutôt considérés pour leur slavophilie. Malgré l'alliance franco-russe, les deux sensibilités semblent ici se faire concurrence.

Descos évoque à nouveau les activités maçonniques en Serbie en mars 1912<sup>611</sup>. Il insiste alors sur la dynamique apportée par le voyage de Pierre I<sup>er</sup> à Paris, à l'hiver 1911 : il « parut aux loges serbes une occasion propice de premiers contacts avec le monde maçonnique extérieur et de s'enquérir des dispositions qui y règneraient à leur endroit. » Il s'agit en effet de la période précédant la fondation du Suprême Conseil. Le ministre de France insiste sur la chaleur de l'accueil réservé par le Grand Orient de France aux frères serbes, à l'opposé de ce qu'ont été les réceptions britannique et allemande de la même délégation. Cela s'explique par l'antagonisme ancien existant entre les obédiences française et anglaise.

Au moment du déclenchement de la première guerre balkanique, Georges Weifert s'adresse au Grand Orient de France, pour donner le point de vue des Francs-Maçons serbes : « Nous ne le faisons pas dans l'intention d'en appeler à votre intervention en faveur de l'un ou l'autre des Etats intéressés mais en vue de porter à la connaissance des Champions de la Vérité et de l'Humanité une entreprise des chrétiens balkaniques provoquée par de grandes calamités

---

<sup>610</sup> Selon Descos, il appartiendrait à une loge italienne.

<sup>611</sup> CADN, 79PO/A/63, Descos à MAE, 4 mars 1912, n°30.

séculaires.<sup>612</sup> » Après avoir insisté sur les « atrocités commises par le fanatisme turc<sup>613</sup> », Weifert veut montrer les combats portés par les nations serbe, bulgare et grec tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Il lie ainsi la défense du christianisme à celle du combat national et explique le nécessaire soutien franc-maçon à la guerre par le commandement « de servir l'Humanité et l'Amour du prochain. ». Dans cette circulaire, Weifert détermine les aspirations des États balkaniques comme étant héritières des luttes unitaires prussienne, allemande et italienne mais également d'un legs français, celui de la Révolution de 1789 et la III<sup>e</sup> République. Il insiste ainsi sur l'importance des « aspirations qui résultent de la conscience nationale, du Droit Naturel et de l'Humanité », mais aussi sur l'ambition des États balkaniques de vouloir « garantir la liberté de religion et de l'éducation nationale et de faciliter les progrès économiques.<sup>614</sup> » Weifert envisage les combats menés comme nécessaires parce que déterminant une libération des peuples balkaniques<sup>615</sup>.

Particulièrement intéressante pour le Quai d'Orsay, l'évolution de la franc-maçonnerie serbe confirme le développement d'une réelle francophilie. Celle-ci concerne des élites, citadines et bourgeoises, mais soutient l'idée d'un attachement serbe aux valeurs dont la République veut se montrer l'incarnation.

### 8.3.3 Le projet de concordat

L'idée d'un concordat entre la monarchie serbe et le Vatican apparaît dans la correspondance diplomatique dès 1901<sup>616</sup>. Cependant c'est au cours des guerres balkaniques que le sujet devient récurrent. Les catholiques sont peu nombreux sur le territoire de la Vieille Serbie, mais, à la suite des changements de frontières, ils se trouvent davantage représentés notamment par les minorités catholiques d'Albanie et de Bulgarie. L'extension du territoire de la Serbie à l'issue de la première guerre balkanique modifie ainsi la situation, avec l'intégration de nouvelles populations catholiques. La question du concordat apparaît alors comme plus pressante.

Pour Descos, les avantages à un tel accord seraient nombreux : il y voit un possible vecteur d'influence favorable à la France. « Il serait heureux, pour l'expansion de notre langue et de notre culture, qu'un ordre religieux français pût profiter de ce déplacement d'influence afin de

---

<sup>612</sup> GODF, AR/92-1, Yougoslavie, circulaire du 5 octobre 1912.

<sup>613</sup> *Ibidem*.

<sup>614</sup> *Ibidem*.

<sup>615</sup> Voir annexe 7.

<sup>616</sup> AMAE, NS, P18778, Desportes à MAE, 28 août 1901, n°64.

reprendre pied dans le Balkan occidental<sup>617</sup>» précise-t-il auprès du Quai d'Orsay. Ce concordat concernerait la minorité catholique composée principalement d'Allemands, de Hongrois, de Croates et de Serbes de Raguse. Jusqu'ici, ils dépendaient de la chapelle de la légation d'Autriche et de celle du Vice-Consulat de Niš, toutes deux desservies par des Franciscains croates. Les prêtres sont par ailleurs payés par Vienne et sont considérés à ce titre comme de véritables agents politiques.

« Pour soustraire ces divers éléments catholiques à l'influence autrichienne, il semble que le Gouvernement serbe envisage la conclusion d'un concordat avec Rome, sur le modèle de celui qui existe au Monténégro.<sup>618</sup> »

C'est donc dans ce contexte de lutte d'influence que la République s'intéresse aux questions de politique religieuse en Serbie. C'est une réelle concurrence entre la France, l'Autriche et l'Italie qui se joue autour du projet de concordat. Pour Descos, les écoles catholiques dépendantes de Vienne sont à considérer comme « des foyers de germanisation.<sup>619</sup> » La médiation d'un clergé francophone auprès d'une partie de la population est donc à envisager comme un atout important. Les négociations entre Belgrade et Rome sont particulièrement suivies par le Quai d'Orsay, d'autant que Pie X ne semble pas favorable à ce projet. En effet, en octobre 1913, Bompard, ambassadeur de France à Constantinople, transmet les propos tenus par le pape sur le sujet : « Je ne veux pas de concordat : les concordats ne sont que des capitulations de l'Église entre les mains des Gouvernements ; je préfère la liberté.<sup>620</sup> » Après quoi, Bompard note : « Il est clair que le Pape ne se rend pas compte que ce qu'il appelle la liberté n'est que l'asservissement de l'Église dans les pays serbes aux intérêts de l'Autriche. Y a-t-il quelque moyen de lui ouvrir les yeux ?<sup>621</sup> » Les campagnes de presse autrichiennes opposées à la conclusion du concordat semble donner raison à l'ambassadeur de France.

Après plusieurs mois de négociations, un accord est trouvé entre La Curie et le gouvernement serbe et finalement signé le 24 juin 1914<sup>622</sup>. Résultat de travaux dirigés par le prélat Eugenio

---

<sup>617</sup> AMAE, NS, P18778, Descos à MAE, 28 novembre 1912, n°176.

<sup>618</sup> *Ibidem*.

<sup>619</sup> AMAE, NS, P18778, Descos à MAE, 24 janvier 1913, n°19.

<sup>620</sup> AMAE, NS, P18778, Bompard à MAE, 9 octobre 1913, n°728.

<sup>621</sup> *Ibidem*.

<sup>622</sup> AMAE, NS, P18778, Descos à MAE, 28 juin 1914, n°223.

Pacelli<sup>623</sup> et validé par les signatures de Milenki Vesnić et du cardinal Merry del Val, le concordat libère les catholiques désormais sous la souveraineté serbe, de la tutelle de Vienne, jugée encombrante par Belgrade<sup>624</sup>. L'organisation d'une hiérarchie catholique en Serbie comprend un archevêque à Belgrade ainsi que deux diocèses, l'un à Belgrade et l'autre à Skopje. Un séminaire est également prévu dans la capitale serbe. La liturgie est envisagée en latin ou en slave. Le royaume aura un représentant auprès du pape alors que le Saint-Siège présentera un délégué apostolique auprès du gouvernement serbe. Le début de la Première Guerre mondiale ainsi que la mort de Pie X en juin 1915 vont néanmoins retarder la mise en place des articles du concordat, la ratification par le Saint-Siège étant retardée.

---

<sup>623</sup> Eugenio Pacelli (Rome, 1876 – Castel Gandolfo 1958) est issu d'une famille de la noblesse pontificale et entre lui-même, en tant que juriste, dans la diplomatie vaticane. Promu prélat en 1905, il devient sous-secrétaire aux Affaires ecclésiastiques extraordinaires du cardinal Gasparri, puis secrétaire du Saint-Office en février 1914 : il est alors considéré comme un des diplomates en vue du Saint-Siège et c'est à ce titre qu'il conclut le concordat avec la Serbie. Benoît XV, le successeur de Pie X, le maintient à son poste. Pacelli défend la politique pacifiste du pape pendant la Première Guerre mondiale. Il est nommé nonce apostolique en Bavière en avril 1917 puis de toute l'Allemagne, en juin 1920. Élevé à la dignité de cardinal en 1929, il est nommé secrétaire d'État en 1930 avant d'être élu pape le 2 mars 1939. Il tente d'intervenir, en vain, pour la paix, alors que débute la Deuxième Guerre mondiale. Il condamne fascisme et nazisme mais son relatif silence devant les actes antisémites a suscité des polémiques. Après la guerre, il s'oppose aux régimes communistes et accompagne la décolonisation par la mise en place de clergés locaux.

<sup>624</sup> Frédéric LE MOAL, *La Serbie du martyr à la victoire, 1914-1918*, Éditions Soteka, Saint-Cloud, 2008, p 32.



## CONCLUSION DU CHAPITRE 8

La période des guerres balkaniques donne au travail diplomatique une épaisseur nouvelle. En effet, il s'agit pour les puissances de préserver leurs intérêts dans un conflit régional, mais également d'assumer les choix de leurs alliés. Pour la France, les intérêts économiques en Serbie sont certes importants et croissants, mais le Quai d'Orsay est surtout amené à réfléchir à sa position par rapport à celle que tient Saint-Pétersbourg dans les Balkans.

C'est pourtant un lien franco-serbe qui se renforce au début des années 1910. L'intérêt pour les relations entre les deux pays gagnent de nouvelles populations : au-delà des industriels et des ouvriers, des individus au profil varié sont appelés à venir travailler dans le royaume (institutrices, décorateurs, ingénieurs etc.). La presse française se fait davantage l'écho des événements serbes et ceci à travers une lecture plus complexe : le biais occidental ne disparaît pas pour autant mais la Serbie semble se rapprocher des considérations occidentales. Soutenir le royaume serbe dans sa quête d'indépendance économique et politique face à l'Autriche-Hongrie permet de mobiliser un discours de revanche française face au monde germanique. Ainsi, après la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et suite aux guerres balkaniques, il existe une alliance stratégique franco-serbe.



## Chapitre 9 : Une alliance informelle à l'épreuve de la guerre

L'immédiate avant-guerre est probablement l'une des périodes historiques les plus étudiées au XX<sup>e</sup> siècle. Définir les éléments qui ont entraîné les déclarations de guerre à l'été de 1914 a mobilisé de très nombreux historiens, dès la fin de la Première Guerre mondiale. Au cours des années 1920 et 1930, la question des responsabilités prend un caractère violemment polémique : il s'agit en fin de compte de valider ou d'invalidier l'article 231 du traité de Versailles dans lequel l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie sont jugées moralement responsables du conflit. Cette réflexion a joué un rôle important dans l'évolution même de l'histoire des relations internationales en tant que science. En 1925, paraît le livre de Pierre Renouvin, issu de son cours donné à la Sorbonne en 1922-1923 : *Les origines immédiates de la guerre (28 juin - 4 août 1914)*<sup>625</sup>. Son travail veut souligner, au-delà du déroulé précis des événements, la responsabilité des puissances centrales tout en s'attachant à montrer les conséquences des rivalités européennes, en distinguant les causes profondes et immédiates. En 1933, Jules Isaac publie *Un débat historique. Le problème des origines de la guerre*<sup>626</sup>. Son objectif est de construire une étude systématique de la question des origines de la guerre, ce qui le conduit à insister sur le rôle joué par les alliances. Les travaux des historiens américains Bernadotte Schmitt<sup>627</sup> et Sidney Bradshaw Fay<sup>628</sup> et surtout ceux de Luigi Albertini<sup>629</sup>, qui complète les archives officielles par la presse européenne de 1914 et par des entretiens avec les protagonistes encore vivants de la « Crise de Juillet », apportent une vision plus nuancée des responsabilités. La question est relancée après la Deuxième Guerre mondiale avec la publication en 1961 du livre de Fritz Fischer, *Griff nach der Weltmacht, die Kriegszielpolitik des Kaiserlichen Deutschland 1914-1918*<sup>630</sup>, traduit en français en 1969 sous le titre *Les buts de guerre de l'Allemagne impériale*. Pour Fischer, l'accent doit être mis sur les autorités impériales allemandes : son analyse vise à identifier une filiation entre les deux conflits mondiaux. Deux ouvrages essentiels ont par la suite encore apporté un éclairage nouveau. Il s'agit de la thèse de Gerd Krumeich, *Aufrüstung und Innenpolitik in Frankreich vor dem Ersten Weltkrieg. Die*

---

<sup>625</sup> Pierre RENOUVIN, *Les origines immédiates de la Guerre (28 juin – 4 août 1914)*, Paris, A. Costes, 1927, 326 p.

<sup>626</sup> Jules ISAAC, *Un débat historique : le problème des origines de la guerre*, Paris, PUF, 1933, 271 p.

<sup>627</sup> Bernadotte SCHMITT, *The Coming of the War, 1914*, New York, Charles Scribner's Sons, 1930, 515 p.

<sup>628</sup> Sidney BRADSHAW FAY, *Les Origines de la guerre mondiale*, Paris, Rieder, 1931, 496 p.

<sup>629</sup> Luigi ALBERTINI, *Le origini della guerra del 1914*, Milan, Fratelli Bocca, 1940, 689 p.

<sup>630</sup> Fritz FISCHER, *Griff nach der Weltmacht, die Kriegszielpolitik des Kaiserlichen Deutschland 1914-1918*, Düsseldorf, Droste Verlag, 1961, 896 p.

*Einführung der dreijährigen Dienstpflicht 1913–1914*<sup>631</sup> soutenue en 1981 ainsi que celle de Georges-Henri Soutou, *L'or et le sang, les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale*<sup>632</sup>, publiée en 1989. Par la suite, les travaux ont davantage visé à l'analyse de la place des différents acteurs de la guerre mais ont aussi été enrichi par l'histoire des mentalités et celle des cultures. Dans les années 2000, les travaux de Sean McMeekin<sup>633</sup> et de Christopher Clark<sup>634</sup> ont apporté de nouvelles perspectives à la question des responsabilités dans le déclenchement du conflit, en insistant sur l'agressivité russe pour le premier, et en apportant une critique importante, et objet de nombreux débats, envers les autorités serbes pour le second. Le sujet conduit donc toujours à des publications et à de vives discussions.

Notre travail ne vise pas à faire une synthèse de ces recherches. Il s'agit plutôt de mettre en avant les réflexions diplomatiques française et serbe, à l'issue des guerres balkaniques, dans un contexte de tensions internationales ouvertes. Comment ce que Jean-Paul Bled qualifie « d'épée de Damoclès des systèmes d'alliance<sup>635</sup> » conduit les gouvernements à préciser leurs stratégies de défense ? Comment la situation internationale est-elle perçue par les diplomates, en poste dans les ministères ou dans les chancelleries ?

## **9.1 En France et en Serbie, des stratégies de défense issues des guerres balkaniques**

Au lendemain des guerres balkaniques, les modifications apportées aux frontières ont transformé les relations entre les États de la région mais ont aussi conduit les puissances à envisager de nouveaux aspects à leurs politiques de défense. Ainsi, la Russie appuie les revendications serbes, car face à l'Autriche-Hongrie, le royaume de Pierre I<sup>er</sup> lui paraît plus à même de constituer une résistance solide que ne l'est alors la Bulgarie. Réciproquement, l'Autriche-Hongrie cherche à se rapprocher de la Bulgarie, en voyant dans cette démarche un moyen de contenir la dynamique slave. La Grèce quant à elle, déçue par le tracé des frontières albanaises, dû principalement aux pressions autrichiennes et italiennes, s'engage davantage du

---

<sup>631</sup> Gerd KRUMEICH, *Aufrüstung und Innenpolitik in Frankreich vor dem Ersten Weltkrieg. Die Einführung der dreijährigen Dienstpflicht 1913–1914*, Wiesbaden, F. Steiner, 1981, 297 p.

<sup>632</sup> Georges-Henri SOUTOU, *L'or et le sang : les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 963 p.

<sup>633</sup> Sean McMEEKIN, *The Russian origins of the First World War*, Cambridge, Harvard University Press, 2011, 324 p.

<sup>634</sup> Christopher CLARK, *Les somnambules : été 1914, comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013, 668 p.

<sup>635</sup> Jean-Paul BLEDE et Jean-Pierre DESCHODT (dir.), *Les guerres balkaniques, 1912-1913*, PUPS, Paris, 2014, p 239.

côté serbe et russe. Les guerres de 1912-1913 ont en cela eu un rôle déterminant : elles ont engagé les stratégies de défense nationales selon des logiques d'alliance plus affirmées. C'est aussi ce qui conduit Belgrade et Paris à choisir de renforcer leurs relations.

### 9.1.1 Des plans français et serbe adaptés à la situation européenne

À l'issue des deux guerres, la Serbie a épuisé nombre de ses ressources. La population serbe a été mise à contribution tout au long des conflits. La situation économique et financière est délicate, puisque les réserves ont été mobilisées pour l'effort de guerre. Il en est de même pour le matériel de guerre, dont les réserves sont au plus bas. À cela s'ajoute une crise intérieure importante, que les guerres ont intensifiée. On observe une opposition entre les autorités civiles et militaires ou plus précisément, comme l'indique Dušan Bataković, entre le gouvernement vieux-radical et l'organisation militaire "Main noire"<sup>636</sup>. Pour le ministre de l'Intérieur, Stojan Protić, qui illustre les positions du premier groupe, l'armée ne doit pas s'immiscer dans la conduite de la vie politique. Pour les partisans de la "Main noire", l'établissement d'une administration militaire provisoire doit permettre de sortir des crises internes et d'assurer l'unité d'un royaume aux frontières renouvelées par les traités de paix. Au printemps 1914, la crise prend une dimension publique de par sa médiatisation. Alors que Saint-Pétersbourg exige le remboursement de la dette serbe, qui s'élève à 3,7 millions de francs<sup>637</sup>, le gouvernement lance une enquête sur les activités financières de la Société des officiers, afin d'apporter du discrédit à la "Main noire". Il adopte également un *Règlement sur la priorité des pouvoirs civils*, en avril 1914, qui est considéré comme une humiliation parmi les officiers. Dans ce contexte, les deux groupes tentent de faire pression sur Pierre I<sup>er</sup>. Alexandre, le prince-héritier, est quant à lui favorable aux revendications issues des sphères militaires<sup>638</sup>.

« Ces conflits internes durant la première moitié de l'année 1914 finirent par paralyser le fonctionnement des institutions démocratiques de l'État. Les trois acteurs principaux – le roi impuissant à trouver ou imposer le compromis, le cabinet démissionnaire de Pasić et la "Main noire" »

---

<sup>636</sup> Dušan BATAKOVIĆ, *op. cit.*, p 493.

<sup>637</sup> *Ibidem*.

<sup>638</sup> En mars 1909, Georges, fils aîné de Pierre I<sup>er</sup>, est écarté de la succession au trône, pour avoir battu à mort l'un de ses domestiques. Alexandre devient alors le prince-héritier de royaume de Serbie.

insubordonnée – marginalisaient complètement d'autres questions essentielles.<sup>639</sup> »

Cette analyse de Dušan Bataković se trouve confirmée par Descos. Le ministre de France craint que la crise ne perdure et espère une convocation de la Skuptšina, afin de sortir de l'impasse<sup>640</sup>. Mais cette convocation n'a pas lieu et la crise s'aggrave. Le 23 juin 1914, l'Assemblée nationale est dissoute et les élections législatives prévues pour le 14 août. Cependant, les rivalités ont raison de l'autorité de Pierre I<sup>er</sup>, qui désigne, le 24 juin, le prince-héritier Alexandre comme régent de la Serbie. Pour Dušan Bataković, il s'agit en réalité d'une abdication<sup>641</sup>. Cette passation de pouvoirs au sein de la dynastie des Karađorđević est attentivement suivie par les légations à Belgrade et soutenue par Hartwig, le ministre russe.

Dans ce contexte interne troublé, le royaume doit également trouver les ressources nécessaires afin de consolider ses conquêtes territoriales. Il lui est donc primordial de pouvoir envisager la stabilité d'une paix extérieure, malgré un état d'esprit fortement anti-austro-hongrois, partagé par l'ensemble de la société. C'est pourquoi, le choix de s'appuyer sur les puissances de l'Entente semble le plus à même de permettre de résoudre les crises rencontrées. Dans son article intitulé « La France et la Serbie durant la Crise de juillet 1914 », Ljiljana Aleksić-Pejković insiste sur le rôle pris par la République dans les stratégies nationale et internationale de la Serbie. Elle souligne tout d'abord la place prise par les accords financiers franco-serbes :

« Les finances de la Serbie étaient indissolublement dépendantes du capital financier français et de la bourse de Paris ; cette situation née à la suite de l'industrialisation du petit royaume de Serbie et de son émancipation économique vis-à-vis de la Monarchie danubienne. À la veille de la guerre, les quatre cinquièmes de la dette nominale serbe, qui s'élevait à 1.140 millions de dinars, étaient aux mains du capital français.<sup>642</sup> »

---

<sup>639</sup> *Ibid.*, p 498.

<sup>640</sup> AMAE, NS, P18769, Descos à MAE, 31 mars 1914, n°102.

<sup>641</sup> *Ibid.*, p 501.

<sup>642</sup> Ljiljana ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, « La France et la Serbie durant la Crise de juillet 1914 », in Dušan BATAKOVIĆ, *La Serbie et la France, une alliance atypique. Relations politiques, économiques et culturelles, 1870-1940*, Belgrade, Institut des Etudes Balkaniques, 2010, p 254.

En outre, le positionnement du gouvernement Poincaré lors de la deuxième guerre balkanique conduit Belgrade à envisager Paris comme un soutien politique solide face au désir manifesté de plus en plus à Vienne d'envisager une extension vers le sud. La France est apparue comme une protectrice des États balkaniques. Enfin, il nous faut rappeler le poids essentiel pris par l'industrie française dans l'armement serbe ainsi que les liens étroits établis entre les officiers des deux pays. Jouer la carte française n'est plus une option envisageable pour Belgrade, elle est une stratégie assumée et ce par les différents groupes rivaux évoqués.

En France, la perception de la politique à mener dans les Balkans n'est plus celle de la crise de l'annexion de 1908 : s'il y a un *statu quo* à défendre, ce n'est plus celui qui permet à l'Empire ottoman de conserver une position européenne forte. L'indépendance des États balkaniques, et principalement de la Serbie, de la Grèce et de la Roumanie, est apparue, depuis les conflits de 1912 et 1913, comme un élément essentiel d'un équilibre européen, c'est-à-dire une garantie de paix. À mesure que les deux systèmes d'alliance se cristallisent, la politique russe et balkanique se trouve renforcée. Au-delà des aspects financiers, il y va pour Paris du renforcement de sa stratégie de la « troisième ligne de front.<sup>643</sup> » Pour l'état-major parisien, il s'agit d'envisager les Balkans comme un moyen de détourner en partie la pression de l'armée allemande, qui aurait alors à tenir trois directions : l'ouest, l'est et le sud. Ces considérations sont toutefois à observer dans un contexte de crise intérieure. Elles ne sont pas l'objet de grandes discussions car ces dernières concernent tout d'abord la séparation de l'Église et de l'État. Quant aux questions militaires, si elles sont l'objet de débats, c'est avant tout autour des efforts militaires supplémentaires attendus de la part de la population : allongement de la circonscription, nouveaux crédits. Néanmoins, une réelle sympathie pour les intérêts nationaux serbes s'est développée, tant au Quai d'Orsay que dans une partie de la presse française. Les combats serbes des années 1900 sont perçus comme des pendants de la construction nationale française depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. D'autre part, la résistance commune contre un monde germanique présenté comme menaçant permet aussi de lier les consciences française et serbe. S'agit-il pour autant d'envisager une politique commune ?

---

<sup>643</sup> *Ibid.*, p 255.

### 9.1.2 Une diplomatie conjointe aux deux États ?

Le rapprochement stratégique de la France et de la Serbie s'opère dans une période où les alliances bilatérales gagnent en vigueur. Il est cependant soumis à un déséquilibre. Comme l'écrit Frédéric Le Moal, « la Serbie ne peut prétendre faire partie du club des puissances. <sup>644</sup> » Il justifie cette affirmation par les stéréotypes toujours en vigueur en France comme dans les autres pays occidentaux, qui place les États balkaniques dans une position intermédiaire dans l'échelle des valeurs européennes, « placée à mi-chemin entre l'Europe civilisée et l'Afrique barbare et colonisée. <sup>645</sup> » Comme nous avons pu l'observer à travers certains rapports officiels ou articles de presse, si la représentation française de la Serbie est toujours marquée par un certain romantisme orientaliste, il est cependant avéré qu'une réelle sympathie pour le royaume s'est développée en France. Les années 1910 sont celles où une image moins fantasmée de la Serbie s'établit en France, notamment par l'existence de liens individuels de plus en plus nombreux et diversifiés. La question de la réalité de la proximité des diplomatie française et serbe est donc davantage celle de la viabilité du concert européen dans un contexte où les réseaux d'alliance se renforcent.

Les guerres balkaniques ont révélé la coexistence de ces deux structures diplomatiques. La conférence de Londres ainsi que les régulières réunions des ministres des principales puissances dans la capitale britannique ont pu souligner l'expression du maintien de cette approche collective de la concertation. Pour Jacques Alain de Sédouy, les années 1912-1913 sont des années de transition. Les puissances n'ont pas pu empêcher que les guerres aient lieu. Pour la Russie, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, les intérêts dans les confrontations sont mêmes majeurs. Pour autant, « les mécanismes bien rodés de la concertation européenne ont fonctionné. <sup>646</sup> » Jacques-Alain de Sedouy poursuit en indiquant que « le risque d'affrontement principal opposait la Russie et l'Autriche-Hongrie et à plusieurs reprises, on a frôlé la guerre. La Russie n'a heureusement cessé d'être modérée par ces partenaires de la Triple-Entente, l'Autriche-Hongrie a été retenue par l'Allemagne. L'existence des blocs n'a donc pas eu que des effets négatifs sur la paix européenne. <sup>647</sup> » Il y a donc véritablement une coexistence de deux stratégies diplomatiques. C'est finalement grâce à cet entre-deux que la relation franco-serbe

---

<sup>644</sup> Frédéric LE MOAL, *La Serbie du martyre à la victoire 1914-1918*, Saint-Cloud, 14-18, Éditions Soteka, 2008, p 30.

<sup>645</sup> *Ibidem*.

<sup>646</sup> Jacques-Alain DE SEDOUY, *op. cit.*, p 460.

<sup>647</sup> *Ibidem*.



peut s'épanouir. En effet, elle n'a pas réellement de place dans une diplomatie européenne strictement organisée autour du concert des nations, la Serbie n'étant pas sollicitée au même titre que les puissances. Néanmoins, la place prise par les alliances donne davantage la parole aux États moins puissants : ils ont pu justifier leurs rôles dans la diplomatie européenne. Ainsi, la division de l'Europe en deux blocs antagonistes donne aux alliances bilatérales, telle la relation franco-serbe, davantage de possibilité d'épanouissement.

C'est d'ailleurs dans cette perspective que travaille le Quai d'Orsay, notamment lors des passages de Stephen Pichon à la tête du ministère, d'octobre 1906 à décembre 1911. « Sans jamais perdre de vue l'antagonisme latent avec l'Allemagne et la nécessité permanente de maintenir un système de défense opératoire, Pichon encourage et soutient toutes les initiatives qui équilibrent les forces en Europe ou entretiennent la paix, fût-elle "armée" comme on le disait.<sup>648</sup> » Selon Jean-Claude Allain, la stratégie de Pichon vise à freiner le développement des crises locales par des accords de stabilisation établis entre les puissances, associant, parfois, les petits États. Les années 1911-1914 sont celles où, à cette recherche d'équilibre, s'ajoute une intégration progressive de la guerre comme une solution envisageable aux conflits. C'est dans ce contexte de durcissement des relations européennes, effectif depuis la crise d'Agadir<sup>649</sup> et les guerres balkaniques, que le concert européen perd en viabilité.

« La bipolarité s'affirme : "Il n'y a pas de cause purement russe, ni purement française : il y a deux systèmes, la Triple Alliance et la Triple Entente", dira Paléologue, ambassadeur à Saint-Pétersbourg le 1<sup>er</sup> février 1914. Poincaré qui estime sans avenir une détente avec l'Allemagne, partage ce sentiment et mise sur la fiabilité de l'alliance russe mais se doit en contrepartie de soutenir la Russie dans les Balkans, plus activement qu'on ne l'avait fait auparavant. La politique balkanique sera plus coopérative, tout en restant modératrice afin d'empêcher les crises de dériver vers une guerre ouverte entre les deux systèmes, une tendance du reste partagée jusqu'au printemps 1914 par Guillaume II.<sup>650</sup> »

---

<sup>648</sup> Jean-Claude ALLAIN, Pierre GUILLEN, Georges-Henri SOUTOU, Laurent THEIS, Maurice VAISSE, *op. cit.*, p 719.

<sup>649</sup> Le 14 mai 1911, une colonne militaire française marche sur Fès, afin de protéger des Européens de la révolte de tribus marocaines. Face à ce qu'elle considère comme un changement des accords internationaux, l'Allemagne se montre disposée à accepter la situation contre une compensation. La pression allemande est rendue célèbre par la présence de la canonnière *Panther* devant Agadir, le 1<sup>er</sup> juillet. La crise se clôt par la signature du traité franco-allemand du 4 novembre 1911, qui prévoit la reconnaissance du futur protectorat français (30 mars 1912) contre une modification des frontières du Cameroun (colonie allemande) qui donne à ce dernier un accès au fleuve Congo.

<sup>650</sup> *Ibid.*, p 730.

Ce choix du système d'alliance aux dépends de la concertation entre puissances est le changement stratégique qui rend la relation franco-serbe tangible aux yeux des gouvernants français. On assiste, après les guerres balkaniques, à une harmonisation des attentes de Belgrade et de Paris. Le *statu quo* balkanique n'est plus perçu comme un horizon à atteindre depuis Paris. L'objectif est de renforcer les relations au sein des alliances afin de garantir un certain équilibre. Si la médiation n'est pas pour autant abandonnée, il est évident que la collaboration militaire ne peut être laissée de côté. C'est en quelque sorte la concrétisation des stratégies de Delcassé. L'attentat de Sarajevo a lieu dans ce contexte de diplomatie européenne en transition.

L'alliance franco-serbe se construit par l'existence d'une double dynamique. Il y a d'une part l'intensification des échanges industriels, culturels, dont la légation de France à Belgrade est une médiatrice incontournable. Ce mouvement rencontre la modification du cadre général de la diplomatie européenne, qui voit le concert des puissances être supplanté par les réseaux d'alliance. Ce contexte favorable est nécessaire au rapprochement entre les deux États.

## **9.2 Juin-juillet 1914 : de l'attentat de Sarajevo à la réception de l'*ultimatum* austro-hongrois**

Le 28 juin 1914, à Sarajevo, l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie François-Ferdinand et son épouse Sophie Chotek sont tués. L'assassinat est commis par les membres d'un groupe révolutionnaire serbe de Bosnie-Herzégovine se réclamant du panslavisme, lié à la "Main noire". Ils sont favorables à l'unité de Slaves autour de la Serbie et la responsabilité de l'attentat est donc rapidement portée au passif de la Serbie. Selon Christopher Clark, « il est difficile de reconstruire en détail le complot qui a conduit à l'assassinat de l'archiduc.<sup>651</sup> »

« Les historiens doivent se contenter d'une combinaison peu fiable de souvenirs datant de l'après-guerre, de dépositions et de déclarations sous serment obtenues sous la contrainte, d'affirmations soi-disant fondées sur des sources détruites depuis lors, et de fragments de documents dont la plupart n'ont qu'une relation indirecte avec la préparation et l'exécution du complot.<sup>652</sup> »

---

<sup>651</sup> Christopher CLARK, *op. cit.*, p 65.

<sup>652</sup> *Ibidem.*

La nouvelle de l'attentat est connue dans l'après-midi du 28 juin à Paris, comme dans les autres capitales européennes. Dès le lendemain, les réactions se multiplient : ce sont d'abord des condoléances, puis des considérations concernant les annonces officielles, des projections quant à l'attitude des différents acteurs en jeu. S'ouvre en effet une période de très intenses communications, où les nouvelles peuvent se contredire, se contester. Nous allons donc observer les réactions françaises selon trois niveaux : celui de la légation de France à Belgrade, celui du gouvernement français et enfin, celui de la presse et de l'opinion en général.

### **9.2.1 Les perceptions françaises de l'attentat**

Les perceptions françaises sont évidemment variées face au même événement. Elles sont liées les unes aux autres par la diffusion de l'information. À Belgrade, la légation applique ainsi les consignes envoyées de Paris concernant le protocole de deuil appliqué en France. Elle maintient néanmoins son activité et transmet les réactions du pouvoir serbe, d'autant que ce dernier est très rapidement mis en cause par Vienne. Le 29 juin, un deuil officiel de 8 jours est annoncé par le maréchal de la Cour de Pierre I<sup>er</sup><sup>653</sup>. Les jours suivants ne sont cependant pas marqués par des éléments particuliers, que ce soit au niveau des demandes du Quai d'Orsay ou de la situation des représentants français dans la capitale serbe. Descos semble plus affecté par le décès subit du représentant russe à Belgrade, Hartwig, le 10 juillet, alors qu'il se trouvait dans les bâtiments de la légation d'Autriche-Hongrie. La disparition de ce personnage semble particulièrement inquiéter le ministre de France.

« La mort inattendue du Ministre de Russie, qui avait assumé un rôle prépondérant durant la crise balkanique et dont la régence du Prince Alexandre venait de faire le véritable souverain de la Serbie, a produit une profonde émotion dans l'opinion serbe. Le fait, le moment et les circonstances de cette mort en territoire autrichien ont immédiatement éveillé les soupçons contre le Baron Giesel<sup>654</sup>, et Votre Excellence en trouvera l'expression dans les extraits ci-joints de la presse locale : la croyance aveugle se généralise que M. de Hartwig est mort empoisonné ;

---

<sup>653</sup> CADN, 79PO/A/123, annonce du la Cour, 29 juin 1914.

<sup>654</sup> Le baron Giesel est le représentant de l'Autriche-Hongrie à Belgrade. Il était à Vienne jusqu'au 9 juillet, afin de s'entretenir avec le ministre des Affaires étrangères, le comte Bechtold.

un journal exaspéré traite le Baron et la Baronne Giesel de "modernes Borgia".<sup>655</sup> »

La dépêche est accompagnée de plusieurs articles de presse traduits mais comporte aussi les impressions personnelles de Descos, pour qui Hartwig représentait avant tout un agent d'une unité slave. Il insiste ainsi sur la gravité des conséquences de la mort du diplomate russe qui, selon lui, est beaucoup plus importante pour la Serbie que la disparition de l'archiduc<sup>656</sup>. Descos se trompe-t-il ? Il apparaît certain en tous les cas qu'il ne semble pas donner de suites dramatiques à l'attentat de Sarajevo, ce qui, au milieu du mois de juillet, est d'ailleurs une position partagée par plusieurs diplomates européens. Il s'agit d'une des dernières dépêches de Descos, mis en disponibilité le 23 juillet 1914. Le ministre, âgé de 51 ans, est en poste à Belgrade depuis le 23 juillet 1907. Il a suivi les principales crises qu'a connues le royaume et a pu notamment observer la prise d'importance de la légation de France à Belgrade. Or, depuis l'été de 1909, des critiques ont été émises au Quai d'Orsay concernant un certain « degré de fantaisie <sup>657</sup> ». Ces commentaires assez rares ne peuvent être que significatifs. Ils traduisent la surveillance exercée sur les agents depuis l'administration centrale du ministère mais aussi le fait que la Serbie a gagné en importance dans le jeu diplomatique du Quai d'Orsay. Le remplacement de Descos est donc envisagé dès le début de l'année 1914. La décision est prise de nommer un agent ayant des connaissances précises du royaume et de l'Orient en général ainsi qu'une solide expérience. Le choix se porte sur Auguste Boppe. Pour la légation, juillet 1914 est donc aussi, voire surtout, le mois où s'opère un changement important avec l'arrivée d'un nouveau ministre plénipotentiaire.

Né en 1862 à Nancy, Auguste Boppe appartient à une famille bourgeoise. Il suit le parcours classique de formation à la pratique diplomatique à Paris. Licencié en droit, maîtrisant déjà quatre langues, diplômé de l'École libre des sciences politiques, il intègre le ministère des Affaires étrangères en 1888 en tant qu'attaché autorisé à la Direction politique. Dans son étude consacrée à Boppe, Stanislav Sretenović indique que « dès le début de sa carrière diplomatique, il [a] une activité dans les Balkans qui [attire] l'attention de la presse. En juin 1888, l'agence Havas à Belgrade [donne] l'information que Boppe, présenté comme archiviste du Quai

---

<sup>655</sup> AMAE, NS, P18773, Descos à MAE, 11 juillet 1914, n°240.

<sup>656</sup> Voir annexe 9.

<sup>657</sup> AMAE, NS, P18770, note manuscrite sur un télégramme de Descos à MAE, 18 août 1909.

d'Orsay, [se rend] dans la capitale serbe pour dépouiller des archives.<sup>658</sup> » Un recueil de la documentation étudiée est publié sous le titre *Documents inédits sur les relations de la Serbie avec Napoléon I<sup>er</sup>, 1809-1814*. Si la caractère individuel ou missionné du voyage de Boppe est difficile à caractériser, il est évident qu'il traduit un intérêt réel pour la Serbie. Cet attachement est d'ailleurs perceptible tout au long de la carrière du diplomate puisque son premier poste à l'étranger le conduit à être attaché à la légation de France à Belgrade, d'avril 1891 jusqu'en 1893. Il intègre ensuite les ambassades de France à Saint-Pétersbourg et à Constantinople, en tant que secrétaire. Après un retour à Paris comme chef de bureau aux Archives du Quai d'Orsay, il est envoyé comme secrétaire à la conférence de La Haye (mai-juillet 1899) puis retrouve les Balkans. Il est chargé d'affaires à la légation de France à Cetinje de 1901 à 1902. C'est ensuite l'Empire ottoman qu'il retrouve avec Jérusalem, Beyrouth puis Constantinople. Il devient ministre plénipotentiaire le 21 juin 1912 et exprime le souhait d'être affecté en Serbie<sup>659</sup>.

« Le 23 juillet 1914, à l'apogée de la crise, alors que le ministre plénipotentiaire austro-hongrois à Belgrade, le baron Wladimir von Giesl, remettait l'ultimatum de son gouvernement à la Serbie au sujet de l'attentat de Sarajevo, le président de la République française Raymond Poincaré et le président du Conseil René Viviani (1914–1915), à bord du "France" au retour de Petrograd, signèrent le décret de nomination de Boppe comme ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire auprès du roi de Serbie.<sup>660</sup> »

Le gouvernement français fait là un choix particulièrement signifiant. Au moment où la crise austro-serbe s'aggrave, le nouveau représentant de la République auprès de Pierre I<sup>er</sup> est un serbophile convaincu, proche voire intime de plusieurs personnalités du monde politique et culturel serbe, remarqué pour ses qualités depuis le début de sa carrière. Il est apprécié des autorités serbes et se montre très attaché au pays, comme le soulignent ses pages retraçant l'exode serbe de l'hiver 1915, publiées en 1917 sous le titre *À la suite du gouvernement serbe de Nich à Corfou (25 octobre 1915 – 19 janvier 1916)*<sup>661</sup>. En juillet 1914, cette affectation ne

---

<sup>658</sup> Stanislav SRETENOVIC, « La Serbie d'Auguste Boppe », in Vojislav G. PAVLOVIC, *Une alliance bâtie dans la Grande Guerre*, Belgrade, Institut des Etudes balkaniques, 2019, p 188.

<sup>659</sup> *Ibid.*, p 192.

<sup>660</sup> *Ibidem*.

<sup>661</sup> Auguste BOPPE, *À la suite du gouvernement serbe, de Nich à Corfou – 25 octobre 1915 – 19 janvier 1916*, Paris, Éditions, Bossard, 1917, 160 p. En date du 31 octobre 1915, Boppe se souvient du voyage effectué à Uchtié,

peut être prise comme la simple réponse au désir de Boppe de retourner en Serbie. Elle relève d'une stratégie de rapprochement franco-serbe que souhaitent les autorités franco-serbes.

La signature de ce décret de nomination est faite lors du retour d'une visite officielle des principaux représentants de la République auprès du tsar de Russie. La délégation française se compose notamment de Raymond Poincaré, Président de la République depuis février 1913, de René Viviani, Président du Conseil des ministres ainsi que ministre des Affaires étrangères et de Pierre de Margerie, alors directeur politique du Quai d'Orsay. Ayant quitté la France le 16 juillet, alors que la crise austro-serbe semble contenue, le cuirassé doit revenir à son port le 31 juillet. Durant ce voyage, la politique étrangère française est confiée au ministre de la Justice, Jean Bienvenu-Martin ainsi qu'aux adjoints et secrétaire de la Direction politique du ministère<sup>662</sup>. À l'éloignement doivent s'ajouter les difficultés de communication : les antennes du cuirassé ne permettent pas de maintenir un contact constant avec Paris. Cette situation peut expliquer les flottements de la diplomatie française. Mais aux questions pratiques s'ajoutent également des divisions : en termes de politique étrangère, on peut alors distinguer deux stratégies. L'une revient à défendre l'alliance avec la Russie à tout prix et ainsi à envisager la mobilisation militaire contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. La seconde est davantage celle d'un maintien de la paix par tous les moyens possibles et correspond aux vues britanniques. La visite officielle française à Saint-Petersbourg est un entre-deux : lors de la réception diplomatique du 21 juillet, Poincaré, apprenant la dégradation des relations entre Vienne et Belgrade, dit au représentant serbe présent, Miroslav Spalajković : « Nous vous aiderons à les améliorer, nous ferons tout pour qu'on n'en vienne pas aux armes<sup>663</sup> » À ce moment, une enquête est toujours en cours et doit déterminer les différentes responsabilités dans l'attentat de Sarajevo.

Le 23 juillet au soir, alors que la délégation française quitte la Russie à bord de *La France*<sup>664</sup>, une note austro-hongroise est remise au gouvernement serbe, avec une réponse attendue dans

---

en 1891. Les mots qu'il emploie sont particulièrement révélateurs de son attachement à la Serbie : « J'avais en 1891, couché une nuit dans cette auberge, que connaissent tous ceux qui ont visité l'antique monastère de Studenitza. Dans le tumulte de ce jour, ma pensée se reporte vers ce paisible voyage ; je revois l'étroit sentier qui, d'Uchtié, nous a, mes amis serbes et moi, menés à travers la forêt au vallon dans lequel se cache le couvent, avec ses murailles, ses cours, sa basilique, chef-d'œuvre de l'art serbo-vénitien, restée intacte à travers les siècles et disant la gloire du saint roi Stéphane, dont la châsse, palladium des Serbes, allait, tragique symbole, suivre l'armée sur le chemin de l'exode. » Auguste Boppe, *op. cit.*, p 29.

<sup>662</sup> Ljiljana ALEKSIC-PEJKOVIĆ, *op. cit.*, p 260.

<sup>663</sup> *Ibid.*, p 264.

<sup>664</sup> Le moment n'est pas laissé au hasard : Vienne attend l'embarquement de la délégation française pour rendre les consultations franco-russes plus difficiles. En effet, la note n'est connue sur le cuirassé qu'au lendemain.

les 48 heures. Il s'agit d'un *ultimatum* particulièrement strict, décliné en dix points<sup>665</sup>, exposés après une introduction rappelant l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. L'acceptation de ce texte équivaut à une perte d'indépendance politique de la Serbie. L'idée sous-jacente de Vienne est de finalement tirer profit de cette situation et du soutien allemand pour infliger au royaume de Serbie une leçon par un conflit rapide et localisé, mettant fin aux tensions austro-serbes croissantes depuis 1903 et surtout 1908. Alors qu'à Belgrade les autorités se réunissent pour travailler à la rédaction d'une réponse, le gouvernement serbe tente également d'avoir de rapides retours des puissances de l'Entente. Ces dernières cherchent dans un premier temps à repousser le délai imposé en proposant la médiation de la Grande-Bretagne, de la Russie et de l'Italie. Ljiljana Aleksić-Pejković insiste sur le fait que cette stratégie vise à « internationaliser le conflit par voie diplomatique, d'ajourner l'attaque militaire et de trouver une variante aux concessions exigées de la Serbie, dans le but ultime d'éviter l'affrontement entre le Russie et l'Autriche-Hongrie, et la conflagration européenne qui en découleraient nécessairement.<sup>666</sup> » Cependant, pour quelques jours encore, les contacts avec les autorités françaises les plus directement concernées sont rendus difficiles pour des questions techniques. Poincaré et Viviani se trouvent sur la route du retour vers la France (le cortège écourte l'escale prévue à Stockholm et reprend la mer le 26 juillet) alors que le nouveau ministre de France en Serbie, Auguste Boppe, ne parvient à son poste que le 25. Tout au long de ces journées diplomatiquement cruciales, les communications entre Paris et les représentants en poste à l'étranger sont chaotiques : ces derniers agissent quasiment selon leur propre initiative, car les indications du Quai d'Orsay, en l'absence de son ministre et de son directeur des Affaires politiques, se résument à des synthèses concernant les démarches des ambassadeurs allemand et austro-hongrois<sup>667</sup>. Le 24 juillet, c'est finalement Philippe Berthelot qui reçoit Milenko Vesnić, le ministre de Serbie en France. Le directeur adjoint des Affaires politiques conseille d'accepter les éléments du texte austro-hongrois qui ne s'en prennent pas directement à la souveraineté même du royaume, tout en faisant appel à un arbitrage international, afin d'éviter une confrontation directe.

---

<sup>665</sup> L'introduction de la note rappelle l'ensemble des griefs de l'Autriche-Hongrie à l'encontre de la Serbie depuis 1908 et l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Le gouvernement serbe n'est pas accusé d'avoir organisé ou encouragé l'attentat du 28 juin, mais d'avoir « toléré » des activités de propagande anti-austro-hongroise. Les dix points de l'*ultimatum* sont des exigences, que la Serbie doit accepter : trois d'entre eux concernent l'arrêt de la propagande antiautrichienne dans le royaume, quatre réclament des poursuites judiciaires et des arrestations d'individus impliqués dans l'attentat, deux impliquent la coopération des polices serbes et austro-hongroise ainsi que la présence de forces de police impériales sur le territoire serbe. Le dernier point concerne le délai de 48h accordé aux autorités serbes pour présenter leur réponse.

<sup>666</sup> Ljiljana ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *op. cit.*, p 267

<sup>667</sup> *Ibid.*, p 275.

Les modalités d'un soutien direct de la France envers la Serbie sont toutefois envisagées. Il ne s'agit pas pour le moment de considérer une aide militaire, mais de rester dans ce qui est devenu l'élément essentiel de la relation franco-serbe : un appui financier. Alors que le délai de l'*ultimatum* n'est pas encore passé, le gouvernement serbe adresse des demandes d'emprunts urgents à ses alliés russe et français, afin de préparer la défense du royaume. Stanislav Sretenović indique que le montant total s'élève à 90 millions de francs.

« Le 27 juillet, alors en bateau, sur le chemin du retour en France, Viviani ordonna à son ministre de l'intérieur d'aller au-devant des demandes serbes "par la voie la plus courte". Pourtant, le Quai d'Orsay conseillait l'appel à un créancier privé français pour éviter que la propagande allemande et austro-hongroise "n'accuse" le gouvernement français d'acte de provocation.<sup>668</sup> »

Cette prudence du Quai d'Orsay à envisager un engagement rapide et explicite de la France auprès du royaume de Serbie est une autre illustration de cette période d'hésitation de la diplomatie française. Néanmoins, alors que des appels de la presse et des inquiétudes se font de plus en plus entendre, une dynamique plus cohérente se met en place depuis le Quai d'Orsay. Elle accompagne le retour précipité de Poincaré, Viviani et De Margerie à Dunkerque. La délégation arrive finalement à Paris le 29 juillet à midi. « L'Autriche-Hongrie avait déjà déclaré la guerre à la Serbie et bombardait massivement Belgrade.<sup>669</sup> » En effet, au terme des 48 heures de délai laissé, le gouvernement serbe a présenté, le 25 juillet au soir, sa réponse, résultat d'importants échanges, notamment avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Sazanov. La note serbe, mesurée, donne satisfaction à la majorité des attentes de Vienne tout en demandant des éclaircissements sur certains points, comme le proposait Berthelot, lors de ses échanges avec le représentant de Serbie en France. Le refus concerne la possibilité de laisser des enquêteurs austro-hongrois opérer sur le sol serbe. Aussi, malgré les offres de médiation, Vienne rompt ses relations diplomatiques avec Belgrade et le baron Giesl quitte la capitale serbe. La déclaration de guerre est présentée le 28 juillet 1914, un mois précisément après l'attentat de Sarajevo.

Au cours de ce mois, la réception des événements a occupé la presse française, mais selon ce même rythme inégal que nous avons pu observer au sein du monde diplomatique. Jusqu'au 23

---

<sup>668</sup> Stanislav SRETENOVIĆ, *La France et le nouveau royaume des Serbes, Croates et Slovènes...*, op. cit., p 77.

<sup>669</sup> Ljiljana ALEKSIC-PEJKOVIĆ, op. cit., p 268.



juillet, l'attention portée à ce qui n'est alors qu'un conflit austro-serbe, est minimale. L'attentat de Sarajevo a bien sûr provoqué de nombreux articles, mais par la suite, l'intérêt diminue. Pierre Miquel, dans les premières lignes de *La Grande Guerre*, présente une certaine torpeur estivale :

« L'été très chaud de 1914 a condamné aux bains de mer, aux stations de montagne et aux villes d'eaux tout ce que l'Europe de l'Ouest compte de bourgeois cossus, d'ambassadeurs fatigués, de militaires d'un rang supérieur que l'attentat de Sarajevo, perpétré par un terroriste probablement serbe contre un archiduc autrichien, n'inquiète guère. À Dinard, à Deauville ou à Baden Baden, la vie mondaine a pris son train d'été, elle s'est assoupie. Ceux qui n'ont pas la chance de prendre des vacances sont au travail. Les paysans ne songent qu'à rentrer les moissons.<sup>670</sup> »

Aux lendemains de l'attentat de Sarajevo, la presse se consacre au récit des événements et à la présentation des victimes. Ainsi, en première page du numéro du 30 juin 1914, *Le Temps* publie sur plusieurs colonnes un portrait de l'archiduc François-Ferdinand : il « était une volonté et une conscience. Son passé de voyages et de travail, sa vie de famille si parfaitement respectable, son attachement à ses devoirs requièrent l'estime de tous.<sup>671</sup> » Le ton général de l'article est celui d'une sympathie partagée pour le peuple austro-hongrois. D'autres articles permettent de rendre compte de l'impression provoquée par l'attentat dans le reste de l'Europe. Mais dès le 2 juillet, le journal se fait l'écho de violences dont ont été victimes des populations serbes de l'empire austro-hongrois, de menaces de mort reçues par le ministre de Serbie à Vienne. En première page, on peut lire un appel à la justice et à la clairvoyance afin de trouver les responsables de ce qui est présenté comme une nouvelle épreuve à laquelle les diplomaties autrichienne et serbe doivent faire face.

« Si le crime de dimanche se rattache à la tension des deux dernières années, ce n'est ni au gouvernement serbe, ni au peuple serbe que la responsabilité de cette tension peut être imputée. Il est donc de toute justice et de toute clairvoyance de mettre un terme rapide aux scènes

---

<sup>670</sup> Pierre MIQUEL, *La Grande Guerre*, Paris, Fayard, 1983, p 14.

<sup>671</sup> *Le Temps*, 30 juin 1914.

scandaleuses dont viennent d'être le théâtre les provinces orientales de la monarchie.<sup>672</sup> »

Si dès le 3 juillet, les suites de l'attentat n'occupent plus qu'une petite partie de la première page, *Le Temps* lance dans les numéros suivants, une série d'articles sur le mouvement révolutionnaire serbe et sud-slave en Autriche-Hongrie. Au 23 juillet, les nouvelles concernant la visite officielle en Russie et les "Affaires d'Orient" sont en troisième page. Pourtant, la nouvelle de l'action diplomatique austro-hongroise semble inquiéter vivement les journalistes du *Temps*. Le parti pris est alors clairement celui de la méfiance envers les projets de Vienne : « s'il fallait en croire les informations d'organes autrichiens qui n'ont pas peu contribué jusqu'à présent à donner l'impression d'un danger international imminent, le gouvernement austro-hongrois serait à la veille d'adresser à Belgrade une communication comminatoire et inacceptable, dans la forme d'un *ultimatum* à très courte échéance.<sup>673</sup> » Le texte n'est pas une prise de position proserbe mais plutôt la condamnation du jeu diplomatique austro-hongrois, soutenu par l'Allemagne. « Si c'est une humiliation serbe que l'on cherche, il est douteux qu'on l'obtienne. Si c'est une aventure que l'on risque, la responsabilité est effroyable et sans proportion avec l'objet du litige.<sup>674</sup> » L'article annonçant la rupture diplomatique entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, en date du 29 juillet, soutient les mêmes positions.

---

<sup>672</sup> *Le Temps*, 2 juillet 1914.

<sup>673</sup> *Le Temps*, 23 juillet 1914.

<sup>674</sup> *Ibidem*.



afin de porter le coup décisif à l'indépendance de la Serbie.

Il semble en effet que les Autrichiens soient résolus à aller à Belgrade, où ils savent d'ailleurs ne pas rencontrer d'opposition, l'armée serbe s'étant concentrée en arrière de la capitale. Ils comptent ainsi tenir un gage qu'ils n'abandonneront que contre de nouveaux avantages.

En se prêtant à ces manœuvres, en y collaborant même passivement, l'Allemagne renforcerait l'impression qui commence à se dessiner qu'il s'agit d'autre chose encore que d'abaisser la Serbie, mais qu'on veut faire une manifestation de prestige, et qu'on cherche l'occasion pour tenter d'établir l'hégémonie germanique en Europe.

Figure 15: "La rupture des relations entre l'Autriche et la Serbie", Le Temps, 29 juillet 1914 (Gallica – BNF)

Le ton mesuré du lendemain de l'attentat a disparu des colonnes du journal, qui condamne l'aventure à laquelle se prêtent Vienne et Berlin. À cette date, la Serbie est présentée comme victime d'un projet fatal.

*Le Petit Journal* du 24 juillet consacre quant à lui la majeure partie de sa première page à une célébration de l'alliance franco-russe et de la Triple-Entente en présentant l'arrivée du Président de la République à Saint-Pétersbourg, ainsi qu'au compte-rendu du procès d'Henriette Caillaux<sup>675</sup>. L'*ultimatum* austro-hongrois n'est présenté que par la reproduction d'une dépêche de l'Agence Havas<sup>676</sup>. C'est à partir du 29 juillet que le procès Caillaux cède la place à l'actualité balkanique. *Le Petit Journal* publie alors un article détaillant le rapport de force entre

<sup>675</sup> Le 16 mars 1914, Henriette Caillaux, l'épouse du ministre des Finances, se présente au siège du *Figaro* et tue Gaston Calmette, le directeur du journal. Le 20 juillet 1914, elle comparait devant la cour d'assises de la Seine pour meurtre avec préméditation. Le procès passionne la France. Du 20 au 28 juillet, les sept audiences attirent un public nombreux. Henriette Calmette est finalement acquittée.

<sup>676</sup> *Le Petit Journal*, 24 juillet 1914.

l'Autriche-Hongrie et la Serbie, ainsi qu'un éditorial, intitulé « Soyons prêts », signé par Stephen Pichon, ancien ministre des Affaires étrangères. Ce dernier condamne les actions de Vienne et regrette la faible portée des efforts des puissances de l'Entente. Le texte oppose le désir de paix de Londres, Paris et Saint-Pétersbourg, à une « idée préméditée d'une guerre générale » que soutiendraient Berlin et Vienne. Pichon conclut en défendant une position pacifiste, qui n'est toutefois pas jusqu'aboutiste : « Et quoi qu'il advienne, ayant accompli tout notre devoir, nous serons prêts à toute éventualité.<sup>677</sup> »

*L'Humanité* du 24 juillet ne propose en première page que son compte rendu quotidien du procès Caillaux ainsi qu'un article sur le mouvement de grève d'ouvriers russes. C'est en troisième page que l'on évoque l'*ultimatum* austro-hongrois. Il ne s'agit pas d'une analyse mais de différents commentaires publics. Le sujet n'apparaît en première page qu'au 29 juillet pour annoncer la notification de la déclaration de la guerre du gouvernement austro-hongrois à la Serbie. Jean Jaurès y signe un éditorial intitulé « Sang-Froid » : il reconnaît un courage héroïque à la Serbie. Le royaume de Pierre I<sup>er</sup> n'a pas été particulièrement apprécié par le journal socialiste jusqu'ici : présenté comme assujéti au tsar, il a été considéré comme un élément réactionnaire. La première guerre balkanique avait apporté un changement dans le discours, la Serbie devenant alors l'un des acteurs de libération de nationalités. Mais *L'Humanité* maintenait une opinion assez mitigée sur le lien franco-serbe. Jaurès insiste ici sur les concessions acceptées par les autorités serbes, suite à la note du 23 juillet : « [si] des Serbes ont, comme il est probable, commis des imprudences graves, la Serbie les a rachetées par le courage héroïque avec lequel elle a accordé à l'Autriche les plus amples satisfactions.<sup>678</sup> » Il conclut son article par un appel à la diplomatie britannique, capable selon lui de retenir la Russie dans son soutien à la Serbie.

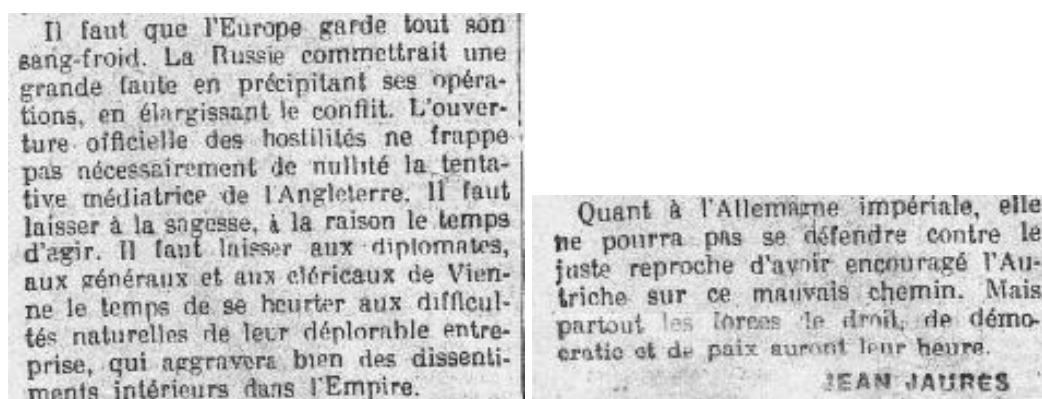


Figure 16: Éditorial de Jean Jaurès, dans *L'Humanité* du 29 juillet 1914 (Gallica – BNF).

<sup>677</sup> *Le Petit Journal*, 29 juillet 1914.

<sup>678</sup> *L'Humanité*, 29 juillet 1914.

La plupart des titres français sont passés de la surprise suite à l'attentat du 28 juin à un désintérêt certain, avant de découvrir, à la fin du mois de juillet, les potentiels écueils de la diplomatie européenne. À cette date, même si la Serbie est évoquée, c'est principalement pour expliquer aux lecteurs l'origine des tensions internationales. Le royaume est comme relégué au second plan, derrière les menaces d'un conflit élargi. La presse traduit également l'étendue du débat que connaissent les autorités françaises quant à la position à suivre face à ce qui est encore un affrontement localisé.

### **9.2.3 Entre jeu d'alliances et médiation internationale : les débats concernant la position officielle de la France**

La diplomatie française ne joue pas un rôle de premier plan au courant du mois de juillet 1914. C'est en partie en raison de l'éloignement : le voyage en Russie du Président de la République, du président du Conseil et ministre des Affaires étrangères les coupe du reste du gouvernement et de l'administration du Quai d'Orsay. Comme l'envisagent les Autrichiens en attendant l'embarquement à Saint-Pétersbourg du 23 juillet pour présenter leur *ultimatum*, l'action diplomatique française est gravement ralentie, que ce soit dans les discussions nécessaires avec les autres États ou dans les correspondances entre le Département et les différentes chancelleries. Toutefois, la diplomatie française souffre aussi de dissensions internes, que Gerd Krumeich et Jean-Jacques Becker ont mises en lumière. Deux personnalités polarisent le débat : Poincaré et Viviani. Le premier est présenté comme le partisan d'une position qui prône le maintien de l'alliance avec la Russie, dans la continuité de Delcassé alors que le second se rapproche davantage de la Grande-Bretagne par son souci de vouloir éviter tout engrenage belliciste.

Dès le 28 juin, Poincaré semble conscient de l'étendue des conséquences du double assassinat de Sarajevo. C'est en tout cas ainsi qu'il présente les choses *a posteriori*, dans ses mémoires publiées en 1927 : *Au service de la France : neuf années de souvenirs. IV, l'union sacrée, 1914*. Alors qu'ils assistent à des courses hippiques à Longchamp en compagnie du Président de la République, les membres du corps diplomatique se lancent dans les suppositions concernant les suites à attendre après l'attentat.

« Les uns se demandent quel va être l'avenir de la monarchie des Habsbourg, les enfants de l'archiduc et de sa femme morganatique ayant été précédemment exclus de la succession au trône par la volonté de

François-Joseph ; les autres s'inquiètent de voir se poser de nouveau, à l'état aigu, les problèmes balkaniques. M. Lahovary, ministre de Roumanie, est très sombre. Il redoute que ce crime ne fournisse à l'Autriche un prétexte pour déclencher la guerre.<sup>679</sup> »

La méfiance de Poincaré concernant les objectifs poursuivis par Vienne se confirme dans les pages suivantes. Il indique que plusieurs correspondants diplomatiques l'avaient alerté de mouvements de troupes autrichiens dans le sud de l'empire. Très rapidement, il s'inquiète du soutien de Berlin aux choix austro-hongrois. Mais le calme semble revenir au courant des jours suivants, comme nous avons pu le voir à travers la presse française et Poincaré déplore que d'autres préoccupations prennent le dessus, comme l'allongement du service militaire, les nouveaux crédits militaires ou la place des congrégations dans la loi de la République<sup>680</sup>. C'est dans un tel contexte que le voyage à Saint-Pétersbourg s'effectue. Cette sorte d'attentisme inquiet est bousculé par la prise de connaissance de l'*ultimatum*, le 23 juillet.

À partir du moment où il apparaît clairement que la Russie mobiliserait ses troupes en soutien à la Serbie attaquée, Poincaré semble accepter la perspective d'une guerre. Encore à bord du cuirassé, le 27 juillet, il fait parvenir à Sazonov un télégramme annonçant que « la France, apprenant comme la Russie, la haute importance qui s'attache pour les deux pays à affirmer leur parfaite entente au regard des autres puissances et à ne négliger aucun effort en vue de la solution du conflit [austro-serbe] est prêt à seconder entièrement, dans l'intérêt de la paix générale, l'action du gouvernement impérial.<sup>681</sup> » En parallèle, Londres, qui militait jusque-là pour maintenir le conflit à son échelle locale, quitte à laisser la Serbie entrer seule en guerre, accepte la mobilisation russe. La Triple-Entente parvient à maintenir son unité. C'est ainsi que les autorités françaises se décident à suivre la position russe de défense active de la Serbie. Ce mois de juillet 1914 est celui où la Triple-Entente concrétise tous les aspects d'une alliance.

---

<sup>679</sup> Raymond POINCARÉ, *Au service de la France : neuf années de souvenirs. IV, l'union sacrée, 1914*, Paris, Plon, p 174.

<sup>680</sup> *Ibid.*, p 203.

<sup>681</sup> Cité par Ljiljana ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *op. cit.*, p 285.

### 9.3 Face à l'attaque de la Serbie, un soutien résolu de la France

Après la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie et les premiers affrontements, la position de Paris se clarifie. Le soutien à la Serbie doit être explicite et construit sur la logique des alliances de la Triple-Entente. Le royaume prend alors une nouvelle image auprès du public français. L'organisation d'aides et la mise en place de stratégies d'appui concernent évidemment le Quai d'Orsay. Mais c'est au personnel de la légation de France à Belgrade qu'il revient d'exprimer directement l'alliance des deux États.

#### 9.3.1 La Serbie vue comme une victime de la politique expansionniste austro-hongroise ou comme un royaume allié lointain ?

Dans la presse française, la situation de la Serbie est suivie attentivement, en tout cas jusqu'au 3 août 1914. Les articles présentent les mouvements de troupes, les premiers affrontements. Les lecteurs peuvent trouver des croquis expliquant les particularités de ce terrain en guerre. Nombreux éditoriaux traduisent l'émotion suscitée par la situation du royaume, présenté comme victime d'une politique d'expansion austro-hongroise et par là même, d'un plan préalablement organisé par Vienne. Ainsi, dans *Le Temps* du 31 juillet, on évoque « la malheureuse Serbie », sa « situation tragique »<sup>682</sup>. Dans le numéro du *Figaro* daté du même jour, on peut lire : « La Serbie, avec un admirable esprit politique qui honore ses hommes d'État, a consenti les concessions si énormes cependant qu'on lui imposait. Cela n'a pas empêché l'Autriche de n'en tenir compte et de lui déclarer la guerre.<sup>683</sup> » Pour autant, le royaume n'occupe pas toutes les unes. Ainsi, dans *le Petit Journal* du 31 juillet, il est surtout question de la France et des mesures prises face aux menaces internationales : approvisionnements de la capitale en farine, mis en circulation de billets de vingt francs et de cinq francs<sup>684</sup>. *L'Humanité* du même jour met l'accent sur les efforts de paix européens. Jaurès, dans un éditorial intitulé « Sang-Froid nécessaire », insiste sur la nécessité de maintenir des négociations entre les puissances, malgré les premiers affrontements austro-hongrois, afin de répondre « au sentiment profond des peuples » désireux de maintenir la paix<sup>685</sup>. Il en appelle à

---

<sup>682</sup> *Le Temps*, 31 juillet 1914.

<sup>683</sup> *Le Figaro*, 31 juillet 1914

<sup>684</sup> *Le Petit Journal*, 31 juillet 1914.

<sup>685</sup> *L'Humanité*, 31 juillet 1914.

la mobilisation des militants socialistes pour exprimer la « volonté pacifique du prolétariat mondial. »

Le monde politique se montre plus sensible à la situation du royaume. Selon Ksenia Smolović, « avec la guerre, la Serbie retrouve le statut de nation opprimée qui lui avait valu l'attention des Français en 1804 ou en 1908.<sup>686</sup> » Elle cite en exemple les propos de René Viviani qui, le 4 août, condamne l'attitude autrichienne qui met en cause « l'indépendance d'un peuple vaillant » ou ceux de Paul Deschanel qui, à la Chambre des députés, insiste sur la valeur de « l'héroïque Serbie »<sup>687</sup>. Il semble logique, pour des acteurs politiques, de mettre en avant le courage et la valeur d'un allié aux côtés duquel un engagement financier, matériel et humain est mis en place. C'est pourtant une représentation de la Serbie qui va perdurer.

Le conflit austro-serbe est dans tous les cas envisagé comme une affaire européenne. Dès le début de la guerre, on peut lire des condamnations nombreuses des actions austro-hongroises ainsi que du soutien de l'Allemagne à la politique de Vienne. Dans l'éditorial du 31 juillet du *Temps*, le conflit est clairement présenté comme la première étape d'une guerre plus large, celle du droit contre l'injustice.

« Et c'est la dignité de l'Europe, l'indépendance de ses membres qui, dès le début, auront été menacées. Aucune imprudence ne peut être relevée à la charge de la Triple-Entente. L'attitude de la France et de l'Angleterre n'a pu être suspectée par personne. Quant à la Russie, nos dépêches d'hier le démontraient avec force, elle a constamment conseillé à la Serbie de céder : conseils inutiles, puisque l'Autriche voulait la guerre à tout prix et que l'Allemagne était résolue à l'encourager.<sup>688</sup> »

L'affrontement est présenté tel qu'il le sera dans les années suivantes à savoir celui du camp de la justice face à celui de la violence barbare. Il est donc, dans l'esprit du lecteur, question de préparer une guerre défensive, non pas uniquement du sol mais aussi des valeurs. En cela, les aspects idéologiques de la Première Guerre mondiale sont déjà établis. Gabriel Hanotaux, dans son éditorial publié dans *Le Figaro* du 31 juillet, évoque déjà une « crise européenne » et insiste sur la détermination française face aux tensions croissantes : « La France est donc résolue à soutenir, avec ses alliés et amis, une cause qu'elle a servie si souvent au cours des siècles, celle

---

<sup>686</sup> Ksenia SMOLOVIĆ, *op. cit.*, p 413.

<sup>687</sup> *Ibidem*.

<sup>688</sup> *Le Temps*, 31 juillet 1914.



de la liberté du monde.<sup>689</sup> » Malgré son souhait de voir les négociations se maintenir le plus longtemps possible, il exprime sa confiance dans la capacité de la France à faire face à une guerre.

Au-delà des échos dans la presse ou à l'Assemblée nationale, la situation de la Serbie mobilise le Quai d'Orsay dès le début de l'affrontement.

### **9.3.2 La réaction des autorités françaises face à la Serbie en guerre : un renversement des perceptions orientalisantes des Serbes au service de la construction d'une fraternité**

La clarification de la position française, à partir du 27 juillet, amène logiquement le gouvernement à envisager les possibilités d'un soutien concret à la Serbie. Cela passe avant tout par la réalisation de projets envisagés auparavant. Ainsi, la demande d'un emprunt de 90 millions de francs effectuée par le gouvernement serbe à la fin du mois de juillet auprès des gouvernements russe et français est considérée différemment. Alors que le gouvernement français proposait le recours à un créancier privé, il n'en est plus question après le 3 août : la guerre déclarée entre l'Allemagne et la Russie, puis la France, ne rend plus nécessaire de prendre des précautions. Ainsi, le 7 août, il est décidé que l'emprunt serbe sera financé par le Trésor public français<sup>690</sup>. Paris avance également la somme de 20 millions de francs promise par les autorités russes à la Serbie. La Grande-Bretagne s'engage également dans le financement de la défense serbe, bien qu'indirectement. Il faut encore parvenir à ce que les autorités serbes puissent disposer des sommes prêtées. Or la situation de guerre amène les banques privées, chargées de transmettre l'argent de l'emprunt, à interrompre leurs transactions. Il faut attendre quelques mois pour que la Banque impériale ottomane, la Société financière d'Orient et la Banque franco-serbe puissent permettre aux autorités serbes l'accès aux sommes prêtées.

Le royaume a mobilisé son armée dès le 25 juillet et adopte une stratégie défensive, sous le commandement du prince héritier Alexandre. L'état-major général est sous les ordres du

---

<sup>689</sup> *Le Figaro*, 31 juillet 1914.

<sup>690</sup> Stanislav SRETENOVIC, *op. cit.*, p 77.

voïvode Putnik<sup>691</sup>. L'armée serbe réunit alors 450 000 hommes<sup>692</sup>. L'offensive autrichienne, sous la conduite du général Potiorek, est contenue et repoussée, notamment à la suite des batailles du Tser et de Jadar les 17 et 21 août. L'échec de cette première offensive austro-hongroise a un grand retentissement en Europe. Il semble que Vienne a sous-estimé la capacité militaire serbe ainsi que la résistance du pays. Les autorités françaises mettent en avant le courage et la résistance de l'armée serbe et insistent sur l'importance du front balkanique dans leurs propres analyses stratégiques du conflit. Les victoires du voïvode Putnik sur les troupes austro-hongroises permettent d'accroître les zones de conflits des empires ennemis, et, en cela, ne peuvent qu'être observées favorablement par les responsables français, qu'ils soient politiques ou militaires. Dans ses mémoires, Poincaré évoque les « télégrammes optimistes » du 18 août 1914 : parmi eux se trouve celui envoyé par le ministre de France. « De Nisch, M. Boppe nous informe qu'une bataille a été livrée entre les Serbes et les Autrichiens à Loznitza et à Chabats Trois régiments ennemis ont été anéantis. Quatorze pièces de canons ont été prises. Les Autrichiens en déroute sont poursuivis par les Serbes<sup>693</sup>. » À nouveau, le 21 août, Poincaré peut noter, à la suite des inquiétudes concernant la situation sur le front de l'ouest, les satisfactions concernant les nouvelles de Serbie : la déroute de l'armée austro-hongroise est présentée comme rapide et massive<sup>694</sup>. Pour les autorités françaises, le royaume serbe est donc un acteur à part entière de cette guerre européenne. L'analyse est identique dans la presse gouvernementale, à savoir dans *Le Temps*. Au 23 août, il est question des succès serbes dans un article présentant les mouvements autour de la Drina. Le vocabulaire est laudatif, le texte montre une avancée solide et irrésistible, face à des tactiques autrichiennes qualifiées d'indignes : « à diverses reprises, les troupes autrichiennes ont imité la tactique si souvent suivie par les Albanais, consistant à hisser le drapeau blanc au moment d'une attaque et à ouvrir le feu sur les Serbes au moment où ceux-ci approchaient sans se garder.<sup>695</sup> » À la suite de cet article se trouve une dénonciation des atrocités autrichiennes commises contre les populations serbes. Dans un contexte où les violences allemandes contre les civils belges et français sont également

---

<sup>691</sup> Radomir Putnik est né en 1847 et participe aux guerres serbo-ottomanes de 1876-1878. Ses prises de position favorables au parti radical le conduisent à prendre une retraite anticipée. Le coup d'Etat de 1903 permet un retour en fonction : il est ainsi nommé général suite à l'accession au pouvoir de Pierre Ier. Ministre de la Guerre à plusieurs reprises, il s'attache à moderniser et à réorganiser l'armée serbe. Ses victoires lors des guerres balkaniques, notamment celle de Kumanovo en octobre 1912 et celle de Monastir en novembre 1912, lui permettent d'accéder au titre de voïvode de l'armée serbe (équivalent de maréchal dans l'armée française).

<sup>692</sup> Ernest WEIBEL, *op. cit.*, p 329.

<sup>693</sup> Raymond POINCARÉ, *op. cit.*, p 124.

<sup>694</sup> *Ibid.*, p 141.

<sup>695</sup> *Le Temps*, 23 août 1914.

connues, ce texte ci-dessous permet de construire une image également monstrueuse de l'adversaire germanique.

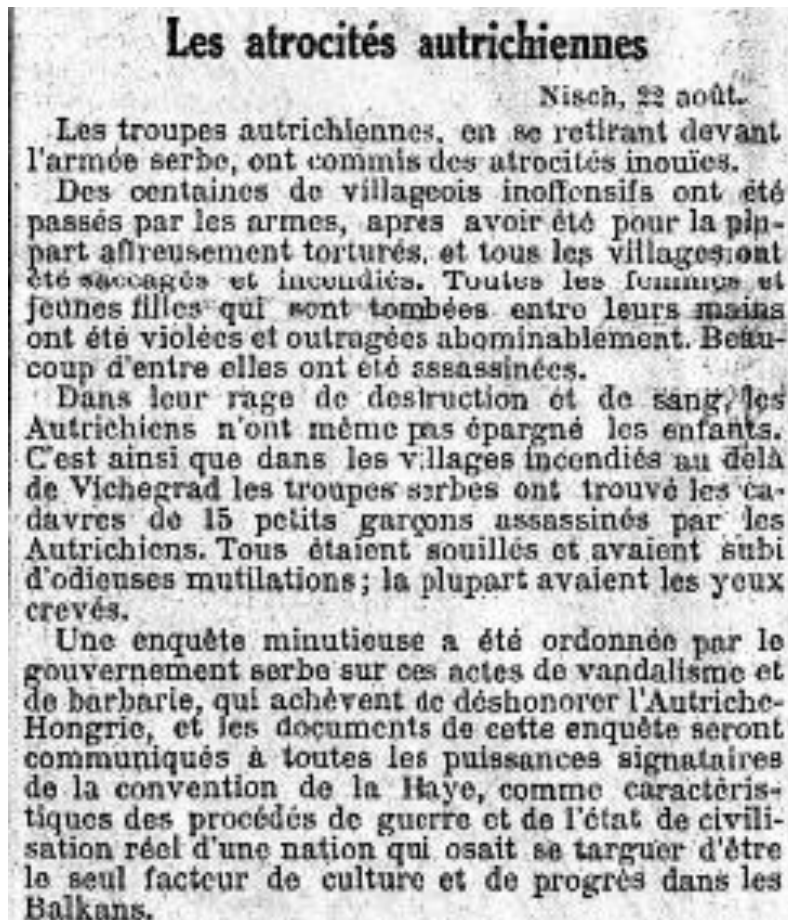


Figure 17: "Les atrocités autrichiennes", Le Temps, 23 août 1914 (Gallica – BNF)

Cet article traduit un renversement des valeurs projetées sur les Serbes : jusque-là, la barbarie était du côté des armées balkaniques, comme nous avons pu encore le voir au moment des guerres de 1912-1913. Les atrocités commises contre les populations civiles, et notamment contre les enfants, doivent horrifier les lecteurs français. Cela participe alors à construire le mythe d'une alliance franco-serbe face à un adversaire de même nature.

Se pose alors la question d'envisager une aide militaire à la Serbie. Ce serait aller au-delà des soutiens matériel et financier et établir une communauté de vues stratégiques. Toutefois, en cette fin d'été de 1914, diviser les forces françaises signifie prendre un risque trop important, notamment pour Poincaré et Viviani. Ces derniers considèrent que les troupes françaises sont à placer en priorité sur le front de l'Ouest, afin de contrecarrer l'avance de l'armée allemande. Si les victoires serbes sont considérées comme rassurantes par le Président de la République, il n'est pas pour autant question de l'envoi d'une aide militaire directe. Certains, toutefois, comme l'indique Stanislav Sretenović, présentent d'autres analyses. C'est le cas d'Aristide Briand, qui

se fait « l'apôtre de l'intervention dans les Balkans au secours de la Serbie.<sup>696</sup> » Une mission navale, constituée d'une batterie de trois pièces de marine de 140 mm, est toutefois envoyée dès le mois d'octobre 1914. Sous les ordres du lieutenant de vaisseau Picot, la mission quitte Toulon pour Salonique et se trouve, au début du mois de novembre 1914, à proximité de Belgrade<sup>697</sup>. Dans ce contexte décisionnel délicat, la légation de France en Serbie devient l'intermédiaire entre deux gouvernements confrontés à la guerre.

### 9.3.3 La situation de la légation de France en situation de guerre

Le mois de juillet 1914 est celui d'un double changement pour la légation de France. En plus de l'arrivée d'Auguste Boppe à sa tête, la représentation française doit également déménager. Le gouvernement serbe a en effet décidé, le 25 juillet, du transfert des ministres étrangers et de leurs services à Niš. Ils suivent ainsi le gouvernement serbe ainsi que la Skupština. Face aux attaques austro-hongroises sur Belgrade, les autorités serbes ont choisi de sécuriser leurs administrations dans la deuxième ville du royaume, prenant alors le statut de capitale. La mission de Boppe est alors de transmettre, avec la plus grande régularité possible, les informations concernant le front serbe mais également d'appuyer les décisions de Paris quant à l'octroi de l'emprunt auprès du gouvernement royal. Ce soutien financier doit devenir le symbole d'une alliance qui doit conduire les Serbes à maintenir un effort de guerre maximal<sup>698</sup>.

Ces missions, effectuées dans un pays en guerre, caractérisent le travail d'un diplomate pris dans le quotidien des récits de batailles et des consignes de sécurité. Néanmoins, Boppe est confiant dans l'issue d'une guerre qu'il n'envisage que de courte durée. Ainsi, dès le mois d'octobre 1914, il écrit au Quai d'Orsay afin de préparer l'après-guerre et la défaite conjointe de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Il travaille ainsi à développer une campagne en faveur du commerce français, avec le soutien des consulats locaux.

« Si, comme nous sommes en droit de le penser l'issue de la guerre actuelle est favorable aux armées alliées, nous pouvons espérer voir notre commerce prendre en Serbie une partie de la place accaparée jusqu'à ces derniers mois par le commerce de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne. Mais nos compatriotes auraient tort d'attendre la paix pour entrer en

---

<sup>696</sup> Stanislav SRETENOVIC, *op. cit.*, p 78.

<sup>697</sup> La mission est composée de 4 officiers, 3 aspirants et de 94 marins. Fait officier de la Légion d'honneur, le capitaine Picot dirige alors de la Mission française en Serbie.

<sup>698</sup> Stanislav SRETENOVIC, « La Serbie d'Auguste Boppe », *op. cit.*, p 194.

relations avec les nouveaux clients que ce pays peut leur offrir : sans compter les concurrents italiens, anglais et roumains qui guettent déjà l'occasion de faire des affaires en Serbie, on peut être assuré que les Allemands et Austro-hongrois feront des efforts désespérés pour rentrer en grâce auprès de leur ancienne clientèle. Il faut donc que dès maintenant, parmi les Français qui ont la possibilité de continuer leurs opérations commerciales, ceux qui ont l'habitude de travailler avec l'étranger se préoccupent du marché serbe ; il serait utile que leur attention fût attirée sans retard sur ce pays par l'Office National du Commerce Extérieur. (...)

Pour faciliter une mission de ce genre, j'ai prescrit à nos consuls de Bitolj et Skopje de s'enquérir avec le plus grand soin et aussitôt que possible, des articles français susceptibles d'être accueillis avec faveur sur le marché de leur circonscription et de remplacer les articles similaires allemands et austro-hongrois.<sup>699</sup> »

Cette initiative traduit l'étendue du travail d'un diplomate en guerre. Attaché à rendre compte de la situation présente, il doit également faire preuve d'initiatives pour maintenir la dynamique commerciale française en Serbie, dès la fin du conflit. C'est cependant à une épreuve particulièrement difficile que va se trouver confronté le représentant de la République dès le mois d'octobre 1915, lorsqu'il a fallu cette fois évacuer Niš, face aux avances des armées austro-hongroises et bulgares<sup>700</sup>.

---

<sup>699</sup> AMAE, NS, P18780, Boppe à MAE, 25 octobre 1914.

<sup>700</sup> Auguste BOPPE, *À la suite du gouvernement serbe, de Nich à Corfou – 25 octobre 1915 – 19 janvier 1916*, Paris, Éditions, Bossard, 1917, 160 p.

## CONCLUSION DU CHAPITRE 9

Dans son ouvrage sur *les Diplomates de la République (1871-1914)*, Isabelle Dasque indique que « la crise de 1914 provoque un sentiment d'impuissance au sein de la Carrière » et cite les propos de Jules Cambon, alors ambassadeur de France à Berlin : « Il y avait 7 chances de guerre sur 10 (...). Je me suis senti emporté comme un bouchon dans un torrent. » Cette métaphore souligne la faible influence des diplomates de terrain sur l'entrée en guerre<sup>701</sup>. Nous avons effectivement pu observer les moments de confusion subis par le Quai d'Orsay au courant du mois de juillet. L'absence des principales autorités en matière de politique étrangère, du fait du voyage officiel du Président Poincaré à Saint-Pétersbourg, est une des explications à cette quasi absence de la diplomatie française sur la scène européenne entre les 16 et 29 juillet. Un autre élément participe à l'effacement des diplomates au cours de la crise de juillet. Comme l'écrit Jacques-Alain de Sedouy, « la division de l'Europe en deux blocs antagonistes, qui rend difficile un dialogue multilatéral, n'arrange pas les choses<sup>702</sup> » : rares sont ceux qui croient encore, à l'été de 1914, au concert européen. Ce schéma traditionnel de la diplomatie européenne du XIX<sup>e</sup> siècle n'est plus suffisamment réactif en 1914, d'autant que les premiers acteurs en jeu défendent leurs intérêts vitaux. Pour la Serbie, les conseils de modération n'ont plus lieu d'être, contrairement aux crises précédentes. L'expertise des diplomates n'est donc plus opérante. Ils sont sollicités par les gouvernements afin de transmettre des messages, un éventuel *ultimatum*, mais n'ont pas un rôle de premier plan.

Pour la diplomatie, cette entrée en guerre est également une interruption du mode habituel de fonctionnement de la profession : c'est par la rupture officielle des relations diplomatiques, signifiée par une autorité à une autre, qu'un conflit s'engage. Pour autant, en ce qui concerne la relation franco-serbe, la guerre va permettre de transformer une relation privilégiée en une alliance durable. Et l'un des acteurs de cette mutation est un diplomate : il s'agit d'Auguste Boppe dont « l'odyssée »<sup>703</sup> aux côtés du gouvernement serbe symbolise cette alliance franco-serbe, conclue dans la guerre. De Niš à Corfou, d'octobre 1915 à janvier 1916, le représentant français, tout comme ceux des autres puissances de l'Entente auprès de la Serbie ainsi que de

---

<sup>701</sup> Isabelle DASQUE, *op. cit.*, p 604.

<sup>702</sup> Jacques-Alain DE SEDOUY, *op. cit.*, p 465

<sup>703</sup> Auguste BOPPE, *op. cit.*, p 15.

très nombreux Serbes et Monténégrins, fuit devant l'avancée des troupes ennemies. En plus du danger, Boppe doit assurer la sécurité de sa mission. À Mitrovića, il note que :

« dans chaque légation, on se prépare au départ ; chacun fait son choix parmi ses bagages (...) Les conditions dans lesquelles on va voyager offriront si peu de sécurité qu'il paraît prudent de brûler des papiers. Que d'heures passées ainsi, le 28 octobre, devant ces foyers où sont jetées pêle-mêle, déchirées, correspondances officielles, lettres privées. (...) Mais on ne peut pas tout brûler et, du pont de la Morava de l'Ouest, les ministres d'Angleterre et de France jettent en plein courant ceux des sceaux et des timbres de leur légation dont ils ne peuvent alourdir leur sacoche officielle.<sup>704</sup> »

Que reste-t-il donc à ce diplomate, une fois que sa documentation officielle est détruite ? Probablement le sentiment de l'importance de sa mission, dans la plus sommaire définition de cette dernière. Il représente la République.

---

<sup>704</sup> *Ibid.*, p 24-25.





## CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

La période 1908-1914 est celle d'une confrontation de la diplomatie européenne à plusieurs crises majeures. La France et la Serbie sont plus ou moins directement liées à la plupart d'entre elles. La crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, les guerres balkaniques ainsi que les suites de l'assassinat de l'archiduc d'Autriche-Hongrie et de son épouse à Sarajevo le 28 juin 1914 conduisent les différents États à des choix stratégiques et diplomatiques de plus en plus affirmés. Paris et Belgrade voient, au cours de ces années, leurs positions se rapprocher. Alors que les deux premières crises évoquées sont plutôt celles d'attentes serbes déçues, la troisième voit un soutien français envers la Serbie s'exprimer à la fois par les biais officiels mais également dans la presse. Ainsi, Paris semble tenter de maintenir sa position de défense d'un *statu quo* européen et d'un équilibre des puissances entre 1908 et juin 1914. Cela conduit à donner à la diplomatie française un aspect de modération peu apprécié depuis Belgrade. Mais l'importance de l'alliance franco-russe comme la réelle sympathie publique dont bénéficie la Serbie en France conduit à un nouvel équilibre entre le Royaume et la République, après le 28 juin 1914. Lors des entrées en guerre, les positions serbes et françaises sont identiques.

Dans la conclusion de leur ouvrage commun consacré aux relations internationales, Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle insistent sur le rôle profond des crises dans l'évolution des rapports entre États et des sociétés. Ils évoquent notamment les crises guerrières comme étant des « agents de transformation »<sup>705</sup>. Cette analyse peut être appliquée à la conclusion de cette troisième partie. La crise de juin 1914 entraîne en effet une double évolution des relations franco-serbes : Paris s'engage d'une part dans un soutien total à l'égard de Belgrade et, par ailleurs, le choix est fait de placer la légation de France entre les mains d'un diplomate serbophile convaincu, Auguste Boppe. Bien qu'aucun traité bilatéral ne soit engagé, la relation franco-serbe correspond alors en tous points à la définition d'une alliance.

---

<sup>705</sup> Pierre RENOUVIN, Jean-Baptiste DUROSELLE, *op. cit.*, p 449.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

L'étude de ces quarante-trois années de relations diplomatiques franco-serbes s'achève sur le moment où cette alliance, qu'aucun traité bilatéral ne définit réellement, atteint sa dimension la plus concrète et la plus tragique. L'expérience partagée de la Première Guerre mondiale conduit à la construction d'un mythe originel des liens entre la France et la Serbie. Le soutien apporté par Paris à la création d'un État des Slaves du Sud, fondé le 1<sup>er</sup> décembre 1918, est le résultat de négociations entretenues tout au long de la guerre. Il apparaît comme une suite logique apportée à une dynamique née dans la fraternité d'armes.

La période étudiée nous oblige cependant à aller au-delà de cette image mythique, symbolisée dans le parc belgradois de Kalemegdan par la sculpture de Meštrović. Le développement des liens franco-serbes entre 1871 et 1914 permet d'identifier les attentes et les objectifs de Paris et de Belgrade dans la relation bilatérale et ainsi de considérer la nature même de cette relation, selon qu'elle soit française ou serbe. Ce travail nous conduit également à envisager la transformation de l'expérience diplomatique : l'exemple franco-serbe nous amène en effet à examiner le travail de diplomate au cours d'une période charnière, qui le voit évoluer vers une pratique plus moderne. Dans ce cadre particulier, nous pouvons observer l'expérience professionnelle des diplomates et rendre compte des aspects qui caractérisent le monde diplomatique européen d'avant 1914.

### **Des relations franco-serbes asymétriques**

Les années 1870 sont à envisager, dans la perspective de notre analyse, comme celles où les aspirations de Paris et de Belgrade concernant leurs relations bilatérales sont assez similaires. Il s'agit en effet pour les deux États de parvenir à une reconnaissance internationale qui doit permettre à l'un de dépasser la défaite infligée par la Prusse et à l'autre de parvenir à une souveraineté revendiquée depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le rapprochement envisagé à ce moment ne répond toutefois pas à un programme stratégique identique : si les objectifs diplomatiques sont ceux de la reconnaissance d'une situation, les deux États n'ont cependant pas les mêmes attentes, l'un envers l'autre. Et c'est en cela qu'il est nécessaire de parler de relations asymétriques.

La nature de la relation entre la France et la Serbie est envisagée différemment, selon qu'il s'agisse des orientations du programme diplomatique conçu par Belgrade ou par Paris. Pour les différents gouvernements serbes, au-delà de leurs positions pro ou anti-habsbourgeoises, il est

nécessaire d'établir des partenariats permettant d'accompagner le mouvement d'émancipation nationale. Dans ce contexte, il est nécessaire de trouver des appuis tant politiques qu'économiques. La France est donc vue comme une puissance suffisamment lointaine pour ne pas constituer une menace pour le territoire serbe, et pouvant apporter au jeune royaume une partie des ressources dont il a besoin. L'appui financier joue dans cette perspective un rôle essentiel. Le nombre important d'emprunts accordés au gouvernement serbe doit permettre à ce dernier de moderniser ses infrastructures : transport, urbanisme, communication sont amenés à connaître un développement très intense. Il s'agit d'une des conditions établies lors du Congrès de Berlin pour une reconnaissance internationale de l'indépendance de la Serbie. Le nouvel État se doit de construire les voies de chemin de fer nécessaires à la continuité du réseau entre les Empires austro-hongrois et ottoman. De fait, la puissance financière de la France apparaît comme essentielle à la construction d'une diplomatie serbe indépendante. Mais l'appui politique est également recherché : dans un contexte régional peu stable et face à une politique viennoise considérée au courant de la période comme de plus en plus hostile, il faut à Belgrade des soutiens suffisamment solides. Paris semble également pouvoir remplir ce rôle, et ce d'autant que la France retrouve une politique étrangère dynamique dès les années 1880. La construction de l'alliance franco-russe apparaît pour Belgrade comme un gage de constance concernant cet appui de la France. Le parallèle semble d'autant plus intéressant pour la capitale serbe que le lien entre Paris et Saint-Pétersbourg repose sur des accords de coordination militaire mais également sur des investissements financiers de grande ampleur. Les emprunts garantis par l'État russe ou par des compagnies industrielles conduisent à un engouement français pour les investissements auprès de l'allié russe. Ils participent à garantir, dans la perspective voulue par le Quai d'Orsay, un soutien diplomatique russe sur le continent européen. Toutefois, comme nous avons pu l'observer dans notre étude, si la croissance des relations économiques et financières entre la France et la Serbie connaît une courbe ascendante régulière, il n'en est pas de même pour les questions politiques. En effet, cette dimension des relations franco-serbes est celle où l'asymétrie des attentes est la plus visible.

Depuis Paris, la Serbie est d'abord envisagée comme un espace d'investissements économiques et financiers. Au même titre que d'autres États des Balkans, comme la Bulgarie, le royaume est perçu comme un débouché intéressant pour l'industrie et le capitalisme français. Afin d'assurer le développement de ses entreprises, et notamment des industries d'armement, de travaux publics et d'équipements urbains, la France a besoin de garantir un certain nombre de marchés. Cette politique concerne l'Europe balkanique à partir des années 1880 mais se retrouve

également dans le programme colonial, qui se développe en parallèle. En cela, il n'y a alors pas de réelle spécificité serbe dans le cadre de la stratégie du Quai d'Orsay envers les Balkans. Il s'agit avant tout d'envisager un certain nombre d'États clients afin que la France puisse retrouver la puissance qui était la sienne avant la défaite de 1871.

L'importance de la stratégie économique et financière conduit d'ailleurs le Quai d'Orsay à mener plusieurs réformes, entre les années 1890 et 1910, visant à une meilleure efficacité dans la prise de décision. Les activités commerciales et politiques sont ainsi amenées à devenir complémentaires et cela se traduit notamment par le rapprochement des carrières diplomatiques et consulaires. Il reste toutefois qu'un soutien politique à un État apparaît comme potentiellement dangereux pour Paris : si des accords économiques et financiers sont encouragés, il n'en est pas de même pour les alliances à caractère défensif. Ces dernières sont réservées aux Puissances européennes, telles la Russie et la Grande-Bretagne. Pour Paris, un soutien officiel au programme national serbe reste une source possible de tensions avec l'Empire ottoman ou l'Empire austro-hongrois, voire l'Allemagne. Ces réticences à soutenir les revendications serbes s'expriment jusqu'en 1914 : l'idée principale défendue par le Quai d'Orsay est alors celle du *statu quo* balkanique. La région étant le terrain des concurrences des Puissances européennes, il n'est pas question pour Paris de s'y impliquer directement. C'est en cela que la nature asymétrique des relations franco-serbes apparaît le plus clairement. La France n'envisage pas de conclure avec la Serbie d'alliance politique qui pourrait la conduire à un soutien militaire direct. La Serbie, *a contrario*, souhaite voir Paris s'impliquer davantage, en manifestant un soutien officiel. Cela s'exprime notamment lors des crises de 1908 concernant l'annexion de la Bosnie-Herzégovine ainsi qu'au cours des guerres balkaniques. La crainte du Quai d'Orsay est de voir la France prisonnière d'un accord qui impliquerait sa propre sécurité nationale.

Néanmoins, dans la perspective économique et financière, la diplomatie française est prête à souligner des éléments d'une relation particulière entre Paris et Belgrade. Cette stratégie s'exprime d'autant plus vivement après 1903. L'arrivée sur le trône de Pierre I<sup>er</sup> apporte aux intérêts français un nouvel essor. La francophilie du roi de Serbie, mais aussi du gouvernement radical mis en place après la chute des Obrenović, est considérée comme un avantage sérieux pour les investissements français. La participation de celui qui n'était encore que le prince Pierre Karađorđević au conflit franco-prussien en 1870 constitue un des éléments mis en avant pour présenter une relation franco-serbe privilégiée. Cela s'exprime en partie lors de la guerre douanière austro-serbe de 1906-1907, qui conduit des sociétés françaises à travailler sur la

question des importations de produits serbes, avec l'appui de la légation de France à Belgrade. C'est donc davantage autour des questions économiques et financières que se construit une relation franco-serbe spécifique.

Les guerres balkaniques apparaissent ainsi comme l'épisode final de la politique française de maintien d'un *statu quo* balkanique. Face à l'expression de plus en plus visible des intentions austro-hongroises envers la Serbie mais surtout en raison de l'importance prise par la logique d'alliances adverses entre les puissances européennes, Paris et Belgrade voient leurs intérêts, économiques comme politiques, converger. Par la nécessaire solidarité accordée à Saint-Pétersbourg, le soutien au royaume serbe semble inévitable. C'est ce qui s'exprime dans les prises de positions des membres du gouvernement français lors de la crise de l'été de 1914. Le caractère politique de l'alliance informelle entre les deux États est alors affirmé. Défendre l'allié serbe revient, dans les discours de Poincaré comme dans de nombreux journaux, à assurer la défense de la France face à un même ennemi germanique. Ainsi, au moment de l'entrée en guerre de la Serbie, le représentant français, Boppe, s'attache à présenter sa position de soutien comme celle de l'alliée naturelle qu'est la République française. Ce sont les opérations communes menées pendant la Première Guerre mondiale qui donnent aux relations franco-serbes toutes les caractéristiques d'une alliance.

Notre étude nous permet également d'observer la transformation de la diplomatie européenne. Les relations franco-serbes évoluent dans le cadre d'une diplomatie confrontée à d'importants changements, dans les outils comme dans la pratique professionnelle.

### **Un terrain d'étude de l'évolution de la diplomatie européenne**

Belgrade est un objet d'étude particulièrement intéressant en ce qui concerne l'examen des jeux d'influences diplomatiques que se livrent les Puissances européennes, mais aussi pour l'observation des missions et des pratiques des représentants diplomatiques. Il s'agit de la capitale d'un État récent, au souci d'émancipation constant et, à ce titre, en recherche de partenariats. Bien que située sur un axe majeur de communication à l'échelle du continent, Belgrade reste néanmoins une capitale excentrée. Elle n'appartient pas aux grandes capitales européennes, qui accueillent ambassades et légations en grand nombre.

À Belgrade, les représentants des différents États étrangers vivent dans un monde qui leur est propre. En effet, les archives de la légation de France témoignent à plusieurs reprises des contacts entre les différents ministres étrangers, qui sont habituels et nombreux. Le nombre d'agents au sein de chaque représentation étant assez peu élevé, il est très peu inhabituel de

faire appel à l'aide d'autres légations. Le cas de la mort de Bersolle, le consul général de France en Serbie, en 1877, est particulièrement éclairante. Pour maintenir le traitement des affaires courantes, il est alors nécessaire de requérir le soutien de la légation d'Italie. En juillet 1914, la mort du représentant de l'Empire russe à Belgrade, Hartwig, inquiète et touche davantage Descos que ne le fait la dégradation des relations entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie. En mission dans un pays considéré comme relativement secondaire, à l'échelle des puissances, une réelle solidarité du groupe diplomatique s'exprime dans la capitale serbe. Bien que des questions de protocole et de préséance puissent les amener à rompre momentanément leurs relations, ce groupe d'hommes constitué des ministres d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, d'Italie, de Russie, de Grande-Bretagne et de France partage le même quotidien. Tous fréquentent les mêmes lieux : ministères, palais royal, chapelle catholique pour plusieurs d'entre eux et, évidemment, les légations tenues par les uns et les autres. Ils suivent des codes de valeurs identiques, qui les rendent plus proches les uns des autres que de la population belgradoise environnante. Ils ont souvent des connaissances communes et ont suivi des parcours de formation relativement similaires. Face aux difficultés quotidiennes, ils font preuve d'entraide et se montrent solidaires. Ce petit groupe cultive ainsi une identité élitiste, caractéristique de la diplomatie traditionnelle. Bien que parfaitement loyaux à la législation voire à l'idéologie républicaine, ces diplomates français à Belgrade ont maintenu certains traits d'une aristocratie *a priori* révolue.

Cet esprit de corps demeure perceptible même lorsque ces représentants diplomatiques ont la possibilité d'être plus facilement en communication avec leurs chancelleries, du fait des progrès techniques. Entre 1871 et 1914, la rapidité de transmission des messages devient une donnée essentielle des communications diplomatiques. Plusieurs technologies mises au point au courant du XIX<sup>e</sup> siècle garantissent aux représentants du Quai d'Orsay à l'étranger la certitude de pouvoir s'appuyer sur des ordres de mission régulièrement mis à jour. Il y a ainsi un certain paradoxe : alors que les diplomates présents à Belgrade apparaissent comme proches des ministres représentants d'autres États parce qu'ils partagent un environnement commun et éloigné des leurs capitales respectives, ils n'ont pourtant jamais été aussi rapidement en relation avec leurs hiérarchies. Le télégraphe assure une quasi immédiateté de la réception des informations. Associé à une valise diplomatique rendue elle-même plus régulière et rapide par la densification du réseau ferré, il assure une régularité des échanges entre Paris et Belgrade. Cette intensification des échanges rompt l'isolement dont se plaignent les diplomates en poste dans la capitale serbe au courant des années 1880. Le Danube gelé ou les routes embourbées ne

sont plus des obstacles. Il y a donc un réel rapprochement du poste de Belgrade avec le Quai d'Orsay. Cette accélération est-elle perçue comme un progrès par les intéressés ? La réponse n'est sans doute pas catégorique. Lors du coup d'État du 10 juin 1903, Benoît doit redoubler d'efforts pour rendre compte de la situation et de l'état de la capitale serbe, alors que l'Agence Havas est la première à avoir annoncé l'événement dans les principales villes européennes. Une tension nouvelle naît de cette rapidité de la communication. Le contrôle exercé depuis l'administration centrale conduit les diplomates à une réactivité plus forte et à la transmission de l'information dans les délais les plus courts. L'autonomie d'un ministre plénipotentiaire peut apparaître comme réduite, alors même que la rapidité des échanges peut garantir à ces représentants une position plus assurée lors des négociations, car ils peuvent s'appuyer sur des informations régulièrement mises à jour. En cela, la modernisation de la profession conduit à bouleverser, mais très lentement, les usages traditionnels de la sociabilité diplomatique.

Le suivi, par les documents d'archives, du travail des agents de la légation de France à Belgrade est également un indicateur de l'évolution de la diplomatie européenne. Cette dernière doit de plus en plus, au cours de la période étudiée, prendre en compte les intérêts économiques défendus par les gouvernements. Ainsi, le travail des représentants de la France apparaît comme largement consacré à la médiation entre industriels, ingénieurs et banquiers français d'une part et le gouvernement serbe d'autre part. L'intervention directe auprès du ministre des Affaires étrangères serbe est quant à elle chose courante lorsqu'il s'agit d'appuyer les intérêts français lors de négociations, concernant des commandes d'armement par exemple. À Belgrade, l'évolution de la diplomatie vers une approche conjointe des questions politiques et économiques est ainsi particulièrement perceptible. Bien que Paris ne souhaite pas s'engager dans une alliance défensive contraignante auprès de la Serbie avant l'été 1914, le travail des différents ministres en place rend bien compte du nécessaire cumul des questions à caractère politique, culturel, commercial ou financier ; cette évolution est particulièrement visible dans une légation où le personnel est peu nombreux.

L'étude des relations diplomatiques franco-serbes nous a donc conduite à préciser les conditions de travail des représentants français à Belgrade tout au long de la période. Cela apporte, à une approche issue de l'histoire des relations internationales, une perspective enrichie de trajectoires individuelles et de pratiques professionnelles en constante évolution. Les grilles d'analyse des études diplomatiques et culturelles permettent d'accentuer la dimension charnière de la période 1871-1914. La diplomatie comme les diplomates entrent alors dans une modernité nouvelle, que renforce la Première Guerre mondiale.



## **Une actualité des relations franco-serbes, qui éclaire d'un jour nouveau le début du XX<sup>e</sup> siècle**

En matière d'historiographie, les dernières années ont vu s'accroître les communications et études relatives aux relations franco-serbes. Ce regain d'intérêt met un terme à la période des années 1990 au cours desquelles la question n'était envisagée que par quelques chercheurs. Alors que l'entre-deux-guerres apparaît comme une période de célébration de l'engagement commun sur le front d'Orient, exprimée notamment par l'érection de nombreux monuments, à Paris, Marseille et Belgrade, la période est toutefois marquée par un éloignement progressif entre Paris et Belgrade, qui, surtout après les assassinats d'Alexandre I<sup>er</sup> et de Louis Barthou, le 9 octobre 1934, amène à un appui plus développé de Berlin auprès de la Yougoslavie. Après la Deuxième Guerre mondiale et tout au long de la guerre froide, si des liens culturels et personnels sont maintenus entre la France et la Yougoslavie, les stratégies diplomatiques diffèrent. En France, les études slaves orientent leurs travaux sur la Russie, davantage sur les Balkans.

Les études actuelles s'inscrivent dans le cadre des commémorations de la fin de la Grande Guerre mais également dans celui du 180<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques franco-serbes. À ces occasions, plusieurs événements ont mis en valeur divers aspects de cette relation bilatérale. Il faut évoquer en premier lieu la restauration du monument de reconnaissance à la France, situé dans le parc belgradois de Kalemegdan. Cette entreprise, financée par les autorités françaises et serbes, est symbolique de la reprise des relations entre les deux États, à la suite de la distance et des tensions des années 1990 et du début des années 2000. Alors que ce même monument avait été camouflé sous un tissu noir lors des bombardements de l'OTAN en 1999, il retrouve aujourd'hui sa place privilégiée, dans un des endroits les plus populaires de Belgrade. L'ambassade de France en Serbie s'est aussi attachée à rappeler le souvenir de l'action commune menée par les soldats français et serbes au cours de la Première Guerre mondiale en saluant la mémoire du maréchal Franchet d'Espèrey, le 11 septembre 2018. Des projets scientifiques et culturels ont également pu permettre à des chercheurs d'échanger sur les caractères spécifiques de la coopération entre les deux États. Du 12 au 14 septembre 2018 s'est ainsi tenu un colloque, organisé par l'Institut d'études balkaniques, intitulé « Finir la Grande Guerre dans les Balkans (1918-1923) », suivi, l'année suivante, d'un autre, cette fois présenté par l'Institut d'études politiques de Belgrade et l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV)<sup>706</sup> et intitulé « Les relations franco-serbes en matière de diplomatie et de présentation médiatique : l'expérience historique et les défis contemporains ». Ces deux événements permettent de mettre

---

<sup>706</sup> Ce colloque s'est tenu les 26 et 27 juin 2019.

en avant la réalité d'une coopération scientifique, dont l'un des objectifs est d'interroger les héritages du passé, dans lesquels les aspects diplomatiques prennent toute leur place.

Ce dynamisme s'exprime également dans la perspective du processus d'adhésion de la Serbie à l'Union européenne. La République de Serbie est officiellement candidate à l'intégration depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012. Il est intéressant d'observer que le pays reste un territoire de concurrence entre puissances : entre Union européenne, Russie et Chine, les jeux d'influence n'ont pas perdu en intensité. Le contexte actuel permet de favoriser les échanges scientifiques et les approches multidisciplinaires des relations franco-serbes. Il offre à la réflexion sur cette période de rapprochement des deux États, entre 1871 et 1914, une dynamique et une curiosité renouvelées.





# SOURCES

## Sources manuscrites

### Archives diplomatiques des Affaires Etrangères (La Courneuve)

#### *Correspondance politique des Consuls (63CPC)*

- 1870 -1872 => P/16335
- 1873 -1874 => P/16336
- 1875 - Juin 1876 => P/16337
- Juillet 1876 - 1878 => P/16338

#### *Correspondance politique*

#### **\*Serbie (1879-1896) : 119 CP**

- P/14117 à P/14119
- P/315 à P/ 325

#### **\*Turquie : 133 CP (sup. 134 CP)**

#### *Nouvelle Série/ Serbie*

- 198 CPCOM/ 1897-1914

#### *Papiers d'agents*

- Des Michels, Jules Alexis, baron : 148PAAP
- De Reverseaux, Jacques-Marie-Ferdinand, Frédéric Guéau, marquis de : 148PAAP
- Rochechouart, comte de : 277PAAP
- Sala, Maurice, comte de : 185CPAAP

### Archives diplomatiques des Affaires Etrangères (Nantes)

#### DOCUMENTS INACCESSIBLES DE L'AUTOMNE 2018 À L'ÉTÉ 2021

#### **79PO/A**

#### **Archives du Consulat de France à Belgrade (1838-1879)**

##### **A. Collection chronologique de la correspondance**

- Ministère des Affaires étrangères/ Direction politique
- Ambassade de France à Constantinople

- Postes diplomatiques et consulaires français
- Consulat et autorités étrangères
- Autorités françaises
- Autorités locales
- Correspondance avec les particuliers

**B. Dossiers thématiques**

- Affaires politiques
- Affaires économiques et financières
- Affaires militaires
- Affaires protocolaires
- Colonie française
- Fonctionnement du poste

*Archives de la Légation de France à Belgrade (1880 à 1941)*

**A. Collection chronologique de la correspondance**

- Ministère des Affaires étrangères/ Direction politique
- Ambassade de France à Constantinople
- Postes diplomatiques et consulaires français
- Consulat et autorités étrangères
- Autorités françaises
- Autorités locales
- Correspondance avec les particuliers

**B. Dossiers thématiques**

- Questions politiques
- Questions militaires
- Questions financières
- Questions économiques et commerciales
- Entreprises françaises en Serbie
- Questions culturelles et religieuses
- Questions sanitaires et sociales
- Famille royale
- Corps diplomatiques
- Célébrations, fêtes nationales
- Décorations
- Colonie française
- Fonctionnement du poste

## Service Historique de la Défense (Vincennes)

### *Série N (1872-1919)*

#### **\*Alexandre 1<sup>er</sup> de Serbie**

- 7N1574

#### **\*Alexandre, prince régent de Serbie**

- 7N2191-1

#### **\*Chemins de fer en Orient (Balkans)**

- 7N2060-2062, 2101-2102, 20N158-2, 192-3, 614-615, 649, 1137-1 et 2, 1138-1

#### **\* Creusot (Le)**

- /Serbie, 7N1568-4

#### **\* Fournier (colonel)**

- attaché militaire en Serbie et auprès du GQG serbe, 7N1568-4, 1576-9, 16N1201, 3158-5

#### **\*Mission militaire française auprès de l'armée serbe**

- 7N2175, 2177, 2191, 16N3059-3, 17N693-708, 20N929-935, 26N10-1 à 4

#### **\*Mission Piarron de Mondésir en Serbie**

- 7N2192-2193

#### **\*Petite Entente**

- 6N252, 20N176-3

#### **\*Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie**

- 7N1568, 1574-1, 16N3057-3, 3158-3

#### **\*Russie**

- /Serbie, 16N3022-3, 20N180-1

#### **\*Serbie**

- 1N17-1, 3N4 et 5, 4N72, 75, 5N146-151, 202, 6N18, 32, 234-236, 258, 292, 7N681, 725, 729, 994-997, 1097, 1127-1, 1130-3, 1131-3 et 5, 1149, 1192, 1451-10, 1454-1, 1548, 1568, 1573-1575, 1576-7, 1625, 2172, 2174, 2191, 3029-1, 3275-1, 17N558-1, 20N154-1 et 2, 157-1 et 3, 158-4, 176-177, 221-222, 522-525, 687-15, 753, 890-891, 93 5-1, 1052
- /Allemagne : 7N678, 1455-1, 1568-4
- Armée,
- Artillerie
- Effectifs
- Haut commandement de l'Armée serbe, 7N1568-4
- Manœuvres

- Mobilisation
- Moral
- Pertes
- Préparation militaire (sociétés de), 7N1568-4
- /propagande ennemie
- Ravitaillement
- Service automobile
- Service de santé
- Serbie/aviation
- Armement, 7N1452, 1470
- Attachés militaires étrangers, 7N1568-4
- Attachés militaires français, 7N725, 1453-3, 1568-1577, 16N1201, 3061-1, 3158-5
- Bataillon universitaire serbe, 7N2009
- Chemins de fer, 6N7, 7N1568-2, 1573-3, 2056-2059, 2071, 2179, 16N3057-4, 20N306, 1194

#### **\*Turquie**

- /Serbie, 7N1574-1, guerre serbo-turque de 1876, 7N1573-2, 1624, guerre serbo-turque de 1912-1913, 7N1568

#### ***Répertoire des célébrités, Sous-série 9M***

- Karageorges, dit Pierre 1<sup>er</sup> Karageorgevitch  
Dossier Yh153/ Cote 9M598

#### ***Ingénieurs -géographes, Sous-série 9Yg (1-112)***

##### ***Officiers, 1848-1914, 5YE***

- Kara Georges, lieutenant, régiment étranger, date et cause de la cessation des services : 1871 – rayé, n° dossier : 40330

### **Archives nationales**

#### ***Fonds photographiques Paul Léon, directeur général des Beaux-Arts***

- Bois d'Arcy, champ d'aviation. Le roi de Serbie Pierre Ier, 20140265 :97 – 3 photos

#### ***Fonds Ernest Denis (1866-2003)***

- Documentation et livres, 650AP/4, « le principe des nationalités et la paix des Balkans », dans *le Revue du Mois*, n°90, 10 juin 1913.



## Service des archives économiques et financières (Savigny-le-Temple)

- **B 0031 269/2** : Serbie, situation économique et financière, correspondance du ministère des affaires étrangères et rapport de Charles Durrenberger, membre du conseil de l'administration autonome des monopoles de Serbie de 1904.
- **B 0031 269/3** : Serbie, mission de M. Sallandrouze de Lamornaix, inspecteur des Finances, sur la situation économique et financière : notes, rapports, correspondance.
- **B 0031 269/4** : Rapport sur la situation économique et financière de la Serbie (1881-1918).
- **B 0031 269/5** : Serbie, situation économique et financière, banques, emprunts, monopoles : revue de presse.
- **B 0031 270/1** : Serbie, budget 1900-1914 et mission de M. Simon en 1909 : correspondance (1900-1914) ; réorganisation de la comptabilité publique, mission de M. Mayet : correspondance (1900-1911) ; situation économique et financière, intervention de M. Bourniols, délégué des porteurs de fonds serbes : correspondance (1911-1912) ; dépôts des réserves d'or du ministère des finances et de la banque nationale de Serbie à la succursale marseillaise de la banque de France : correspondance (1914-1915) ; correspondance du ministère des affaires étrangères relative au transport ferroviaire, à l'agriculture, à la modification de la loi sur les sociétés par actions (1899-1914).
- **B 0031 272/1** : Banques serbes, réseau bancaire serbe (1901-1912), banque nationale de Serbie (1894-1914), projet de création de la banque hypothécaire et agricole du royaume de Serbie par le Crédit français (1912-1913), banque franco-serbe (1910-1914) : correspondance entre les ministères des finances et le ministère de affaires étrangères, rapports du conseil d'administration (1901-1914).
- **B 0031 272/2** : *Ouprava Fondova*, projet de création du crédit foncier de Serbie, admission à la cote de l'emprunt 4,5% 1910, de l'emprunt communal 4,5% 1911, accord entre la banque franco-serbe et l'*Ouprava Fondova* pour l'émission de 18 millions de bons du trésor : correspondance entre le ministère des affaires étrangères et le ministère des finances.
- **B 0031 272/3** : Société franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics.
- **B 0031 272/4** : Sociétés serbes, minières, société serbe-française d'éclairage et de voies ferrées, sociétés d'assurance "Nationale-Vie" société franco-serbe pour la construction d'hôtels.
- **B 0061 864** : Avances aux gouvernements étrangers (Monténégro, Roumanie, Belgique, Serbie, Russie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Grèce, Hongrie, Pologne) : textes et notes.

**Archives du Grand Orient de France (Paris)**

**GODF, AR/92-1, Yougoslavie**

## Sources imprimées

### 1. Journaux

*Le Figaro*

*L'Humanité*

*Le Petit Journal, supplément du Dimanche*

*Le Temps*

Ces journaux ont été consultés sur gallica.fr

### 2. Documents et actes officiels

*Actenstücke in Orientalischen Angelegenheiten, Präliminarfriede von San Stefano, Congress-Protokolle und Vertrag von Berlin*, Vienne, Imprimerie nationale, 1878, 165 p.

*Annuaire diplomatique et consulaire de la République française*, Paris, Berger-Levrault et C<sup>ie</sup>, Librairies-Éditeurs. Volumes pour les années 1871 à 1914.

*Dictionnaire des parlementaires français*, Adolphe Robert, Paris, Edgar Bourloton et Gaston Cougny Éditeurs, 1889-1891.

*Documents diplomatiques français 1871-1914* (DDF) : 1<sup>ère</sup> série (1871-1900), tomes I-XVI ; 2<sup>ème</sup> série (1901-1911), tomes I-XIV ; 3<sup>ème</sup> série (1911-1914), Tomes I-XI, Paris, Imprimerie nationale, Alfred Costas, L'Europe nouvelle, 1929-1959, 1930-1955, 1929-1936.

*Statistique du commerce extérieur du royaume de Serbie pendant la période 1894-1903*, publiée par la Direction des douanes au Ministère des Finances, Belgrade, Imprimerie de l'État du Royaume de Serbie, 1904, 357 p.

*Statistique du commerce extérieur du royaume de Serbie pour l'année 1905*, publiée par la Direction des douanes au Ministère des Finances, Belgrade, Imprimerie de l'État du Royaume de Serbie, 1906, 407 p.

### 3. Mémoires, souvenirs, discours et essais

ALEKSIJEVIĆ Jov., « La Franc-Maçonnerie en Serbie », *L'Acacia*, n° juin-juillet 1911, Paris, 11p.

BILLOT Albert, *La France et l'Italie : histoire des années troubles, 1881-1893*, Paris, Plon, 1905.

BONNET Georges, *Le Quai d'Orsay sous trois républiques, 1871-1961*, Paris, Fayard, 1961, 525 p.

BONTOUX Eugène, *L'Union générale, sa vie, sa mort, son programme*, Paris, Albert Savine Éditeur, 1888, 254 p.

BOPPE Auguste, *À la suite du gouvernement serbe, de Nich à Corfou – 25 octobre 1915 – 19 janvier 1916*, Paris, Éditions, Bossard, 1917, 160 p.

CAMBON Jules, *Le diplomate*, Paris, Hachette, 1926.

CAMBON Paul, *Correspondance, tome III (1911-1924)*, Paris, Grasset, 1940.

FREYCINET Charles de, *Souvenirs 1878-1893*, Paris, C. Delagrave, 1913, 516 p.

GERARD Auguste, *La vie d'un diplomate sous la Troisième République, Mémoires*, Paris, Plon, 1928, 568 p.

HANOTAUX Gabriel, *Histoire de la France contemporaine 1871-1900*, Paris, Combet, 1908.

HANOTAUX Gabriel, *Études diplomatiques. La politique de l'équilibre, 1907-1911*, Paris, Plon, 1912.

HANOTAUX Gabriel, *Études diplomatiques, 2<sup>e</sup> série. La guerre des Balkans et l'Europe, 1912-1913*, Paris, Plon, 1914.

HUGO Victor, « Pour la Serbie », *Rappel*, 29 août 1876

LAMOUCHE Léon, *Quinze ans d'histoire balkanique (1904-1918)*, Paris, Payot, 1928, 234 p.

LAROCHE Jules, *Quinze ans à Rome avec Camille Barrère (1898-1913)*, Paris, Plon, 1948, 345 p.

LEJEAN Guillaume, *Voyages dans les Balkans (1857-1879)*, Paris, Non-Lieu, 2011, 490 p.

MALET Albert, *Histoire diplomatique de l'Europe du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles. Cours professé devant S.M. le roi Alexandre Ier de Serbie en 1892-1893*, Paris, E. Dentu, 1898, 470 p.

MALET Albert, préface à *L'annexion de la Bosnie et la question serbe*, Iovan CVIJIC, Paris, Librairie Hachette, 1909, p V à X.

MILLET René, *La Serbie économique et commerciale*, Paris, Berger-Levrault et C<sup>ie</sup>, 1889, 348 p.

MILLET René, *Souvenirs des Balkans*, Paris, Hachette, 1891.

MILLET René, *L'expansion de la France et la diplomatie, hier et aujourd'hui*, Paris, Librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 1895, 298 p.

MICHELS, Jules-Alexis des, *Souvenirs de carrière (1855-1886)*, Paris, Plon-Nourrit, 1901, 336 p.

MUZET Alphonse, *Aux pays balkaniques : Monténégro, Serbie, Bulgarie*, Paris, Pierre Roger Éditeur, 1913, 236 p.

PALÉOLOGUE Maurice, *Au Quai d'Orsay avant la tourmente (1913-1914)*, Paris, Plon, 1947.

PIARRON DE MONTDÉSIR Georges-Léon, *Souvenirs et pages de route : France, Algérie, Corse, Madagascar, Uruguay, Balkans*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 1930, 414 p.

PINON René, « Le conflit austro-serbe », *Revue des Deux Mondes*, janvier-février 1907, pp 638-668.

PINON René, « La crise balkanique, chemins de fer et réformes », *Revue des Deux Mondes*, mai-juin 1908, pp 143-176.

PINON René, « L'Europe et la crise balkanique », *Revue des Deux Mondes*, novembre-décembre 1908, pp 863-894.

PINON René, *France et Allemagne, 1870-1913*, Paris, 1913.

POINCARÉ Raymond, *Au service de la France, Les Balkans en feu, 1912*, Paris, Plon, 1926, 429 p.

POINCARÉ Raymonde, *Au service de la France, l'Union sacrée, 1914*, Paris, Plon, 1926, 564 p.

PRIBRAM Alfred Francis, *Die politischen Geheimverträge österreich-ungarns, 1879-1914*, Vienne, 1920.

REINACH Joseph, « L'opinion publique en France et la politique extérieure », *La République française*, 11 décembre 1880.

RIPERT D'ALAUZIER Louis de, *Sur les pas des Alliés, Andrinople, Thrace, Macédoine*, Paris, Berger-Levrault, 1914, 333 p.

SAINT-AULAIRE, Auguste-Félix-Charles de BEAUPOIL de, *Confession d'un vieux diplomate*, Paris, Flammarion, 1953, 794 p.

SOREL Albert, « La diplomatie et le progrès », *Essais d'histoire et de critique*, Paris, Plon, 1883, 297 p.

TARDIEU André, *la France et les alliances, la lutte pour l'équilibre*, Paris, Alcan, 1909,

#### **4. Romans**

ANDRIĆ Ivo, *Le Pont sur la Drina*, traduction du serbo-croate par Pascale DELPECH, Paris, Belfond, 1994, 370 p.

HERMAN Abel, *Scène de la vie de cours et des ambassades. La Carrière*, Albin Michel, 1926, 314 p.

PROUST Marcel, *À la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, 1999, 2 400 p.

ZWEIG Stefan, *Le monde d'hier ; Souvenirs d'un Européen*, Paris, Belfond, 1993, 531 p.

ZWEIG Stefan, *Clarissa*, Paris, Lgf, 1995, 235 p.

# BIBLIOGRAPHIE

## 1. Relations internationales et diplomatie européenne

ABALLÉA Marion, CLERGET Jérôme, *Discours diplomatique et pratique des relations internationales, XIXe -XXIe siècles*, Paris, L'Harmattan, 2016, 123 p.

ALBERTINI Luigi, *Le origini della guerra del 1914*, Milan, Fratelli Bocca, 1940, 689 p.

ALLAIN Jean-Claude, GUILLEN Pierre, SOUTOU Georges-Henri, THEIS Laurent, VAISSE Maurice, *Histoire de la diplomatie française, II. De 1815 à nos jours*, Paris, Éditions Perrin, 2007, 636 p.

BÉLY Lucien, *L'art de la paix en Europe, Naissance de la diplomatie moderne XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2007, 745 p.

BERINDEI Dan, « Paris-Bucarest : itinéraires roumains en 1848 », *Revue d'Histoire du XIXe siècle – 1848*, n°6, 1990, pp 39-54.

BLED Jean-Paul, *François-Joseph*, Paris, Fayard, 1987, 766 p.

BLED Jean-Paul, *François-Ferdinand d'Autriche*, Paris, Tallandier, 2012, 366 p.

BLED Jean-Paul, *Bismarck*, Paris, Perrin, 2013, 355 p.

BLED Jean-Paul, *L'Agonie d'une monarchie. Autriche-Hongrie 1914-1920*, Paris, Tallandier, 2014, 463 p.

BRADSHAW FAY Sidney, *Les Origines de la guerre mondiale*, Paris, Rieder, 1931, 496 p.

BRULEY Yves, « Alliance diplomatique et Concert européen au XIX<sup>e</sup> siècle », dans BUSSIERE Éric, DAVION Isabelle, FORCADE Olivier, JEANNESSON Stanislas, *Penser le système international (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle). Autour de l'œuvre de Georges-Henri Soutou*, Paris, PUPS, 2013, pp 229-242.

BURBANK Jane, COOPER Frederick, « Nouvelles » colonies et « vieux » empires », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 27, no. 1, 2009, pp 13-35.

CLARK Christopher, *Les Somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013, 668 p.

DAKIN Douglas, « The Diplomacy of the Great Powers and the Balkan States: 1880-1914 », *Balkan Studies*, Thessaloniki, t. 3, 1962, pp 327-374.

DETREY Raymond, SEGAERT Barbara, *Europe and the Historical Legacies in the Balkans*, Bruxelles, Peter Lang, 2008, 184 p.

DEVIN Guillaume, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, 2018, 123 p.

DULPHY Anne, FRANK Robert, MATARD-BONUCCI Marie-Anne, ORY Pascal (dir.), *Les relations culturelles international au XX<sup>e</sup> siècle; De la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2010, 693 p.

DUMOULIN Michel, LANNEAU Catherine, *La biographie individuelle et collective dans le champ des relations internationales*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2016, 230 p.

FISCHER Fritz, *Griff nach der Weltmacht, die Kriegszielpolitik des Kaiserlichen Deutschland 1914-1918*, Düsseldorf, Droste Verlag, 1961, 896 p.

GALLAGHER Tom, *Outcast Europe: The Balkans, 1789-1989 from the Ottomans to Milosevic*, Londres/New York, Routledge, 2001, 314 p.

GHOBRIAL John-Paul A., *The Whispers of Cities: Information Flows in Istanbul, London, and Paris in the Age of William Trumbull*, Oxford, Oxford University Press, 2013, 210 p.

GIRAULT René, *Diplomatie européenne : nations et impérialismes 1871-1914*, vol. 1, Paris, Payot, 1997, 450 p.

GIRAULT René, « Les Balkans dans les relations franco-russes en 1912 », *Revue Historique*, Paris, t. 253, 1975, pp 155-184.

GRANGE Daniel J., *L'Italie et la Méditerranée (1896-1911), tome II*, Rome, Collection de l'École française de Rome, 1994, 1702 p.

HARTER Hélène, « La conférence d'Algésiras de 1906 ; un nouveau rôle pour les États-Unis dans le concert des nations ? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°42, automne 2015, pp 75-87.

ISAAC Jules, *Un débat historique : le problème des origines de la guerre*, Paris, PUF, 1933, 271 p.

JELAVICH Barbara, *The Ottoman Empire, the Great Powers and the Straits Question 1870-1887*, Bloomington, Indiana University Press, 1973, 209 p.



JELAVICH Barbara, *Russia's Balkan Entanglements 1806-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, 291 p.

JELAVICH Charles, *Tsarist Russia and Balkan Nationalism: Russian Influence in the Internal Affairs of Bulgaria and Serbia 1879-1886*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1958, 304 p.

KOVAČ Miro, *La France, la création du royaume "yougoslave" et la question croate, 1914-1922*, Bruxelles, Peter Lang, 2001, 345 p.

KRUMEICH Gerd, *Aufrüstung und Innerpolitik in Frankreich vor dem Ersten Weltkrieg. Die Einführung des dreijährigen Dienstpflicht 1913-1914*, Wiesbaden, F. Steiner, 1981, 297 p.

LE MOAL Frédéric, « La France face à l'intégration de l'Italie dans le système bismarckien. Le tournant des années 1885-1888 », dans BUSSIÈRE Eric, DAVION Isabelle, FORCADE Olivier, JEANNESSON Stanislas, *Penser le système international (XIXe-XXIe siècle). Autour de l'œuvre de Georges-Henri Soutou*, Paris, PUPS, 2013, pp 273-287.

LEWIS Bernard, *The Emergence of Modern Turkey*, New York/Oxford, Oxford University Press, 2002, 568 p.

LINDEMANN Thomas, *Les doctrines darwiniennes et la guerre de 1914*, Paris, Economica, 2001.

MARÈS Antoine, SOUBIGOU Alain, *L'Europe centrale dans l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ellipses, 2017, 335 p.

McMEEKIN Sean, *The Russian origins of the First World War*, Cambridge, Harvard University Press, 2011, 324 p.

PEYRAT Étienne, « Face aux Anglais », *L'Histoire*, n°485-486, « Les Russes et leur Empire », juillet-août 2021, pp 70-73.

POIDEVIN Raymond, *Les relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne de 1898 à 1914*, Paris, Armand Colin, 1969, 912 p.

PUTO Arben, « Les Balkans et les grandes puissances : fin du XIX<sup>e</sup> siècle–première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Études balkaniques*, Sofia, t. 2, 1990, p. 83-88.

RENOUVIN Pierre, *Les origines immédiates de la Guerre (28 juin – 4 août 1914)*, Paris, A. Costes, 1927, 326 p.

RENOUVIN Pierre, DUROSELLE Jean-Baptiste, *Introduction à l'Histoire des Relations Internationales*, Paris, Armand Colin, 1991, 533 p.

ROSSOS Andrew, *Russian and the Balkans: Inter-Balkan Rivalries and Russian Foreign Policy 1908-1914*, Toronto/Buffalo/Londres, University of Toronto Press, 1981, 313 p.

SAÏD Edward, *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980, 398 p.

SCHMITT Bernadotte, *The Coming of the War, 1914*, New York, Charles Scribner's Sons, 1930, 515 p.

SEDOUY Jacques- Alain (de), *Le Concert européen : aux origines de l'Europe 1814-1914*, Paris, Fayard, 2009, 483 p.

SETON-WATSON Robert-William, *The Southern Slav Question and the Habsburg Monarchy*, New York, H. Fertig, 1969, 463 p.

SOUTOU Georges-Henri, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris, PUF, 2009, 515 p.

SOUTOU Georges-Henri, *L'or et le sang, Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1989.

TOURNÈS Ludovic, *Les États-Unis et la Société des nations (1914-1946). Le système international face à l'émergence d'une superpuissance*, Peter Lang, Bern, 2016, 418 p.

TRUMPENER Ulrich, *Germany and the Ottoman Empire: 1914-1918*, Princeton, Princeton University Press, 1968, 433 p.

TURFAN Naim, *Rise of the Young Turks Politics, the Military and Ottoman Collapse*, Londres/New York, I. B. Tauris, 2000, 490 p.

## 2. Histoire de la Serbie et des Balkans

ANCEL Jacques, *Manuel historique de la question d'Orient : 1792-1923*, Paris, Delagrave, 1923, 336 p.

ANCEL Jacques, *Peuples et nations des Balkans*, Paris, CTHS, 1992, 220 p.

BANAĆ Ivo, *The National Question in Yugoslavia: Origins, History, Politics*, Ithaca/New York/London, Cornell University Press, 1984, 452 p.

BATAKOVIĆ Dušan, « Les frontières balkaniques au XX<sup>e</sup> siècle », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Paris, n°217, 2005, p 29-45.

BATAKOVIĆ Dušan, « Nikola Pašić, les radicaux et la "Main noire" - Les défis à la démocratie parlementaire serbe 1903-1917 », *Institute for Balkan Studies*, vol 27, 2006, pp 143-169

BATAKOVIĆ Dušan, « La Serbie dans la Première guerre balkanique (1912) : libération de la vieille Serbie (vilayet du Kosovo) », dans BLED Jean-Paul, DESCHODT Jean-Pierre (dir.), *Les Guerres balkaniques*, Paris, PUPS, 2013, p 35-46.

BATAKOVIĆ Dušan, *Yougoslavie : nations, religions, idéologies*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1994, 330 p.

BATOWSKI Henryk, « The Failure of the Balkan Alliance of 1912 », *Balkan Studies*, Thessaloniki, t.7, n°1, 1966, pp 111-122.

BECKER Annette, « Cruauté, brutalité, brutalisation: les Balkans des Guerres balkaniques à la Grande Guerre (1912-1914), dans AMBROISE-RENDU Anne-Claude, D'ALMEIDA Fabrice, ELDEMAN Nicole (dir.), *Des gestes en histoire: formes et significations des gestualités médicale, guerrière et politique*, Paris, S. Arlan, 2006, pp 120 -134.

BECKER Jean-Jacques, « L'ombre du nationalisme serbe », *Vingtième siècle. Revue d'histoire de notre temps*, n°69, janvier-mars 2001, pp 7-29.

BECKER Jean-Jacques, « La guerre dans les Balkans (1912-1919) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Paris, t.71, n°1, 2003, pp 4-16

BLED Jean-Paul, DESCHODT Jean-Pierre (dir.), *Les guerres balkaniques : 1912-1913*, Paris, PUPS, 2014, 255 p.

CABANES Pierre, *Histoire de l'Adriatique*, Paris, Seuil, 2001.

- CASTELLAN Georges, *Histoire des Balkans : XIV-XXe siècles*, Paris, Fayard, 2004, 643 p.
- CASTELLAN Georges, *Serbes d'autrefois : aux origines de la Serbie moderne*, Brest, éd. Armeline, 2005, 342 p.
- DESJOURS Jean-Marc, « Les mouvements nationaux slovène, croate et serbe au XIXe siècle », dans GERVERAU Laurent, TOMIC Yves (dir.) *De l'unification à l'éclatement : l'espace yougoslave, un siècle d'histoire*, Nanterre, Musée d'histoire contemporaine – BDIC, 1998, pp 40-47.
- DRIAULT Edouard, *La Question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Paris, Félix Alcan, 1917, 432 p.
- ELDAROV Svetlozar, « Les Églises orthodoxes balkaniques et les guerres dans les Balkans, 1912-1918 », *Revue des études sud-est européennes*, Bucarest, t.42, n°1-4, 2004, p. 201-214.
- ERICKSON Edward-J, *Defeat in Detail: The Ottoman Army in the Balkans: 1912-1913*, Westport/Londres, Praeger Publishers, 2003, 403 p.
- GRANGE Daniel J., *L'Italie et la Méditerranée (1896-1911)*, vol. 2, Rome, École française de Rome, 1994, 1702 p.
- GUELTON Frédéric, « Les opérations militaires lors des deux guerres balkaniques de 1912 et 1913 », dans BLED Jean-Paul et DESCHODT Jean-Pierre (dir.), *les Guerres balkaniques*, Paris, PUPS, 2013, pp 19-32.
- HALL Richard C., *The Modern Balkans: A History*, Londres, Reaktion Books, 2011, 208 p.
- HALL Richard C, *The Balkan Wars, 1912-1913: Prelude to the the First World War*, Londres/ New York, Routledge, 2000, 176 p.
- HAUMANT Emile, *La formation de la Yougoslavie, XV<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Éditions Bossard, Paris, 1930, 752 p.
- HELMREICH Ernst Christian, *The Diplomacy of the Balkans Wars*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press Cambridge, 1938, 523 p.
- HOREL Catherine (dir.), *1908, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, cent ans après*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2011, 284 p.
- HOREL Catherine (dir.), *Les guerres balkaniques (1912-1913). Conflits, enjeux, mémoires*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2014, 347 p.

JELAVICH Barbara, *History of the Balkans: Eighteenth and Nineteenth Centuries*, vol. 1, Cambridge/New York, Cambridge, University Press, 1984, 407 p.

JELAVICH Barbara, *History of the Balkans: Twentieth Century*, vol. 2, Cambridge/New York, Cambridge, University Press, 1991, 476 p.

JELAVICH Charles, JELAVICH Barbara, *The Establishment of the Balkan National States, 1804-1920*, Seattle/Londres, University of Washington Press, 2000, 358 p.

LE MOAL Frédéric, *La Serbie du martyr à la victoire 1914-1918*, Saint-Cloud, 14-18, Éditions Soteca, 2008, 253 p.

LORY Bernard, *Les Balkans : de la transition post-ottomane à la transition post-communiste*, Istanbul, Isis, 2005, 436 p.

MANTRAN Robert (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2005, 810 p.

NIKOLIC Dušan, POPOV Čedomir (dir.), *Serbia : the cultural bridge between East and West*, Novi Sad, Matica Srpska, 2010, 247 p.

NOUZILLE Jean, « La Serbie et les Serbes de 1815 à 1914 », *Études Danubiennes*, Paris, Tome XII, n°1, 1996, pp 124-145.

NOUZILLE Jean, « L'intervention française en Dobroudja (juillet-août 1854) », *Études Danubiennes*, Tome XV, n°2, 1999.

OKTAPODA-LU Efstratia, *Francophonie et multiculturalisme dans les Balkans*, Paris, Éditions Publisud, 2006, 237 p.

PARDIEU Catherine, *La "guerre des cochons" entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie (1906-1911), l'une des premières guerres commerciales modernes*, École nationale vétérinaire d'Alfort, 1995, 123 p.

PERIVOLAROPOULOU Nia, « La fédération balkanique comme solution des problèmes nationaux : le projet social-démocrate (1909-1915) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°35, juillet-septembre 1994, pp 29-35

REED John, *La Guerre dans les Balkans*, Paris, Seuil, 1996, 329 p.

ROTHENBERG Gunther E., « The Austro-Hungarian Campaign Against Serbia in 1914 », *The Journal of Military History*, Lexington, t. 53, n°2, avril 1989, pp 127-146.

ROUDOMETOF Victor, *Nationalism, Globalization and Orthodoxy: The Social Origins of Ethnic Conflict in the Balkans*, Westport, Greenwood Press, 2001, 304 p.

SCHURMAN Jacob Gould, *The Balkan Wars, 1912-1913*, Princeton, Princeton University Press, 1914, 140 p.

SFIKAS Thanasis D., WILLIAMS Christopher, *Ethnicity and Nationalism in East Central Europe and the Balkans*, Aldershot/Brookfield, Ashgate, 1999, 411 p.

SILBERTSEIN Gerard E., *The Troubled Alliance: German-Austrian Relations, 1914 to 1917*, Lexington, University Press of Kentucky, 1970, 366 p.

TERNON Yves, *Empire ottoman, le déclin, la chute, l'effacement*, Paris, Félin poche, 2005, 575 p.

TODOROVA Maria, *L'imaginaire des Balkans*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2011, 351 p.

TOMIĆ Yves, *La Serbie du Prince Milos à Milosevic*, Bruxelles, Peter Lang, 2003

TOMIĆ Yves, « Le royaume des Serbes, Croates et Slovènes. La difficile construction de l'unité yougoslave » dans GERVERAU Laurent, TOMIĆ Yves (dir.) *De l'unification à l'éclatement : l'espace yougoslave, un siècle d'histoire*, Nanterre, Musée d'histoire contemporaine – BDIC, 1998, pp 82-88

TROUDE Alexis, *Géopolitique de la Serbie*, Paris, Ellipse, 2006.

VOJVODIĆ Mihailo, *La Serbie sur la scène internationale à la fin du XIXe et au début du XXe siècle*, Académie serbe des sciences et des arts, Belgrade, 1988, 495 p.

WEIBEL Ernest, *Histoire et géopolitique des Balkans de 1800 à nos jours*, Paris, Ellipses, 2002, 641 p.

YERASIMOS Stéphane, *Questions d'Orient : frontières et minorités des Balkans au Caucase*, Paris, Ed. La Découverte, 1993, 246 p.

### 3. Politique étrangère/diplomatie française

Paul Cambon, *ambassadeur de France (1843-1924)*, Paris, Plon, 1937, 323 p.

ABALLÉA Marion, *Un exercice de diplomatie chez l'ennemi, L'ambassade de France à Berlin (1871-1914)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, 422 p.

ALLAIN Jean-Claude *et alii*, *Histoire de la diplomatie française*, Paris, Perrin, 2005, 1050 p.

ARBOIT Gérald, « La fin d'un monde : le bureau du chiffre du Quai d'Orsay en 1904 », Centre Français de Recherche sur le Renseignement, note historique n°10, janvier 2008, 13p.

BARBICHE Bernard, « XII – Le département des affaires étrangères », *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne. XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, pp 229-237.

BARBIER Frédéric, « Entre les réseaux ? La Péninsule balkanique revisitée », in *Les entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs (XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1998, pp 297-309.

BARJOT Dominique, *Histoire économique de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nathan, 1995, 352 p.

BAILLOU Jean, *Les affaires étrangères et le corps diplomatique français*, 2 tomes, Paris, 1984.

BELISSA Marc et FERRAGU Gilles (dir.), *Acteurs diplomatiques et ordre international. Fin XVIII<sup>e</sup> siècle-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, ed..Kimé, 2007, 138 p.

BOUVIER Jean, *Études sur le krach de l'Union Générale (1878-1885)*, Paris, PUF, 1960, 308 p.

BRULEY Yves, *Le Quai d'Orsay impérial, Histoire du ministère des Affaires étrangères sous Napoléon III*, Paris, Éditions A. Pédone, 2012, 491 p.

COGAN Charles, *Diplomatie à la française*, Paris, Éditions Jacob Dubernet, 2005, 375 p.

DASQUE Isabelle, *Les diplomates de la République (1871-1914)*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2020, 766 p.

DASQUE Isabelle, « À la recherche de Monsieur de Norpois : prosopographie des ambassadeurs et ministres plénipotentiaires sous la Troisième République », *Revue d'histoire diplomatique*, 2000, n°4, pp 261-288.

DASQUE Isabelle, « Les hôtels diplomatiques : un instrument de prestige pour la République à l'étranger (1871-1914), *Livraisons d'histoire de l'architecture*, « Architecture et diplomatie », 2002, n°4, pp 43-68.

DASQUE Isabelle, « Une élite en mutation : les diplomates de la République (1871-1914) », *Annales, HES*, 2007-4, pp 81-98.

DASQUE Isabelle, « De la sociabilité des diplomates à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : codes et pratiques », in *Élites et sociabilité en France*, FUMAROLI Marc dir., Paris, Perrin, 2003, pp 259-282.

DECEAUX Emmanuel, « La réforme du Ministère français des Affaires étrangères », *Annuaire Français de Droit international*, 1979, n°25, pp 792-805.

DE GOEY Ferry, « Les consuls et les relations internationales au XIX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, 93, 2016, 61-75.

DESSBERG Frédéric, MARÈS Antoine (dir.), *Militaires et diplomates français face à l'Europe centrale*, Paris, Eur'Orbem Éditions, 2017, 474 p.

DUCLERT Vincent, *La République imaginée, 1870-1914*, Paris, Belin, 2010, 864 p.

DUROSELLE Jean-Baptiste (dir.), *Tout empire périra. Théorie des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1992, 364 p.

FRANGULIS Antoine-François, *Dictionnaire diplomatique comprenant les biographies des diplomates du Moyen-Age à nos jours, constituant un traité d'histoire diplomatique*, Académie internationale, Chambéry, Imprimeries réunies, 1957, 1268 p.

JEANNESSON Stanislas, *Jacques Seydoux, diplomate (1870-1929)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2013, 409 p.

KESSLER Marie-Christine, *Les ambassadeurs*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 2012, 413 p.

LEQUESNE Christian, *Éthnographie du Quai d'Orsay, les pratiques des diplomates français*, Paris, CNRS Éditions, 2017, 255p.



MICHEL Bernard, « La Compagnie française des mines de Bor : une entreprise française en Serbie (1905-1940), in *Les entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs (XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1998, pp 487-498.

RONDO Cameron, *La France et le développement économique de l'Europe (1800-1914)*, Paris, Seuil, 1971, 427 p.

TISSOT Laurent, « Naissance d'une Europe ferroviaire : la convention nationale de Berne (1890) », in *Les entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1998, pp 283-295.

VILLATE Laurent, *La République des diplomates. Paul et Jules Cambon, 1843-1935*, Paris, Science Infuse, 2002, 416 p.

VERDES-LEROUX Jeannine, *Scandale financier et antisémitisme catholique, le krach de l'Union Générale*, Paris, Le Centurion, 1969, 254 p.

#### 4. Relations franco-serbes

ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ Ljiljana, *Les relations entre la Serbie, la France et l'Angleterre, 1903-1914*, Éditions de l'Institut d'Histoire, Belgrade, 1965, 961 p.

AUTHEMAN André, *La Banque impériale ottomane*, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, Paris, 1996, 295 p.

BATAKOVIĆ Dušan (dir.), *La Serbie et la France : une alliance atypique*, Belgrade, Institut des Etudes balkaniques, 2010, 613 p.

BATAKOVIĆ Dušan, « La mission d'Albert Malet, 1892-1894 : du précepteur du roi au conseiller diplomatique », dans BUSSIERE Eric, DAVION Isabelle, FORCADE Olivier, JEANNESSON Stanislas, *Penser le système international (XIXe-XXIe siècle). Autour de l'œuvre de Georges-Henri Soutou*, Paris, PUPS, 2013, pp 311-335.

BATAKOVIĆ Dušan, *Les sources françaises de la démocratie serbe*, CNRS Éditions, 2013, 577 p.

BLED Jean-Paul, « La France et la Serbie durant la Première Guerre mondiale », dans TERZIĆ Slavenko (dir.), *Evropa i Srbi*, Beograd/ Novi Sad, Istorijski institut SANU/ Pravoslavna rec, 1996, p. 441-445.

DANEVA-MIHOVA Hristina, « La France et les événements aux Balkans en 1908-1911 », *Etudes balkaniques*, Sofia, t. 4, Académie bulgare des sciences, 1974, pp 31-41.

GRUMEL-JACQUIGNON, *La Yougoslavie dans la stratégie de l'Entre-deux-Guerres (1918-1935) ; Aux origines du mythe serbe en France*, Bruxelles, Peter Lang, 1999, 670 p.

KOLAKOVIĆ Aleksandra, « L'Élite serbe et le modèle culturel français dans la revue *Delo (L'Œuvre)* de 1894 à 1915 », *La Serbie et la France, une alliance atypique*, Institut des Etudes balkaniques, Belgrade, 2010, pp 205-216.

MIQUEL Pierre, *Les Poilus d'Orient*, Paris, Fayard, 1998, 349 p.

PAVLOVIĆ Mihailo, *Témoignages français sur les Serbes et la Serbie (1912-1918)*, Belgrade, Narodna Knjiga, 1988, 389 p.

PAVLOVIĆ Vojislav G., « Une conception traditionnaliste de la politique orientale de la France. Le vicomte de Fontenay, envoyé plénipotentiaire auprès du roi Pierre Ier

Karageorgevitch (1917-1921) », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 193, 1999, pp 69-82.

PITSOS Nicolas, *Marianne face aux Balkans en feu, Perceptions françaises de la question d'Orient à la veille de la Grande Guerre*, Paris, L'Harmattan, 2017, p 468.

POPOV Čedomir, *Francuska i Srbija 1871-1878 [La France et la Serbie 1871-1878]*, Belgrade, Srpska Akademija nauka i umetnosti, 1974, 447 p.

SMOLOVIĆ Ksenia, « French Perception of Serbia at the 1900 World Fair: A Support to the Serbian National Construction », dans POULOT Dominique et STANKOVIĆ Isidora (dir.), *Discussing Heritage and Museums: Crossing Paths of France and Serbia, Choice of Articles from the Summer School of Museology Proceedings*, Paris, site de l'HiCSA, en ligne, octobre 2017, pp 66-79.

SMOLOVIĆ Ksenia, « Réactions françaises face au régicide serbe de 1903. Émotion ou politique européenne ? », *Srpska Politička Misao/Serbian political thought*, Belgrade, 2018, n° 32.

SMOLOVIĆ Ksenia, « Joseph Reinach et la conférence de Tocqueville -1874, forge de l'image de la Serbie en France », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 41, 2015.

SMOLOVIĆ Ksenia, *Une « question serbe » en France ? Discours, représentations et usages politiques, 1804-1914*, thèse réalisée sous la direction d'Antoine MAREŠ, Paris, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 2019, 548 p.

SRETENOVIĆ Stanislav, *La France et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, 1918-1929 : des relations inter-étatiques inégales*, thèse réalisée sous la direction de Laurence FONTAINE, Florence, Institut européen universitaire, 2006, 660 p.

SRETENOVIĆ Stanislav, « Le monument à la France à Belgrade. La mémoire de la Grande Guerre au service de l'action politique et diplomatique », *Vingtième Siècle*, vol. 115, n° 3, 2012, pp 31-44.

SRETENOVIĆ Stanislav, *La retraite serbe 1915-16. Témoignages français/Srpsko povlačenje 1915-16*, Francuska svedočanstva, Belgrade, RTS et Institut za savremenu istoriju, 2016.

SRETENOVIĆ Stanislav, « La Serbie d'Auguste Boppe » dans Vojislav PAVLOVIĆ (dir.), *Une alliance bâtie dans la Grande Guerre*, Belgrade, 2019, pp 185-209.

TATIĆ Uroš, « Francuska u Aneksionoj krizi 1908-1909 » [La France dans la crise de l'annexion 1908-1909], *Zbornik matice srpske za istoriju*, n° 81, 2010.

TATIĆ Uroš, *Francuska i Srbija (1860-1868) [La France et la Serbie (1860-1868)]*, thèse réalisée sous la direction de Miloš KOVIĆ, Belgrade, faculté de philologie, 2016.

VILLATOUX Marie-Catherine, « La France et les débuts de l'aéronautique militaire serbe », *Revue historique des Armées*, n°280, 3<sup>e</sup> trimestre 2015, p. 66-78.

## **ANNEXES**



## **1. Représentations diplomatiques – Légations de France et de Serbie (1871-1914)**

D'après les *Annuaire diplomatiques et consulaires de la République française*,  
Berger-Levrault et C<sup>ie</sup>, Librairies-Éditeurs, Paris.

### **1871- 1872 (annuaire commun)**

Ministre des Affaires étrangères : Comte de Rémusat

Ambassade de France à Constantinople : Comte de Vogué

Légation de France à Belgrade :

- Engelhardt : agent et consul général
- Petreto d'Istria : chancelier

### **1873**

Ministre des Affaires étrangères : Duc de Broglie

Ambassade de France à Constantinople : Comte de Vogué

Légation de France à Belgrade :

- Engelhardt : agent et consul général
- Petreto d'Istria : chancelier

### **1874**

Ministre des Affaires étrangères : Duc Decazes

Ambassade de France à Constantinople : Comte de Vogué

Légation de France à Belgrade :

- Debains : secrétaire d'ambassade de 1<sup>ère</sup> classe, gérant de l'agence et consul général
- Petreto d'Istria : chancelier

### **1875 - 1876 (annuaire commun)**

Ministre des Affaires étrangères : Duc Decazes

Ambassade de France à Constantinople : Comte de Bourgoing

Légation de France à Belgrade :

- Debains : secrétaire d'ambassade de 1<sup>ère</sup> classe, gérant de l'agence et consul général
- Hecquard : chancelier

### **1877**

Ministre des Affaires étrangères : Duc Decazes

Ambassade de France à Constantinople : Comte de Bourgoing

Légation de France à Belgrade :

- Comte de Rochechouart : agent et consul général
- Comte Desages : attaché
- De Saizieu : chancelier 3<sup>ème</sup> classe

### **1878 : ouvrage manquant**

### **1879**

Ministre des Affaires étrangères : Waddington

Légation de France à Belgrade :

- Baron Des Michels : chargé de fonctions de ministre résident, ministre plénipotentiaire 2<sup>e</sup> classe
- De Saizieu : chancelier 3<sup>ème</sup> classe

### **1880**

Ministre des Affaires étrangères : Comte de Freycinet

Légation de France à Belgrade :

- Baron Des Michels : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Comte Sala : secrétaire de 2<sup>e</sup> classe
- De Saizieu : chancelier

Niš : De Maricourt, agent vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Marinovitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Christitch : secrétaire

### **1881**

Ministre des Affaires étrangères : Saint-Hilaire,

Légation de France à Belgrade :

- Comte de Canclaux : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Comte Sala : secrétaire de 2<sup>e</sup> classe
- Deloffre : chancelier

Niš : De Maricourt, agent vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Marinovitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Christitch : secrétaire

### **1882**

Ministre des Affaires étrangères : Comte de Freycinet

Légation de France à Belgrade :

- Vicomte de Bresson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Comte Sala : secrétaire de 1<sup>ère</sup> classe
- Deloffre : chancelier

Niš : De Maricourt, agent vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Marinovitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Sima J. Marinovitch : secrétaire

### **1883**

Ministre des Affaires étrangères : Challemel-Lacour



Légation de France à Belgrade :

- Vicomte de Bresson : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Comte Sala : secrétaire 1<sup>e</sup> classe
- Deloffre : chancelier

Niš : De Maricourt, agent vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Marinovitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Sima J. Marinovitch : secrétaire
- Christitch : attaché

## **1884**

Ministre des Affaires étrangères : Ferry

Légation de France à Belgrade :

- Marquis de Reverseaux : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Comte Roger de Richemont : secrétaire 2<sup>e</sup> classe
- Bailly : attaché
- Deloffre : chancelier

Niš : De Maricourt, agent vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Marinovitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Garachanine : secrétaire
- Christitch : attaché
- Bressol : consul général

Bordeaux : Cazaux, consul

Marseille : Venard, consul

## **1885**

Ministre des Affaires Etrangères : De Freycinet

Légation de France à Belgrade :

- Marquis de Reverseaux : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Comte de Richemont : secrétaire 2<sup>e</sup> classe
- Deloffre : chancelier

Niš : De Maricourt, agent vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Marinovitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Garachanine : secrétaire
- Bressol : consul général

Bordeaux : Cazaux, consul

Marseille : Venard, consul ; Mas, vice-consul

## **1886**

Ministère des Affaires Etrangères : De Freycinet

Légation de France à Belgrade :

- Millet : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire

- Comte de Richemont : secrétaire 2<sup>e</sup> classe
- Baron Cottu : secrétaire 3<sup>ème</sup> classe
- Deloffre : chancelier

Niš : De Maricourt, agent vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Marinovitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Garachanine : secrétaire
- Bressol : consul général

Bordeaux : Cazaux, consul

Marseille : Venard, consul ; Mas, vice-consul

### **1887**

Ministre des Affaires Etrangères : Flourens

Légation de France à Belgrade :

- Millet : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Comte de Richemont : secrétaire 1<sup>ère</sup> classe
- Baron Cottu : secrétaire 3<sup>e</sup> classe :
- Deloffre : chancelier

Niš : De Maricourt, agent vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Marinovitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Garachanine : secrétaire
- Bressol : consul général

Bordeaux : Cazaux, consul

Marseille : Mas, vice-consul

### **1888**

Ministère des Affaires étrangères : Flourens

Légation de France à Belgrade :

- Millet : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Baron de Meneval : secrétaire 1<sup>ère</sup> classe
- Baron Cottu : secrétaire 3<sup>ème</sup> classe
- De Pange, chef d'escadron d'artillerie : 1<sup>er</sup> attaché militaire
- De Villeneuve-Bargemon, capitaine de cavalerie : 2<sup>ème</sup> attaché militaire
- Deloffre : chancelier

Niš : De Lacarre, conseiller honoraire, vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Marinovitch, : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Garachanine : secrétaire
- Bressol : consul général

Bordeaux : Cazaux, consul

### **1889**

Ministre des Affaires étrangères : Spuller

Légation de France à Belgrade

- Patrimonio : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Souhart : secrétaire 1<sup>ere</sup> classe
- De Torcy, lieutenant-colonel d'infanterie : 1<sup>er</sup> attaché militaire
- De Villeneuve-Bargemon, capitaine de cavalerie : 2<sup>ème</sup> attaché militaire
- Deloffre : chancelier

Niš : De Lacarre, conseiller honoraire, vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Marinovitch, : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Garachanine : secrétaire
- Bressol : consul général

Bordeaux : Cazaux, consul

**1890**

Ministre des Affaires étrangères : Ribot

Légation de France à Belgrade

- Patrimonio : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Souhart : secrétaire 1<sup>ère</sup> classe
- De Lacvivier : secrétaire 3<sup>ème</sup> classe
- De Torcy, lieutenant-colonel d'infanterie : 1<sup>er</sup> attaché militaire
- De Villeneuve-Bargemon, capitaine de cavalerie : 2<sup>ème</sup> attaché militaire
- Deloffre : chancelier

Niš : De Lacarre, conseiller honoraire, vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Grouitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Ristitch : secrétaire
- Bressol : consul général

Bordeaux : Cazaux, consul

**1891**

Ministre des Affaires étrangères : Ribot

Légation de France à Belgrade :

- Patrimonio : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Souhart : secrétaire 1<sup>ère</sup> classe
- Boppe : attaché
- De Torcy, colonel d'infanterie : 1<sup>ère</sup> attaché militaire
- De Berckheim, capitaine d'artillerie : 2<sup>ème</sup> attaché militaire
- Deloffre : chancelier

Niš : Pinard, vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Grouitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Ristitch : secrétaire
- Bressol : consul général

Bordeaux : Cazaux, consul

## **1892**

Ministre des Affaires étrangères : Ribot

Légation de France à Belgrade :

- Patrimonio : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Souhart : secrétaire 1<sup>ère</sup> classe
- Boppe : attaché
- De Torcy, colonel d'infanterie : 1<sup>ère</sup> attaché militaire
- De Berckheim, capitaine d'artillerie : 2<sup>ème</sup> attaché militaire
- Deloffre : chancelier

Niš : Pinard, vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Grouitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Ristitch : secrétaire
- Bressol : consul général

Bordeaux : Cazaux, consul

## **1893**

Ministre des Affaires étrangères : Develle

Légation de France à Belgrade :

- Patrimonio : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Tenaille de Saligny : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Boppe : attaché
- De Sailly, capitaine de cavalerie : attaché militaire
- De Saizieu : consul, chargé de la chancellerie

Niš : Pinard, vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Georgevitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Ristitch : secrétaire
- Popovitch : attaché
- Bressol : consul général

Bordeaux : Cazaux, consul

## **1894**

Ministre des Affaires étrangères : Perier

Légation de France à Belgrade :

- Patrimonio : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- M. Tenaille de Saligny : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Boppe : attaché
- De Sailly, capitaine de cavalerie : attaché militaire
- De Saizieu : consul, chargé de la chancellerie

Légation de Serbie à Paris :

- Colonel Franassovitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Odavitch : secrétaire
- Bressol : consul général

Bordeaux : Cazaux, consul

## **1895**

Ministre des Affaires étrangères : Berthelot

Légation de France à Belgrade :

- Patrimonio : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Tenaille de Saligny : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Boppe : attaché
- De Sailly, capitaine de cavalerie : attaché militaire
- De Saizieu : consul, chargé de la chancellerie

Légation de Serbie à Paris :

- Garachanine : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Markovitch : attaché
- Comte de Camondo : consul

Bordeaux : Cazaux, consul

Marseille : Santoni, vice-consul

## **1896**

Ministre des Affaires étrangères : Hanotaux

Légation de France à Belgrade :

- Patrimonio : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Tenaille de Saligny : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Pellarin, capitaine d'artillerie breveté : attaché militaire
- De Saizieu : consul, chargé de la chancellerie

Légation de Serbie à Paris :

- Garachanine, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Markovitch : attaché
- Comte de Camondo : consul

Bordeaux : Cazaux, consul

Marseille : Santoni, vice-consul

## **1897**

Ministre des Affaires étrangères : Hanotaux

Légation de France à Belgrade :

- Marchand : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Rousseau : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Pellarin, capitaine d'artillerie breveté : attaché militaire
- Marie : consul, chargé de la chancellerie

Légation de Serbie à Paris :

- Garachanine, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Bariaktarovitch : secrétaire
- Comte de Camondo : consul

Bordeaux : Delarue, consul

Marseille : Santoni, vice-consul

Le Havre : Vincent, consul

## **1898**

Ministre des Affaires étrangères : Delcassé

Légation de France à Belgrade :

- Marchand : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Rousseau : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Pellarin, capitaine d'artillerie breveté : attaché militaire
- Marie : consul, chargé de la chancellerie

Légation de Serbie à Paris :

- *Inconnu*, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Christitch : secrétaire
- Comte de Camondo : consul

Bordeaux : Delarue, consul

Marseille : Santoni, vice-consul

## **1899-1900 (annuaire commun)**

Ministre des Affaires étrangères : Delcassé

Légation de France à Belgrade :

- Marchand : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Desportes De La Fosse : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Pellarin, capitaine d'artillerie breveté : attaché militaire
- Marie : consul, chargé de la chancellerie

Légation de Serbie à Paris :

- Rayovitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Christitch : secrétaire
- Comte de Camondo : consul

Bordeaux : Delarue, consul

Marseille : Santoni, vice-consul

## **1901**

Ministre des Affaires étrangères : Delcassé

Légation de France à Belgrade :

- Comte de Vauvieux : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Desportes De La Fosse : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Pellarin, capitaine d'artillerie breveté : attaché militaire
- Marie : consul, chargé de la chancellerie

Légation de Serbie à Paris :

- Nikolitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- V. Marcovitch : 1<sup>er</sup> secrétaire
- J. Marcovitch : attaché
- Comte de Camondo : consul

Bordeaux : Delarue, consul

Marseille : Santoni, vice-consul

## **1902 : ouvrage manquant**

## **1903**

Ministre des Affaires étrangères : Delcassé

Légation de France à Belgrade :

- Benoît : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Desportes De La Fosse : secrétaire 1<sup>ère</sup> classe
- M. Pellarin, capitaine d'artillerie breveté : attaché militaire

Légation de Serbie à Paris :

- Bochkovitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- D. Georgevitch : attaché
- Comte de Camondo : consul

Bordeaux : Delarue, consul

Marseille : Santoni, consul ; Decroix, vice-consul

Nice : Valentin de Gorloff, vice-consul honoraire

## **1904-1905 (annuaire commun)**

Ministre des Affaires étrangères : Delcassé

Légation de France à Belgrade :

- Benoît : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Vicomte de Fontenay : secrétaire 2e classe
- Jullian, chef d'escadron d'artillerie, breveté : attaché militaire

Légation de Serbie à Paris :

- Vesnitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Boghitchevitch : secrétaire
- D. Georgevitch : attaché

Bordeaux : Delarue, consul

Lille : Legrand, consul

Marseille : Benignii, consul ; Decroix, vice-consul

Nice : Valentin de Gorloff, vice-consul honoraire

## **1906**

Ministre des Affaires étrangères : Bourgeois

Légation de France à Belgrade :

- Benoît, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Vicomte de Fontenay : secrétaire 1<sup>ère</sup> classe
- Clause : attaché
- De Thomasson, capitaine d'artillerie, breveté : attaché militaire
- Terver : vice-consul, secrétaire-archiviste

Légation de Serbie à Paris :

- Vesnitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Boghitchevitch : secrétaire

Bordeaux : Delarue, consul

Lille : Legrand, consul

Marseille : Benignii, consul ; Decroix, vice-consul

Nice : Valentin de Gorloff, vice-consul honoraire

**1907-1908 (annuaire commun)**

Ministre des Affaires étrangères : Pichon

Légation de France à Belgrade :

- Coullard-Descos : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Comte d'Apchier de Maugin : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Clause : attaché
- De Thomasson, capitaine d'artillerie, breveté : attaché militaire
- Zarzecki : vice-consul, secrétaire-archiviste

Légation de Serbie à Paris :

- Vesnitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Boghitchevitch : secrétaire

Bordeaux : Delarue, consul

Lille : Legrand, consul

Marseille : Benignii, consul ; Decroix, vice-consul

Nice : Valentin de Gorloff, vice-consul honoraire

**1909-1910 (annuaire commun)**

Ministre des Affaires étrangères : Pichon

Légation de France à Belgrade

- Coullard-Descos : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire (id)
- Comte d'Apchier de Maugin : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Desprès, capitaine d'artillerie, breveté : attaché militaire
- Fiez : vice-consul, secrétaire-archiviste

Légation de Serbie à Paris :

- Vesnitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Boghitchevitch : secrétaire

Bordeaux : Delarue, consul

Lille : Legrand, consul

Marseille : Benignii, consul ; Decroix, vice-consul

Nice : Valentin de Gorloff, vice-consul honoraire

**1911**

Ministre des Affaires étrangères : Cruppi

Légation de France à Belgrade :

- Coullard-Descos : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Comte d'Apchier de Maugin : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Desprès, capitaine d'artillerie, breveté : attaché militaire
- Dubedout : vice-conseiller, chancelier

Légation de Serbie à Paris :

- Vesnitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Boghitchevitch : secrétaire

Bordeaux : Delarue, consul



Lille : Legrand, consul  
Marseille : Benignii, consul ; Decroix, vice-consul  
Nice : Valentin de Gorloff, vice-consul honoraire

## **1912**

Ministre des Affaires étrangères : Poincaré

Légation de France à Belgrade :

- Coullard-Descos : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Comte d'Apchier de Maugin : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Desprès, capitaine d'artillerie, breveté : attaché militaire
- Dubedout : vice-conseiller, chancelier

Negotin : Lazerges, agent consulaire

Légation de Serbie à Paris :

- Vesnitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Boghitchevitch : secrétaire

Bordeaux : Delarue, consul

Lille : Legrand, consul

Marseille : Benignii, consul ; Decroix, vice-consul

Nice : Valentin de Gorloff, vice-consul honoraire

## **1913**

Ministre des Affaires étrangères : Jonnart

Légation de France à Belgrade :

- Coullard-Descos : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Clément-Simon : secrétaire 2<sup>ème</sup> classe
- Fournier, lieutenant-colonel d'artillerie, breveté : attaché militaire
- Dubedout : conseiller, chancelier

Negotin : Callet, agent consulaire

Légation de Serbie à Paris :

- Vesnitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Boghitchevitch : secrétaire

Bordeaux : Delarue, consul

Lille : Legrand, consul

Marseille : Benignii, consul ; Decroix, vice-consul

Nice : Valentin de Gorloff, vice-consul honoraire

## **1914**

Ministre des Affaires étrangères : Viviani

Légation de France à Belgrade :

- Coullard-Descos puis Boppe (23 juillet 1914) : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire (id)
- Cambon : secrétaire 1<sup>ère</sup> classe
- Fournier, lieutenant-colonel d'artillerie, breveté : attaché militaire
- De Suzonis : secrétaire, archiviste, chancelier

Negotin : Callet, agent consulaire

Skopje : Zarzecki, chancelier, chef du vice-consulat  
Monastir : De Berne-Lagarde, vice-consul

Légation de Serbie à Paris :

- Vesnitch : envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
- Boghitchevitch : secrétaire

Bordeaux : Delarue, consul

Lille : Legrand, consul

Marseille : Benignii, consul ; Decroix, vice-consul

Nice : Valentin de Gorloff, vice-consul honoraire

## 2. Notices de carrière des personnels diplomatiques français en poste à Belgrade (1871-1914)

D'après les *Annuaire diplomatiques et consulaires de la République française*, Berger-Levrault et C<sup>ie</sup>, Librairies-Éditeurs, Paris.

Classement par ordre chronologique d'occupation du poste à Belgrade.

**ENGELHARDT Edouard-Philippe**, candidat élève consul ; attaché au consulat de France à Mayence, 19 août 1850 (détaché pendant trois mois à la chancellerie du consulat général à Anvers) ; élève-consul détaché, en cette qualité au consulat de France à Mayence, 12 avril 1852 ; (a géré pendant huit mois les consulats à Mayence et à Londres) ; membre de la commission internationale chargée d'assurer et de régler la navigabilité sur le Danube, 3 juin 1865, chevalier de la Légion d'honneur, 19 avril 1860, consul de première classe, 11 février 1864 ; *consul général à Belgrade, 12 mars 1867, agent et consul général à Belgrade 3 février 1869*, officier de la Légion d'honneur, 6 août 1870, *ministre plénipotentiaire de deuxième classe*, admis au traitement d'inactivité de son grade, 6 mai 1874.

**DEBAINS Frédéric**, licencié en droit, attaché à Francfort, 3 mars 1860 ; à Vienne, 19 septembre 1862 ; au département (direction politique), 19 mars 1863 ; attaché payé, 28 juillet 1864 ; rédacteur 24 juin 1868, chevalier de la Légion d'honneur ; 11 août 1869, secrétaire de deuxième classe à Berlin ; 1<sup>er</sup> juin 1871, officier de la Légion d'honneur, 23 mai 1873 ; *secrétaire de première classe, hors cadre, chargé de l'agence et consulat général de France à Belgrade, 2 juin 1874* ; agent et consul général à Bucarest, 25 juin 1876 ; ministre plénipotentiaire de 2<sup>e</sup> classe, placé dans le cadre de la disponibilité de son grade, 18 décembre 1878.

**KERJEGU James- Marie- Antoine MONJARET, duc de**, attaché à Buenos Aires, 30 mai 1867 ; à Saint-Petersbourg, 6 juillet 1869 ; au département (direction politique) 30 avril 1871 ; secrétaire de troisième classe à la disposition du commissaire extraordinaire à Nancy, 7 janvier 1873 ; secrétaire de troisième classe à Vienne, 30 septembre 1873, attaché payé au département (cabinet) 15 décembre 1873 ; *secrétaire de deuxième classe, hors cadre, chargé de gérer le consulat général de France à Belgrade, 31 décembre 1875* ; chevalier de la Légion d'honneur, 6 décembre 1876 ; secrétaire de deuxième classe à Saint-Petersbourg, 22 décembre 1876 ; à Berne, 15 novembre 1877 ; nommé provisoirement hors-cadre (sans poste), 27 avril 1878.

**BERSOLLE Auguste Jules**, entré au département en 1851, fut successivement attaché aux ambassades de Naples, Constantinople, Rome et Madrid et aux légations de la Haye, Hambourg, Francfort, Pékin et Bruxelles. Après avoir franchi les trois classes de secrétaire et avoir reçu la croix de la Légion d'honneur, il fut nommé, *en septembre 1876, agent politique et consul général de France en Serbie*, en récompense de ses anciens services. Il en rendit de nouveaux à Belgrade, dès le début des événements qui se passent sur le Danube [il s'agit de la guerre serbo-turque), et c'est avec d'unanimes regrets que le département l'a vu succomber à son poste le 5 avril 1877, à peine âgé de 48 ans.

**ROCHECHOUART comte de**, attaché à Téhéran, 5 avril 1860 ; secrétaire de troisième classe à Téhéran, 25 octobre 1862 ; secrétaire de deuxième classe à Pékin, 31 décembre 1866 ; chevalier de la Légion d'honneur, 15 août 1868 ; secrétaire de première classe à Pékin, 12 décembre 1872 ; *placé hors cadre et nommé agent et consul général à Belgrade, 20 avril 1877* ; ministre plénipotentiaire à Haïti, 16 novembre 1877.

**HECQUARD Charles Adolphe FROIS dit**, commis de chancellerie à l'ambassade de France à Constantinople, 12 juin 1862 ; drogman sans résidence fixe, 5 août 1864 ; attaché, en cette qualité, au consulat de France à Jérusalem, 30 septembre 1864 ; à Damas, novembre 1865 ; drogman-chancelier à Mogador, 6 mars 1867 ; chargé de la gestion de ce poste du 29 janvier au 6 mars 1868 et du 20 juin 1868 au 1<sup>er</sup> mars 1869 ; drogman-chancelier à Port-Saïd, 16 mars 1872 ; chargé de la gestion de ce consulat du 1<sup>er</sup> mai 1872 au 15 février 1873 ; drogman-chancelier à Alep, 21 avril 1873 ; *chargé, par intérim, de chancelier du consulat général de France à Belgrade, 12 octobre 1874 ; nommé chancelier à la même résidence, 4 novembre 1875* ; drogman-chancelier de la légation de France à Tanger, 13 mars 1877 ; premier drogman de la Légation, 31 octobre 1878.

**SAIZIEU Emmanuel de**, né le 9 novembre 1835, licencié en droit, commis de chancellerie à Téhéran, 17 mai 1867 ; drogman-chancelier à Tauris, 16 mars 1872 ; *chancelier de troisième classe à Belgrade, 13 mars 1877 ; chancelier de seconde classe, 19 avril 1879* ; à Pesth, 17 juillet 1880 ; chancelier de première classe 24 janvier 1883.

**SALA Maurice, comte de**, né le 29 septembre 1851, attaché à la direction de la comptabilité, 31 août 1870 ; au cabinet, 21 octobre 1872 ; attaché payé, 10 janvier 1874 ; détaché en qualité de secrétaire de troisième classe à Washington, 19 avril-20 juin 1876 ; rédacteur adjoint, le 13 décembre 1877 ; secrétaire de deuxième classe à Constantinople, 27 décembre 1879 ; à *Belgrade, 21 février 1880*, secrétaire de première classe, 1<sup>er</sup> avril 1882 à Washington ; 15

septembre 1883 ; chevalier de la Légion d'honneur, 7 juillet 1885 ; consul général de La Havane, 15 juillet 1891 ; officier de la Légion d'honneur 13 juillet 1896 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Buenos Aires, 14 octobre 1897 ; ministre plénipotentiaire de première classe à disposition, 31 décembre 1901. Mort en 1905.

**DES MICHELS Jules Alexis, baron de**, né le 26 décembre 1836, licencié en droit, attaché au département (archives), 3 juillet 1855 ; à la direction politique (contentieux), 15 juin 1857 ; secrétaire à la conférence internationale de Milan, mars à octobre 1860 ; à Rio de Janeiro, 20 novembre 1862 ; chargé d'affaires de février à juin ; secrétaire de troisième classe à Rio de Janeiro, 19 février 1863 ; à Athènes, 3 février 1864 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1865 ; secrétaire de troisième classe à Tanger, 4 décembre 1866 ; à Munich, 21 janvier 1868 ; secrétaire de deuxième classe honoraire, faisant fonctions de rédacteur au département (direction politique), 8 avril 1871 ; secrétaire de deuxième classe à Rome (Saint-Siège), 20 juin 1871 ; chargé d'affaires de juin à octobre 1872 ; rédacteur au département (direction politique), 12 décembre 1872 ; officier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1872 ; secrétaire de première classe, hors cadre, chargé de l'agence et consulat général de France à Bucarest, 15 juillet 1874, agent et consul en Egypte, 25 juin 1876 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 19 octobre 1878 ; *chargé des fonctions de ministre résident à Belgrade, 18 décembre 1878 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la même résidence, 7 juin 1880* ; à Athènes, 5 août-20 octobre 1880, ministre plénipotentiaire de première classe, chargé des travaux particuliers, 11 mars 1882, en disponibilité, 3 juillet 1882 ; ambassadeur à Madrid, 30 octobre 1882 ; commandeur de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883.

**CANCLAUX Jules-Paul, comte de**, né le 9 août 1829 ; attaché au département (direction commerciale), 1<sup>er</sup> avril 1851 ; à la direction des affaires politiques, 27 janvier 1853 ; attaché payé, 2 février 1856 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 août 1860 ; secrétaire de deuxième classe, à la disposition du ministre, 28 juillet 1864 ; officier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1869, rédacteur au cabinet, 12 avril 1870 ; secrétaire de deuxième classe à Londres, 10 août 1870, chargé d'affaires à Stockholm, 7 octobre 1871 ; à la disposition du commissaire général à Nancy, 3 janvier 1873 ; secrétaire de première classe à Madrid, 28 août 1874, à Berne, 23 décembre 1876, à Berlin, 20 février 1879 ; *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 5 août 1880* ; en disponibilité, 16 février 1882 ; membre du comité consultatif du contentieux, 16 février 1882 ; ministre plénipotentiaire de première classe en disponibilité, 6 juin 1885.

**BRESSON Paul-Alfred, vicomte de**, né le 24 novembre 1834, licencié en droit, rattaché au département (direction politique), 30 novembre 1857 ; attaché payé, 19 janvier 1863 ; secrétaire de troisième classe à Washington, 23 janvier 1863 ; à Berne, 16 mars 1864 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1866, secrétaire de deuxième classe à Darmstadt, 6 juillet 1870 ; à Florence, 29 juillet 1871 ; à Rome, 1<sup>er</sup> janvier 1872 ; à La Haye, 25 janvier 1873 ; à Bruxelles, 4 janvier 1875 ; secrétaire de première classe à Madrid, 31 janvier 1878 ; officier de la Légion d'honneur, 30 juillet 1879 ; ministre plénipotentiaire de seconde classe, chargé par intérim, de l'ambassade de Madrid, 16 février-13 avril 1882 ; *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 16 février 1882* ; envoyé plénipotentiaire de première classe, en disponibilité, 6 mars 1884.

**REVERSEAUX DE VOUVRAY, Jacques – Marie – Ferdinand – Frédéric Guéau, marquis de**, né le 6 mars 1845, licencié en droit ; attaché à la direction politique 9 novembre 1866 ; attaché payé, 30 juin 1871, chevalier de la Légion d'Honneur 9 mai 1874 ; secrétaire de deuxième classe (hors cadres), désigné à Tanger, 15 décembre 1875 ; nommé secrétaire de 2<sup>e</sup> classe à Tanger, 31 décembre 1875 ; chargé d'affaires, 20 juillet 1876-5 mars 1877, rédacteur au cabinet, 20 novembre 1877 ; secrétaire de 2<sup>e</sup> classe hors cadres (commission des Pyrénées), 8 mars 1879 ; secrétaire de 2<sup>e</sup> classe chargé des mêmes fonctions, 25 mars 1879 ; secrétaire de 1<sup>ere</sup> classe à Rome, 20 avril 1880 ; conseiller d'ambassade, 1<sup>er</sup> avril 1882, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 6 mars 1884* ; délégué de France à la Commission européenne du Danube, 12 octobre 1885 ; ministre plénipotentiaire de 1<sup>ère</sup> classe en Egypte, 14 mars 1891, officier de la Légion d'Honneur, 10 novembre 1893, commandeur de la Légion d'honneur, 10 novembre 1893, ambassadeur à Madrid, 19 avril 1894, à Vienne, 14 octobre 1897, commandeur du Mérite agricole, 22 janvier 1905.

**MILLET René Philippe**, né le 14 septembre 1849 ; licencié ès lettres, 1868 ; licencié en droit, 1870 ; employé au ministère du commerce (direction du commerce extérieur), 1871 ; rédacteur, 1873 ; attaché à la section française de l'exposition de Philadelphie, 1876 ; sous-préfet de troisième classe, 1877 ; sous-préfet de première classe, 1878 ; secrétaire général du département de Seine-et-Oise, 1879 ; chef du cabinet et secrétariat du ministre des affaires étrangères, 30 septembre 1880 ; sous-directeur, 15 juillet 1881 ; à la direction politique, 15 octobre 1881 ; aux contentieux, 15 février 1882 ; à la disposition du directeur des affaires politiques, 13 janvier 1883 ; sous-directeur à la direction politique (Amérique), 15 juin 1883 ; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883 ; *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 12 octobre 1885* ; à Stockholm, 27 novembre 1888 ; officier de la Légion d'honneur, 31 décembre

1891 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 19 avril 1894 ; chargé des fonctions de résident général à Tunis, 27 septembre 1894 ; ambassadeur à la disposition, 14 novembre 1900 ; commandeur de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900 ; en disponibilité, 14 novembre 1902 ; en retrait d'emploi, 20 décembre 1902.

**PATRIMONIO Salvator**, né le 17 décembre 1836 ; licencié en droit ; attaché à la direction des consulats, 1<sup>er</sup> juin 1860 ; attaché indemnisé à Florence, 20 août 1863 ; élève-consul à Livourne, 29 août 1865 ; à Bucarest, 30 octobre 1868 ; gérant de ce poste à diverses reprises en 1869, 1870, 1871 ; consul de seconde classe à La Canée, 30 décembre 1872, chargé de la gestion du consulat de Jérusalem, 30 octobre 1873 ; consul à la même résidence, 29 novembre 1874 ; chevalier de la Légion d'honneur, 9 janvier 1877 ; consul de première classe, 11 février 1879 ; à Beyrouth, 29 mars 1881 ; consul général, 7 octobre 1881 ; officier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883 ; officier de l'instruction publique, 19 novembre 1883 ; ministre plénipotentiaire, chargé de la négociation du traité de paix avec les Hovas, 28 août 1885 ; chargé d'affaires au Monténégro, 3 février 1886 ; *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 4 décembre 1888 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 14 août 1896* ; à la disposition, 14 octobre 1897 ; admis à faire valoir ses droits à la retraite, 1<sup>er</sup> janvier 1898.

**MARCHAND Hippolyte**, né le 29 juin 1847 ; attaché à la direction politique, 10 janvier 1868 ; à Constantinople, 4 mai 1868 ; secrétaire de troisième classe à Buenos Ayres, 4 juillet 1873 ; à Stockholm, 7 décembre 1878 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880 ; secrétaire de deuxième classe à Rome, 7 avril 1882 ; secrétaire de première classe à Vienne, 15 septembre 1883 ; à Berne, 8 décembre 1885 ; conseiller d'ambassade à Rome (Quirinal), 28 décembre 1888 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Lima (non installé), 11 octobre 1892, à Buenos Ayres, 8 janvier 1893 ; officier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1896 ; *à Belgrade, 14 octobre 1897* ; à Stockholm, 16 octobre 1900 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 24 octobre 1900.

**GASTON DE POLLIER, comte de VAUVINEUX, Charles-Marie-Christian de**, né le 26 mai 1850 ; chevalier de la Légion d'honneur, 5 mai 1871 ; attaché à Londres, 20 décembre 1871 ; à Saint-Pétersbourg, 18 novembre 1874 ; attaché payé à la disposition du ministre, 31 décembre 1875 ; secrétaire de troisième classe à Saint-Pétersbourg, 16 mars 1876 ; à Constantinople, 27 mars 1877 ; à Copenhague, 1<sup>er</sup> avril 1878 ; attaché payé au cabinet, 14 février 1879 ; à la direction politique, 24 décembre 1879 ; commis principal, 30 juin 1880 ; secrétaire de première classe en disponibilité, 31 décembre 1884 ; secrétaire de première classe (hors cadre) à Saint-Pétersbourg, 20 novembre 1886 ; chargé des affaires par intérim, 20

septembre 1888 ; chargé des fonctions de conseiller près la même ambassade, 29 janvier 1889 ; conseiller d'ambassade, 19 août 1889 ; officier de la Légion d'honneur, 4 janvier 1892 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, maintenu dans les mêmes fonctions, 18 mai 1894 ; *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 16 octobre 1900* ; ministre plénipotentiaire de première classe, 24 octobre 1900 ; délégué de la France à la commission de la Dette égyptienne, 31 décembre 1902 ; hors-cadres, 14 août 1907.

**BENOIT Georges-Charles**, né le 11 juin 1849 ; docteur en droit ; attaché au ministère de la justice, 26 décembre 1874 ; rédacteur au bureau d'administration et de législation, 15 septembre 1875 ; sous-chef du bureau, faisant fonction de chef du bureau de l'Algérie, 1<sup>er</sup> avril 1880 ; rédacteur à la sous-direction du personnel au ministère des affaires étrangères, 11 mai 1881 ; au cabinet du ministre, 16 janvier 1883 ; à la direction politique (contentieux), 31 août 1884 ; secrétaire de première classe, hors cadres, attaché à la résidence française de Tunis, 15 novembre 1886 ; chevalier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1887 ; chargé de travaux particulier, 2 septembre 1889 ; sous-directeur adjoint à la sous-direction des Protectorats, 15 octobre 1902 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 18 mai 1894 ; commissaire du Gouvernement aux conférences relatives à la délimitation des sphères d'influence françaises et anglaises dans l'Afrique du Nord, 11 janvier 1895 ; officier de la Légion d'honneur, 5 février 1895 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Mexico, 7 janvier 1896 ; résident général par intérim à Tunis, 14 novembre 1900-21 décembre 1901 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 10 décembre 1901 ; à la disposition, décembre 1901 ; *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 31 décembre 1902* ; admis à faire valoir ses droits à la retraite, 22 janvier 1907.

**COULLARD-DESCOS Léon-Eugène-Aubin**, né le 11 avril 1863 ; licencié en droit ; attaché au cabinet (service de la presse), 28 janvier 1885 ; à Athènes, 25 septembre 1885 ; à Constantinople, 1<sup>er</sup> janvier 1886 ; secrétaire de troisième classe hors cadres à Caracas, 31 mai 1887 ; à Pékin, 28 décembre 1888 (non installé) ; à Vienne, 15 mai 1889 ; au Caire, 6 juillet 1890 ; secrétaire de deuxième classe, 15 novembre 1893 ; à Madrid, 10 juillet 1894 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1896 ; attaché payé à la direction politique, 22 décembre 1897 ; sous-chef du cabinet du ministre, 19 mars 1898 ; secrétaire de première classe, 16 juin 1898, chargé de l'intérim des fonctions de premier secrétaire à Bucarest, 17 août 1898 ; premier secrétaire à Bucarest, 14 septembre 1898 ; à Tanger, 12 août 1902 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 17 mai 1904 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Port-au-Prince, 17 mai 1904 ; à Téhéran, 8 novembre 1905 ; à *Belgrade, 23 janvier 1907* ; *officier de*



*la Légion d'honneur, 20 juillet 1909, ministre plénipotentiaire de première classe, 1<sup>er</sup> août 1910 ; en disponibilité, 23 juillet 1914.*

**BOPPE Auguste**, né le 26 juin 1862 à Nancy ; licencié en droit ; diplômé de l'École libre des sciences politiques ; attaché autorisé à la direction politique, 1888 ; attaché autorisé à Constantinople, 17 mai 1890 ; *attaché à Belgrade, avril 1891 – 1893* ; secrétaire à l'ambassade de Constantinople, 1893-1895 ; chef de bureau aux archives ; secrétaire à la conférence de La Haye (mai-juillet 1899) ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1899 ; chargé d'affaires à Cetinje (1901-1902) ; chargé des consulats généraux à Jérusalem et à Beyrouth ; premier secrétaire à Constantinople ; ministre plénipotentiaire, juin 1912 ; officier de la Légion d'honneur, 17 février 1913 ; *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade (23 juillet 1914)* ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Pékin, 15 septembre 1917. Meurt le 14 mai 1921.

### 3. Exportations allemandes et françaises en Serbie entre 1890 et 1911

D'après Raymond POIDEVIN, *Les relations économiques et financière entre la France et l'Allemagne de 1898 à 1914*, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, Paris, 1998.

Année	Valeur des exportations françaises (en francs)	Valeur des exportations allemandes (en francs)
1890	257 000	2 868 000
1898	652 000	4 282 000
1906	1 100 000	9 700 000
1910	3 600 000	35 000 000
1911	5 700 000	31 300 000

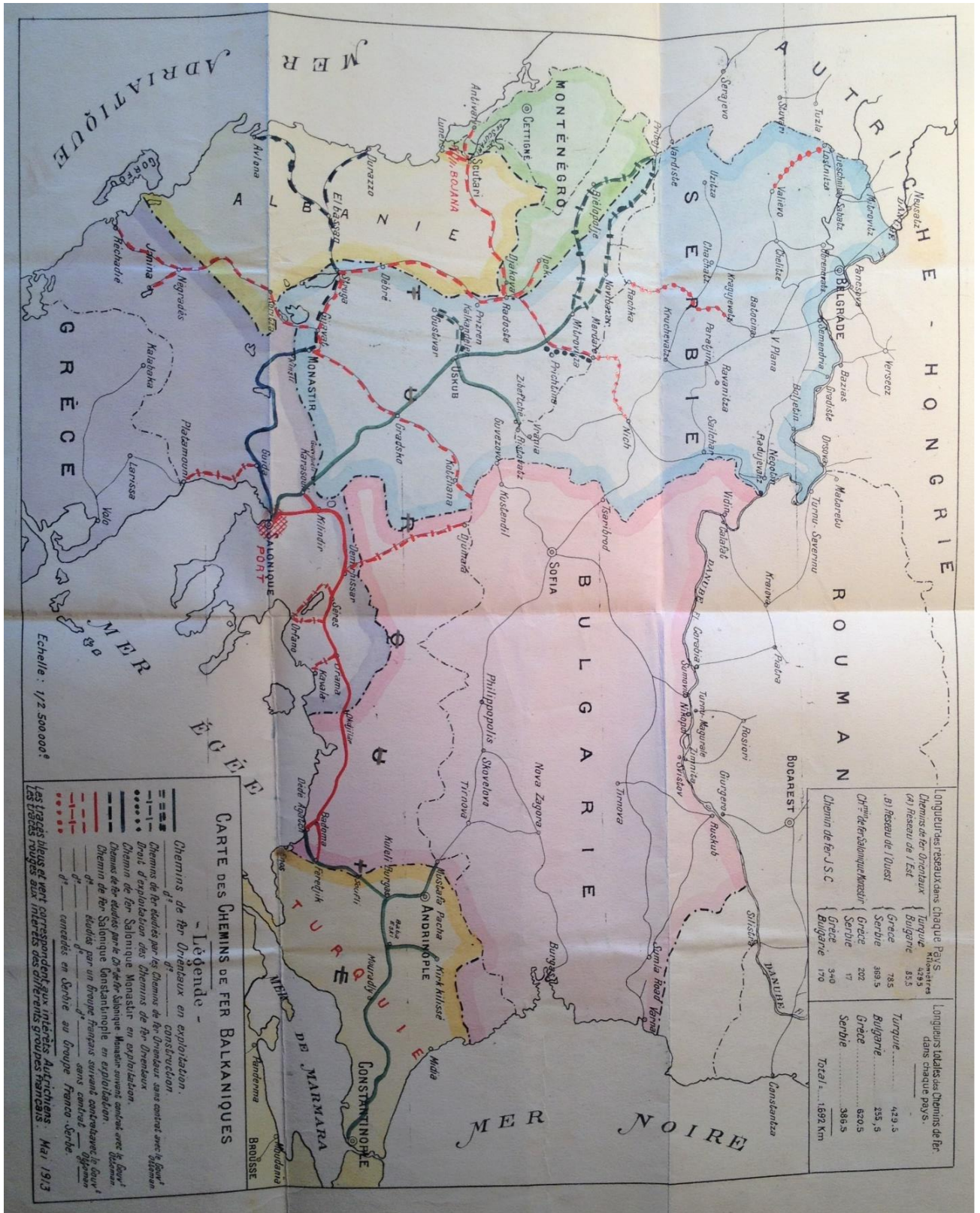
#### 4. Exportations bulgares et serbes en France en 1906

Informations tirées de la documentation diplomatique  
AMAE, NS, P18780, MC à MAE, 23 octobre 1906

Valeur des exportations serbes (en francs)	Valeur des exportations bulgares (en francs)
22 000	5 702 000

## 5. Carte du réseau ferroviaire balkanique (mai 1913)

CADN, 79PO/A/161. Construction des voies ferrées 1880-1916

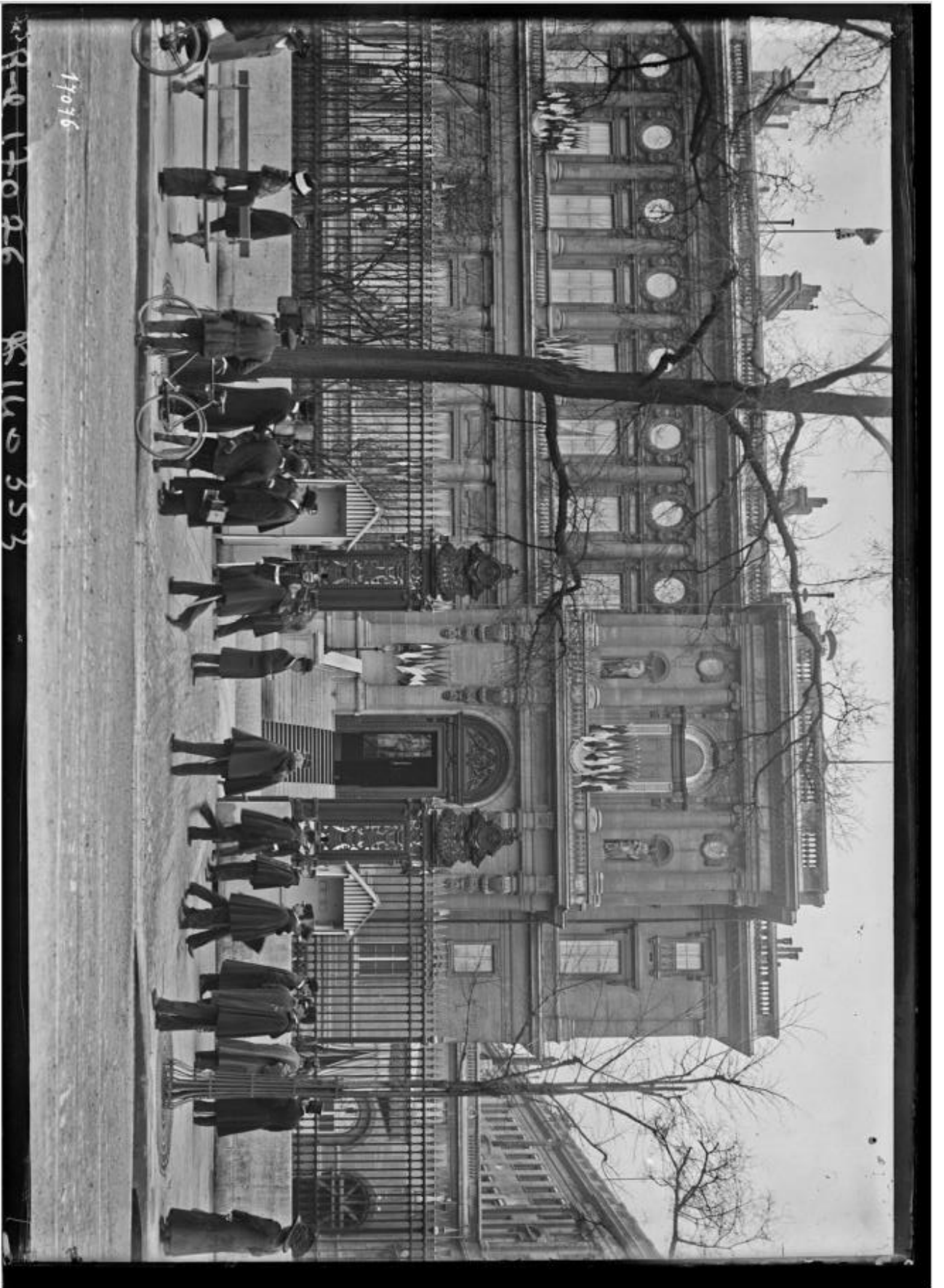


## **6. Le Quai d'Orsay lors de la visite de Pierre I<sup>er</sup>, en 1911**

Voyage du roi de Serbie [vue de l'hôtel du ministre des affaires étrangères, quai  
d'Orsay, lieu de résidence du roi de Serbie] : [photographie de presse] /

[Agence Rol]. 1911


Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France





## 7. Les origines de la première guerre balkanique, selon le Conseil suprême de Serbie

Archives du Grand Orient de France, lettre du 5 octobre 1912



UNIVERSI TERRARUM ORBIS SUMMI ARCHITECTONIS GLORIA AB INGENIS

ORDRO AB CHAO

SUPRÊME CONSEIL DU 33<sup>e</sup> ET DERNIER DEGRÉ DU RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ POUR LA SERBIE.

N<sup>o</sup> 198

Val: de la Save, Or.: de Belgrade, le 5 /18 Octobre 1912 E.: V.:

Très Puissants, très Illustres et très chers Frères,

A la suite des grands événements historiques qui se déroulent actuellement sur les Balkans, nous croyons qu'il est nécessaire de vous donner aussi de notre part certaines explications. Nous ne le faisons pas dans l'intention d'en appeler à votre intervention en faveur de l'un ou l'autre des États intéressés mais en vue de porter à la connaissance des Champions de la Vérité et de l'Humanité une entreprise des chrétiens balkaniques provoquée par de grandes calamités séculaires. En conséquence, cette circulaire n'a qu'un caractère purement informateur.

Bien des siècles ont déjà passé depuis que la Péninsule Balkanique sert de théâtre aux atrocités commises par le fanatisme turc. Venant du fond de l'Asie ces hordes musulmanes, sans culture et effrénées, se sont jetées sans pitié sur les nations chrétiennes dont notre Péninsule est le berceau. Tous les vestiges de culture et de civilisation qu'ils y ont trouvés ont été complètement détruits. Quant aux peuples chrétiens qui habitaient la Péninsule ils ont été formellement réduits en esclavage.

Il y a à peine un peu plus d'un siècle que les ancêtres des fils de la Serbie actuelle ont réussi à fonder la Serbie d'aujourd'hui et à délivrer une partie de la Nation serbe de l'oppression ottomane. Cependant, plus de deux tiers de la race serbe gémissent encore sous le joug des sauvages Osmanlis. Et c'est justement dans les contrées habitées par ceux-là que se trouvait le centre de l'ancien Empire serbe.

Dans ces contrées ni les Serbes, ni les Bulgares, ni les Grecs ne possèdent les libertés qu'une nation doit avoir dans le siècle de la civilisation. Les races chrétiennes y sont systématiquement détruites. Sur leurs propres foyers, que les Turcs fanatisés transforment en foyers d'incendie, leur nombre diminue de plus en plus journellement. Le Turc y détruit et tue tout ce qui s'appelle Serbe ou chrétien. Dans les contrées serbes les plus classiques, là où fut fondé l'État serbe et où régnèrent les souverains serbes les plus glorieux avec des lois écrites,\* les plus libérales du temps (1331—1357), surtout sous le règne de l'Empereur Douchane le Puissant, la Serbie était grande, puissante, civilisée et renommée loin de ses frontières.

C'est pourquoi le Royaume de Serbie actuel, avant tous les autres États chrétiens des Balkans, avait le plus de raisons pour se lever en défense du Christianisme opprimé; la Serbie n'accomplit donc qu'un devoir purement national.

N'étant pas un organisme complet et désirant suivre l'exemple des autres États européens et devenir également un État homogène et complet, la Serbie ne combat pas seulement pour sa propre existence mais aussi pour son État National.

\* Miklosich, Monumenta Serbica CXLI., p. 155.

GRAND ORIENT DE FRANCE  
7 NOV 1912  
N<sup>o</sup> 15740

Adresse: Jov. Aleksijević, Belgrade. Protemateja, 23.

Ce sont, d'ailleurs, des aspirations qui résultent de la conscience nationale, du Droit Naturel et de l' Humanité.

Frédéric le Grand, en créant la Grande Prusse a mené ses troupes contre l' Autriche, la France et la Russie. Guillaume I., pour fonder le grand Empire Allemand, est arrivé avec son armée jusque devant les fortifications de Paris. Victor Emanuel lors de l'unification de l' Italie, a dû combattre contre l' Autriche et le Vatican. Et pourtant, tous ces trois grands souverains avaient pour eux les sympathies du monde civilisé entier. Et tous les trois étaient Grands Souverains de l' Ordre Maçonnique dans leurs pays respectifs.

Nous sommes profondément persuadés que les Etats chrétiens sur les Balkans, actuellement en guerre avec la Turquie, ne sont nullement poussés dans leur entreprise par des velléités de conquête. Au contraire, leurs aspirations unanimes se réduisent aux points suivants :

- 1°) de mettre une fin au fanatisme religieux et à l' exclusion nationale auxquels sont soumis leurs conationaux dans la Turquie d' Europe ;
- 2°) de supprimer, une fois pour toutes, le régime de terreur qui dure déjà plus de cinq siècles et sous lequel y gémissent les chrétiens ;
- 3°) de leur garantir la Liberté et l' Egalité ;
- 4°) d' y créer des conditions certaines pour la sécurité de leurs personnes et leur développement culturel ; et
- 5°) de leur garantir la liberté de religion et de l' éducation nationale et d' y faciliter leur progrès économique.

Par conséquent, il est plus qu'évident que l' entreprise commencée par les Etats chrétiens des Balkans est un acte purement humain et patriotique. Les principes maçonniques commandant impérativement à chacun de nos membres à servir l' Humanité et à développer l' Amour du prochain, nous croyons n'accomplir que notre devoir en portant à votre connaissance les derniers événements sur les Balkans et en essayant de vous y intéresser. D' après notre opinion, vous aurez de cette façon l' idée la plus juste sur ce qui se passe actuellement sur les Balkans, de sorte que vous pourrez, le cas échéant, prendre la défense des chrétiens balkaniques, si, peut-être, des informations inexactes et fausses vous étaient faites là-dessus d'un autre côté quelconque.

En recommandant chaleureusement cette circulaire à votre considération fraternelle, nous vous prions, d' agréer TTT.: PPP.: TTT.: III.: III.: III.: FFF.:, l' assurance de nos sentiments fr.: p.: l.: N.: S.:

Le Souverain Grand-Commandeur,  
Grand-Maitre,

*Georg Heister* 38



Le Grand-Chancelier,  
Secrétaire-Général,

*Boz. Aleksijević* 38



## **8. Questionnaire de Justin Godard, membre de la Fondation Carnegie pour la Paix internationale, adressé au ministre de France à Belgrade.**

CADN, 79PO/A/130, Correspondance avec les particuliers 1912-1913, 25 août 1913

PAGE 1

Belgrade, le 25 août 1913

Mon cher Ministre,

Je prends la liberté de vous envoyer le questionnaire de mon enquête économique, questionnaire que je me serais efforcé de remplir si les événements me l'avaient permis. Je vous serais reconnaissant de me venir en aide étant bien entendu que l'origine de mes renseignements demeurera ignorée de tous.

J'espère vous revoir à mon passage. Je veux encore vous remercier de notre cordial accueil et vous dire combien votre parfaite connaissance des choses de ces pays m'a été utile.

Croyez, mon cher Ministre, à l'assurance de mes sentiments dévoués,

Justin Godard

PAGE 2

Dépenses directes des deux guerres (les calculer séparément autant que possible) :

Hommes :

- Combien de morts ?
- Réparations pécuniaires ou secours à leurs familles
- Combien de blessés
- Pour les blessés, combien ont subi une incapacité permanente totale/partielle de travail ?
- Quelles réparations pécuniaires (rentes, retraites) ont été allouées ou seront allouées aux blessés ?

Matériel :

- Pertes de cavalerie, de matériel de guerre. Evaluation
- Dépenses jugées nécessaires pour la réfection de l'armement, de l'équipement, pour le remplacement des munitions et des chevaux.

Tout des dévastations : maisons, récoltes brûlées ou détruites, bétail, mobilier, etc.

Dépenses de la mobilisation. Durée de l'arrêt de la circulation productive sur les voies ferrées. Recette des chemins de fer pendant la période correspondante de 1911 et 1912.

PAGE 3

Conséquences économiques des deux guerres (les indiquer séparément autant que possible)

Ralentissement ou arrêt de la production industrielle et agricole. Donner des éléments d'évaluation : nombre d'ouvriers de telle usine, de tel chantier appelés à l'armée ; récoltes maquées par suite du défaut de main d'œuvre pour ensemençer ou récolter.

Influence sur les importations et les exportations serbes :

- Serbie et Autriche
- Serbie et Bulgarie
- Serbie et Grèce
- Serbie et Turquie
- Serbie et le débouché méditerranéen par Salonique.

Donner les statistiques à ce sujet pour 1909, 1910, 1911, 1912 et 1913 jusqu'aux chiffres les plus récents.

Fluctuations de la rente serbe sur les différents marchés, du change sur la Bulgarie, l'Autriche et la Grèce.

Secours donnés par l'État ou les administrations locales et les œuvres de bienfaisance aux familles des soldats.

PAGE 4

Les retraits d'argent des caisses d'épargne.

Les variations du prix du pain, de la viande, du blé, du maïs et des denrées usuelles pendant les périodes envisagées.

Répercussions sur le commerce de détail. Faillites, liquidations judiciaires (chiffres de 1811 et 1912 comme terme de comparaison). Prêts demandés aux banques, échéances retardées.

Prêts demandés aux banques agricoles. Non remboursement des échéances.

Influence des événements sur la circulation monétaire.

## 9. Le décès de M. de Hartwig, ministre de Russie à Belgrade, en juillet 1914

AMAE, NS Serbie – P18773, Relations avec la Russie – Slavisme (1897- 1914), DP  
n°240, Descos à MAE, 12 juillet 1914

Le Ministre de France à Belgrade à Son Excellence Monsieur Viviani, Président du Conseil,  
Ministre des Affaires étrangères, Paris.

Le jeudi 9 de ce mois, le comte Berchtold s'était rendu à Isch, pour y prendre les ordres de l'empereur François-Joseph, touchant la démarche éventuelle, qui doit suivre, à Belgrade, la clôture de l'instruction de Sarajévo. Il revint, le soir même, à Vienne : le Baron Giesel partit dans la nuit pour rentrer à son poste, où il arriva le lendemain après-midi. Le soir même, M. de Hartwig, qui s'était rendu à la Légation d'Autriche, y mourut d'un mal subit.

La mort inattendue du Ministre de Russie, qui avait assumé un rôle aussi prépondérant durant la crise balkanique et dont la régence du prince Alexandre venait de faire le véritable souverain de la Serbie, a produit une profonde émotion dans l'opinion serbe. Le fait, le moment et les circonstances de cette mort en territoire autrichien ont immédiatement éveillé les soupçons contre le Baron Giesel, et Votre Excellence en trouvera l'expression dans les extraits ci-joints de la presse locale : la croyance aveugle se généralise que M. de Hartwig est mort empoisonné ; un journal exaspéré traite le Baron et la Baronne Giesel de « modernes Borgia ».

Le récit détaillé de la Politika contient effectivement un ensemble d'insinuations, destinées à faire ressortir les côtés douteux de l'évènement. M. de Hartwig avait coutume d'attendre les visiteurs et ne faisait que de rares visites ; d'autre part, notre corps diplomatique en est arrivé à ne plus se voir, ni presque à se saluer. Qu'allait chercher le Ministre de Russie à la Légation d'Autriche à neuf heures du soir, dès le retour de M. de Giesel, alors que celui-ci venait notoirement instaurer à Belgrade l'instruction d'un crime, dont M. de Hartwig était dénoncé comme le principal auteur moral par l'intrigue autrichienne. Volonté de s'expliquer, sans plus tarder, avec le Ministre d'Autriche, dit la Politika ; ordre venu de Pétersbourg affirme la Pravda ; nécessité de ne point perdre le contact avec la Légation

d'Autriche, ce qui eut fait la partie trop belle à M. Pachitch ; ou besoin de chercher à détruire, une fois pour toutes, des soupçons insupportables pour le représentant du tsar.

Quoiqu'il en soit, à l'issue du tête-à-tête absolu qu'il eut avec le Baron Giesel (les domestiques de la Légation d'Autriche avaient été passer la soirée à Semlin), M. de Hartwig est mort d'une paralysie du cœur. Le médecin le plus proche, auquel M. de Giesel ouvrit lui-même la porte, ne put que constater le décès. La Baronne Giesel, qui est une Croate, était descendue dans le cabinet de son mari : elle alluma un cierge auprès du cadavre, selon la coutume jougo-slave et plaça sur la poitrine une image de la Vierge. Peu après vinrent Melle de Hartwig et le secrétaire de la Légation de Russie ; le corps fut emporté sur une civière. Le prince héritier, le Président du Conseil se précipitèrent à la maison mortuaire ; la force, qui depuis plus de deux ans, entraînait la Serbie dans des voies inconnues, se trouvait éteinte ; le prince Alexandre n'est plus qu'un instrument inerte dans la main du parti militaire inconscient : privé d'un point d'appui nécessaire, M. Pachitch perdait l'équilibre qu'il s'ingéniait à conserver pour se trouver pris désormais entre les exigences de la Légation d'Autriche et les injonctions de la "Main Noire".

Le secret de la mort de M. de Hartwig et de son dernier entretien avec le Baron Giesel est à Vienne. « Il est mort sur le sol austro-hongrois, écrivait, dès le lendemain matin, le Pester Lloyd, au moment où le représentant de notre Monarchie lui parlait de l'attitude, que l'Autriche-Hongrie compte prendre en face de la propagande grand serbe. Il est peut-être mort avec une question, qui torturait son cœur tremblant, à savoir, si l'idée grand serbe, préconisée par lui, obtiendra dans la crise qui s'ouvre l'apogée de la victoire ou s'effondrerait lamentablement. » Le Pester Lloyd tient à ajouter que le M. de Hartwig avait emporté dans la tombe le secret de son organisation.

Le lendemain du décès, des prières eurent lieu à la Légation de Russie et le Ministre de Russie s'en alla voir le Président du Conseil : il ne lui aurait fait aucune allusion à l'instruction de Sarajévo, ni à la démarche annoncée. Peut-être même n'en sera-t-il plus question, car de quelques façons que soit mort M. de Hartwig, stupéfiant, poisons ou plus probablement, simple accident, les circonstances extraordinaires dans lesquelles cette mort s'est produite sont de nature à frapper l'imagination austro-hongroise, en la faisant apparaître comme une vengeance immédiate de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand. Les conséquences de la mort de M. de Hartwig semblent, d'ailleurs, infiniment plus graves pour le serbisme que la disparition de l'Archiduc Héritier ne peut l'être pour la Double Monarchie.

Quoi qu'il en soit, M. de Hartwig est mort au moment précis où son indomptable volonté venait lui valoir la réalisation de ses ambitions, en imposant au serbisme son autorité absolue et à l'Europe la question serbe sous la forme violente qui lui convenait.

L. Descos

PS : Vous trouverez ci-joint une note du Pester Lloyd, où la Légation d'Autriche s'efforce à réfuter les insinuations et les imputations portées contre elle par les journaux de la Légation de Russie. Il y a un détail particulièrement curieux : le Baron Giesel aurait eu soin de remettre au Premier secrétaire de la Légation de Russie, accouru à la nouvelle de la mort de son chef, les bouts de cigarettes que celui-ci avait fumées.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>CORRESPONDANCE DES NOMS ET DES TOPONYMIES .....</b>	<b>6</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
1. Un intérêt ancien de la France pour la Serbie .....	10
2. 1871-1914, une période charnière pour les relations entre les deux États .....	15
3. Comment étudier les relations diplomatiques franco-serbes ?.....	16
4. Les historiographies française et serbe sur la relation entre les deux États .....	20
5. Les sources et l'organisation de l'étude .....	22
<b>Première partie :.....</b>	<b>27</b>
<b>1871 – 1893, une pratique diplomatique française mesurée face au projet d'indépendance serbe.....</b>	<b>27</b>
INTRODUCTION.....	29
<b>Chapitre 1 : Entre 1871 et 1875, une situation diplomatique entre normalisation et éloignement .....</b>	<b>31</b>
1.1 La situation du ministère des Affaires étrangères en 1871 .....	32
1.1.1 Le personnel du Quai d'Orsay au début de la III <sup>e</sup> République.....	32
1.1.2 Les idées-forces de la politique étrangère au début des années 1870.....	35
1.1.3 Quelle est la perspective française sur les Balkans ?.....	38
1.2 Quelle est la place de la Serbie dans la politique étrangère de la France ? .....	41
1.2.1 La présence officielle de la France auprès de la principauté serbe : le rôle du consulat et de l'ambassade .....	41
1.2.2 Des Français en Serbie.....	45
1.2.3 Les problèmes de l'accessibilité .....	48
1.3 Des contacts personnels, principalement entre les élites.....	51
1.3.1 Protocole et échanges diplomatiques traditionnels .....	51

1.3.2 Des échanges culturels croissants, mais des clichés importants du côté français....	53
CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE.....	57
<b>Chapitre 2 : la France et la Serbie au Congrès de Berlin, deux États en quête de reconnaissance .....</b>	<b>59</b>
2.1 Le projet d'indépendance serbe .....	59
2.1.1 Les guerres de 1876-1878 et leurs suites diplomatiques.....	59
2.1.2 La France comme garante du <i>statu quo</i> .....	63
2.2 Le Congrès de Berlin : acteurs et enjeux .....	67
2.2.1 Quels acteurs ? Quelle Europe ? .....	68
2.2.2 Quels sont les apports du traité ?.....	70
2.3 Les conséquences d'un traité international sur la représentation française à Belgrade	74
2.3.1 L'élévation de la légation : évolution du protocole et intégration de nouveaux enjeux diplomatiques .....	75
2.3.2 Un poste qui reste néanmoins « secondaire » .....	80
CONCLUSION DU DEUXIÈME CHAPITRE .....	82
<b>Chapitre 3 : La diplomatie à l'âge de l'industrialisation croissante.....</b>	<b>83</b>
3.1 L'impact de l'ouverture des Balkans et de la Serbie à l'industrialisation .....	84
3.1.1 Des missions diplomatiques classiques renforcées .....	85
3.1.2 De nouveaux enjeux pour les représentants diplomatiques .....	90
3.1.3 Diplomatie et accident industriel : l'affaire Bontoux.....	97
3.2 Un intérêt croissant de la France pour la Serbie .....	102
3.2.1 Une dynamique de croissance pour la légation.....	102
3.2.2 Des Français de plus en plus nombreux en Serbie.....	104
3.3 Industrialisation et diplomatie : une transformation de la pratique ? .....	114
3.3.1 Une révolution des communications.....	114
3.3.2 Le souci de la sécurité de l'information.....	117
CONCLUSION DU TROISIÈME CHAPITRE.....	120
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE .....	121
<b>Deuxième partie : .....</b>	<b>123</b>
<b>1893 - 1908, la diplomatie à l'épreuve de la concurrence internationale .....</b>	<b>123</b>
INTRODUCTION .....	125



**Chapitre 4 : Des stratégies diplomatiques complexes dans un contexte de politique intérieure agitée en Serbie ..... 127**

4.1 Une intensification des relations franco-serbes entre 1893 et 1903 ? .....	128
4.1.1 Les craintes de la représentation française face à l'évolution de la dynastie Obrenović .....	128
4.1.2 Une intensification des relations qui conduit à la diversification des missions de la légation de France à Belgrade.....	134
4.2 Le coup d'État de 1903.....	138
4.2.1 Le récit des événements par les représentants français en Serbie.....	138
4.2.2 Comment le coup d'État est-il perçu en Europe ?.....	142
4.2.3 Quels sont les liens de Pierre I <sup>er</sup> de Serbie avec la France, au moment de son accession au trône ?.....	147
4.3 La place de la France sort-elle renforcée du changement dynastique serbe ?.....	152
4.3.1 La mise en avant d'une relation particulière de la famille royale avec la France par la construction d'une image occidentalisée .....	152
4.3.2 Quelles sont les répercussions du changement dynastique à l'échelle de la diplomatie européenne ? .....	158
CONCLUSION DU QUATRIÈME CHAPITRE.....	161

**Chapitre 5 : La défense des intérêts économiques français en Serbie, une diplomatie à part entière ? ..... 163**

5.1 Vers la mise en place de relations financières solides entre la France et la Serbie. ....	164
5.1.1 Jusqu'à 1895, un intérêt encore limité de la France pour le marché serbe .....	164
5.1.2 La Banque impériale ottomane (BIO) : la légation de France face à l'essor des aspects financiers dans l'évolution des relations franco-serbes .....	168
5.2 Une systématisation des interventions économiques après 1903 .....	172
5.2.1 La reprise des négociations après le changement dynastique : emprunt serbe et concurrences internationales .....	173
5.2.2 Une ouverture industrielle et commerciale en voie de diversification et accompagnée par la diplomatie .....	176
5.3 Diplomatie et travaux publics : le cas du chemin de fer de Timok .....	181
5.3.1 Un modèle français tourné vers l'exportation.....	182
5.3.2 La voie adriatique .....	185
CONCLUSION DU CINQUIÈME CHAPITRE.....	189

**Chapitre 6 : Des jeux d'alliances européennes en construction et leur influence sur les relations bilatérales ..... 191**

6.1 De nouveaux enjeux diplomatiques autour de l’alliance franco-russe .....	192
6.1.1 La consolidation de l’alliance franco-russe .....	193
6.1.2 Les réactions serbes face à l’alliance franco-russe .....	196
6.2 Guerre douanière et jeux balkaniques .....	199
6.2.1 Origines et aspects de la crise austro-serbe.....	201
6.2.2 Le soutien commercial et logistique français.....	206
6.2.3 Un conflit douanier aux conséquences diverses .....	213
6.3 L’Affaire des canons : les enjeux diplomatiques de la médiatisation des négociations commerciales .....	218
6.3.1 Les enjeux d’une nouvelle commande d’artillerie.....	219
6.3.2 Diplomatie et médiatisation de l’information .....	221
CONCLUSION DU SIXIÈME CHAPITRE .....	224
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE .....	225
<b>Troisième partie : .....</b>	<b>227</b>
<b>1908 - 1914, une alliance franco-serbe entre interdépendance et divergences .....</b>	<b>227</b>
INTRODUCTION .....	228
<b>Chapitre 7 : Les relations franco-serbes mises à l’épreuve lors de la crise bosniaque (1908- 1909).....</b>	<b>231</b>
7.1 L’annexion de la Bosnie-Herzégovine et la réaction de la France .....	232
7.1.1 Une annexion envisagée dans la continuité des tensions austro-serbes.....	232
7.1.2 La médiatisation de l’annexion en France .....	237
7.2 Une recomposition des attentes entre alliés, suite à la crise de l’annexion ? .....	241
7.2.1 Les déceptions russe et serbe remettent-elles en cause le système d’alliance ? ...	241
7.2.2 Une place accrue accordée aux intérêts britanniques en Serbie.....	244
7.3 Des projets annexes en voie de consolidation .....	246
7.3.2 La reprise du projet ferroviaire vers l’Adriatique .....	250
7.3.3 La légation face aux affaires courantes, nombreuses et diversifiées .....	253
CONCLUSION DU CHAPITRE 7 .....	258
<b>Chapitre 8 : Les guerres balkaniques comme catalyseur du renforcement de la relation franco-serbe (1912-1913) .....</b>	<b>259</b>

8.1 L'abandon du <i>statu quo</i> ? La mobilisation de la diplomatie et de la presse françaises aux côtés de la Serbie pendant les guerres balkaniques .....	262
8.1.1 Le suivi de la crise par le Quai d'Orsay .....	263
8.1.2 La presse française face aux guerres balkaniques.....	272
8.2 Une approche militaire française de la Serbie de plus en plus globale .....	275
8.2.1 Un attaché militaire aux connaissances précieuses.....	276
8.2.2 Commandes d'armements et emprunts : une constante malgré les guerres balkaniques .....	281
8.3 Une volonté française de mieux connaître la Serbie qui se traduit par une diversification de la nature des relations .....	285
8.3.1 La poursuite du déploiement d'ingénieurs français, d'entrepreneurs et d'enseignants en Serbie.....	286
8.3.2 Le développement de la franc-maçonnerie en Serbie : un atout diplomatique ?... 288	
8.3.3 Le projet de concordat.....	292
CONCLUSION DU CHAPITRE 8 .....	295
<b>Chapitre 9 : Une alliance informelle à l'épreuve de la guerre .....</b>	<b>297</b>
9.1 En France et en Serbie, des stratégies de défense issues des guerres balkaniques.....	298
9.1.1 Des plans français et serbe adaptés à la situation européenne .....	299
9.1.2 Une diplomatie conjointe aux deux États ?.....	302
9.2 Juin-juillet 1914 : de l'attentat de Sarajevo à la réception de l' <i>ultimatum</i> austro-hongrois .....	304
9.2.1 Les perceptions françaises de l'attentat .....	305
9.2.3 Entre jeu d'alliances et médiation internationale : les débats concernant la position officielle de la France.....	315
9.3 Face à l'attaque de la Serbie, un soutien résolu de la France .....	317
9.3.1 La Serbie vue comme une victime de la politique expansionniste austro-hongroise ou comme un royaume allié lointain ?.....	317
9.3.2 La réaction des autorités françaises face à la Serbie en guerre : un renversement des perceptions orientalisantes des Serbes au service de la construction d'une fraternité....	319
9.3.3 La situation de la légation de France en situation de guerre.....	322
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE .....	327
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>329</b>
Des relations franco-serbes asymétriques.....	329
Un terrain d'étude de l'évolution de la diplomatie européenne .....	332

Une actualité des relations franco-serbes, qui éclaire d'un jour nouveau le début du XX <sup>e</sup> siècle .....	335
<b>SOURCES</b> .....	<b>339</b>
1. Journaux.....	345
2. Documents et actes officiels .....	345
3. Mémoires, souvenirs, discours et essais .....	346
4. Romans .....	348
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>349</b>
1. Relations internationales et diplomatie européenne .....	349
2. Histoire de la Serbie et des Balkans .....	353
3. Politique étrangère/diplomatie française .....	357
4. Relations franco-serbes.....	360
<b>ANNEXES</b> .....	<b>363</b>
1. Représentations diplomatiques – Légations de France et de Serbie (1871-1914) .....	365
2. Notices de carrière des personnels diplomatiques français en poste à Belgrade (1871-1914).....	377
3. Exportations allemandes et françaises en Serbie entre 1890 et 1911 .....	384
4. Exportations bulgares et serbes en France en 1906.....	385
5. Carte du réseau ferroviaire balkanique (mai 1913).....	386
6. Le Quai d'Orsay lors de la visite de Pierre I <sup>er</sup> , en 1911 .....	387
7. Les origines de la première guerre balkanique, selon le Conseil suprême de Serbie..	389
8. Questionnaire de Justin Godard, membre de la Fondation Carnegie pour la Paix internationale, adressé au ministre de France à Belgrade.....	391
9. Le décès de M. de Hartwig, ministre de Russie à Belgrade, en juillet 1914.....	393
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>397</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>403</b>
<b>INDEX DES NOMS PROPRES</b> .....	<b>405</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>407</b>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : En-tête d'un document consulaire, modifié manuellement à la suite du changement de régime en France. CADN, Serbie, 79PO, A/14, 5 novembre 1870.....	31
Figure 2 : L'annonce du décès d'un diplomate français par le ministre des Affaires étrangères serbes. AMAE, CPC 63, P16338, DT du 9 avril 1877.....	46
Figure 3: Les modifications de frontières à l'issue du Congrès de Berlin. Ministère des Affaires étrangères, Documents diplomatiques, Affaires d'Orient : congrès de Berlin, 1878, Paris, Imprimerie nationale, 1878, p 325. ....	71
Figure 4: Souvenirs d'un ancien camarade du roi de Serbie. Le Temps, 13 octobre 1904 (Gallica – BNF).....	158
Figure 5: Affiche présentant les conditions de l'emprunt serbe au public français. AMAE, NS, P18776, Benoît à Delcassé, 10 mars 1903, n°14.....	171
Figure 6 : La crise orientale vue par le journal Le Temps, 1 <sup>er</sup> novembre 1908 (Gallica – BNF) .....	239
Figure 7 : Rapport de Descos sur l'accueil réservé à la création de la Banque franco-serbe à Belgrade. CADN, 79PO/A/62, Descos à MAE, 12 mai 1910, n°50. ....	249
Figure 8: Note concernant le procès d'Agram. AMAE, NS, P18772, Descos à MAE, 20 février 1909, n°23 .....	256
Figure 9: Le Petit Journal, supplément illustré. 26 novembre 1911 (Gallica – BNF) .....	260
Figure 10: extrait d'un article du Temps, consacré aux suites du traité de Bucarest. 12 août 1913 (Gallica – BNF).....	273
Figure 11: Extrait d'un article de Marcel Sembat au sujet de la deuxième guerre balkanique, paru dans L'Humanité,.....	274
Figure 12: Croquis des combats menés autour de Monastir, réalisé par le lieutenant-colonel Fournier. SHD, 7N1576, 16 septembre 1912.....	277
Figure 13: Photographies prises par le lieutenant-colonel Fournier lors de sa mission d'observation des zones de combat. SHD, 7N1568-1, rapport au ministre de la Guerre .....	278
Figure 14: Annonce de la constitution du Suprême Conseil du Rite écossais ancien et accepté de Serbie. GODF, AR/92-1, Yougoslavie, lettre du 29 juin 1912. ....	290
Figure 15: "La rupture des relations entre l'Autriche et la Serbie", Le Temps, 29 juillet 1914 (Gallica – BNF).....	313
Figure 16: Éditorial de Jean Jaurès, dans L'Humanité du 29 juillet 1914 (Gallica – BNF)...	314

Figure 17: "Les atrocités autrichiennes", Le Temps, 23 août 1914 (Gallica – BNF) ..... 321

## INDEX DES NOMS PROPRES

- Alexandre, 12, 14, 20, 21, 24, 37, 50, 84, 86, 88, 109, 110, 111, 113, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 135, 138, 140, 141, 142, 147, 151, 152, 155, 156, 159, 166, 177, 186, 191, 192, 193, 206, 237, 280, 282, 299, 305, 319, 341, 346
- Alexandre I<sup>er</sup>, 12, 20, 21, 24, 88, 110, 128, 129, 133, 134, 135, 140, 141, 147, 346
- André, 140, 154, 168, 171, 247, 347, 360
- Benoît, 71, 125, 134, 138, 139, 140, 141, 144, 145, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 171, 172, 174, 175, 176, 179, 180, 198, 209, 221, 222, 294, 334, 373
- Bersolle, 42, 44, 46, 47, 333
- Berthelot, 17, 18, 255, 309, 310, 371
- Bompard, 144, 250, 251, 252, 265, 293
- Bontoux, 55, 97, 98, 99, 100, 101, 102
- Boppe, 110, 228, 306, 307, 308, 309, 320, 322, 323, 324, 327, 332, 361, 369, 370, 371, 375
- Bourgeois, 109, 175, 207, 220, 221, 373
- Bresson, 85, 86, 116, 117, 366, 367
- Cambon, 159, 160, 236, 244, 265, 266, 270, 324, 357, 359, 375
- Canclaux, 98, 101, 117, 118, 366
- Clausse, 207, 208, 210, 211, 212, 214, 215, 216, 217, 373, 374
- De Rose, 152, 153, 154, 156
- Debains, 42, 48, 97, 365
- Delcassé, 138, 139, 143, 144, 145, 146, 153, 165, 170, 171, 172, 186, 187, 193, 194, 195, 304, 315, 372, 373
- Des Michels, 15, 75, 76, 78, 80, 81, 102, 106, 116, 339, 366
- Descos, 178, 179, 210, 211, 212, 215, 216, 217, 218, 228, 231, 243, 244, 245, 248, 249, 250, 251, 252, 254, 256, 259, 263, 264, 265, 266, 271, 283, 286, 287, 290, 291, 292, 293, 300, 305, 306, 333, 374, 375
- Draga, 132, 138, 142, 148
- Engelhardt, 40, 42, 43, 45, 54, 64, 65, 365
- Ferry, 41, 42, 91, 358, 367
- Fournier, 24, 261, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 341, 375
- Franchet d'Esperey, 20
- Freycinet, 101, 366, 367
- Goluchowski,, 143, 235
- Hanotaux, 127, 129, 235, 318, 371
- Havas, 138, 139, 306, 313, 334
- Hecquard, 42, 365
- Izvol'ski, 233, 234, 236, 244
- Jaurès, 137, 154, 314, 317
- Karađorđe, 12, 13
- Karađorđević, 14, 24, 101, 140, 143, 144, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 173, 191, 215, 225, 259, 300
- Kerjegu, 42
- Krupp, 91, 171, 172, 174, 219
- Légé, 184, 185, 286, 287
- Léger, 12, 184, 238
- Lejean, 9
- Levasseur, 155, 156
- Magrou, 109, 113
- Malet, 110, 111, 112, 113, 156, 237, 238, 360
- Marchand, 125, 132, 371, 372
- Marinović, 14, 54, 77, 78

Mickiewicz, 12  
 Milan, 14, 51, 52, 64, 65, 70, 76, 77, 79, 85,  
 86, 88, 91, 97, 109, 110, 111, 113, 128,  
 129, 130, 131, 132, 141, 147, 151, 152,  
 183, 297, 379  
 Millet, 20, 87, 89, 94, 95, 96, 105, 108, 146,  
 164, 165, 167, 367, 368  
 Miloš, 13, 14, 362  
 Milovanović, 110, 135, 233, 234, 291

Napoléon III, 10, 14, 18, 39, 357  
 Nathalie, 86, 87, 88, 128, 130, 132, 152  
 Naville, 168, 174, 176, 252  
 Novaković, 135, 166, 267, 268

Obrenović, 13, 14, 20, 24, 51, 87, 101, 125,  
 128, 129, 131, 138, 147, 148, 152, 156,  
 191, 201, 237, 331

Pachitch  
   Pasic, 6, 109, 263  
 Pasić, 6, 299  
 Patrimonio, 88, 108, 109, 110, 112, 113,  
 119, 125, 129, 130, 132, 147, 148, 169,  
 184, 192, 197, 198, 369, 370, 371  
 Pellarin, 140, 141, 153, 154, 371, 372, 373  
 Pichon, 214, 216, 241, 244, 250, 255, 303,  
 314, 374  
 Pierre I<sup>er</sup>, 20, 24, 25, 144, 145, 147, 149,  
 150, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 158,  
 161, 173, 177, 240, 259, 261, 276, 281,  
 286, 289, 291, 298, 299, 305, 307, 314,  
 320, 331, 342, 360

Poincaré, 175, 220, 221, 264, 265, 267, 301,  
 303, 307, 308, 309, 310, 315, 316, 320,  
 321, 324, 332, 375

Reverseaux, 85, 91, 104, 105, 106, 107,  
 113, 129, 139, 202, 203, 204, 205, 219,  
 220, 339, 367  
 Ribot, 109, 127, 369, 370  
 Ristić, 46, 60, 70, 74, 92  
 Rochechouart, 42, 48, 49, 66, 339, 365

Saizieu, 42, 365, 366, 370, 371  
 Sala, 29, 76, 100, 101, 339, 366, 367  
 Schneider, 90, 171, 174, 183, 198, 219, 221,  
 253, 254, 281, 284  
 Sorel, 115, 116

Thomasson, 235, 373, 374

Vauvineux, 125, 133, 170, 181, 184, 185,  
 372  
 Vesnić, 111, 294, 309  
 Vitali, 90, 100, 101  
 Viviani, 307, 308, 309, 310, 315, 318, 321,  
 375

Waddington, 61, 62, 68, 69, 77, 366

Weifert, 177, 289, 291



## REMERCIEMENTS

Quel étrange sentiment que celui de me retrouver à quelques jours de la fin de la rédaction de ce manuscrit... Il y a du soulagement, de la fatigue, de la fierté aussi, mais, surtout, l'énorme reconnaissance que j'éprouve à l'égard de toutes les personnes qui ont pu, à un moment ou à un autre, m'accompagner dans cette folle aventure.

Celle-ci n'aurait pas pu commencer sans un entretien, à l'été de 2016, au cours duquel Monsieur Jean-Noël Grandhomme m'a fait la confiance et l'honneur d'accepter de devenir mon directeur de recherches. Plus de dix ans après ma formation initiale et un mémoire de maîtrise qu'il avait déjà suivi, en 2003, à l'Université de Strasbourg, je ne me voyais pas travailler avec quelqu'un d'autre. Ses conseils, ses projets, son écoute et sa disponibilité m'ont permis d'allier mes vies de doctorante et d'enseignante. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

Je remercie Monsieur Stanislav Sretenović, directeur de recherches à l'Institut national d'histoire contemporaine, à Belgrade, d'avoir bien voulu assurer la codirection de cette thèse et d'avoir suivi l'avancement de mes travaux. Il m'a rendue attentive à des problématiques centrales du sujet et s'est attaché à me fournir des références bibliographiques essentielles.

Ma reconnaissance va également à Madame Sonja Kmec et à Monsieur François Cochet, tous deux membres de mon comité de suivi de thèse. Malgré les aléas de ces deux dernières années, leurs conseils et soutien m'ont permis de trouver des solutions face aux blocages et obstacles rencontrés.

Je remercie Madame Aude Meziani et Madame Isabelle Vitry ainsi que tout le personnel de l'École doctorale Humanités Nouvelles - Fernand Braudel. À distance, ils ont pu répondre à mes nombreuses questions et m'aider à concilier les nécessités de l'expérience doctorale avec ma profession d'enseignante.

J'ai eu la chance de faire la rencontre de chercheurs passionnés et passionnants, lors de mes recherches à Paris, Nantes et Belgrade. Je remercie Ksenia Smolović, Nina Salouâ Studer, Alain de Bonadona, Aleksandra Kolaković et Sacha Marković pour leur écoute, leurs remarques et l'intérêt qu'ils ont apporté à mes recherches. Ces rencontres, fruits du hasard ou de journées doctorales, ont été des moments privilégiés de ces cinq années.

Il me faut remercier, pour leur gentillesse et leur attention, les personnels des archives diplomatiques de Nantes, de La Courneuve, du Service Historique de la Défense, du Service

des archives économiques et financières et du Grand Orient de France. La disponibilité des personnels de la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg et de la Bibliothèque Nationale de France m'ont aussi beaucoup aidée.

Je souhaite remercier la direction de l'École européenne de Strasbourg pour m'avoir permis de participer à d'enrichissantes journées doctorales et de passionnants colloques, qu'ils soient strasbourgeois, parisien ou belgradois. La confiance qui m'a été accordée au sein de cet établissement a joué tel un moteur au cours de ces cinq années. Je remercie également mes collègues, qui ont eu la patience de m'entendre parler de cette thèse. Je pense tout particulièrement à Fernanda et Christophe, dont le soutien m'est cher. Mes élèves m'ont aussi apporté un appui fort. Leur curiosité d'apprendre et leur dynamisme sont pour moi une source d'enthousiasme professionnel quotidien.

Je dois rendre hommage à mes indispensables copines, sans qui les choses seraient globalement nettement moins belles. Angélique, Domi, Marie-Julia, Audrey L et Audrey G, Anne-Claire, Mélissa, Ramata et Valentine m'ont apporté encouragements et écoute, toutes ces années. Qu'elles soient sûres de ma gratitude.

Je remercie ceux qui ont eu la patience, la gentillesse et la détermination de relire mon travail. Céline et Vincent, rencontrés sur les bancs de la faculté, me permettent de témoigner de la solidité des amitiés étudiantes. Ils ont attentivement relu et interrogé les différents chapitres de cette thèse. J'espère pouvoir les en remercier longtemps encore. Lara, collègue éphémère mais amie durable, m'a apporté son soutien et son dynamisme. Sylvie, qui est de cette famille de cœur que l'on a la chance d'avoir à ses côtés, a pu m'aider à soigner cette écriture, parfois difficile à construire. Enfin, je remercie Daniel, dont l'expertise et l'expérience sont des soutiens d'une inestimable valeur. Ma gratitude à son égard est sans limite.

Remercier sa maman est une évidence. Que Simone Hassler sache que son écoute, sa tendresse, son courage et sa force m'ont permis de prendre du recul face aux difficultés rencontrées et de garder confiance. Elle m'est d'une précieuse solidité.

Enfin, je remercie Chakir Lamarti. Le hasard de notre rencontre a illuminé ces dix dernières années. Son soutien quotidien est une force sans égale. J'espère que nous pourrons maintenant réaliser les nombreux voyages rêvés ces dernières années.



## **Les relations diplomatiques franco-serbes entre 1871 et 1914 : histoire d'une montée en puissance ?**

Cette étude des relations entre la France et la Serbie repose sur l'évolution de la diplomatie, tant dans sa pratique que sur les objets de mission des diplomates. La période, de 1871 à 1914, est celle de la transformation industrielle de l'Europe. Il s'agit pour les diplomates de prendre en compte les enjeux nouveaux de ce monde en construction, tout en adaptant leurs pratiques professionnelles. Ainsi, sur le plan des communications, l'accélération de la transmission de l'information est un élément significatif, qui permet aux diplomates d'être rapidement mis au courant des ordres émanant de leurs ministères mais qui accroît aussi le contrôle des légations.

La France et la Serbie sont deux États en recherche de reconnaissance internationale en 1871 : la première, sortie vaincue de la guerre franco-prussienne, cherche à retrouver un statut de puissance dans le concert des nations. Les années 1870 sont, pour la Serbie, celles qui voient aboutir sa quête d'indépendance : il faut à la principauté des appuis politiques et économiques afin d'achever sa construction nationale. La république et le royaume (à partir de 1882) s'engagent dans des projets communs à de nombreux États européens, comme la construction de voies de chemin de fer, l'ouverture des États aux capitaux étrangers... Si des affinités de personnes sont réelles, notamment après le coup d'État de 1903 et l'arrivée au pouvoir en Serbie d'un roi francophile, les attentes politiques et économiques ne sont pas de même ordre. Les années 1900 voient les liens franco-serbes s'intensifier, notamment autour de l'alliance commune avec la Russie. L'Europe abandonne peu à peu l'idée de concert des nations pour celle des alliances.

L'analyse des archives des Affaires étrangères, du Service historique de la Défense ou du ministère des Finances permet d'observer les missions attribuées par Paris aux diplomates en mission à Belgrade. Elle permet également d'observer les rapports entretenus par les représentants des États européens dans la capitale serbe : les concurrences économiques et les enjeux politiques sont étroitement liés dans la pratique quotidienne de ces diplomates.

The basis of the following study of the international relations between France and Serbia lies upon the evolution of diplomacy and its practical aspects, in addition to the particular objectives of the missions carried out by its diplomats and the mandates they were entrusted with. The period of study is from 1871 to 1914, where Europe experienced its industrial transformation.

During this period, diplomats had to take into account the new challenges of this world under construction, while adapting their professional practices. Thus, in terms of communications, the acceleration of the transmission of information was a significant component, allowing diplomats to be quickly informed of orders from their ministries and furthermore, to increase the close control of diplomatic legations.

In 1871, France and Serbia were two states in search of international recognition. France, recently defeated in the Franco-Prussian war, sought to regain its status in the concert of nations as a European power—a force to be reckoned with. In the case of Serbia, the 1870s were the years when its quest for independence came to fruition: the principality needed political and economic support in order to fulfil its project of construction as a nation-state.

The republic and the kingdom (after 1882) embarked on projects that were common to many European states, such as the construction of railways and the opening up to foreign capital. Even if personal affinities were real at the time, notably after the *coup d'état* of 1903 and the coming to power of a Francophile king in Serbia, the political and economic expectations were not of the same order. The 1900s saw Franco-Serbian ties intensify, particularly around the common alliance with Russia. Europe gradually abandoned the idea of a concert of nations for that of alliances.

The analysis of the historical archives at the French Ministry of Foreign Affairs, the Defence Historical Service, and the French Ministry of Finance, allows us to assess the type of missions assigned by Paris to the diplomats appointed to Belgrade. It also enables us to closely observe the relations maintained by the representatives of the European states in the Serbian capital: key political issues and economic competition affairs were continuously intertwined in the daily practice of these diplomats, and therefore, in the achievement of their missions.